



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

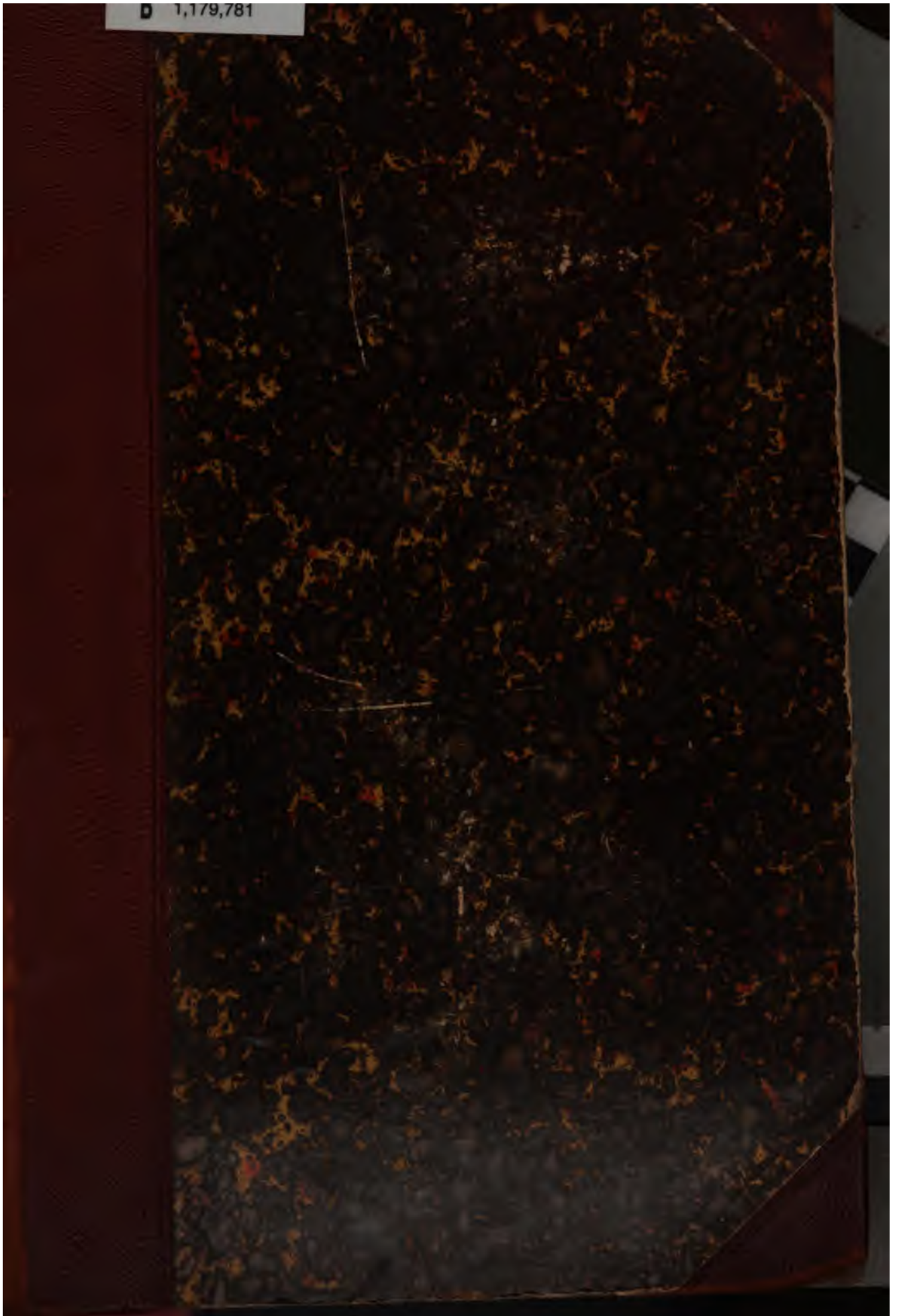
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

D 1,179,781





REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER-JUIN 1903

Droits de traduction et de reproduction réservés.

Angers. — Imprimerie orientale A. Burdin et C^{ie}.

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

G. PERROT ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME I

JANVIER-JUIN 1903

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—
1903



DEUX BUSTES FUNÉRAIRES D'ASIE MINEURE

AU MUSÉE DE BRUXELLES

(Pl. I-II.)

Dans une étude consacrée à un buste de jeune fille du Musée de Vienne, M. Benndorf a réuni une série de bustes ou de demi-statues destinés à être placés sur des tombeaux¹. J'ai publié d'autre part une tête en marbre du Louvre, trouvée à Anaphé, qui appartient à la même catégorie de monuments². Je dois à l'obligeance de M. Franz Cumont de pouvoir reproduire, d'après les photographies qu'il a bien voulu me communiquer, deux nouveaux bustes funéraires provenant d'Asie Mineure. Ils ont été acquis à Smyrne, par M. Cumont, pour le Musée des arts décoratifs de Bruxelles.

I

On ne possède aucun renseignement positif sur le lieu d'origine du buste reproduit par notre planche II, *a*. Mesurant en hauteur 16 centimètres, il est sculpté dans un marbre qui, sous l'action de l'acide ayant servi à le nettoyer, a pris un aspect savonneux. A voir la section nette de la partie inférieure, on peut admettre sans difficulté que la tête s'adaptait à un buste travaillé à part, comme ceux dont M. Hiller von Gaertringen signale plusieurs exemplaires retrouvés à Théra³. Suivant un usage qui est à peu près constant dans les monuments de cette nature, la jeune

1. O. Benndorf, *Bildniss einer jungen Griechin*, in *Jahreshefte des oesterr. arch. Inst.*, t. I, p. 1-8.

2. *Revue de l'art ancien et moderne*, IX, 1901, p. 377-384.

3. Hiller von Gaertringen, *Thera*, p. 228. Cf. Ross, *Reisen auf den Inseln*, III, p. 30; *Arch. Aufsätze*, t. I, p. 66.

128776

femme dont ce buste nous a conservé les traits est représentée avec l'attribut caractéristique du voile qui encadre le visage ; ici, il est disposé avec une certaine coquetterie, car une partie de l'étoffe, ramenée en avant sur le front, forme comme une sorte de bandeau qui cache la raie de la chevelure. Il faut noter que le marbre a gardé des traces de polychromie. Sur la chevelure, on distingue les vestiges d'un ton brun ; le voile était peint en rouge. Des trous forés dans le lobe des oreilles indiquent que des pendants métalliques ajoutaient à la peinture une note brillante. Quant au visage, le nettoyage qu'il a subi a fait disparaître toute trace de couleur.

Assurément, on ne saurait attribuer au buste de Bruxelles une haute valeur d'art. C'est une œuvre industrielle, appartenant à la fin de l'époque hellénistique, au plus tôt, et dont on peut facilement abaisser la date jusqu'au 1^{er} siècle de notre ère. Quelques détails, il est vrai, semblent encore trahir la survivance d'anciennes traditions du 4^e et du 3^e siècle ; ainsi les petites boucles qui se détachent de la masse de la chevelure, au-dessus des oreilles, pour flotter sur les joues¹ ; ainsi la forme des yeux dont l'angle externe s'abaisse, suivant une convention qui a été familière aux sculpteurs hellénistiques². Mais l'indice le plus sûr pour classer notre buste parmi les œuvres de la sculpture gréco-romaine est le réalisme du type. A n'en pas douter, nous avons sous les yeux un portrait dont la physionomie reste très individuelle en dépit des mutilations que le marbre a souffertes. La forme du visage un peu large, les pommettes des joues bien accusées, la bouche aux coins tombants, le menton allongé et rond, tout cela compose un type très vivant et qui n'a rien de conventionnel. La jeune femme pouvait avoir un certain charme d'expression ; elle était sans beauté, si toutefois l'image qui était placée sur son tombeau reproduit fidèlement ses traits.

1. Cf. la tête de jeune fille que j'ai publiée dans les *Monuments Piot*, t. II, 1895, pl. XIX, et la tête de l'Apollon Castellani au British Museum, *Sculpt. grecque*, t. II, p. 457, fig. 238.

2. Un exemple bien connu est la tête de l'Apollon Pourtalès, *Sculpt. grecque*, t. II, p. 456, fig. 237.

II

Le second buste acquis en même temps par le Musée de Bruxelles offre beaucoup plus d'intérêt et exige un plus long commentaire. M. Franz Cumont a eu la complaisance de me communiquer les renseignements qu'il a recueillis sur l'origine du monument. Ce buste, exécuté à peu près grandeur nature, est en terre cuite, et il est fort probable qu'il a été découvert à Smyrne, car la terre a tous les caractères qu'on retrouve dans les figurines de terre cuite de provenance smyrniote ; elle est d'un ton rouge clair, et contient des paillettes. La date de la trouvaille paraît être assez ancienne. Entre les années 1876 et 1880, le buste, trouvé en morceaux et laissé tel quel, fut offert par un marchand, pour le prix de 20 livres, à un collectionneur anglais résidant à Smyrne, M. A. J. Lawson, contrôleur de la Banque ottomane¹. Reconstitué peu de temps après, il fut vendu à M. Misthos. J'eus l'occasion de le voir à Smyrne en 1898, dans le local de la Banque ottomane où était disposé ce qui restait de la collection Misthos, déjà fort diminuée à la suite d'une première vente, et je pus me rendre compte que la restauration avait été faite très grossièrement. L'ouvrier chargé de ce travail avait refait en plâtre une partie du menton, rajusté les morceaux brisés et dissimulé les raccords en étendant sur tout le buste un badigeon de barbotine qui en empâtait les contours. Quand cette pièce fut acquise pour le Musée de Bruxelles, M. Franz Cumont s'empressa de faire disparaître le badigeon et il constata que, à part la restauration du menton, aucun doute n'était possible sur l'authenticité du monument. Il eut, en outre, la surprise de retrouver les traces de l'engobe blanc qui recouvrait le visage et de découvrir, dans les commissures des lèvres, des vestiges certains de couleur rouge. La planche I représente le buste de terre cuite dans son état actuel. Celle qui le montre de profil (pl. II, *b*) re-

1. M. S. Reinach a décrit une série de terres cuites de la collection de M. A.-J. Lawson, qui a été en partie acquise par le Musée du Louvre (*Mélanges Graux*, p. 143-159).

produit une photographie exécutée à Smyrne avant le nettoyage du monument.

Pas plus que dans le buste de marbre décrit plus haut, on ne saurait se refuser à reconnaître ici un véritable portrait, et, sans aucun doute, un portrait funéraire. La jeune femme a l'attribut ordinaire qui caractérise les défuntes, c'est-à-dire le voile ou plutôt l'himation ramené sur la tête en guise de voile. Comme dans certaines têtes de femmes voilées, par exemple dans la Déméter de Cnide et dans une tête de Tralles conservée au Musée du Louvre¹, un pli bien marqué vient rompre au-dessus du front la ligne que dessine le bord de l'étoffe. Sous le voile, la chevelure se masse très simplement en deux bandeaux un peu bouffants, qui tombent assez bas et recouvrent les oreilles. Il est impossible de ne pas constater au premier coup d'œil les caractères tout à fait individuels du type du visage : le front haut et droit, le nez fin et un peu saillant, la bouche distante du nez avec la lèvre inférieure légèrement en retrait. Il y a là une physionomie bien personnelle, et ce réalisme très accusé nous engage à assigner à notre monument une date voisine de l'époque d'Auguste.

A y regarder de près, on est conduit à se demander si ce réalisme est dû seulement à la conscience de l'artiste, ou s'il ne faut pas faire la part d'autres éléments. Quand j'ai vu le buste à Smyrne, j'ai été frappé des détails suivants. Tout d'abord, la bouche paraît morte. Les coins sont comme tirés et affaissés ; les lèvres sont déprimées ; le nez est pincé, ainsi qu'il arrive dans un visage privé de vie. D'autre part, les yeux sont d'un modelé tout à fait conventionnel et superficiel, qui contraste avec celui des autres traits. Le buste de Bruxelles aurait-il été exécuté à l'aide d'un moulage pris après la mort ? Le sculpteur aurait-il retouché l'épreuve en terre sortie de ce moule, pour ouvrir les yeux qui étaient clos et rendre au visage l'apparence de la vie ? Telle est

1. Voir notre article sur *Une tête féminine provenant de Tralles* (*Mélanges Perrot*, p. 53-58, et pl. I).

l'hypothèse que m'a suggérée le premier examen. J'aurais pu me défier de ce qui n'est qu'une impression, si je n'avais appris que je n'étais pas seul à l'éprouver. M. Franz Cumont m'écrit : « Je crois, comme vous, que la tête a été exécutée d'après un moulage pris sur le visage d'une morte. M. Benndorf, à qui j'ai montré le buste en revenant de Smyrne, était aussi de cet avis ». Cette concordance d'opinions me paraît apporter une certaine force à la conjecture que j'indiquais tout à l'heure. S'il est exact que le buste de Bruxelles nous mette sous les yeux une épreuve retouchée d'après un moulage pris sur le cadavre, le monument offre, pour l'histoire de l'art, un réel intérêt.

On sait que l'usage de mouler le visage du cadavre pour en prendre le masque était pratiqué dans l'antiquité. Il est à peine besoin de rappeler les *imagines* romaines, les *expressi cera vultus*¹ qui étaient des masques en cire, obtenus à l'aide d'un moule en plâtre pris sur nature. En étudiant, dans une savante monographie, les masques funéraires et les « casques à visage » trouvés dans les nécropoles du monde ancien, M. Benndorf a démontré que le moulage sur le cadavre paraît avoir été pratiqué de longue date²; il serait antérieur à l'invention qu'un texte de Pline, bien souvent commenté, attribue au sculpteur sicyonien Lysistratos, frère de Lysippe³. Suivant le savant autrichien, ce texte doit ou bien être considéré comme suspect, ou bien être pris dans un sens assez limité; il ferait allusion à un perfectionnement qui aurait trouvé son application dans les *imagines* romaines⁴. Qu'on accepte le texte de Pline, ou qu'on le rejette, comme M. Benndorf serait tenté de le faire, parmi « les scories scolastiques des traditions littéraires », un fait est certain, c'est que

1. Pline, *Nat. Hist.*, XXXV, 2, 3. Voir *Dict. des antiquités*, art. *Imagines* (Courbaud).

2. O. Benndorf, *Antike Gesichtshelme und Sepulcralmasken*, Vienne, 1878. Cf. Hübner, *Zu antike Todtenmasken*, in *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, t. LXVI (1879), p. 26-43.

3. Pline, *Hist. Nat.*, XXXV, 153.

4. Benndorf, *op. l.*, p. 73.

des documents précis attestent, pour l'époque romaine, l'usage du moulage sur le cadavre. M. l'abbé Thédénat a publié un moule en plâtre pris après la mort sur le visage d'une fillette, Claudia Victoria, et trouvé à Lyon dans la tombe de l'enfant ¹. M. Benndorf a reconnu que, parmi les masques étudiés par lui, plusieurs ont un caractère tellement réaliste qu'ils ont dû être exécutés d'après un moulage retouché. Tel est le cas pour un masque en bronze, datant du début de l'Empire, et conservé au Musée d'Arolsen; il reproduit les traits d'un vieillard avec un rare accent de vérité ².

Le buste de Bruxelles apporte, pour l'étude de cette question, un document nouveau, qui ne rentre dans aucune des séries connues jusqu'ici. Il n'a en effet rien de commun avec les masques ou les « casques à visage » étudiés par M. Benndorf, ces derniers étant de véritables masques funéraires, placés sur le visage du mort; pendant les funérailles et dans le tombeau, pour conserver dans leur intégrité les traits du défunt; ils faisaient partie, en quelque sorte, du mobilier funéraire. Il n'a rien de commun non plus avec un moulage direct et sans retouches, comme celui qu'on avait pu tirer du moule enseveli dans la tombe de la petite Claudia Victoria. On écartera aussi tout rapprochement avec les *imagines* romaines. Véritable œuvre de plastique, étroitement apparenté, pour les attributs caractéristiques, aux bustes de marbre placés sur les tombeaux, notre monument est un portrait qui rend vivante aux yeux des survivants l'image de la morte. C'est le *μνημα* d'un tombeau. A vrai dire, il relève proprement de la sculpture funéraire.

Revenons maintenant au texte de Pline, mentionnant l'invention de Lysistratos. « Le premier qui fit un portrait d'homme avec du plâtre moulé sur le visage même et qui redressa cette première image à l'aide de cire coulée dans le plâtre, fut Lysistrate de Sicyone, frère de Lysippe, dont nous avons parlé. Ce fut

1. H. Thédénat, *Sur deux masques d'enfant de l'époque romaine, trouvés à Lyon et à Paris*, in *Bulletin monumental*, 1886, n° 2.

2. Benndorf, *op. l.*, pl. I, 2 a-2 b et p. 35.

lui aussi qui s'appliqua à rendre la ressemblance ; avant lui on ne s'étudiait qu'à faire les plus belles têtes possible » ¹. Je reconnais volontiers, avec M. Benndorf, que la pratique du moulage sur le cadavre est plus ancienne que l'époque où vivait le sculpteur de Sicyone, c'est-à-dire que la fin du iv^e siècle. On n'en connaît point exactement l'origine. De même, il est fort vraisemblable d'admettre, avec miss Sellers et M. S. Reinach, que Pline fait allusion au moulage pris sur le modèle vivant, et non sur le cadavre ². Mais il me paraît difficile de ne pas établir un rapport plus ou moins immédiat entre l'invention de Lysistratos et le procédé dont a usé l'auteur du buste de Smyrne. Qu'on le remarque bien, en effet : l'innovation du sculpteur de Sicyone trouve son application directe dans l'art du portrait, ce qui est le cas ici ; elle comporte essentiellement la retouche (*emendare*) ; or, la retouche des yeux, si évidente dans notre monument, est une véritable *emendatio*. Le fait n'est d'ailleurs pas isolé. Que l'usage des portraits funéraires exécutés d'après un moulage et comportant des retouches ait été courant à la fin de l'époque hellénistique et à l'époque romaine, c'est ce que semblent attester plusieurs des masques de métal publiés par M. Benndorf. On voit fort bien le réalisme s'y insinuer et gagner progressivement du terrain. Il est instructif de comparer à ce point de vue le masque de bronze du British Museum trouvé à Nola, et datant du iii^e siècle avant notre ère ³, avec le masque d'Arolsen mentionné plus haut, ou avec un masque de vieille femme trouvé à Kertch, et appartenant au iii^e siècle de notre ère ⁴. Le premier, suivant M. Benndorf, est une image idéalisée de la morte. Pour les deux autres, le même savant pense que l'artiste a utilisé un

1. Traduction Littré, II, p. 487. Nous laissons de côté la seconde partie du passage relatif à Lysistratos ; elle n'est pas en cause ici, et les difficultés qu'elle soulève ont été récemment examinées par M. S. Reinach, *Rev. arch.*, 1902, II, p. 5-21 (*Le moulage des statues et le Sérapis de Bryaxis*).

2. Miss E. Sellers, *The elder Pliny's Chapters on the Hist. of the Art*, p. 176 ; S. Reinach, *art. cité*, p. 9 du tirage à part.

3. Benndorf, *op. l.*, pl. III.

4. Benndorf, *op. l.*, pl. II.

masque de plâtre, moulé peu d'instants après la mort, et qu'il a rendu au visage l'expression de la vie en figurant les yeux ouverts. L'auteur du buste de Smyrne n'a pas procédé autrement.

Il n'est donc pas téméraire d'affirmer que l'innovation attribuée, à tort ou à raison, à Lysistratos, a eu son contre-coup dans la sculpture funéraire. L'histoire de l'art, pendant la Renaissance italienne du xv^e siècle, nous offre des exemples connus de pareilles répercussions. On a bien souvent cité le passage où Vasari attribue à Andrea del Verrocchio l'invention du moulage sur le vif. L'artiste florentin moule en plâtre les « *cose naturali* », mains, pieds, genoux, jambes, bras et torses « *per poterli con più comodità tenere innanzi e imitarli*¹ ». Et bientôt après, « on commença de son temps à mouler les têtes de ceux qui mouraient. Aussi vit-on dans toutes les maisons de Florence, au-dessus des cheminées, des portes, des fenêtres et des corniches, une infinité de portraits si bien faits et si naturels qu'ils paraissaient vivants ». Courajod a commenté ce texte par les monuments en étudiant un buste de femme morte, modelé en terre, trouvé par lui à Florence. « Les moulages pris sur nature, écrit-il, ont donc été fréquents au xv^e siècle et un grand nombre de bustes de marbre, de bronze et de terre cuite, parmi ceux que nous admirons le plus, n'ont pas, dans leur exécution, d'autre point de départ. Pour ne citer que les exemples les plus probants, nous signalerons le superbe buste de bronze d'Anna Lena du Musée du Bargello, à Florence, et le plus beau des grands bustes de terre cuite du Musée de Berlin, dans lesquels on devine facilement, sous le travail du sculpteur, le premier modèle fourni par un moulage de la tête². » Les derniers mots pourraient s'appliquer exactement au buste de Smyrne. Ce monument nous apporte-t-il, par un témoignage imprévu, la preuve que l'art hellénistique ou gréco-romain a mis en pratique les procédés

1. Vasari, *Le Vite*, III, p. 372-373.

2. Courajod, *Bull. de la Société des Antiquaires de France*, 1882, p. 164; cf. E. Müntz, *Hist. de l'art pendant la Renaissance*, t. I, p. 292.

familiers aux sculpteurs florentins? Et l'innovation attribuée à Lysistratos a-t-elle eu, pour la sculpture funéraire antique, les mêmes conséquences qu'entraîna, pour l'art italien, l'invention, par Verrocchio, du moulage sur le vif? Si l'on réfléchit que, dans des civilisations très différentes, l'art recommence parfois la même évolution avec une régularité surprenante, que l'emploi des mêmes procédés techniques peut produire les mêmes effets, on sera bien tenté de répondre affirmativement.

A un autre point de vue, le buste de Bruxelles doit encore retenir notre attention. La disposition de l'himation formant voile, les dimensions de la figure, la nature de la section de la base nous ont permis de le classer dans la série des bustes funéraires. C'était sans doute un portrait de la défunte destiné à orner son tombeau. Sur la forme de ce tombeau, on ne peut que faire des conjectures. Peut-on le restituer d'après le type du tombeau de Corcyre dont M. Benndorf a retrouvé le dessin dans les *Monumenta Peloponnesia* de Paciaudi¹, c'est-à-dire comme une sorte d'hérdon muni d'une niche à encadrement architectural où était posé le buste funéraire? L'hypothèse n'a rien d'in vraisemblable. Dans ce cas, le buste de terre cuite tiendrait ici la place d'un buste de marbre.

Assurément, en dehors de l'Étrurie, on ne connaît guère d'exemple de l'emploi de la terre cuite dans la statuaire funéraire. Peut-être faut-il rapprocher de notre monument une tête de jeune homme de même matière, trouvée à Rome sur l'Esquilin. L'expression douloureuse, la pose de la main sur laquelle s'appuie la joue gauche, ont pu faire penser qu'elle provient d'une statue destinée à un tombeau². Toutefois, si l'on considère l'évolution qui se produit vers la fin de l'époque hellénistique, ce fait, qui peut tout d'abord paraître isolé, n'est qu'un témoignage, entre beaucoup d'autres, d'une sorte de renaissance de la statuaire en terre

1. *Jahreshefte des oesterr. Inst.*, t. I, p. 7, fig. 4.

2. Burlington Club, *Catalogue of objects of ceramic Art*, n° 249; E. Pottier, *Statuettes de terre cuite*, p. 230.

cuite. Cette statuaire a des origines fort anciennes¹. On sait qu'à la fin du VI^e siècle et au début du V^e, les céramistes essaient, et souvent heureusement, de rivaliser, pour les proportions de leurs œuvres, avec les statues de bronze ou de marbre. Il est à peine besoin de rappeler certaines têtes colossales de Chypre et la tête de Zeus trouvée à Olympie². Plus tard, ce mouvement semble se ralentir pour reprendre plus de force après le III^e siècle. Une tête de jeune homme, trouvée, dit-on, à Poros, et exécutée à peu près grandeur nature, est un remarquable spécimen de la statuaire en terre cuite³. Les statues de terre (*cruda opera*) faites par Kaïkos-thènes d'Athènes, un sculpteur du III^e siècle, pour un édifice appartenant aux artistes dionysiaques⁴, sont aussi un témoignage significatif. Quand les artistes grecs se transportent en Italie, ils y trouvent, établi de longue date, l'usage de substituer la terre au bronze ou au marbre dans des figures de grandes proportions. Les Étrusques l'avaient constamment pratiqué; ils y restent fidèles longtemps après la période archaïque. Une tête de jeune homme en terre cuite, conservée à l'Antiquarium de Munich, nous fournit un document très caractéristique : c'est un portrait en terre cuite, traité avec un remarquable accent de réalisme⁵; les frontons de Luni sont un exemple bien connu de l'emploi de cette technique dans la sculpture monumentale⁶. Des témoignages très précis nous font deviner qu'au I^{er} siècle avant notre ère l'art de la terre est en grande faveur. Les amateurs se disputent les esquisses d'Arkésilaos; Pasisélès se fait l'apologiste de la *plastice*. Il se pro-

1. Voir, sur la question, Blümner, *Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künste*, t. II, p. 113 et suivantes; E. Pottier, *ouv. cité*, p. 42, 230.

2. *Olympia, Die Bildwerke in Stein und Thon*, pl. III, 4. Cf. la tête de Héra, *ibid.*, pl. VII, 1, et les groupes d'acrotères du Trésor des Métapontins, *ibid.*, pl. VIII, 1-2. Sur les œuvres plastiques des céramistes, cf. Pottier, *Mon. Piot*, VI, 1900, p. 133 et suivantes.

3. Furtwaengler, *Collection Sabouroff*, pl. XLI.

4. Pline, XXXV, 155. Cf. Milchhoefer, *Arch. Studien H. Brunn dargebracht*, p. 50.

5. Première salle, n° 110; *Führer durch das Antiquarium*, p. 19. La même salle renferme un buste de Jupiter en terre cuite (n° 259), provenant d'une statue qui appartenait peut-être au fronton d'un temple étrusque.

6. Martha, *L'art étrusque*, p. 325-328.

duit un véritable mouvement de dilettantisme qui met à la mode les œuvres d'art modelées en terre, et qui fait songer à la vogue dont jouissent, au xviii^e siècle, les terres cuites de Caffieri ou de Clodion. Le chapitre de Pline sur les *plastai* est fort instructif à cet égard¹, et les statues de terre cuite trouvées à Pompéi ou à Rome nous en apportent le commentaire².

On ne s'étonnera pas de voir, au début de l'Empire, un artiste de Smyrne exécuter en terre cuite un buste funéraire. L'auteur du buste de Bruxelles travaillait dans une région où les coroplastes de l'époque hellénistique avaient déjà manifesté leur ambition de se rapprocher des sculpteurs pour les proportions de leurs œuvres³. Certains bustes de Myrina forment la transition entre la simple statuette et les figures exécutées grandeur nature⁴. Les modeleurs d'Asie Mineure sont donc très préparés à suivre l'exemple que donnent leurs confrères d'Italie et à s'engager dans la même voie; leurs préoccupations sont les mêmes. Ce n'est peut-être pas le moindre intérêt du monument qui nous occupe que de nous montrer la terre cuite revendiquant sa place dans un domaine jusque-là réservé à la sculpture en marbre, celui de la statuaire funéraire.

MAX. COLLIGNON.

1. Pline, *Nat. Hist.*, XXXV, 151-156.

2. Pour les statues de Pompéi, voir von Rohden, *Terracotten von Pompeji*, p. 18 et suivantes; Mau, *Pompeji*, p. 168. Pour les statues de ce genre trouvées à Rome, voir Pottier, *Les statuettes de terre cuite*, p. 230 (sculptures découvertes près de la Porta Latina). Cf. la tête en terre cuite de Zeus, au Fitzwilliam Museum de Cambridge (Furtwaengler, *Statuenkopieen*, p. 574), et la statue de Mén découverte à Carthage (Perrot, *Le Musée du Bardo*, extrait de la *Revue de l'art ancien et moderne*, p. 7).

3. Cf. Pottier, *Les statuettes de terre cuite*, p. 185.

4. Pottier et S. Reinach, *La Nécropole de Myrina*, pl. IX. M. Pottier me signale, parmi les terres cuites de Smyrne données au Louvre par M. Paul Gaudin, un pied en terre cuite de grandeur nature.

LA DANSE DES MORTS SUR UN CANTHARE ANTIQUE

Un amateur qui s'est fait connaître déjà du public français par de nombreuses et intelligentes libéralités, M. Paul Gaudin, a offert au Musée du Louvre divers fragments de vases recueillis au cours de ses voyages. De ces fragments, recollés et restaurés par les soins de notre chef d'atelier, nous avons vu sortir avec surprise et avec plaisir un très joli canthare de terre cuite émail-



Fig. 1. — Canthare en terre cuite (Musée du Louvre).

lée, qui prendra place parmi les plus intéressants spécimens de la poterie antique.

Le céramiste s'est sans aucun doute inspiré de la métallurgie. Il a copié un vase de métal, peut-être fait de deux métaux différents, car il a recherché une polychromie à deux tons, brun

foncé et jaune verdâtre très clair, qui semble destinée à rappeler l'opposition de deux matières colorées, par exemple le bronze et l'or. Ce qui confirmerait cette supposition, c'est que le ton sombre est donné aux éléments en quelque sorte accessoires du vase, comme le rebord et l'intérieur, les anses, le pied, tandis que le ton clair met en lumière la panse avec la scène en relief qui s'y déroule.

La structure des anses avec leurs attaches et leurs parties saillantes nettement découpées, les feuillages imprimés sur le pourtour de la base accusent encore le caractère métallique de l'œuvre. On admirera en particulier l'ingénieuse et pratique disposition des anses, la partie plate supérieure donnant place au pouce, tandis que l'index entre dans l'anneau placé en dessous et que la phalange du médium s'appuie sur le petit acrotère saillant qui lui est destiné. On constate une fois de plus que les formes belles, dans l'art industriel des anciens, dérivent nécessairement de l'utile. Je signalerai le même et intelligent arrangement dans les deux plus beaux vases du trésor de Boscoreale, qui ont été publiés par M. Héron de Villefosse¹, et qui ornent encore la collection de M. le baron Edmond de Rothschild : ce sont ceux qui représentent Auguste recevant la soumission des Barbares et le cortège consulaire de Tibère. Une disposition semblable ou analogue se retrouve sur d'autres vases de Boscoreale, l'Écuelle aux Amours (pl. 5 et 6), un vase à vin orné de rinceaux où se poursuivent des animaux (pl. 9 et 10), l'écuelle décorée de branches d'olivier (pl. 17), les deux canthares à feuilles de platane (pl. 18). C'est donc un détail classique dans l'argenterie gréco-romaine.

On remarquera qu'à la cuisson les deux anses du vase d'argile ont, par leur poids même, subi une petite inclinaison et qu'elles ne sont plus exactement horizontales.

La partie la plus importante est la panse du vase et elle offre aussi des points de comparaison fort intéressants avec l'argen-

1. *Monuments Piot*, 1901, t. V, pl. 31 à 36.

terie de Boscoreale. Sur le pourtour sont modelés en faible relief sept squelettes dans des attitudes de danseurs. Un morceau de la panse a malheureusement disparu, emportant avec lui un des personnages ; mais les autres sont assez bien conservés pour que l'on juge de leur physionomie. La composition est répartie sans symétrie très exacte : trois squelettes de chaque côté du vase et un sous une des anses.

Sur la face A du vase (voy. la figure, p. 12) un des squelettes danse, tourné à gauche, tenant un thyrses dans sa main gauche et levant la tête dans une attitude qui imite visiblement la célèbre Ménade de Scopas. Un autre s'avance vers la droite, un peu penché en avant et s'appuyant sur son thyrses (les jambes ont disparu dans une cassure) ; il fait face à un squelette qui exécute une sorte de gigue, les mains basses, tout le torse tourné de trois quarts et faisant saillir l'ossature, la tête de mort penchée sur l'épaule gauche ; on aperçoit dans sa main droite la hampe très faiblement indiquée d'un thyrses. Derrière celui-là et en partie caché sous l'anse, un quatrième se penche, les mains avancées (sans doute appuyé sur un thyrses qui a disparu dans une cassure).

La face B du vase est plus endommagée et le personnage du centre a entièrement disparu (on n'aperçoit plus que les extrémités d'un coude et d'un pied ?). Mais, à gauche, on voit un squelette qui, le torse vu de face et la tête retournée vers la droite, élève de la main gauche une nébride dont la queue et les griffes pendent vers le sol ; à droite un dernier acteur, sans accessoire aucun, danse la tête retournée en arrière, un bras levé, l'autre main sur la hanche.

On voit combien toute la composition rappelle de près les deux vases célèbres du trésor de Boscoreale, les gobelets aux squelettes ¹. Le savant commentaire qu'en a donné M. de Villefosse me dispense d'entrer dans le détail des rapprochements à faire avec les textes et les monuments. Parmi ces derniers se trouvent déjà un certain nombre de vases d'argile : le vase

1. H. de Villefosse, *ibid.*, p. 223 à 245, pl. 7 et 8.

trouvé à Heudebouville dans le département de l'Eure, conservé aujourd'hui au Musée d'Orléans. Les fragments recueillis à Arezzo sont les plus connus; ils ont été commentés avec goût par M^{me} la comtesse Lovatelli¹ et rapprochés par elle des gobelets de Boscoreale. Je n'ai donc pas non plus à y insister.

Ce qui me paraît plus digne d'être mis en lumière, c'est l'attitude même que l'auteur du vase donné par M. Gaudin a prêtée à ces squelettes. Ce sont des danseurs et des Bacchants. Ce n'est pas la première fois que l'on constate les origines antiques de la Danse des morts, du *Totentanz*, si célèbre sur les monuments du moyen âge. Plusieurs bas-reliefs, des lampes de terre cuite et des pierres gravées² représentent des squelettes dansant. Mais, comme on l'a déjà remarqué³, le sentiment qui guidait les artistes païens était différent de celui des chrétiens, et c'est pourquoi tout d'abord l'art chrétien avait proscrit l'image des squelettes. Ces danses macabres n'étaient point faites pour amener dans l'âme des pensées austères et pour montrer la mort toujours prête à saisir les vivants. Si l'idée fondamentale était bien celle de la fragilité humaine, on engageait les convives grecs et romains à en tirer cette conclusion qu'il faut s'amuser le plus possible, pendant qu'on est sur la terre. L'élément bachique et orgiaque, qui est ici plus fortement marqué que partout ailleurs, précise cette signification.

Sur les gobelets de Boscoreale, il n'y a pas de danse à proprement parler, comme l'a fait observer M. de Villefosse dans sa monographie⁴. « On a prétendu, dit-il, que les reliefs de nos gobelets représentaient une danse de squelettes (*Totentanz*). L'expression est loin d'être juste; aucun détail ne donne le droit de s'arrêter à une pareille idée. Les acteurs principaux ne se

1. *Scritti vari*, Rome, 1898, p. 12 et suiv.

2. On en trouvera l'énumération, avec les indications bibliographiques, dans l'article de M. Hild, *Larvae*, du *Dictionnaire des Antiquités* de M. Saglio, t. V, p. 951.

3. Le Blant, *De quelques objets antiques représentant des squelettes*, dans les *Mélanges de l'École française de Rome*, 1887, p. 251 et suiv.

4. *Monuments Piot*, V, 1902, p. 240.

livrent pas à la danse, cela est évident; ils ont tous une tenue absolument irréprochable. Même les petits squelettes du second plan, qui animent la composition en jouant de la lyre, en battant des mains, ne peuvent être considérés comme des danseurs : ils ont des inclinaisons de hanches, des mouvements de tête en rapport avec le rythme de la musique; mais leurs pieds ne quittent pas la terre. »

Ce que M. de Villefosse dit des gobelets de Boscoreale pourrait s'appliquer aussi aux vases de terre cuite publiés par M^{me} la comtesse Lovatelli. Il faut donc mettre dans une catégorie spéciale et plus rare la représentation que nous publions. Non-seulement le pas de danse y est marqué, mais le modelleur a choisi les mouvements les plus violents et les plus déhanchés, ceux des Bacchants et des Bacchantes qui entouraient Dionysos. Mieux encore, il leur a donné les thyrses et les nébrides qui caractérisent les suivants de Bacchus; enfin, il a fait appel au souvenir d'une œuvre célèbre dans l'antiquité, la Bacchante de Scopas, pour exprimer le délire de l'ivresse.

On voit l'intérêt tout particulier qui s'attache à ce canthare de terre émaillée, d'une forme élégante, d'une si vive et pittoresque composition. Nous devons exprimer de nouveau toute notre reconnaissance à M. Paul Gaudin pour en avoir fait profiter nos collections nationales. Placé dans le musée qui possède déjà les gobelets de Boscoreale, ce joli vase les complète en montrant sous un autre jour la même pensée de l'art antique.

E. POTTIER.

LA VAISSELLE D'ARGENT

DU MUSÉE NATIONAL DE BELGRADE

Dès 1853, le Musée de Belgrade acquit quelques objets d'argent, entre autres le n° I (sans indication de provenance). Vers la même époque, il reçut le n° II comme provenant du district de Valjevo. Aucune indication n'a été fournie pour le n° IV. Les n°s III et V-XIII furent découverts ensuite en 1859 dans le district de Rudnik et remis au Musée en 1860. Les n°s XIV-XXIV font partie d'une trouvaille effectuée en 1899 à Viminacium (Kostolac), dans une niche faisant partie d'une fondation (?) Le lieu de la découverte, due à des paysans, n'a pas été exactement établi.

Jusqu'à présent, on ne s'est guère occupé que des inscriptions que portent ces objets d'argenterie, sans en étudier le style. Nous nous proposons ici de les rapprocher des objets analogues provenant de Bernay, Hildesheim et Boscoreale et d'en préciser ainsi la signification et la valeur pour l'histoire de l'art. Commençons par les décrire :

I (fig. 1-2). Coupe à deux anses, haute de 0^m,055, large de 0^m,115. La partie extérieure (*emblema*) est seule ornée. Le pied y est fixé à l'aide d'un rivet d'argent. La décoration repoussée comprend : 1° Dionysos avec thyrses et cratère sur un hippocampe à tête de panthère ; devant le Dionysos vole un Eros avec cymbales ; 2° Ariane avec thyrses et ciste, assise sur un hippocampe à tête de panthère devant lequel vole un Eros. La partie inférieure de l'*emblema* est ornée de vagues ; les anses affectent la forme d'ani-

1. Cf. Baumeister, t. I, p. 429 ; Saglio, t. I, p. 1205.

maux marins. L'inscription est publiée *Corp. inscr. lat.*, III, 6334 et *Suppl.*, 8278.

II (fig. 3). Deux patères fondues, hautes de 0^m,045, larges de 0,145; les anses horizontales ont 0^m,10 de long. Sur l'une des coupes est inscrit le poids PIIS =, VI (890, 46 gr.); sur l'autre PIIS = L, VI (= 903, 50 gr.). Dans leur état actuel, ces patères pèsent respectivement 448^{gr},5 et 448^{gr},4 ensemble 896^{gr},9. Le



Fig. 1 et 2. — Coupe d'argent (n° I).

bord de chaque patère est orné d'une tête de canard (?), qu'on trouve aussi à Boscoreale et ailleurs¹; il n'y a, en fait d'ornements, que des feuilles de lierre. Pour l'inscription, cf. *Corp. inscr. lat.*, III, 6330.

III (fig. 4). Patère fondue, avec anse horizontale, haute de 0^m,065, large à l'embouchure de 0,10, avec anse longue de

1. *Monum. Piot*, t. V, pl. 20, 23-25; *Arch. Anz.*, 1900, p. 179, etc.

0^m,12. Travail inachevé; les têtes de canards sont seulement



Fig. 5. — Patère d'argent.



Fig. 4. — Patère d'argent.



Fig. 3. — Patère d'argent.

indiquées. Les lettres sur l'anse sont incrustées d'or. Dans le

cercle concentrique extérieur au fond on lit le graffite inédit **VICTORIS**. Un autre graffite, sur le dessus de l'anse auprès des

lettres dorées, a été effacé au moyen de nombreuses lignes incisées dans tous les sens ; c'était peut-être le nom du possesseur. Pour les autres inscriptions, voir *Corpus*, III, 6332 *b*.



Fig. 6. — Plat d'argent.

l'anse a 0^m,09 de long. Têtes de canard (?) finement indiquées. Au dessous de l'anse, graffite **P I L**, c'est-à-dire *pondo libra semiuncia* (340^{gr},79) ; la patère pèse aujourd'hui 339 grammes. L'anse n'est ornée que sur les bords.

V (fig. 6). Patère plate, fondue, large de 0^m,225, haute de 0^m,03. Cercles concentriques des deux côtés du fond. Dans le cercle intérieur, inscription en lettres incrustées d'or : **EPONE**¹.

VI (fig. 7). Patère fondue, à anse horizontale ornée, haute de 0^m,05, large à l'embouchure de 0^m,11,



Fig. 7. — Patère d'argent.

1. *Corpus*, III, 6332 *a* ; S. Reinach, *Epona* (1895, p. 52, n° 119).

avec anse longue de 0^m,075. Cercles concentriques sur le fond, à l'extérieur. Au-dessus de l'anse, entre deux têtes de canards (il y en a d'autres à l'attache de l'anse), buste de femme assise sur un trône, tenant un petit cheval de la main gauche, un rameau de la droite. Au-dessous, un bouc tournant sa tête vers le rameau; le sol est indiqué par une ligne ondulée, au dessous de laquelle on voit une hache de sacrifice et un autel. La femme est vraisemblablement Epona; c'est un type nouveau.



Fig. 8. — Plat d'argent.

Cette patère, trouvée avec le n° 5, se rattache encore à celle-ci par sa décoration; l'une et l'autre proviennent peut-être d'un sanctuaire d'Epona.

VII (fig. 8). Grand plat rond, diamètre 0^m,425, orné de cercles concentriques. A l'intérieur du cercle central est une inscription. (*Corpus*, III, 6332 c.)



Fig. 9. — Plat d'argent.

VIII (fig. 9). Grand plat rond, diamètre 0^m,455, sans décoration, avec inscription. (*Corpus*, III, 6332 c.)

IX (fig. 10). Grand plat rond, diamètre 0^m,445, avec inscription. (*Corpus*, III, 6332 c.)

Les n^{os} VII, VIII, IX sont fondus et ne se distinguent que par la forme du rebord.

X (fig. 11). Plat ovale repoussé, diamètre 0^m,265 et 0^m,155; l'inscription est au milieu



Fig. 10. — Plat d'argent.



Fig. 11. — Plat d'argent.

du fond. (*Corpus*, III, 6332 d.)

XI (fig. 12-13). Deux patères rondes, diamètre 0^m,105. Cercles concentriques et inscription. (*Corpus*, III, 6332 e.)



Fig. 12 et 13. — Plats d'argent.

XII (fig. 14). *Simpulum* avec coupe de 0^m,085 de diamètre, manche de 0^m,23. A l'attache de l'anse sont gravées des volutes, des têtes de canards et trois carrés avec deux diagonales.



Fig. 14.
Cuiller d'argent.



Fig. 15. — Cuillers d'argent.

XIII (fig. 15). Onze cuillers, dont 7 identiques (environ 0^m,165 de long). Deux sont un peu plus longues (0^m,175) et ont des coupelles plus grandes ; deux autres ont des manches de types différents, dont l'un est orné de lignes croisées.

Parmi les pièces qui suivent, provenant de la trouvaille de Kostolac, il y a des patères et des vases à couvercle ; mais comme on ne sait pas avec certitude à quel vase correspond tel couvercle, nous commencerons par énumérer ceux-ci.

XIV. Couvercle, diamètre 0^m,148, avec ombilic haut de 0^m,015 ; l'ombilic porte, sur sa surface intérieure, le graffite IV.

XV. Analogue au précédent ; graffite N.

XVI (fig. 16). Analogue; graffite *Matrona* sur le fond de l'ombilic.

XVII. Analogue au précédent; graffite **M** au milieu du fond.



Fig. 16. — Plat d'argent.

XVIII (fig. 17, avec un couvercle). Vase haut de 0^m,12; largeur à l'embouchure, 0^m,155; largeur du pied, 0^m,07. Sur l'embouchure est ménagé un retrait pour donner passage au couvercle. Sur le pied, inscription **MATRO** en lettres onciales et *MATRONA* en cursive.

XIX. Comme le n° 18; inscription cursive illisible sur le pied.

XX. Coupe analogue à XVIII et XIX, mais plus grande. Haut. 0^m,13; largeur de l'embouchure 0^m,17, du pied 0^m,08. Pas de couvercle. A l'intérieur du pied, le graffite *MATRONA*.

XXI. Analogue à XVIII et XIX. Graffites à l'intérieur du pied, **TVR** et **NA**.

XXII. Analogue à XXI, mêmes inscriptions.

Ces patères à pied doivent être rapprochées de celle qui figure

sur l'anse d'un vase d'argent découvert en Hongrie¹ au dessous d'une tête de Dionysos (2^e moitié du III^e siècle ap. J.-C.)

XXIII (fig. 18). Étui en argent haut de 0^m,39, de 0^m,065 de diamètre, peut-être destiné à conserver des manuscrits ou de petits ustensiles. La décoration est énigmatique. Elle comprend 49 médaillons clypéiformes, sur 7 rangs, avec ornements ani-



Fig. 17.
Vase d'argent avec couvercle.



Fig. 18.
Étui en argent.

maux et végétaux. Plusieurs des motifs employés se retrouvent sur des monnaies et des gemmes; le récipient semble fabriqué à l'imitation d'un objet plus précieux, dont la surface était ornée de pierres gravées². Sur le fond, graffite TVR et trace de lettres illisibles.

1. Hampel, *Goldfund von Nagy-Szent Miklós*, p. 153, fig. 73; cf. H. Willers, *Röm. Bronzeimer*, p. 166.

2. Cf. Babelon, *ap. Saglio, Dict.*, II, 2, p. 1486. On pourrait émettre la même hypothèse au sujet de la patère de Rennes (*Dict.*, I, 2, p. 802, fig. 972), qui est ornée de médaillons analogues, et dont la date se rapproche de celle de notre objet.

L'étui comme les décorations mêmes a été fondu sous la forme d'une plaque et amené ensuite à la forme cylindrique; les traces de soudure sont encore visibles.

XXIV (fig. 19). Deux patères avec pied et large rebord. Haut. 0^m,072; largeur avec les rebords 0^m,16 (sans les rebords, 0^m,09). A l'intérieur de chaque patère est un masque de Ménéade; sur les rebords, animaux courant, masques de Ménéades et de Satyres



Fig. 19. — Patère d'argent.

(avec quelques différences) et arbres indiquant un paysage. Même technique que le n° XXIII.

Passons maintenant aux objets qui ont été découverts en 1901 à Nisch (*Naissus*); sur cinq patères qui constituaient la trouvaille, notre Musée n'a pu obtenir que les deux suivantes.

XXV (fig. 20). Deux patères. Diamètre 0^m,17, et 0^m,165; haut. 0^m,045 et 0^m,04. Elles sont repoussées, mais les lignes de l'inscription sont gravées à la roue : LICINI AVGVSTE SEMPER VINCAS. Entre le S de VINCAS et le L de LICINI, inscription circulaire estampée sur deux lignes, analogue aux contremarques

des monnaies ^{NA} c'est-à-dire NAISSVS. Au milieu du fond, _{ISS}

couronne de deux rameaux d'olivier avec l'inscription SIC X.
SIC XX.



Fig. 20. — Patère d'argent.



Fig. 21. — Patère d'argent.

Les caractères, imprimés sur le métal mou, sont visibles des deux côtés.

Une patère de la même trouvaille, appartenant à M. Ignaz Weifert, à Pancsova, a été publiée par M. Hampel ; ce savant fait erreur en disant que l'inscription est gravée ; le rendu inégal des lettres prouve que toutes les inscriptions de ces coupes sont estampées.

L'empereur Licinius père appartient au premier quart du IV^e siècle ap. J.-C. Il y a là une indication chronologique importante pour l'histoire de la toreutique romaine.

* *

Les n^{os} V et VI nous autorisent à reconnaître, dans les inscriptions n^{os} XVI, XVII, XVIII, XIX et XX, la déesse *Matrona* (comparez *Epona*), dont le culte est attesté pour la première fois dans nos régions¹. L'inscription TVR sur les autres pièces de la trouvaille de Kostolac est peut-être celle du possesseur *Turus*, nom très répandu dans l'ancienne Dalmatie².

D'après le style, l'ensemble de notre vaisselle d'argent se répartit en deux groupes, dont le premier comprend seulement les n^{os} I et II. Ce groupe est le plus ancien et remonte au I^{er} siècle ap. J.-C. On pourrait, à en juger par l'inscription, considérer le n^o I comme beaucoup plus tardif, mais cette inscription est gravée sur le pied qui, fixé à l'*emblema* par un rivet, peut être une addition postérieure ; le style de l'*emblema* est bien celui du Haut-Empire, en particulier de la première moitié du I^{er} siècle.

Vers la même époque, plus tôt peut-être, furent fabriqués les vases n^o II, qui ont en commun, avec les vases de Hildesheim, de Boscoreale et de Bernay, des têtes d'oiseaux gravées seulement en contour, alors que dans les vases du second groupe les plumes mêmes sont indiquées sur les têtes. D'après les photographies, un seul des vases de Boscoreale offre une tête d'oiseau analogue à celles que nous constatons dans le second groupe³.

Le second groupe comprend peu de vases décorés. Le n^o VI se

1. Cf. Ihm, in Roscher's *Lexicon*, art. *Matrona*, p. 2479.

2. Sticotti, *Arch. Epigr.-Mittheil.*, t. XVI, p. 36 ; cf. *Corp. inscr. lat.*, III, 2250, 2566.

3. *Monuments Piot*, t. V, pl. XX ; cf. pl. XXIII, 3.

distingue également des autres par la technique, en ce que les décorations de l'anse ne sont ni fondues, ni repoussées, mais gravées¹. La représentation très grossière de la déesse rappelle les produits du III^e et du IV^e siècle; elle est vue de face comme sur le relief d'une base de colonne du Forum qui date de 303-4 ap. J.-C.². Le traitement des cheveux de la déesse et des poils de l'animal indique cependant une époque un peu plus haute, mais qui n'est pas antérieure à la première moitié du III^e siècle.

Sur le coffret et sur les patères, les parties des corps des animaux qui sont sur un plan plus éloigné ne sont pas exécutées en un relief plus plat, mais seulement gravées³. Nous trouvons le même procédé sur d'autres reliefs de la même époque, par exemple la base déjà citée du Forum, quelques pierres tombales et un sarcophage de Kostolac (Musée de Belgrade).

Les animaux qui se poursuivent et s'entredévorent sur les bords des patères se retrouvent presque identiques sur les stèles funéraires de la même époque. La forme des vases XVIII-XXII indique aussi une époque tardive. Le grand vase conique de Hildesheim⁴ marque comme le passage entre ceux de Bernay, Boscoreale et Hildesheim, d'une part, et, de l'autre, un vase de Kostolac. Cela ressort d'abord de la technique, caractérisée par la ciselure qui donne l'aspect du repoussé aux décorations fondues (n^o XXIII, XXIV; grand vase d'Hildesheim)⁵. Toutefois, nos vases sont notablement postérieurs au grand cornet de Hildesheim⁶.

1. Cf. ce que dit M. Willers, *Die römischen Bronzeimer*, p. 146, et la pl. IX de cet ouvrage.

2. A. Riegl, *Die spätrömische Kunstindustrie*, Vienne, 1901, p. 75, 81-2, fig. 18-19.

3. Cf. Willers, *op. laud.*, p. 150; A. Riegl, *op. laud.*, p. 83; Hübner, *Jahrb. des Inst.*, III, p. 11, note.

4. Winter, *Archäol. Anz.*, 1897, p. 121, fig. 5.

5. Cf. Winter, *ibid.*, p. 121.

6. Le vase de Dorogoi (*Antiq. du Bosphore*, éd. Reinach, pl. XL-XLII, p. 92) serait, si l'on peut en juger d'après la gravure, intermédiaire entre le cornet de Hildesheim et les vases de Kostolac. Aussi semble-t-il qu'il faille placer le vase de Dorogoi au III^e siècle, et non pas, avec Willers et Brunn, au IV^e.

Le traitement des cheveux des Ménades et des Satyres (n° XXIV) ne permet pas de remonter au delà du II^e siècle ; mais celui des plumes, des écailles et des cheveux dans les autres décorations interdit de songer à une date aussi ancienne. Le même traitement des cheveux se montre sur les monnaies depuis Alexandre Sévère (222 ap. J.-C.) et se poursuit jusqu'à Constantin¹. A la même époque, on applique le même travail aux plumes des oiseaux et aux écailles des poissons. Il paraît aussi sur les pierres gravées du III^e siècle² ; on peut même le constater sur les portraits d'Elagabal³, où il se montre avant d'être adopté par les graveurs de monnaies. Les cheveux traités comme ceux des masques de Ménades se trouvent sur les monnaies et les gemmes aux effigies de Julia Maesa, de Soaemias, etc. ⁴.

Sur le célèbre saphir de la chasse au sanglier de Constantin⁵, on voit un sanglier tout à fait semblable à ceux de notre coffret et d'une des coupes. Cette gemme paraît fournir, pour notre vaisselle de Kostolac, le *terminus ante quem*, de même que le *terminus post quem* et donné par les monnaies et les gemmes d'Elagabal et d'Alexandre Sévère.

En conséquence, le second groupe de notre vaisselle doit être attribué au III^e siècle et l'on peut proposer l'an 250 comme date approximative des n° XIV-XXIV. Cette date est encore confirmée par la mauvaise qualité et la composition de l'argent, identiques à celles des monnaies d'argent de ce temps-là.

La vaisselle de Belgrade, la patère d'or de Rennes et le cornet d'Hildesheim constituent une série qui permet de suivre l'histoire de la toreutique romaine depuis le I^{er} siècle jusqu'au début du IV^e. Elle nous éclaire, en particulier, sur le style du III^e siècle et sur les importantes modifications que l'art industriel de l'antiquité a subies à cette époque.

D^r MILOJE M. VASSITS.

1. Riegl, *op. laud.*, p. 71.

2. Furtwaengler, *Die antiken Gemmen*, t. III, p. 60.

3. *Ibid.*, t. I, pl. XLVIII, 22, 23, 25.

4. *Ibid.*, t. I, pl. XLVIII, 27.

5. *Ibid.*, t. III, p. 364, fig. 198.

ADDITION. — Mon attention a été appelée sur une patère en argent de Vienne, dont je dois une photographie à M. le Dr R. von Schneider ; M. le Dr Otto Egger a bien voulu me renseigner sur les publications dont elle a été l'objet (haut. 0^m,06; diam. sup., 0^m,18)¹.

Bien que différente des nôtres par la forme, cette patère doit être rapprochée d'une patère d'argent de notre Musée, avec laquelle elle a en commun la couronne de perles sur le rebord (fig. 21).

Les têtes figurées sur le rebord représentent, comme l'a déjà vu Arneth, celles d'Apollon (avec lyre), de Diane (avec carquois), d'Héraklès (avec massue), de Cybèle ou de Rhéa (avec *tympanon*)². Je ne suis pas d'accord avec M. Willers, qui voit dans la tête avec lyre celle d'une Muse et dans la tête avec carquois celle d'Apollon³. Il explique de même les masques sur la frise du seau d'Heddernheim⁴, celui près duquel sont un arc et une flèche étant, à ses yeux, le masque d'Apollon. Pour lui, tous ces masques représentent les masques juvéniles de la tragédie. Mais si nous comparons la frise du seau avec la patère de Vienne, nous reconnaitrons sans peine que le masque avec cithare est celui d'Apollon, celui avec carquois et arc le masque de Diane.

Plus encore par l'identité de technique que par cette analogie, les frises des seaux se rattachent étroitement aux vases cités de Vienne et de Belgrade ; je ne puis donc accorder à M. Willers que les frises des seaux forment un groupe spécial et proviennent d'un même atelier⁵.

Les patères de Vienne et de Belgrade sont étroitement apparentées ; il n'est pas inutile de le constater, en présence des soupçons qui se sont déjà élevés touchant l'authenticité de la patère

1. Vienne, Musée des Antiques, salle XIV, vitr. 3, n° 31. Arneth, *Gold-und Silbermonumente*, S. IV, G, n° 14, p. 61 ; Willers, *op. laud.*, p. 166.

2. Cette tête est dite à tort « Omphale » dans le *Katalog* de Sacken et Kenner (1866, p. 331, 5).

3. Willers, *op. laud.*, p. 166.

4. *Ibid.*, p. 165.

5. *Ibid.*, p. 167.

de Vienne. M. le D^r Egger y voyait la copie moderne, peut-être un moulage, d'un original antique; j'ai appelé son attention sur la technique concordante des patères de Belgrade et me suis assuré qu'il était sensible à cet argument. En réalité, les objets de cette classe sont peu étudiés, ce qui explique les soupçons qu'ils éveillent la première fois qu'on les regarde de près.

Il existe un lien indéniable entre la décoration du cornet de Hildesheim, du vase de Dorogoï, de nos nos VI, XXIII, XXIV, de la patère de Vienne et des seaux de bronze romains¹. Il est vrai que les tours paraissent seulement sur les frises des seaux; mais on les retrouve sur la patère sigillée, qui est elle-même apparentée de près aux vases d'argent².

M. Willers exclut de l'aire géographique des seaux de bronze l'Angleterre, l'Espagne, la Suisse, l'Italie, l'Autriche-Hongrie et la Serbie. Toutefois, dans les magasins du Musée de Belgrade, j'ai trouvé un seau de bronze fort écrasé, qui provient de Semlin sur le Danube³. Un autre, découvert au commencement de 1901 dans le district de Kragujevac, a été envoyé au Musée⁴. Ces deux seaux sont fondus, mais ne présentent pas de frises.

A mon avis, on ne peut admettre pour tous les seaux de bronze, comme le veut M. Willers, une provenance unique, qui serait gauloise. D'autre part, je suis absolument d'accord avec ce savant archéologue lorsqu'il assigne aux seaux en question, si proches parents de notre vaisselle d'argent, la même date que d'autres considérations nous ont conduit à leur attribuer.

M. VASSITS⁵.

1. Willers, *op. laud.*, pl. V-X.

2. Willers, p. 167. Le fait que la tour figurée sur une coupe de terre sigillée affecte un type différent n'a pas l'importance que lui attribue M. Willers.

3. Forme analogue à celle du seau de Bargfeld (Willers, p. 108, fig. 43).

4. Type de Hettlingen, mais sans attaches et avec un cercle de fer entourant l'embouchure (cf. Willers, p. 132, fig. 57).

5. Résumé, d'après le manuscrit de l'auteur, par S. Reinach.

UNE HYPOTHÈSE SUR L'APHRODITE DE MÉDICIS

La publication, par M. S. Reinach, de l'Album de Pierre Jacques a remis à l'ordre du jour l'Aphrodite de Médicis, la question des restaurations qu'elles a subies, celle de l'inscription de la base, enfin l'histoire encore si obscure de cette statue célèbre¹. Je profite de cette occasion pour soumettre aux lecteurs de la *Revue* quelques idées nouvelles sur le caractère artistique de l'Aphrodite florentine et l'école à laquelle il convient de l'attribuer. Tout le monde est d'accord, et je suis d'accord avec tout le monde, pour y reconnaître une dérivée de l'Aphrodite de Cnide, dérivée au moins aussi populaire que l'original, puisque M. Bernoulli, il y a trente ans, pouvait déjà en énumérer 66 répliques. Mais qui est l'auteur du prototype de ces répliques? Pour M. Furtwaengler², ce sont les fils de Praxitèle, Céphisodote et Timarque; M. Klein³ a également songé à Céphisodote. M. Collignon, toujours prudent, observe à ce sujet: « C'est là une hypothèse qu'il est impossible de contrôler⁴ ».

Il n'est pas douteux que l'Aphrodite de Médicis ne marque une étape ultérieure dans la voie que jalonne avec éclat l'Aphrodite de Cnide. Laissons ici le développement du motif pour rester sur le terrain de la plastique. Le progrès ou, du moins, l'évolution se manifeste dans les éléments que voici: 1° Il y a changement dans la pondération, dans le mouvement des bras, changement qui se reflète dans les lignes enveloppantes de la figure; 2° Il y a une modification dans le type de la tête. — Dans la Cnidienne, le poids du corps porte exclusivement sur la jambe droite; la jambe

1. Voir l'article de M. S. Reinach dans les *Mélanges Perrot* (Paris, 1903).

2. Furtwaengler, *Meisterwerke*, p. 643.

3. Klein, *Praxiteles*, p. 276; *Praxitelische Studien*, p. 32.

4. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, t. II, p. 641.

gauche est simplement posée, l'épaule droite est abaissée et toute la partie supérieure du corps est très légèrement infléchie vers le devant. La tête se retourne doucement du côté de la jambe qui porte. Ainsi, le trait caractéristique de l'attitude est l'inclinaison de la figure vers la *droite*. Considérons maintenant la Vénus de la Tribune. La tendance dont il vient d'être question n'y a laissé aucune trace; en revanche, ce qui domine, c'est l'inclinaison du corps en avant; le pied et le mollet forment un angle aigu, alors que, dans la Cnidiennne, cet angle est presque droit. De là résulte non seulement une impression d'aisance, de légèreté, mais celle d'un mouvement vers le spectateur; la déesse n'est plus reléguée dans un lointain intangible, mais elle paraît s'approcher de nous. Il y a là sans doute un des éléments qui, tant dans l'antiquité que de nos jours, ont contribué à l'immense popularité de cette statue. L'expression de la déesse qui s'approche et qui, par suite, semble vivante, s'accuse encore par le mouvement prononcé de la tête, qui se montre presque de profil.

L'Aphrodite de Médicis a déposé le vêtement que tenait encore la Cnidiennne. De sa main libre elle couvre sa nudité, tandis que l'autre main protège sa poitrine. Non seulement le mouvement des bras n'est pas le même que dans la Cnidiennne, mais il y a inversion des rôles et il en résulte que la ligne d'ensemble est entièrement refermée sur elle-même, qu'elle détermine, pour ainsi dire, un ovale parfait.

Si, parmi les œuvres des successeurs de Praxitèle, nous cherchons des analogies à cette pondération, à cette attitude indécise, associée à une forte inclinaison du corps vers le devant, nous ne trouverons ces caractères que dans les productions d'un seul artiste, qui en offrent d'ailleurs des exemples accomplis — je veux parler de Lysippe. L'attitude de l'Apoxyomène est aussi semblable à celle de l'Aphrodite de Médicis que le permet la différence profonde des sujets traités — ici un athlète, là une déesse. Toute personne qui considérera ces deux figures de profil sera immédiatement frappée de leur analogie. Mais il y a plus encore. M. Em. Lœwy a finement reconnu qu'un caractère commun

des créations de Lysippe est que le plein développement de la poitrine est comme entravé par le bras passé en travers. Cela s'observe tant dans l'Apoxyomène que dans l'Eros bandant son arc et dans l'Alexandre de Munich. Or, ce caractère établit un lien étroit entre l'Aphrodite de Médicis et ces trois œuvres sûrement lysippéennes; de plus, elles ont en commun l'attitude élastique et la forte inclinaison en avant du corps.

Ainsi, les traits distinctifs de la statue de Florence font songer au maître de Sicyone, alors que la longue série des répliques oblige d'admettre qu'elle reproduit une œuvre d'un artiste célèbre. L'analyse du type du visage va confirmer et préciser encore notre impression.

Assurément, il ne peut être question de comparer le visage de l'Apoxyomène à celui de l'Aphrodite; mais, si notre hypothèse est vraisemblable, il faut que l'on puisse signaler entre eux quelques éléments communs. Or, le premier de ces éléments, c'est ce qu'on pourrait appeler, sans vouloir en faire un reproche à l'artiste, le caractère inquiet de la chevelure. Chez l'Apoxyomène, c'est une masse de boucles d'épaisseur inégale, qui se croisent, couvrent le crâne, descendent irrégulièrement sur le front et en marquent la limite supérieure. Tout en haut du crâne, une boucle s'élève presque verticalement. Considérons maintenant, sinon l'Aphrodite de Médicis — le fait que la tête a été très retouchée ressort des dessins de Pierre Jacques — du moins la bonne réplique conservée à Dresde¹. Alors que la tête de la Cnidienne est couverte de bandeaux presque unis, traversés de lignes parallèles et légèrement ondulées, la chevelure de l'Aphrodite de Dresde est modelée par de profonds sillons, les tresses isolées sont fortement ondulées et, tout en haut du crâne, exactement comme dans l'Apoxyomène, surgit une boucle qui couronne et domine le tout. La tête de la collection Leconfield, où M. Furtwaengler reconnaît une œuvre originale de Praxitèle²,

1. Clarac, 332, 5, R.

2. Furtwaengler, *Meisterwerke*, p. 640; Klein, *Praxiteles*, p. 278; Amelung, *Führer*, p. 47.

marque comme une étape à mi-chemin entre la Cnidienne et la Médicéenne. Examinons maintenant la partie inférieure du visage. L'Apoxyomène, non moins que le Hagias de Delphes, est caractérisé par un menton non pas gros, mais énergique, avec un large méplat sur le devant. Le même trait s'observe dans l'Aphrodite de Médicis, accompagné du même renforcement très marqué entre le menton et la lèvre inférieure.

M. S. Reinach a montré que la « Grande Herculanaise » de Dresde appartient au cercle de Lysippe¹; son opinion a été adoptée par M. Sieveking². Il suffit, croyons nous, de rapprocher la Grande Herculanaise, l'Aphrodite de Dresde et celle de Florence pour en reconnaître les caractères communs, notamment dans le traitement des joues et du menton.

Il me semble que mon hypothèse trouve une confirmation singulièrement opportune dans un passage du troisième *Commentaire* de Lorenzo Ghiberti, passage que je reproduis dans le texte original³:

Una ancora simile a queste due fu trovata nella città di Siena; della quale ne feciono grandissima festa, e dagl' intendenti fu tenuta maravigliosa opera e nella basi era scritto il nome del maestro el quale era Lisippo, eccellentissimo maestro; el nome suo fu Lisippo; et aveva in sulla gamba, in sulla quale ella si posava, uno delfino. — Questa non vidi se non disegnata di mano di uno grandissimo pittore della città di Siena, il quale ebbe nome Ambruogio Lorenzetti; la quale teneva con grandissima diligenza uno frate antichissimo, del Ordine de frati di Certosa. — El frate fu orefice (et ancora el padre) chiamato per nome frate Jacopo, e fu designatore, e forte si diletta del arte della scultura. — E cominciommi a narrare, come essa statua fu trovata facendo uno fundamento ove sono le case de' Malavolti. — Come tutti gli intendenti e dotti dell'arte della scultura e orefici e pittori corsoro a vedere questa statua di tanta maraviglia e di tanta arte, ciascuno la lodava mirabilmente; e' grandi pittori che erano in quello tempo in Siena a ciascuno pareva grandissima perfezione fosse in essa. — E con molto onore la collocarono in su la loro Fonte, come cosa molta egregia. — Tutti concorsono a porla con grandissima

1. S. Reinach, *Revue archéol.*, 1900, II, p. 380 et suiv.

2. Arndt-Amelung, *E. V. K.*, série V, p. 38.

3. *Bull. dell' Instit.*, 1837, p. 69; Lœwy, *Inschriften griech. Künstler*, no 476.

festa et onore e muroronla magnificamente sopra essa fonte; la quale in detto luogo poco regnò in su essa. Avendo la terra moltissime avversità di guerra con Fiorentini et essendo nel consiglio ragunati el fiore de' loro cittadini, si levò uno cittadino e parlò sopra a questa statua in questo tenore : Signori cittadini, avendo considerato, che, da poi noi troviamo questa statua, sempre siamo arrivati male; considerato quanto la idolatria è proibita alla nostra fede; doviamo credere tutte le avversità che noi abbiamo, Iddio ce le manda per li nostri errori. E veggiamlo per effeto; chè, da poi noi onoriamo detta statua, sempre siamo iti di male in peggio. — Certo mi rendo, che per insino noi la terremo in sul nostro terreno, sempre arriveremo male. Son uno dei quelli consiglieri essa si ponesse giù, e tutta si lacerasse e spezzassesì, e mandassesì a seppellire in sul terreno de' Fiorentini. — Tutti d'accordo rafformarono el detto del loro cittadino; e così missono in esecuzione, e fu seppellita in sul nostro terreno.

Ainsi, d'après ce texte, on découvrit sur le territoire de Sienne une statue dont la base portait la signature de Lysippe. Du côté de la jambe d'appui il y avait un dauphin. La date de la trouvaille est antérieure à 1348, année de la mort d'Ambrogio Lorenzetti. Malheureusement, la description mentionne seulement le dauphin et M. Lange¹ a pu croire qu'elle s'appliquait à une réplique du Poseidon Isthmios de Lysippe². Mais comment justifier alors la sainte colère qui s'alluma dans la foule et fut cause de la destruction de la statue? Une nudité virile ne pouvait choquer à tel point les bons Siénois, tandis qu'on comprend, sans l'excuser, l'irritation de dévots du moyen âge en présence d'une nudité quelque peu provocante comme est l'Aphrodite du type Médicis. J'ajoute qu'une des deux autres statues, mentionnées dans les premières lignes du passage, est décrite ainsi : *Un ermafrodito di grandezza duna fanciulla danni 13*. Or, il est dit que la statue détruite était analogue, *simile a questa*. S'il s'agissait d'un Poseidon, le rapprochement eût été impossible et absurde, tandis qu'il s'explique à merveille si la statue était une réplique de l'Aphrodite de Médicis, qui est plus petite que

1. K. Lange, *Der Motiv des aufgestützten Fusses*, p. 47.

2. Lucien, *Jup. Trug.*, IX; Overbeck, *Schriftquellen*, 1457.

nature¹. Enfin, antérieurement à 1348, il n'est pas possible d'admettre qu'une signature d'artiste ait été falsifiée ; donc, celle de Lysippe datait de l'antiquité, ce qui ne veut pas dire qu'elle fût celle du maître lui-même ; il est bien plus probable que la copie romaine portait le nom de l'artiste auquel était dû l'original, comme on l'a déjà maintes fois constaté sur des statues découvertes en Italie.

D^r ARTHUR MAHLER².

Prague, septembre 1902.

1. Hauteur totale : 1^m,480.

2. Traduit, sur le manuscrit de l'auteur, par S. Reinach.

LA RÉPLIQUE DE LA VÉNUS D'ARLES

DU MUSÉE DU LOUVRE

L'*Album* de Pierre Jacques de Reims, reproduit en facsimile par M. S. Reinach, n'a pas tardé à prouver son utilité. M. Mahler, de passage à Paris, a aussitôt reconnu dans l'*Album*¹ une statue conservée au Louvre même² : une Vénus du type de la Vénus d'Arles, sur l'origine de laquelle aucun des catalogues ne contenait d'informations³.

Dès maintenant, signalons encore le grand bas-relief votif à Esculape et à Hygie consacré par C. Pupius Firminus : non pas dessiné par Pierre Jacques⁴, mais mentionné par Aldroandi chez *Mons. Gio. Battista Galletti, mastro di casa du Pape Jules III à l'Orso*⁵. M. S. Reinach, dans la traduction des *Statue antiche* dont il a fait précéder sa publication de Pierre Jacques, l'indique à tort comme disparu⁶. Il se trouve, en réalité, dans la salle du Tibre, placé, par une combinaison architecturale de Percier et Fontaine, au sommet de l'arcade qui décore le fond de la salle⁷. L'inscription, il est vrai, est aujourd'hui presque complètement effacée et le *Corpus* se tait sur le sort du bas-relief⁸; mais

1. Pl. 11 bis.
2. *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 437.
3. *Revue archéologique*, 1902, I, p. 301-303, pl. XII.
4. Il figure, en revanche, dans un recueil de dessins de Dupérac daté de 1575, conservé au Louvre.
5. Éd. de 1572, p. 186.
6. P. 46, note 1.
7. *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 602.
8. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. VI, n° 546.

M. Fröhner déjà avait fait l'identification qui a échappé à M. Reinach¹.

Il ne me semble pas toutefois que les observations de M. Mahler sur la Vénus puissent être toutes acceptées, ni sans restrictions.

La réplique de la Vénus d'Arles du Louvre, dont la parenté avec la célèbre statue a depuis longtemps été signalée² et qui, pour cette raison, a pris place il y a quelques années, en pendant avec elle, dans la *spina* de la salle de la Pallas de Velletri, est bien la statue que Pierre Jacques a copiée dans la collection Cesi : sur ce premier point, la concordance se vérifie par trop de particularités, disposition identique de la draperie, cassures, bracelet, pour ne pas entraîner la conviction, qui est celle de M. Mahler, que les deux statues n'en font qu'une.

Il est encore vraisemblable, si l'on veut, il n'est déjà plus aussi certain que la tête qui surmontait cette statue dans la collection Cesi et qui aujourd'hui a fait place à une tête toute différente se retrouve de son côté au Louvre, sur une autre statue dite Junon ou plus généralement Providence³. La tête placée sur la statue de la Providence présente sans doute la plus grande ressemblance avec le dessin ; mais nous n'avons plus ici le supplément de preuve en quelque sorte extrinsèque qui résultait, pour le corps de la Vénus, de la similitude des parties manquantes. L'existence de deux têtes antiques semblables n'est pas une impossibilité et l'on pourrait, par suite, supposer à la rigueur que Pierre Jacques ait dessiné un autre exemplaire.

Il faut, en effet, si l'on croit à une seule et même tête, rendre compte de son passage d'une statue à l'autre, non moins que de la substitution sur la Vénus de la tête qu'elle porte aujourd'hui ; et c'est ici que les explications de M. Mahler deviennent difficilement acceptables. Les choses selon lui se sont passées

1. *Notice de la sculpture antique*, n° 406.

2. *Description des antiques du Musée royal*, éd. de 1820, n° 379.

3. *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 485.

de la manière suivante : « La statue Cesi était le produit d'une restauration.... Pendant le transport en France ou plus tard la tête s'est détachée et l'on a oublié qu'elle avait appartenu à cette statue. Quand on se préoccupa de compléter à nouveau la réplique de l'Aphrodite d'Arles, on se servit à cet effet d'une autre tête, celle que ce torse supporte aujourd'hui. Cette tête n'était pas mal choisie.... Toutefois il est certain qu'elle n'a jamais appartenu au torse, ne fût-ce qu'à cause de sa direction divergente et de la nature différente du marbre¹ ».

Il y a à ce raisonnement diverses objections.

La Providence vient de l'ancienne salle des Antiques du Louvre². Sous ce nom était désigné un dépôt où, dans une partie de la salle actuelle des Caryatides, négligée lors des travaux effectués au Louvre sous Louis XIV et devenue sans destination jusqu'au jour où elle fut appropriée pour les séances publiques de l'Institut national, un certain nombre de monuments placés au hasard gisaient presque inabordables. La salle, après même la fondation du Musée du Louvre, eut son garde particulier, Pajou, et n'appartenait pas au Muséum, comme on disait alors. Les sculptures qui y étaient conservées ont donc fait partie de l'ancienne collection du Roi et presque toutes y étaient entrées depuis longtemps.

Il semble qu'il en soit tout autrement de la Vénus. M. Mahler écrit bien : « Il faut donc que l'Aphrodite de la collection Cesi soit entrée, à une époque que je ne puis déterminer, dans la collection royale de France³. » En fait, les plus anciens inventaires où figure la statue, ceux du premier Empire, n'indiquent

1. *Revue archéologique*, 1902, I, p. 302.

2. Le *Catalogue sommaire*, à la suite de M. Fröhner (*Notice de la sculpture antique*, n° 44), dit seulement « collection du Roi », mais la provenance de la salle des Antiques est formellement indiquée dans les inventaires, ainsi que dans le *Musée royal* de Robillard-Péronville et Laurent et dans la *Description des antiques* de Visconti et Clarac (n° 323). L'indication du *Musée des antiques* de Bouillon (t. I, pl. 60, p. 2), que la statue aurait été tirée du château de Richelieu, semble l'effet d'une confusion avec une autre Junon (*Catalogue sommaire*, n° 653).

3. *Revue archéologique*, 1902, I, p. 302.

nullement qu'elle vienne de la collection du Roi, de Versailles par exemple. Ils sont muets sur la provenance. Même silence dans le *Musée des antiques* de Bouillon, où la Vénus n'est insérée qu'au tome III¹. L'hypothèse la plus naturelle, par suite de ce silence, serait peut-être que la statue vint ou d'une saisie révolutionnaire, ou d'une des contributions forcées levées à Rome, par exemple sur les collections Albani et Braschi.

Il faudra donc supposer, si l'on veut suivre M. Mahler, que, dans la salle des Antiques, la Providence était sans tête et que ce n'est qu'après l'arrivée de la Vénus qu'elle aura été complétée. Visconti, sans doute, remarque que la tête est étrangère au corps et que ce n'est que par l'addition de cette tête, coiffée du diadème où il reconnaît la *stlengis*, que le sculpteur moderne a donné à la statue le caractère de Junon ou de Providence²; mais il ne dit pas que cette restauration fût de date récente.

Le problème relatif à la tête de la Providence mis à part, il me semble, d'ailleurs, contrairement à l'avis de M. Mahler, que la tête que porte la Vénus lui appartient. Des deux arguments sommairement allégués à l'encontre par M. Mahler, que la direction est divergente de celle du corps et que le marbre est de nature différente, l'un, exact, n'empêcherait pas l'appartenance; l'autre n'est pas vérifié. Le marbre, tout au contraire, présente les mêmes particularités et, à quelque réserve que l'on soit tenu en l'absence d'analyses chimiques qui seules pourraient peut-être trancher avec certitude des différends pour lesquels les archéologues restent sans compétence, il est légitime de le considérer comme identique. De plus, les bords opposés de la cassure, sur toute la moitié gauche du cou et en avant, se rajustent malgré leur irrégularité avec une exactitude parfaite. Enfin, ce n'est pas seulement par de longues mèches sur les épaules que la Vénus se distingue de la statue d'Arles, c'est aussi par la présence sur le dos d'une masse de cheveux tombante, divisée en

1. P. 8-9; pl. VI, 5.

2. *Opere varie*, t. IV, p. 241 et suivantes.

boucles symétriques : or, si dans cette partie de la chevelure il existe un morceau moderne en forme de coin, l'extrémité des boucles sur les épaules n'en correspond pas moins fort bien à l'amorce reconnaissable adhérente à la tête.

Il ne peut guère y avoir que deux explications de telles coïncidences. L'une est que la tête aurait été refaite en vue de la statue et serait moderne. « La tête est évidemment trop petite pour avoir appartenu au corps, lit-on dans le *Musée des Antiques de Bouillon*, et l'on peut même douter que cette tête soit antique¹. » Mais tel n'est pas l'avis de M. Fröhner, qui dans sa *Notice* écrit : « tête antique rapportée² ». De fait, il ne me semble pas que la tête soit moderne. Outre l'identité du marbre avec le corps, on peut alléguer en sa faveur qu'elle-même n'est pas intacte : sans parler du morceau de la chevelure en arrière, le nez, par exemple, en entier est refait. Si, au contraire, l'on admet, comme nous le croyons, l'antiquité de la tête, il faut en outre, par conséquence, regarder comme très probable qu'elle est bien celle de la statue. Il en résulterait encore que l'histoire de notre Vénus ne pourrait guère être reconstituée que comme il suit : découverte sans tête, état où la vit Aldroandi en 1550, restaurée ensuite, avant 1577, date extrême du séjour à Rome de Pierre Jacques, par l'addition d'une tête étrangère, elle aurait enfin, plus tard, retrouvé sa tête originelle, sans doute recueillie dans des fouilles subséquentes, et ce serait avec cette tête, celle qu'on lui voit aujourd'hui, qu'elle serait venue de Rome en France.

Étienne MICRON.

1. T. III, p. 9.

2. *Notice de la sculpture antique*, p. 183.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 18 JUILLET 1902

M. Salomon Reinach continue la lecture de son mémoire sur la mort d'Orphée.
— MM. Weil, Pottier et Bréal présentent quelques observations.

M. Bouché-Leclercq achève la lecture de son mémoire sur l'origine du culte de Sérapis. Le culte de Sérapis n'a été qu'une adaptation d'un culte memphite, celui d'Osiris-Apis, adaptation accomplie sous le règne et par la volonté de Ptolémée I^{er} Soter. Parmi les traditions, d'ailleurs discordantes, relatives à l'importation de la statue de Sérapis, il n'en est aucune qui mérite confiance. Celle qui fait venir la statue de Sinope est très probablement une invention du grammairien Apion, vulgarisée par Plutarque et Tacite. La statue, œuvre de Bryaxis, a dû être d'abord un Asklépios, introduit à Alexandrie par Ptolémée II Philadelphe.

SÉANCE DU 25 JUILLET 1902

M. Pottier communique une note sur un fragment de vase grec trouvé par M. de Morgan dans les fouilles de Suse. On peut le reconstituer assez exactement, en le comparant à un très beau vase plastique du Musée Britannique qui représente un Sphinx. Le vase de Suse avait la forme d'un cheval, et entre les jambes de l'animal était peinte sur fond blanc une Amazone vaincue. La technique et le style permettent de le ranger parmi les vases fabriqués à Athènes même, dans la première moitié du v^e siècle. On peut supposer, d'après le sujet même, que cette œuvre industrielle a peut-être commémoré, comme d'autres monuments d'Athènes et de Delphes, sous une forme allégorique, la défaite des Perses à Marathon en 490, et que, prise lors du sac d'Athènes, en 480, par un soldat de Xerxès, elle aura été emportée à Suse.

M. Émile Mâle fait une communication relative à l'influence de la *Bible des pauvres* et du *Speculum humanæ salvationis* sur l'art du xv^e et du xiv^e siècle. Il montre que les artistes qui ont composé les cartons des tapisseries de la Chaise-Dieu et de celles de l'Histoire de la Vierge à la cathédrale de Reims ont copié tantôt l'un, tantôt l'autre de ces livres. Il fait remarquer aussi que les premiers imprimeurs français empruntent soit à la *Bible des pauvres*, soit au *Speculum* les figures symboliques qui ornent les marges de leurs livres d'Heures.

M. Salomon Reinach continue la lecture de son mémoire sur la mort d'Orphée.

SÉANCE DU 1^{er} AOUT 1902.

M. Barbier de Meynard offre à l'Académie, au nom de M. Huart, l'estampage d'une inscription turque provenant de la mosquée de Pékin, qui avait été confiée par M. Devéria à M. Huart.

M. Michel Bréal commente quelques mots grecs et latins. — MM. Weil, Reinach, Clermont-Ganneau, Bouché-Leclercq et Ph. Berger présentent diverses observations.

M. Salomon Reinach essaye d'établir, à l'aide de documents nouveaux, que la Vénus de Médicis est bien plus fortement restaurée qu'on ne le pensait. Un dessin d'un artiste français, daté de 1576, paraît prouver qu'à cette époque elle était privée des deux bras et des deux jambes et que le dauphin, aujourd'hui placé à gauche de la déesse, n'avait pas encore été sculpté. D'autre part, depuis cette époque, la tête de la Vénus a été l'objet d'un grattage qui en a gravement altéré le caractère. La signature d'artiste gravée sur la base a déjà été reconnue apocryphe au XVIII^e siècle ; M. Reinach a lieu de croire qu'elle est la copie un peu modifiée d'une inscription authentique connue au XVI^e siècle, mais qui n'était pas, à ce qu'il semble, la signature de l'auteur de la Vénus.

M. Ph. Berger annonce que le R. P. Delattre a découvert deux nouvelles inscriptions puniques dans les fouilles de Carthage. Elles seront l'objet d'une prochaine communication.

M. Léon Dorez lit une note sur un manuscrit récemment acquis par la Bibliothèque nationale et contenant des copies à la sanguine de plusieurs cartons de tableaux et aussi de plusieurs esquisses de Léonard de Vinci, esquisses qui se retrouvent toutes ou presque toutes dans le célèbre *Codex Atlanticus* de Milan. Ce manuscrit, très probablement exécuté à Milan et conservé dans cette ville jusqu'au XVIII^e siècle, renferme deux traités de mathématiques dont le premier au moins a été utilisé par Léonard. Les dessins, qui sont sans doute l'œuvre d'un des élèves du grand artiste, ont été exécutés dans le premier quart du XVI^e siècle. Ils apportent de nouveaux éléments à la question de l'authenticité de certaines peintures contestées de Léonard.

SÉANCE DU 8 AOUT 1902.

M. Clermont-Ganneau indique les rectifications à faire à quelques inscriptions grecques de Syrie mal interprétées jusqu'ici.

M. Collignon donne lecture d'une note sur une tête féminine en marbre appartenant au musée du Louvre et découverte à Tralles. Il y reconnaît le fragment d'une statue funéraire de type attique et montre l'intérêt de ce monument pour l'étude des influences attiques sur les écoles de l'Asie-Mineure.

M. Héron de Villefosse présente un rapport du R. P. Delattre, correspondant de l'Académie, sur les fouilles de la nécropole voisine de la colline Sainte-Monique, à Carthage. Il s'agit de la découverte d'un cinquième sarcophage de marbre blanc, orné de peintures comme les précédents. Les couleurs employées sont le rouge, le jaune, le bleu et le noir. Les rampants des frontons sont ornés d'oves et le champ est rempli par deux monstres cornus, ailés, disposés symétriquement, tournés l'un vers l'autre, une patte de devant levée. La queue de ces animaux fantastiques, au corps de lion, se prolonge en rinceaux jusque dans les angles du fronton. Le couvercle conserve l'empreinte

de deux objets de forme arrondie, qui y avaient été déposés au moment de l'inhumation. — Outre les photographies qui sont jointes à ce rapport, le R. P. Delattre envoie la photographie d'une longue épitaphe trouvée dans les mêmes fouilles. Cette épitaphe était gravée sur le tombeau d'une femme carthaginoise descendant de plusieurs rabs.

SÉANCE DU 13 AOUT 1902.

M. Clermont-Ganneau communique, de la part de M. Grenard, vice-consul de France à Siwas (Asie-Mineure), les photographies d'une grande inscription hittite, découverte à Palangah et gravée sur une sorte de fût de colonne en granit orné de sculptures. Les caractères du texte, qui est d'une étendue considérable, sont gravés en creux et non en relief, contrairement à l'usage ordinairement suivi dans cette écriture encore mystérieuse. A côté se trouvent deux grands lions en pierre, de style également hittite. Cette inscription a été transportée à Siwas et vient, sur les instances de M. Grenard, d'être expédiée à Constantinople.

M. Clermont-Ganneau fait ensuite passer sous les yeux de ses confrères, de la part des RR. Prosper et Barnabé d'Alsace, de la Custodie franciscaine de Jérusalem, les photographies et les copies de deux inscriptions grecques chrétiennes qui viennent d'être découvertes sur le sommet du mont des Oliviers. La première de ces inscriptions, qui est en mosaïque et fait partie d'un grand pavement d'une vingtaine de mètres de superficie, est, d'après les déchiffrements de M. Clermont-Ganneau, l'épitaphe collective d'Eusèbe, prêtre, de Théodore, diacre, et des quatre moines, Eugène, Elpidios, Euphratus et Agathonicos, devant appartenir à l'un des nombreux monastères qui, à l'époque byzantine, couvraient le mont des Oliviers. — La seconde, qui est gravée sur un bloc de pierre calcaire et rédigée en grec barbare, présente une curieuse abréviation du mot *Pentecôte*. Cette inscription serait l'épitaphe d'un certain Joséprios, se disant prêtre du sanctuaire nouvellement fondé de l'*Apparition de l'Ange*. M. Clermont-Ganneau montre, par une série de rapprochements historiques et archéologiques, qu'il s'agit d'un sanctuaire marquant le lieu voisin de l'Ascension, où, d'après une vieille légende, un ange serait apparu à la Vierge, une palme à la main, pour lui annoncer sa mort prochaine. Si elle a été trouvée *in situ*, cette seconde inscription permettrait de préciser ce lieu dont parlent plusieurs anciens pèlerins, mais qui avait été perdu de vue par la tradition moderne.

M. Oppert communique deux textes arithmétiques trouvés par le R. P. Scheil et composés de carrés et de rectangles, dont l'ensemble fournit une série de chiffre cycliques.

M. Salomon Reinach rappelle qu'on a signalé à Milo, en 1877, la découverte de toute une collection de statues de marbre, parmi lesquelles se trouvaient un Poseidon colossal et un fragment d'une grande statue équestre. Le musée du Louvre possède depuis 1900 un moulage du Poseidon qui a été déposé au musée d'Athènes; mais la statue équestre avait disparu et était restée inédite.

M. Reinach vient de recevoir de M. Schiff, l'un des membres de l'École d'Athènes, une photographie de cette statue qui, jusqu'en 1901, était demeurée couchée dans le sable du rivage. A cette époque, elle a été transportée à Athènes par les soins du ministre, M. Stais, qu'une tempête avait obligé de relâcher à Milo. La base de cette statue équestre, qui s'est conservée en partie, porte une dédicace des environs de l'an 200 après Jésus-Christ ; comme, à cette date, il y avait encore dans l'île une école de marbriers capables d'exécuter de très grande statues dans un style digne de la belle époque, il y a donc lieu de considérer le Poseidon de Milo, découvert en même temps, non comme une œuvre hellénique ou alexandrine, mais comme la copie tardive d'un original grec qui avait pu être enlevé de l'île par les Romains.

Dans une note sur les reclus du Sérapéum de Memphis, M. Bouché-Leclercq se propose uniquement de spécifier le sens du mot *κατοχοί*, remis en question tout récemment à propos de la discussion sur les origines du monachisme chrétien. Il se prononce pour le sens usuel de *reclus* et contre le sens de *possédés*, que voudraient lui substituer des érudits préoccupés d'assimiler *κατοχοί* à *fanatici*.

SÉANCE DU 22 AOUT 1902.

M. Salomon Reinach s'efforce de mettre en lumière les caractères distinctifs du style de Phidias, en particulier dans le modelé et le dessin des traits du visage. Le point de départ obligé d'une étude de ce genre est l'admirable tête du fronton occidental du Parthénon qui appartient à la famille de Laborde, à Paris, et dont la partie supérieure est intacte. Les observations de détail suggérées par cette tête sont confirmées par les quelques têtes bien conservées des métopes et de la frise du Parthénon et permettent de reconnaître, parmi les copies antiques qui remplissent nos musées, des œuvres apparentées à celle-là. De ce nombre est une grande tête en bronze, découverte à Paris même, près de l'église Saint-Eustache, au xvii^e siècle, et exposée à la Bibliothèque nationale. Après avoir attiré l'attention de l'Académie sur des têtes du style de Phidias conservées à Oxford, à Londres, à Dresde et à Corneto, M. Reinach exprime le regret que ces études de détail soient encore si difficiles par suite du petit nombre de grandes photographies d'après l'antique et l'insuffisance de nos musées de moulages.

M. Clermont-Ganneau signale, dans le groupe d'antiquités phéniciennes dont le musée du Louvre vient de faire l'acquisition, une inscription phénicienne de trois lignes qu'on avait proposé de traduire ainsi : « A Baalaton, fils d'Abdmelkart, homme de *Moloch Astarté* ». M. Clermont-Ganneau démontre que cette lecture est erronée et doit être ainsi modifiée : « A Baalaton, fils de *Abdhor*, prêtre de *Malak Astarté*. » Le nom *Abdhor* signifie en effet *serviteur d'Horus* et manifeste les attaches du personnage avec le milieu égyptien. De plus, le défunt était prêtre de cette énigmatique divinité, *Malak Astarté*, dont le culte était très populaire à Tyr, et dont le nom, avec son caractère binaire, rappelle, à plus d'un égard, l'entité mythologique que les Grecs appelaient *Hermaphroditos*.

M. Edmond Pottier lit une note sur un canthare de terre émaillée, d'époque gréco-romaine, donné au musée du Louvre par M. Paul Gaudin. La technique comporte une double polychromie, en brun et en vert clair, des formes d'anses ciselées indiquant une imitation directe de la métallurgie. Le sujet lui-même est à rapprocher des deux célèbres gobelets de Boscoreale qu'on appelle les *Vases aux squelettes*. Mais ce qui fait ici la nouveauté du sujet, c'est le motif de danse qui ne se trouvait pas jusqu'à présent sur les monuments similaires. C'est donc un document important pour l'étude des origines antiques de la *Danse des morts* ou *Danse macabre* représentée sur de nombreux monuments du moyen âge.

SÉANCE DU 29 AOUT 1902.

M. Héron de Villefosse communique, au nom de M. Auguste Audollent, professeur à la faculté des lettres de l'Université de Clermont-Ferrand, une note relative aux résultats obtenus pendant la dernière campagne de fouilles exécutées au sommet du Puy-de-Dôme. Ces recherches ont été poursuivies à l'aide d'une subvention fournie par l'Académie sur les ressources du legs Piot. Grâce à ce subside, M. Audollent, assisté de M. Ruprich-Robert, architecte, a pu entreprendre, autour du temple de Mercure Dumias, une exploration assez étendue, qui a révélé la présence, à l'ouest du grand sanctuaire, d'une série de murs sans lien apparent entre eux, mais tous de basse époque, et dont la structure rappelle souvent celle des constructions byzantines dans l'Afrique romaine. Leurs caractères principaux sont l'absence d'appareil régulier et l'emploi de matériaux déjà utilisés dans des édifices antérieurs. L'existence de ces murs confirme donc les conclusions de MM. Audollent et Ruprich-Robert sur la survivance du grand temple des Arvernes après le milieu du troisième siècle, où l'on en place généralement la destruction définitive. Le long mur de soutènement de la colline qui domine la montagne a été dégagé encore sur une quarantaine de mètres au delà du point où les fouilles avaient été arrêtées en 1901. Il ne semble pas que ce mur se prolonge plus loin. Mais la découverte la plus importante à laquelle les recherches ont abouti est celle d'un édifice absolument ignoré, qui occupe une petite plate-forme sur le flanc oriental du Puy-de-Dôme et qui, si l'on en juge par la régularité de sa construction, est d'un temps assez rapproché de la fondation même du sanctuaire de Mercure. Le plan est bien celui d'un temple, mais aucune inscription n'a révélé la divinité qui devait y être adorée. M. Audollent mentionne encore un long dallage sur la colline du sommet, à proximité de la chapelle de Saint-Barnabé; une colonne cannelée, en cipolin, intacte au moment où elle fut exhumée; une base et un chapiteau de colonne en domite. Ces derniers morceaux proviennent, le premier de la route que les explorateurs ont sondée à plus de 4 mètres au-dessous du sol, les autres, d'une fouille au pied d'un des murs postérieurs (à l'ouest) dont il a été question ci-dessus. Parmi les nombreux objets découverts, il convient de citer : environ deux cents monnaies romaines, la plupart des deux premiers siècles, quelques-unes en argent, un

Néron en or ; un lot de pièces du moyen âge, exhumées près de la chapelle de Saint-Barnabé ; une série de fibules très variées, parmi lesquelles il en est de bien conservées et offrant un caractère vraiment artistique ; de nombreux vases en poterie rouge vernissée à figures en relief, dont on a pu reconstituer quelques-uns ; quelques fragments d'inscriptions mutilées, sur l'un desquels on lit [*deo Mercur*]IO ; des morceaux de marbre vert et rouge, taillés et pouvant donner une idée de la décoration mosaïque du temple. Tous ces objets fournissent, comme on le voit, de précieux éléments d'information sur l'histoire et la structure du célèbre monument qui s'élevait jadis au sommet du Puy-de-Dôme.

M. Clermont-Ganneau donne une nouvelle interprétation d'une inscription trouvée sur un bas-relief de Syrie, récemment acquis par le musée du Louvre.

M. Edmond Pottier, dans une notice sur un aryballe à tête de femme appartenant au musée du Louvre, étudie la technique et les sujets de ce monument et le rapproche d'un très beau lécythe proto-corinthien appartenant au Musée Britannique, dont il semble être le pendant. Il est permis de croire, d'après des documents nouveaux, que cette fabrication, dont le centre est encore inconnu, pourrait être d'origine argienne. En tous cas, elle a subi de très fortes influences venues d'Ionie.

M. Michel Bréal commence la lecture d'un mémoire sur la langue des XII Tables.

SÉANCE DU 5 SEPTEMBRE 1902.

M. S. Reinach donne lecture d'une lettre de M. Emile Cartailhac, correspondant de l'Institut, annonçant la découverte de gravures et de peintures préhistoriques dans une caverne du département de la Haute-Garonne. Ces gravures et peintures sont analogues à celles qui ont été trouvées dans la grotte de Combarelles en Périgord.

M. Reinach annonce ensuite que la plus belle collection connue d'objets de l'âge du renne, comprenant un grand nombre de gravures, de sculptures et de peintures qu'on a pu admirer au Palais du Trocadéro en 1900, vient d'être donnée au Musée de Saint-Germain par M. Edouard Piette, qui a mis trente ans à la former. Grâce à cette généreuse donation, le Musée de Saint-Germain se trouve être désormais non seulement le plus riche en antiquités de l'âge du renne, mais le seul où toutes les séries d'objets d'art et d'usage de cette époque soient représentées d'une manière complète. Une salle spéciale du Musée, qui portera le nom du donateur, sera consacrée le plus tôt possible à l'exposition de cette magnifique collection.

M. Michel Bréal achève la lecture de sa communication sur la loi des XII Tables. Des doutes ayant été récemment exprimés au sujet de l'antiquité et de l'authenticité de ce document, M. Bréal a cru devoir en soumettre la langue à un nouvel examen. Cette langue est archaïque, plus archaïque qu'on ne le croit communément. Beaucoup de termes avaient cessé d'être compris dès l'époque de Varron et de Cicéron. M. Bréal donne un certain nombre d'exemples : *vindex, assiduus, proletarius, carmen, fraus, venenum, hostis, orare*, etc. La

grammaire et la syntaxe présentent d'autres signes d'antiquité. M. Bréal signale un certain nombre de gloses, qui n'avaient pas été reconnues jusqu'à présent et qu'on a regardées à tort comme faisant partie du texte. Enfin l'existence de ces Tables ne peut être révoquée en doute, puisque des écrivains nous disent sur quelle Table se trouvait telle ou telle prescription. — MM. Boissier et Reinach ajoutent quelques observations.

M. Collignon lit une étude sur un buste en terre cuite du Musée de Bruxelles, dont la photographie lui a été communiquée par M. Franz Cumont. Ce buste, exécuté à peu près grandeur nature, représente une femme drapée dans un voile, suivant le type consacré pour les bustes funéraires. Il a été trouvé à Smyrne et a fait partie de la collection Misthos. Certains indices permettent de croire que le visage de la jeune femme a été modelé d'après un moulage pris après la mort et retouché. C'est un procédé qui paraît dériver du moulage sur le vif, dont l'invention est attribuée à Lysistratos de Sicyone, et certains masques funéraires de bronze de l'époque romaine prouvent qu'il était d'usage assez courant. A un autre point de vue, le buste de Bruxelles est un intéressant spécimen de la statuaire en terre cuite au début de l'époque impériale. — MM. Reinach et Müntz ajoutent quelques observations.

M. le Dr Hamy communique, de la part du capitaine Normand, une note sur de nouvelles inscriptions découvertes aux abords de Figuié. Ces gravures sur roche sont en grande majorité exécutées d'un trait lisse et probablement à l'aide d'instruments en pierre, dont on trouve de grandes quantités dans la région. Les figures représentées sont des animaux, éléphants, antilopes, autruches, etc. D'autres traits d'origine plus récente, qui tranchent en plus clair sur le fond sombre de la roche, ont eu pour auteurs des indigènes qui ont tracé sur les anciennes figures des sentences religieuses, dont M. Normand a relevé la liste. — M. Reinach présente quelques observations au sujet des éléphants d'Afrique.

SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 1902.

M. A. Héron de Villefosse annonce que le R. P. Delattre a découvert, le 9 août dernier, dans ses fouilles de Carthage, un sixième sarcophage de marbre blanc, orné de peintures décoratives. Le défunt y repose encore noyé dans un bain de résine qui remplit la cuve jusqu'au bord; il a été transporté dans cet état au Musée Lavignerie. Sur les grands et les petits côtés le sarcophage est orné de panneaux peints : sur un fond rouge, un buste sortant d'une fleur donne naissance, à droite et à gauche, à une tige ondulée dont chaque courbe engendre un rinceau qui se répète alternativement en sens inverse pour se terminer par une guirlande et un buste contre l'encadrement. Le jaune et le bleu dominant dans ce décor. La baguette qui entoure les panneaux porte une ligne continue de perles bleues. Cette découverte offre un très grand intérêt et démontre une fois de plus l'importance des fouilles que le P. Delattre poursuit depuis tant d'années avec une persévérance infatigable. — MM. Boissier et Maspero présentent quelques observations.

M. Salomon Reinach étudie la formule du baptême des adultes où il est question de renoncer à Satan et à ses pompes. Ce dernier mot est entendu aujourd'hui comme signifiant les vanités mondaines. A l'origine, il signifiait tout autre chose. Tertullien ne parle pas *des pompes* du diable, mais de *sa pompe*. Or le grec *pompé* et le latin *pompa* signifient *escorte, cortège*, et les anciennes formules baptismales mentionnent la renonciation à Satan et à ses anges. La pompe de Satan, ce sont les milliers de démons subalternes qui composent son armée, alors que les anges déchus sont ses lieutenants, son état-major. Ainsi le néophyte qui embrassait le christianisme renonçait à Satan et à tout son entourage. Plus tard, on négligea, dans la formule, de mentionner les anges déchus; alors le mot *pompe* cessa d'être compris et tendit à prendre, au pluriel, la signification qu'il a encore aujourd'hui. — MM. Boissier, Clermont-Ganneau, et le R. P. Thédenat présentent quelques observations.

M. Philippe Berger, président, annonce qu'il vient d'être informé que le prochain Congrès des Orientalistes (1904) aura lieu à Alger.

(Revue critique.)

Léon DOREZ.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 25 JUIN 1902.

M. Monceaux, membre résident, étudie la formule *De Donis Dei* et les formules analogues qu'on relève sur des inscriptions chrétiennes d'Afrique.

M. Zeiller, associé correspondant, entretient la Société du culte de saint Menas en Dalmatie.

M. Arnauldet, associé correspondant, signale dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale une copie nouvelle d'une inscription fautive de Rome déjà connue par quatre sources différentes.

SÉANCE DU 2 JUILLET 1902.

M. Joulin fait une communication sur les stations antiques des coteaux de Pech-David, près de Toulouse.

M. le baron J. du Teil fait circuler la photographie d'une tête d'homme barbu du 1^{er} siècle de notre ère, découverte à Antinoé par M. Gayet au cours de sa dernière campagne d'Afrique.

SÉANCE DU 16 JUILLET 1902.

M. Gauckler communique une importante série de bijoux, de poteries, de statuettes, retrouvés dans la nécropole punique de Carthage.

M. le baron de Baye lit un mémoire sur les émaux et autres objets de prove-

nance occidentale, conservés au couvent de Saint-Antoine le Romain de Novogorod.

M. Maurice lit un mémoire sur l'atelier monétaire de Trèves à l'époque de Constantin.

M. Mowat rend compte de trouvailles de monnaies grecques et romaines faites récemment en Égypte près de Karnak et près d'Alexandrie.

SÉANCE DU 23 JUILLET.

M. Gauckler communique à la Société le dessin de plusieurs mosaïques découvertes à Ferryville près de Bizerte; l'une représente des chevaux appelés *Diomedes* et *Alcides*, une autre une Néréide entourée de poissons; celle-ci, qui est accompagnée d'une inscription, doit dater de la fin du VI^e siècle après J.-C. L'inscription donne le nom de la propriété qui se trouvait en cet endroit, *Baianus fundus*; sa jolie situation au bord de la mer l'avait fait surnommer Baïes.

ALEXANDRE BERTRAND

Le 8 décembre dernier est mort à Saint-Germain-en-Laye, dans sa paisible villa du *Mont-Grevet*, le savant plus qu'octogénaire dont le nom, depuis quarante ans, était familier aux lecteurs de notre *Revue*. Bien qu'il n'ait paru sur la couverture, à côté de celui de M. Perrot, qu'à partir de 1883, on peut dire qu'Alexandre Bertrand a été l'âme de ce recueil longtemps avant d'en assumer la direction effective. Il y avait été introduit par Maury, qui lui transmit ce qu'il appelait la *tradition* de Letronne ; tradition très large, d'ailleurs, puisque la *Revue* n'a jamais été inféodée à une école et qu'elle s'est toujours montrée hospitalière à l'expression de toutes les idées réfléchies.

Alexandre Bertrand, frère aîné du célèbre mathématicien Joseph Bertrand, naquit à Paris le 21 juin 1820. Il fit ses premières études au lycée de Rennes. De 1838 à 1840, il demeura, à Paris, chez son oncle maternel Roulin, membre de l'Académie des Sciences, en se préparant d'abord à la médecine, puis à l'École Normale, où il fut reçu le vingtième en 1840. Un de ses maîtres, Désiré Nisard, frappé de la curiosité de son esprit, disait : « Bertrand ouvrira des portes ». Il en ouvrit, en effet, et même de longues enfilades de salles ; la prédiction de Nisard devait recevoir, vingt-cinq ans après, une confirmation aussi éclatante qu'inattendue.

Au printemps de 1842, le 8 mai, Alexandre et son frère Joseph se trouvaient dans le train de Versailles qui prit feu entre cette ville et Paris. Comme les portières des wagons étaient alors fermées à clef, les deux frères durent sortir par une fenêtre ; Joseph se blessa grièvement au visage, Alexandre se cassa la jambe. On sait que l'amiral Dumont d'Urville, qui voyageait dans le même train, succomba aux suites de ses brûlures.

Alexandre fut envoyé en congé dans sa famille, qui habitait Rennes, et y resta jusqu'en 1844. Remis de sa blessure, il fut nommé professeur de troisième à Pau ; en 1845, il y devint professeur de seconde. On lui accorda ensuite un nouveau congé pour se préparer à l'agrégation des lettres ; il passa les années 1847 et 1848 à l'École Normale supérieure, comme secrétaire du di-

recteur Dubois et logé à l'École. En 1848, il fut reçu agrégé et nommé au lycée de Laval (1848-1849), où il eut pour collègue M. Jules Oppert, alors jeune professeur d'allemand, qui rêvait, comme Bertrand, de lointains voyages et devait bientôt y trouver la renommée.

Bertrand fut membre de l'École française d'Athènes de 1849 à 1851; il avait pour camarades de promotion Beulé et M. Alfred Mézières; ses aînés étaient Jules Girard et Isidore Vincent.

A cette époque, le travail de l'École était peu réglé et chacun faisait un peu ce qu'il voulait. Les trois Athéniens, Bertrand, Beulé, Mézières entreprirent, en 1850, un voyage dans le Péloponnèse, dont on a pu dire que c'était le début de l'exploration savante de la Morée par les membres de l'École¹. Il en résulta un fort mémoire manuscrit de 600 pages, dont la partie relative à la Mégaride, à la Corinthie et à l'Argolide fut entièrement rédigée par Bertrand. Il y laissa paraître pour la première fois son goût pour les questions de mythologie, qui n'ont cessé de l'intéresser jusqu'à la fin. C'était alors chose assez nouvelle et l'Académie des Inscriptions, par la bouche du rapporteur Guigniaut, trouva quelque témérité dans les hypothèses de Bertrand sur les origines du culte d'Esculape et du mythe d'Hercule². Tout ce que Bertrand a publié sur la géographie et la mythologie de la Grèce est le fruit de ce voyage de 1850 : *D'Athènes à Argos, Études de mythologie et d'archéologie grecques* (Rennes, 1858); *De fabulis Arcadiae antiquissimis* (Paris, 1859); *Essai sur les dieux protecteurs des héros grecs et troyens dans l'Iliade* (Paris, 1859). Ces deux derniers travaux, qui furent les thèses de doctorat de Bertrand, ont conservé quelque valeur, le second surtout. Comme personne ne les lit plus, je crois utile de citer textuellement une page, d'ailleurs fort bien écrite, qui fait partie de la *Conclusion* de la thèse française (p. 179-180) :

L'Iliade nous révèle trois révolutions successives, du moins trois moments essentiellement divers dans l'état de la religion grecque.

Une première époque toute pélasgique, où la terre, le ciel, les astres jouaient le premier rôle, où les personnifications des divinités n'avaient pas encore perdu leur sens allégorique, mais qui n'a laissé de traces que dans de vieilles formules et quelques superstitions locales.

Une seconde ère plus rapprochée de nous, où règne déjà l'anthropomorphisme, mais divisé, morcelé pour ainsi dire; des divinités, vagues d'abord, se précisant, se dégageant peu à peu de la vieille gaine qui les enveloppait, mais cela plutôt sous des influences locales que générales; des divinités de villes, de contrées, de tribus, sans autres liens entre elles que les rapports qui unissent toujours les uns avec les autres les êtres divins, et une lointaine parenté avec les dieux védiques.

Enfin, un dernier mouvement, résultat et terme des deux autres, où tout se rapproche et se coordonne sous l'influence féconde d'une pensée d'unité nationale, se manifestant d'abord, suivant le génie du peuple hellène, dans les arts et dans les lettres. Antérieu-

1. Radet, *L'Histoire et l'œuvre de l'École française d'Athènes*, p. 286.

2. *Ibid.*, p. 115.

rement à cette révolution dernière, le sentiment religieux était vif et puissant sans doute, mais il était exclusif. Les Dieux, pour la plupart, se combattaient et s'excluaient. Le souvenir s'en retrouve dans plus d'une légende. Poseidon et Athéné se liguent contre Zeus, Zeus et Poseidon se disputent Thétis, Héra persécute Latone... Le mouvement dont Homère est le centre ou, si l'on veut, l'expression dernière, fait au contraire de tous les Dieux une famille sur le modèle de la famille hellénique. C'est là l'œuvre véritable de la poésie dans le développement du polythéisme grec. »

Revenu en France en 1851, Bertrand avait préparé ses thèses au lycée de Rennes, où il enseigna de 1851 à 1857 la rhétorique. Évidemment, il ne travaillait ni beaucoup ni vite; mais sa thèse française fut remarquée, louée par Martha dans la *Revue Européenne* et déjà la lucidité de son esprit, la loyauté de son caractère lui avaient valu de précieuses amitiés, celles de Renan et de Maury, qui l'avaient aidé de leurs conseils, celle de son camarade Charles Thurot, alors professeur à la Faculté des Lettres de Clermont, qui fut et resta, comme Renan, parmi ses amis les plus intimes. Ignorant les langues étrangères et faible helléniste, Bertrand avait grand besoin, à cette époque, du secours de Thurot, qui se fit un plaisir de l'aider, alors et plus tard, au point de résumer pour lui, la plume à la main, des mémoires écrits en allemand.

Rien ne faisait présager que le jeune professeur, si vivement attiré par les problèmes de la mythologie grecque, dût bientôt devenir, en France, le représentant le plus autorisé des études d'archéologie celtique. Bertrand dut sa vocation nouvelle à la Commission de la Carte des Gaules, instituée par Napoléon III pour préparer l'histoire de César. Il en fut secrétaire depuis 1858 et ne tarda pas à s'y distinguer, en particulier par un bon mémoire sur *Les voies romaines en Gaule* (Paris, 1864). En 1865, il fut nommé membre de la Commission d'organisation du Musée de Saint-Germain et chargé de rédiger un projet qui fut approuvé par Napoléon III. La reconstruction du vieux château, destiné à servir de Musée, avait commencé en 1862. On désirait que l'inauguration eût lieu en 1867; mais les premiers fonctionnaires qu'on avait chargés de la besogne, Rossignol et Beaune, n'avaient ni l'activité, ni les connaissances voulues. Au mois d'août 1866, comme les travaux d'installation avançaient trop lentement, on procéda à une organisation nouvelle¹. A. Bertrand, remplaçant Rossignol, eut mission de préparer l'ouverture du Musée pour le mois de mai 1867. Cette inauguration eut lieu le 12 mai; Bertrand fut nommé conservateur du Musée, V. de Relfye reçut le titre de conservateur-adjoint honoraire et Beaune resta avec le titre d'attaché. Ce dernier mourut au château en 1867; Gabriel de Mortillet lui succéda comme attaché en 1868.

Bertrand a rempli, pendant trente-cinq ans, les fonctions de conservateur du Musée de Saint-Germain. On peut dire qu'il a créé et organisé là une œuvre admirable qui, bien plus que ses écrits, quel qu'en soit le mérite, honore son nom et le fera durer.

Les difficultés, au début surtout, étaient considérables. Il fallait d'abord créer

1. Cf. S. Reinach, *Alluvions et cavernes*, t. 1, p. 13.

une méthode de classement. Aujourd'hui que les divisions adoptées par Bertrand ont prévalu et qu'elles sont exposées dans tous les livres d'enseignement, il est malaisé de se figurer la confusion qui régnait encore, vers 1865, dans les études d'archéologie pré-romaine. Sous le vocable élastique et vague de *celtiques*, on englobait les produits des époques et des civilisations les plus diverses, armes et outils préhistoriques, os gravés et sculptés, monuments mégalithiques, armes de bronze, tombes du premier et du second âge du fer; même les antiquités franques ou mérovingiennes étaient encore, pour une bonne part, qualifiées de celtiques. On attribuait très peu d'importance aux rites funéraires (inhumation ou incinération) et la plupart des archéologues croyaient encore que les Gaulois, du temps de César, combattaient avec des épées de bronze. Assurément, cette ignorance était particulière à l'Europe occidentale; il y avait longtemps qu'à Copenhague et à Stockholm on avait adopté la division des antiquités pré-romaines en trois âges, ceux de la pierre, du bronze et du fer; mais, excepté quelques hommes très informés, comme Maury et Mérimée, on ignorait les travaux des archéologues du Nord ou l'on prétendait qu'ils n'avaient de valeur que pour ces pays. D'autre part, la guerre entre les Allemands et les Danois avait eu une répercussion sur la science naissante de l'archéologie préhistorique; plusieurs savants allemands, mus par un inconscient chauvinisme, contestaient la division en trois âges et prétendaient que celui du bronze ne faisait qu'un avec celui du fer¹. Bertrand lui-même, sous l'influence des séjours qu'il fit à Mayence, dont le musée romain-germanique est antérieur à celui de Saint-Germain, ne sut pas complètement se défendre de ce préjugé²; mais il ne tomba jamais dans les exagérations de l'école allemande et il protesta contre elles, en 1886, dans les notes qu'il mit à un article de la *Revue archéologique* où j'exposais la thèse anti-scandinave d'après M. Alsberg³.

En 1862, Bertrand avait soumis à l'Académie des Inscriptions, qui le couronna, un mémoire sur les monuments mégalithiques⁴; il refusait, d'accord avec Mérimée, de les considérer comme celtiques. *A fortiori*, les objets plus anciens appartenant à l'âge de la pierre éclatée ne pouvaient être attribués aux Celtes. En tête de sa classification, Bertrand plaça donc deux époques *préceltiques*, auxquelles furent réservées les trois premières salles du Musée. La quatrième reçut les antiquités des stations lacustres, où l'on peut suivre le passage de l'âge de la pierre polie à celui du métal. L'époque des armes de bronze était, aux yeux de Bertrand, celle de l'arrivée des Celtes en Gaule. « *Ère celtique*, écrivait-il en 1876, est, surtout pour la Gaule et la haute Italie, une expression bien plus juste qu'*âge du bronze*⁵. » Distinguant les Celtes des Galates

1. Cf. *L'Anthropologie*, 1893, p. 476-484.

2. Voir *Archéologie celtique et gauloise*, p. 208 et suiv., où est affirmée à tort la présence du fer dans les stations lacustres de la Suisse.

3. *Revue archéol.*, 1886, II, p. 117-126.

4. Le manuscrit de ce mémoire, qui n'a plus qu'une valeur documentaire, existe à la Bibliothèque du Musée de Saint-Germain. Bertrand en a donné un résumé dans *l'Archéologie celtique et gauloise*, p. 100 et suiv.

5. *Archéologie celtique et gauloise*, p. 192.

ou Gaulois, il reconnaissait ces derniers dans les tribus armées de la grande épée de fer dont la civilisation était attestée, dès 1870, depuis la Basse-Autriche jusqu'à nos départements de l'Est. Enfin, il qualifiait de *belge* la civilisation galatique dont les vestiges se rencontrent en très grand nombre dans les tombes à inhumation de la Champagne. Les salles V, VI et VII du Musée furent ainsi consacrées aux industries des Celtes, des Gaulois et des Belges ; la civilisation de la Gaule romaine, depuis la conquête de César, succédait à celle du Belgium, pour être remplacée elle-même par celle des Burgondes, des Alamans et des Francs¹.

Malgré toutes les découvertes faites depuis trente ans, les divisions adoptées par Bertrand dès l'origine du Musée ont pu être maintenues. C'est là une preuve sans réplique de leur excellence. Assurément, nous savons aujourd'hui que les choses se sont passées moins simplement et, par exemple, que le second âge du fer se divise lui-même en trois périodes bien distinctes ; mais si Bertrand n'a pas vu du premier coup tous les cadres que l'on pouvait tracer, il n'en a pas adopté un seul dont la fragilité soit devenue apparente. Bien des savants n'admettent plus, il est vrai, la distinction, chère à Bertrand, des Celtes et des Gaulois² ; mais tous distinguent l'âge du bronze du premier et du second âge du fer. Les cadres subsistent, les étiquettes seules ont changé.

La classification de la salle paléolithique avait été confiée en 1868 à G. de Mortillet, qui, adoptant et précisant les idées de Lartet, voulait distinguer rigoureusement quatre périodes, l'*acheuléen*, le *moustérien*, le *solutréen* et le *magdalénien*. Bertrand ne crut pas devoir admettre d'autres divisions que les deux époques des alluvions et des cavernes ; mais il reconnut l'intérêt du classement industriel et substitua seulement le mot de *type* à celui d'*époque*. Ce fut l'origine d'une longue querelle poursuivie par Mortillet contre son chef, tant dans les Revues qu'il dirigeait ou inspirait, telles que les *Matériaux* et l'*Homme*, que dans son ouvrage bien connu, *Le Préhistorique*. Malheureusement, il ne s'en tint pas là : il y eut, surtout depuis 1878, des articles de journaux, des dénonciations à des hommes politiques, enfin tout ce que peut suggérer à un esprit remuant le désir de nuire à son prochain³. Mortillet et ses amis firent successivement passer Bertrand pour un bonapartiste, pour un clérical, pour un « classique encroûté » ; peut-être l'auraient-ils réduit à demander un changement de poste sans l'influence d'hommes équitables, tels que Henri Martin et Jules Ferry, qui s'employèrent en faveur de Bertrand d'autant plus qu'il le savaient persécuté. De 1878 à 1886, époque où je remplaçai Mortillet, nommé député de Seine-et-Oise, Bertrand, qui était nerveux et susceptible, souffrit beaucoup de ces intrigues ; cela ne l'empêcha pas de travailler à l'œuvre capitale de sa

1. Bertrand a publié un très bon mémoire sur la civilisation burgonde et franque (*Revue archéol.*, 1879, II, p. 193 et suiv.), supérieur à la plupart de ceux qu'il a réimprimés.

2. Voir *Archéologie celtique et gauloise*, p. 264, 405 et *passim*.

3. Voir la biographie de Gabriel de Mortillet que j'ai publiée dans la *Revue historique*, 1899, t. LXLX, p. 67-95.

vie, le Musée, de publier l'*Archéologie celtique et gauloise* (1876), d'inaugurer le Cours d'archéologie nationale à l'École du Louvre (décembre 1882), d'être élu membre de l'Académie des Inscriptions (1881) et de jouer un rôle important tant dans les *Congrès* d'archéologie préhistorique (depuis 1867) qu'à la *Société des Antiquaires de France*, à la *Société d'anthropologie* et au *Comité des travaux historiques*¹.

Revenons à l'organisation du Musée, puisqu'aussi bien c'est le titre scientifique capital de notre maître et ami.

Les cadres adoptés, il fallait les remplir, tant par l'acquisition d'originaux que par celle de moulages. Bertrand s'y employa avec zèle et persévérance durant les trente années les plus actives de sa vie. Près de quarante salles, dont quelques-unes très grandes, furent ouvertes et garnies par ses soins; le plus utile de ses collaborateurs fut Abel Maitre², directeur des ateliers du Musée, qui voyagea avec Bertrand dans l'Italie du Nord, fouilla des tombes en Bourgogne et en Champagne, moula les monuments d'Orange et de Saint-Rémy, et, dans l'intervalle de ses missions, fit preuve du goût le plus sûr dans l'arrangement et le *montage* des objets. Bertrand resta, jusque vers la fin de 1901, le type de l'homme infatigable. Démarches personnelles, correspondances, voyages, rien ne lui coûtait quand l'intérêt des collections était en jeu. Il noua des relations avec la plupart des directeurs de Musées de l'Europe et organisa, sur le modèle de Mayence, ce système d'échange de moulages qui a tant contribué à l'accroissement rapide de nos séries. Il y a quelques années, lors de la découverte du fameux chaudron d'argent de Gundestrup, il se heurta d'abord à un refus du Musée de Copenhague, qui ne voulut pas permettre de le reproduire. Mais Bertrand avait la volonté tenace et ne se décourageait pas aisément. Il finit par obtenir que des documents relatifs au Danemark, conservés dans une bibliothèque française, fussent offerts à Copenhague en échange d'une galvanoplastie du chaudron, — exemplaire unique que nous n'avons pas le droit de surmouler. Je vois encore son visage rayonnant pendant qu'il présidait, avec moi, au déballage et au montage de la précieuse copie³. Les progrès du Musée lui tenaient à cœur plus que des avantages personnels et il étonnait parfois les gens étrangers à la science par la place qu'il donnait, dans ses préoccupations journalières, à des affaires comme celle du vase de Gundestrup.

L'enseignement de Bertrand à l'École du Louvre fut très suivi et ne profita pas qu'à ses auditeurs. Il y prit l'habitude de préciser ses idées, de les coordonner, de promener ses regards curieux au delà de l'horizon de la Grèce et de

1. Bertrand a travaillé aussi, jusqu'en 1878, à la Commission de la Carte des Gaules et au Dictionnaire archéologique (époque celtique). Je n'énumère pas les Sociétés et les Congrès qu'il a présidés, parce qu'il n'attachait aucune importance à ces honneurs.

2. Voir, sur Abel Maitre, la *Revue archéologique*, 1899, II, p. 462.

3. Bertrand a publié un mémoire sur le chaudron de Gundestrup (*Revue archéol.*, 1893, I, p. 283-291), qu'il croyait cimbrique et du 1^{er} siècle avant J.-C.

la Gaule. De là sont sortis ses trois meilleurs ouvrages, car l'*Archéologie celtique et gauloise*, recueil d'articles qui a eu deux éditions, n'est pas, à proprement parler, un livre et témoigne souvent d'une information bien insuffisante. La seconde édition de *la Gaule avant les Gaulois* (1891) est, aujourd'hui encore, la meilleure lecture sur la matière que l'on puisse recommander à des débutants. J'avais collaboré à cette seconde édition; il me pria de préparer avec lui une édition révisée de son cours de 1893, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube* (1894). Puis il m'offrit de publier ensemble un livre sur la *Religion des Gaulois*, sujet qui l'intéressait depuis longtemps et sur lequel il avait écrit de bons mémoires¹. Je crus devoir refuser, parce que je ne comprenais pas la question comme lui, et je me bornai à corriger avec soin ses épreuves. Ce livre a le défaut de tous les autres écrits de Bertrand, le manque d'information livresque et une rédaction un peu hâtive; mais c'est un travail original, vivant, fruit de longues réflexions et propre à faire réfléchir le lecteur. Bertrand, qui venait de lire avec passion le voyage du P. Huc en Tartarie, avait cru trouver, dans les lamaseries du Thibet, l'explication, par analogie, des *instituts* druidiques. Il y a là matière à des rapprochements intéressants, pourvu qu'on s'abstienne de conclure à une influence. Mais l'importance réelle du livre est ailleurs. Bertrand eut le mérite, comme je l'ai dit ici même², de poser nettement, pour la Gaule avant César, ce qu'on pourra désormais appeler la *question scolaire*. On sera en droit de chercher avec lui si, d'une manière plus générale, la diffusion de la civilisation dans l'antiquité, voire celle des langues aryennes, n'est pas due, en grande partie, à l'existence d'écoles ambulantes, à des missions plutôt qu'à des invasions. Bertrand, qui avait visité l'Irlande avec M. d'Arbois de Jubainville, s'intéressait beaucoup au passé celtique de ce pays; il reprit l'hypothèse, déjà émise au commencement du XIX^e siècle, d'une relation historique entre les couvents druidiques de l'Irlande et les couvents chrétiens qu'on y vit fleurir au moyen âge. Là encore, il n'a rien démontré absolument, mais, suivant l'expression prophétique de Nisard, il a « ouvert des portes »; désormais, on n'écrira plus sur le druidisme sans tenir compte des synthèses hardies qu'il a présentées.

La *Religion des Gaulois* eut un grand succès; Bertrand reçut cependant des compliments qui l'inquiétèrent; ils émanaient de celtomanes et d'indomanes, avec lesquels il ne désirait pas être confondu.

Vers ce temps-là, des événements mémorables, auxquels je ne puis ici que faire allusion, ébranlèrent jusque dans ses fondements la société française, brisèrent les moules des vieux partis et substituèrent aux divisions politiques, nées trop souvent de rivalités personnelles, l'antithèse de la justice et de la raison d'État. Bertrand avait été l'ami de bonapartistes, d'orléanistes, de républicains comme Henri Martin et Ferry; il ne s'était jamais fourvoyé dans la mêlée des droites et des gauches, dont il réprouvait les intempérances de

1. Voir notamment *L'autel de Saintes et les Triades gauloises*, Paris, 1880 (extrait de la *Revue archéologique*, juin, juillet, août 1880).

2. *Revue archéologique*, 1898, I, p. 451.

polémique. Mais quand il sentit qu'un problème moral se posait, ce vieillard de soixante-dix-sept ans n'hésita point. Pour la première fois, il descendit dans la lice, signant des protestations, des appels, apportant à ses compagnons de lutte l'appui de son nom et l'autorité de ses conseils. Peu lui importait de marcher au milieu de haines, dans la poussière de vieilles amitiés brisées. Ce Breton avait toujours été un *Bleu*; président d'honneur des Bleus de Bretagne, il redevint ce qu'avait été son grand-père, Blin, à l'époque de l'insurrection vendéenne : le défenseur des vérités de 89. Un jour, fouillant des liasses poudreuses, l'histoire découvrira ses lettres de ces jours tragiques ; elle y trouvera des motifs nouveaux de l'honorer.

Ces émotions, loin de le déprimer, parurent le rajeunir. En 1901, il publia une brochure, *Réflexions sur l'Inquisition*, signée : « Alexandre Bertrand, président d'honneur des Bleus de Bretagne ». Il ne voulait pas, me disait-il, user de son titre de membre de l'Institut, parce qu'il ne connaissait que de seconde main (par ma traduction du chef-d'œuvre de Lea) le sujet dont il parlait. Comme au début de sa carrière de savant, les études religieuses le passionnaient. Il s'était mis à lire ou à relire Reuan, Havet, Michel Nicolas, la Bible de Reuss ; il rêvait de publier un ouvrage très clair, très simple, à l'usage du grand public, sous ce titre : *Coup d'œil sur l'histoire du christianisme*. Il travaillait encore à réunir des notes lorsque, vers le milieu de décembre 1901, une indisposition sans gravité apparente le priva presque subitement de ses forces ; à partir de ce jour, il déclina lentement et descendit à si petits pas la pente fatale qu'il semble n'avoir jamais perdu l'espoir de la remonter.

Me permettra-t-on d'ajouter que j'ai vécu avec Alexandre Bertrand seize ans d'une intimité presque quotidienne, sans que jamais un nuage, l'ombre d'un dissentiment pénible vint ternir nos affectueuses relations ? Ce n'est pas que nous fussions toujours d'accord sur les problèmes d'archéologie et d'histoire ; que d'heures trop rapides nous avons passées à nous éclairer l'un l'autre ! Mais Bertrand joignait, à tant de qualités solides, celle d'admettre la contradiction et de discuter avec une entière bonne foi. Il savait aussi aimer ses amis, vertu qui, disait notre maître commun Désiré Nisard, « complète l'homme de bien » ; et l'un des jours les plus heureux de sa vie a été celui où il a pu compter parmi ses confrères l'élève et l'auxiliaire dont il avait encouragé les travaux.

Adieu, cher maître et ami, vous avez dignement rempli une belle tâche. Votre souvenir est de ceux qui ne craignent pas la froideur des lendemains. Il vivra surtout dans ce château de Saint-Germain, dans ce Musée des Antiquités nationales qui est le fruit de vos labeurs et le monument qui convient à votre mémoire. Témoin, pendant trente-cinq ans, de votre activité méthodique et bienfaisante, imprégné de votre esprit, plein de votre image, notre Musée durera et croîtra après vous, mon cher directeur ; mais j'ose dire qu'il ne sera jamais sans vous.

Saint-Germain-en-Laye, 9 décembre 1902.

Salomon REINACH.

Alésia et Novalaise.

On me communique, un peu tardivement, *Le Nouvelliste de Lyon*, du vendredi 23 mars 1900, où je lis :

« *Importante découverte archéologique.* — Trévoux, 20 mars.

« Le sieur Sollier, qui minait un lot de terrain à Messimy, situé à la rue Basse, appartenant à M. Laurent, bijoutier, rue Nationale à Villefranche-sur-Saône, a mis à découvert une cinquantaine de crânes humains, des débris de tibias et des squelettes entiers. Deux bracelets en bronze ont été également trouvés. Le dessin et la forme de ces ornements permettent d'assigner l'origine de ces restes à l'époque gallo-romaine. On suppose, en présence de la position de ces ossements, que l'on se trouve devant les corps des guerriers de Vercingétorix, tués lors de la fameuse bataille de la Saône, laquelle dura trois jours entiers, où Jules César perdit son épée dans la mêlée et faillit être fait prisonnier...

« On avait toujours cru que la rencontre des troupes gauloises et romaines s'était effectuée vers les rives du Fornans, entre Saint-Bernard et Anse où il existait un gué. Or, le gué de Grelonges est situé à quelques centaines de mètres du terrain de M. Laurent.

« Avis aux archéologues et aux chercheurs de notre région. »

Cet emplacement du champ de la bataille qui a précédé le blocus d'Alésia se trouve indiqué dans le livre de Fivel sur Alésia en Savoie (*L'Alésia de César près de Novalaise sur les bords du Rhône en Savoie*, Chambéry, 31 mai 1866). Nos lecteurs se souviennent peut-être qu'au temps de la grande lutte entre Alise et Alaise (nov. 1855-1866), Fivel, architecte à Chambéry, lança l'hypothèse de Novalaise, ou plutôt des ruines de Montbel près de Novalaise : ainsi le site d'Alésia reculait de plus en plus vers le sud-est, passant de la Bourgogne à la Franche-Comté, de là dans le Bugey (Maissiat), enfin en Savoie. L'hypothèse de Fivel fit grand bruit à Chambéry (voyez les deux très curieuses conférences de Jules Tessier, *Novalaise en Savoie, la Nouvelle Alésia, découverte par M. Théodore Fivel*, Chambéry, Ponchet, 1866, in-8 de 64 p.). On voit, par cette note du *Nouvelliste*, qu'elle n'est pas abandonnée en Savoie.

C. JULLIAN.

Le Musée d'Arlon.

On lit dans l'*Écho du Luxembourg* (journal d'Arlon), à la date du 30 juillet 1902 :

La ville vient de faire procéder, sous la direction de M. Sibener, conservateur du Musée archéologique, à l'installation des pierres romaines dans les nouveaux locaux qui leur sont affectés au rez-de-chaussée des bâtiments intérieurs de l'École de garçons.

Après avoir, faute de locaux plus convenables, voyagé du gouvernement provincial aux caves du Palais-de-Justice, et de là dans le sous-sol de la rotonde de l'école, ces témoins vénérables de l'ancien *Orolanum* — qui constituent une col-

lection de grand intérêt et d'une incomparable variété — reviennent en quelque sorte au jour, et leur réunion, dans un cadre bien approprié, constituera certes, pour le simple touriste comme pour le savant en *us*, une attraction sérieuse.

D'ici à quelques jours, le nouveau Musée sera accessible au public : déjà les pierres sont en place, disposées en pleine lumière de façon à en permettre l'examen détaillé et l'étude complète : il ne reste plus à donner aux locaux qu'un brin de toilette.

Nous ne croyons pas nous avancer en prédisant que, même pour ceux qui croyaient bien connaître nos richesses archéologiques, ce sera une véritable révélation.

Un détail intéressant : M. Sibenaler a tenu à photographier toutes les pierres, au fur et à mesure de leur mise en place : il y a là tous les éléments d'un catalogue complet et méthodique que l'Institut archéologique voudra sans doute mettre à la disposition du monde savant.

La déesse Soucona.

Au mois de décembre 1899, on a découvert près de Sagonne, non loin de la route de Sancoins à Blet (Cher), la partie inférieure d'une statue comprenant deux pieds nus posés sur une base. Au même endroit ont été recueillies deux monnaies gauloises et cinq petits bronze romains de Tetricus, Constantin, Valentinien et Valens.

Grâce au curé de Sagonne, M. Arnal, et au doyen de Sancoins, M. Duroisel, le fragment de statue est entré au Musée de la Société des antiquaires du Centre ; M. des Méloizes l'a publié dans le tome XXV des *Mémoires de la Société*, avec une excellente phototypie et une notice dont nous extrayons ce qui suit :

L'inscription se lit :

. . VM · AVG · D · SOVCOI . .

. . VIXTVS · SILANI · F . .

c'est-à-dire : *Numini Augusti, Deae Souconae, Divixtus Silani filius.*

La *dea Soucona*, c'est la nymphe de la *Sagonne*, cours d'eau qui arrose Sagonne et prend sa source sur le territoire de ce bourg. *Soucona*, *Saucona*, *Sagona* sont des variantes du même nom, qui est devenu, dans une autre région de la Gaule, celui de la *Saône*.

S. R.

Prétentions babyloniennes.

M. Oppert vitupérait un jour, en M. Joseph Halévy, « l'outrecuidante insanité d'un pansémitisme intransigeant ». Mais M. Halévy, qui est un sage, n'aime pas plus le pansémitisme que le pansumérisme ou le panaryanisme, témoin ces lignes spirituelles qu'il vient d'écrire dans la *Revue Sémitique* (oct. 1902, p. 377) et qui invitent à la réflexion :

« A l'engouement panaryaniste du siècle passé est en train de succéder un

snobisme ultra-babylonien. Après avoir été honni et décrié comme pernicieusement barbare et incapable de toute conception idéale, le sémitisme semble prendre vigoureusement une éclatante revanche. Quoi que fassent les admirateurs des Védas et des Piṭakas, le vent ne souffle plus des bords de l'Indus et du Gange, mais de la vallée du Tigre et de l'Euphrate. Babylone aspire aujourd'hui à l'hégémonie exclusive de l'humanité créatrice; des avocats convaincus ont pris sa cause en main. Je crains que ce ne soit la même rhétorique que celle dont les aryanistes nous avaient naguère assourdi les oreilles, car la sagesse consiste à reconnaître que la civilisation est le résultat simultané de plusieurs facteurs et à être juste envers tout le monde. »

Cela en tête d'un compte rendu approfondi des ouvrages suivants : Eberhard Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, nouv. éd. par Zimmern et Winckler; M. Jastrow, *Die Religion Babyloniens und Assyriens*; Hugo Radau, *The creation story of Genesis, a sumerian Theogony and Cosmogony*.

M. Halévy appelle la 1^{re} édition du livre de M. Schrader « un gros volume d'environ 800 pages, condamné à mentir jusqu'à la fin des siècles »; c'est un peu vif. Quant à M. Zimmern, il plaide une « cause biscornue ». M. Jastrow est loué de s'être « débarrassé du cauchemar sumérien. » M. Radau a prétendu, mais n'a pas prouvé que le rédacteur sacerdotal (P) de la Génèse avait suivi la version sumérienne de l'histoire de la création au lieu du récit babylonien.

S. R.

Les Arabes en Rhodésie ¹.

On sait que le territoire entre le Zambèze et le Limpopo est couvert de ruines mystérieuses dont les constructeurs (qui n'étaient certainement pas des noirs d'Afrique) sont encore inconnus. Dès une époque très ancienne, les commerçants et les mineurs d'Arabie ont fondé des établissements sur la côte orientale de l'Afrique. Au x^e siècle, Masudi écrit que le pays de Sofala et de Wakwak produit l'or en quantité et Edrisi y signale des lingots d'or pesant une livre. Entre le xi^e et xv^e siècle fleurit le royaume musulman de Kilwa (*Quiloa* des Portugais), qui s'étendait de Mombasa à Sofala. Les navigateurs portugais, à la fin du xv^e siècle, trouvèrent des barques arabes remplies d'or dans le port de Sofala et constatèrent que les Musulmans y faisaient travailler les indigènes à l'exploitation des mines. M. Stanley Lane-Poole vient de publier, dans les *Proceedings of the Royal Irish Academy*, une inscription arabe découverte en Rhodésie, dans le pays des Matabélés; c'est l'épithaphe d'un Musulman, *Salam ibn Salah*, mort la 95^e année de l'hégire, c'est-à-dire en 713 ap. J.-C. Voilà donc enfin une preuve rigoureuse et authentique de l'établissement des Arabes dans ce pays; à supposer même qu'ils ne s'y soient fixés qu'à cette époque, l'occupation de ces contrées par les Musulmans a dû se prolonger pendant plus de huit siècles. C'est donc à eux qu'il faut probablement attribuer les

1. *Saturday Review*, 11 octobre 1902, p. 453.

ruines dont on a souvent été porté à exagérer l'antiquité, en rappelant les souvenirs du roi Salomon et du commerce d'Ophir.

S. R.

Apollon Grannus.

C'est une étrange découverte que celle d'un bronze consacré à Apollon Grannus dans un tumulus sépulcral de Suède¹. La publication de cet objet dans un livre spécial (*Die römischen Bronze-Eimer von Hemmser*, par H. Willers, 1901, Hanovre et Leipzig), livre que M. Déchelette a présenté aux lecteurs de la *Revue*, est pour M. Ihm l'occasion d'une nouvelle étude sur cette forme de l'Apollon celtique (*Bonner Jahrbücher*, t. CVIII-CIX). Je pense, et cela me paraît sinon prouvé, du moins très digne d'attention, que le culte de Grannus, comme celui de Bélénus, s'est développé surtout au II^e et au III^e siècle. Je me demande, après avoir lu le mémoire de M. Ihm, si ce culte n'a pas eu une sorte de renouveau (ce qui est, jecrois, le cas de celui de Bélénus), au moment de la prospérité des religions orientales et solaires après Marc-Aurèle. La vogue de Mithra aura rajeuni l'Apollon Gaulois.

C. J.

Les études classiques et la démocratie.

Les lecteurs de la *Revue archéologique* n'ont pas besoin d'être convaincus de la vertu éducatrice de l'hellénisme. Cependant on entend débiter à ce sujet tant de sornettes qu'il y a plaisir et profit à recueillir les paroles autorisées qu'un professeur de l'enseignement secondaire, M. Nollet, a prononcées le 30 juillet dernier en Sorbonne, lors de la distribution des prix au Concours général :

Les anciens, cela peut nous suffire, ont connu et pratiqué avant nous le régime démocratique. Ils ont loué avec éloquence, ils ont exercé simplement les vertus sans lesquelles il n'est pas de démocratie : le dévouement au pays, le sacrifice de soi aux intérêts de la communauté. Ils ont souffert avant nous des maux dont nous souffrons et qui tiennent moins au régime qu'ils ne sont inhérents à notre nature : l'amour du changement, la haine de toute supériorité, l'esprit de méfiance qui s'attaque tantôt à des institutions éprouvées par de longs services, tantôt aux meilleurs d'entre les citoyens.

Aussi, bien que si loin de nous et par la distance dans le temps et par la différence des institutions et des mœurs, la société antique est quelquefois proche de la nôtre par les sentiments et les passions des hommes qui y ont vécu. Et ses écrivains, des poètes dramatiques comme ceux que les hommes d'Etat citaient à la tribune, un poète comique, celui-là même qui railla, comme il eût raillé les dieux, le bonhomme Démos, des historiens aux leçons hautaines, des orateurs clairvoyants et inquiets nous offriraient, s'il était à écrire, les meilleures pages d'un livre que — sans la moindre ironie — l'on pourrait intituler le *Manuel du parfait démocrate*, et qui contiendrait, à l'usage de tous les

1. Transporté en Suède, bien entendu, comme butin par quelque chef de pirates.

citoyens, d'utiles conseils et d'honnêtes enseignements. C'est ce qui a fait soutenir à quelques-uns que les anciens, plus encore que les écrivains du grand siècle, fidèles à la tradition monarchique, étaient propres à inspirer l'amour de la liberté et l'estime des vertus civiques ; c'est ce qui explique chez un Bossuet ou chez un Montesquieu certaines inspirations qu'anime un libéralisme sincère, on dirait quelquefois je ne sais quel esprit républicain.

Il ne saurait donc y avoir disconvenance grave entre la culture classique et une forme de société dont les institutions, et l'idéal peut-être plus encore que les institutions, sont de caractère démocratique.

D'autres systèmes d'éducation sont mieux appropriés aux nécessités pratiques de la vie moderne ; aucun ne paraît plus en rapport que le nôtre avec l'esprit d'une démocratie digne de ce nom.

Ni l'idée fondamentale d'une cité où le Peuple est souverain et détient réellement tous les droits de la souveraineté, ni les idées qui viennent soutenir ensuite le concept de démocratie ne sont extérieures à la culture classique : l'idée d'une égalité inscrite non seulement dans les lois, mais dans les mœurs, celle d'une liberté assurant à tous l'exercice régulier de leur activité, celle d'une solidarité qui nouerait, soit entre les citoyens qui constituent l'État, soit entre l'État et les citoyens, des obligations et des droits réciproques. Les anciens ont connu le gouvernement du peuple par le peuple. Et leurs philosophes, dans des livres qui méritent encore quelque estime, ont essayé plusieurs fois d'en établir en droit la théorie et d'en expliquer le mécanisme.

Les républiques anciennes étaient aussi attachées que la nôtre au principe d'égalité. Elles l'appliquaient dans l'ordre politique et lui demeuraient souvent fidèles dans la vie de chaque jour.

Elles furent animées, à la belle époque, de cet esprit d'égalité qui est moins une passion politique qu'un sentiment raisonné, et ne saurait être inspiré et soutenu que par une haute culture morale.

Les anciens ont eu la passion de la liberté : et ce sont eux qui nous l'ont fait aimer. Nous leur devons d'avoir retrouvé les titres de l'humanité et d'être rentrés en possession de nos droits. C'est la culture classique qui dicte la première protestation contre le pouvoir personnel, le « contre-un » de La Boétie, et nourrit dans les cœurs, jusqu'au moment où il sera maître d'éclater à son aise, un sourd désir d'indépendance. C'est encore elle qui fait la pensée libre et la conscience maîtresse de son choix. Elle affranchit les hommes du xvi^e siècle de la tyrannie de l'école et elle habitue les esprits à ne plus accepter d'autre contrôle que celui de la raison.

Les anciens n'ont même pas ignoré entièrement cette solidarité dont nous faisons volontiers l'élément le plus original du système démocratique. Des deux idées qu'elle suppose, une seule, parce qu'elle est d'origine scientifique, leur est demeurée inconnue : celle d'une connexion étroite entre les membres du corps social, d'une dépendance réciproque du tout et de ses composants, l'État et ses citoyens.

L'autre leur était familière : c'est celle qui se ramène à l'idée de fraternité, est contemporaine des formes primitives de l'État, et, puisqu'elle n'est qu'une modification de la sympathie, tient aux racines mêmes de l'humanité.

La langue ligure était-elle indo-germanique ?

C'est peut-être la plus grave des questions que soulève l'étude des populations primitives de l'Europe : car il paraît chaque jour plus certain que les Ligures formaient le substratum humain (je dis *humain* et non pas *ethnique*)

antérieur aux migrations celtique, germanique ou italote. Les philologues se sont de tout temps divisés sur cette question de leur langue ; les uns la rapprochent de l'ibère, et les autres du celtique ; Müllenhoff a hésité jusqu'à sa mort entre la solution aryenne et préaryenne ; M. d'Arbois de Jubainville, lui, s'est franchement déclaré pour le caractère indogermanique du ligure. C'est du côté de notre maître que se place le professeur de Vienne, M. Kretschmer¹, avec une netteté qui fera sans aucun doute impression dans le monde savant. Aux groupes déjà travaillés des noms en *bam-*, *berg-*, il ajoute celui des noms en *-inc(um)*, suffixe que les Ligures avaient en commun avec les Celtes, et le groupe des noms de personnes non-composés (*Cottius*, ligure, cf. *Esanekottios*, celtique). Il a raison d'écarter les noms en *carr-* (*Carrara*, etc.) qu'on avait autrefois rapprochés du celtique *carraig*, *krag*, « pierre ». — Je me permettrai, à propos de ces vocables celtiques, l'expression timide d'un doute. Est-il certain, par exemple, que le breton *krag* et les analogues *carraig*, du gaélique, *craig* du kymrique soient vraiment d'origine celtique ? Ces populations de la Manche n'ont-elles pas pu faire des emprunts à la langue des populations antérieures ? Et peut-on à coup sûr, pour prouver qu'un nom est celtique et non ligure, s'appuyer sur les vocabulaires de ces langues ? — Bien des difficultés sur l'origine de tous ces mots disparaîtraient si l'on possédait de bons recueils toponymiques. Par eux au moins on verrait la zone d'extension de ces mots et par là peut-être leur foyer primitif. C'est dans ces recueils, je ne cesserai de le répéter, que se trouveront non pas les solutions définitives, mais les hypothèses fécondes.

C. JULLIAN.

Pauli et les inscriptions ligures.

Je n'ai lu que ces jours-ci, et après que M. le professeur Kretschmer m'en a eu signalé l'existence, l'article de K. Pauli sur la question ligure, article paru sous le titre : *Sind die Liguren Indogermanen ?* dans la *Beilage zur Allgemeinen Zeitung* de Munich (1900, 12 juillet, n° 157). L'article vaut la peine d'être lu et étudié, pour qui connaît la compétence particulière du regretté Karl Pauli en matière d'épigraphie de la haute Italie. L'auteur avait jadis attribué aux Celtes les inscriptions de Lugano et autres : il les a rendues depuis aux Ligures ; et il a repris cette question de la langue des Ligures pour la trancher dans le même sens que M. d'Arbois de Jubainville. Il dit de ce dernier que ses recherches « *darf man geradezu als ein Musterstück hinstellen* ». La conclusion de K. Pauli est fort nette, que la langue des Ligures est indo-germanique, — et, si ni lui ni M. Kretschmer n'ont encore apporté la preuve décisive, s'il y a place pour la controverse, je crois que « l'indo-germanisme » des Ligures vient de marquer, avec ces deux travaux, deux excellents points.

C. J.

1. Kretschmer, *Die Inschriften von Ornavasso und die Ligurische Sprache*. Gütersloh, Bertelsmann, 1902, in-8 de 36 p. Extrait de la *Zeitschrift* de Kühn, et dédié à Gomperz. Le mémoire a une clarté fort remarquable.

*Le Congrès Bascophile*¹.

On lit dans la *Petite Gironde* du 12 septembre :

« Aujourd'hui jeudi se réunissent à la *Casa consistorial* de Fontarabie les délégués des provinces d'Alava, Biscaye, Guipuzcoa et Navarre, ainsi que ceux de la Soule et du Labourd, dans le but de constituer, avec les divers idiomes de la langue euskarienne, un ensemble qui sera codifié grammaticalement. Le but que veut atteindre le Congrès est de ressusciter l'ancien parler des Cantabres.

« L'entreprise est louable, mais difficile. Tous ceux qui s'y essayèrent durent s'arrêter en chemin. Le jésuite Larramendi fit une œuvre colossale dans son *Diccionario trilingue* et dans sa *Gramatica*, mais il mourut sans l'avoir parachevée.

« Reconstituer une langue que le P. Moret et César Cantù considèrent comme la plus ancienne de l'Espagne n'est pas chose facile, si surtout l'on considère qu'il y a peu d'ouvrages manuscrits ou imprimés pouvant aider les chercheurs. Mais le Congrès possède quelques membres qui ne se rebuteront pas pour cela et qui poursuivront avec ténacité et intelligence la tâche qu'ils se sont imposée. »

La question des pyramides dans le Sud-Est.

Chaque région de France a son petit problème archéologique. Le Nord-Est a ses monuments au groupe de l'anguipède, le Sud-Ouest a ses piles. Voici que, grâce à M. de Gérin-Ricard², le Sud-Est a ses pyramides, et il est possible qu'après tout, et malgré des différences infinies dans l'aspect, tous ces monuments aient la même destination. M. de Gérin-Ricard a eu le mérite de montrer le rapport qui existe entre la pyramide de Pourrières (le trophée de Marius??) et celle de la Penne près de Marseille, et aussi le mérite, qui n'est pas mince, d'avoir fait des fouilles autour et au dessous de la première. Hélas! ces fouilles n'ont pas apporté une solution définitive. Et M. de Gérin-Ricard hésite encore, comme on hésite pour les piles et les monuments à l'anguipède. Ses préférences sont pour une construction commémorative, pour la solution que j'appellerai historique, et c'est cette solution qui a toujours eu la faveur, et de tous temps, en matière de monuments anonymes et anépigraphes. Je m'obstine à préférer la solution sépulcrale, *ut ita dicam*, laquelle, du reste, se combine souvent, pour les piles comme pour les pyramides, avec la solution topographique : je veux dire par là que, si les pyramides de Pourrières et de la Penne ont été des tombeaux, elles ont servi aussi de bornes-limites, ce qui a été le cas des tombeaux

1. Le Congrès a abouti à la constitution d'une fédération basque, *Eskualzaleen Biltzarra*. Peuvent en faire partie Basques, basquistes et bascophiles. Cotisation annuelle : 6 francs. Les dignitaires du Comité sont, en nombre égal, français et espagnols. La réunion générale aura lieu en septembre, alternativement en France et en Espagne. Celle de septembre 1903 se tiendra à Saint-Jean-de-Luz.

C. J.

2. *Les Pyramides de Provence*, dans le *Bulletin archéologique du Comité de 1902*.

dans le monde entier. Mais je dois ajouter, en ce qui concerne les monuments étudiés par M. de Gérin-Ricard (qui sont, selon moi, après examen sur place, des premiers temps de l'Empire), que je n'ai aucun argument concluant à fournir à l'hypothèse funéraire.

C. J.

Les Musées nationaux en 1901.

M. Bonnat, président du Conseil des Musées nationaux, a adressé au ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts son rapport sur les opérations de l'année 1901.

Le budget des dépenses s'élevait à 404.521 francs; sur cette somme il a été dépensé 248.338 francs, savoir :

Sur le chapitre des achats courants ou ayant un caractère d'urgence :

2 tablettes, 1 bassin, 1 buste et 1 lot de tablettes	2.200 »
1 vierge du xv ^e siècle.	2.500 »
1 plaque de Faenza	2 000 »
1 kakemouo japonais.	2.500 »
1 lampe, 1 bronze, 1 petit cylindre, 1 tête d'Apollon et 1 statuette	4.500 »
1 portrait de Th. Rousseau, par Daumier	1.600 »
2 pièces d'échiquier en ivoire.	3 500 »
200 tablettes provenant de Tello.	1.500 »
Divers objets dont le prix a été inférieur à 1.500 fr.	28.517 80
	<u>48.817 80</u>

Sur le chapitre des acquisitions éventuelles :

Département des antiquités grecques et romaines.

3 bronzes antiques colossaux	20.000
1 bas-relief trouvé à Eleusis	250
1 verre antique trouvé à Sour	500
3 objets antiques	3 817
1 tête de femme et un petit bas-relief.	1.500
1 tête d'homme en marbre blanc.	3.000
1 vase en bronze	1.000
9 verres antiques	1.000

Département des antiquités orientales et de la céramique antique.

1 collection d'objets orientaux	22.300
1 lot d'objets antiques	990
2 bronzes archaïques de Delphes	100
1 Oenochoé dorée	1.760

Département du Moyen-âge et de la Renaissance (Objets).

Objets d'or trouvés en Perse	3.223
1 coupe en faïence « alla castellana ».	25.000
1 vase en faïence de Perse.	15.000
2 pyxides en ivoire.	6.000

Département du Moyen-âge et de la Renaissance (Sculpture).

1 buste d'homme, par Falconet	10.000
---	--------

Département des antiquités égyptiennes.

1 petit sphinx en bronze.	3.000
1 lot d'objets égyptiens	3.500
20 objets égyptiens	16.000
1 coupe en céramique	2.500

Département des dessins et peintures.

1 tableau de Raeburn.	20.800
1 portrait présumé de Géricault.	11.330

Musée de Saint-Germain.

Objets de l'époque gallo-romaine	8 000
1 statuette en bronze de Jupiter.	1.250
	<hr/>
	181.020

« Sur le budget destiné aux acquisitions pour la collection Grandidier, ajoute M. Bonnat, nous avons acheté quatre vases chinois au prix de 6.000 fr.

Les dépenses du chapitre 3 ont atteint la somme de 10.152 fr. 76.

Enfin, le service du legs Poirson a absorbé la somme prévue de 2.348 fr.

Le résultat définitif de l'exercice 1901, égal au compte administratif du même exercice, présente un excédent de recettes de 321.037 fr.

Dans mon rapport de l'année dernière, j'exprimais, au nom du Conseil, le désir de voir rendre le plus tôt possible à l'étude des artistes et à l'admiration du public une partie des dessins de maîtres qu'on avait dû retirer momentanément des galeries pour faire place au mobilier français des XVII^e et XVIII^e siècles. Notre vœu a été réalisé dès cette année : le 24 février, huit salles très claires et sobrement décorées ont été inaugurées, dans lesquelles les plus merveilleux dessins italiens, flamands, hollandais, allemands et français de notre collection sont exposés dans un ordre méthodique.

Le même jour a été ouverte au public la salle consacrée à la magnifique collection d'orfèvrerie religieuse que le Louvre doit à la générosité de feu le baron Adolphe de Rothschild.

Enfin, le Conseil est heureux de constater que les efforts tentés en vue de rendre au musée du Louvre le pavillon de Flore et ses dépendances, qui lui avaient été affectés en vertu du décret du 26 juin 1883, ont abouti au résultat souhaité : la loi de finances de 1902 ordonne, en effet, en son article 75, que les bureaux de l'administration coloniale soient transférés dans les locaux du commissariat général de l'Exposition universelle de 1900. Nous espérons fermement, monsieur le Ministre, que les prescriptions de la loi recevront leur prompt exécution et que les incomparables richesses du Louvre pourront être désormais soustraites au risque du feu. En outre, le Louvre possède nombre de chefs-d'œuvre qu'il ne peut exposer actuellement faute de place, et les locaux du pavillon de Flore et ses dépendances lui sont de plus en plus nécessaires. »

Les œuvres d'art du théâtre d'Éphèse.

Le théâtre d'Éphèse, déblayé par l'expédition autrichienne, avait été construit par le roi Lysimaque dans la partie nouvelle de la ville ; il a été restauré par Domitien et plusieurs fois encore après lui. La scène était ornée de statues, de bustes et de reliefs. L'image colossale du Démos d'Éphèse était assise sur un trône, tenant un sceptre de la main droite levée. On a retrouvé la tête d'une statue d'Apollon, celle d'une Artémis diadémée, deux têtes de Ménades ornées de feuilles de lierre, la tête d'un jeune Satyre avec deux cornes sur le front, enfin celle d'un Héraklès barbu. A côté des statues de dieux il y avait des statues d'hommes et de femmes ; une prêtresse long-vêtue, le buste d'un prêtre du culte impérial, avec, au milieu de son diadème, un buste de l'empereur. On signale encore les plaques d'une belle frise, dont l'une porte un lion blessé que chassent deux Éros, l'autre Éros et Psyché chassant un lion qui se défend contre deux chiens ; sur une troisième plaque on voit Éros rapportant son butin, une panthère et un sanglier, sur un char traîné par un seul cheval. Un autre bas-relief représente une bataille de cavalerie entre Romains et Barbares ; comme les précédents, il appartient à la fin du 1^{er} siècle ap. J.-C. Enfin, on a découvert deux grands masques tragiques. Le Sultan a permis d'emporter toutes ces trouvailles, qui sont exposées dans le *Volksgarten* de Vienne¹.

S. R.

Le centenaire de la Bodléienne.

Les 8 et 9 octobre 1902 ont été célébrées, à Oxford, les fêtes commémoratives du troisième centenaire de la restauration, par Thomas Bodley, de la bibliothèque célèbre qui porte son nom. La France était représentée par MM. Croiset, Monnier, Réville, Gautier, Monod, Cordier, Deniker, Omont, Paul Meyer, Oppert, etc. Aucun pays n'avait envoyé autant de délégués que le nôtre.

A cette occasion, les Revues anglaises ont publié des articles pour déplorer à l'envi l'encombrement de la Bodléienne, le manque de fonds, les énormes arriérés, etc. On a conjuré M. Carnegie ou tout autre milliardaire américain de suivre l'exemple de Bodley, de construire une annexe à la Bibliothèque et de la doter. Mais pendant que ces plaintes retentissaient en Angleterre, voici ce qu'on pouvait lire dans le *Petit Temps* du 19 octobre ; nous reproduisons ce passage doublement instructif, d'abord parce qu'il donne des renseignements précis sur la Bodléienne, puis parce qu'il fournit un exemple fréquent de cette vieille tendance française à croire que *they manage those things better in England* :

Entre temps, on avait visité cette bibliothèque de l'Université, fondée en 1602 par Thomas Bodley.

Type curieux que celui de ce diplomate qui, après avoir rempli en Angleterre et sur le continent des fonctions importantes, vint sur ses vieux jours « planter son bâton », *to set up my staff*, comme il le dit lui-même, à la porte de la « library » de cette uni-

1. *Beilage zur Allgemeinen Zeitung*, 1902, n° 249. La magnifique tête de l'éphèbe en bronze découvert à Éphèse et transporté à Vienne a été reproduite dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1902, I, p. 155.

versité où il avait été nourri ; — type de ces hommes politiques du XVI^e siècle, qui, comme en France les Du Bellay, les de Thou, les Hubert Languet, partageaient, entre les affaires et la méditation studieuse, leur vie et leur âme. On nous a rappelé hier avec quel soin attentif et quelle libéralité Bodley, vieillissant, consacra tout son temps et sa fortune à restaurer la bibliothèque que la guerre civile avait ruinée, à l'agrandir, à la restituer aux étudiants et à la science. Et rien n'est touchant comme le soin avec lequel il s'appliqua lui-même à rédiger les statuts qui devaient régir ce dépôt des livres. Je pense cependant qu'à présent nombre des prescriptions que sa sagesse minutieuse avait établies au début sont tombées ; celle par exemple qui interdisait au bibliothécaire, prêtre de la science, d'être « *encumbered with marriage* » « l'hyménée étant *too full of empeachments*. »

Mais encore aujourd'hui, la bibliothèque bodléienne a gardé, malgré les progrès de la bibliothéconomie, l'aspect et l'organisation des bibliothèques d'autrefois. On y chercherait en vain les avantageuses et ingénieuses installations du British Museum. Dans les salles intérieures, les travailleurs sont assis et comme isolés dans les espèces de *boxes* que forment les rayons parallèles, et le soir, seule, la Radcliffe Library ouvre ses portes. Ce n'est donc pas là que nos bibliothécaires peuvent aller chercher des exemples de ces aménagements pratiques dont nos bibliothèques parisiennes (sauf la Bibliothèque nationale) ont tant besoin. Mais ce qu'ils peuvent envier à la Bodléienne, ce sont ses budgets. Celui de 1902 était, je crois, de 193.000 francs environ, dont 123.000 pour le personnel, et 70.000 pour le matériel. Chiffres éloquentes, qui expliquent, en particulier, la régularité et la rapidité avec lesquelles les bibliothécaires, assurés de leur loisir, secondés par des employés nombreux, peuvent dresser et publier de nombreux catalogues des richesses manuscrites ou imprimées de la bibliothèque¹. Et quand on pense qu'à Oxford, outre ce trésor commun à l'Université, huit ou dix collèges, peut-être plus, possèdent chacun une bibliothèque importante, *spéciale*, et très convenablement dotée, on comprendra que ceux d'entre les Français qui sont venus à Oxford ces jours-ci remportent de ce court voyage d'exploration — outre les souvenirs émus d'une hospitalité inimitable et du plus délicat des accueils — une admiration mêlée de quelque tristesse et d'un peu d'envie.

CRETICA.

Dans l'*Anthropologie* de janvier-février 1902 (p. 1-39), j'ai résumé et discuté, en un article richement illustré et documenté du mieux que j'ai pu, ce que l'on savait jusqu'à la fin de 1901 touchant les fouilles de M. Evans, des Italiens et des Américains dans l'île de Crète. D'autre part, dans le même recueil, j'ai donné un article spécial sur les fouilles de Phaestos (*Anthropologie*, 1901, p. 678), accompagné de gravures montrant les soubassements du grand palais mycénien découvert sur cet emplacement par MM. Halbherr et Pernier (mission italienne).

1. On trouve des détails sur les publications de la Bodléienne dans *Minerva*, 1901-2, p. 708-709. Le personnel comprend un bibliothécaire, deux sous-bibliothécaires et neuf assistants. A la bibliothèque de l'Université de Paris, le personnel comprend un conservateur, deux conservateurs-adjoints, quatre sous-bibliothécaires et cinq attachés, c'est-à-dire autant de fonctionnaires que la Bodléienne. Mais il ne faut pas oublier qu'en dehors de la Bibliothèque de l'Université, il y a celles de la Faculté de Droit, de la Faculté de Médecine, et de l'École de Pharmacie, qui possèdent huit fonctionnaires ! Nous sommes donc *mieux pourvus* qu'Oxford.

S. R.

Depuis ont paru le troisième rapport de M. Evans dans l'*Annual of the British school of Athens* (1901, p. 1-121), un très important article de M. Hogarth sur des empreintes de sceaux mycéniens découverts à Zakro (*Journal of Hellenic Studies*, t. XXII, p. 76-93) et un article de M. Evans dans le *Times* du 20 mai 1902 sur les résultats de sa dernière campagne de fouilles. Cet article, complété par d'autres informations, est la source principale d'une intéressante correspondance d'Oxford (datée également du 20 mai 1902), qui a été publiée, sous la signature de M. Louis Dyer, dans la *Nation* du 5 juin (p. 440-442). Nous lui empruntons les renseignements que voici sur des découvertes extraordinaires, faites dans des conditions autrement scientifiques que celles de Schliemann et présentant une importance encore supérieure pour la préhistoire du monde grec.

La série des chambres où, au cours des deux premières années de fouilles, on a découvert les milliers de tablettes inscrites, les grandes et les petites fresques, les sculptures en pierre, etc., appartient, comme on le sait maintenant avec certitude, à l'aile occidentale du grand palais quadrangulaire. Cette aile était réservée aux cérémonies religieuses et politiques, ainsi qu'à l'emmagasinement des objets mobiliers. Une partie contenait la salle du trône, avec les appartements du roi, auprès desquels s'étendaient ceux des femmes.

Dans le *Report* de M. Evans, publié en 1902, on peut voir des reproductions photographiques de certains fragments de hauts-reliefs découverts dans le coin sud-ouest du palais. Ce sont d'étonnants chefs-d'œuvre, à l'aspect inquiet et tourmenté, qui font songer aux grands maîtres de la Renaissance italienne (ou à Houdon, Rodin, etc.) et auxquels manque absolument, suivant la remarque de M. Dyer, la sérénité caractéristique de l'art grec.

Les fouilles de 1902 ont commencé à dégager l'est du quadrangle. On y a trouvé une vaste salle, avec double rangée de colonnes, accessible du niveau supérieur de la grande cour centrale et par un escalier de pierre à triple révolution. Au delà s'étendait, à un niveau inférieur, une salle à colonnes encore plus grande, le *Megaron*. Cette « salle aux haches doubles », ainsi dénommée par suite de la constante répétition du même symbole, se termine vers l'est par un double portique. M. Evans croit être sûr que le côté est du quadrangle était un bâtiment à trois étages ; l'étage supérieur était de niveau avec le reste du palais ; il y avait un étage intermédiaire construit au-dessus des deux grandes salles mentionnées plus haut. Le pavé de ces salles était à 25 pieds environ au-dessous du plancher de l'étage supérieur et du reste de l'édifice quadrangulaire. Cet édifice, on le sait maintenant, couvrait au moins deux hectares, c'est-à-dire à peu près les trois quarts de la surface occupée à Londres par le palais du Parlement.

Au nord de l'extrémité est de la Salle aux doubles haches, à un niveau plus élevé que la salle, s'étend la terrasse orientale supérieure. Dans les fondations de cette terrasse et au-dessous du niveau du grand palais on a trouvé, en 1902, les restes d'une autre construction royale *plus ancienne*. M. Evans y a recueilli d'admirables spécimens de poteries du type de *Kamares*, avec de très belles peintures décoratives. Il y trouva encore « un tout petit vase en or et en

porcelaine, dont le réceptacle, grand comme un dé, peut avoir contenu de l'essence de rose. » La présence d'un petit sanctuaire à piliers en terre cuite, avec colombes perchées sur le sommet, prouve que la religion, à l'époque de cette construction plus ancienne que Minos, était identique à celle des habitants du grand palais.

Dans une autre fondation, à un niveau un peu supérieur, et non loin de là, on trouva une mosaïque composée de petites plaques de porcelaine dont le travail, d'une précision irréprochable, rappelle celui du damier découvert l'an dernier dans l'un des corridors, à l'est de la cour centrale. Cette mosaïque, quand elle était intacte, offrait des scènes disposées sur plusieurs zones, comme le bouclier d'Achille : on y voit encore les murs et les maisons d'une ville, une vigne et des arbres, des guerriers avec des arcs, des épées et des bâtons de jet, des assiégés et des assiégeants, des animaux divers. Mais ce qu'il y a de plus étonnant, ce sont les maisons elles-mêmes, dont il a été possible de reconstituer plus de *quarante*. Le caractère varié de la construction (pierre, bois, plâtre) a été parfaitement reproduit par le mosaïste ; une rue entière d'une ville *minoenne*, avec ses murs, ses tours, ses portes, s'offre aujourd'hui à nos yeux. L'architecture minoenne, comme la peinture de la même époque, est d'un modernisme étourdissant. On constate, par exemple, l'existence de maisons à trois étages avec des fenêtres à quatre pans, ou de doubles fenêtres à trois pans chacune, ce qui paraît bien prouver que les habitants de ces maisons avaient quelque chose qui leur tenait lieu de vitres !

La même campagne a fait apparaître, dans le grand palais, une belle frise peinte avec spirales et rosaces, ornant les murs d'une petite salle de bain, les restes d'une baignoire en terre cuite peinte, enfin (toujours dans la salle de bain) une peinture murale qui est un véritable aquarium, où toutes sortes de poissons, gros et petits, prennent leurs ébats, comme sur une mosaïque alexandrine. Les poissons sont généralement peints en bleu et l'eau est indiquée par des lignes d'azur entremêlées de pointillés d'écume sur un fond blanc. Un fragment de fresque tout récemment exhumé représente une femme en jaquette jaune, dont les tresses envolées et le bras étendu suggèrent l'idée d'un mouvement violent. Sur un autre fragment on voit une femme presque nue, sautant de haut sur un taureau au galop dont elle saisit les cornes. L'an dernier déjà, M. Evans avait découvert de ces scènes de cirque, entre autres un *cow-boy* faisant la culbute au-dessus d'un taureau en pleine course, alors qu'une jeune fille vêtue en garçon est attachée aux cornes de l'animal et qu'une autre fille, les bras en avant, semble prête à recevoir la première, au moment où le taureau l'aura envoyée voler en l'air. Ces exercices de haute acrobatie n'étaient pas sans danger, témoin un fragment qui représente le corps d'un homme tombé sous un taureau. Ainsi la célèbre fresque du *Toréador*, découverte par Schliemann à Tirynthe, trouve sa place dans une série d'œuvres analogues, qui lui sont d'ailleurs bien supérieures comme art, de même qu'elles sont plus anciennes de deux ou trois siècles au moins. Le palais de Tirynthe, c'est déjà la décadence mycénienne !

Dans un corridor appartenant à la partie orientale du grand palais, M. Evans

a eu la bonne fortune de découvrir *plus de cent tablettes à inscriptions intactes*, qui paraissent contenir les comptes de la demeure royale. On sait que l'heureux explorateur a déjà pu déchiffrer les indications numériques de ces documents et établir l'existence d'un système *décimal*. Or, le système babylonien est *duodécimal*; raison de plus pour ne pas chercher en Babylonie les origines de cette civilisation. Toutefois, il est certain qu'elle fut en contact avec la civilisation babylonienne. Dans les débris d'un escalier de bois, conduisant d'une petite chambre à un étage supérieur, M. Evans a recueilli une masse énorme d'empreintes de cachets, qui semblent provenir du bureau de quelque scribe situé à la naissance dudit escalier. Or, une de ces empreintes est celle d'un cylindre babylonien.

La partie du palais réservée à l'habitation royale était installée avec un confort et un souci de l'hygiène bien imprévus. M. Evans signale, dans cette région, les traces d'un système de conduites, qui courent et s'entrecroisent au-dessous des pavés des chambres; les conduites sont en pierre et assez larges pour qu'un homme puisse y passer en rampant. Une de ces conduites, suivant M. Evans, est en communication avec un W. C., « dont un spécimen curieux et, à certains égards, très moderne, se trouve aussi au rez-de-chaussée ».

Au sud de ces appartements confortables, on a déblayé toute une série de très petites chambres, qui paraissent avoir été occupées par la domesticité du palais. Les trouvailles de tablettes inscrites y ont été très nombreuses; l'une d'elles paraît contenir un inventaire d'épées.

La céramique de cette partie du palais a fourni de nouvelles informations sur l'écriture préhistorique de la Crète. Les tessons de vases portent des graffites semblables à ceux des vases grecs d'époque plus récente; l'intérieur d'une tasse offre une inscription en trois lignes écrite à l'encre, comparable à celle des tessons recueillis par M. Flinders Petrie en Égypte.

Une autre découverte surprenante est celle d'une sorte de châsse peinte que M. Evans décrit ainsi : « Sur un petit dais, à côté d'un trépied pour offrandes, et en arrière d'une hache double minuscule en stéatite, s'élève une figurine en terre cuite peinte représentant une divinité, les jambes en forme de pilier, avec une colombe sur la tête; devant elle était un adorateur offrant une autre colombe. Le fait qu'une déesse jouait un rôle important dans la religion du grand palais, à côté de la hache double, ressort d'autre part d'une intaille où l'on voit une divinité féminine tenant en main la double hache symbolique ».

On espère que les fouilles de Cnosse seront terminées vers l'été de 1903; il faut encore une campagne de plusieurs mois pour achever le déblaiement. Les produits des découvertes de M. Evans, celles de MM. Bosanquet, Halbherr, Miss Boyd, etc. se sont entassées dans le musée de Candie, qui est devenu trop étroit pour tous ces trésors. Il semble cependant qu'ils y sont l'objet de tous les soins désirables et que les fresques, en particulier, se conservent mieux qu'on ne l'espérait.

Salomon REINACH.

Découverte à La Borie (Dordogne).

« Au cours de la séance mensuelle de la Société historique et archéologique du Périgord, tenue jeudi, sous la présidence de M. Dujarric-Descombes, vice-président, M. le marquis de Fayolle a annoncé à la Société la découverte faite dans les dépendances du village de La Borie, commune de Tocane-Saint-Apre, d'une ville gallo-romaine. L'assemblée a voté une subvention pour aider à la continuation des fouilles entreprises pour dégager ces vestiges de l'occupation romaine. »

Extrait de *La Dépêche* du 10 septembre. — Est-ce ville, *villa*, ou *campus* de fêtes et de foires ? En tout cas, nous félicitons la Société du Périgord de consacrer une partie de ses fonds à des fouilles utiles : exemple que devraient suivre bien d'autres Sociétés similaires. C. J.

Les pèlerinages aux hauts-lieux.

Je ne sais s'il a paru, en France, un travail d'ensemble sur ce sujet, qui mériterait de fournir la matière d'une monographie spéciale. A qui s'en occuperait, je signale l'existence dans le Labourd, ou partie du pays basque français, d'un antique pèlerinage à la montagne de la Rhune, qui est le principal sommet de la région. Cette existence est attestée, entre autres documents, par les Archives municipales de Saint-Jean-de-Luz, série BB, registre 3, où il est longuement question de la procession qui se faisait de Saint-Jean-de-Luz à la Rhune, la veille de l'Ascension ; lorsqu'elle fut supprimée en 1720 pour être reportée à Saint-Joseph d'Accots, sommet beaucoup moindre, mais plus voisin de Saint-Jean-de-Luz¹, elle datait, disait-on, de quatre cents ans et davantage (n° 145, etc.). C. J.

Marbres archaïques d'Athènes.

M^{lle} Ingrid-Kjern, sculpteur danois, a exécuté une excellente copie en plâtre, aux dimensions de l'original, avec les couleurs encore existantes et la patine du temps exactement reproduites, d'une des plus belles *κόραι* archaïques du musée de l'Acropole d'Athènes (*Bulletin de corresp. hellénique*, XIV, 1890,

1. Cette chapelle existe toujours, non loin de la mer, sur une hauteur d'où l'on a une vue merveilleuse sur Saint-Jean-de-Luz, la baie et le pays. Elle porte l'inscription suivante :

S^r · IOSEPH · EGRAND · POVVOIR ·
 PRIE · POW
 —————
 NOVS
 —————
 1704

L'inscription n'offre aucun intérêt particulier, mais elle suggère deux remarques. C'est de constater le goût qu'ont toujours eu les Basques, en matière d'épigraphie, pour ces ligatures de lettres chères aux Romains. C'est de voir que, dans le pays basque, les anciennes inscriptions religieuses sont en français : ce n'est surtout qu'au XIX^e siècle qu'on s'est habitué à les graver en basque. Il y aurait une étude particulière à faire sur l'épigraphie de l'*Eskual-heirra*. C. J.

pl. VI-VI bis). Le prix d'un exemplaire est de 800 fr.; il est abaissé à 600 fr. en faveur des musées *publics*, et à 500 fr. pour une commande d'au moins 15 exemplaires ensemble.

M^{lle} Kjern aura achevé d'ici à quelques mois la copie, dans les mêmes conditions, de la belle tête d'éphèbe blond (*Ἐφημερὶς ἀρχ.*, 1888, pl. II), qui est une des plus précieuses sculptures du musée d'Acropole. Le prix de l'exemplaire sera de 500 fr.; réduit à 400 fr. en faveur des musées publics et à 400 fr. pour une commande de 15 exemplaires ensemble.

S'adresser directement à M^{lle} Ingrid-Kjern, 24, ὁδὸς Ὀμήρου, Athènes; ou 36, Strandgade, Copenhague.

La collection Morel.

La collection Morel est maintenant installée au premier étage du Musée Britannique, où elle occupe un des côtés du salon central. Un corps de vitrines (n^{os} 61-62) contient les poteries et les bijoux mérovingiens; un autre (n^{os} 63-64) les objets des époques paléo- et néolithique, provenant en grande partie des départements de Vaucluse, de la Drôme et de la Marne; un troisième (n^{os} 77-78), les poteries gallo-romaines, d'un faible intérêt. Enfin les objets provenant des sépultures gauloises de la Champagne, épées, torques, poteries peintes, bijoux, etc., dont l'ensemble constitue le fonds le plus précieux de cette collection, sont groupés dans une grande vitrine à douze compartiments (n^{os} 65-76).

Ces riches séries constituent un accroissement important pour le département des antiquités celtiques au Musée Britannique. Mais il est remarquable que si nos voisins s'enrichissent ainsi à nos dépens, ils ne savent guère tirer parti de leur propre fonds. Depuis les fouilles d'Aylesford qui remontent à 1890, on ne constate aucune augmentation dans les collections du *Late celtic*. Et comme les explorations méthodiques d'*oppida* ou de nécropoles gauloises deviennent de plus en plus rares en Angleterre, si l'on avait affecté à des travaux de fouilles une partie des deux mille livres déboursées pour l'achat de la collection Morel, le résultat eût été, semble-t-il, beaucoup plus profitable à la science.

J. D.

L'éphèbe de Subiaco.

L'interprétation de la statue connue sous le nom d'*éphèbe de Subiaco* avait déjà donné lieu à onze interprétations (cf. A. de Ridder, *Rev. arch.*, 1897, II, p. 265); notre collaborateur M. Hans Lucas en ajoute une douzième (*Neue Jahrb.*, 1902, p. 427, pl. I et II). Suivant lui, il s'agit de Ganymède, fuyant devant l'aigle de Zeus. Déjà Curtius avait reconnu Ganymède dans l'*Ilioneus* de Munich; mais son hypothèse, émise en 1868, a été injustement oubliée. Suivant M. Lucas, qui adopte en cela l'opinion de M. Winter, les deux statues sont l'œuvre du même artiste de l'époque hellénistique, auquel on peut attri-

buer aussi l'original du groupe de Pan et Daphnis (*Rép.*, I. 165, 4). Pline mentionne à Rome un groupe de Pan et Olympos dû au sculpteur Héliodore (Pline, XXXVI, 35); on pourrait songer à lui attribuer l'*Ilioneus* et l'éphèbe de Subiaco; mais comme cet Héliodore est d'ailleurs inconnu, M. Lucas évite avec raison d'être affirmatif.

S. R.

A propos de l'Exposition de Bruges.

(Art flamand primitif).

J'ai lu une quantité d'articles sur cette belle Exposition; quelques-uns apportaient des détails nouveaux, mais bien peu énonçaient des idées ou des impressions vraiment personnelles. Voici toutefois quelques passages à retenir de deux articles écrits en anglais.

Quel spectacle déconcertant, écrit N. N.¹, que cette réunion de madones qui louchent et de saints anguleux! Les tableaux d'aucune école ne gagnent à être réunis dans une galerie, mais ceux qui en souffrent le plus sont les primitifs. Ces pauvres artistes étaient obligés toute leur vie de peindre les mêmes sujets et, qui pis est, de les peindre de la même façon. Loin que leur imagination pût travailler à la création de motifs nouveaux, elle devait se concentrer sur l'interprétation d'un tout petit nombre de thèmes donnés. Cette contrainte les gênait et ils ont visiblement fait effort pour y échapper. A Bruges, dans chaque peinture d'un mérite artistique réel, on perçoit des éléments qui sont comme autant de protestations contre l'étroitesse des cadres imposés. Grands et petits artistes étaient tenus de peindre le ciel ou l'enfer, des choses qu'ils n'avaient jamais vues et qui ne les intéressaient point, alors qu'ils étaient attirés par la nature ambiante, par le portrait et le paysage. Tout comme les artistes belges de nos jours, c'étaient des réalistes convaincus; si on les avait laissé faire, ils auraient formé la plus belle école de portraitistes et de paysagistes. Combien le vieux chanoine Van de Paele semble plus intéresser Jan Van Eyck que la Vierge et l'Enfant du même tableau! Quelle Vierge a-t-il peinte qui puisse se comparer à l'admirable portrait qu'il a fait de sa femme? Et Memling, n'est-il pas évidemment heureux quand il peut échapper à l'obsession de ses saints personnages pour peindre la nature, les champs verts, les collines bleues, ou encore un portrait minutieux et solide comme celui dit *Sibylla Sambetha*! On comprend, ajoute finement l'auteur, pourquoi tous ces vieux maîtres, y compris Rogier et Gérard David, ont insisté avec un plaisir si visible sur les portraits des donateurs dans leurs tableaux; c'était un coin de la nature vivante qui, heureusement, ne leur était pas interdit. Enfin, la lutte entre la tâche imposée et le labeur désiré s'achève par le triomphe du réalisme: voici Pierre Breughel avec son tableau de Bethléhem, où Marie et Joseph viennent chercher un logis pour la nuit dans un village flamand, au milieu d'enfants flamands qui glissent sur les canaux glacés, des villageois et des bourgeois du lieu qui vaquent à leurs affaires. — Idées justes et bonnes à retenir.

1. *New-York Nation*, 1902, II, p. 363. N. N. est une dame, M^{rs} Pennell.

Sur la même Exposition, l'*Athenaeum* a publié deux longs articles anonymes, qui sont — je crois en être certain — de M. Fry (13 et 20 septembre 1902). En voici quelques extraits forts instructifs.

Parmi les tableaux contemporains de Broederlam, ce Cimabué de l'art flamand, le plus remarquable est la *Crucifixion* de Saint-Sauveur à Bruges; cette peinture, et d'autres de la même époque, est exécutée à l'huile, preuve que l'huile, et non la *tempera*, était le procédé familier aux pays du Nord, avant même la prétendue découverte des frères Van Eyck.

La Vierge avec le chanoine Van de Paele, œuvre de Jean Van Eyck, révèle les limites de son talent, son manque de ferveur imaginative, sa science insuffisante de la composition, plus clairement encore que l'acuité et la sincérité incomparable de sa vision.

La comparaison des œuvres de Van Eyck avec celles de Rogier van der Weyden ne laisse aucun doute sur l'indépendance absolue de ce dernier. On ne peut imaginer de contraste plus complet entre des tempéraments d'artistes. Rogier, dans sa *Pietà*, sait communiquer au spectateur l'intensité d'un sentiment personnel; il n'y a rien de tel chez Jan Van Eyck, qui représente le bon sens et le matérialisme du moyen âge dans toute leur franchise, voire dans leur brutalité. Comme beaucoup d'artistes personnels et subjectifs, Rogier traduit son émotion par une déformation volontaire des lignes naturelles, par une emphase passionnée dans le dessin. Il est, parmi les Flamands, le maître suprême de la ligne expressive. Son contemporain, Dirck Bouts, introduisit dans l'art un courant tout nouveau, caractérisé par un réalisme sans scrupule, un coloris d'une crudité sauvage, l'absence de tout sentiment de la grâce et de l'harmonie rythmique. Et pourtant, dans ce Hollandais viril, il y a le germe de cette sympathie intime pour l'humanité en bloc (*unselect humanity*) qui a fait de Rembrandt le plus « éthique » des artistes. Dans le tableau puissamment conçu, autant que repoussant de laideur, qui représente Madeleine lavant les pieds du Christ, le sentiment est déjà celui de l'art hollandais du xvi^e siècle; cela n'a rien de commun avec la veine décorative et *miniaturiste* des vrais Flamands...

Memling résume dans tout leur charme lyrique, dans toute leur délicatesse d'imagination, dans toute leur grâce, les qualités exquises de l'école de Bruges. Il nous apparaît, à Bruges, comme le Raphaël de l'art flamand, l'homme en qui tous les dons de l'école se combinèrent, dans les proportions les plus heureuses, avec la délicatesse de sentiment et le goût impeccable qui n'appartenaient qu'à lui. Moins maître de la ligne que R. van der Weyden, moins épris de la réalité plastique et solide que Jan van Eyck, dépourvu du coloris intense et résistant du Maître de Flémalle, héritier des miniaturistes plutôt que des peintres, il est cependant le plus attrayant de tous et celui qui nous satisfait le plus.

Comme il arriva pour Raphaël, un style si gentiment équilibré devait conduire à la décadence. La décadence arrive avec Gérard David. Il est, à Bruges, représenté richement, somptueusement et d'une manière qui, de l'avis de M. Fry, est fatale à sa gloire. « Nous nous demandons s'il faut être reconnaissants à M. Weale de l'avoir tiré de l'oubli qu'il méritait. C'est un de ces hommes

qui développent brillamment le lieu commun, un de ces maîtres très habiles et pauvres de sentiment dont la popularité est toujours disproportionnée à leur mérite. Il y a longtemps que Cavalcaselle a signalé le vide de ses figures et son manque d'imagination; ses paysages ne sont pas moins dépourvus de sentiment sincère. On ne peut faire d'exception que pour le petit *Saint François recevant les stigmates*, peint avant que le succès ne lui eût donné le goût et l'habitude d'une industrie sans conviction et sans soin. »

Quel triste épisode de l'histoire de l'art que la peinture flamande du xvi^e siècle ! Quelle tentative désespérée pour abdiquer le génie national et s'introduire bon gré mal gré dans le royaume des imaginations romanesques ! « Pour cela, deux routes étaient ouvertes : l'une, celle de la fantaisie grotesque et sans frein, fut explorée par Bosch ; l'autre, celle de l'italianisme et du prétendu grand style. Plus d'un, comme Herri de Bles, ruina un talent réel en essayant de suivre à la fois ces deux voies. Quel soulagement on éprouve à trouver enfin le tempérament sain et sincère de Pierre Breughel, dont M. de Loo (Hulin) a écrit très justement qu'il avait été le dernier des gothiques et le premier des modernes ! En effet, il est difficile de dire si sa scène de neige (*le Dénombrement*) n'est pas plus voisine de Manet que des miniaturistes du xiii^e siècle. »

Il y a encore bien des choses intéressantes et dignes de mémoire dans les articles de M. Fry, en particulier sur les primitifs français de l'Exposition et le mystérieux tableau de M. d'Albenas de Montpellier, attribué à Antonello de Messine. Mais il me suffit d'avoir appelé l'attention sur les idées générales de l'auteur et signalé l'existence de ces bons articles à l'insouciance des critiques d'art, dont l'ignorance de ce qui s'écrit n'a parfois d'égale que leur répugnance à citer ce qu'ils ont lu.

S. R.

Ouvrages relatifs à l'Inquisition.

L'histoire de l'Inquisition au moyen âge est du ressort de l'archéologie, d'abord à cause des géôles dont elle couvrit l'Europe et qui se trouvaient toujours insuffisantes pour recevoir le nombre croissant de ses victimes, puis parce que les plus beaux édifices de la chrétienté paraissent avoir été construits, en partie du moins, avec le produit des amendes et des confiscations dont l'Inquisition s'est montrée si friande en tous pays.

Cela dit, je signalerai aux amateurs de critique fine et courtoise l'article publié par M. Paul Dognon, professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse, dans le t. XIV (1902) des *Annales du Midi*, sous ce titre : « M^{sr} Douais et l'Inquisition ». C'est un examen détaillé de deux ouvrages, publiés par ce prélat : I. *Documents pour servir à l'histoire de l'Inquisition dans le Languedoc*, Paris, Renouard, 2 vol. in-8. II. *La procédure inquisitoriale en Languedoc au xiv^e siècle, d'après un procès inédit de l'année 1337*. Paris et Toulouse, Picart et Privat, 1900, in-8. M. Dognon a montré, clair comme le jour, que M^{sr} Douais s'est attribué l'honneur de découvertes faites par d'autres, qu'il a péché par négligence dans la publication des documents, enfin qu'il a poussé jusqu'à ses

plus extrêmes limites la tendance « professionnelle » à voiler les horreurs de l'Inquisition.

Qu'il me soit permis, par la même occasion, d'annoncer aux lecteurs de la *Revue* que j'ai publié, de 1900 à 1902, en trois volumes contenant plus de 2.000 pages et ne coûtant que 10 fr. 50, la traduction du chef-d'œuvre de l'Américain Charles Henry Lea : *A history of the Inquisition in the Middle Ages* (Paris, librairie Bellais). Sans le surcroît énorme de travail que m'imposait cette traduction, j'aurais sans doute déjà repris la série de mes *Chroniques d'Orient*; mais, tout bien considéré, je ne regrette pas mon labeur, puisque je ne pouvais servir plus efficacement la cause de la vérité historique. Je conseille à ceux qu'effrayeraient ces trois volumes de lire dans le troisième l'admirable chapitre consacré au procès des Templiers, le crime le plus odieux du moyen âge; ils y trouveront une érudition, un sens critique et un talent qui les disposeront je crois, à lire le reste¹.

S. R.

Découvertes de papyrus.

MM. Grenfell et Hunt viennent de publier un nouveau volume de papyrus grecs (*Tebtunis I.*) Ce recueil comprend cinq cents pages de grec inédit, entre autres des documents de 400 et de 800 lignes. Malheureusement, presque rien de cela n'est « littéraire »; mais il y a un recueil de quarante-six édits d'Évergète II qui est du plus haut intérêt.

La troisième partie des *Oxyrhynchus papyri* de MM. Grenfell et Hurst, qui doit paraître l'été prochain, est actuellement sous presse. On y trouvera de nombreux fragments classiques : plusieurs colonnes d'une comédie nouvelle, des fragments de deux odes inédites de Pindare et un fragment des *Cesti* de Julius Africanus.

S. de R.

— *Revue des études grecques*, t. XV, mai-juin 1902. — PARTIE ADMINISTRATIVE : Assemblée générale du 1^{er} mai 1902 : *Discours* de M. Paul Girard, président; *Discours* de M. Am. Hauvette, secrétaire. Rapport de la commission administrative. — PARTIE LITTÉRAIRE : E. d'Eichthal, *Hérodote et Victor Hugo* (à propos du poème : *Les trois cents*). — Al. E. Contoléon, *Inscriptions de la Grèce d'Europe*. — Th. E. Legrand, *Στρατεύεσθαι μετὰ Ἀθηναίων* (cette formule, qui se rencontre dans des décrets rendus en faveur de métèques, signifie que ceux auxquels est accordé ce privilège ne seront pas requis pour le service militaire plus souvent que les citoyens athéniens). — CHRONIQUE : Lettre adres-

1. M. Alex. Bertrand a publié, à la même librairie, des *Réflexions sur l'Inquisition au moyen âge*, qui sont un résumé du premier volume de la traduction annoncée plus haut. M. Ch. V. Langlois a donné également, chez les mêmes éditeurs, un opuscule intitulé : *L'Inquisition, d'après des travaux récents*, où l'on trouvera un jugement singulièrement sévère sur l'ouvrage de Lea, d'autant plus surprenant que l'auteur, dans ses travaux personnels, n'a pas laissé de reconnaître, à mainte reprise, ce qu'il devait au savant Américain.

sée à M. le Ministre de l'instruction publique par l'Association. Actes de l'Association. Ouvrages offerts. — BIBLIOGRAPHIE : Comptes-rendus bibliographiques. Bibliographie annuelle des études grecques (1899-1901, par C. E. Ruelle.

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, t. XXIV, 32^e session, 5^e séance, 11 juin 1902 : E. Naville, *Le livre des Morts* (suite) : chapitres CXLIV-CXLVI (3 planches). — Allan H. Gardiner, *Un monument d'Antef V, provenant de Coptos*. — F. W. Read et A. C. Bryant, *Un texte mythologique de Memphis, réplique à des critiques*. — F. C. Burkitt, *La « Quinta » du livre IV des Rois*. — A. Boissier, *Matériaux pour l'étude de la religion assyro-babylonienne*. — W. E. Crum, *Un Scythe en Égypte*. — C. H. W. Johns, *La chronologie du règne d'Assurbanipal*. — J. Offord, *Analogies sémitiques pour des noms de l'Ancien Testament*. — Percy E. Newberry, *Extraits de mes cahiers de notes*, V. (2 planches). — OEsterley, *Le sacrifice d'Isaac*. — E. Towry Whyte, *Types d'échecs égyptiens*.

— *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux et des universités du Midi : Revue des études anciennes*, t. IV, n^o 3, juillet-septembre 1902. — Masqueray, *Le cyclope d'Euripide et celui d'Homère*. — A. Fontrier, *Antiquités d'Ionie*. IV. *Le site du temple d'Aphrodite Stratonicide à Smyrne*. — A. Fontrier, *Inscriptions de Smyrne et des environs*. — P. Perdrizet, *Miscellanea*. IX. *Une recherche à faire à Rosas*. X. *Sur l'action institoire*. — G. May, *La question de l'authenticité des XII tables*. — Seymour de Ricci, *Notes sur le tome XIII du Corpus inscriptionum latinarum*. — ANTIQUITÉS NATIONALES : C. Jullian, *Notes gallo-romaines*. XV. *Remarques sur la plus ancienne religion gauloise* (2^e article). — H. de Gérin Ricard, *Inscriptions de Cabriès (Bouches-du-Rhône)*. — VARIÉTÉS : A. Fontrier, *Inscriptions d'Asie-Mineure*. — BIBLIOGRAPHIE : V. Bérard, *Les Phéniciens et l'Odyssée*, t. I, Paris, Collin, 1902. — Ardaillon et Convert, *Carte archéologique de Délos*. Paris, Fontemoing, 1902. — B. Léonardos, *Olympie*. Athènes, Sakellarios, 1901 (A. de Ridder). — N. Politis, *Proverbes grecs*, t. II et III. Athènes, Sakellarios (P. Fournier). — Héron de Villefosse, *Le trésor de Boscoreale*. Paris, Leroux, 1899-1902 (C. Jullian).

— Grâce à l'activité de MM. Saglio et Pottier, le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* marche de plus en plus rapidement et l'on peut entrevoir le moment où il sera terminé. Le 32^e fascicule (MAG-MED) vient de paraître. Nous y remarquons les articles suivants, qui sont de vrais mémoires sur la question : *Magistratus* (Lécrivain); *Mancipatio* et *Mancipium* (G. Humbert, Ch. Lécrivain); *Mandatum* (Ed. Cuq); *Manes* (Hild); *Manipulus* (Cagnat); *Manubiæ* (Fabia); *Manumissio* (Lécrivain); *Manus* et *Manus Injectio* (G. Humbert et Lécrivain); *Marmor* et *Marmorarius* (Lafaye); *Mars* (Durrbach); *Materia*, *Materiarius* (Alf. Jacob); *Matres* (Hild); *Matrimonium* (Grèoe, Beauchet, M. Collignon); *Rome*, Ch. Lécrivain); *Medea* (Durrbach); *Medicus* (S. Reinach).

— *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XXII^e année.

Fascicules II et III. Avril-juillet 1902 : J. Calmette, *Une lettre close originale de Charles le Chauve* (pl. IV-V). — Ch. Samaran, *La jurisprudence pontificale en matière de droit de dépouille (jus spoli) dans la seconde moitié du XIV^e siècle*. — D. Serruys, *Anastasiana*. 1. *Antiquorum patrum doctrina de Verbi incarnatione*. 2. *Les signes critiques d'Origène*. 3. *La stichométrie de l'Ancien et du Nouveau Testament* (pl. VI-VII). — C. Constant, *Deux manuscrits de Burchard. Fragments du Diaire (1492-1496). Le cérémonial* (pl. VIII). — L. Madelin, *Le journal d'un habitant français de Rome au XVI^e siècle. (1509-1540)*. — St. Gsell, *Chronique archéologique africaine*. — La planche III, *Mosaïque de Dougga*, se rapporte à un article qui a paru dans le cahier précédent.

— *Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma*, 30^e année, 1902, fascicules 1 et 2 : L. Mariani, *De quelques sculptures qui proviennent de la galerie sous le Quirinal* (planches I, II, III et cinq figures dans le texte. Il s'agit d'un buste de stratège grec, qui date probablement du IV^e siècle, et d'une statue de Priape, de style archaïsant). — D. Vaglieri, *Nouvelles découvertes dans le forum romain*. — G. Pinza, *La nécropole préhistorique dans le forum romain* (13 figures dans le texte). — G. Gatti, *Notes sur des découvertes récentes d'antiquités à Rome et dans le Latium*. — F. Grossi-Gondi, *Antiquités de Tusculum*. — L. Cantarelli, *Découvertes archéologiques en Italie et dans les provinces romaines*. — R. Paribeni, *Borne milliaire inédite de la voie de Larisse à Thessalonique*. — L. Cantarelli, *Notes bibliographiques*.

— *Mitteilungen des k. d. Arch. Instituts. Athenische Abteilung*, t. XXVI, 2^e cahier : Th. Wiegand, *Inscription de Cyzique*. — E. Krueger, *Bas-relief représentant un poète* (pl. VI. On n'a que la moitié du monument et il est difficile de savoir comment il faut le compléter. Daterait de la fin du IV^e siècle. Figures dans le texte). — Sam. Wide, *Variété locale de poterie peinte béotienne* (pl. VIII. Figures dans le texte. Fond d'un jaune clair, peinture en brun noir. Cinq coupes avec le même encadrement; seraient toutes sorties d'un même atelier. Peinture lâchée). — D. Rubensohn, *Paros*. II (pl. IX, X. Suite du t. XXV, p. 341. Topographie de l'île. Description des ruines de la cité antique et de son enceinte. Figures dans le texte). — W. Kolbe, *Documents épigraphiques sur l'achèvement de l'Erechthéion, en l'année 408-407*. (Ils témoignent de la hâte que l'on apportait alors à terminer l'édifice.)

— *Mitteilungen des k. d. arch. Instituts. Athenische Abteilung*, t. XXVI, 3^e et 4^e cahier : Th. Wiegand, *La pyramide de Kenchræai* (pl. XI. L'emploi du mortier prouve que cette tour, destinée à défendre le défilé, ne remonte pas à l'âge archaïque). — Sam. Wide, *Images mycéniennes de la divinité et idoles* (il s'agit de figurines trouvées en Crète. Pl. XII et figures dans le texte). — E. Pfuhl, *Bas-reliefs funéraires alexandrins* (pl. XVIII et nombreuses figures dans le texte. Catalogue très méthodique et très complet. L'influence attique, très marquée dans les plus anciens de ces monuments, cesse peu à peu

de s'y faire sentir). — C. Watzinger, *Les fouilles sur les pentes occidentales de l'Acropole d'Athènes. V. Trouvailles isolées* (il s'agit des débris de sculptures qui ont été recueillis dans les fouilles. Rien de bien intéressant. Nombreuses figures dans le texte). — K. G. Wollmoeller, *Sur les chambres de deux tombeaux eubéens avec lits funéraires* (pl. XIII-XVII et figures dans le texte. Description très précise et accompagnée d'excellentes images de deux caveaux de l'époque macédonienne qui sont fort curieux et par la décoration peinte de leurs parois et par les lits et les trônes qu'ils renfermaient, ainsi que maints autres objets).

— *American journal of archæology*. Seconde série, 1902, n° 1 : Fr. Boas, *Quelques problèmes de l'archéologie de l'Amérique du Nord* (nécessité d'y faire intervenir l'ethnographie. Observations sur les Esquimaux de l'Alaska). — Rufus B. Richardson, *Série de statues colossales découvertes à Corinthe* (Pl. I-VI. Figures dans le texte. Ces statues, en marbre de Paros, étaient adossées à des pilastres et faisaient partie de la décoration d'un édifice de l'agora, où l'ordre était corinthien. Elles sont de l'époque romaine et paraissent représenter des captifs barbares, probablement des Asiatiques). — *Institut archéologique d'Amérique. Séance générale* (cinq séances. Analyse des mémoires lus). Harold N. Fowler, *Nouvelles archéologiques*.

— *American journal of archæology*, 2^e série, t. VI, n° 2 : Expédition crétoise de l'Institut archéologique américain. XXI. Ant. Taramelli, *Gortyne* (nombreuses figures dans le texte. C'est ce qui a été donné jusqu'ici de plus détaillé et de plus précis sur la topographie de l'antique Gortyne et sur les restes qui subsistaient de ses constructions; mais tout ici se rapporte à la Gortyne romaine. On remarquera particulièrement les relevés des ouvrages qui, par un long aqueduc, amenaient à la ville, située dans la plaine brûlante, les eaux abondantes et fraîches de l'Ida). — W. H. Goodyear, *Raffinements architecturaux dans les églises italiennes* (nombreuses figures dans le texte. Études sur les courbes et sur les surfaces qui, au lieu d'être verticales, sont inclinées en avant ou en arrière. Rapprochements avec les courbes dans le plan horizontal que les architectes de l'antiquité ont introduites dans leurs monuments). — Fowler, *Discussions et nouvelles archéologiques*. — *Bibliographie. Livres d'archéologie*.

— *The journal of hellenic studies*, t. XXII, partie I, 1902 : A. S. Murray, *Une nouvelle stèle d'Athènes* (Pl. I). Il ne subsiste que l'une des deux figures du bas-relief funéraire, celle d'un éphèbe appuyé sur son bâton. Exécution élégante et ferme; peut-être de la fin du v^e siècle. A ce propos, description et image d'un vase à reliefs du Musée Britannique, qui appartient à la catégorie de ce que l'on appelle *les coupes de Mégare*) — A. B. Cook, *Le gong à Dodone* (c'était un ἀποτρόπαιον. — Cecil Smith, *Un vase proto-attique* (Pl. II-IV. Il n'en reste que de faibles débris. Grand vase qui a dû être placé sur une tombe; même forme que l'amphore de Netos. Trois champs. Sur le col un

groupe de lutteurs. Sur l'épaule, des daims paissants. Sur la panse, char attelé de chevaux ailés, conduit par une femme, monté par un homme drapé auquel fait face, les pieds sur le sol, un troisième personnage. Étude soigneuse et sagace de la technique). — J. H. Hopkinson et J. Baker-Penoyre, *Nouveaux renseignements sur les amphores méliennes* (Pl. V. Se fondent sur la découverte de nombreux fragments de ce style qui a été faite à Rhénée pour conjecturer que les amphores dites *méliennes*, jadis signalées et publiées par Conze, ont été fabriquées à Délos. En appendice, la description et l'image de trois vases récemment acquis par l'École anglaise et dont deux proviennent de Mélos et un de Théra). — D. G. Hogarth, *Les empreintes de Zakro* (Pl. VI-X. Figures dans le texte. Il s'agit d'empreintes de pierres dites *des îles*, conservées par des rondelles d'argile qui ont été trouvées à Zakro, dans la Grèce orientale. Ce sont les types, c'est le style de la glyptique mycénienne). — H. S. Cronin, *Premier rapport sur un voyage en Pisidie, en Lycaonie et en Pamphylie* (inscriptions de l'époque romaine sans grand intérêt). — Hasluck, *Base de Cyzique avec inscription* (a trait à des travaux exécutés au port de Cyzique par la reine Tryphæna). — W. G. Foat, *Sigles des papyrus grecs*. — R. de Rustafjaell, *Cyzique* (Pl. XI. Important pour la topographie de Cyzique et de ses ports). — Cecil Smith et R. de Rustafjaell, *Inscriptions de Cyzique*.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne*. Sommaire du numéro du 10 juillet 1902 : Texte. *Une œuvre inconnue de Corneille de Lyon*, par M. L. Dimier. — *Les dernières fouilles d'Antinoë*, par M. Al. Gayet. — *Les Salons de 1902 (fin) : La gravure en médailles et sur pierres fines*, par M. E. Babelon. — *La gravure*, par M. Emile Dacier. — *Paul Flandrin (1811-1902) et le paysage de style*, par M. Raymond Bouyer. — *L'Exposition de Turin*, par M. Fiérens-Gevaert. — *Les arts dans la maison de Condé (VIII)*, par M. Gustave Macon. — *Bibliographies*. — Gravures hors texte : *Portrait de Jean de Rieux, seigneur de Châteauneuf*, attribué à Corneille de Lyon, héliogravure Hanfstaengl. — *La procession de la Fête-Dieu, rentrant à la Cathédrale de Nantes*, d'après une gravure sur bois originale de M. A. Lepère. — *Baigneuse*, lithographie orientale de M. H.-P. Dillon. — *Un enterrement dans le Marais vendéen*, d'après une eau-forte originale de M. A. Lepère. — *Le bal*, eau-forte originale de M. Minartz. — *La fée au paon*, lampe électrique de M. Wolfers. — *Charlotte de Rohan-Soubise, princesse de Condé*, d'après Nattier. — Nombreuses gravures dans le texte.

— *La Revue de l'art ancien et moderne*. Sommaire du numéro du 10 août 1902 : Texte. *Une excursion à Cnossos, dans l'île de Crète*, par M. E. Pottier. — *Un tableau de Fantin-Latour*, par M. Léonce Bénédite. — *Les graveurs du xx^e siècle : Leheutre, peintre et graveur*, par M. H. Beraldi. — *L'exposition des peintres primitifs flamands à Bruges*, par M. H. Fiérens-Gevaert. — *La femme anglaise et ses peintres (IX)*, par M. Henri Bouchot. — *Philippe-Laurent Roland et la statuairerie de son temps*, par M. H. Marcel. — *Les arts dans la maison de Condé (IX)*, par M. Gustave Macon. — *Bibliographie*. — Gravures hors texte :

L'anniversaire, d'après une lithographie originale de Fantin-Latour. — *Mes deux sœurs*, héliogravure Dujardin, d'après le tableau de Fantin-Latour (collection de M. Victor Klotz). — *Le petit bassin des Tuileries*, eau-forte originale de M. Leheutre. — *La lettre d'amour*, héliogravure, d'après le tableau attribué au « Maître des demi-figures ». — *Mrs Bonham, née Gaskell*, lithographie de Fuchs, d'après Burne-Jones. — *Portrait*, d'après D.-X. Cameron. — *Le duc d'Enghien en 1776*, d'après Ribou. — *Le prince de Condé en 1801*, d'après M^{me} de Tott. — Nombreuses figures dans le texte.

— *La Revue de l'art ancien et moderne*. Sommaire du numéro du 10 septembre 1902 : Texte. *Une excursion à Cnossos, dans l'île de Crète* (fin), par M. E. Pottier. — *L'exposition des peintres primitifs flamands à Bruges* (II), par M. H. Fiérens-Gevaert. — *Le Salon des Arts du mobilier*, par M. Henry Havard. — *La femme anglaise et ses peintres* (fin), par M. Henri Bouchot. — *La mode des portraits turcs au XVIII^e siècle*, par M. A. Boppe. — *Les arts dans la maison de Condé* (fin), par M. Gustave Macon. — *Bibliographie*. — Gravures hors texte : *Plan du palais de Cnossos, état des fouilles en 1901*. — *Apparition de la Vierge à Saint Ildefonse*, héliogravure Georges Petit, d'après le tableau de Memlinc (collection Pacully). — *Portrait de lord Gardiner*, héliogravure Georges Petit, d'après le tableau de Quentin Metsys (galerie Lichtenstein, à Vienne). — *Paravent Louis XV en bois sculpté et doré*, de la maison Kriéger. — *Regina Cordium*, eau forte de M^{me} H. Formstecher, d'après le tableau de Burne-Jones. — *Beata Beatrix*, d'après le tableau de G. Rossetti. — *Mrs Ruskin, puis lady Millais*, d'après le tableau de J.-E. Millais. — *Portrait*, gravure au burin, de M. A. Bessé, d'après le tableau de Leighton. — *Mrs Jopling*, d'après le tableau de J.-E. Millais. — *Saïd-Méhémét-Pacha*, ambassadeur extraordinaire du Grand-Seigneur, d'après le tableau d'Aved. — *Le duc de Bourbon en 1801*, d'après Danloux. — Nombreuses figures dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne*. Sommaire du numéro du 10 octobre 1902 : Texte. *Gustave Ricard (1823-1873)*, par M. Camille Mauclair. — *Le Salon des Arts du mobilier* (II), par M. Henry Havard. — *Jean-Baptiste Pigalle et son art*, par M. S. Rocheblave. — *Emile Gallé* (III), par M. L. de Fourcaud. — *Edmond Lechevallier-Chevignard*, par M. Paul Vitry. — *Bibliographie*. — Gravures hors texte : *Portrait de Ricard par lui-même*, héliogravure Braun-Clément et C^{ie}, d'après le tableau du Musée du Louvre. — *Portrait de Madame Arnavon*, d'après G. Ricard. — *Portrait de M. G. P.*, héliogravure Georges Petit, d'après G. Ricard. — *L'enfant aux blés*, héliogravure Wahl, d'après G. Ricard. — *Chambre à coucher, style moderne, en laqué blanc et lilas pâle*, de la maison Majorelle. — *Le Mausolée du maréchal de Saxe à Strasbourg*, d'après J.-B. Pigalle. — *Roses de France*, eau-forte de M. A. Hotin, d'après un vase d'Émile Gallé. — Nombreuses figures dans le texte.

— *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux et des universités du Midi* : 1^{re} livraison. — Ph. Legrand, *Problèmes alexandrins* : II. A quelle espèce de

publicité Héronidas destinait-il ses « Mimes? ». — Fr. Cumont, *Note sur deux fragments épiques relatifs aux guerres de Dioclétien*. — Antiquités nationales : C. Jullian, *Notes gallo-romaines* : XIII. Paris; *date de l'enceinte gallo-romaine*. — C. Jullian, *L'inscription d'Hasparren*. — G. Gassies, *Autel gaulois à Sérapis*. — J.-P. Waltzing, *Le Vulcain des Gésates*. — Bulletin hispanique : P. Paris, *L'idole de Miqueldi, à Durango*. — Bibliographie : Schwally, *Semitische Kriegsallertümer* : I. *Der heilige Krieg im alten Israel*, Leipzig, Weicher, 1901 (C. Jullian). — H. Brewer, *Die Untersuchungen der Klagen nach attischem Recht und die Echtheit der Gesetze in §§ 47 und 113 der Demosthenischen Midiana*, Wien, 1901 (F. Dürrbach). — Barclay V. Head, *Catalogue of the greek coins in the British Museum : Lydia*, Londres, 1901 (G. Radet). — Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, Paris, Leroux, 1899 (H. de La Ville de Mirmont). — Cecil Smith, *Catalogue of the Forman collection of antiquities*, Londres, 1899 (P. Perdrizet). — Lechat, *Le Temple grec*, Paris, Leroux, 1902 (G. Radet). — Laurent et Hartmann, *Vocabulaire étymologique de la langue grecque et de la langue latine*, Paris, Delagrave, 1900. — Bonnet et Gache, *Stylistique latine*, Paris, Klincksieck, 1900. — P. Richard, *L'Aulu-laire et Les Ménechmes*, Paris, Delagrave, 1901. — Ville de Reims, *Catalogue du Musée archéologique*, Troyes, Houel, 1901 (C. Jullian). — A. Blazquez, *Descripción de España*, Madrid, 1901 (C. Jullian). — Gravures : Autel gaulois à Sérapis : inscription dédicatoire (fig. 1). Autel gaulois à Sérapis : reliefs des faces latérales (fig. 2 et 3). — Planches : I. L'idole de Miqueldi, à Durango (Espagne). II. L'inscription d'Hasparren (Pays basque).

2^e livraison : V. Chapot, *Sur quelques inscriptions d'Acmonia de Phrygie*. — P. Perdrizet, *Miscellanea* : VII. *Inscriptions d'Éolide*; VIII. *Sur un graffiti latin de Délos*. — F. Antoine, *Discussion de quelques passages des « Captifs »*, d'après la théorie de la parataxe. — Antiquités nationales : C. Jullian, *Notes gallo-romaines* : XIV. *Remarques sur la plus ancienne religion gauloise*. — H. de La Ville de Mirmont, *L'astrologie chez les Gallo-Romains*. — G. Gassies, *Un bronze de l'école de Polyclète, trouvé à Meaux*. — Bulletin hispanique : H. Dessau, *Le préteur L. Cornelius Pusio*. — Chronique : A Bouché-Leclercq, *A propos d'astrologie grecque*. — Bibliographie : Pontremoli et Collignon, *Pergame*, Paris, May, 1900 (G. Radet). — Bonfiglio, *Questioni akragantine*, Messine, 1901 (G. Radet). — Montanari, *Annibale*, Rovigo, Minelli, 1900-1901 (C. Jullian). — Dorez, *Itinéraire de Jérôme Maurand, d'Antibes à Constantinople* (P. Perdrizet). — Gravures : Inscription de L. Claudius Iulianus (fig. 1). Testament de Titus Praxias (fig. 2). — Planche : III. Un bronze de l'école de Polyclète, trouvé à Meaux.

— *Recueil d'archéologie orientale*, tome V. livraisons 12-17. — 35. *Fiches et notules* : "Ερως. — ארום. — 'Ιερίβας = יוהיבא. — 'Ιερίβας? — עבדיהו et Emmanuel. — Un thiasse palmyrénien. — La dédicace à Chaf' al-Qaum. — דהא אלן. — Inscription en mosaïque du Mont des Oliviers. — Le Monastère de Mélanie. — Le sanctuaire de l'Apparition de l'Ange. — Le Caroubier des Dix.

— Djebel-el-Khamar. — Le Palmier de la Vierge. — L' « Idole de Jalousie », Qinian, Tammoûz et Adonis. — Οἱ κοπιῶντες. — Carandénos. — 36. Le prétendu BATR éthiopien et la livre d'or. — 37. Le CENTENARIUM dans le Talmud. — 38. Le lac de Catorie. — 39. *Fiches et notules* : Le dieu Sadykos, père de Sidon. — Chartimas, patrie de Didon. — *Bené Marzeah*. — Confréries religieuses carthaginoises. — La Cène. — La fête phénicienne du Marzeah. — *Barad* ou *Deber*. — 40. Inscriptions grecques de Sidon et environs. — 41. Les inscriptions phéniciennes du temple d'Echmoun à Sidon. — 42. Où était l'embouchure du Jourdain à l'époque de Josué ? (pl. VI).

— *Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft*, t. LVI, fasc. 2 : Rothstein, *Le chant de Débora et sa forme rythmique*. — Boethlingk, *Notes de philologie sanscrite*. — Cl. Huart, *Le texte turk-oriental de la stèle de la mosquée de Péking*. — De Goeje, *Un nouveau manuscrit du Tanbth* (œuvre histor. de Mas'ouidi). — Schwally, *Sur Nasr ed-din Khodja*. — Barth, *Flexions verbales sémitiques*. — Schulthess, *Fragments de manuscrits syriaques*. — Simon, *Textes relatifs à la musique indienne*. — Hertel, *Remarques sur le Pantchatantra*. — Bürk, *L'Apastamba-Sulba-Sûtra* (géométrie indienne). — Jacobi, *le Dhvanyâlôka d'Anandavardhana*. — Goldziher, *Pinehas et Mansouûr*. — Seybold, *Les ombres chinoises chez les Arabes*. — Bibliographie.

— *Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft*, t. LVI, fasc. III : Rothstein, *Étude critique du cantique de Débora*. — Sten Konow, *Les langues des Kouki-Chin* (tribus montagnardes de la région de l'Himalaya). — Mills, *Yasnas pehlevi* (XI, XII, XIII). — P. Schwarz, *Les tables alphabétiques du Kftdb-el-Aghâni*. — Prætorius, *Sur le prétendu infinitif absolu de l'hébreu*. — Caland, *Ezégèse et critique des Sutras*. — Nestle, *La traduction syriaque de l'« Histoire ecclésiastique » d'Eusèbe*. — Jolly, *La médecine indienne*. — Fischer, *Les formes arabes « ousayid, ousayidi » etc.* — Jacoby, *Le Dhvanyâlôka* (traduction). — Brockelmann, *Texte syriaque en transcription arménienne*. — Bibliographie.

— *Zeitschrift des deutschen Palæstina-Vereins* t. XXV, fasc. 1-2 : Hilderscheid, *La météorologie de la Palestine aux temps passés et présents*¹. — Seybold, *Sur la véritable orthographe du El-Haram ech-cherif de Jérusalem*².

1. L'auteur aurait pu avantageusement compléter sa partie historique par le dépouillement des chroniques arabes et autres où se trouvent relatés parfois d'intéressants phénomènes météorologiques. Un exemple entre cent : Chute de neige à Gaza! signalée par Moudjir ed-din (cf. *Rev. Crit.*, 1876, avril, p. 290). — *Cl.-G.*

2. L'auteur proteste avec raison contre la forme absolument fautive *Hardm*, (avec *a* long), introduite dans l'usage courant en Allemagne et maintenue par l'ignorance, doublée d'entêtement, de feu Socin, l'auteur du guide Bædeker. Quant au mot *harem*, au sens où nous l'entendons quand nous voulons parler de la vie intime de l'Orient, il correspond plutôt, je crois, à *harîm* qu'à *haram*. — *Cl.-G.*

— *Mitteilungen und Nachrichten des deutschen Palaestina-Vereins*¹. 1901, n° 2 : Rohrer, *Recherches dans la région transjordanique* (copies d'inscriptions grecques et romaines à Djeldé et Djerach). — Littmann, *Quelques inscriptions safaitiques*. — G. L. Robinson, *Une place de sacrifices à Petra*².

— *Mitteilungen und Nachrichten des deutschen Palaestina-Vereins*. 1902, n° 1 : Notice biographique sur feu C. Schick. — Sellin, *Ses fouilles à Ta'anek* (quelques constatations archéologiques intéressantes ; mais, jusqu'ici, pas d'inscriptions).

1. Un avis annonce que pour regagner le retard considérable intervenu dans la publication de ce périodique, les n° 5-6 de l'année 1901 seront très prochainement envoyés. On devrait bien prendre la même mesure pour l'année courante qui n'en est encore qu'à son n° 1, soit un arriéré de 4 numéros.

2. Très bonnes photographies. L'auteur ne semble pas savoir que le lieu a déjà été signalé et décrit comme « haut-lieu », dans le *Statement* du Palestine Exploration Fund, si je ne me trompe. — *Cl.-G.*

BIBLIOGRAPHIE

KH. JOHANNISSIANTS. Inscriptions cunéiformes dans l'Arménie russe... —
Venise, 1897.

M. Khadchatour Johannissiants, professeur à l'Institut Lazareff de Moscou, traduit en arménien moderne, dans une brochure de 13 pages, le travail de Nikolski sur les inscriptions cunéiformes de l'Arménie russe. M. J. n'accompagne son travail d'aucune transcription ; il donne sa traduction, avec quelques notes historiques et géographiques sur des mots tels que : Armavir, Tachpou-roun = Tsolagerkt (?), Alitchalou, Ordaklou, Saricamich, Khazandji, Artamkham, etc.

A propos de l'origine des *Nakharar* (vice-rois indépendants, mais payant tribut), M. J. propose une explication : on nous rapporte que les Ourartou attaquaient des roitelets dans le Nord (le Caucase ?) ; ces roitelets étaient peut-être les anciens *Nakharar* classiques dont parle Moïse de Khoren, qui n'était pas sûr de l'origine des *Nakharar*. Leur existence nous est maintenant prouvée par les textes des inscriptions vaniques.

M. J. se demande encore si Aram de Moïse de Khoren n'est pas le même que le roi ourartien Aramé des inscriptions cunéiformes assyriennes. L'auteur, parlant incidemment de Moïse de Khoren, estime que si cet écrivain était vraiment du VIII^e siècle comme le prétendait A. Carrière, il ne pourrait pas ne pas parler des invasions des Arabes.

F. MACLER.

Publications de l'École française d'Extrême-Orient. — A. CABATON, *Nouvelles recherches sur les Chams*. Paris, Leroux, 1901. In-8, 215 p., avec figures. — E. LUNET DE LAJONQUIÈRE, *Atlas archéologique de l'Indo-Chine. Monuments du Champa et du Cambodge*. Paris, Leroux, 1901. In-fol., 24 p. et feuilles A-E.

La jeune École française d'Extrême-Orient ne se contente pas de publier un *Bulletin* rempli de choses nouvelles et intéressantes ; elle a entrepris des ouvrages d'ensemble qui se succèdent avec une rapidité de bon augure. Après la *Numismatique annamite* de M. Désiré Lacroix, voici les *Recherches* de M. Cabaton, qui, mettant en œuvre des documents tous inédits, nous renseigne sur les mœurs, la religion et la langue des Chams, Malais venus de Java et ayant reçu leur civilisation de l'Inde, qui sont aujourd'hui dispersés en Annam, au Cambodge et sur quelques points du Siam. Le bel atlas de M. le capitaine de Lajonquière nous apporte, sur un pays hier encore presque inexploré, des documents précis et une statistique monumentale comme on n'en possède encore pour au-

cune région du monde classique, à l'exception de la Tunisie. Pourquoi ne cherche-t-on pas un Lajonquière pour dresser la carte archéologique de la Grèce ou celle de l'Asie Mineure? Ce n'est pas la première fois que des pays si nouvellement ouverts à la science se trouvent mieux explorés et mieux connus que ceux où les voyageurs savants se sont comptés par centaines depuis des siècles.

S. R.

LOUIS BONNARD. *Notions élémentaires d'archéologie monumentale*. Paris, Plon, 1902. In-8, 371 p., avec plans et gravures.

On peut recommander ce petit livre, clairement écrit et bien illustré, non seulement aux archéologues débutants, mais encore et surtout aux voyageurs, aux touristes instruits qui, parcourant une région de la France où les monuments du passé sont nombreux — ils le sont presque dans toutes — ont besoin de s'instruire rapidement de ce qu'il faut savoir pour les apprécier. L'auteur a généralement puisé à de bonnes sources; parfois, cependant, des livres vieilliss l'ont induit en erreur, comme lorsqu'il écrit (p. 99) que « dans la basilique chrétienne, l'évêque, entouré des prêtres assistants, prit la place du juge ». Les chapitres sur l'architecture gothique et celle de la Renaissance sont des exposés lucides et bien ordonnés. Pour faciliter à ses lecteurs la visite des musées de province, M. B. a consacré un chapitre assez long au préhistorique. Ce chapitre est, en grande partie, un résumé du manuel connu de Mortillet, insuffisamment contrôlé par des publications plus récentes. Personne ne croit plus que l'origine de l'industrie du bronze doive « être cherchée dans la partie méridionale de l'Inde » (p. 21). M. Bonnard ne paraît rien savoir des travaux de M. Montelius sur l'âge du bronze, de ceux de M. Tischler sur l'âge du fer, etc. Mais, en somme, il a fait un choix intelligent parmi les détails si variés que l'on peut donner sur une époque où l'archéologie monumentale proprement dite n'est que faiblement représentée.

S. R.

GUGLIELMO FERRERO. *Grandezza e Decadenza di Roma*. Vol. I. *La Conquista dell'Impero*. Vol. II, *Giulio Cesare*. Milan, Trèves, 1902, 2 vol. in-8 de 528 et 562 p.

L'histoire militaire s'efface de plus en plus devant l'histoire sociale et, dans cette dernière, c'est l'histoire économique qui tient aujourd'hui le premier rang. On ne s'étonnera donc pas que M. Ferrero ait compris cette histoire populaire de l'Empire romain autrement que Gibbon et Duruy. A ses yeux (et il a mille fois raison), les Gracques sont surtout la manifestation d'un malaise né de la crise de l'agriculture en Italie; Marius est le produit de « la grande insurrection prolétarienne du monde antique »: Sylla, de même, a été porté au pouvoir par les forces conservatrices alarmées. L'auteur apprécie à son importance, qui fut énorme, le rôle des financiers romains en Orient (il a lu et cité le livre de M. Deloume sur les *Manieurs d'argent à Rome*). Toutefois, M. Ferrero ne supprime pas le récit des événements militaires là où il y aurait à le supprimer de l'affectation; ainsi l'on trouvera, dans le t. II, une histoire brève, mais très vivante, de la conquête de la Gaule par Jules César.

Les auteurs modernes sont rarement cités en note, mais il y a une bibliographie à la fin du t. II. Cette bibliographie aurait besoin d'être révisée ; ainsi j'y ai cherché en vain les noms de Seeck, de Stoffel, de Long et j'y ai constaté de nombreuses incorrections.

S. R.

Camille ENLART. Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance. 1^{re} partie. Architecture. Paris, Picard, 1902. In-8, xx-316 p., avec nombreuses planches et gravures dans le texte.

Le succès de ce livre, dès le jour de la mise en vente, a démontré combien il venait à point. En vérité, le règne de Caumont avait assez duré ; le public réclamait avec insistance un guide dont l'information fût plus exacte et dont les théories fussent en accord avec les progrès de la science depuis cinquante ans. M. Enlart était particulièrement qualifié pour le fournir, non pas seulement parce qu'il est érudit, mais parce qu'il possède, sur les questions d'architecture, une compétence toute personnelle. Il a déjà montré comment cette compétence, éclairée par la curiosité du savant et du voyageur, conduit à de belles découvertes : il suffit de rappeler ses travaux sur l'architecture gothique en Italie et sur les monuments de l'architecture française dans l'île de Chypre.

Ce premier volume, consacré à l'architecture religieuse, comprend 7 chapitres. 1° Les éléments de l'architecture, la construction, la condition des ouvriers et des architectes ; 2° Les édifices chrétiens des premiers siècles, églises, basiliques, confessions, cryptes ; 3° Les édifices carolingiens ; 4° L'architecture romane, principes et éléments constitutifs de ce style ; 5° L'architecture gothique, tant en France qu'à l'étranger ; 6° L'architecture de la Renaissance française et ses principaux représentants ; 7° Les accessoires de l'architecture religieuse, autels, tabernacles, piscines, jubés, chaires, fonts baptismaux, monuments funéraires, etc.

Chaque chapitre est suivi d'une bibliographie très ample, où les auteurs sont énumérés suivant l'ordre alphabétique, mais avec des subdivisions qui facilitent les recherches. M. Enlart a pensé que ces riches bibliographies le dispensaient d'indiquer ses sources au bas des pages. J'avoue, pour ma part, ne pas comprendre un Manuel où l'origine des renseignements mis en œuvre n'est pas exactement indiquée. Depuis quelques années, en Angleterre et en Amérique, on applique dans les ouvrages de ce genre un système très pratique, qui dispense des répétitions fastidieuses de titres. La bibliographie étant dressée, chaque ouvrage reçoit un numéro d'ordre et ce numéro est répété, soit dans le texte, soit au bas des pages, là où il est à propos d'indiquer qu'on se fonde sur telle ou telle publication. On pourrait même, sans augmenter d'une feuille le volume d'un Manuel, inscrire ces chiffres dans les marges. Je me permets d'espérer que M. Enlart, auquel on ne tardera pas à demander une nouvelle édition de son livre, voudra bien prendre en considération le procédé que je lui suggère et qui n'a pas encore, que je sache, été appliqué chez nous.

Dans un ouvrage consacré à des questions aussi litigieuses et d'une si haute importance pour notre passé, j'aurais voulu que l'histoire des doctrines tint plus de place. Des hommes comme Caumont, Quicherat, Viollet-le-Duc, Courajod

ont été de rudes joueurs, épris de leurs idées, ne craignant pas de proposer des systèmes et de les défendre avec passion. Combien un Manuel de philologie ou d'archéologie classique serait incolore s'il n'y était pas question des thèses opposées d'un God. Hermann et d'un Bœckh, d'un Letronne et d'un Raoul Rochette! Pour tout ce qui touche à l'histoire et à l'évolution des doctrines, M. Enlart est d'une discrétion désespérante. J'ai cherché dans son livre un écho des grands éclats de Courajod, mais je n'ai rien entendu. La préface abonde en compliments adressés à des morts et à des vivants; mais rien ne caractérise avec précision l'activité des uns et des autres. J'ajoute que j'ai été péniblement impressionné par cette phrase (p. xv) : « Je me suis fait une loi de ne jamais nommer ceux de mes confrères vivants que j'ai cru devoir contredire ». Est-ce un excès de courtoisie? Il est permis d'en douter. C'est plutôt le fruit de mœurs non pas raffinées, mais brutales, d'une époque où les expressions des Halles étant employées, dans une certaine presse, pour qualifier ceux qui pensent autrement que nous, un homme de la valeur de M. Enlart en vient à craindre qu'il ne puisse contredire un vivant sans l'offenser. La libre discussion serait-elle donc morte en France, tuée par ceux qui ont abusé de la liberté?

S. R.

Aug. MAU. *Katalog der Bibliothek des Kaiserlichen deutschen Instituts in Rom*. Tome II. Rome, Loescher, 1902. In-8, xv-615 p.

Fin de cette utile publication, qui est plus que l'esquisse d'une bibliographie archéologique. Les p. 443-615 sont occupées par un index alphabétique donnant les noms des auteurs et les titres des ouvrages. Quelques lacunes singulières m'ont frappé en le parcourant : les *Cachets d'oculistes* d'Espérandieu, la *History of Sicily* de Freeman, le *Catalogue Branteghem* de Froehner, tous les ouvrages de Fustel de Coulanges à l'exception de la *Cité antique* (!!!), les *Inscriptions de Bordeaux* de Jullian, les *Monuments de la monarchie française* de Montfaucon et son *Iter Italicum*, le *Mithridate* de Th. Reinach, la *Description générale des monnaies byzantines* de Sabatier, tous les ouvrages de G. Schlumberger, etc. Ce sont là des trous qu'il faut se hâter de boucher, car je sais des bibliothèques particulières assez modestes qui ne voudraient pas en faire l'aveu.

S. R.

[F. PHILIPPI ET AUTRES]. *Mitteilungen der Alterthums-Kommission für Westfalen*. Heft II. Haltern und die Alterthumsforschung an der Lippe. Munster, 1901, gr. in-8, 228 p. et 39 planches.

Ce volume contient des mémoires qui présentent non moins d'intérêt pour l'archéologie des pays gaulois et francs que pour celle des pays germaniques; il est regrettable que les publications de ce genre, devenues nombreuses en Allemagne, soient assez peu répandues en France.

M. F. Philippi jette un coup d'œil sur l'histoire et la géographie de la Lippe

et M. Ilgen réunit les données sur la navigabilité de cette rivière au moyen-âge. M. E. Ritterling décrit la forteresse du Hünenknäppen près de Dolberg, où il a pratiqué des fouilles; l'occupation date des temps carolingiens. Enfin, MM. Kœpp, Ritterling, Schuchhardt et Lœschcke publient plusieurs notices importantes sur l'occupation des environs de Haltern à l'époque romaine, le *Castellum* de l'Annaberg et la « question d'Aliso. » Il est intéressant de voir des noms d'archéologues « classiques » figurer dans un recueil consacré à l'étude des antiquités locales; c'est un résultat dû aux recherches officielles sur le *Limes* et l'on ne peut qu'y applaudir, les « classiques » apportant dans de pareilles études leur esprit philologique et s'y dépouillant — ce qui est un avantage pour eux — de leur exclusivisme d'hellénistes.

S. R.

LÉON HEUZEY. *Musée National du Louvre. Catalogue des antiquités chaldéennes, Sculpture et gravure à la pointe.* Paris, Librairies-Imprimeries Réunies, 1902. In-8, III-405 p., avec nombreuses figures. Prix : 6 francs.

Le catalogue illustré d'une des sections les plus précieuses du Louvre, rédigé par celui qui l'a formée et en a fait valoir le premier tout l'intérêt, voilà une bonne fortune qu'il faut se hâter de signaler aux archéologues. M. Heuzey a dit, avec grande raison, que l'antiquité chaldéenne est l'époque vraiment créatrice de l'art oriental; l'importance insigne et la rareté des objets de cette série justifient les détails où est entré l'auteur du catalogue dans la description qu'il en a faite. Une *Introduction* raconte l'histoire des fouilles françaises en Chaldée, en insistant sur celles de Sarzec, auquel le Louvre est redevable de tant de richesses; on trouve ensuite une *Histoire de Sirpourla*, qui forme un chapitre considérable (p. 17-66). Suit le catalogue proprement dit, accompagné de jolies illustrations d'après des photographies. L'exécution matérielle est bonne et le prix raisonnable. En somme, travail digne de l'auteur et service signalé rendu au public.

S. R.

F. DE MÉLY. *Le Saint Suaire de Turin est-il authentique? Les Représentations du Christ à travers les âges.* Paris, Poussielgue, 1902, in-8, 96 p. et 52 gravures.

Nos lecteurs savent que M. de Mély a été, avec M. l'abbé Chevalier, le plus zélé et le plus compétent des critiques qui ont combattu l'authenticité du Saint Suaire de Turin. La brochure que nous annonçons reproduit et complète ses arguments, mais elle fait mieux : elle offre au grand public un précis commode et bien illustré de l'iconographie de Jésus. On peut même regretter que l'histoire du Suaire y trouve une place peu en rapport avec l'importance réelle de cette relique. A la page 54, M. de Mély rappelle avec raison la théorie de M. Wunsch (et non *Wunch*) sur le graffite du Palatin; mais il est trop pressé d'admettre que Mercure Criophore soit devenu le on

Pasteur. Plus loin (p. 58), il signale l'hypothèse récemment exposée dans la *Revue archéologique* par M. Torr, au sujet de la jeunesse de Jésus, et il la trouve « fort intéressante », sans pourtant vouloir prendre parti. Un Christ imberbe, fresque inédite d'une église copte (VII^e siècle), est reproduit à la page 59 d'après une photographie de M. Clédat. L'explication du groupe de Panéas (p. 60) est attribuée à tort à M. Bertaux; elle est admise depuis fort longtemps. A la page 76 est gravée la médaille d'Innocent VIII, copie d'une émeraude byzantine envoyée au pape par Bajazet II en 1492; la tête du Christ qu'elle reproduit a été certainement connue de l'auteur d'un tableau de Berlin attribué à Jean van Eyck (fig. 48). C'est sans doute par une erreur typographique que M. de Mély place ce portrait au XIV^e siècle; je m'étonne d'ailleurs qu'il n'en ait pas rapproché la médaille d'Innocent VIII, dont l'analogie saute aux yeux. Mais où Jean van Eyck avait-il vu une empreinte de l'émeraude de Bajazet? M. L. Kæmmerer (*Van Eyck*, p. 78) s'est également posé cette question, sans pouvoir y donner de réponse.

S. R.

Fondation Eugène Piot. Monuments et Mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. V. *Le Trésor de Boscoreale*, par Ant. Héron de Villefosse. Paris, E. Leroux, 1899-1902, in-4^o.

Le trésor de Boscoreale a pu, grâce au recueil des *Monuments Piot*, être l'objet d'une luxueuse publication vraiment digne de cette magnifique argenterie : un volume, le tome V de la collection, paru en 2 fascicules comprenant 290 pages, 36 planches en héliogravure de Dujardin et 57 vignettes dans le texte, lui est entièrement consacré.

Il était de toute justice que, en tête de ce volume, fût inscrit le nom de M. le baron Edmond de Rothschild, dont la libéralité nous a seule permis de conserver ce trésor, et ce sont les sentiments unanimes de reconnaissance de tous ceux qui ont l'honneur d'appartenir à notre grande maison du Louvre, de tous ceux qui s'intéressent à son accroissement et à sa richesse, qu'a traduits avec émotion M. de Villefosse en racontant dans le détail, dans un premier chapitre, non seulement les circonstances de la découverte, mais celles aussi de cette princière donation.

Le deuxième chapitre, qui ne comprend pas moins de 88 pages, est consacré à la description des 95 pièces données par M. E. de Rothschild : description d'étendue inégale, depuis la patère avec le buste de l'Afrique, les aiguières aux Victoires ou les gobelets aux squelettes jusqu'aux cuillers et aux récipients les plus simples, mais qui, nulle part, n'omet aucun détail, forme, sujets représentés, dimensions, graffites, marques pondérales, et permettra ainsi, avec le secours des planches, à ceux mêmes qui n'auront pas sous les yeux les originaux de se livrer à une étude vraiment utile et scientifique.

Quelques pièces moindres, offertes par MM. E.-P. Warren, le comte Tyszkiewicz, C. et E. Canessa et décrites à la suite, portent à 102 le nombre des pièces appartenant au Louvre.

Il y faut encore ajouter des bijoux d'or, décrits dans le sixième et dernier chapitre, que le Louvre a tenu à n'en point séparer, quoique le travail en soit bien inférieur à celui des vases et ustensiles d'argent.

M. E. de Rothschild, enfin, a bien voulu engager M. de Villefosse à compléter son travail en faisant connaître au public six pièces de même provenance qui font partie de son cabinet. Du nombre sont deux vases dont l'importance historique est de premier ordre. Sur l'un, Auguste, maître et pacificateur de l'univers, entouré de Rome, du Génie du peuple romain et de Livie qui lui présente une Victoire, reçoit Agrippa qui lui amène les nations vaincues, tandis que, de l'autre côté, un général conduit vers l'empereur un groupe de barbares soumis. Sur l'autre vase se déroule le cortège consulaire de Tibère, auquel fait suite le sacrifice offert par Tibère avant de partir en campagne devant le temple de Jupiter Capitolin. Les rapprochements abondent avec les bas-reliefs romains trop négligés jusqu'à ces dernières années et dont les plus importants, la procession de l'*Ara Pacis*, viennent seulement d'être l'objet, de la part de M. Petersen, d'une publication définitive. On saura grand gré à M. de Villefosse de l'étude approfondie qu'il a faite de ces deux vases insignes, des comparaisons qu'il a instituées, et l'on sera d'accord avec lui pour reconnaître qu'ils devront occuper désormais dans la série des monuments romains à représentations historiques une place hors de pair.

Le nombre des pièces conservées au Louvre n'avait pas permis, au cours du travail de description proprement dite, de consacrer, même aux principales, d'aussi longs développements; mais, dans deux nouveaux chapitres, auxquels servent de préface quelques mots sur les plus célèbres trouvailles de vaisselle d'argent qu'il connaît mieux que personne, M. de Villefosse a groupé les observations générales qu'appelaient les différentes classes d'objets entre lesquels se divise le trésor de Boscoreale : phiales ornées d'*emblemata*, instruments de toilette féminine tels que les miroirs, argenterie de table comprenant les vases à verser, les vases à boire et la vaisselle à manger, plats, coupes, supports, salières et ustensiles divers. Il a pu ainsi noter au passage les emprunts dont témoignent sur tel ou tel vase le style et le décor, reconnaître la place considérable qu'y occupent les influences alexandrines et, s'il réserve leur part à la Grèce, à l'Asie Mineure et à la Syrie, c'est par une adhésion formelle aux vues de M. Schreiber que termine l'auteur, en émettant l'avis que « l'influence que l'Égypte a exercée sur le monde romain et notamment sur toutes les manifestations de l'art industriel apparaîtra de plus en plus et très clairement aux yeux de tous ».

ÉTIENNE MICHON.

M. RANCE DE GUISEUIL. Les Chapelles de l'église de N.-D. de Dôle. Paris, Picard, et Dôle, A. Jacques, 1902. Gr. in-8, xiii-420 p. avec phototypies hors texte.

Les archéologues liront avec intérêt la description des vingt-deux chapelles de l'église de N.-D. de Dôle et les historiens trouveront à s'instruire dans les chapitres documentés qui concernent les fondateurs de ces chapelles, les condi-

tions de leur entretien, les corporations ouvrières et les confréries dont elles constituaient les centres religieux. Mais ce qu'il y a de vraiment scientifique dans ce volume aurait pu tenir en moitié moins de pages. L'auteur s'abandonne volontiers à des considérations d'ordre politique dont les lignes suivantes (p. 21) sont un spécimen : « La Révolution a brisé la chaîne de nos traditions nationales et chrétiennes ; il faut en rétablir les anneaux. Les sectaires ont courbé l'ouvrier sous un joug impie ; nous voulons l'en affranchir. En sapant à sa base notre édifice social, elle a entassé des ruines : travaillons à les relever. Quel est le cœur français et chrétien qui ne serait pas disposé à nous apporter son concours ? L'histoire de l'église de Dôle et particulièrement celle de ses sanctuaires, se prête à notre dessein. » On a parlé de la philosophie *ancilla theologiae* ; voici l'archéologie *ancilla theocratiae*, et cela, en l'an II du *xx^e* siècle.

S. R.

A. MORET. Le rituel du culte divin journalier en Égypte (*Annales du Musée Guimet, Bibliothèque d'Études*, t. XIV). Paris, Leroux, 1902. Gr. in-8, iv-288 p., avec planches.

En 1859, Mariette commença le déblaiement du temple de Sêti I^{er} à Abydos, dont la divinité principale était Osiris, le dieu des morts ; à son culte étaient associés Horus, Isis, Amon, Harmakhis, Phtah et Sêti I^{er} lui-même. Le temple comprend sept salles parallèles consacrées à Osiris et aux six divinités parèdres. Toutes ces chambres sont ornées de tableaux et pourvues d'inscriptions, qui constituent un rituel du culte journalier. Le même rituel a été retrouvé en partie sur le papyrus n° 3055 du musée de Berlin, analysé en 1882 par M. O. von Lemm ; c'est un document thébain, qui concorde dans son ensemble avec celui du temple d'Abydos. D'autre part, les chapitres de ces textes sacrés se lisent, plus ou moins développés ou écourtés, sur les murs des temples d'autres époques ; il s'agit donc de rituels du culte divin en général, et non pas seulement de rituels locaux. Les formules et les gestes qu'ils énumèrent sont destinés à être dites et exécutés par le prêtre de service, qui est, théoriquement, le roi lui-même, mais qui est remplacé, dans la pratique, par le grand-prêtre. L'objet essentiel du culte était la statue du dieu, en bois doré, peint et incrusté de pierreries, avec membres articulés de telle sorte que la statue semblait mouvoir la tête, les bras et les jambes. Le culte de cette image, qu'on tirait d'une cachette pour les cérémonies, comportait les gestes reproduits sur les tableaux, accompagnés de formules souvent obscures qui ont été étudiées par M. Moret avec toutes les ressources d'une érudition ingénieuse. Le cérémonial comprenait les parties suivantes : 1° Le roi purifiait le sanctuaire et se purifiait lui-même ; 2° Il ouvrait le naos et se prosternait devant le dieu ; il prenait la statue dans ses bras *pour lui rendre son âme* ; 3° Le roi faisait la toilette de la statue ; 4° Il quittait le sanctuaire après avoir apposé le sceau d'argile sur les portes. — Le travail de M. Moret est accessible à d'autres qu'aux égyptologues et doit être vivement recommandé à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des religions. A la p. 43, on habille le dieu d'une peau de bête. M. Moret admet et transcrit à ce sujet

l'opinion de M. Lefébure : « S'affubler d'une peau de victime a toujours paru un des plus sûrs moyens de s'approprier la vertu du sacrifice ». N'est-ce pas là une explication bien vague ? Le rapprochement avec certains usages totémistes paraît s'imposer avec évidence.

S. R.

R. KOLDEWEY. *Die Hettitische Inschrift gefunden in der Königsburg von Babylon am 22 August 1899 und veröffentlicht mit einer Abbildung und drei Tafeln. — Wissenschaftliche Veröffentlichungen der deutschen Orient-Gesellschaft. Heft I.* Leipzig, Hinrichs, 1900.

Les dernières fouilles orientales ont été fertiles en surprises : Suse s'est révélée comme un véritable musée d'antiquités babyloniennes, et le premier monument que la mission allemande ait découvert à Babylone est une stèle hittite. La nature de la pierre, espèce de dolérite ou de basalte granuleux, le sujet et le style de la composition qui orne une des faces de cette stèle rappellent d'une manière frappante un des bas-reliefs trouvés dans la Syrie du Nord à Sindjiri : c'est le même dieu, vêtu du bonnet conique, de la veste courte et des souliers à pointe recourbée, ceint de l'épée, et armé de la hache et du foudre, le tout traité avec cette gaucherie qui caractérise l'art hittite. Au premier aspect, la stèle trouvée à Babylone apparaissait donc comme une œuvre étrangère à l'art indigène. Une longue inscription de six lignes, qui ne comprend pas moins de deux cent soixante-quatorze caractères, en fait un monument capital pour le déchiffrement de l'écriture hittite. Elle est gravée en creux, *boustrophédon*, et les mots sont très nettement séparés par un caractère qui revient quarante-deux fois. L'excellente copie qu'en a faite M. Koldewey sera indispensable à tous ceux qu'intéresse le problème.

C. FOSSEY.

L. W. KING. *The letters and inscriptions of Hammurabi, king of Babylon, about B. C. 2200, to which are added a series of letters of other kings of the first dynasty of Babylon. The original babylonian texts, edited from tablets in the British Museum, with english translations, summaries of contents etc.*, 3 volumes in-8, Londres, Luzac, 1898-1900.

Après avoir été longtemps négligés, les textes épistolaires de l'Assyro-Chaldée commencent à attirer l'attention des assyriologues. M. Harper a entrepris de publier l'ensemble des lettres trouvées à Kouïoundjik, dans la bibliothèque d'Ašurbanipal, et M. King nous a déjà donné en trois volumes la copie, la transcription, la traduction et le commentaire des cinquante-cinq lettres de Hammurabi à Šûridinnam, de six lettres de Samsuiluna, treize de Abešu, deux de Ammiditana, cinq de Ammijaduja, et deux de personnages moins importants. Ces documents, bien qu'ils ne fassent que rarement allusion aux grands événements de l'histoire, guerres, soulèvements, etc., n'en sont pas moins du plus grand intérêt pour l'historien. Grâce à eux, nous connaissons des rois de la pre-

mière dynastie babylonienne autre chose que la suite monotone de leurs campagnes contre leurs rivaux de Chaldée ou d'Elam. Nous voyons avec quel soin Hammourabi veillait à l'entretien et à la réparation des canaux qui faisaient la prospérité de la Babylonie, avec quelle fermeté il maintenait la justice, réprimait la corruption, l'usure et les exactions des prêteurs. La collection des impôts, l'administration des biens royaux ou sacrés, tiennent naturellement une large place dans les missives du roi; l'importance des troupeaux nous montre encore un peuple tout voisin de ses origines pastorales et nomades, en même temps que le développement des voies de navigation fait pressentir la future importance de la Babylonie dans le commerce international. Nous savions déjà que les rois de Babylonie avaient été de grands constructeurs: nous les voyons maintenant réquisitionner le bois et la main d'œuvre nécessaires à leurs travaux.

Les lettres de Hammourabi et de ses successeurs, écrites dans un style très bref, pleines d'allusions rapides à des faits que le destinataire connaissait très bien, mais que nous ne devinons souvent qu'à grand'peine, ne sont pas toujours d'une intelligence très facile. Aussi se défendent-elles mal contre les erreurs de lecture ou les sollicitations de certains préjugés. « Hors du cercle des assyriologues, dit M. King dans sa préface, on aurait fait assez peu attention à ces tablettes n'eût été la découverte sensationnelle annoncée par le P. Scheil. Une des tablettes qu'il examina au Musée impérial ottoman de Constantinople était une lettre écrite par Hammourabi à Sûridinnam, et, suivant son interprétation, contenait la mention de Chedorlaomer. Ce document fut aussitôt regardé comme une remarquable confirmation du caractère historique du quatorzième chapitre de la Genèse... Et, en effet, si le nom de Chedorlaomer se trouve sur la tablette publiée par le P. Scheil, le document peut être considéré comme un témoin très important de l'exactitude historique de Gen., xiv, 1-11. Mais si le nom ne s'y trouve pas, la tablette est sans valeur pour confirmer le récit de l'Ancien Testament, et tout argument échafaudé dessus tombe à terre. » M. King montre ensuite que la ligne doit être lue *šabum bušu Inuhsamar*, « les troupes d'Inuhsamar », et non pas *im ša Kudurnuhgamar* « au jour de la défaite de Kudurlagamar, » ce qui est paléographiquement et grammaticalement impossible; que la ligne 5 porte *ša litika* « qui sont en ton pouvoir » et non pas *idlitika*, « comme prix de ta vaillance » et conclut que « la découverte du Père Scheil est sans valeur, d'autant que sa lecture était fautive ». De pareilles déconvenues ne sont pas à craindre avec M. King, qui a philologiquement établi l'exactitude de traductions faites sans arrière-pensée apologétique. L'index qu'il a donné à la fin de son ouvrage permet à chacun de se reporter aux différents textes dont la comparaison lui a permis d'établir pour un certain nombre de mots une acception nouvelle. Son livre est un guide sûr et toujours contrôlable. Ajoutons qu'en oignant aux lettres de Hammourabi les inscriptions du même roi et la Chronique des rois de la première dynastie, M. King a fait de son recueil un instrument indispensable à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire ancienne de l'Orient sémitique.

C. Fossey.

Joseph STRZYGOWSKI. *Orient oder Rom, Beiträge zur Geschichte der spätantiken und frühchristlichen Kunst*. Leipzig, Hinrichs, 1901, in-4, 459 p. et 9 planches en phototypie.

M. F. Wickhoff, dans sa publication de la « Genèse de Vienne » et F. X. Kraus ont soutenu l'origine romaine de l'art italien du VI^e siècle. Wickhoff croyait que les motifs et les procédés, inventés à Rome sous le Haut-Empire, avaient été exportés de bonne heure en Orient; Kraus, au contraire, admettait l'origine alexandrine de ces motifs et de ces procédés, mais attribuait à Rome un rôle essentiel, tant dans leur formation et leur développement que dans leur diffusion postérieure. Entre ces deux théories contradictoires il y avait place pour une troisième : c'est celle que M. Strzygowski a développée sous une forme des plus attrayantes. Motifs et procédés viennent d'Égypte; le rôle de la métropole est insignifiant, car les Romains ont trouvé cet art en Orient, perfectionné déjà, en plein épanouissement et n'ayant pas besoin pour plaire d'être transformé par les artistes italiens.

La méthode employée par M. Strzygowski pour fournir des preuves à l'appui de son système est des plus recommandables et donne à son travail un prix que n'aurait peut-être pas un ouvrage de polémique pure : l'auteur a publié, avec de bonnes reproductions photographiques, une série d'œuvres d'art, toutes inédites, toutes de provenance orientale et toutes plus anciennes que les œuvres occidentales où se retrouvent les mêmes motifs. Nous pouvons ainsi apprécier la variété des connaissances archéologiques de M. Strzygowski et c'est avec un véritable plaisir que nous le suivons dans ses promenades à travers les musées de l'Europe et même de l'Égypte. On sait qu'il vient de passer un hiver dans ce pays et qu'il y a réuni à grand prix, pour le musée de Berlin, une collection très remarquable d'objets coptes et gréco-égyptiens. M. Strzygowski a aussi rédigé un catalogue des objets coptes du musée du Caire qui formera un volume de la série (en cours de publication) des catalogues édités par cet établissement.

Après une introduction assez longue dans laquelle l'auteur combat avec vigueur, dans des raisonnements très serrés, les théories de M. Wickhoff, nous trouvons cinq chapitres très étendus, consacrés chacun à un monument différent.

L'auteur décrit d'abord un hypogée palmyrénien de l'an 259 de notre ère, situé au sud-ouest de Palmyre et exploré en 1899 par M. Sobernheim¹, qui en a pris de nombreuses photographies. Le plan de cette catacombe est très simple : au centre une salle carrée, de quatre mètres de côté, dont chacun des murs est percé d'une porte; trois de ces portes donnent sur une chambre funéraire et la quatrième termine le couloir d'entrée. L'ensemble forme une croix dont les quatre branches sont sensiblement égales. Toutes les parois de ces salles sont couvertes des plus riches peintures, fort bien conservées pour la plupart et dont les photographies que publie M. Strzygowski donnent une assez

1. Il a été signalé dès 1864 par Bernoville et décrit sommairement en 1895 par un Danois, M. Oestrup.



bonne idée. Un tableau représente Ulysse découvrant Achille parmi les filles de Lycomède. Un grand portrait en pied d'une femme, tenant un enfant dans ses bras, rappelle à s'y méprendre les vierges de l'art italien du haut moyen-âge; mais une inscription palmyrénienne nous apprend qu'il s'agit d'une simple mortelle, *Bud'a fille de Simon*. Ce Simon, qu'un autre graffite nomme *fls d'Abba*, était apparemment un Juif: son portrait figure, avec d'autres membres de sa famille, dans une série de médaillons circulaires qui décorent tout le pourtour d'une des salles. Les portraits, autant qu'on peut en juger d'après les photographies, paraissent assez médiocres. Chaque médaillon est supporté par une femme ailée, debout sur une sphère; juste sous une de ces sphères je distingue sur la planche le nom **APRAHAM** peint en caractères latins¹.

Une photogravure assez mal venue nous montre les trois sarcophages sculptés que renferme une des salles de l'hypogée. Celui du milieu a seul conservé son couvercle, où l'on voit représentés un homme et une femme, assis dans la même position que sur le sarcophage étrusque du Louvre.

Tous ces sujets sont connus par ailleurs et M. Strzygowski tente quelques rapprochements instructifs: les femmes ailées (Victoires?) qui supportent les médaillons sont le prototype direct des *anges* des mosaïques de S. Praxède à Rome et de S. Vitale à Ravenne. Un diptyque de Munich nous montre même une femme ailée, identique à celles de Palmyre et supportant un médaillon (couronne de lauriers) contenant le portrait en buste d'un consul; l'analogie est curieuse².

Les portraits d'hommes et de femmes que contiennent les médaillons de Palmyre sont de la même école que les bustes funéraires palmyréniens dont la Glyptothèque de Ny-Karlsberg possède une série si riche; on songe aussi aux portraits gréco-égyptiens de la collection Theodor Graf.

Le plan cruciforme de l'hypogée est remarquable. M. Strzygowski le rapproche de celui de certaines catacombes d'Alexandrie et surtout de l'église des Apôtres à Constantinople. Bien entendu, il ne faut pas chercher dans cette disposition une inspiration chrétienne.

Nous serions bien embarrassés pour dater ce curieux monument, s'il ne contenait pas une série d'inscriptions en caractères palmyréniens, publiées dès 1899 dans les *Beiträge zur Assyriologie* de MM. Haupt et Delitzsch. La plus importante est datée du *mois d'Adar de l'an 570* de l'ère des Séleucides, c'est-à-dire de l'an 259 de notre ère.

Des noms comme *Abraham* et *Simon fls d'Abba* nous permettent de croire que cet hypogée, qui pouvait contenir deux cent quatre-vingts cadavres, appartenait à une communauté juive: la présence du tableau d'Ulysse et Achille n'était pas pour effaroucher ces observateurs peu scrupuleux des prescriptions talmudiques.

1. Je ne vois pas mentionnée cette inscription dans le commentaire de M. Strzygowski.

2. Le *simili* publié par M. Strzygowski est médiocre: ne pouvait-on tirer un meilleur parti de la phototypie de Meyer que j'ai sous les yeux et qui est excellente?



C'est également à une école syrienne d'artistes juifs que M. Strzygowski attribuerait les miniatures du célèbre Pentateuque Carolingien, volé, vers 1840, par Libri, à la bibliothèque de Tours, vendu par lui à Lord Ashburnham et rentré depuis à la Bibliothèque Nationale : certains détails de mœurs et de costume permettent, en effet, de considérer ces miniatures comme les copies fidèles d'originaux peints en Syrie au III^e et au IV^e siècle de notre ère.

Le deuxième chapitre du livre de M. Strzygowski est consacré à l'étude d'un haut relief d'Asie-Mineure représentant le Christ. Ce haut-relief, provenant de Sulu Monastir (Constantinople), mais peut-être trouvé en Asie Mineure, a été récemment acquis par le Musée de Berlin. M. Strzygowski en donne une belle phototypie qui nous permet d'apprécier la valeur artistique de ce remarquable morceau de sculpture. C'est un panneau de marbre haut de 1^m,42 et large de 1^m,24, qui formait évidemment l'une des extrémités d'un sarcophage monumental. Quatre colonnes (dont l'une a disparu), cannelées en spirale, partagent le champ en trois niches égales ; celle du milieu est surmontée d'un fronton triangulaire très fouillé et très orné. Trois hommes en pied, drapés dans de longs manteaux, occupent ces niches : le personnage du milieu, plus grand d'une demi-tête que les deux autres, est évidemment le Christ : sa tête, tournée légèrement vers la droite, se détache sur un nimbe crucifère ; les cheveux longs et bouclés retombent presque jusqu'aux épaules ; le visage, malheureusement endommagé, est imberbe, *nettement imberbe* ; la figure est celle d'un jeune homme de vingt à vingt-cinq ans. A droite et à gauche deux hommes imberbes, l'un jeune, l'autre plus âgé, debout, légèrement tournés vers le Christ, sont évidemment deux évangélistes : chacun tient à la main un objet de forme rectangulaire qui paraît bien être un *codex* sur parchemin. Un haut-relief analogue, représentant le Christ entre les deux autres évangélistes, formait peut-être l'autre extrémité du sarcophage.

La date de ce monument est assez difficile à déterminer avec précision : l'apparence générale de la sculpture, le costume des personnages et leur attitude, rappellent de très près les monuments de l'art antique et surtout une série de beaux sarcophages d'Asie Mineure, publiés pour la première fois par M. Strzygowski.

C'est d'abord un fragment mutilé, photographié à Nicée par ce savant et représentant un homme debout dans une niche, que surmonte un fronton triangulaire ; c'est ensuite une scène du mythe d'Achille sur de grands panneaux en marbre, provenant de Bedestan et conservés au musée de Konia ; c'est enfin et surtout un merveilleux sarcophage, trouvé à Selekkieh et entré en 1890 au musée de Constantinople. Sur les deux faces principales sont cinq personnages en haut-relief, séparés l'un de l'autre par des colonnes identiques à celle du marbre de Berlin et surmontées de frontons analogues ; sur la première face, au centre, le mort, assis sur une chaise, tient à la main un diptyque ; de chaque côté une femme drapée et un homme nu, la chlamyde sur l'épaule, se tiennent debout ; les têtes de ces cinq personnages sont fortement endommagées. Sur la deuxième face un garçon nu (tenant une couronne?), debout entre deux femmes drapées et deux jeunes gens drapés, disposés comme sur la face anté-

rieure. La troisième et la quatrième face, plus étroites de moitié, forment les extrémités du sarcophage. Dans un décor architectural toujours le même sont représentés d'une part trois hommes drapés (dont deux sont barbus), apparemment des philosophes, un livre à la main, et d'autre part un cavalier au galop chassant, avec son chien, un sanglier et accompagné d'un esclave.

Il ne peut guère y avoir de doute que ce beau sarcophage ne remonte au troisième siècle de notre ère et que, par conséquent, le haut-relief de Berlin ne soit au plus tard de l'époque Constantinienne. L'attitude des personnages sur ce dernier monument est encore toute païenne : le Christ ressemble au Sophocle du Latran et les deux apôtres ont la tête de magistrats romains. Les seuls détails un peu anormaux à cette époque sont le nimbe crucifère et l'ornementation architecturale. Nous avons vu que cette dernière a été retrouvée, identique, par M. Strzygowski sur une petite série de sarcophages païens d'Asie Mineure. Ce savant l'a reconnue encore sur un panneau de sarcophage, de provenance romaine, conservé au British Museum et où l'on voit une femme, tendant un masque à un auteur tragique (Sophocle?) assis, un codex (ou un diptyque) à la main ; il la signale particulièrement sur le grand sarcophage du palazzo Riccardi à Florence, dont il publie une photographie d'Alinari¹. Il est à noter que ces deux monuments sont aussi païens et que la sculpture de Berlin est la seule pièce chrétienne de la série.

Le nimbe crucifère était considéré jusqu'ici comme le signe d'une époque assez basse, comme un attribut divin ne remontant pas au delà du v^e siècle². En réalité il apparaît dès le iv^e, sur une œuvre extrêmement remarquable qui a vivement excité la curiosité du public anglais, mais qui est encore peu connue en France : c'est la coupe de Constantin, du British Museum. On appelle ainsi une petite coupe hémisphérique, en faïence mince, offerte à ce musée par les « Friends of the National Collections » et ayant jadis appartenu au comte Michel Tyszkiewicz ; à l'intérieur de cette coupe court le long du bord une inscription latine ... VAL COSTANTINVS . PIVS . FELIX . AVGVSTVS . CVM . FLAV . MAX . FAVST... Au centre, entre deux médaillons, est gravé le Christ barbu, assis, de face, la tête entourée d'un nimbe crucifère. Ce bol, malheureusement incomplet, provient d'Égypte et a été publié dès 1900 par M. Wallis dans son beau travail *Typical examples of Egyptian ceramic art* ; M. Strzygowski en donne deux croquis sommaires et émet sur l'authenticité du monument des soupçons peu justifiés et qu'il a lui-même rétractés dans un article postérieur de la *Byzantinische Zeitschrift*. L'*Athenaeum* du 8 juin 1901 contient une courte description de la coupe avec le texte de l'inscription qui a pu ainsi être insérée par M. Mommsen dans le dernier supplément du tome III du *Corpus inscriptionum latinarum* ; enfin, M. O. M. Dalton, dans son excellent *Catalogue of early Christian antiquities... of the British Museum* (Londres,

1. On n'en avait jusqu'ici qu'une très médiocre gravure par V. Franceschini dans Gori, *Inscr. Ant. Etruriae*, t. III, pl. X.

2. Voir une curieuse plaquette égyptienne du v^e ou du vi^e siècle, appartenant à M. Maspero et reproduite par M. Strzygowski.

1901, 4°) a donné une bonne reproduction de la coupe de Constantin avec une description minutieuse et un commentaire très satisfaisant.

Juxtaposés, le haut-relief de Berlin et la coupe du British Museum sont de la plus haute importance pour l'histoire de l'iconographie du Christ. C'est ce qu'a montré tout récemment M. de Mély dans son volume *Le Saint-Suaire de Turin est-il authentique?* (Paris, 1902, 8°), où il a reproduit ces deux monuments d'après l'ouvrage de M. Strzygowski. Le haut-relief de Berlin, s'il est bien de l'an 300 ou 320 de notre ère, est le plus ancien portrait connu du Christ et l'exemple le plus remarquable de cette étonnante tradition iconographique qui donnait à un adulte, de plus de trente ans, les traits d'un jeune homme imberbe d'une vingtaine d'années. Un article récent de M. Cecil Torr (*Revue archéologique*, 1902) tend à prouver que le Christ est mort à vingt-cinq ans : le sarcophage de Berlin est un nouvel argument en faveur de cette thèse hardie mais vraisemblable. La coupe de Constantin, au contraire, nous montre déjà le Christ barbu de l'art byzantin ; la coupe, dit avec raison M. Dalton, est contemporaine de l'empereur qui y est nommé : est-il en effet vraisemblable qu'on ait glorifié, à une époque postérieure, l'impératrice Fausta que Constantin fit périr en 327 ? Nous aurions donc presque à la même époque, en Orient, deux écoles iconographiques absolument distinctes ; il est permis de croire que celle du Christ imberbe, pleine encore du souffle païen, est la plus ancienne. On pourrait supposer sans invraisemblance que le type imberbe, admis couramment en Orient au III^e siècle, a passé en Italie au IV^e et que le type barbu, né en Orient vers l'an 300, n'est arrivé en Occident qu'un siècle plus tard. Une théorie de ce genre cadrerait parfaitement avec les résultats acquis par M. Strzygowski.

Le troisième chapitre d'*Orient oder Rom* est consacré à la publication d'une très singulière sculpture sur bois, trouvée dans la Haute-Égypte et récemment entrée au Musée de Berlin. Dans un morceau semi-cylindrique de bois, haut de quarante cinq centimètres, un artiste d'une certaine valeur a sculpté toute une forteresse à deux étages, avec ses défenseurs et l'ennemi repoussé, fuyant. La forteresse est construite en gros blocs de pierre : quatre tours semi-circulaires jalonnent à intervalles réguliers la muraille. Par une large porte cintrée qui s'ouvre entre les deux tours du milieu, une troupe de soldats fait une sortie en bon ordre et vient se grouper au pied de la forteresse : les ennemis, barbares à cheval, s'enfuient, repoussés ; l'un d'eux gît déjà sur le sol. Devant chaque tour, un cadavre de barbare est exposé, la tête soutenue dans une fourche de bois. A l'étage supérieur, sur le chemin de ronde, sont alignés en armes des soldats romains : l'un d'entre eux porte une bannière où l'on distingue la croix. Plus haut c'est le donjon, au centre duquel, dans une espèce de niche, se tiennent deux personnages. Tout à fait en haut et à gauche trois bustes virils (celui du milieu est mutilé) sortent du rocher.

Les monuments analogues sont extrêmement rares : M. Strzygowski ne connaît guère qu'un ivoire du Louvre publié, en 1894, par M. Schlumberger dans les *Monuments Piot* et qui représenterait, non pas saint Paul et ses trente-cinq disciples comme l'a pensé le premier éditeur du monument, mais bien plutôt, selon M. Strzygowski, saint Marc, premier évêque d'Alexandrie et ses trente-

cinq successeurs sur le siège épiscopal de cette ville. Le trente-sixième patriarche d'Alexandrie, Anastase, le fut de 607 à 609 : l'ivoire serait donc du début du VII^e siècle. Ce qui fait son grand intérêt comme pièce de comparaison, c'est le fond, l'arrière-plan, formé par un grand édifice à deux étages, très analogue, comme aspect général, à la forteresse de Berlin. Un autre ivoire conservé au musée archéologique de Milan et représentant aussi saint Marc (baptisant Anianos) montre également dans l'arrière-plan toute une série d'édifices.

L'un des cavaliers figurés sur le bois de Berlin est extrêmement analogue à ceux qui sont sculptés en haut-relief sur un sarcophage du Vatican, en porphyre rouge, connu sous le nom de sarcophage de Sainte-Hélène. Ceux qui croient à l'unité artistique de l'Empire romain ne s'inquiéteront pas de cette analogie : M. Strzygowski, au contraire, poursuivant son idée favorite, nous montre que le sarcophage de Sainte-Hélène, sculpté en porphyre rouge égyptien, a probablement été fabriqué en Égypte. La démonstration est aussi simple qu'élégante : au musée du Vatican, vis-à-vis du sarcophage de Sainte-Hélène, on remarque un autre sarcophage en porphyre rouge, d'un travail analogue et provenant de S. Constanza à Rome. M. Strzygowski a une bonne mémoire ; il s'est souvenu fort à propos d'un grand fragment de porphyre conservé au Musée de Constantinople et découvert dans cette ville : il n'a pas eu de peine à constater que c'était un fragment d'un sarcophage identique, jusque dans ses moindres détails, avec celui de S. Constanza : rien n'était donc moins établi que l'origine romaine de ce dernier monument. Mieux encore, M. Strzygowski a découvert en Égypte, au Musée d'Alexandrie, un grand et beau couvercle de sarcophage, toujours en porphyre rouge, et qui ne diffère du couvercle du sarcophage de S. Constanza que par de petits détails dans l'ornementation. L'origine égyptienne de ces trois monuments était dès lors certaine et l'on pouvait affirmer sans trop de hardiesse que le sarcophage de Sainte-Hélène avait la même provenance.

Mais qu'a voulu représenter le sculpteur du bois de Berlin ? Qu'est-ce que cette forteresse et qui sont ces barbares ? M. Strzygowski est très porté à y voir une composition symbolique et il songe à la « Forteresse de la Foi défendue contre les Barbares ». Il n'est pas sûr que ce ne soit pas un événement historique véritable que l'artiste ait voulu représenter : les trois bustes d'en haut à gauche, ne sont-ce pas trois empereurs, par exemple Constantin, Constance et Constant ? Ou encore Valens, Valentinien et Gratien ? L'examen de l'original permettrait de répondre sans peine à cette question.

En appendice à ce chapitre, M. Strzygowski republie un grand ivoire de la cathédrale de Trèves, représentant une translation de reliques, à Byzance, au IV^e siècle. Une certaine analogie avec le bois de Berlin et l'ivoire du Louvre autorisent ce savant à supposer que la plaque de Trèves a été sculptée par un artiste égyptien, pour le compte d'Apollinaire, patriarche d'Alexandrie qui vint à Constantinople en 552, comme nous l'apprend Théophane, assister à une translation solennelle de reliques, de l'église Sainte-Sophie à l'église Sainte-Irène.

Le *Liber Pontificalis* mentionne à plusieurs reprises les riches étoffes peintes,

tentures et tapisseries que renfermaient, au haut moyen-âge, les églises de Rome. De ces trésors, peu de chose a survécu, mais M. Strzygowski croit que ces étoffes étaient pour la plupart importées d'Orient : nous en retrouverons d'analogues dans les sables de l'Égypte ; que dis-je ? les musées européens en possèdent déjà une importante série dont M. Strzygowski publie, dans son quatrième chapitre, quelques spécimens exceptionnellement remarquables. C'est d'abord une grande pièce de toile peinte en rouge, que possède le *Kunstgewerbemuseum* de Berlin. En haut et en bas, une rangée de chapelles consacrées à divers martyrs dont les noms figurent à côté de chacune ; au centre Daniel dans la fosse aux lions, debout entre deux de ces animaux, flanqué, à droite, d'Habacuc, à gauche d'un personnage indistinct. C'est sans doute à une étoffe analogue qu'a été emprunté le motif de Daniel avec les deux lions qu'on trouve sur deux pyxis ou boîtes en ivoire, l'une provenant d'Égypte (British Museum), l'autre découverte à Nocera Umbra.

Une deuxième toile de lin, également conservée au *Kunstgewerbemuseum* de Berlin, était analogue à la première : en haut et en bas étaient figurés des miracles du Christ avec de courtes légendes (noces de Cana, multiplication des pains). La composition centrale représentait apparemment le Christ avec ses apôtres : la figure de saint Pierre est la seule qui soit conservée. Ces deux toiles proviennent d'Achmim, l'ancienne Panopolis, dans la Moyenne-Egypte.

Une troisième étoffe, bleue celle-là, est signalée par M. Strzygowski : les fragments en sont dispersés à Londres (South-Kensington-Museum), à Berlin (*Kunstgewerbemuseum*) et à Leipzig (*Kunstgewerbemuseum*). On y voit la Vierge, Moïse et d'autres personnages. Plusieurs toiles analogues sont énumérées par M. Strzygowski, qui étudie ensuite rapidement les tapisseries et les broderies de l'Égypte chrétienne. Il publie à cette occasion une belle étoffe du *Kunstgewerbemuseum* de Berlin représentant saint Pierre et saint Paul ; il discute enfin un passage, souvent mal compris, des homélies d'Asterius d'Amasie. Il termine le chapitre par quelques mots sur la peinture à l'encaustique et un curieux rapprochement entre une peinture du Sinaï (musée de Kiew) et un ivoire du musée de Florence.

Le dernier chapitre du volume est consacré à l'étude de l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem. Chose étonnante à dire, ce sanctuaire, malgré tous les remaniements et toutes les réparations qu'on lui a fait subir, garde encore des restes très importants de la basilique primitive construite par l'empereur Constantin. Il y a notamment une frise remarquablement conservée par endroits et dont M. Strzygowski est le premier à avoir reconnu la haute antiquité. Les motifs architecturaux qui la composent se retrouvent à Damas, à Baalbek, à Palmyre, et jusque dans la sculpture copte. L'auteur s'occupe aussi en grand détail du plan de cet édifice : il étudie notamment un grand *atrium* à ciel ouvert qui faisait partie de la construction constantinienne et sur lequel le témoignage d'Arculphe nous apporte de précieux renseignements.

L'illustration du volume n'est pas mauvaise : les phototypies hors texte sont excellentes, mais la qualité des *similis* intercalés dans le texte est assez variable ; les retouches ne sont pas toujours assez discrètes. Ajoutons que le vo-

lume est pourvu d'un index, que l'impression en est correcte, que l'éditeur le vend relié en toile pleine rouge et que le prix n'a rien d'excessif pour un ouvrage d'une pareille importance.

SEYMOUR DE RICCI.

Camille JULLIAN. *Gallia*. 2^e édition corrigée. Paris, Hachette, 1902. In-12, 342 p., avec 140 gravures et une carte.

Hâtons-nous de signaler la seconde édition de cet élégant petit livre, qui, depuis l'époque de sa publication (1892), n'a cessé d'exercer une bienfaisante influence sur les études dont la Gaule romaine est l'objet. Dire à nouveau tout ce qu'on y doit louer m'entraînerait trop loin; j'aime mieux chercher noise à l'auteur sur de petites choses, *amica cavillatione*.

D'abord, p. 6, en note, je ne sais pas quelles sont les publications faites en commun, dans notre *Revue*, par MM. de Villefosse et Thédénat; lire *Bulletin monumental*.

P. 15, lire *Icauna* et non *Icaunis*. On a, il est vrai, le datif *Icauni* (Orelli, 187), mais il s'explique comme le datif *Belisami* (*C. I. L.*, XII, p. 162) du nominatif *Belisama* (*Bull. Soc. Antiq.*, 1883, p. 173¹).

P. 16, je continue à ne pas croire, comme le fait M. Jullian, que Teutatès, Esus et Taranis fussent de « grands dieux », « représentant les forces éternelles de la nature ou les grands principes de la vie humaine. » Pas plus qu'Ogmios, dieu local allobroge, dont Lucien a parlé, parce qu'il le connaissait par hasard. Il n'y a de « grands dieux », ou de candidats possible à ce titre, que ceux qui sont représentés par plus d'une demi-douzaine de textes, d'inscriptions ou de monuments.

P. 26, le fragment de Grézan ne devait pas être qualifié de *buste*, car c'était une statue entière, peut-être accroupie.

P. 27, M. Jullian parle de légendes qui ont promené les Phéniciens « dans le midi et l'orient de la Gaule »; je suppose qu'*orient* est pour *occident*.

P. 32, 33, les reproductions des bas-reliefs de Saint-Rémy sont horribles; on peut en dire autant de nombre de gravures, empruntées à l'*Histoire des Romains* de Duruy. Aux temps déjà lointains où fut publié ce grand ouvrage, les dessinateurs étaient moins consciencieux qu'aujourd'hui. Il faudra remplacer au moins trente clichés dans la troisième édition.

P. 51, M. Jullian sait que le nom de Julien, donné à la statue des Thermes, ne repose sur rien, sinon sur l'erreur et sur la fraude, puisque j'ai montré que cette sculpture n'a pas été découverte à Paris.

P. 96, je me demande, avec Belloguet et Seeck, si les Gaulois dont Ammien fait le portrait n'étaient pas des Germains immigrés. En tous les cas, ce que dit Ammien des viragos gauloises convient bien plutôt à des Germanes; les mœurs des Gauloises s'étaient adoucies depuis trois siècles.

P. 104, il vaudrait mieux ne pas reproduire un monument aussi difficile à expliquer que celui de Leontius et qui, d'ailleurs, n'existe plus.

1. Cf. S. de Ricci, *Revue des études anciennes*, 1902, p. 214.

P. 142, parmi les chefs-d'œuvre de l'art gréco-romain découverts en Gaule, ne pas oublier la Vénus dite de Fréjus.

P. 162, ce que M. Pottier a dit des terres cuites gallo-romaines n'est plus tout à fait exact; il y a là autre chose que des imitations maladroites; mais nous ne savons pas bien quel est l'X, l'élément indigène ou gréco-ligure qui doit aussi entrer en compte.

P. 221, qu'est-ce que la Cybèle d'Abbeville? Je ne connais de figure semblable que celle découverte près de Saint-Eustache à Paris, en 1675, et conservée au Cabinet des Médailles.

S. R.

Paul MAZON. *L'Orestie d'Eschyle*. Paris, Fontemoing, 1902. In-8, XLIX — ? pages (il n'y a pas de pagination! Innovation contestable!)

« Eschyle n'est point obscur. Seulement sa langue est synthétique et, par suite, impossible à calquer en vrai français. On ne doit donc pas songer à traduire ses mots, mais ses idées. » Telle est la profession de foi du traducteur de l'*Orestie*, qui a suivi le texte de M. Weil (Teubner) et a fait de son mieux pour tirer un sens des passages corrompus ou trop « synthétiques ». Son travail est celui d'un philologue et d'un lettré; il est tout à fait estimable.

L'introduction, fort étendue, est agréable à lire. L'auteur, imbu des idées d'Otfried Müller, y a montré le lyrisme dorien transformant la légende épique (mycénienne) et y introduisant un intérêt moral qui faisait défaut. Seulement, je ne suis pas du tout de son avis. S'il avait lu Bachofen et Giraud-Teulon, M. Mazon aurait vu tout autre chose (et quelque chose de beaucoup plus intéressant) dans cette histoire. Pourquoi Égisthe séduit-il, épouse-t-il Clytemnestre, au lieu d'usurper simplement le trône d'Agamemnon et d'enfermer son épouse dans quelque château? Parce que la Clytemnestre de la tradition est encore une reine d'une société matriarcale, aussi puissante par elle-même que la « mère du Pharaon ». Suivant les idées matriarcales, Oreste est fils de Clytemnestre, mais Agamemnon ne lui est rien; la maternité est un fait, la paternité une hypothèse. Secondé par Apollon et Athéna, les dieux nouveaux, Oreste renverse toute cette vieille doctrine: il tue sa mère pour venger son père. Colère des vieilles divinités, les Euménides: le forfait d'Oreste est le plus inexpiable de tous, la violation du plus sacré des *tabous*. A leur thèse s'oppose celle des divinités nouvelles, qui l'emportent à la fin. Peut-on vraiment écrire sur l'*Orestie* en faisant abstraction de ce caractère de l'œuvre? Quand M. Mazon aura lu Bachofen, je crois qu'il récrira son introduction.

S. R.

Dr Joseph FÜHRER. *Die Katakombe im Molinello-Thal bei Augusta in Ostsilien*. Extrait de la *Römische Quartalschrift*, t. XVI (Rome, 1902).

La catacombe explorée par M. Führer sur la route de Catane à Syracuse s'étend sur une surface considérable, mais elle a été si complètement ravagée qu'on n'y a, pour ainsi dire, rien découvert. Ce qu'elle a donné de plus intéres-

sant jusqu'à ce jour, c'est le plan d'ensemble que M. Führer en a dressé (pl. IV). Elle paraît avoir été en usage au IV^e et au V^e siècle; on y constate l'emploi simultané de *loculi* et d'*arcosolia* comme dans les nécropoles chrétiennes de Porto Ossuna à Palerme et de Frangipani à Girgenti.

Ceux qui décrivent des constructions souterraines compliquées devraient bien comprendre que le texte qui accompagne leurs planches, outre qu'il risque d'être fort ennuyeux, n'est intelligible qu'au prix d'un grand effort d'attention. Ils feraient bien mieux de publier une série de plans partiels avec renvois à des légendes précises et de résumer leurs observations sous forme de tableaux et d'aphorismes.

S. R.

Adrien BLANCHET. *Sigillographie française (Bibliothèque de Bibliographies critiques)*. Paris, Picard, 1902. In-8, 53 p.

Cette brochure est la dix-huitième de la série, qui comprend déjà les bibliographies de la prise de la Bastille, de Bossuet, de Schubert, de la guerre de 1870, des Cranach, de Bourdaloue, de Taine, etc.¹. C'est une entreprise intéressante, mais qui prête à plus d'une objection; quel intérêt, par exemple, peut présenter un article de vulgarisation sur Bossuet ou sur Bourdaloue? On ne saurait toutefois qu'approuver l'idée qui a inspiré le fascicule qui nous occupe. Voici l'ordre suivant lequel les titres d'ouvrages et d'articles sont disposés, au nombre de 530 environ : *But et utilité de la sigillographie; périodiques; recueils divers; ouvrages didactiques; sceaux des rois et reines de France; sceaux de sociétés religieuses et civiles; sceaux de particuliers; sceaux de provinces et de villes*. Le dépouillement de périodiques provinciaux auquel a procédé M. Blanchet suffirait à recommander son travail aux archéologues, même à ceux qui ne sont pas sigillographes.

S. R.

Inscriptiones Graecae ad res Romanas pertinentes auctoritate et impensis Academiae Inscriptionum et Litterarum humaniorum collectae et editae, t. I fasc. I (Paris, Leroux, 1904, 4°), pp. 128, et III, fasc. I (Paris, Leroux, 1902, 4°), pp. 136.

Le titre de cet ouvrage dit avec une clarté suffisante ce qu'il contient, mais il le dit peut-être un peu longuement. On voit mal comment le citer en abrégé : il est bien agréable de pouvoir parler du *CIL*, du *CIA*, du *CIS*. Mais comment faudra-t-il citer le recueil de l'Académie? Sera-ce *IG Rom.*? Il faudra que les éditeurs de cet ouvrage se décident à bref délai, car rien n'est regrettable comme la multiplicité des abréviations : personne, par exemple, ne sait comment on doit citer l'ouvrage monumental de Kaibel *Inscriptiones Graecae Siciliae et Italiae*. Les Viennois ont eu la bonne idée de donner à leur *Corpus* des inscriptions d'Asie Mineure le titre clair et bref de *TAM, Tituli Asiae Minoris*.

1. On annonce une bibliographie qui, complète ou non, sera précieuse : celle des antiquités mexicaines par M. L. Lejeal.

On peut se demander qui est l'auteur du recueil des *IG Rom.* ? En cherchant bien on trouvera à la quatrième page de la couverture ces mots : *hunc fasciculum edendum curavit R. Cagnat auxiliante J. Toutain* (t. I, fasc. I) ou *auxiliante G. Lafaye* (t. III, fasc. I). La raison de tant de modestie est difficile à trouver.

Les inscriptions sont publiées en minuscule, cela va sans dire : elles sont ponctuées et accentuées et les principales difficultés sont résolues dans des notes d'une savante concision. On aimera peut-être moins la façon dont la bibliographie est indiquée. Le principe en est simple : un seul renvoi, le plus récent. C'est ainsi que, pour beaucoup d'inscriptions d'Asie Mineure publiées dans le *CIG.* et dans le *Lebas-Waddington*, nous n'avons qu'un renvoi à un périodique récent ou à un ouvrage de Sterrett, plus ou moins facile à consulter. Le n° 9 (t. I) trouvé à Marseille (?) est cité d'après Babelon, *Bronzes de la Bibl. Nat.* (n'est-ce pas Babelon-Blanchet ?). Un renvoi à Kaibel-Lebègue, *Inscr. gr. Sic. et Ital.*, n'aurait pas été de trop.

On a cru devoir être moins laconique pour le monument d'Ancyre ; mais a-t-on été plus heureux ? On commence par énumérer les anciennes éditions de Tournefort (1717), Kinneir (1818), Texier (1839), Hamilton (1842)¹. Il est peut-être utile de remarquer que *jamais* Tournefort n'a publié une ligne de l'inscription d'Ancyre et que sa copie nous est connue par les *Antiquitates Asiaticae* de Chishull qui sont de 1728. Il est pourtant exact que Tournefort a décrit en 1717, dans son *Voyage du Levant*, le temple d'Ancyre. D'où provient donc l'erreur ? Ce n'est pas difficile à trouver : *CIL.*, III, p. 770-772 se trouve une belle bibliographie du monument d'Ancyre, commençant par Busbecq (1555) et n'omettant pas le nom estimable de Paul Lucas, au moins aussi intéressant que celui de Kinneir. A la p. 669 on lit une courte description du temple d'Ancyre : « Describunt eam (*le temple*) praesertim Tournefort (*Voyage du Levant*, 3, 315 ed. Lugdun. 1717) ; Kinneir (*Journey through Asia minor*, Londini, 1818, p. 70) ; Gul. Hamilton (*Researches in Asia minor*, Londini, 1842, 1, 420) ; Texier (*Description de l'Asie Mineure*, Parisiis, 1839 sq. 1, p. 137 sq.) ex quibus Tournefortius in tabella una et Texierius in tabulis sex (64-69) aedificii formam depinxerunt ». On voit qu'il ne s'agit pas ici de la bibliographie de l'inscription. Sur la même page est mentionné Ernst Bormann ; lire *Eugen*. On y trouve aussi cités une quinzaine d'auteurs allemands et même un Américain, mais on cherche en vain la mention la plus discrète d'un ouvrage français sur la matière, par exemple *Les gestes du Dieu Auguste* d'A. Allmer (Vienne, 1889, 8°), beau volume de plus de trois cents pages, contenant, entre autres choses intéressantes, une collation du moulage de Berlin, faite pour Allmer par M. Dessau.

T. III, p. 127, on se demande ce que c'est que la *Revue de l'instruction publique de S.-Petersbourg, pars philologica* ? Il s'agit du *Journal du Ministère de l'Instruction publique*.

T. I, p. 15, n. 22, lire Δαρρασσώνι et non Δαρρασσώνι. T. I, p. 99, n. 276, au lieu de Δόη σε Ὅσιρις τὸ ψύχρον ὕδωρ, il faut lire avec Kaibel δόη σοι ou plutôt

1. *Hanc inscriptionem olim a doctis viris Tournefort (1717), Kinneir (1818), Texier (1839), Hamilton (1842) publici juris factam.*

avec M. Deissmann¹ δῶη σοι. (Il s'agit d'une inscription en lettres latines : **DOESE | OSIRIS | TOPSYCRON | HYDOR.**)

Des erreurs de détail, inévitables dans un ouvrage de ce genre, n'empêcheront pas le Recueil de l'Académie de rendre de réels services le jour où l'on en aura publié des index détaillés.

Le premier fascicule du t. I contient les inscriptions grecques de la Grande-Bretagne, de la Germanie, de la Gaule, de l'Espagne et de la ville de Rome. Il était à prévoir que ce fascicule ne serait qu'un extrait du coûteux volume de Kaibel, *Inscriptiones Graecae Siciliae et Italiae*, paru en 1890. Les auteurs se sont efforcés de justifier cet emprunt, aussi légitime qu'inévitable, en insérant dans leur recueil les inscriptions découvertes au cours de ces dernières années ; est-ce à dessein qu'ils ont omis la curieuse dédicace à Sérapis trouvée à Panoias (Portugal) et restituée par J. Leite de Vasconcellos dans l'*Archeologo Português* de 1897 ?

Le premier fascicule du t. III est plus nouveau : il contient les inscriptions de la Bithynie et du Pont, de la Cappadoce, de l'Arménie et de la Galatie. On s'est astreint, pour cette partie du recueil, à des dépouillements considérables ; il paraît même qu'un des collaborateurs a fait le voyage de Vienne pour aller travailler dans les fiches des *Tituli Asiae Minoris*. Le résultat est excellent et les épigraphistes seront bien heureux d'avoir sous la main plus de trois cents inscriptions qu'ils trouvaient (ou qu'ils ne trouvaient pas) dans vingt recueils épigraphiques peu accessibles.

Un mot, pour finir, sur le prix de l'ouvrage. Trois francs pour un gros fascicule de près de cent cinquante pages, ce n'est vraiment pas cher ; si ce prix modique devait être (et cela n'est pas) le principal mérite du recueil, il serait amplement suffisant pour en justifier l'existence et en faire souhaiter le rapide achèvement.

SEYMOUR DE RICCI.

Georges H. DE LOO (Hulin). **De l'identité de certains maîtres anonymes.** Extrait du *Catalogue critique de l'Exposition de Bruges*. Gand, A. Siffer, 1902, 57 p. in-8°.

Sous ce titre un peu bizarre, et dans un style qui n'est d'aucune langue, le savant professeur de Gand nous donne des renseignements du plus haut intérêt sur divers maîtres flamands naguère anonymes qui ont été identifiés depuis peu.

Le peintre de l'*Assomption* de Bruxelles (n° 70, gravé dans Lafenestre et Richtenberger, *La Belgique*, pl. à la p. 114) paraît bien être Aelbrecht Bouts, second fils de Dieric (Thierry) Bouts, comme l'avait supposé il y a longtemps M. Edw. van Even ; la preuve a été fournie à M. Hulin par les armoiries du volet du triptyque de Bruxelles. Au même maître doit être attribuée l'*Annonciation* de Munich (n° 114)², donnée à tort à Hugo van der Goes. Le Maître de

1. A. Deissmann, *Ein Original-Dokument aus der Diocletianischen Christenverfolgung* (Tubingue, 1902, 8°), p. 17, note 36.

2. *Bilderschatz*, t. I, pl. 19.

la *Mort de Marie* a été identifié avec raison par MM. Justi et Firmenich-Richartz à Joos van der Beke dit Van Cleve, peintre anversois mort en 1540. Bartholomaes Bruyn, de Cologne, a été l'élève de ce maître, comme l'a déjà vu M. Aldenhoven¹. Il faut attribuer à la jeunesse de Joos l'*Adam et Ève*, volets donnés au Louvre par M. Lemonnier, qui sont datés de 1507. La *Deipara Virgo* d'Anvers, attribuée à Mostaert par Waagen², est d'Ambrosius Benson, dont les initiales A B se trouvent sur quelques tableaux de la même main. Benson, originaire de Lombardie, fut reçu franc-maître à Bruges le 21 août 1519 et mourut entre 1547 et 1550. Deux tableaux exposés à Bruges en 1902, la *Mater Dolorosa* de l'église Saint-Sauveur et une *Vision de saint Bernard* du Musée de Tournai, portent le monogramme J. V. E., où M. Hulin reconnaît le nom de Jan van Eecke, alias Van Eeck; une tradition attribuait le tableau de Saint-Sauveur à *Van Eyck*, bien qu'il ne soit évidemment pas de ce maître, et peut avoir conservé, en l'altérant, le nom du véritable auteur. Ce Van Eecke fut reçu franc-maître dans la confrérie de Saint-Luc et Saint-Éloi à Bruges en 1534 et mourut en 1561; Carel van Mander le nomme *Hans Vereycke*. Un tout autre artiste, véritable homme de génie, est celui qu'on a désigné sous les noms de *Maître de Flémalle* (à cause du tableau de l'abbaye de Flémalle, aujourd'hui à Francfort) et de *Maître de Mérode* (à cause d'une *Annonciation* de la collection de Mérode à Bruxelles, qui a été récemment vendue en Amérique). M. Firmenich-Richartz avait proposé de l'identifier à Rogier van der Weyden, hypothèse qui n'a pas trouvé crédit, malgré la ressemblance incontestable de leurs œuvres. M. Hulin l'a identifié en 1901 à *Jaques Daret*, Tournaisien comme Rogier, qui travailla pour les ducs de Bourgogne en 1453 et 1468 et fut reçu franc-maître à Tournai en 1432. M. Weale, dans son *Catalogue raisonné* de l'Exposition d'art flamand primitif à Bruges, a adopté l'hypothèse très séduisante de M. Hulin. Celui-ci a encore signalé à Douai une *Vierge*, provenant de l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer, qui est une réplique partielle du tableau de Daret, la *Vierge au donateur*, conservée au musée d'Aix en Provence et publiée par M. Gonse (*Musées de France*, pl. à la p. 30). Daret, comme Simon Marmion, fut en même temps peintre et miniaturiste; en 1436, nous voyons un élève entrer chez lui *pour apprendre l'enluminure*. On a beaucoup exagéré l'incompatibilité, qui aurait existé à cette époque, entre les métiers de peintre et d'enlumineur³.

Le Louvre a reçu de M. Bancel un tableau d'une exécution assez fine, qui a été donné et exposé comme une œuvre de Jean Perréal, peintre de Charles VIII. Il y a longtemps que la fausseté de cette attribution est reconnue. M. Hulin affirme aujourd'hui que le maître des portraits de 1488 est identique au maître de Moulins et que tous deux ne font qu'un avec Jehan de Paris ou Jehan Perréal. Ses œuvres sont, par ordre de date : le portrait du cardinal de Bourbon, archevêque de Lyon en 1485 (à Nuremberg); les portraits du duc Pierre de

1. Voir Aldenhoven, *Geschichte der Kölner Malerschule*, p. 309.

2. Lafenestre et Richtenberger, *La Belgique*, pl. à la p. 218.

3. Voir les observations échangées à ce sujet au *Congrès archéologique et historique de Bruges*, 3^e partie, p. 35.

Bourbon et de la duchesse Anne (1488)¹, celui de leur fille Suzanne (au Louvre et dans une collection privée à Paris²); le triptyque de Moulins³; les portraits de Charles VIII et d'Anne de Bretagne (Bibliothèque Nationale); le portrait du petit dauphin Charles-Orlant (collection privée)⁴; un portrait à l'aquarelle de Louis XII (phot. Braun, 18020). Le triptyque de Moulins doit ses merveilleuses qualités à l'influence de l'Italie, que Jehan Perréal visita en 1498; il était à Verceil, auprès de Charles VIII, peu de temps après la bataille de Fornoue.

Le diptyque consacré à N.-D. des Sept Douleurs à Bruges par Barbara de la Meere, vers 1530, est l'œuvre d'un peintre très fécond, voisin de Gérard David, que M. Hulin identifie à Adrien Ysenbrant, reçu franc-maitre à Bruges en 1510 et mort en 1551. M. Weale a tiré Ysenbrant de l'oubli en 1865 (*Le Beffroi*, t. II, p. 320); il lui a attribué, entre autres tableaux, les *Noces de Cana* du Louvre, généralement données à Gérard David⁵. On lit dans le *Catalogue raisonné* de M. Weale : « Un maître, dont l'identité n'est pas encore établie, mais qui pourrait bien être cet Adrien Ysenbrant, a été fortement influencé par Gérard David. Sa principale œuvre est la *Mater Dolorosa* appartenant à l'église Notre-Dame; les tableaux 179 à 185 (de l'Exposition de 1902) paraissent être de sa main; la figure de saint Luc (187) pourrait bien être son propre portrait ». M. Hulin admet tout cela et termine par ces lignes : « Ajoutons que le Saint Luc... (n° 187) semble représenter un portrait du peintre. » Pourquoi n'avoir pas cité à ce propos M. Weale, dont le nom ne paraît qu'incidemment dans cet article, à propos d'un texte de la *Flandria illustrata* de Sander? J'ai déjà souvent reproché aux érudits qui s'occupent d'art moderne de ne pas désigner assez explicitement leurs sources⁶.

Aux pages 47-52 de son très intéressant travail, M. Hulin a inséré une violente philippique à l'adresse du gouvernement français, qui néglige, paraît-il, les trésors de notre ancien art national. Quelques critiques de l'auteur sont fondées; ainsi il est exact qu'on ne trouve pas facilement des photographies des peintures françaises de Villeneuve, d'Aix, du Puy, de Lyon, de Beaune, etc., mais ce n'est la faute ni du « gouvernement », ni des conservateurs du Louvre. D'ailleurs, dans le grand ouvrage publié sur l'Exposition du Petit Palais en 1900, nombre d'œuvres importantes de cette série ont été convenablement publiées. S'il n'y a pas encore moyen d'acquérir de grandes photographies du rétable de Beaune, c'est que l'administration des hospices de cette ville, à laquelle ce tableau appartient, ne permet pas que l'on en fasse (voir cependant les reproductions partielles dans les *Chefs-d'œuvre des Musées de France* de M. Gonse). M. Hulin a bien raison d'écrire : « Tâchez donc seulement de voir le Calvaire

1. *Gazette des Beaux-Arts*, 1901, I, p. 321, 325.

2. *Ibid.*, pl. à la p. 328.

3. *Gazette des Beaux-Arts*, 1887, II, p. 457; 1896, I, p. 372; 1900, II, p. 389; 1902, I, p. 69.

4. *Gazette des Beaux-Arts*, 1901, I, p. 95.

5. *Chefs-d'œuvre du Louvre*, p. 64.

6. Voir, en dernier lieu, *Chronique des Arts*, 30 août 1902, p. 232 et *Revue critique*, 1900, II, p. 400.

lume de Langlois¹, deux articles moins considérables de Heinrich Brugsch² et de Friedländer³, les importants travaux de M. le vicomte Jacques de Rougé⁴ et un très intéressant article de M. Froehner⁵.

L'ouvrage de M. Dattari forme en quelque sorte le couronnement de l'édifice dont je viens d'énumérer les principales pierres : c'est en même temps un point de départ pour de nouvelles recherches, le premier soubassement d'un *Corpus Numorum Aegypti*. C'est, en tout cas, le recueil le plus considérable de monnaies alexandrines qu'on ait encore publié et probablement le plus considérable qu'on publiera d'ici très longtemps, car aucune collection publique ni privée n'a la richesse de la collection Dattari. Quelques chiffres justifieront mon appréciation. Le British Museum possède 2.750 médailles impériales d'Alexandrie; le Cabinet des médailles en renferme un nombre sensiblement égal; le musée d'Athènes, de par l'entrée de la collection Démétrio, en a plus de trois mille; le musée d'Alexandrie en a, dit-on, près de quatre mille cinq cents. Quelque élevés que puissent paraître ces chiffres, ils paraîtront faibles devant celui dont peut se vanter la collection Giannino Dattari, dont le catalogue n'énumère pas moins de 6.580 numéros. La façon dont cette collection a été formée explique sa richesse : chaque hiver, on trouve, dans le Fayoum ou dans le Delta, plusieurs trésors de monnaies alexandrines : ces trésors, dont chacun compte d'ordinaire un millier de pièces, passent tous entre les mains de M. Dattari, dont la spécialité est bien connue en Égypte : c'est ainsi qu'il a pu réunir dans ses cartons des raretés sans prix et qu'il a pu notamment se procurer des spécimens d'une beauté remarquable, alors que ces potins d'Alexandrie sont d'ordinaire fort mal conservés.

La série des empereurs est au grand complet : aucun musée européen ne possède deux Pertinax, deux Pertinax Caesar, deux Titiana, trois Pescennius Niger et trois Plautille. Le Dioclétien et Maximien, les deux Antinoüs, les huit Geta, les cinq Macrin, les deux Diaduménien et les trois Vaballathus Auguste sont aussi à signaler. La seule lacune sérieuse est Macrien I, dont M. Dattari ne possède pas de monnaie.

La série des revers n'est pas moins riche. Prenons, par exemple, les monnaies d'Auguste; le British Museum possède 27 pièces; le Cabinet de France en a 46; Zoega en décrit 40 et Mionnet en connaît 43; le Catalogue de M. Dattari n'en

1. *Numismatique des nomes d'Égypte sous l'administration romaine* (Paris, 1852, 4°).

2. *Geographisch-mythologisches Verzeichniss der Nomen Aegyptens nach den Angaben der Denkmäler*, dans *Numismatische Zeitschrift*, t. II (1870), p. 285-288.

3. *Nomenmünzen Domitian's*, même recueil, t. I (1870), p. 395-396; cf. aussi dans R. Weil, *Repertorium zur antiken Numismatik* (Berlin, 1885), p. 373-377.

4. *Monnaies des nomes d'Égypte*, dans *Revue numismatique*, t. XV (1874/77), p. 1-71 et *Description de quelques monnaies des nomes d'Égypte*, dans *Annuaire soc. Fr. numism.*, t. VI (1882), p. 145-156 et 228-231.

5. *Le nome sur les monnaies d'Égypte, lettre à M. le vicomte J. de Rougé*, dans *Annuaire Soc. Fr. numism.*, t. XIV (1890), p. 272-297 et J. de Rougé, *Les personnages sur les monnaies des nomes*, lettre à M. Froehner, même recueil, t. XV (1891), p. 101-112.

des auteurs qui ont traité ce vaste sujet est fort longue : elle a été récemment dressée par M. Mowat dans le tome III du *Journal international d'archéologie numismatique* que dirige M. Svoronos.

Le charme particulier qui se dégage de cette longue série des monnaies impériales d'Alexandrie, a été admirablement mis en lumière par Adrien de Longpérier dans un article qu'il publia en décembre 1873 dans le *Journal des Savants* (p. 746-756) sous le titre de *Numismatique Alexandrine*. La théorie du sujet a été faite par Eckhel dès 1790¹ et, en 1892, par M. Reginald Stuart Poole. Le premier recueil général de médailles de cette série, qui ait été rédigé avec une compétence et un soin suffisants pour mériter l'épithète de scientifique, est le beau travail du Danois Georges Zoega : *Numi Aegyptii imperatorii prostantes in museo Borgiano Velitris, adiectis praeterea quotquot huius classis numismata ex variis museis atque libris colligere obtigit* (Romae, 1787, 4^o). Comme l'indique son titre, c'est un véritable *Corpus* qu'avait entrepris Zoega : il s'est acquitté de sa tâche avec un sens critique dont plus d'un de ses contemporains aurait eu avantage à s'inspirer. Malgré toute la supériorité que donnait à Mionnet sa parfaite connaissance du Cabinet de France, on ne peut pas dire que son ouvrage soit, pour cette série², en progrès très marqué sur Eckhel et Zoega. Il faut descendre jusqu'en 1873 pour trouver, dans le t. II du catalogue de la *Collection G. Démétrio* par M. Feuardent, la description scientifique de trois mille médailles alexandrines avec des planches et des figures en grand nombre. Un nouveau progrès est marqué par le beau volume publié en 1892 par M. Reginald Stuart Poole dans la série des Catalogues du British Museum : *Catalogue of the coins of Alexandria and the nomes*. Après une préface de cent pages, où l'on trouvera tout l'essentiel sur les particularités que présente cette série, l'auteur a décrit avec une précision extrême 2.750 monnaies alexandrines ; près de cinq cents types figurent sur les trente-deux planches de phototypie jointes à l'ouvrage. D'autre part, de nombreuses monographies ont été publiées depuis un siècle sur les monnaies dites des Nomes, parce qu'elles portent à leur revers, quoique frappées à Alexandrie, le nom d'un des cinquante nomes dans lesquels l'Égypte ancienne était partagée. Je citerai, dans l'ordre chronologique, le mémoire de l'abbé Belley³, l'ouvrage de Tôchon d'Annecy⁴, un article de Samuel Birch⁵, un autre article de Parthey⁶, le vo-

1. *Doctrina numorum veterum*, t. IV, p. 1-115.

2. *Descr. des médailles antiques*, t. VI et Supplément, t. IX.

3. *Mém. acad. inscr.*, t. XXVIII (1761), p. 526-556 : *Observations géographiques et historiques sur les médailles impériales de plusieurs villes ou nomes de l'Égypte dont M. Vaillant n'a publié aucune médaille*.

4. *Recherches historiques et géographiques sur les médailles des nomes ou préfectures de l'Égypte* (Paris, 1842, 4^o).

5. *Researches relative to the connection of the deities represented upon the coins of Egyptian nomes with the Egyptian Pantheon* dans *Numismatic chronicle*, t. II (1840), p. 86-107.

6. *Die Gaummünzen Aegyptens*, dans *Beiträge zur älteren Münzkunde*, t. I (1851), p. 137.

lume de Langlois¹, deux articles moins considérables de Heinrich Brugsch² et de Friedländer³, les importants travaux de M. le vicomte Jacques de Rougé⁴ et un très intéressant article de M. Froehner⁵.

L'ouvrage de M. Dattari forme en quelque sorte le couronnement de l'édifice dont je viens d'énumérer les principales pierres : c'est en même temps un point de départ pour de nouvelles recherches, le premier soubassement d'un *Corpus Numorum Aegypti*. C'est, en tout cas, le recueil le plus considérable de monnaies alexandrines qu'on ait encore publié et probablement le plus considérable qu'on publiera d'ici très longtemps, car aucune collection publique ni privée n'a la richesse de la collection Dattari. Quelques chiffres justifieront mon appréciation. Le British Museum possède 2.750 médailles impériales d'Alexandrie; le Cabinet des médailles en renferme un nombre sensiblement égal; le musée d'Athènes, de par l'entrée de la collection Démétrio, en a plus de trois mille; le musée d'Alexandrie en a, dit-on, près de quatre mille cinq cents. Quelque élevés que puissent paraître ces chiffres, ils paraîtront faibles devant celui dont peut se vanter la collection Giannino Dattari, dont le catalogue n'énumère pas moins de 6.580 numéros. La façon dont cette collection a été formée explique sa richesse : chaque hiver, on trouve, dans le Fayoum ou dans le Delta, plusieurs trésors de monnaies alexandrines : ces trésors, dont chacun compte d'ordinaire un millier de pièces, passent tous entre les mains de M. Dattari, dont la spécialité est bien connue en Égypte : c'est ainsi qu'il a pu réunir dans ses cartons des raretés sans prix et qu'il a pu notamment se procurer des spécimens d'une beauté remarquable, alors que ces potins d'Alexandrie sont d'ordinaire fort mal conservés.

La série des empereurs est au grand complet : aucun musée européen ne possède deux Pertinax, deux Pertinax Caesar, deux Titiana, trois Pescennius Niger et trois Plautille. Le Dioclétien et Maximien, les deux Antinoüs, les huit Geta, les cinq Macrin, les deux Diaduménien et les trois Vaballathus Auguste sont aussi à signaler. La seule lacune sérieuse est Macrien I, dont M. Dattari ne possède pas de monnaie.

La série des revers n'est pas moins riche. Prenons, par exemple, les monnaies d'Auguste ; le British Museum possède 27 pièces; le Cabinet de France en a 46; Zoega en décrit 40 et Mionnet en connaît 43; le Catalogue de M. Dattari n'en

1. *Numismatique des nomes d'Égypte sous l'administration romaine* (Paris, 1852, 4°).

2. *Geographisch-mythologisches Verzeichniss der Nomen Aegyptens nach den Angaben der Denkmäler*, dans *Numismatische Zeitschrift*, t. II (1870), p. 285-288.

3. *Nomenmünzen Domitian's*, même recueil, t. I (1870), p. 395-396; cf. aussi dans R. Weil, *Repertorium zur antiken Numismatik* (Berlin, 1885), p. 373-377.

4. *Monnaies des nomes d'Égypte*, dans *Revue numismatique*, t. XV (1874/77), p. 1-71 et *Description de quelques monnaies des nomes d'Égypte*, dans *Annuaire soc. Fr. numism.*, t. VI (1882), p. 145-156 et 228-231.

5. *Le nome sur les monnaies d'Égypte, lettre à M. le vicomte J. de Rougé*, dans *Annuaire Soc. Fr. numism.*, t. XIV (1890), p. 272-297 et J. de Rougé, *Les personnages sur les monnaies des nomes, lettre à M. Froehner*, même recueil, t. XV (1891), p. 101-112.

signale pas moins de 55 : on voit qu'aucune collection européenne n'atteint ce chiffre.

Un autre exemple est plus instructif encore. Grâce à M. Markl, de Vienne, nous avons le *Corpus Nummorum* pour au moins un empereur romain, Claude la Gothique ; le chapitre concernant les émissions alexandrines de ce prince vient de paraître et contient la description de 107 pièces différentes. Sur ce nombre, 83 pièces figurent dans la collection Markl, 15 pièces dans divers musées et 9 pièces ne sont connues que par des auteurs plus ou moins dignes de foi. La collection Dattari renferme 36 pièces : s'il était permis de généraliser ce résultat, on pourrait en conclure qu'il existe près de quinze mille variétés dans la série alexandrine¹. Le fait qu'un spécialiste ait pu réunir plus du tiers de la série est remarquable, mais le fait qu'un autre spécialiste ait pu réunir plus des quatre cinquièmes des monnaies connues d'un seul empereur, ne l'est pas moins. Il est donc permis d'espérer que, s'il a le temps, M. Dattari pourra arriver à doubler sa collection de monnaies alexandrines.

M. Dattari a, selon l'usage, réuni en un seul chapitre les monnaies des nomes dont il possède deux cent vingt exemplaires, chiffre formidable, si on le compare à celui de cent douze dont le British Museum serait pourtant en droit d'être très satisfait. Ces monnaies sont d'ordinaire médiocrement conservées et tous les spécimens de la collection Dattari n'échappent pas à la loi commune, comme on peut s'en assurer en examinant les 160 reproductions qui accompagnent son catalogue (pl. XXXIII-XXXVI). Ces planches permettent de contrôler la minutieuse exactitude avec laquelle M. Froehner a décrit jadis les divinités représentées sur les monnaies des nomes.

Une série curieuse et mal connue est celle des monnaies de plomb, des tessères, dont M. Dattari possède environ 160 spécimens. J'y remarque six tessères, avec le nom de la ville de Memphis qui ne sont pas sans analogie avec deux plombs du British Museum que j'ai eu l'occasion d'examiner à loisir en janvier 1902 et qui n'ont encore été signalés que dans un très vieux catalogue de vente :

British Museum. Coin department; tessère n. 396. Achetés pour 15 sh. à la vente de C. G. Huber (de Vienne) : *Collection of greek and roman coins formed in the Levant during 25 years* (Londres, Sotheby, 4 juin 1862), p. 123, n. 1245. Deux tessères en plomb, trouvées, dit le catal. Huber, *in an antient sarcophagus at Sakhara* :

a (diam. 0^m,026). Dans un double cercle pointillé une femme (Euthenia ?) debout à droite, tendant une couronne à un homme barbu (Nilus) assis à gauche et tenant un globe (?) et un objet indéterminé.

‡ Isis coiffée du disque et du croissant, debout à droite; devant elle le

1. Une autre statistique, que vient de me communiquer M. Milne, est plus favorable encore à la collection Dattari : M. Dattari possède 114 variétés de monnaies de Néron ; M. Milne en connaît à l'heure actuelle 149 variétés, dont 131 sont publiées et 18 inédites (le British Museum ne possède que 78 pièces de cet empereur).

taureau Apis debout à gauche, coiffé du disque; dans le champ à gauche un uraeus levé; au-dessus d'Apis ΜΕΜΦΙC.

b (diam. 0^m,018). A gauche, personnage assis à droite; au milieu Apis debout à gauche, couronné du disque; à droite Sérapis debout à gauche, coiffé du modius et tenant un sceptre.

♁ Sérapis, coiffé du modius et tenant une corne d'abondance, debout entre deux adorateurs agenouillés; l'attitude du dieu rappelle celle du génie sur les *folles* romains de la tétrarchie portant la légende GENIO POPVLI ROMANI.

Dans une publication papyrologique récente¹ M. Milne a donné de bonnes raisons de considérer ces tessères égyptiennes comme des monnaies divisionnaires locales, analogues aux *tokens* anglais du xvii^e siècle. Le catalogue de la collection Dattari confirme cette manière de voir.

M. Dattari possède six médailles de verre, dont deux portent des inscriptions plus ou moins lisibles. Il faudra probablement classer ces curieux spécimens dans la même catégorie que les tessères en plomb.

Il me reste à dire quelques mots sur la façon dont M. Dattari décrit ses monnaies : la légende est reproduite en caractères épigraphiques avec beaucoup de soin et d'exactitude. Les erreurs que j'ai cru y relever sont très rares et M. Milne, qui a étudié de très près le recueil de M. Dattari, n'en a guère trouvé plus que moi; encore faut-il savoir si ces rectifications sont toutes justifiées; le seraient-elles toutes, qu'il faudrait répéter une fois de plus qu'aucune monnaie n'est plus difficile à déchiffrer qu'une monnaie alexandrine. Les descriptions des types figurés sont parfois sommaires et on contestera la justesse de certaines désignations appliquées par M. Dattari à tel ou tel personnage. Les planches, où tous les types sont reproduits avec beaucoup de succès, compensent et au delà quelques faiblesses inévitables dans un ouvrage aussi étendu.

Les index, qui remplissent trente grandes pages, sont excellents : rien n'y manque, ni la table des années impériales représentées, ni celles des empereurs, ni celles des légendes, ni surtout celles des types : elles permettent d'identifier sans difficulté les spécimens les plus mal conservés que l'on puisse avoir entre les mains et ce n'est pas là la moindre utilité du catalogue de M. Dattari.

En résumé, cet ouvrage est le plus important que l'on ait encore publié sur la numismatique alexandrine, tant à cause du nombre et de la rareté des pièces qui y sont décrites qu'à cause de l'intérêt exceptionnel des douze cents reproductions phototypiques qui accompagnent le volume. Si, comme je l'espère, M. Milne se décide à publier un jour un *Corpus Numorum Alexandrinorum*, c'est l'ouvrage de M. Dattari qui sera la base de son travail : puisse le savant anglais trouver bientôt le temps de mettre à exécution son colossal projet : c'est le vœu le plus cher de tous les numismates.

Je profiterai de cette occasion pour donner ici quelques indications bibliographiques sur les progrès de la numismatique Alexandrine depuis deux ans.

Une série intéressante d'articles, *Appunti di numismatica Alessandrina*, pu-

1. Grenfell-Hunt, *Fayûm towns and their papyri*, pp. 71-74.

bliés à Milan par M. Dattari dans la *Rivista Italiana di numismatica*, rachète par sa variété et son intérêt la sécheresse inévitable du long catalogue dont on vient de lire l'analyse. Je citerai particulièrement les deux derniers articles de la série. On y lira d'abord (*l. c.*, t. XIV, 1901, p. 361-382) une importante discussion sur la prétendue monnaie de l'usurpateur M. Iulius Aemilianus, monnaie qui doit revenir à l'empereur Émilien, et une note intéressante sur la chronologie numismatique de Valérien (le sigle HA = 8 + 1 = 9); quant au dernier article (*l. c.*, t. XV, 1902, pp. 17-36), intitulé *Sulla classificazione delle monete fino ad oggi assegnate a Salonino e a Valeriano juniore*, on y trouvera proposée une nouvelle solution de l'énigme célèbre des monnaies de Valérien II. Sera-t-elle définitive? Elle a au moins le mérite de la nouveauté et de la hardiesse.

On sait que M. Markl, de Vienne, consacre depuis quelque temps une série d'articles aux émissions provinciales de Claude le Gothique : il vient de publier dans la *Wiener Numismatische Zeitschrift*, t. XXXIII (1901), p. 51-72 et pl. II-III, un travail intitulé : *Das Provinzial-courant unter Kaiser Claudius II Gothicus : Alexandria in Aegypten*, dans lequel il donne un corpus de 107 monnaies alexandrines de Claude II avec une description détaillée de chaque pièce et l'indication des musées ou des recueils par lesquels il en a eu connaissance. Quarante-cinq reproductions photographiques accompagnent cet important travail, qui n'a que le défaut d'avoir été publié quelques semaines avant le grand ouvrage de M. Dattari, auquel M. Markl aurait sans doute trouvé quelque chose à prendre pour son article.

Je mettrai sur le même plan un très important travail, de M. Jules Maurice : *Classification chronologique de sémissions monétaires de l'atelier d'Alexandrie pendant la période constantinienne*, dans *Numismatic chronicle*, t. XXII (1902), p. 92-147 et pl. V-VI.

Cet article fait également partie d'une série consacrée par M. Maurice à l'étude du monnayage impérial sous Constantin. On sait que les *folles* de cette époque se trouvent par milliers dans le Delta et dans le Fayoum.

Voici une liste d'articles récents sur la numismatique de l'Égypte gréco-romaine, en tête de laquelle j'ai placé ceux publiés dans le *Journal international d'archéologie numismatique* que dirige M. Svoronos :

R. Mowat, *Bibliographie numismatique de l'Égypte grecque et romaine*, dans *Journ. intern.*, t. III (1900), p. 344-350. Article utile où sont énumérés près de cent-vingt travaux, la plupart perdus dans des recueils peu consultés. Cette liste n'est que provisoire : j'ai ajouté sur mon exemplaire plus de soixante numéros nouveaux et M. Mowat m'a dit lui-même qu'il préparait un supplément. Tel qu'il est, ce travail rendra pourtant de grands services et il serait à souhaiter que de pareils répertoires existassent pour toutes les contrées du monde antique.

E. Dutilh, *Vestiges d'atelier monétaire*, dans *Journ. intern.*, t. II (1899), p. 283-288; *Historique des collections numismatiques du Musée Gréco-Romain d'Alexandrie*, *ibid.*, t. III (1900), p. 1-36; *Deux têtes Ptolémaïques en marbre (Ptolémée IV Philopator et Arsinoë sa femme)*, *ibid.*, p. 313-315 et pl. XV-XVI; *Un petit bronze inédit de Diospolis Magna*, *ibid.*, p. 316-318.

J. Svoronos, Τὰ χρυσὰ νομίσματα τῶν Λαγιδῶν τοῦ τύπου Ἀρσινόης τῆς Φιλαδέλφου, *ibid.*, t. III (1900), p. 73-92; Ἀλεξανδρινὰ ἀστρονομικὰ νομίσματα, *ibid.*, t. II (1899), p. 79-84; Χρυσὰ νομίσματα καὶ εἰκόνες τῶν βασιλισσῶν τῆς Αἰγύπτου Ἀρσινόης Β', Βερενίκης Β', Ἀρσινόης Ι', Κλεοπάτρας Α', Λαοδίκης Ἀντιόχου Δ' Κλεοπάτρας Β' καὶ Κλεοπάτρας Γ, *ibid.*, t. II (1899), p. 183-204; *Les monnaies de Ptolémée II qui portent dates dans Revue belge de numismatique*, LVII (1901), p. 263-298 et 387-412 pl. VI-IX (Cf. sur l'importance de ce dernier article Wilcken, *Archiv für Papyrusforschung*, t. II, 1902, p. 171).

L. Forrer, *Les monnaies de Cléopâtre VII Philopator, reine d'Égypte (52-30 av. J.-C.)*, dans *Revue belge de numismatique*, t. LVI (1900), pl. I-II et p. 5-28, 149-166, 277-292.

G. Dattari, *Le date sulle monete d'Augusto e l'introduzione del nuovo calendario*, dans *Congrès international de numismatique* (Paris, 1900, 8^o), p. 205-209.

A. Parazzoli, *Essai sur l'origine des monnaies des nomes d'Égypte*, dans *Revue numism.*, t. V (1901), p. 167-173.

R. Mowat, *Le vase sacrificatoire des reines d'Égypte, symbole monétaire* dans *Revue numism.*, t. V (1901), pp. 14-35. Longue étude sur une monnaie suspecte du Cabinet des médailles portant les légendes σωτηρα et καλλη τυχη αιγυπτου (sic).

M. Rostovtsew et M. Prou, *Supplément au catalogue des plombs antiques de la Bibliothèque Nationale*, ch. VIII : tessères égyptiennes dans *Revue numism.*, t. IV (1900), p. 351-352.

W. Wroth, *Numismatic chronicle*, t. XX (1900), p. 26, n 34, monnaie de Soter achetée par le British Museum à la vente Hoffmann (catal., n. 831).

Adler étudie des monnaies d'Alexandrie portant la représentation du phare, *Arch. Anzeiger*, t. XV (1900), p. 203-204.

Foerster, *Lotosblatt oder Feder, ein Kopfschmuck des Hermes*, dans *Jahrb arch. Inst.*, t. XVI (1901), p. 39-53. Cf. sur le même sujet A. Dieudonné, *Hermès lotophore*, dans *Revue numism.*, t. VI (1902), p. 298-299.

R. Mowat, *Revue numism.*, t. V (1901), p. 449, étudie une monnaie alexandrine mutilée de Néron.

M. Strack, *Rhein.mus.*, t. LV (1900), p. 165, étudie des monnaies d'Arsinoë II.

A. de Witte, *Moules monétaires romains en terre cuite récemment découverts en Égypte*, dans *Revue belge de numism.*, t. LVIII (1902), p. 29-36, gravure. Environ 250 moules de Gratien, Valentinien, Arcadius et Théodose II, intéressants à cause de leur provenance et de leur date tardive. Je possède moi-même 61 moules de la tétrarchie également trouvés en Égypte. D'autres sont conservés au Musée du Caire (renseignement fourni par M. Maspero).

A. Dieudonné, *Trouvailles de monnaies*, dans *Revue numism.*, t. VI (1902), p. 296-297, donne sur deux trouvailles récentes d'aurei romains, faites à Louqsor et à Ramleh, des indications moins précises que O. Rubensohn, *Griechisch-römische Funde in Aegypten*, dans *Arch. Anzeiger*, t. XVII (1902), p. 46.

Une trouvaille intéressante de monnaies grecques est décrite par Dressel, *Altgriechischer Münzfund aus Aegypten*, dans *Zeitschrift für Numismatik*, t. XXI (1900), p. 232-253, planche.

Enfin, il a paru toute une série d'articles sur une monnaie d'or fort singulière qui circule depuis plusieurs années dans le commerce des antiquités et qui paraît être une monnaie préptolémaïque du IV^e siècle, si elle n'est pas, comme le pensent plusieurs numismates, une très habile falsification :

G. Maspero, *Sur une monnaie d'or singulière de provenance égyptienne*, dans *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, t. XXII (1900), p. 225-226.

G. Hill, *Bibliographical notes on Greek numismatics*, dans *Numismatic Chronicle*, t. XX (1900), p. 370-371, gravure.

J. Svoronos, Δοκίμιον επίσημον Ἑλληνικῶν νομισμάτων ἐπὶ τῆς Μακεδονικῆς ἐν Αἰγύπτῳ κυριαρχίας, dans *Journal international d'archéologie numismatique*, t. VI (1901), p. 153-168, gravure, cf. p. 192.

A. Blanchet, *Chronique : pièce d'or avec hiéroglyphes* dans *Revue numism.*, t. V (1901), p. 519-521.

E. Chassinat, *Une monnaie d'or à légendes hiéroglyphiques, trouvée en Égypte*, dans *Bull. Inst. Fr. d'arch. orientale*, t. I (1901), p. 78-86, gravure.

SEYMOUR DE RICCI.

Le Gérant : ERNEST LEROUX.



BUSTE FUNÉRAIRE EN TERRE CUITE

(MUSEUM - MUSÉE DE BOURGOGNE)



L'un représente un sacrifice offert par Septime Sévère et Julia Domna. L'autel est au milieu; les deux personnages sont placés symétriquement de part et d'autre.

L'autre relief représente une scène analogue; seulement, les personnages diffèrent.

Les orfèvres, qui ont construit la porte en l'honneur de l'empereur, ont naturellement voulu aussi rendre hommage à à ses fils.

Le personnage à droite (fig. 2) est un jeune homme dont les traits, quoique fort mutilés, sont identiques à ceux du buste reproduit plus haut (fig. 1).

La place de l'autre personnage est vide, mais on distingue les traces d'une figure. C'était Geta, le frère de Caracalla. L'empereur a fait marteler le nom de son frère dans l'inscription qui couronne la porte; il a également fait disparaître son effigie du bas-relief.

Cette démonstration ne me semble laisser aucun doute sur l'attribution à Caracalla des bustes successivement appelés Annus Verus et Geta.

D^r Carl JACOBSEN.

Ny-Carlsberg.

NOTES DE MYTHOLOGIE SYRIENNE

1. — SYMBOLES ET SIMULACRES DU DIEU SOLAIRE

§ 1. — Disque ailé; disque et croissant.

Quand Horus sortit vainqueur de sa lutte contre Set, le sage dieu Thot décida que le disque ailé solaire flanqué des deux *uraeus* serait figuré au-dessus de l'entrée de tous les temples égyptiens. Cette prescription, que nous a conservée une inscription d'Edfou, ne fut réellement réalisée que sous la XVIII^e dynastie¹. Vers cette époque commencent les grandes et périodiques incursions égyptiennes en Syrie, qui deviendront la principale préoccupation des rois de la XIX^e dynastie, Sétî I et Ramsès II². Sous la domination des Pharaons, les peuples syriens et particulièrement les Phéniciens adoptent le disque ailé flanqué des *uraeus* qui, peu à peu, devient le symbole obligé à l'entrée de tous les temples³. Il n'y eut point pour cela intrusion des dieux égyptiens, mais assimilation avec les dieux locaux déjà fortement touchés par les croyances babyloniennes. L'ancien dieu local, dieu de la source ou de la montagne, devenu dieu solaire, reçut comme attribut le disque ailé et la déesse fut coiffée, à l'imitation d'Isis-Hâthor, du disque solaire entre les cornes de vache. Toutefois, ce dernier attribut, étranger aux légendes phéniciennes, ne devint symbole que sous la forme

1. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art.*, t. I, p. 604.

2. La stèle bien connue, Lepsius, *Denkmäler*, III, 497, gravée par Ramsès II à l'embouchure du Nahr el-Kelb, porte le disque ailé. Ce symbole se répandit de bonne heure jusqu'en Mésopotamie.

3. Cf. les nombreux disques ailés dans Renan, *Mission*, index s. *globe ailé*, et Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art.*, III, p. 126-28, 431, 462.

modifiée : croissant et disque¹. La transformation de la coiffure d'Isis en symbole d'Astarté n'a pu être entraînée que par les caractères spécifiques de la déesse : nous devons l'expliquer par un trait qui lui soit propre.

Il faut tout d'abord, croyons-nous, distinguer nettement ce symbole, déformation d'un attribut d'Isis, du symbole d'aspect identique employé pour représenter Tanit, si Tanit est bien une divinité lunaire². Ce dernier symbole dérive directement de la représentation de la lune en usage chez les Égyptiens : croissant marqué dans un cercle et représentant, comme l'a montré M. Clermont-Ganneau, l'astre lunaire dans le phénomène appelé lumière cendrée³. Dans la manière égyptienne de figurer la lune, particulièrement dans les hiéroglyphes, on sent le désir d'appuyer sur le dessin du croissant, si bien que les cornes du croissant pointent en dehors du cercle. Les Carthaginois, isolant le plus souvent le croissant du disque, semblent avoir méconnu la valeur uniquement lunaire du motif et dans leur représentation « disque et croissant », il est difficile de ne pas reconnaître le disque solaire et la lune. Ce serait la traduction par l'image de l'expression *pené-Ba'al* « face de Ba'al, manifestation de Ba'al » constamment unie au nom de Tanit.

D'une tout autre valeur est le même symbole appliqué à l'Astarté ou aux Astartés syriennes. Jamais, en dehors du syncrétisme exaspéré de la basse antiquité, l'Astarté syrienne n'a été considérée comme une divinité lunaire⁴. Ce principe doit être appliqué

1. Le passage de la coiffure d'Astarté-Isis au symbole « croissant et disque » a été expliqué dans Roscher, *Myth. Lex.*, I, 652 et s., par Ed. Meyer qui, toutefois, a tort d'y reconnaître le croissant lunaire et la pleine lune, car fréquemment le soleil est nettement étoilé comme dans les monuments assyro-babyloniens.

2. Sur le caractère encore indécis de Tanit, cf. Clermont-Ganneau, *La Tanit Pené-Baal et le couple Déméter-Perséphone à Carthage*, dans *Études d'Arch. Orient.*, I, p. 149-155; *Tanit et Perséphone-Artémis* dans *Recueil d'Arch. Or.*, III, p. 186-188.

3. Clermont-Ganneau, *Sceaux et cachets israélites, phéniciens et syriens*, 1883, p. 21, note; *Études d'Arch. Or.*, II, p. 213.

4. A l'époque du Pseudo-Lucien le syncrétisme entre Astarté et Séléne n'est pas encore complètement établi, de *Dea Syria*, 4 : « Pour moi, dit-il, Astarté

dans toute sa rigueur sur le terrain proprement sémitique et nous verrons qu'il apporte dans la mythologie syrienne un élément appréciable de clarté. Ainsi la déesse ne porte jamais l'épithète de *pené-Ba'al*, mais celle de *chem-Ba'al* « nom de Ba'al »¹. On a rapproché ces deux expressions et l'on a eu raison en ce sens que, pour les anciens qui les employaient, l'une était aussi matérielle que l'autre; mais le « nom » différait de la « face », comme une partie du corps diffère de l'autre. Personne n'ignore la valeur du « nom ». L'épithète *chem-Ba'al* appliquée à Astarté définit l'essence même de sa divinité. Ce terme spécifie que, tout comme Isis avec qui elle fut identifiée sous la domination égyptienne, elle devait sa puissance divine au « nom » qu'elle avait su ravir au dieu².

L'Astarté syrienne n'ayant pas primitivement un caractère lunaire et, par contre, étant identifiée à la planète Vénus, quelle pouvait être la signification du symbole *croissant et disque* qui lui est attribué? Autrement dit, quel lien unissait la planète Vénus au Soleil et à la Lune? Nous n'en voyons qu'un, mais il est étroit et consacré par tous les cultes stellaires : la planète Vénus précède le Soleil dans sa course; elle précède aussi la Lune. Elle est l'étoile du matin et l'étoile du soir. Ichtar, dans la mythologie assyro-chaldéenne, est si étroitement associée au dieu-Lune et au dieu-Soleil que leurs trois emblèmes sont constamment unis³. Parfois Ichtar est représentée sous une forme humaine entre le disque solaire et le croissant lunaire⁴. Chez les Minéens et les Sabéens, dans le Ḥaḍramaut et

c'est la lune ». Nous reviendrons sur ce point dans une prochaine note consacrée à la déesse parèdre.

1. Dans l'inscription d'Echmoun'azar, *CIS.*, 3, 18. Cf. de Vogüé, *Mél. d'Archéol. or.*, p. 54 et s. et pour la survivance de cette épithète, notre *Histoire et Religion des Noçairis*, p. 59-62.

2. Râ, soumis à de cruelles épreuves magiques par Isis, finit par céder son nom : « J'accorde, dit-il, que tu fouilles en moi, ô mère Isis, et que mon nom passe de mon sein dans ton sein. » Cf. Maspero, *Hist. anc.*, I, p. 164.

3. En particulier sur les *koudourrou*, cf. la très importante série découverte à Suse par J. de Morgan, *Délégation en Perse, Mémoires*, t. I, p. 165-182.

4. Ichtar apparaît ainsi sur un cachet de La Haye publié par Lajard, *Culte*

le Qatabân, Hommel a reconnu une association presque constante du dieu-Lune, de la déesse-Soleil et du dieu 'Athtar¹.

Donc nous ne décomposerons pas le symbole complexe de la figure 1 en deux disques solaires plus un croissant lunaire, c'est-à-dire un dieu solaire représenté deux fois et une déesse lunaire; mais nous y reconnaitrons un disque solaire plus un disque solaire et un croissant, c'est-à-dire un dieu solaire et une déesse-Vénus.

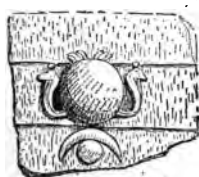


Fig. 1. — Oumm el-'Awâmid.
Renan, *Mission*, pl. LV.



Fig. 2. — Syrie.
Vogüé, *Mél.*, pl. VI, 28.

Dans la curieuse intaille (fig. 2) à légende araméenne et de provenance syrienne qu'a publiée M. de Vogüé, nous ne reconnaissons pas « une sorte de triade formée du dieu suprême représenté par le disque ailé, et de ses deux puissances composantes, l'une solaire et mâle, l'autre lunaire et femelle »², car pour le Sémite qui a gravé ce cachet, la puissance lunaire était essentiellement mâle. Nous y voyons le dieu solaire symbolisé par le disque ailé, puis un groupe : disque solaire (dans lequel est représenté le dieu solaire, très probablement Hadad, d'après M. de Vogüé) et croissant lunaire, groupe symbolisant la déesse parèdre (probablement Atergatis,) et comme tel supporté par les deux lions. Nous proposerons encore de reconnaître ce symbole, au lieu du chiffre 30, à côté du buste d'Atergatis, sur certaines monnaies d'Hiérapolis de Syrie³.

de Mithra, pl. XXXIII, 8, sur lequel Fr. Hommel, *Aufsätze und Abhandlungen*, II, p. 160 et suiv., croit reconnaître une inscription lihyanique. Toutefois il y aurait lieu de vérifier ce dernier point sur l'original.

1. Fr. Hommel, *Aufs. und Abhandl.*, II, p. 157.

2. De Vogüé, *Mélanges d'Archéol. Orient.*, p. 126.

3. Babelon, *Les Perses Achéménides*, p. LI-LIV, nos 314-315. L'interprétation

§ 2. — Azizos et Monimos parèdres du dieu solaire.

Le rôle de la planète Vénus comme précurseur du Soleil et de la Lune est de telle importance qu'il a presque toujours donné lieu, dans les religions astrales, à un dédoublement de la divinité assimilée à la planète¹. Il est évident qu'à une déesse-Vénus doivent correspondre deux hypostases féminines et, à un dieu identifié avec la planète Vénus, deux hypostases mâles.

Ainsi la déesse arabe Allât identifiée à la planète Vénus s'est dédoublée dans les deux 'Ouzzâ. L'épithète *al-'ouzzâ* « la très forte » dut être primitivement une simple épithète de la planète Vénus considérée comme étoile du matin².

par le chiffre 30 proposée par Waddington et adoptée par Six est d'autant moins acceptable que ce chiffre est le seul qu'on rencontre sur ces monnaies.

1. M. Bouché-Leclercq, dans son *Astrologie grecque*, p. 41, tient pour admis l'inverse du dédoublement, c'est-à-dire que l'étoile du matin et l'étoile du soir, primitivement considérées comme distinctes, auraient été identifiées par la suite. En Grèce, *Astrol. grecq.*, p. 67, l'identité de l'étoile du matin et de l'étoile du soir aurait été reconnue vers le temps de Pythagore. Nous constaterons simplement que cette identité reconnue, Phosphoros et Hespéros n'en sont pas moins restés distincts. Mais nous nous maintenons sur le terrain sémitique. M. Bouché-Leclercq a insisté sur les côtés faibles de la science attribuée aux Chaldéens et aux Égyptiens. C'est précisément l'inhabileté de cette science, encore noyée dans la religion qui doit faire apprécier les qualités d'observation directe de ces anciens peuples. M. Maspero a cité (*Hist. anc.*, I, p. 205, n. 3) à ce propos, un exemple frappant. Alors que nos astronomes distinguent tout au plus à l'œil nu les étoiles de troisième grandeur, les Égyptiens ont noté dans leurs tables astronomiques des étoiles de quatrième grandeur et les Bédouins peuvent percevoir des étoiles de cinquième grandeur. Quiconque a pratiqué le désert pourrait citer des faits qui dénotent, chez les nomades les plus ignorants, un don d'observation très exercé, comme par exemple d'indiquer exactement le jour du mois lunaire d'après l'état de la lune. On peut donc penser qu'en Chaldée et en Égypte l'identité de l'étoile du matin et de l'étoile du soir était admise lorsque furent formulés les savants cultes stellaires. Le texte cunéiforme bien connu que cite M. Bouché-Leclercq, *op. cit.*, p. 46 : « Vénus est femelle au couchant ; Vénus est mâle à l'Orient » (cf. p. 41 et n.) ne peut être invoqué contre notre hypothèse, comme on le verra ci-après. Au surplus, que le dédoublement mythologique soit primitif comme le veut M. Bouché-Leclercq, ou qu'il se soit produit dans la suite comme il nous semble, le rapport des parties au tout est le même et c'est ce rapport qui importe.

2. Sur ces rapprochements établis par Wellhausen et Noeldeke, cf. notre *Mission dans les régions désertiques de la Syrie Moyenne*, chap. II. Allât doit à son caractère guerrier d'avoir été identifiée à la déesse Athéna ; mais elle reste toujours en rapport avec la planète Vénus, ce dont témoigne le bas-relief trouvé par le P. Lammens à Homs, et dont le P. Ronzevalle a fourni

Quand deux acolytes divins du Soleil, Azizos et Monimos, sont nommément identifiés à Phosphoros et à Hespéros, il nous faut chercher le dieu mâle qui, identifié à la planète Vénus, a fourni le dédoublement Azizos-Monimos. Nous nous proposons de démontrer que ce dieu mâle est le dieu sabéen 'Athtar, équivalent onomastique d'Ichtar et forme masculine d'Achtoret-Astarté.

Il faut tout d'abord remarquer qu'Azizos et Monimos mentionnés par Julien ¹ à Édesse ont des noms purement arabes ², ce qui autorise le rapprochement avec les cultes de l'Arabie méridionale. L'étoile du matin était aussi chez les Arabes une divinité guerrière mâle, à laquelle on sacrifiait une partie du butin ³. Le terme 'aziz « fort » lui convenait particulièrement et l'identification avec Mars, que nous a transmise Julien, est parfaitement justifiée. L'étoile du soir, comme il arrive souvent, a un rôle effacé : c'est *moun'im*, le « bienfaisant » qui, dans les dédicaces *deo puero bono Phosphoro*, correspond au terme *bonus* ⁴. A Édesse cette divinité secondaire était identifiée à Mercure. Mais, nous dira-t-on, rien ne prouve qu'en dehors d'Édesse on ait visé le groupe Azizos-Monimos ⁵.

Nous avons vu toutefois que les noms arabes de ces divinités ne permettent pas de les considérer comme indigènes à Édesse.

une bonne reproduction dans *Comptes Rendus Acad. des Inscript.*, 1902, p. 236. A côté du dieu solaire représenté en empereur romain muni du nimbe rayonné et tenant des épis (?) à la main (cf. plus loin, p. 144), est figurée sa parèdre la déesse Allât avec le nimbe étoilé (planète Vénus) et au-dessus de la tête l'inscription : **AGHNA**. Il faut rapprocher de ce monument le relief palmyrénien trouvé à Rome dans la Vigna Bonelli, Visconti, *Annal. de l'Institut de corresp. archéol.*, 1860, p. 423 et s., représentant deux dieux mâles dont il ne reste que les jambes, Bel et Yaribôl d'après l'inscription, et une déesse dont il ne reste que la tête près de laquelle est gravée la légende : **ACTAPTH**. Nous savions déjà par *CIG.* 4480 = *Wadd.* 2588 que Malakbel avait pour parèdre une déesse assimilée à Atergatis.

1. Julien, *Orat.*, IV, p. 150 et 154 ; cf. *Rev. Arch.*, 1901, II, p. 431.

2. Cf. en particulier, pour Monimos = *moun'im*, Clermont-Ganneau, *Rec.*, IV, p. 165-167 et 404.

3. Wellhausen, *Reste arab. Heidentums*, p. 42.

4. Clermont-Ganneau, *Recueil d'Arch. Or.*, IV, p. 165 et 404.

5. Isid. Lévy, *Cultes et rites syriens dans le Talmud* (extr. de *Revue des Etudes Juives*, t. XLIII), p. 4.

Si, parties d'Arabie, elles se sont répandues jusque dans le nord de la Mésopotamie, nous devons en trouver la trace en Syrie. Nous l'y trouvons en effet et cela nous permet, après nouvel examen, de maintenir notre interprétation des soffites de Baetocécé¹.

Le mur qui ferme la cour du temple de Baetocécé² est percé de quatre baies monumentales dont le soffite est orné d'un aigle aux ailes éployées, flanqué de deux éphèbes dont la pose simule la course. L'aigle tient un caducée dans ses serres. Nous reproduisons (fig. 3) le motif du soffite de la porte ouest, d'après une photographie prise par nous en 1896³.



Fig. 3. — Soffite de Baetocécé.

La position des bras des deux éphèbes indique qu'ils devaient tenir des deux mains une torche, probablement peinte. Car l'hypothèse des éphèbes projetant des rayons ne résiste pas à un examen attentif, comme me le fait observer le P. Ronzevalle : les prétendus rayons représentent les longues plumes de l'aigle. Une des torches devait être figurée levée, l'autre abaissée. Le même

1. Dans *Rev. Arch.*, 1897, I, p. 328 (p. 24 du tirage à part) nous indiquions formellement que le motif était symbolique et nous propositions d'identifier les deux éphèbes figurés de part et d'autre de l'aigle à Phosphoros et Hespéros. Dans *Rev. Arch.*, 1901, II, p. 431, nous précisions qu'il fallait y reconnaître Azizos-Phosphoros et Monimos-Hespéros. Cf. P. Perdrizet, *Comptes Rendus Acad. des Inscript.*, 1901, p. 218-221 et l'étude d'Isid. Lévy citée dans la note précédente.

2. Aujourd'hui Hoşn-Solaimân à l'est de Tortose, dans le Djebel en-Noşairi.

3. Déjà publié par Rey, *Archives des Missions scient. et litt.*, 2^e série, III, p. 338, par le Rev. Jessup, *Palestine Expl. Fund. Quart. Stat.*, 1873, fig. 4 et par P. Perdrizet, *Revue des Études Anciennes*, 1901, p. 262 et 263.

mouvement est donné à Phosphoros dans un bas-relief (fig. 4) de la Villa Albani à Rome ¹.

Il faut insister sur l'importance que présente, pour l'interprétation des sujets auxquels sont liés Phosphoros et Hespéros, la position de leurs bras. L'objet qu'ils tiennent dans les mains — torche, palme, branchage quelconque ou simple *pedum* — est indifférent, sa position levée ou abaissée importe seule.



Fig. 4. — Rome. Zoëga, *Basstr.*, II, 108.

Si on applique cette remarque aux bas-reliefs néo-attiques de Lisbonne dont M. Homolle a établi l'authenticité et expliqué le sujet ², on pourra préciser le sens de chacun d'eux. Ces bas-reliefs ne représentent pas Hélios et Éos conduisant leur quadriges, mais plutôt Hélios et Séléné. L'objection que s'est faite à lui-même M. Homolle pour repousser l'identification avec Séléné, à savoir que cette déesse monte le bige et non le quadriges, doit, dans ce cas particulier, céder le pas à la préoccupation de l'artiste d'établir un pendant ³. S'il eût voulu représenter Éos, il n'aurait pas donné aux chars une direction opposée. Dès lors les personnages qui précèdent les quadriges sont Phosphoros et Hespéros ⁴. Le premier court devant Hélios qui cherche à maîtriser ses chevaux. La position des mains de Phosphoros — de la gauche il tenait probablement un *pedum* abaissé ⁵ — permet de conjecturer que la

1. S. Reinach, *Répertoire de la statuaire gr. et rom.*, II, p. 424; W. Helbig, *Guide*, trad. Toutain, n° 850 : « Phosphoros et Hespéros sont représentés comme des jeunes gens, ayant chacun une torche dans la main, et la tête surmontée d'une étoile. Phosphoros s'élève en tenant sa torche dressée, tandis qu'Hespéros descend vers la terre, et tient sa torche renversée. »

2. Th. Homolle, *BCH.*, 1892, p. 325-343, pl. VIII et IX.

3. Ne serait-ce pas aussi la raison pour laquelle ces deux reliefs accusent une différence de style si marquée? Le sculpteur de ces reliefs ne serait véritablement l'auteur que du bas-relief de Séléné, tandis que pour Hélios il n'aurait fait que copier un type consacré et plus ancien qu'on s'accorde à reporter au IV^e siècle.

4. Th. Homolle, *BCH.*, 1892, p. 337, place Phosphoros devant Éos et n'identifie pas le personnage devant Hélios.

5. Th. Homolle, *ibid.*, p. 329 : « La main gauche tenait peut-être un attribut aujourd'hui disparu ». Le *pedum* pouvait être peint.

scène représente le coucher d'Hélios. D'autre part, Hespéros, le *pedum* levé, entraîne les chevaux de Séléné¹, ce qui symbolise le lever de la Lune.

Revenons à nos monuments syriens. Sur le soffite du temple appelé communément temple du Soleil, à Ba'albeck, les éphèbes sont remplacés par des enfants tenant une guirlande que l'aigle saisit par le bec. L'aigle tient le caducée².

A Palmyre, les enfants portent l'un une palme levée, l'autre une palme abaissée. L'aigle tient des palmes dans ses serres³. Les sept planètes sont figurées dans le champ sous forme d'étoiles. D'autre part, une inscription palmyrénienne a révélé le couple 'Aziz-Arşou, probablement identique à Azizos-Monimos⁴. M. Clermont-Ganneau reconnaît ces deux divinités dans les deux personnages représentés l'un à cheval, l'autre à chameau qui accompagnent l'inscription⁵.

Nous retrouvons le couple Azizos-Monimos sur un monument plus ancien que les précédents, un linteau d'Oumm el-'Awâmfid où le disque solaire ailé est flanqué de deux acolytes affrontés vêtus de longues robes et portant une haute coiffe à la mode perse⁶. La nature de ces personnages est précisée par l'étoile qui plane au-dessus de chacun d'eux. Nous n'avons pas besoin d'insister, en présence de ce monument, sur l'erreur qu'on com-

1. Salomon Reinach, *La représentation du galop*, dans *Rev. Arch.*, 1900, I, p. 231, n. 3, a déjà reconnu que l'éphèbe saisit un des chevaux par le mors pour l'entraîner.

2. Wood, *Balbek*, pl. XXXIV; Frauberger, *Die Akropolis von Baalbek*, pl. 16.

3. Wood, *Palmyre*, pl. XVIII.

4. Sobernheim, *Beiträge z. Assyr.*, t. IV, p. 211. Arşou paraît être identique au Ređou safaitique. Nous aurions le même personnage sous une épithète différente bien qu'analogue, *moun'im* = bienfaisant et *ređou* = favor; cf. notre *Mission dans les régions désertiques de la Syrie moyenne*, chap. II.

5. Clermont-Ganneau, *Recueil d'Arch. Or.*, IV, p. 203; V, p. 158-9.

6. Renan, *Mission de Phénicie*, pl. 52. Les détails paraissent avoir été négligés par le dessinateur. La coiffure en bonnet pointu est celle du dynaste grand-prêtre à Hiérapolis, Babelon, *Les Perses Achéménides*, n° 315; du dieu de la monnaie d'Antiochus XII, Babelon, *Les Rois de Syrie*, p. CLXXIII; du prêtre de la stèle de Taima.

mettrait à ne voir dans le motif, aigle entre deux éphèbes, qu'un emprunt banal à l'art grec et sans racine dans la mythologie locale.

Un curieux monument d'es-Souwaidâ (Haurân) atteste que le culte d'Azizos était pratiqué en terre nabatéo-arabe. Nous n'en avons malheureusement pas de reproduction, mais cette simple description de Waddington¹ : « Stèle sur laquelle est sculpté un buste, la main sur la poitrine ; au-dessus un aigle, les ailes éployées et les pattes posées sur la tête du personnage. Sur la face opposée, il y a un buste sans aigle. L'inscription est gravée sur trois côtés de l'arête de la moulure. » Cette inscription est une dédicace faite par un indigène à Azizos : Θαϊμος Ἀζίζω ἐπο(τη)σα. On peut en conclure que le buste représente le dieu Azizos associé à l'aigle solaire. Le second buste figure Monimos plutôt que le dédicant.

Tous ces monuments forment une chaîne assez solide pour relier Azizos-Monimos d'Édesse aux cultes de l'Arabie. Nous ne nous attarderons pas à rechercher l'équivalence de Monimos, divinité flottante qui déjà à Palmyre, à la première étape, troque son nom de Moun'im pour celui d'Arşou, en safaitique Redou ou Roudâ comme en arabe. Quant à Azizos, il n'y a pas lieu d'être surpris s'il ne se rencontre pas sous ce nom dans l'épigraphie de l'Arabie méridionale. Le vocable 'azîz n'est qu'une épithète, le nom spécifique du dieu était עֲתָר | שֶׁרֶקֶן, *Athtar orientalis*² comme traduit le *Corpus*. On sait que שֶׁרֶקֶן = الشارق est le soleil levant, *Oriens*³, et עֲתָר | שֶׁרֶקֶן, *Athtar orientalis*, l'étoile du matin.

1. Waddington, *Inscript. gr. et lat.*, 2314 ; *CIG.*, 4617.

2. Mordtmann et Müller, *Sabäische Denkmäler*, p. 100. *Athtar orientalis* est fréquent dans *CIS*. IV ; cf. particulièrement 20, 4 et 102, 5. Ce nom est écrit avec ou sans barre transversale entre les deux éléments.

3. Pour la diffusion du culte d'*Oriens*, cf. Fr. Cumont, *Textes et Mon. relat. au culte de Mithra*, p. 128-129 et 360. La prière avant le lever du Soleil était générale chez les païens sémites ; cf. notre *Hist. et Relig. des Noçairts*, p. 85-86. Les musulmans en conservent la pratique bien qu'ils aient fini par se persuader le contraire.

§ 3. — L'aigle symbole du dieu solaire.

En étudiant les monuments qui représentent Azizos et Mominos de part et d'autre d'un symbole solaire, on a pu constater l'équivalence du symbole *aigle* avec le symbole *disque ailé*. Cette équivalence est pour ainsi dire soulignée par un disque ailé de l'époque romaine (fig. 5), sculpté dans une des niches qui, à Ba'albeck, entourent la grande cour carrée devant le grand temple¹. Les ailes sont des ailes d'aigle; elles ne sont plus reliées directement au disque, mais unies aux uraeus noués entre eux qui supportent le disque.



Fig. 5. — Ba'albeck.

Comment l'aigle s'est-il substitué au disque ailé en tant que symbole solaire ?

Les monuments syriens où l'aigle apparaît sont tous d'époque gréco-romaine. Il nous est donc difficile avec leur seul secours de nous représenter l'introduction du nouveau symbole. Jusqu'ici aucun monument ni aucun texte sémitique de haute

1. On trouvera dans Frauberger, *Die Akropolis von Baalbek*, pl. 6 (reproduction d'un cliché de Bonfils de Beyrouth), la photographie d'ensemble de cette *concha* que signale en passant Puchstein dans *Jahrbuch des k. d. Archaeol. Instituts*, 1901, p. 145.

époque ne considèrent l'aigle comme attribut du dieu solaire Chamach¹. Il est à présumer que l'aigle, oiseau de Zeus, s'allia aux Ba'al locaux — déjà assimilés au dieu solaire — lorsque ceux-ci furent identifiés au Zeus hellénique. Cette identification a dû être officiellement consacrée en Syrie sous les Séleucides ; mais elle était certainement admise dès avant Alexandre. Pour s'en convaincre il suffit d'examiner les monnaies de deux régions où l'échange des idées sémitiques et grecques s'est établi avec le plus de suite. Nous voulons parler de la Cilicie et de Chypre.

Une série de monnaies chypriotes, frappées à Paphos dès 460 avant J.-C., portent le double symbole solaire ; au droit, disque ailé au-dessus du taureau ; au revers, aigle debout². Donc dès le v^e siècle avant notre ère, l'équivalence solaire des deux symboles *disque ailé* et *aigle* était admise en pays chypriote. On les figurait tous deux sur les monnaies, car il fallait être compris de la population grecque comme de la phénicienne. Une variété du type précédent, classée vers l'an 400, porte encore au droit le taureau surmonté du disque ailé ; mais, au revers, l'aigle est figuré les ailes éployées³.

A l'époque grecque le symbole phénicien du dieu disparaît et, à sa place, on grave le symbole de la déesse parèdre. De 320 à 310 av. J.-C., au type taureau surmonté du disque solaire est substituée la colombe surmontée du soleil sous forme d'étoile à huit rayons⁴. Le droit porte la tête d'Aphrodite couronnée du

1. Sur ce point cf. Fr. Cumont, *Masque de Jupiter sur un aigle éployé*, dans *Festschrift für Otto Benndorf*, p. 291 et s., et les observations d'Isid. Lévy, *Cultes et rites syriens*, p. 3.

2. E. Babelon, *Les Perses Achéménides, 747-752* et particulièrement le bel exemplaire 750. L'aigle, représenté par la tête seule, figure sur les monnaies dès 460 av. J.-C. ; cf. *ibidem*, 745. Nous nous contentons en général d'indiquer les monnaies données en reproduction.

3. E. Babelon, *ibid.*, 753-760. La date de cette série est incertaine. Si l'on en jugeait simplement par le style, on serait tenté de la croire plus ancienne que la précédente.

4. On pourrait tenir cette étoile pour la planète Vénus ; cependant il est à remarquer que le véritable symbole de la déesse n'est pas l'étoile, mais le soleil (fréquemment en forme d'étoile à Chypre) dans le croissant.

stéphanos ¹. On connaît, du même roi Nicoclès, un tétradrachme, simple variante du type précédent, où les symboles sont définitivement remplacés par les divinités. Au droit, tête d'Aphrodite couronnée du stéphanos ; au revers, Apollon nu, tenant une flèche et assis sur l'omphalos. M. Babelon a démontré que ce dernier type était bien propre à Paphos, car cette ville avait aussi son omphalos, et qu'Antiochus I Soter l'adopta pour ses monnaies en installant un omphalos à Antioche — peut-être l'omphalos même de Paphos ².

Nous résumons ces variations dans le tableau suivant :

D.	R.
Disque ailé au-dessus du taureau	Aigle debout
Disque ailé au-dessus du taureau	Aigle éployé
R.	D.
Soleil au-dessus de la colombe	Tête d'Aphrodite
Apollon	Tête d'Aphrodite

Donc la première série fait apparaître le double symbole : disque ailé et aigle. La seconde témoigne que l'influence artistique grecque l'ayant emporté, il n'est plus besoin d'exprimer en deux langues le même symbole : les formes grecques prévalent et la déesse parèdre prend place à côté du dieu. Ces intéressantes séries sont interrompues par les monnaies frappées au type de l'aigle, emblème de Ptolémée I Soter.

Une autre ville de Cypre, Amathonte, fournit les mêmes constatations. Vers 410 avant notre ère, les monnaies de cette cité portent un lion couché à droite et rugissant ; dans le champ, le soleil sous forme d'étoile à huit rayons ³. Quelques années plus tard, vers 390, nous trouvons le même type avec une variante : le soleil est remplacé par un aigle aux ailes éployées ⁴.

En Cilicie, dès la première moitié du IV^e siècle avant notre ère, le grand dieu de Tarse, qualifié sur les monnaies et en caractères

1. E. Babelon, *Les Perses Achém.*, 762.

2. E. Babelon, *Les Rois de Syrie, Introd.*, p. XLIII-XLVIII.

3. Babelon, *Les Perses Achém.*, 730.

4. *Ibidem*, 731-736.

sémitiques de Ba'al-Tarz, est identifié à Zeus : « Baaltars, assis à gauche, sur un trône sans dossier; le dieu est barbu, il a la poitrine entièrement nue, sa clamyde enroulée autour de ses jambes; de la main gauche il tient un bouquet formé d'un épi et d'une grappe de raisin; de la main droite il porte transversalement un sceptre surmonté d'un aigle¹ ».

Un peu plus tard — de 361 à 333 av. J.-C. — comme pour mieux préciser l'appartenance de l'aigle au dieu, cet oiseau est représenté posé sur la main même qui tient l'épi et la grappe. Le revers porte le symbole — sur lequel nous reviendrons — particulier aux divinités solaires : lion dévorant un taureau², parfois remplacé par son équivalent : lion dévorant un cerf³, ou simplement l'aigle, les ailes à demi éployées, debout sur un soc de char-rue⁴.

Avant l'arrivée d'Alexandre, Ba'al-Tars a si bien pris l'aspect de Zeus que, sous la domination grecque, le même type, parfois privé de ses attributs, continuant à être frappé, on se demande s'il faut interpréter Ba'al-Tars ou Zeus⁵.

Les mêmes transformations se sont certainement produites en Syrie. Là où le Ba'al local était devenu un dieu solaire, c'est-à-dire presque partout, ce Ba'al local, considéré comme dieu suprême, fut identifié à Zeus et l'aigle passa du service de Zeus à celui du dieu solaire. Des légendes antérieures ou postérieures à l'événement ont pu faciliter le rapprochement de l'aigle et du dieu solaire; elles n'ont eu qu'une importance infime⁶.

1. Babelon, *Les Perses Achéménides* p. 187-188; de 378 à 372 av. J.-C. Dans la variante 169 (de 379 à 374 av. J.-C.), le sceptre ne serait-il pas aussi terminé par un aigle? Les monnaies au type du Ba'al-Tars ont été imitées par la ville de Gazioura sur l'Iris qui a représenté ainsi son Ba'al-Gazir, cf. Babelon, *ibid.*, p. LXXXIII, 388-399, vers 350 av. J.-C.

2. *Ibidem*, 214.

3. *Ibidem*, 201.

4. *Ibidem*, 227.

5. Babelon, *ibidem*, 302-303 : « Baaltars ou Zeus ».

6. Ainsi la légende que l'aigle peut fixer le soleil (cf. le décor de la tiare de Tigrane le Grand sur ses monnaies frappées en Syrie, et l'article *Adler* dans Pauly-Wissowa); la légende de Delphes : envoi de deux aigles par Zeus pour

On essaya de définir plus étroitement les fonctions de l'aigle au regard de son nouveau maître. Le disque ailé, comme le prouve notre figure 5, fut interprété en disque solaire emporté par l'aigle. Le symbole d'Ormuzd, disque ailé combiné avec un torse humain, fut peut-être le prototype des représentations de l'aigle emportant Hélios. Vers 384 avant notre ère, les monnaies frappées à Issus portent au droit un Ba'al debout, demi-nu, la clamyde enroulée autour des jambes et rejetée sur l'épaule gauche. Il tient sur la main droite un aigle aux ailes éployées et s'appuie de la gauche sur un long sceptre. Au revers est figuré un dieu, buste nu posé sur un disque ailé, qui a été appelé Ormuzd ou Kronos¹; ce ne sont là que des noms étrangers. Ce dieu est le même Ba'al solaire local identifié à Zeus au droit et à Ormuzd au revers.

On connaît la prédilection avec laquelle les peuples de Syrie et particulièrement les Phéniciens ont représenté leurs dieux sous la forme de génies ailés. A ce point de vue un sceau phénicien publié par M. Clermont-Ganneau est des plus instructifs². Un dieu est représenté sous les traits d'un homme debout muni de quatre ailes et d'une queue d'oiseau. Les quatre ailes sont figurées comme celles du scarabée; mais la queue d'oiseau ne peut s'expliquer que par le disque ailé, supposé placé derrière le personnage. Le dieu ainsi représenté offre donc des caractères très nets de dieu solaire. D'autre part, M. Clermont-Ganneau l'a justement rapproché du dieu El-Kronos décrit par le Pseudo-Sanchoniathon et que M. de Vogüé avait déjà reconnu dans un cachet phénicien. Il en résulte qu'il faut attribuer un caractère solaire au dieu El-Kronos. Cette conclusion est vérifiée par une inscription de Beyrouth³: Κρόνου Ἡλίου βωμός et nous aurons occasion de l'utiliser en étudiant certain monument palmyrénien.

fixer la place de l'omphalos. Dans la légende de la fondation d'Antioche, l'aigle apparaît comme le messager du dieu local.

1. Babelon, *Les Perses Achém.*, 156; Six, *Numismatic Chronicle*, 1888, p. 122.

2. Clermont-Ganneau, *Recueil d'Arch. Or.*, IV, p. 158 et s.

3. Colonna-Ceccaldi, *Rev. Arch.*, 1872, I, p. 253 et s., reproduit *Monuments de Chypre*, p. 213 et s. Cf. les textes d'auteurs anciens réunis par Ed. Meyer, dans Roscher, *Myth. Lex.*, I, 1226-7.

On a pu chercher d'autres formules plus grecques¹ pour représenter Hélios emporté sur les ailes de l'aigle et symboliser la marche du Soleil ; le point de départ de cette représentation doit être cherché dans les génies ailés, particulièrement dans le disque ailé d'Ormuzd, adoptés par les Sémites pour leurs Ba'al solaires. Nous reproduisons (fig. 6) un relief barbare, mais intéressant, car il provient de Ba'albeck² : le Jupiter héliopolitain y est représenté emporté par deux aigles. Le revers du bronze de Graz figurant le même dieu porte l'aigle³. Malakbel, dieu solaire de Palmyre, est aussi figuré en buste d'Hélios sur l'aigle éployé⁴. Le bronze du musée de Bruxelles, d'un travail si remarquable, étudié par M. Franz Cumont, combine très heureusement ces notions diverses : l'aigle, la tête baissée, porte entre ses ailes éployées le masque d'Hélios en forme de disque⁵. Enfin nous



Fig. 6. — Ba'albeck. V. Oppenheim, *Vom Mittelmeer z. pers. Golf*, I, p. 47.

1. L'art grec n'ignore pas les personnages portés par l'aigle ; mais ce n'est point là un type courant. Tantôt le sujet, comme Zeus porté à travers les airs par son aigle (Overbeck, *Griech. Kunstmythologie*, I, Münztafel III, 30), est traité dans un sentiment tout différent ; tantôt, comme sur un débris de lampe de Cyrénaïque (Clermont-Ganneau, *Album d'Arch. Orient.*, pl. IV, 7), l'influence orientale est indéniable. Le dieu solaire aux ailes d'or et le buste solaire figuré dans le disque à rayons ne sont pas inconnus de l'art grec (cf. les reproductions de vases grecs dans Roscher, *Myth. Lex.*, I, 1995 et 1998), mais ils ne paraissent pas avoir déterminé le type oriental dont nous nous occupons. Cf. K. Sittl, *Der Adler und die Weltkugel als Attribute des Zeus*, p. 37.

2. Aujourd'hui au musée de Berlin. Il faut en rapprocher le décor — soleil sous forme d'étoile entre deux aigles — de la tiare arménienne de Tigrane le Grand sur des monnaies frappées en Syrie ; cf. Babelon, *Les Rois de Syrie*, p. ccii et pl. XXIX. Même tiare portée par Antiochus II Theos ; cf. Wroth, *Galatie, Cappadocia and Syria*, p. 105 et pl. XIV, 8. Il est difficile d'utiliser le disque ailé figuré au-dessus d'un aigle (?), Renan, *Mission*, pl. IX, après les réserves faites par l'auteur, *ibid.*, p. 851.

3. W. Gurlitt, *Archaeol.-Epigr. Mitt. aus Oester.-Ungarn*, t. XIV, p. 120 et s. Quoique emprunté à un type monétaire, l'aigle est ici en rapport significatif avec Jupiter héliopolitain.

4. Sur l'autel de Rome, Lajard, *Mém. de l'Acad.*, t. XX, p. 14, pl. I. Nous reviendrons ci-après sur la signification des autres motifs de cet autel, un des monuments les plus intéressants pour la mythologie syrienne.

5. Fr. Cumont, *Festschrift für Otto Benndorf*, p. 291-95.

signalerons comme interprétation grécisante du disque ailé le groupe gravé sur la cuirasse de la statue impériale de Carnuntum : deux Victoires soutiennent dans leur vol un objet circulaire, le disque solaire, semble-t-il¹.

Les contacts entre la représentation purement grecque, si l'on s'en tient à la facture, d'un motif comme celui des soffites de Baetocécé et l'ancien disque ailé égypto-phénicien sont tels, que

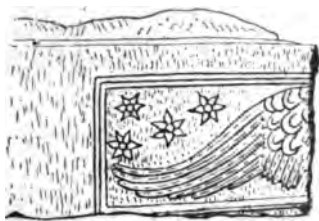


Fig. 7. — El-Hadeth.

nous ne savons comment interpréter un fragment relevé par le P. Ronzevalle et dont il a eu l'obligeance de nous communiquer une photographie (fig. 7). Ce relief a été trouvé par lui à el-Hadeth, au pied du versant oriental du Liban, à deux heures et demi au nord de Karak-Nouh. Quatre étoiles sont dessinées dans le champ; trois

autres, symétriquement placées, devaient compléter la représentation des sept planètes² comme sur le soffite de Palmyre cité plus haut. Toutefois, on remarquera que la moulure, qui délimite le champ du relief, serre de très près le fragment d'aile conservé : la place manque pour loger la partie inférieure de l'aigle. On doit donc se demander s'il ne faut pas restituer un disque ailé comparable à celui de notre figure 5. La découverte du voussoir central peut seule trancher la question³.

1. Studniczka, *Archaeol.-Epigr. Mittheil. aus Oesterreich-Ungarn*, t. VIII, p. 63, pense que les Victoires dansent en rond en tenant une couronne. Mais le disque qu'elles tiennent est plein et tout à fait comparable au disque solaire — une rosace gravée au centre — que tient levé au-dessus de sa tête une Victoire du musée d'Avignon (cataloguée sous le n° 144 B; bronze; 0^m,120 de haut, acquis vers 1889). Des Victoires identiques à cette dernière sont figurées comme acrotères d'un temple de Beyrouth, Lajard, *Recherches sur le culte de Vénus*, pl. I, 9 et pl. XIV, 5. Cf. J. Strzygowski, *Orient oder Rom*, pl. I.

2. Même disposition des planètes sur certains monuments mithriaques, ainsi Cumont, *Textes et Mon.*, II, p. 198, fig. 23.

3. Irby et Mangley, trouvant à Kerak (Moab) un débris d'aile, hésitent à l'attribuer à un disque ailé ou à un aigle d'époque romaine. Le passage est cité par Clermont-Ganneau, *Recueil d'Arch. Or.*, III, p. 133-4.

Quoi qu'il en soit, on ne saurait douter que le fragment d'el-Ḥadeth porte une décoration de soffite comme à Baetocécé, Ba'albeck et Palmyre.

Le soffite ne pouvait être utilisé que dans les somptueuses constructions de l'époque romaine : il devait être large et à une assez grande hauteur. Tout d'abord l'aigle dut être placé sur le linteau, là où jadis on sculptait le disque ailé¹. Une position intermédiaire se rencontre dans le temple de Si'a (Ḥaurân) près El-Qanawât, où un aigle est sculpté sur le soffite de l'architrave les ailes éployées, la tête faisant saillie en avant de la façade². Au-dessus de lui, sur le linteau, est figuré l'astre solaire (fig. 8). Ainsi

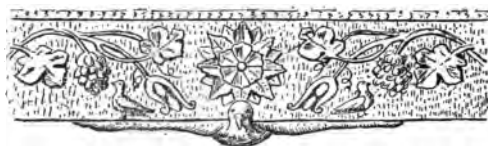


Fig. 8 — Si'a. Vogüé, *Syr. Centr., Arch.*, I, pl. 3.

ce motif se rattache étroitement au type du Soleil porté par l'aigle. On remarquera que le temple de Si'a date d'Hérode le Grand, comme l'ont démontré les fouilles de M. de Vogüé. Il est donc bien antérieur aux temples de Baetocécé, Ba'albeck et Palmyre.

En Orient, à l'époque gréco-romaine, l'aigle symbolise donc Hélios. Aussi tel bronze de provenance syrienne (fig. 9), représentant un aigle, porte sur le socle la mention : ΗΑΙΩΚ³. Ce symbo-

1. Cette disposition s'observe à Baetocécé sur un temple secondaire, cf. *Rev. Arch.*, 1897, I, p. 327, fig. 12 : l'aigle éployé est posé sur la corniche du linteau. A Si'a, (Vogüé, *Syrie Centr., Architect. civile et rel.*, I, p. 34 et p. 33, fig. 4), un grand aigle éployé est représenté au centre d'un bandeau, sous la corniche supérieure du temple. Aigle éployé sur un linteau de porte à Qadès de Nephtali, Renan, *Mission*, p. 685.

2. De Vogüé, *op. cit.*, I, p. 34 et pl. 3.

3. Ce bronze, haut de 0^m,10 avec le socle, fait partie du cabinet de M. Ludovic de Contenson qui l'a rapporté de Nizib, entre 'Aintâb et Biredjik, lors de son fructueux voyage en Syrie, en compagnie de l'abbé J.-B. Chabot.

lisme explique l'horreur que les aigles sculptés inspiraient au peuple de Jérusalem¹. Par contre, sur l'ancien sol païen comme en Égypte², l'aigle, symbole solaire, servit à représenter le Christ.

Il serait tentant de reconnaître dans le dieu *Nasr* des Arabes l'écho du culte syrien. Un passage de la *Doctrine de Addaï*



Fig. 9. — Nizib.

l'apôtre établit le rapprochement : « Il y en a aussi parmi vous (habitants d'Édesse) qui adorent... l'aigle comme les Arabes³ ». Mais l'hypothèse serait aventurée ; le dieu *Nasr* figure dans les inscriptions sabéennes et se rattache vraisemblablement à une mythologie distincte.

§ 4. — Hélios psychopompe.

Sur les monuments de Baetocécé et de Ba'albeck l'aigle tient dans ses serres le caducée, détail d'explication délicate sur lequel M. Isidore Lévy nous paraît avoir fait la lumière. Il remarque

1. Josèphe, *Ant. Jud.*, XVII, vi, 2.

2. Jean Clédat, *Recherches sur le Kôm de Baouit*, C. R. Acad. des Inscript., 1902, p. 545.

3. Rubens Duval, *Journal Asiat.*, 1891, II, p.229. Sur le dieu *Nasr*, cf. Wellhausen, *Reste Arabischen Heidentums*, p. 23.

que le caducée entre les serres de l'aigle ne peut appartenir qu'au Zeus suprême : « celui-ci a donc dû, par quelque côté, être lui-même rapproché d'Hermès »¹. Et il cite à l'appui le texte de Portus dans lequel le grand dieu de Ba'albeck est qualifié de Jupiter Optimus Maximus *Angelus Heliopolitanus*. « Comme le Ba'al suprême n'a pu exercer les fonctions subalternes souvent attribuées au fils de Maia, *Angelus* ne peut guère désigner en lui que le psychopompe »².

On concevra la complication du problème quand on remarquera que ce Jupiter héliopolitain au caducée fait partie d'une triade comprenant Vénus et Mercure³. M. Isidore Lévy identifie ce dernier à Malakbel assimilé à *Sol* et cette identification serait due à un calembour populaire : *mal'ak-Bel* « messenger de Bel »⁴.

De son côté, M. Lidzbarski, étudiant les dieux de Palmyre, arrivait à cette conclusion que Be'elsamîn n'était pas le grand dieu local de Palmyre comme on l'admettait, mais que c'était Malakbel, dieu solaire, de son vrai nom Chamach. Le dieu Bel de Babylone, dieu du soleil levant et du soleil printanier, ayant été adopté à Palmyre, une spéculation théologique aurait considéré Chamach comme « messenger de Bel » *mal'ak-Bel*, qui se serait contracté en *malakbel*. Malakbel-Chamach et Bel seraient les principaux dieux de Palmyre⁵. M. de Vogüé avait déjà distingué deux séries de divinités composées chacune d'un dieu solaire et d'un dieu lunaire : Bel et Yaribôl d'une part ; Malakbel et Aglibôl de l'autre.

Le bas-relief palmyrénien — trouvé à Homs — que nous

1. Isid. Lévy, *Cultes et rites syriens dans le Talmud* (extr. de *Rev. des Études Juives*, 1901, t. XLIII), p. 5.

2. *Ibidem*, p. 5-6.

3. Perdrizet, *C. R. Acad. des Inscript.*, 1901, p. 131 et *Revue des Études Anciennes*, 1901, p. 258; Fr. Cumont, *Musée Belge*, 1901, p. 149; Isid. Lévy, *loc. cit.*, p. 2 et s.

4. L'explication de מלך par מלאך dans les vocables divins complexes a été proposée par Ph. Berger, *L'Ange d'Astarté* dans *La Faculté de théologie protestante de Paris à M. Edouard Reuss*, p. 37-55, Paris, 1879; Clermont-Ganneau, *Revue Critique*, 1880, I, p. 85-94; Ph. Berger, *Sur le nom propre Baal-Maleac*, dans *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. IV, p. 356; Clermont-Ganneau, *Recueil d'Arch. Or.*, V, p. 153.

5. Lidzbarski, *Balsamem* dans *Ephem. f. sem. Epigr.*, I, p. 255 et s.

avons cité pour y reconnaître la déesse Allât-Athéna¹, nous offre comme dieu principal, vêtu en empereur romain, un dieu solaire où l'on peut reconnaître soit Malakbel, soit Bel et probablement les deux réunis. Dans l'inscription il ne reste plus du nom divin que les deux lettres ΛΩ. Nous inclinons à restituer à la première ligne : θεῶς πατρώοις Βήλω Μαλαχβή]λω Ἰαρεβώλω Ἀγλιβώλω... Il manquerait à côté de Bel-Malakbel un personnage représentant Yaribôl-Aglibôl². Bel était vraiment un dieu guerrier : une intaille le figure en Arès, nu, casqué et tenant la lance³. Aussi c'est ce dieu que nous proposerons de reconnaître dans la dédicace : Ἄρη θεῶ πατρώω ἐπηκίω et nullement Azizos⁴.

Il apparaît avec évidence que, dans la triade héliopolitaine composée de Jupiter, Vénus et Mercure, ce dernier ne peut être identifié à Malakbel, le grand dieu solaire de Palmyre. Palmyréniens et Héliopolitains, ayant à comparer leurs dieux, ne pouvaient hésiter à rapprocher le Jupiter héliopolitain solaire de Malakbel-Sol.

Nous ne nions pas que Malakbel ait été identifié à Mercure ; nous montrerons ci-après, en interprétant quelques monuments palmyréniens, que cette identification a été poussée jusque dans de curieux détails. Mais nous croyons que Malakbel a été identifié à Hermès-Hélios comme le Jupiter héliopolitain et non à Mercure, troisième personnage de la triade héliopolitaine.

Pour proposer cette dernière identification, on s'appuie sur une inscription d'Abila de Lysanias qui nous livre le double nom de Mercure-Malkibel⁵. Mais cette inscription prouve uni-

1. Cf. plus haut, p. 128, n. 2.

2. Nous nous fondons sur la comparaison avec le relief de la Vigna Bonelli publié par Visconti, *Annales de l'Inst. de corresp. arch.*, 1860, p. 423 et s., pl. R 1 a, b et signalé plus haut, p. 128, n. 2.

3. De Vogüé, *Mélanges*, p. 119, pl. 5, fig. 22. Il est à remarquer que le symbole de Bel-Marduk paraît être la lance; cf. J. de Morgan, *Délégation de Perse, Mémoires*, t. I, p. 167 et s.

4. Visconti, *Annales de l'Inst. de corresp. arch.*, 1860, p. 434 et Drexler dans Roscher, *Myth. Lex.*, II, 2299.

5. Waddington, 1875 a et la juste remarque d'Isid. Lévy, *Cultes et rites sy-*

quement que le grand dieu solaire de Palmyre, comme le grand dieu solaire de Ba'albeck, avait des fonctions de psychopompe. Car vouloir retrouver le Mercure, troisième personnage de la triade héliopolitaine, dans tous les Mercure de la région, nous n'y pouvons songer. L'inscription de Ham : *Μερκουρίῳ δωμίνῳ κώμης Χάμωνος* suffirait à nous mettre en garde contre pareille tendance ¹. Nous avons dans ce dernier texte un dieu topique qui a pu subir toutes les identifications qu'on voudra, mais qui, en réalité, diffère des dieux voisins au même titre que le dieu Hadaranes ou le dieu Mifsenus. M. Isidore Lévy a justement rapproché le Mercure de *Χάμων* du Be'el-Hamon connu par une dédicace de Sarmizegethusa ². On doit en conclure que le Mercure de Hamon était un Ba'al solaire local qu'on ne peut confondre avec Mercure, troisième personnage de la triade héliopolitaine, et qui ne peut être comparé qu'au Jupiter héliopolitain ou encore à Malakbel palmyrénien ³.

riens, p. 7, n. 1. Il vaudrait mieux dire (*ibid.*, p. 7-8) que Malkibel est une déformation de Malakbel sur le modèle de Agliból et de Yariból.

1. Texte publié d'abord par Clermont-Ganneau, *Recueil d'Arch. Or.*, I, p. 22, puis par R. Dussaud et Fr. Macler, *Voyage arch. au Şafl*, p. 214, reproduit par P. Perdrizet, *Rev. des Études Anc.*, 1904, p. 264 et d'après ce dernier dans *Rev. Arch.*, II, 1902, p. 356 (*Ann. Epigr.*, n° 92), enregistré *CIL.*, III, 14162, 2 et p. 2328, 74. Nous inclinons encore à expliquer *σαράρα* par le mot syriaque *ספר* « scribe » — explication adoptée par Lidzbarski, *Ephem.*, I, p. 336 — et non comme un patronymique. Le rapprochement de J. Halévy, *Revue Sémitique*, 1901, p. 183, entre *Ἰαύδα(ς)* et le *Ἰεούδ* de Philon de Byblos est curieux, mais reste douteux, ce dernier nom étant fort sujet à caution. Nous estimons que *Ἰαύδα(ς)* est le patronymique. L'intercalation du titre entre le nom et le patronymique est d'usage sémitique.

2. Isid. Lévy, *loc. cit.*, p. 6 et n. 4, corrige Bebellahamon en Behellahamon, ce qui autorise un excellent rapprochement. Mais nous préférons admettre avec Goldziher un doublon et lire Bellahamon. Cela lui permet de résoudre l'énigmatique Benefal mentionné dans la même inscription à côté de Malagbel et de Manavat en lisant Be[ll]efal = Bellefarus connu par ailleurs; cf. Drexler dans Roscher, *Myth. Lex.*, II, 2297. Dans la discussion de la patrie du dédicant, il faut tenir compte qu'il pouvait par ses parents comme par lui-même — cf. les doubles ethniques si fréquents chez les Orientaux — appartenir à plusieurs localités.

3. La difficulté qui a empêché M. Isid. Lévy d'aboutir à cette conclusion, provient de ce qu'il considère l'aigle du soffite de Palmyre non comme le symbole de Malakbel, dieu solaire, mais comme le symbole de Be'el-Samîn. Cela l'en-

En résumé, l'épithète *Angelus* appliquée au Jupiter héliopolitain équivaut au vocable *Mercure* attribué à Malakbel de Palmyre et au Ba'al de Hamon. On peut joindre à ce groupe le Jupiter Baetocécien qui a le caducée pour attribut. D'autre part, il faut laisser à son rang le Mercure, troisième personnage de la triade héliopolitaine, qu'il soit indigène ou d'importation romaine. Très probablement, alors que le Jupiter héliopolitain était envisagé comme Hermès psychopompe, ce Mercure de troisième rang n'était que le dieu des routes et du commerce, celui que nous voyons représenté au revers des monnaies impériales d'Héliopolis, le caducée dans la gauche et la bourse dans la droite¹.

La question, dès lors, s'élargit. On ne saurait plus expliquer le caducée du Jupiter héliopolitain par un emprunt fait à l'Égypte de certaines conceptions religieuses, conséquence d'un transfert de culte égyptien à Ba'albeck. Aux n^e-iv^e siècles, ces conceptions étaient les mêmes non seulement à Baetocécé, à Ba'albeck, à Palmyre et à Hamon, mais encore par toute la Syrie et tout le monde romain. Elles étaient formulées par les néo-platoniciens à la faveur du syncrétisme qui combinait des notions égyptiennes avec la croyance d'origine chaldéo-perse que l'âme venait du ciel et y retournait en sept étapes².

Le Soleil pour les uns, la Lune pour quelques autres, accompagnait l'âme dans son ascension, servait de médiateur et jouait le rôle de dieu psychopompe. Le meilleur commentaire des représentations solaires en Syrie à l'époque romaine nous est fourni par le discours en l'honneur du Soleil que composa le dévot empereur Julien. Les théories de Julien sont celles du

traîne, *loc. cit.*, p. 4, à interpréter le soffite de Palmyre comme représentant Be'el-Samin, Malakbel et Aglibol.

1. Wroth, *Catalogue*, p. 294, n^o 26 et pl. XXXVI, 9. Il ne faut pas oublier qu'Héliopolis, ville sainte, était une grande place de commerce. L'activité commerciale s'est transportée aujourd'hui à Zaïlé.

2. Cf. pour la survivance de ces croyances en Syrie notre *Histoire et Religion des Noçairis*, p. 124 et s.

paganisme de son temps, et spécialement du paganisme syrien, car son discours n'est que la mise en œuvre des idées du Syrien Jamblique de Chalcis : « Honorons en commun Jamblique, l'ami du dieu (Soleil), chez qui j'ai puisé, entre mille richesses, le peu de détails qui se sont offerts à mon esprit dans ce traité »¹. Le rôle de médiateur du Soleil, l'explication symboliste de ses fonctions d'aurige sont nettement indiqués : « Et quant à ces qualités plus divines qu'il accorde aux âmes, soit en les dégageant du corps, pour les rapprocher des essences qui participent de la nature divine, soit en faisant de la partie la plus subtile et la plus active de sa divine clarté une sorte de char, qui les porte sans obstacle vers une génération nouvelle, que d'autres les célèbrent dignement : je tiens moins à les démontrer qu'à y croire »².

Ces notions étaient de foi courante à la fin du paganisme officiel. M. Franz Cumont, étudiant leur action dans le culte de Mithra, y voit avec Anz une transformation des vieilles doctrines babyloniennes effectuée sous l'influence du mazdéisme³. Le rôle de médiateur que joue Mithra est en effet identique au rôle d'Hélios médiateur, et ceci nous explique la dédicace syncrétiste à Ἀπόλλων Μίθρας Ἥλιος Ἐρμῆς⁴. Un bas-relief mithriaque tire quelque lumière des représentations symboliques syriennes. Il figure, entre autres scènes, l'ascension de Mithra, à la fin de sa carrière terrestre, dans le char du Soleil. Au-dessus du Soleil conduisant son char « vole un adolescent, le front couronné d'ailerons, tenant de la main gauche le caducée et étendant la droite comme pour montrer à Sol le chemin »⁵. Le sculpteur

1. Julien, *Orat.*, IV, 157, trad. Talbot, p. 136.

2. Julien, *Orat.*, IV, 152, trad. Talbot, p. 131.

3. Fr. Cumont, *Textes et Mon.*, I, p. 36 et s.

4. *Ibidem*, p. 144-5. Le fait que la planète Mercure ait été l'objet d'une lutte entre Apollon et Hermès ne suffit pas à expliquer la réunion de ces noms, alors surtout que l'astre visé n'est nullement Mercure, mais le Soleil. Du même ordre est l'inscription, *Rev. des Etudes grecques*, 1888, p. 311 et s. : εἷς Ζεὺς Σέραπις καὶ Ἥλι(ο)ς Ἐρμάνουβις; cf. S. Reinach, *Chroniq. d'Orient*, I, p. 580.

5. Fr. Cumont, *ibid.*, II, p. 336, fig. 213, monum. 235 c; cf. I, p. 125 et n. 4.

voulant exprimer le rôle de psychopompe du Soleil a dédoublé sa personnalité en conducteur du char et conducteur des âmes. On ne pouvait mieux faire pour traduire plastiquement la conception syncrétiste qui s'affirme dans la dédicace à Apollon-Mithra-Hélios-Hermès que nous venons de citer.

Ces points établis, nous aboutissons pour les soffites de Baetocécé (fig. 3) à l'explication suivante : L'aigle, devenu l'attribut puis l'emblème du Ba'al solaire local, tient dans ses serres le caducée qui rappelle le rôle de médiateur des âmes attribué au Soleil ; les deux éphèbes qui le flanquent sont Azizos-Phosphoros et Monimos-Hespéros.

Les variantes de ce motif signalées à Ba'albeck et à Palmyre ont la même valeur solaire et visent, le premier, Jupiter héliopolitain, le second, Malakbel. Autour de ces deux soffites viennent se grouper des monuments qu'il nous faut passer en revue comme autant d'éléments de comparaison.

(*A suivre.*)

René DUSSAUD.

LES DATES

ET

LA DURÉE DE L'ART MYCÉNIEN¹

Les dates proposées par divers auteurs pour l'art mycénien, depuis le xx^e jusqu'au viii^e siècle avant notre ère, diffèrent tellement entre elles qu'il semble à propos de se demander si une conciliation entre les opinions émises n'est pas possible.

Le débat dispose d'éléments nouveaux par suite des dernières trouvailles de M. Arthur Evans en Crète et des fouilles exécutées par le Musée Britannique à Salamine de Chypre.

Depuis les découvertes de M. Evans en Crète, on est porté à renoncer au terme *mycénien* et à parler plutôt d'art *crétois*, d'autant plus que les Égyptiens mentionnent déjà le style *kefti* et que les *Kefti* (*Kaphthor*) ne peuvent guère être que les Crétois. Toutefois, pour éviter des malentendus, j'ai conservé la désignation usuelle.

± 2000. — La date la plus reculée que l'on propose est celle des fragments de vases de Théra. Cette date se fonde sur des arguments d'ordre géologique, nécessairement imprécis, et sur le fait que ni l'histoire, ni le mythe n'auraient conservé le souvenir de l'éruption effroyable qui dévasta Théra.

Ce dernier argument perd toute sa valeur dès que nous retrouvons des souvenirs de cette catastrophe. Or, je crois que ces souvenirs subsistent dans la légende de l'île des Phlégyens,

1. Résumé d'une communication, limitée à trente minutes, faite à la section d'histoire et d'archéologie du Congrès philologique néerlandais, le 2 avril 1901. — Afin de ne pas surcharger ce petit article de notes, je ne cite pas les ouvrages que je suppose dans toutes les mains.

déchirée par Poseidon, comme Théra de Thérasia¹. Ce ne peut guère être une simple coïncidence que les Phlégyens passent pour une tribu des Minyens et que ce soient précisément les Minyens qui plus tard ont colonisé Théra.

± 2000-1800. — Ces dates sont fournies par les rapports de la civilisation de l'Archipel avec la XII^e dynastie égyptienne, qui régna ± 2000-1800. Des pierres gravées de Crète offrent des analogies avec les scarabées de la XII^e dynastie²; à Cnossos M. Evans a trouvé une statuette égyptienne de la XII^e dynastie.

± 1500-1400. — Pour l'instant, des analogies plus nombreuses se constatent avec les documents de la XVIII^e dynastie. Rekmara³, qui fut grand vizir en 1471, la 32^e année de Thutmès III, jusque vers 1449, la 2^e année d'Aménophis, recevait les présents des Kefli et des Iles de la mer, identiques de forme aux vases Mycéniens.

1437-1400. — Le cartouche d'Aménophis III s'est retrouvé sur un fragment en porcelaine égyptienne dans la ville basse de Mycènes et des scarabées avec les noms de son épouse, la reine Taia, ont été exhumés au Palais de Mycènes, dans les tombeaux de Ialysos à Rhodes et de Salamine à Chypre. Ces données ne doivent pourtant être enregistrées qu'avec réserve⁴, car les scarabées égyptiens reproduisent, souvent après des siècles, les noms des vieux souverains du pays. Ainsi l'on trouva dans un gisement du VI^e siècle, à Amathonte, le nom de Thutmès III (1502-1450); à Tharros en Sardaigne, parmi des objets d'une date peu reculée, on a signalé les cartouches de Mykerinos (3633), de Thutmès III et d'Aménophis III.

1. Serv. ad Aen., IV, 618 : *Phlegyae secundum Euphorionem populi insulari fuerunt satis irapii et sacrilegi, unde iratus Neptunus percussit tridente eam partem insulae quam Phlegyae obtinebant et omnes obruit.*

Nonnos, Dion., XVIII, 36 ss. :

Καὶ Φλεγύας ὅτε πάντας ἀνερρίξωσε θαλάσση
Νῆσον ἔλην τριόδονδι διαρρήξας Ἐνοσίχθων
Ἄμφοτέρους ἐφύλαξε.

2. Arthur J. Evans, *Cretan Pictographs und Prae-phoenician script*, p. 58.

3. Percy E. Newberry, *The life of Rekhmara*.

4. A. S. Murray, *Excavations in Cyprus*, p. 21; *Annali dell' Inst. Arch.*, 1883, p. 83 et *Bulletino arch. stor.*, I, p. 42.

1400. — Nous croyons saisir en Égypte même, du temps d'Aménophis IV, qui, sous le nom d'Aten-Aten (Chu-en-Aten) inaugura une réforme religieuse, l'influence de l'art mycénien.

Tandis que les meilleurs objets des tombeaux de Mycènes et le plafond d'Orchomène dérivent de prototypes de la XVIII^e dynastie, les œuvres plus faibles de cette même nécropole sont plutôt à comparer aux produits de l'Égypte des Ramessides (XIII^e siècle)¹.

1281. — Merenptah, de la XIX^e dynastie, combat les peuples de la mer, ainsi que Ramsès III de la XX^e dynastie (XIII^e siècle).

1100-800. — Les tombes de Mycènes ne contiennent pas de pâtes de verre, alors qu'on en a trouvé dans celles de l'Attique (Spata et Menidi). La date de l'apparition de ces pâtes peut être approximativement fixée en Égypte².

979-972. — L'architecte tyrien du temple de Salomon semble avoir subi l'influence *mycénienne*, comme on peut l'inférer du choix de ses ornements et par la position des ailes des *Cherubim* qui entouraient l'arche.

D'autres données indiquent que certaines trouvailles mycéniennes sont contemporaines de la XXII^e dynastie égyptienne.

843-791. — Les tombeaux de Salamine de Chypre, où a été trouvée une tête en ivoire identique à une autre de Spata, sont datés par un scarabée de Sheshonk III³; on y a découvert, à côté d'objets plus récents, tel que des épingles⁴, des tessons de vases semblables à ceux de Tirynthe⁵.

Un vase mycénien du style le plus récent porte un sujet que l'on trouve sur un stèle peinte, ou plutôt repeinte, de Mycènes; le cratère d'Aristonoos⁶, qui est identique de style et de technique, fournit la plus ancienne illustration de l'*Odyssée*. Quelques

1. Flinders Petrie, *Journal of Hell. Studies*, XII (1891), p. 199 ss.

2. A. S. Murray, *l. c.*, p. 41, n° 760.

3. A. S. Murray, *l. c.*, p. 19, fig. 38.

4. A. S. Murray, *l. c.*, fig. 65, n° 1076, fig. 67, 75, e. a.

5. A. S. Murray, *l. c.*, p. 8.

6. La lecture acceptée, *Aristonophos*, repose sur une erreur qui a fait prendre pour un $\textcircled{\text{O}}$ un des petits cercles du fond du vase.

autres épisodes de l'*Odyssee* ont été représentés de bonne heure par les peintres de vases.

720. — Ce n'est qu'aux jeux de la XV^e Olympiade que les coureurs renoncèrent au costume mycénien, le *diazoma* et la *mitra* qu'offrent encore les statues les plus anciennes, telles que le colosse de Naxos. Le souvenir de la quasi-nudité des héros, tant dans les exercices que dans le combat, s'est perpétué dans les statues dites *achilleae*.

Ce n'est qu'au VII^e siècle que nous rencontrons un nouveau style.

688-669. — On trouve bien encore à Nimroud, où Esarhaddon a construit des monuments, une femme à la fenêtre, en ivoire, qui rappelle un bronze de la nécropole de Salamine¹ ; mais les patères en bronze de Nimroud n'ont rien de commun avec l'art mycénien. Ce sont les boucliers de la grotte de Zeus en Crète qu'il faut leur comparer.

666-612. — Les objets d'orfèvrerie de Salamine offrent une technique qui est datée à Camiros par un scarabée de Psammétique².

Dans quelques pays, cependant, subsistèrent encore longtemps des vestiges de l'art et de l'esprit des Mycéniens.

Depuis Dipoinos et Skyllis, les Daidalides de Crète, jusqu'à Phidias, le grand Daidalide attique, fleurit une technique de bois d'ébène et de cèdre, de pierres précieuses, d'or et d'ivoire qui dérive de l'art mycénien.

En Attique, l'on a si peu oublié cette période que la légende de Thésée conserve le souvenir de la familiarité des fils de Poseidon avec les profondeurs de la mer³ et que les offrandes aux mânes du défunt de Menidi durèrent jusqu'au temps de la guerre de Péloponnèse⁴.

Ne reconnaît-on pas l'esprit mycénien dans le platane

1. A. S. Murray, *l. c.*, p. 10.

2. A. S. Murray, *l. c.*, p. 18.

3. Bacchylides, XVII; Hyginus, II, 5; Pausanias, I, 17, 3.

4. Wolters, *Jahrbuch d. Arch. Inst.*, 1899, p. 135.

monnaies crétoises du iv^e siècle ? N'est-il pas au moins possible que le goût du paysage, dans les reliefs dit *alexandrins*, dérive de l'école de Rhodes, un des vieux foyers de l'art mycénien ?

Ainsi l'art mycénien a fleuri depuis le xviii^e siècle (en Crète) jusqu'au viii^e, pendant une dizaine de siècles ; dès le ix^e siècle, il est mêlé d'éléments nouveaux, tel que nous le trouvons dans les poèmes homériques. Il s'est prolongé bien au delà de cette époque, par des survivances, dans certaines régions du monde hellénique.

La longue durée que nous assignons à l'art mycénien n'a rien qui puisse surprendre. L'art égyptien, qui a duré trois fois davantage, est d'une telle uniformité d'apparence qu'il faut une étude approfondie pour apprendre à y distinguer les époques. Il en est de même de l'art chinois. Je suis même tenté de croire qu'un archéologue du lointain avenir, d'ici vingt à trente siècles, engloberait sous une désignation unique l'art européen des vingt-cinq derniers siècles ; il l'appellerait peut-être « le style de la feuille d'acanthé ».

Amsterdam.

J. SIX.

SISYPHE AUX ENFERS

ET QUELQUES AUTRES DAMNÉS

I

On sait qu'au VI^e livre de l'*Énéide* Énée, conduit par la Sibylle, ne pénètre pas dans la partie des Enfers où les damnés subissent des supplices éternels. Il entend de loin des gémissements, un bruit de fouets, de ferraille et de chaînes traînées, *stridor ferri tractaeque catenae*; mais comme l'entrée de ce lieu maudit, entouré de hautes murailles, est interdit aux purs :

Nulli fas casto sceleratum insistere limen,

il doit se contenter des informations que lui fournit sa compagne, laquelle, préposée à la surveillance des bois sacrés de l'Arverne, a été conduite par Hécate elle-même à travers tout le domaine infernal :

Ipsa Deum docuit poenas perque omnia duxit.

La Sibylle fait à Énée une description des mystères de l'Enfer qui est une des parties les plus faibles de l'*Énéide* et dont on a souvent relevé les incohérences¹. Ce qu'il y a de plus choquant, c'est que le poète oublie la fiction par laquelle il met dans la bouche de la Sibylle le récit de choses horribles qu'elle aurait vues; malgré quelques formules destinées à la rappeler, *vidi, ne*

1. Voir, en particulier, L. Havet, *Revue de Philologie*, 1888, p. 144; Th. Reinach, *ibid.*, 1889, p. 78.

quaere doceri, on sent que c'est le poète qui parle et qui, sans émotion ni conviction, décrit un tableau mythologique qui le laisse froid. Ce tableau n'est pas une grande composition du genre de la *Nekyia* de Polygnote à Delphes; il n'a ni cadre précis, ni centre, ni unité. La description de Virgile, vague et flottante, sans orientation ni distinction de plans, ne constitue pas un ensemble que l'on puisse rendre sensible par le dessin. Toutefois, les éléments dont elle se compose offrent des détails graphiques qui laissent entrevoir, derrière les sources littéraires, des sources figurées, c'est-à-dire des œuvres d'art. C'est comme une galerie de petits tableaux représentant des scènes des Enfers, artificiellement réunies par des formules comme *hic et* (582), *nec non et* (595), *quid memorem* (601). Il importe peu que Virgile ait vu lui-même ces petits tableaux ou qu'il en ait emprunté la description à d'autres poètes; comme nous ne connaissons pas les sources grecques de ce passage, en dehors de l'*Odyssee*, nous pouvons traiter Virgile comme une source et chercher sous ses vers les images dont ils sont la traduction. Un trait comme celui du vers 605 : *Furiarum maxima juxta accubat* est certainement inspiré d'un modèle graphique; que Virgile ou un autre avant lui s'en soit inspiré, c'est une question insoluble et qui ne nous intéresse pas ici.

Arrêtons-nous un instant sur le passage qui décrit le supplice de Salmonée :

- 585 *Vidi et crudeles dantem Salmonaea poenas,
Dum flammis Jovis et sonitus imitatur Olympi.
Quatuor hic invectus equis et lampada quassans,
Per Graium populos mediaeque per Elidis urbem
Ibat ovans, Divumque sibi poscebat honorem :*
- 590 *Demens! qui nimbos et non imitabile fulmen
Aere et cornipedum pulsu simularat equorum
At Pater omnipotens densa inter nubila telum.
Contorsit (non ille faces, nec fumea taedis
Lumina), praecipitemque immani turbine adegit.*

Les commentateurs ont été fort embarrassés par le vers 586 :

Dum flammis Jovis et sonitus imitatur Olympi.

Comment la Sibylle a-t-elle pu assister à la scène qui a attiré sur Salmonée la colère de Jupiter, puisqu'elle ne l'a vu qu'aux Enfers, où la colère de Jupiter l'a précipité? Benoist convient que ce vers est très difficile à rattacher grammaticalement (il aurait dû dire : logiquement) soit à ce qui précède, soit à ce qui suit; Ribbeck le met simplement entre crochets comme interpolé et y voit une *dittographie* du vers 590 :

Demens, qui nimbos et non imitabile fulmen, etc.

Mais, outre que ce procédé d'élimination est trop commode, le vers en question est cité par le grammairien Priscien et j'ai vainement cherché à quel titre il pouvait être considéré comme une « dittographie » du vers 590. Ladewig avait commencé aussi par y voir une interpolation de grammairien, alors qu'on ne peut, en bonne critique, admettre d'interpolation que là où le texte suggère une addition, et non là où une addition semble plutôt obscurcir le texte. Dans sa seconde édition, il a proposé de placer le vers 586 après le vers 588 :

*Quattuor hic invectus equis et lampada quassans,
Per Graium populos mediaeque per Elidis urbem,
Dum flammis Jovis et sonitus imitatur Olympi
Ibat ovans, etc.*

Grammaticalement, cela n'est pas inadmissible, car Virgil — lui-même a écrit ailleurs : *Haec ... canebam*

*Caesar dum magnus ad altum
Fulminat Euphratem bello...¹*

et l'on peut justifier ainsi le voisinage du présent *imitatur* et de l'imparfait *ibat*. Mais le premier vers de la tirade :

Vidi et crudeles dantem Salmonea poenas

reste alors, pour ainsi dire, en l'air. Qu'est-ce que ces peines cruelles subies par Salmonée et que la Sibylle ne décrit pas, alors qu'elle en dit longuement la cause? Cette objection n'a

1. Virgile, *Géorg.*, IV, 561.

cependant pas arrêté la majorité des critiques¹ qui, à l'exemple de Wagner, ont adopté une solution tout à fait boiteuse. *Dum imitatur* serait une « expression abrégée » pour *dantem poenas quas meruit dum imitatur*. Aussi les éditions classiques paraphrasent-elles ainsi : « J'ai vu Salmonée subissant les peines cruelles qu'il avait méritées en imitant la foudre de Jupiter et le tonnerre de l'Olympe ».

De pareilles explications font violence à la langue latine et au bon sens. On peut même dire qu'offertes aux écoliers elles sont démoralisantes, car elles les habituent à l'idée que les mots latins n'ont pas de signification précise, que la syntaxe n'est qu'une matière à récitation et qu'on peut toujours imposer aux textes le sens que l'on considère comme vraisemblable.

La Sibylle dit formellement qu'elle a vu Salmonée subir un supplice cruel tandis qu'il imitait la flamme et le tonnerre de Jupiter; elle ajoute qu'il a été foudroyé, et ce qu'elle ajoute est l'explication de ces deux vers. Mais comment le supplice de Salmonée est-il éternel? Pourquoi est-il placé dans l'Enfer? Salmonée avait irrité Jupiter en l'imitant; Jupiter le foudroya; cela se passa sur terre, et, suivant toute apparence, cela ne s'est passé qu'une fois. Quand même Salmonée aurait été foudroyé une seconde fois dans l'Enfer, il n'y a là rien qui ressemble à un châtiment sans cesse renouvelé. Ainsi, serré de près, le passage de Virgile n'a aucun sens. Grammaticalement, l'interprétation traditionnelle est inadmissible, parce que *dantem poenas dum imitatur* ne peut signifier « subissant les supplices qu'il a mérités en imitant ». Logiquement, l'interprétation littérale est absurde, parce qu'il s'agit de gens châtiés *dans les Enfers* et que Virgile décrit la mésaventure qui mit fin à l'existence *terrestre* de Salmonée.

Si l'on avait pressé Virgile pour lui demander ce qu'il voulait dire, il aurait sans doute allégué soit un de ses modèles grecs,

1. « Quelles peines subit Salmonée? *Crudeles*, et nous n'en savons pas davantage ». (L. Havet, *Revue de Philologie*, 1888, p. 119.)

soit une peinture grecque ou alexandrine qu'il avait sous les yeux ou dans la mémoire en versifiant. Il ne faut donc pas s'en prendre à Virgile, mais à sa source, médiate ou immédiate, et se demander ce que représentait la peinture qu'on entrevoit sous sa description.

Évidemment, l'artiste avait figuré Salmonée qui, sur un char trainé par quatre chevaux, traversait une ville grecque au milieu d'un grand concours de peuple; il secouait une torche allumée (*lampada quassans*) et affectait une attitude superbe; mais un éclair déchirait la nue et l'orgueilleux était frappé dans son triomphe. On pourrait reconstituer exactement le tableau à l'aide des vers de Virgile; il n'y manquerait rien pour qu'il fût parfaitement intelligible. Ce tableau restitué pourrait porter pour étiquette : « La mort (ou le châtement) de Salmonée ».

En présence d'une peinture antique répondant à cette description, un critique avisé se demanderait d'abord s'il s'agit bien du châtement ou même de la mort de Salmonée. Sans doute, le peintre grec l'aurait entendu ainsi; le public l'aurait compris de même; mais l'opinion du public qui interprète des œuvres d'art ne compte pas, et l'artiste lui-même, quand il reproduit un motif traditionnel, peut fort bien donner à ce motif une signification qu'il n'avait pas à l'origine. La tradition iconographique, tout comme la tradition littéraire, vit de malentendus et de contre-sens.

Salmonée, d'après la légende, était un prince thessalien, fils d'Éole et frère de Sisyphe, qui émigra en Élide et y construisit la ville de Salmonie. Dans son fol orgueil, il se crut l'égal de Zeus ou Zeus lui-même; on lui offrait des sacrifices comme au maître des dieux. Pour confirmer cette bonne opinion qu'on avait de lui, il imitait les éclairs en brandissant des torches et le tonnerre en faisant rouler son char sur des feuilles d'airain fixées au sol, ou en attachant des chaudrons d'airain à son char. Zeus, irrité de cette concurrence, le foudroya. Tel est le récit des mythographes.

Cette légende est absurde et puérile; mais, grâce à la mytho-

logie comparée, il est possible d'en discerner l'origine et de la ramener à sa forme la plus ancienne, ce qui est la meilleure manière de l'expliquer.

II

Vers le milieu du XIX^e siècle, il existait, dans les environs de Dorpat, un village livonien où l'on constata la superstition que voici¹. Lorsque les champs souffraient par suite de la sécheresse et que les paysans désiraient voir éclater un orage, trois d'entre eux grimpaient sur des pins qui faisaient partie d'un très ancien bois

Relligione patrum et prisca formidine sacrum.

Une fois grimpés, le premier frappait un chaudron à l'aide d'un marteau, de manière à produire un bruit assourdissant ; le second entrechoquait deux tisons enflammés et faisait voler au loin des étincelles ; le troisième plongeait un faisceau de ramilles dans un seau d'eau et projetait le liquide autour de lui.

Ces hommes faisaient — et font peut-être encore à cette heure — la même chose que Salmonée. Ils croyaient, comme le croient tous les primitifs, qu'il existe des liens mystérieux entre la nature et l'homme, que l'homme peut obtenir ce qu'il veut de la nature en lui donnant l'exemple, en recourant à quelque'un des innombrables procédés qui constituent ce qu'on appelle la magie sympathique. Avant de demander la pluie par des prières, comme il le fait encore aujourd'hui, l'homme s'est cru capable de l'obtenir de force, de l'imposer par des rites, auxquels la nature devait répondre comme l'écho répond à la voix. Verser de l'eau, ou jeter des objets dans l'eau pour faire tomber la pluie, est une pratique répandue dans le monde entier. Celle qu'on a signalée près de Dorpat, consistant à imiter à la fois le tonnerre, la foudre et la pluie, a été également observée au

1. Mannhardt, *Antike Wald-und Feldkulte*, p. 342; Frazer, *Golden Bough*, 2^e éd., t. I, p. 82.

Japon; l'histoire de Salmonée nous prouve qu'elle était également connue des plus anciens Grecs.

Sans se rappeler cette histoire de Salmonée, M. Furtwaengler a cité des textes et des monuments qui confirment ce que nous venons de dire à ce sujet¹. Suivant Antigone de Caryste², il y avait à Crannon en Thessalie — Salmonée était Thessalien — un chariot sacré en bronze; quand il se produisait une sécheresse, on agitait vivement ce chariot en le faisant rouler et l'on demandait, en même temps, de la pluie aux dieux. Ce chariot est figuré sur le revers de certaines monnaies de Crannon. C'est un véhicule d'apparence rustique et très archaïque, dont les roues sont pleines et non à rayons. Sur la monnaie, le char porte une grande amphore, qui était probablement remplie d'eau jusqu'au bord, de sorte que, lorsqu'on le mettait en mouvement, il tombait de l'eau. L'eau tombant imitait la pluie et le roulement du chariot imitait le tonnerre; à la torche près, c'est le procédé de Salmonée. Le souvenir de ces chariots sacrés s'est conservé jusqu'à l'époque classique. Pausanias, décrivant l'Acropole d'Athènes, signale une statue de la Terre personnifiée suppliant Zeus pour obtenir de la pluie, Γῆς ἄγαλμα ἱκετευούσης ὕσαι οἱ τὸν Διᾶ³. M. Furtwaengler a reconnu une esquisse de cette figure sur un sceau athénien en terre cuite : on y voit un torse de femme, dans une attitude suppliante, qui surmonte un chariot. L'erreur du savant allemand a été de croire que ce chariot symbolisait le nuage; c'est simplement le chariot de Salmonée et celui de Crannon, dont le roulement imitait le bruit du tonnerre et le provoquait en l'imitant.

Ainsi le mythe de Salmonée, comme tant de mythes, n'est pas autre chose qu'un acte rituel mal compris. L'Élide, pays consacré au culte de Zeus, avait conservé le souvenir d'une pratique magique, d'origine thessalienne, peut-être associée au culte d'un héros local nommé Salmonée, qui consistait à provoquer l'orage

1. Furtwaengler, *Meisterwerke*, p. 259.

2. Antig. Caryst., *Hist. mirab.*, XV.

3. Pausanias, I, 24, 3.

par le bruit d'un chariot roulant et sans doute aussi par un jaillissement d'étincelles. La pratique tombée en désuétude, le rite se cristallisa en une légende, qui, à son tour, donna naissance à des tableaux. Salmonée devint le conducteur du char, et, pour bien marquer que sa magie était efficace, on représenta, au-dessus de sa tête, un éclair fendant la voûte du ciel. Ce premier tableau, ancêtre de tous les autres, aurait pu s'intituler : « L'orage déchaîné par Salmonée ». Mais, à mesure qu'on le reproduisit, on en oublia le sens ; d'autre part, le Zeus éléen, détrônant les petits démons locaux ou les subordonnant à sa puissance, tendait à devenir ce qu'il devint ailleurs, le dieu unique et jaloux. Qu'est-ce que ce conducteur de char brandissant une torche au-dessus duquel jaillit un éclair ? C'est Salmonée qui a voulu déchaîner l'orage et que l'orage a foudroyé, parce que Zeus, le maître de l'orage, n'admet pas que l'on empiète sur son pouvoir. Cette dernière explication devait se présenter naturellement à l'esprit des hommes à mesure qu'ils se dégageaient de la magie, s'acheminaient vers le monothéisme et admettaient comme un dogme essentiel l'idée de la vengeance des dieux. La nouvelle série de tableaux pouvait être presque identique à la première, mais l'étiquette avait changé : ce n'était plus *L'orage déchaîné par Salmonée*, mais *Zeus foudroyant Salmonée pour avoir déchaîné l'orage* ou, plus brièvement, *Le châtement de Salmonée*.

C'est d'un de ces tableaux que s'est inspiré Virgile (ou sa source), en le comprenant, naturellement, comme tous les Grecs le comprenaient depuis des siècles. Si nous sommes, à cet égard, mieux informés que Virgile et que les Grecs, c'est que nous avons appris à comparer les mythes et les rites, c'est aussi que des savants, dont notre confrère M. Clermont-Ganneau n'est pas le moindre, ont créé cette branche d'études fécondes qui s'appelle la mythologie iconographique¹.

1. Dès le xvii^e siècle, Montfaucon expliquait la légende de saint Denis portant sa tête par les statues où le saint était représenté sa tête à la main (emblème du martyr subi). Le P. Cahier, au xix^e siècle, proposa beaucoup d'interprétations analogues ; voir E. Mâle, *L'art religieux du xiii^e siècle*, p. 328.

Mais nous ne sommes encore qu'au début de notre tâche. Le fait que Virgile a vu et décrit un tableau qui représentait, à son avis, le *châtiment* de Salmonée et qui dérivait, en réalité, d'un original représentant le *succès* de Salmonée, n'explique pas pourquoi il a placé cet épisode aux Enfers ni pourquoi surtout il a vu là l'image d'un châtiment éternel.

Rappelons d'abord que l'idée des peines éternelles est relativement récente. Si elle pèse, depuis vingt-cinq siècles, sur la conscience des hommes civilisés¹, elle est inconnue aux primitifs de nos jours et paraît l'avoir été à nos plus lointains ancêtres. Les vieux livres de la Bible n'en savent rien et la première trace qu'on en découvre dans le monde grec appartient à la partie la moins ancienne du livre le plus récent de l'*Odyssée*, la *Nekyia*. Encore, dans la *Nekyia*, l'idée dominante est-elle encore celle-ci, que les morts, ombres sans consistance, νεκῶν ἀμενηνὰ κάρηνα², poursuivent dans l'Hadès une vie atténuée et comme exsangue, analogue à celle qu'ils ont menée ici-bas. Cette idée est celle de tous les primitifs qui croient à la survivance des âmes; elle leur est naturellement suggérée par le rêve, où le mort apparaît — comme Hector à Achille dans l'*Iliade* — sous la forme même, dans le costume et avec les occupations de sa vie réelle. Toutefois, lorsqu'un homme est mort dans des circonstances tragiques, de mort violente, il arrive aussi qu'on se le figure, en rêve, non tel qu'il a vécu, mais tel qu'il a cessé de vivre. De là, deux séries distinctes d'images funéraires, si l'on peut s'exprimer ainsi, dont nous observons déjà la coexistence dans la *Nekyia*. Minos, aux Enfers, continue à juger³; assis sur un siège, un sceptre d'or à la main, il tranche les différends entre

1. Une certaine impatience de cette doctrine commence à se manifester dans l'Église elle-même. L'abbé Hébert, directeur de l'école Fénelon, écrivait dans la *Revue blanche* du 15 septembre 1902: « Nous n'en voulons plus ... de ce Dieu infiniment bon qui torturerait pendant l'Éternité ceux qui ne l'ont pas aimé! » L'abbé Hébert a été mis en interdit; mais le symptôme n'en est pas moins intéressant à noter.

2. Homère, *Odyss.*, XI, 29.

3. *Ibid.*, XI, 568.

les ombres. Le géant Orion chasse dans la prairie d'asphodèle les fauves qu'il a jadis tués dans les montagnes¹. Héraclès s'avance, tenant un arc tendu, dans l'attitude d'un redoutable sagittaire². Voilà les morts qui survivent sous leur aspect et avec leurs goûts familiers³. D'autre part, parmi les âmes qui se pressent pour boire le sang noir des victimes, Ulysse signale des « guerriers blessés par des javelots d'airain, revêtus d'armes sanglantes » ; ce sont évidemment des morts qui s'offrent à ses yeux sous l'aspect où ils ont quitté la vie.

Cette seconde conception n'est pas restée moins populaire que la première. Dans l'*Énéide*, Énée aperçoit aux Enfers Déiphobe, fils de Priam, avec les cruelles mutilations qui lui avaient été infligées (VI, 494) :

*laniatum corpore toto
Deiphobum vidi, lacerum crudeliter ora,
Ora manusque ambas, populataque tempora raptis
Auribus et truncas inhoneste vulnere nares.*

Au second livre (v. 270), Hector apparaît à Énée tel qu'Achille l'a traîné sanglant autour des murs de Troie :

*Raptatus bigis, ut quondam, aterque cruento
Pulvere, perque pedes trajectus lora tumentes.*

On pourrait multiplier les exemples. Mais ce qui précède suffit à justifier notre thèse, qu'il existait dans l'art, comme dans la littérature, deux manières de représenter les défunts, tantôt sous l'aspect qui avait caractérisé leur vie, tantôt sous celui qui avait marqué leur mort.

Ici intervint, à une époque très ancienne de l'hellénisme, un autre élément, probablement d'origine thrace et orphique : l'idée des peines et des récompenses de l'autre vie. Or, supposons qu'un Grec, imbu de cette idée, ait vu un tableau représentant le monde infernal, sur lequel figurait un homme dévoré par des vautours. D'après ce que nous venons de dire, ce pouvait fort

1. Hom., *Odyss.*, 572.

2. *Ibid.*, 601.

3. Cf. Virg., *Aen.*, VI, 485, 651.

bien, dans la pensée de l'artiste, être l'image d'un homme mort à la guerre, abandonné, suivant l'expression d'Homère, aux chiens et aux oiseaux. Mais le spectateur, sous l'influence de l'idée de la rétribution, verra là tout autre chose : il y reconnaîtra un supplice, nécessairement très long ou même perpétuel, infligé à un contempteur des Dieux. Un vaudevilliste du siècle passé a mis en scène un homme du peuple qui, dans le tableau de David, *Léonidas aux Thermopyles*, voit et admire « des pompiers qui se couchent » ; de pareilles erreurs d'exégèse, qui nous font sourire aujourd'hui, ont été certainement autrefois, non moins que les confusions du langage, un facteur important de la formation des mythes.

Revenons au Salmonée de Virgile pour résoudre les difficultés laissées en suspens. Nous avons prouvé que les vers de Virgile dérivait d'une peinture et nous en avons reconstitué avec certitude les éléments. Cette peinture représentait un magicien de Thessalie dans l'exercice de son activité bienfaisante, faisant descendre la foudre du ciel et déchaînant la pluie d'orage sur la terre altérée. C'est sous cet aspect qu'il figura dans les Enfers, comme le chasseur Orion. Mais on se persuada qu'il était victime de la colère ou de la jalousie de Zeus, que la foudre le frappait pour le punir d'en avoir imité le bruit. Dès lors, l'idée de la perpétuité des peines intervenant, Salmonée prit place aux Enfers non comme un mort, mais comme un damné ; son châtement consiste à être éternellement frappé de la foudre dans l'appareil où il l'avait provoquée. Cette conception est d'une absurdité si criante que Virgile, en se l'appropriant, n'osa pas y insister ; cependant, il est incontestable qu'il l'a adoptée, puisque, comme nous l'avons vu, la grammaire ne permet pas de traduire autrement le passage sur Salmonée qui a été cité au début de ce mémoire : « J'ai vu Salmonée subir des peines cruelles *en imitant* les flammes de Jupiter et le fracas de l'Olympe ».

III

Le meilleur moyen de prouver que nous sommes dans le vrai, c'est d'appliquer notre méthode à l'explication d'autres épisodes du monde infernal, représentant les peines infligées à des contempteurs des Dieux, ou, du moins, à des hommes que la mythologie classique fait passer pour tels. Nous verrons que cette clef va nous permettre d'ouvrir des serrures rebelles à toute tentative d'effraction et démontrer qu'une partie considérable de l'eschatologie grecque est fondée sur de très anciens malentendus.

La *Nekyia*, telle qu'elle nous est parvenue, connaît trois damnés : Tityos, Tantale et Sisyphe. Le crime de Tityos est le seul qui soit indiqué ; il a outragé Latone, fille de Zeus. Voici comment l'interpolateur de l'*Odyssee* décrit son supplice : « Je vois Tityos, fils de l'illustre Terre, étendu sur le sol dont il couvre neuf plèthres. Deux vautours attachés à ses flancs déchirent ses entrailles et lui dévorent le foie ». Ce passage a été imité et amplifié par Virgile ¹ :

*Nec non et Tityon, Terrae omniparentis alumnum,
Cernere erat, per tota novem cui jugera corpus
Porrigitur, rostroque immanis vultur obunco
Immortale jecur tondens fecundaque poenis
Viscera...*

Ici, l'idée de la perpétuité de la peine, qui n'est pas indiquée du tout dans l'*Odyssee*, est exprimée nettement : le foie de Tityos renaît sans cesse, pour que son supplice soit toujours nouveau. De la dernière rédaction de l'*Odyssee* à celle de l'*Énéide*, le malentendu s'est précisé et aggravé. Il n'était qu'en germe dans le poème grec ; dans le poème latin, il est devenu partie intégrante de toute une doctrine eschatologique. L'origine en est bien facile à démêler. Il y avait une peinture représentant Tityos, mort de mort violente, foudroyé peut-être, dont les vautours dévoraient les chairs comme sur la fameuse stèle babylo-

1. *Aen.*, VI, 595.

nienne rapportée au Louvre par Sarzec¹. Cette image passa d'abord pour celle d'un châtement, puis pour celle d'un supplice éternel : de là cette idée du foie renaissant, de l'*immortale jecur*, que Virgile n'a certainement pas introduite dans la mythologie, puisqu'elle lui était fournie par la légende de Prométhée.

Cette légende même va s'expliquer aisément comme le produit de l'interprétation naïve d'une œuvre d'art. Dès 1883, M. Milchhœfer² a signalé des pierres gravées de très ancien style, découvertes en Crète, où l'on voit un homme tantôt étendu ou debout, tantôt accroupi et les mains enchaînées derrière le dos, vers lequel vole un grand oiseau de proie. Il y a reconnu des images primitives de Prométhée enchaîné, mais s'est demandé si elles ne représentaient peut-être pas un mort quelconque dévoré par un vautour, comme sur les bas-reliefs assyriens. M. Milchhœfer a écarté cette hypothèse, et il a bien fait, car, dans les gravures qu'il a publiées, nous sommes bien en présence du mythe classique; mais il n'en a pas moins indiqué nettement où devait être cherchée l'origine de ce mythe. Prométhée, comme Salmonée, a dérobé ou attiré à lui le feu céleste; il a été foudroyé par Zeus et, comme Tityos, abandonné aux vautours. L'image de Prométhée aux Enfers est celle d'un mort vers lequel vole un oiseau de proie. Mais Prométhée n'est pas aux Enfers, ou il en est sorti, puisque la légende parle de sa délivrance et lui attribue une place dans l'Olympe. Donc, il n'est pas mort; mais, puisque l'image ne saurait mentir, il a été dévoré vivant par un oiseau. Les vautours dévorent les morts, non les vivants; donc, l'oiseau de proie n'était pas un vautour, mais un aigle, l'aigle de Zeus. Le lieu de la scène, depuis Eschyle, est placé sur le Caucase; la conception du supplice durable, du foie qui renaît sans cesse est déjà dans Hésiode, mais lui est sans doute bien antérieure. Ce qui précède n'est pas une pure combinaison, car les anciens racontaient que Prométhée avait été foudroyé par Zeus et plongé dans

1. Heuzey, *Catalogue des antiquités chaldéennes du Louvre*, p. 101.

2. Milchhœfer, *Anfaenge der Kunst in Griechenland*, p. 89.

le Tartare. Nous en avons une trace dans ces vers obscurs d'Horace¹ :

... nec satelles Orci
Callidum Promethea
Reverxit auro captus.

« Le satellite de l'Orcus, Charon, ne s'est pas laissé corrompre par le malin Prométhée pour le ramener à la lumière. » Il existait donc toute une légende, qui ne nous est pas parvenue, sur Prométhée aux Enfers et les efforts qu'il fit pour en sortir. La légende de Prométhée, telle que nous la connaissons, comprend des éléments très divers, les uns mythiques, les autres d'une nature plus élevée et philosophique ; mais il me semble certain que l'histoire de son supplice sur le Caucase doit s'expliquer, comme celle du supplice de Tityos, par une image qui représentait le Titan foudroyé, abandonné à la rapacité des vautours.

IV

Passons aux deux autres damnés dont l'interpolateur de l'*Odyssee* décrit les supplices, Sisyphe et Tantale. Ces supplices sont devenus populaires et ont même passé en proverbe ; mais personne ne les a jamais expliqués. Si nous ne nous abusons pas singulièrement, notre théorie en rend compte de la manière la plus naturelle et la plus logique.

Ulysse décrit à Alkinoos le supplice de Sisyphe, mais ne dit point pourquoi il lui a été infligé² : « J'ai vu aussi Sisyphe, accablé de peines cruelles ; il soulevait de ses deux mains une pierre énorme et la roulait avec effort, s'aidant des mains et des pieds, vers le sommet d'une colline ; mais lorsqu'il était sur le point d'atteindre le sommet, une force puissante le repoussait et la pierre implacable roulait à nouveau vers la plaine. Lui, tendant ses muscles, recommençait son labeur, la sueur ruisselait

1. Horace, *Odes*, II, 19, 34. Cf. le fragment d'Accius ap. Varr., *Ling. Lat.*, VI, 82 (*poenasque Jovi Fato expendisse supremo*), et Welcker, *Aeschyl. Trilogie*, p. 8.

2. *Odyssee*, XI, 593.

de tous ses membres et la poussière volait au-dessus de sa tête ».

Le poète ne dit pas nettement que Sisyphe fût condamné à ce labeur éternel et inutile; mais ses lecteurs devaient le comprendre ainsi. D'autres textes postérieurs sont plus précis et ne laissent aucun doute sur la nature du châtement infligé. Quant à la faute qui avait attiré cette punition sur le fils d'Éole, les mythographes ne sont pas d'accord. Suivant les uns, il avait dénoncé à Asopos l'enlèvement de sa fille Égine par Zeus; suivant d'autres, il avait infesté l'Attique de ses brigandages; il avait, disait-on encore, trahi les desseins secrets des Dieux, ou enchaîné Thanatos, ou traité cruellement sa fille Tyro¹. Cette diversité des motifs allégués suffit à prouver que le motif réel était inconnu, c'est-à-dire qu'il n'était indiqué par aucune tradition ancienne; et le silence de l'*Odyssée*, où Ulysse spécifie pourtant le crime de Tityos, vient à l'appui de cette conclusion. Elle est confirmée par le respect qu'inspire encore, au v^e siècle, le souvenir de Sisyphe; Socrate, au moment de mourir, le nomme parmi ceux qu'il aura plaisir à rencontrer dans l'Hadès². C'est que Sisyphe, comme son nom l'indique (σι-συφος, sorte de redoublement intensif de σοφός), est la personnification même de l'esprit de finesse, de l'ingéniosité et de la ruse, κέρδιστος ἀνδρῶν, comme l'appelle l'*Iliade*³ — *vafer Sisypheus*, comme dit Horace⁴. Ses expédients étaient passés en proverbe et Aristophane, dans les *Acharniens*, parle des μηχαναὶ τοῦ Σισύφου⁵, ce que le scholiaste explique en disant que les poètes ont fait de Sisyphe le type de l'homme rusé et industriel, δριμύνην καὶ πανοῦργον. Aussi l'ingénieux Ulysse passa-t-il pour être son fils ou son descendant, Σισύφειον σπέρμα, suivant l'expression d'Euripide⁶. Sisyphe avait régné à Ephyra, l'ancienne Corinthe, où il est probable que sa légende s'est formée; on

1. Voir les références à l'article *Sisypchos* de la *Real-Encycl.* de Pauly, p. 1222.

2. Plat., *Apol.*, 41 c; cf. E. Rhode, *Psyche*, t. I, p. 59, n. 1.

3. *Iliade*, VI, 153.

4. Hor., *Sat.*, II, 3, 21.

5. Aristoph., *Acharn.*, 390.

6. Eurip., *Iph. Aul.*, 524.

montrait encore son tombeau dans l'isthme, au temps de Pausanias¹. Admiré par les uns pour son habileté, décrié par les autres pour son astuce, Sisyphe devait être représenté, dans une image funéraire, sous l'aspect d'un homme capable de vaincre les plus grandes difficultés par son adresse et les mille ressources de son esprit, et cette image devait être interprétée tôt ou tard comme celle du châtement infernal que lui valurent son insolence et sa fourberie.

Au livre VIII de sa *Géographie*, Strabon décrit l'emplacement de Corinthe, la ville célèbre où régnait autrefois Sisyphe et où son souvenir s'était si bien conservé que Stace encore appelle *Sisyphii portus* les ports de Corinthe². Elle est dominée par une colline abrupte terminée en pointe, haute de trois stades et demi, l'Acrocorinthe, qui avait été anciennement fortifiée. Tout en haut, Strabon vit un petit temple d'Aphrodite et, immédiatement au-dessous du sommet, la fontaine de Pirène, où s'abreuvait Pégase quand il fut surpris par Bellérophon. Au-dessous de la fontaine de Pirène étaient les ruines imposantes (*ἐρείπια οὐκ ὀλίγα*) d'un vaste édifice en marbre blanc, que l'on appelait le Sisyphéion; mais Strabon³ ne savait pas si c'était un temple ou un palais (*ἱεροῦ τινος ἢ βασιλείου... ἐρείπια*). Ce Sisyphéion de l'Acrocorinthe est encore mentionné par Diodore de Sicile⁴. En 308 av. J.-C., Démétrius Poliorcète commença la guerre contre Cassandre, roi de Macédoine, prit Sicyone et marcha sur Corinthe, qu'occupait un lieutenant de Cassandre. Démétrius s'étant emparé de la ville et des ports, une partie de la garnison se réfugia dans le Sisyphéion et le reste sur l'Acrocorinthe. Avec l'aide de ses machines, Démétrius prit d'assaut le Sisyphéion et obligea ceux qui s'étaient réfugiés dans l'Acrocorinthe à lui livrer la citadelle. Ce récit implique que la position était très forte puisque, une fois prise, la capitulation de l'Acrocorinthe devenait inévi-

1. Pausanias, II, 2.

2. Stace, *Theb.*, II, 380.

3. Strab., p. 326, 15, éd. Didot.

4. Diodore, XX, 103.

table ; il confirme ainsi la description de Strabon, suivant lequel le Sisyphéion était voisin du sommet de l'Acrocorinthe, car la garnison de la citadelle capitula sous la menace des machines de Démétrius.

Strabon, avons-nous dit, ne savait pas si le Sisyphéion, qu'il vit en ruines, était un temple ou un palais. Il résulte de là avec vraisemblance que la tradition locale le représentait comme la demeure de Sisyphe ; l'hésitation de Strabon devant ces grandes ruines en marbre blanc est naturelle, car, dans la Grèce historique, le marbre servait surtout à la construction des temples ; mais le fait même que le géographe ne se prononce pas prouve que l'opinion commune allait à l'encontre de la sienne. Donc, presque au sommet de la colline escarpée de l'Acrocorinthe, existait un château fort construit en marbre blanc, auquel était resté attaché le nom de Sisyphe, le fondateur préhistorique de Corinthe. Voilà un fait solidement établi.

Dans tous les pays où subsistent de grands monuments de date inconnue, mais certainement très anciens, la légende s'en empare et en attribue la construction soit à des géants, soit à des hommes doués d'une puissance magique ou d'une intelligence supérieure. En Grèce, les ruines de l'époque mycénienne étaient considérées comme l'œuvre des Cyclopes et des Pélasges, qui, comme les métallurgistes primitifs, Dactyles et Telchines, passaient tantôt pour des géants, tantôt pour des magiciens. Le poids énorme des pierres portées autrefois jusqu'à des hauteurs considérables suggérait l'une ou l'autre de ces hypothèses, que les constructeurs des monuments de jadis avaient été plus forts ou plus ingénieux que leurs successeurs. Sur la frise du Théseion, si l'on en croit M. Bruno Sauer, les Pélasges sont représentés jonglant avec des quartiers de roche, indice d'une légende d'ailleurs inconnue qui expliquait ainsi leur pouvoir de remuer les plus pesants matériaux¹.

L'adroit Sisyphe avait été l'un de ces constructeurs dont les

1. B. Sauer, *Das sogenannte Theseion*, p. 133 et suiv. ; cf. Hauser, *Strena Helbigiana*, p. 118.

génération subséquentes admiraient les travaux, sans comprendre comment ils avaient été exécutés. En haut d'une colline escarpée et abrupte, qui dominait la ville fondée par lui, il avait trouvé moyen de transporter des blocs formidables pour construire sa forteresse et son palais, le Sisyphéion. C'est du Sisyphéion que dérive, sinon la légende entière, du moins ce que nous avons appelé l'image funéraire de Sisyphe. De même qu'Orion, dans l'Hadès odysseén, figurait sous les traits d'un chasseur et Héraklès sous ceux d'un Sagittaire, Sisyphe était représenté roulant une pierre énorme presque jusqu'au sommet d'une montagne, qui était l'Acrocorinthe. Tel il paraissait, au témoignage de Pausanias, dans la peinture des Enfers par Polygnote¹ : κρημοῦ τε σχημά ἐστι καὶ ὁ Αἰόλου Σίσυφος ἀνώσαι πρὸς τὸν κρημόν βιαζόμενος τὴν πέτραν².

Tout s'explique, dès lors, sans difficulté. Une image très ancienne montrait Sisyphe aux Enfers, roulant une pierre colossale vers le sommet de l'Acrocorinthe, mais n'atteignant pas le sommet de la colline, parce que le Sisyphéion n'était pas construit sur le sommet. On perpétuait ainsi, sans doute à Corinthe même, le souvenir d'un travail étonnant auquel le nom de Sisyphe était attaché. Cette image glorifiait la force et l'adresse de Sisyphe, mais ne représentait nullement un châtement infernal. Il n'en fut plus de même lorsqu'on commença à distinguer, dans l'Hadès, les bienheureux des damnés et que l'on chercha, dans certaines images funéraires, l'indication de la peine éternelle à laquelle étaient soumis ceux qui avaient offensé les dieux. Sisyphe, avec son rocher parvenu presque au sommet de la montagne, devint, aux yeux du vulgaire, le forçat qui soulève éternellement son fardeau, qu'une force invincible, le Κραταῖς de l'*Odyssee*, repousse éternellement dans la plaine. On se mit alors

1. Pausanias, X, 31, 10.

2. M. E. Pottier me rappelle à ce propos la peinture d'un vase du Louvre publié par M. Hauser (*Strena Helbigiana*, p. 116), où l'on voit un géant (ΓΙΓΑΣ); conduit par Athéna, qui porte un énorme quartier de roche. C'est peut-être une allusion à la construction du mur de l'Acropole par Cimon, vers 446.

en quête des motifs qui avaient pu valoir à Sisyphe la colère des dieux et nous avons vu qu'on n'eut pas de peine à en inventer, puisqu'on en produisit toute une kyrielle. Les modernes ne se sont pas fait faute d'y ajouter encore ; Sisyphe, nous ont-ils dit, est le symbole de l'orgueil humain, qui, dans sa confiance illimitée en ses ressources, tente des entreprises impossibles et succombe sous une force supérieure à celle des hommes. Ce sont là de très belles idées philosophiques, mais qui, sur le terrain de la mythologie, restent stériles et n'ont jamais donné naissance au moindre conte. L'exégèse morale d'une fable ne peut en être le point de départ, qui est toujours quelque chose de simple et de concret. Si, comme nous l'espérons, l'explication graphique du châtement de Sisyphe est admise, il faudra cesser d'alléguer cet exemple comme une preuve de la haute portée philosophique des mythes grecs.

V

On voudra bien constater que notre méthode nous a déjà permis de rendre compte des supplices infernaux de trois personnages de la fable, Salmonée, Tityos et Sisyphe. Le troisième damné mentionné dans l'*Odyssée* est Tantale ; si nous pouvons, par les mêmes déductions, expliquer le châtement qu'il subit, tout juge impartial devra convenir que notre thèse est plus que vraisemblable et qu'il ne suffira pas, pour l'écartier, de la qualifier d'ingénieuse.

Voici ce que dit Ulysse de Tantale aux Enfers¹ : « J'ai vu Tantale, souffrant des douleurs cruelles, plongé dans un lac dont l'eau atteignait à son menton ; il voulait boire et ne le pouvait, car chaque fois que le vieillard se penchait pour se désaltérer, l'onde disparaissait absorbée et la terre noire se montrait autour de ses pieds, desséchée par un dieu. Au-dessus de sa tête des arbres élevés laissaient pendre leurs fruits, poires, grenades, pommes douces, figues et vertes olives ; mais quand le vieillard essayait de les saisir, le vent les emportait vers les nuées sombres. »

1. Hom., *Odyss.*, XI, 582.

Le tourment de la soif, infligé à Tantale, est resté plus populaire que celui de la faim. Horace les connaît pourtant l'un et l'autre, mais les mentionne dans des passages différents. Il est question de la soif seule dans la 1^{re} Satire (v. 68) :

*Tantalus a labris sitiens fugientia captat
Flumina : quid rides? mutato nomine de te
Fabula narratur...*

L'autre supplice est mentionné dans l'Épode à Canidie (xvii, 66) :

Egens benignae Tantalus semper dapis.

Une troisième version du supplice était rapportée par le poète des *Nostoi* et a été acceptée par Archiloque et Pindare¹. Le châ-timent de Tantale aurait consisté en ceci, qu'un bloc de pierre était sans cesse suspendu au-dessus de sa tête et menaçait de l'écraser. Il est question de ce tourment dans l'*Énéide*, mais à propos d'un autre coupable :

*Quo[s] super atra silex jamjam lapsura cadentique
Imminet adsimilis².....*

Polygnote, dans la *Nekyia*, avait combiné la version homérique avec celle des *Nostoi*. Pausanias, décrivant cette peinture murale, signale tout à la fin Tantale, en proie aux tourments marqués par Homère, auxquels s'ajoute, dit-il, la terreur de la pierre suspendue au-dessus de lui, καὶ τὸ ἐκ τοῦ ἐπηρητημένου λίθου δεῖμα. Le Périégète ajoute que Polygnote a dû emprunter ce trait à Archiloque, mais que ce dernier l'avait peut-être reçu d'ailleurs.

La cause de la disgrâce de Tantale n'est pas plus indiquée dans l'*Odyssée* que celle de la damnation de Sisyphe. Les motifs que les mythographes ont mis en avant sont naturellement puérils et contradictoires. Tantale, racontait-on, était puissant par ses richesses et par l'amitié des dieux, qui l'admettaient à leur table; mais il usa sans mesure de ces biens. Il dévoila les secrets de Zeus (accusation également portée contre Sisyphe); ou il déroba

1. Cf. Frazer, *ad* Pausanias, t. V, p. 392.

2. Virg., *Aen.*, VI, 602.

du nectar et de l'ambrosie à la table des dieux pour les distribuer à ses amis (crime analogue à celui de Prométhée); ou il voulut éprouver la sagesse des dieux en leur servant les membres de son fils Pélops; ou encore il refusa de rendre le chien d'or que lui avait confié Pandareus, suivant les uns, Hermès, suivant les autres¹. Avant de souffrir pour ses péchés dans l'Hadès, il dut subir sur terre la colère de Zeus, qui le précipita du haut du Sipyle et dressa la montagne menaçante au-dessus de sa tête². Ce dernier trait, conservé par Pindare et son scholiaste³, est intéressant, car on y voit nettement comment une peine temporelle, subie à la clarté du soleil, peut être transformée en une peine éternelle, subie dans l'Hadès.

Sur le mont Sipyle, qui domine Smyrne de sa masse imposante, il y avait une ville très ancienne du même nom, qui s'appelait *Tantalus*. Elle fut détruite par un tremblement de terre et, à sa place, s'étendit un lac. Strabon mentionne deux fois cette catastrophe. La première fois⁴, il rapporte, d'après Démoclès, qu'il se produisit autrefois de grands tremblements de terre en Lydie, en Ionie et jusqu'en Troade, que des villes entières furent englouties, que Sipylos fut détruite sous le règne de Tantale et que des lacs se formèrent à la place de marais : ὑφ' ὧν καὶ κῶμαι κατεπόθησαν καὶ Σίπυλος κατεστράφη, κατὰ τὴν Ταντάλου βασιλείαν, καὶ ἐξ ἐλῶν λίμναι ἐγένοντο. Ces derniers mots sont sans doute altérés, et il faut lire ὑλῶν (forêts) au lieu de ἐλῶν : des collines boisées se transformèrent en lacs. Au livre XII, Strabon revient sur le même sujet et, rappelant les tremblements de terre qui eurent lieu de son temps à Magnésie et à Sardes, dit qu'il ne faut pas reléguer au rang des fables ce qu'on rapporte sur la destruction de Sipylos. Ces informations sont confirmées par Pline en deux passages⁵ : *devoravit (terra)... Sipylum in Magnesia et prius in eodem loco clarissimam*

1. Cf. Perdrizet, *Bulletin de Correspondance hellénique*, t. XXII (1898), p. 584.

2. Voir les références à l'article *Tantalus* de la *Real-Encycl.* de Pauly.

3. Cf. Boeckh, *Explan. ad Pind.*, p. 109.

4. Strabon, I, p. 58.

5. Pline, *Hist. Nat.*, II, 205; V, 117.

*urbem quae Tantalus vocabatur... Sipylum quod antea Tantalus vocabatur, caput Maeoniae, ubi nunc est stagnum Sale*¹. Le caractère volcanique du Sipyle a été reconnu par tous les voyageurs modernes. « La montagne, dit Weber, paraît fendue jusque dans ses entrailles ; des parois verticales, des rochers éboulés, des fissures profondes, témoignent de la violence des agents souterrains qui ont agité de tout temps cette contrée² ».

Pausanias, qui était natif de cette région, parle deux fois³ du tombeau de Tantale que l'on montrait sur le Sipyle; Texier, Ramsay et Humann ont cru l'identifier, soit à un cône de pierre recouvrant une chambre rectangulaire, soit à une vaste tombe à deux chambres taillée dans le roc⁴. Quant au lac qui se forma à la place de la ville de Tantalus, on le reconnaît d'ordinaire au pied de la roche *Coddine*; mais il y a deux autres lacs dans le Sipyle, l'un dit *Kara Göl* (le lac noir), l'autre *Kyz Göl* (le lac de la jeune fille). Le premier serait le *lac de Tantale* dont parle Pausanias et qu'il semble nettement distinguer de celui où fut engloutie l'ancienne ville de Tantalus⁵.

Le roi Tantale est l'éponyme de la ville de Tantalus. Cette ville fut engloutie dans un lac à la suite d'un tremblement de terre qui ébranla toute la montagne du Sipyle. Donc, l'image funéraire de Tantale pouvait le représenter dans un lac, ayant de l'eau jusqu'au menton et cherchant vainement à se raccrocher à des branches d'arbre; ou elle pouvait le figurer sous des rochers du Sipyle prêts à l'écraser sous leur masse. Ces deux images ont dû exister et les supplices de Tantale, tels qu'ils sont décrits par les textes et reproduits par les monuments de l'époque classique, ne sont que des traductions de ces formules graphiques beaucoup plus anciennes.

1. Ce lac est appelé *Saloe* par Pausanias (VII, 24, 13) et paraît être identique à celui qu'on voit au pied de la prétendue Niobé (Frazer, *Pausanias*, t. III, p. 554).

2. Weber, *Le Sipylos*, p. 9.

3. Pausanias, II, 22, 3; V, 13, 7.

4. Weber, *Le Sipylos*, p. 19; Frazer, *Pausanias*, t. III, p. 555.

5. Pausanias, VIII, 17, 3; cf. Weber, *op. laud.*, p. 32.

Traductions nécessairement un peu modifiées. Prenons, par exemple, l'image de Tantale dans le lac. Une fois l'idée répandue que les images funéraires sont celles de récompenses ou de peines perpétuelles, comment pouvait-on l'interpréter? Évidemment, un mort ne se noie pas; la noyade n'est pas un châtimeut infernal, mais une crise de la vie terrestre. Donc, si Tantale est dans un lac, et que cela constitue un supplice, c'est qu'il est altéré et ne peut boire. De même, le geste qu'il fait pour saisir les branches des arbres n'est pas celui d'un homme qui se noie, car un mort ne craint pas la mort : c'est celui d'un affamé qui cherche à cueillir des fruits et qui n'y réussit pas. A l'époque de la dernière interpolation de la *Nekyia*, qui n'est peut-être pas antérieure au VI^e siècle, cette interprétation était déjà admise; elle le restera pendant toute l'antiquité.

De même, l'image de Tantale sous un roc qui menace de l'écraser devait changer de signification avec les idées courantes sur l'autre vie. Ce n'était plus un épisode, le dernier peut-être, de l'existence d'un prince opulent, victime d'une catastrophe sismique; c'était le châtimeut éternel d'un homme qui avait méprisé les dieux. Pour que le châtimeut fût éternel, il fallait que le rocher ne tombât point, mais qu'il tourmentât le malheureux de sa menace sans cesse renouvelée. C'est la version qu'avait adoptée Pindare.

M. Havet, en 1888, a démontré, d'une manière irréfutable, que cinq vers de l'épisode des damnés, dans le VI^e livre de l'*Énéide*, ont été transposés dès l'antiquité et que le poète, qui ne parle pas de Tantale, a néanmoins décrit deux des supplices que lui impose la fable (le rocher menaçant et la faim inassouvie) en les faisant subir à Phlégyas. Il faut lire ainsi :

<i>Quid memorem Lapithas, Ixiona Pirithoûmque ?</i>	601
<i>Saxum ingens volvunt alii, radiisque rotarum</i>	615
<i>Districti pendent; sedet aeternumque sedebit</i>	616
<i>Infelix Theseus, Phlegyasque miserrimus omnes</i>	617
<i>Admonet et magna testatur voce per umbras :</i>	618
<i>Discite justitiam moniti et non temnere Divos.</i>	619
<i>Quo super atra silex jamjam lapsura cadentique</i>	602

<i>Imminet adsimilis. Lucent genialibus altis</i>	603
<i>Aurea fulcra toris epulaeque ante ora paratae</i>	604
<i>Regifico luxu; Furiarum maxima juxta</i>	605
<i>Accubat et manibus prohibet contingere mensas</i>	606
<i>Exsurgitque facem attollens atque insonat ore.</i>	607

Notre savant confrère a complété cette découverte par une autre qui l'a conduit très près de la méthode générale que j'expose ici. Il a reconnu que la source de Virgile, dans cet épisode de Phlégyas, avait été une peinture. Peut-être a-t-il eu tort d'admettre une source directe; mais cela importe peu. Il a justement signalé dans ce passage des détails d'origine picturale, la *Furiarum maxima*, la torche élevée, l'*atra silex*, les *aurea fulcra*. Mais il en est un autre, qui n'est pas moins démonstratif et auquel je suis surpris qu'il n'ait pas songé. C'est le conseil « utile, mais tardif », comme dit Scarron, que Phlégyas crie à travers les ombres :

Discite justitiam moniti et non temnere divos.

Évidemment, la peinture-source présentait à cet endroit une large surface noire sur laquelle était tracé, en lettres blanches qui aboutissaient à sa bouche, le conseil de Phlégyas. De pareilles inscriptions, sortant de la bouche des personnages, se voient sur les vases grecs, et la mode s'en est conservée, dans la peinture, jusqu'à l'aurore de la Renaissance italienne.

Nous avons un second exemple d'une inscription de ce genre dans le cas d'un autre personnage qui subit un supplice dans les Enfers, Ixion, le fils même de Phlégyas. Pindare le montre, attaché à une roue ailée qui l'emporte sans cesse, répétant sans cesse aux mortels le conseil du sage : « Que les bienfaits trouvent chez vous un aimable retour ». Car Ixion avait usé d'ingratitude envers Zeus, qui l'avait purifié d'un meurtre inexpiable : l'insolent avait osé prétendre à la couche d'Héra!

Ixion figure déjà aux Enfers sur un vase peint attique de la fin du v^e siècle¹; dans la littérature que nous possédons, il paraît

1. *Annali dell' Instit.*, 1873, pl. I, K.

pour la première fois dans l'Hadès à l'époque alexandrine, au III^e livre des *Argonautiques* d'Apollonius. Les auteurs plus anciens, et plusieurs de ceux qui vinrent ensuite, le montrent, comme Pindare, subissant son supplice dans les airs. A cette condition, le conseil qu'il donne est raisonnable ; aux Enfers de Virgile, mis dans la bouche de Phlégyas, il est hors de saison. Ixion ne figure pas dans la *Nekyia* de Polygnote ; il a donc passé du ciel dans les Enfers pendant le v^e siècle. Il était naturel qu'il y passât sous l'aspect qu'on lui attribuait dans le ciel. Mais cet aspect a lui-même besoin d'être expliqué. Il n'est pas admissible, en effet, que le motif dérive de la légende ; c'est la légende qui a été créée pour expliquer le motif. M. Gaidoz a essayé de démontrer, il y a longtemps, que le type primitif d'Ixion n'est pas autre chose que celui du dieu à la roue¹ et M. Max. Mayer², dans le même ordre d'idées, a signalé un globe ailé assyrien, avec, au centre, une figure humaine, parmi les bas-reliefs ninivites publiés par Layard³. Un motif analogue paraît sur une agrafe en or de Mycènes, sauf que le personnage aux bras étendus est féminin⁴. Il ne semble pas douteux qu'une image anthropomorphique de la roue du soleil, dont la conception est commune à un grand nombre de peuples, a été l'objet de plusieurs malentendus successifs. D'abord, on y a reconnu un supplice et l'on en a conclu que l'homme ainsi châtié dans les airs devait avoir gravement offensé le maître du ciel. Plus tard, on a réfléchi qu'un supplice éternel ne pouvait être infligé que dans les Enfers et l'on y a fait descendre Ixion et sa roue. Toute image est une énigme qui, comme les noms propres, réclame impérieusement une explication, et les motifs graphiques se transmettent et se perpétuent comme les mots du langage. On peut en dire autant des rites religieux qui, avec les mots et les images, constituent les trois facteurs essentiels des mythes.

1. Gaidoz, *Études de mythologie*, p. 48.

2. M. Mayer, ap. Rocher, *Lexikon der Mythologie*, art. *Ixion*, p. 770.

3. Perrot et Chipiez, t. II, p. 89, fig. 19.

4. Schliemann, *Mykenae*, n^o 292 ; Milchhoefer, *Anfaenge der Kunst*, p. 9.

VI

Le malentendu graphique dont j'ai déjà donné bien des exemples est particulièrement sensible dans le cas de Thésée. Le héros athénien était descendu aux Enfers avec son compagnon Pirithoüs, pour l'aider à ravir Proserpine. Imprudemment, ils acceptèrent l'un et l'autre de s'asseoir dans l'Hadès et se trouvèrent fixés soit à des sièges, soit au rocher sur lequel ils s'étaient assis. Les mythographes n'étaient pas d'accord sur la fin de l'aventure : suivant les uns, Héraklès serait venu délivrer les deux amis ; suivant d'autres, Thésée aurait seul été ramené à la lumière ; d'autres enfin prétendaient que Thésée et Pirithoüs étaient restés assis aux Enfers¹. Polygnote, dans la *Nekyia* de Delphes, avait figuré Thésée et Pirithoüs, assis sur des sièges ; Thésée tenait à la main deux épées, celle de Pirithoüs et la sienne, et Pirithoüs, qui les regardait, semblait regretter qu'elles ne pussent leur servir en vue de leur audacieuse entreprise². « Thésée et Pirithoüs, dit Diodore³, descendirent aux Enfers et y furent enchaînés en punition de leur impiété. Dans la suite, Thésée fut délivré par Héraklès ; mais Pirithoüs resta dans les Enfers, expiant son audace par un châtement éternel. Quelques mythographes disent même que ni l'un ni l'autre n'en sont revenus. »

Cette dernière version est celle qu'a adoptée Virgile :

*Sedet aeternumque sedebit
Infelix Theseus...*

Bien que cela fût en contradiction avec ce qu'Énée lui-même a dit plus haut à la Sibylle, quand il a cité Thésée parmi ceux qui sont allés aux Enfers et en sont revenus :

*Quid Thesea magnum
Quid memorem Alciden? Et mi genus ab Jove summo*⁴.

1. Voir Petersen, *Arch. Zeit.*, 1877, p. 119, et Frazer, *ad Paus.*, t. V, p. 380.

2. Pausanias, X, 29, 3.

3. Diodore, IV, 63.

4. La contradiction a déjà été notée par les anciens ; cf. Gell. X, 16, 12 et Havet, *Rev. de Philol.*, 1888, p. 162.

L'idée d'un supplice éternel consistant à rester assis est d'une absurdité que rien ne peut atténuer. Pour peu qu'on y réfléchisse, on reconnaîtra l'origine graphique de la légende. Soit une peinture comme celle de Polygnote, représentant Thésée et Pirithoüs assis; l'essentiel n'est pas qu'ils soient assis, mais qu'ils soient ensemble, car la mort même n'a pu rompre leur amitié. Il y a, dans la peinture de Polygnote, plusieurs autres exemples d'amis et d'amies réunis dans le monde infernal : Chloris et Thyia, Camiro et Clytie, Protésilas, Achille et Patrocle, Marsyas et Olympos, etc. Mais Thésée et Pirithoüs avaient médité l'enlèvement de la déesse des Enfers et, par là, gravement offensé le maître de ces lieux. Pourquoi ont-ils échoué dans leur tentative? Pourquoi sont-ils assis tandis que d'autres sont debout? Le métier des mythographes était de répondre à de pareilles questions. L'Enfer étant le lieu où l'on expie dans d'éternels tourments les offenses faites aux dieux — *Deüm poenas*, comme dit la Sibylle à Énée — il faut que l'attitude traditionnelle de Thésée et de Pirithoüs soit l'indication de la peine qu'ils subissent. C'est donc qu'ils ont été condamnés à être assis à perpétuité!

Cette légende était déjà formée au v^e siècle et ce n'est pas l'exégèse de la *Nekyia* de Delphes qui l'a suggérée. Mais cette *Nekyia* n'était pas la première peinture de ce genre; l'usage des *images funéraires* devait remonter beaucoup plus haut, puisque nous avons prouvé que la description des supplices de Sisyphe et de Tantale dans l'*Odyssée* implique des malentendus déjà anciens nés de pareilles images. Il faut noter pourtant que Polygnote, s'il connaissait la légende de Thésée et de Pirithoüs vissés à leurs sièges, n'en avait rien laissé paraître. En effet, il aurait pu montrer les deux héros faisant des efforts violents pour s'arracher aux liens qui les enchaînent et pour vaincre la puissance magique qui les retient; au lieu de cela, il met deux épées dans les mains de Thésée et tourne vers elles le regard de Pirithoüs. Ainsi causent deux amis, dont la confiance mutuelle est entière; c'est seulement par voie d'interprétation que Pausanias voit dans l'expression de Pirithoüs le regret de ne pouvoir se

servir de leurs épées. Encore ne s'agit-il pas, même pour Pausanias, de briser avec leurs épées les liens qui les retiennent, mais d'achever leur expédition en sabrant Cerbère et les autres gar-



Fig. 1. — L'Enfer de Polygnote, d'après M. Carl Robert (partie gauche).

diens de Proserpine. Ainsi, notre explication est l'évidence même : le châtement de Thésée, condamné à la chaise perpétuelle, n'est qu'une fantaisie des mythologues iconographes.

Près des rives de l'Achéron, Polygnote avait représenté deux groupes de figures anonymes où Pausanias reconnaissait des damnés. Il y avait d'abord un jeune homme qui avait jadis maltraité son père et que maintenant, pour le punir, son père prenait



Fig. 2. — L'Enfer de Polygnote, d'après M. Carl Robert (partie droite).

à la gorge. Dans la restitution qu'il a tentée de la *Nekyia*, M. Robert a figuré à cet endroit un groupe semblable à celui des *Lutteurs de la Tribune*¹. En cela, il a eu raison, et plus qu'il ne le

1. Une reproduction commode, à très petite échelle, de la restitution tentée

pensait lui-même. Car ces anonymes ne peuvent être que deux athlètes, qui continuent à lutter aux Enfers comme Orion à chasser, Minos à juger et Orphée à jouer de la lyre¹. Polygnote a placé, à gauche de son tableau, cette image funéraire, sans doute parce que ses prédécesseurs en avaient fait autant et il n'a pas donné de noms aux lutteurs qui, pour lui, étaient simplement des lutteurs. Mais cela était trop simple pour les exégètes préoccupés de chercher, dans l'Hadès, le spectacle de châtiments éternels. L'un des lutteurs étant barbu et l'autre imberbe, un exégète imagina que le jeune homme était châtié par son père; d'où l'explication absurde de Pausanias, qui n'a cessé d'être répétée depuis.

Le second groupe représente, suivant Pausanias, un homme puni pour sacrilège; la femme qui le châtie est experte en poisons. M. Robert a eu la singulière idée de figurer, à cet endroit de la *Nekyia* restituée, un homme assommé par une femme qui tient une massue — prise par Pausanias, suivant M. Robert, pour un pilon de pharmacien. De son côté, M. Dieterich a fait ingénieusement observer que, dans les *Argonautiques* de Valerius Flaccus², Tisiphone est représentée comme une empoisonneuse:

*Tisiphone saevasque dapes et pocula libat
Tormenti genus...*

Cela précise la description de Pausanias, mais ne justifie pas son interprétation, dont l'absurdité est manifeste. Il s'agissait évidemment, même dans la pensée de Polygnote, d'un de ces groupes si fréquents sur les vases grecs où une femme offre à boire à un homme, groupe simplement décoratif et où les exégètes des peintures de vases ont cessé depuis longtemps de chercher un sens symbolique ou mythologique. Aux yeux des exé-

par M. Robert a été insérée dans le Pausanias de M. Frazer, t. V, à la page 372; nous l'avons fait graver ici sur deux registres (fig. 1 et 2).

1. Cf. Virg., *Aen.*, VI, 642: *Pars in gramineis exercent membra palaestris
Contendant ludo et fulva luctantur arena.* Virgile attribue ces exercices à des bienheureux.

2. Val. Flacc., *Argon.*, II, 194.

gètes en quête de supplices, un tel groupe ne signifiait rien et il fallait lui faire signifier quelque chose. Que boit cet homme? Cela doit être du poison, puisqu'il est voisin du fils châtié par son père. Mais à qui fait-on boire du poison? A Socrate et à d'autres ennemis des dieux. Donc, l'homme qui boit est un sacrilège. L'exégète qui a découvert cela ne rêvait pas sans doute pour son hypothèse le succès qui l'a transmise jusqu'à nous.

Remarquons que dans la *Nekyia* de Polygnote il y a plusieurs groupes de personnages où l'on n'a jamais songé à voir des damnés. La fille de Salmonée, Tyro, est assise sur un rocher; on n'a jamais dit qu'elle y fût collée ou vissée. Les filles de Pandarée jouent aux osselets; on ne prétend point qu'elles le fassent *par ordre* et ne puissent jamais faire autre chose. Pour qu'une image funéraire, c'est-à-dire un des éléments de la *Nekyia*, fût considérée comme représentant un supplice, il fallait, soit que le sujet y prêtât, soit que les personnages figurés eussent une réputation d'impiété, soit enfin que l'absence de tout nom inscrit ou la présence d'un nom symbolique ouvrit carrière à la fantaisie des exégètes. Ceux-ci, semblables en cela aux commentateurs des peintures céramiques avant Otto Jahn, n'admettaient pas qu'une image funéraire pût être simplement un sujet de genre et représenter en Enfer un acte de la vie ordinaire des hommes, suivant l'ancienne idée que la vie infernale continuait ou reflétait celle d'ici-bas. De là, le *pruritus interpretandi* qui leur a fait commettre tant d'erreurs et a encombré la mythologie de tant de légendes sans plus d'autorité que des bavardages de *ciceroni*. Nous avons déjà cité un groupe de genre dans la *Nekyia*, celui de la femme qui donne à boire à un homme; les joueuses d'osselets, qualifiées de filles de Pandarée, en sont probablement un autre exemple, un *tableau de genre héroïsé*, suivant l'expression si juste créée par Heydemann. En voici de plus intéressants, qui, pour Polygnote, n'étaient déjà plus des sujets de genre, mais qui l'ont certainement été à l'origine et qui, par la faute de très anciens exégètes, ont provoqué, depuis l'antiquité, des discussions et des hypothèses sans fin.

VII

De l'autre côté de l'Achéron, sur la gauche de la *Nekyia* de Polygnote, le terrain s'élevait en pente douce ; on y voyait successivement, au troisième plan, les compagnons d'Ulysse amenant des victimes et un vieillard assis, tressant une corde à laquelle était attachée une ânesse. Écoutons Pausanias : « Un homme est assis là ; une inscription nous apprend qu'il s'appelle Oknos. Il est occupé à tresser une corde ; auprès de lui se tient son ânesse qui dévore furtivement la corde à mesure qu'il la tresse. Ils (c'est-à-dire les exégètes) disent qu'Oknos était un homme laborieux, qui avait une femme dépensière ; elle dépensait l'argent de la maison à mesure qu'il le gagnait. Aussi pense-t-on que, dans ce tableau, Polygnote a fait allusion à la femme d'Oknos. Je sais, pour ma part, que lorsque les Ioniens voient un



Fig. 3. — Oknos et son âne (lécythe de Palerme).

homme occupé d'une tâche stérile ils disent qu'il tresse la corde d'Oknos. Le même nom d'Oknos est donné à un certain oiseau par les augures ; c'est le plus grand et le plus beau des hérons, et l'un des plus rares parmi les oiseaux. »

Cette fois, Pausanias, malgré son manque habituel de critique, a regimbé contre l'interprétation des exégètes ; il la répète, mais sans y ajouter foi et cite fort à propos une proverbe ionien qui a pu motiver le sujet choisi par Polygnote. Les interprètes modernes ne se sont pas fait faute de rappeler qu'Oknos fait pendant à Sisyphe et aux Danaïdes ; les uns et les autres s'épuisent à une besogne qu'ils ne pourront jamais achever.

Oknos et son âne ont été représentés une demi-douzaine de fois par l'art antique¹. Le plus ancien exemple, plus ancien qu'≡

1. Voir l'art. *Oknos* dans le *Lexikon* de Roscher.

la *Nekyia* de Polygnote, se voit sur un lécythe à peintures noires de Palerme, où figurent également des femmes courant avec des vases, que l'on a prises pour des Danaïdes¹. Oknos est assis; devant lui sont des lignes parallèles, où l'on peut voir l'indication de morceaux de bois; derrière lui est son ânesse qui paraît s'agenouiller comme pour se rouler par terre. Il semble que les fagots sont tombés et qu'Oknos, au lieu de se lever pour les ramasser, reste assis. Il n'est plus question de corde, non plus que de la femme d'Oknos; c'est une scène comique comme on en trouve plus d'une parmi les lithographies de Carle Vernet.

Dans le roman d'Apulée², lorsque Psyché se dispose à descendre aux Enfers, une tour qui parle lui donne des conseils pour se gouverner dans le monde infernal. Remarquons, en passant, que ce passage aurait pu être allégué par les commentateurs des tablettes orphiques de l'Italie méridionale, qui contiennent des préceptes du même ordre en vue du même voyage : « Après avoir achevé une bonne partie du chemin vers le pays des morts, tu rencontreras une âne boiteux avec un conducteur boiteux également; il te priera de lui passer les fagots tombés du dos de la bête chargée; garde-toi de l'écouter et va ton chemin sans mot dire. Arrivée au fleuve des morts... tu donneras à Charon une de tes deux pièces de monnaie... Pendant que tu passeras les eaux paresseuses, un vieillard mort, flottant à la surface, te suppliera en levant les mains de le faire entrer dans ta barque; mais garde-toi de te laisser toucher par une pitié hors de saison ».

La source picturale de ce passage est d'autant plus évidente que, dans la *Nekyia* de Polygnote, qui a dû être bien souvent copiée ou imitée, Oknos et son âne étaient figurés au-dessus du Styx, c'est-à-dire qu'en venant de l'air libre on devait les rencontrer, comme dans le récit d'Apulée, avant de passer le fleuve infernal. Il n'est pas douteux, comme l'a déjà vu Otfried

1. *Répertoire des vases*, t. I, p. 408, 2 (Robert, *Nekyia*, p. 62; Furtwaengler, *Archäol. Anzeiger*, 1900, p. 25).

2. Apul., *Metam.*, VI, 18.

Müller, que le vieillard boiteux d'Apulée est identique à l'Oknos de Polygnote et de Pausanias; nous avons donc ici, non pas, comme le disent les modernes, une autre forme de la légende, mais une autre tentative d'exégèse d'une même image ou de deux images similaires.

M. Furtwaengler a imaginé à ce propos une petite histoire très ingénieuse¹. L'ânier boiteux est un damné, condamné à ramasser éternellement des fagots qui retombent sans cesse; si Psyché se laissait aller à lui prêter son concours, il serait affranchi de sa corvée, mais Psyché devrait la prendre pour elle. M. Robert s'est montré plus imaginatif encore. Un homme est allé au bois avec son âne, pour ramasser des fagots. En route il s'est dit : Attention! il faut d'abord tresser une corde pour attacher les morceaux de bois. Alors, il s'est assis et s'est mis à tresser une corde. Mais pendant qu'il la tressait, son âne la mangeait, de sorte qu'il n'en eut jamais fini et qu'il dut expier ainsi, même en Enfer, son manque d'attention et de vigilance.

Il est curieux de voir deux archéologues éminents céder ainsi, tout comme les exégètes dont s'inspire Pausanias, au désir de chercher dans l'Hadès la représentation de peines éternelles. Les filles de Pandarée sont-elles donc condamnées à jouer éternellement aux osselets? Orion doit-il chasser sans trêve ni repos? — Une fois qu'il est prouvé que les images funéraires, dont la réunion constitue une *Nekyia*, ne peuvent pas toutes représenter des actes renouvelés sans cesse, mais que beaucoup ne figurent que des actes temporaires, des épisodes de l'activité terrestre, pourquoi s'obstiner à chercher des formules de travaux forcés là où il n'y a que des sujets de genre, des reflets de la vie subluinaire dans ce monde infernal qui, suivant la conception primitive des Grecs, n'est que l'ombre et l'image atténuée du monde d'en haut?

Près de la rive du fleuve infernal, mais avant de pénétrer dans les Enfers, le peintre de quelque ancienne *Nekyia* avait dû étoffer

1. Voir la note 1 de la p. précédente.

son paysage. Évidemment, il ne pouvait y placer des morts illustres, puisque ceux-là devaient avoir passé le Styx. Polygnote y figura un démon — Eurynomos, l'ancêtre de Barbe-Bleue — les compagnons d'Ulysse amenant des victimes et l'ânier. Dans la restitution qu'a essayée M. Robert, ce dernier vient fort à propos remplir un espace vide qui, sans lui, produirait un fâcheux effet. Quelle figure plus naturelle, pour animer un fond de tableau, que celle d'un vieillard conduisant un âne chargé de fagots ? Il y avait sans doute deux types de ce groupe : dans l'un, le vieillard était assis et tenait l'âne par une corde ; dans l'autre, il était sur le point de se lever pour ramasser les fagots tombés du bât de son âne. Ces groupes, à l'origine, n'avaient rien de symbolique ; si l'on en vint à leur attribuer un sens profond, ce fut sous l'empire de l'idée fixe dont j'ai déjà souvent montré les ravages et sur laquelle j'aurai encore à revenir.

Rien ne prouve que Polygnote ait eu en vue l'historiette que racontaient les exégètes. Comment pouvait-on reconnaître, sur une peinture déjà en mauvais état (comme l'atteste Pausanias), que le vieillard *tressait* une corde et que l'ânesse la *mangeait* ? La simple vue d'un âne tenu au bout d'une corde pouvait suggérer cette interprétation, mais il est douteux que les détails reconnaissables l'aient autorisée. Sur la peinture était écrit le mot OKNOΣ, qui signifie lenteur, paresse, nonchalance. Qui nous dit que ce substantif désignât l'homme plutôt que son âne ? La *tarditas*, qui répond à ὀκνός, est un attribut bien connu de l'*asellus* :

*Saepe oleo tardi costas agitator aselli
Vilibus aut onerat pomis*¹...

Les noms abstraits, désignant des qualités ou des défauts, paraissent de bonne heure sur les vases grecs² ; il ne faut y chercher ni une leçon de morale, ni une profonde conception mythologique. Je rappelle seulement, à titre d'exemple, le mot γῆρας, *vieillesse*, inscrit sur un vase grec du Louvre au-dessous d'un petit

1. Virgile, *Géorg.*, I, 273.

2. Pottier, *Monuments grecs*, 1890-91, p. 1-31.

homme chauve qui paraît supplier Héraklès de l'épargner¹.

D'autre part, il est certain que le conte ionien d'Oknos, avec sa corde et son âne, Ὀκνου πλοκαλί, existait déjà du temps de Polygnote; il en était question dans une pièce de Cratinos². Il est donc possible que Polygnote, Ionien de Thasos, l'ait connu et l'ait représenté dans la peinture. Mais jamais pareille idée ne serait venue à un artiste du v^e siècle s'il n'avait été autorisé par la tradition iconographique à figurer, en cet endroit des Enfers, un ânier et son âne. Cette représentation est peut-être antérieure au conte, mais, en tous les cas, elle en est indépendante, car nous avons vu qu'il existait un second type du groupe de l'âne ou de l'ânier où il n'était plus question de corde, mais de fagots. Polygnote est peut-être le premier qui ait individualisé l'ânier en lui donnant le nom d'Ὀκνος, populaire dans le folk-lore ionien. Ainsi, je ne prétends nullement, quoique cela ne soit pas impossible, que toute la légende d'Oknos et de son âne dérive d'une image funéraire mal comprise ou interprétée à outrance, mais seulement que la damnation d'Oknos, condamné à tresser éternellement une corde en enfer, est un mythe né de l'explication d'une scène de genre.

VIII

Sur un bas-relief du Vatican³, où l'on voit Oknos assis tressant sa corde, l'âne qui en dévore l'autre bout est entouré de trois femmes portant des vases sur leur tête, qui, dans la pensée du sculpteur, sont certainement des Danaïdes, condamnées, elles aussi, à un labeur inutile et sans fin. Pausanias, dans sa description de la *Nekyia*, ne nomme pas les Danaïdes, mais il dépeint clairement des femmes où les spectateurs devaient les reconnaître : « Les femmes au-dessus de Penthésilée portent de l'eau

1. Pottier et Reinach, *Nécropole de Myrina*, p. 481. — Pollux cite parmi les masques (ἔσκεινα πρόσωπα) ceux de Ἀπάτη, Μέθη, Ὀκνος, Φθόνος (IV, 144).

2. Voir l'article *Oknos* dans le *Lexikon der Mythologie* de Roscher.

3. Ap. Roscher, art. *Oknos*, p. 822.

dans des vases brisés ; l'une d'elles est à la fleur de la jeunesse, l'autre est âgée. Aucune d'elles n'est pourvue d'une inscription distincte, mais une inscription commune à toutes deux déclare qu'elles font partie des non-initiées... » A l'extrémité droite du tableau, Pausanias signale encore des femmes portant de l'eau et remarque que le vase porté par une vieille femme paraît brisé ; elle en verse le contenu dans une grande amphore à vin. « Nous en concluons que ces personnes aussi étaient de celles qui n'étaient pas initiées aux mystères d'Éleusis' ». Ces phrases ont été l'objet de beaucoup d'hypothèses, qu'on a encore compliquées, dans ces derniers temps, en assimilant les vases, portés par les femmes en Enfer, aux *loutrophores* qui surmontent les tombeaux et les stèles attiques. Comme, au dire d'Eustathe, ces *loutrophores* avaient pour objet d'indiquer que la personne ensevelie n'avait pas participé au bain nuptial, il est possible, dit-on, que les non-mariés aient été assimilés en Enfer aux non-initiés et tenus de chercher sans cesse de l'eau en vue du bain qu'ils n'avaient pas pris de leur vivant. Cette hypothèse singulière a trouvé beaucoup de crédit. Il suffit, pour la ruiner, de rappeler, avec M. Milchhöfer², que le grand pithos où les femmes versent de l'eau n'est pas une baignoire et que les vases qu'elles portent ne sont pas des *loutrophores*. Reste un texte important du *Gorgias* de Platon, d'après lequel les non-initiés, aux Enfers, portaient de l'eau dans des passoirs pour la verser dans un pithos troué : οἷτοι ἀθλιώτατοι ἂν εἶεν οἱ ἀμύητοι, καὶ φοροῦσιν εἰς τὸν τετραμήνον πίθον ὕδωρ ἐτέρῳ τοιοῦτῳ τετραμήνῳ κοσκίνῳ³. Le contexte prouve que c'est là une idée orphique et, comme elle est d'accord avec l'explication donnée par Pausanias de la *Nekyia* — sauf que le Périégète ne parle pas de vases troués — on peut supposer que, dans la pensée de Polygnote, les hydrophores de l'Enfer étaient bien des non-initiés, ἀμύητοι. Mais cela ne prouve nullement que le motif original ait répondu à une idée aussi mystique ; c'est même tout à fait inad-

1. Pausanias, X, 31, 3 et 4.

2. *Philologische Wochenschrift*, 1888, p. 748.

3. Platon, *Gorgias*, p. 493 b.

missible, par la raison qu'il y avait des non-initiés des deux sexes et que les hydrophores de la *Nekyia* sont exclusivement des femmes.

On pourrait donc penser que les hydrophores infernales représentaient, dans un ou plusieurs prototypes de la *Nekyia*, les Danaïdes de la fable, c'est à dire les cinquante filles de Danaos qui, fiancées aux cinquante fils d'Aegyptos, les tuèrent tous dans leur nuit de noces à l'exception d'un seul, qui fut épargné par Hypermnestre. En punition de ce crime, elles auraient été condamnées au supplice bien connu qui est souvent représenté dans les œuvres d'art. La plus ancienne que nous connaissions est un vase à figures noires du VI^e siècle, conservé à Munich, où, à côté de Sisyphe roulant une grosse pierre ronde, on voit une jarre énorme, aussi haute que la montagne de Sisyphe, qu'escaladent quatre génies ailés portant des vases dont ils versent le contenu dans la jarre (fig. 4). Ces génies ailés sont des εἰδωλα, ce qui

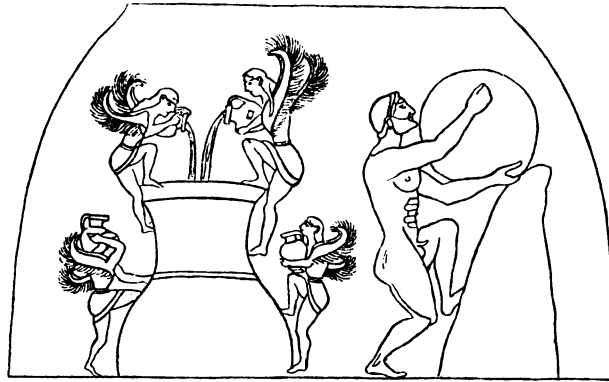


Fig. 4. — Les Danaïdes et Sisyphe (vase de Munich).

indique que la scène se passe dans le royaume des ombres; le voisinage de Sisyphe prouve qu'il s'agit bien d'un châtement infernal.

Hésiode connaissait déjà une tradition d'après laquelle les Danaïdes avaient creusé, avec leur père Danaos, les premiers puits en Argolide; c'est en reconnaissance de ce service que Danaos serait devenu roi d'Argos :

Ἄργος ἄνυδρον ἐὼν Δαναὸς ποίησεν ἔνυδρον ¹.

Cette légende est mentionnée par Strabon, Pline, Servius et Eustathe². Les Danaïdes, venues d'Égypte, auraient introduit en Argolide l'art de creuser les puits. Ainsi, elles paraissaient, dans la fable primitive — en particulier, sans doute, dans la tradition locale d'Argos — sous l'aspect d'héroïnes bienfaitantes ayant *apporté de l'eau* à un pays desséché (πολυδίψιον Ἄργος, comme l'appelle Homère). Comment auraient-elles figuré dans les images funéraires, sinon sous l'aspect de *porteuses d'eau*? Il est bien possible, d'ailleurs, que la grande jarre où elles versaient l'eau fût percée d'un trou par lequel jaillissait le liquide pour se distribuer en divers canaux d'irrigation.

C'est cette image qui a dû donner naissance à la légende. Cette fois encore, l'idée des châtiments perpétuels intervint et exerça son influence à une époque où les grandes lignes de l'image étaient déjà arrêtées. Ces hydrophores devaient être condamnées à un travail très pénible et ce travail était sans fin, puisque l'eau coulait toujours de la grande jarre. Or, on connaissait le nom de ces hydrophores : c'étaient les Danaïdes. Une autre légende voulait qu'elles eussent tué leurs maris : donc, l'hydrophorie perpétuelle et inutile était la punition de leur crime. Mais il est évident, par la description de Pausanias, que tous les peintres de *Nekyiai* n'avaient pas adopté la même explication. Polygnote a figuré des hydrophores versant le contenu de leurs vases dans une grande jarre, parce que c'était là un motif déjà traditionnel des tableaux du monde infernal ; mais, au lieu d'en faire des Danaïdes, il a voulu probablement que l'on reconnût en elles des ἀμύητοι, suivant la doctrine contemporaine de Polygnote à laquelle Platon fait allusion dans le *Gorgias*. Nous avons déjà dit pourquoi cette interprétation du motif ne pouvait pas être primitive : il aurait fallu, à côté des hydrophores, des hommes non initiés et s'acquittant de la même tâche³.

1. Hésiode, fragm. LXIX, 72 (*alias* 35).

2. Cf. l'article *Danaiden* dans le *Lexikon* de Roscher et Eust., *ad Il.*, p. 461.

3. Sur le lécythe archaïque de Palerme (*Répertoire*, I, p. 408, 2), deux

Ainsi la célèbre légende des Danaïdes dans le monde infernal, qui avait donné naissance au dicton grec *Δαναΐδων πίθος* pour désigner une besogne inutile, n'est pas autre chose que le produit logique de l'exégèse s'exerçant, sous l'empire d'une idée eschatologique préconçue, sur une image funéraire. Comme ceux de Salmonée et de Sisyphe, le *pinax* des Danaïdes représentait ces personnes dans l'exercice d'une activité louable et bienfaisante; on peut suivre la voie par laquelle passa la pensée grecque pour transformer ces bienfaitrices en damnées.

IX

Nous allons compléter notre démonstration par un exemple non moins frappant que ceux qui précèdent et qui offre cet intérêt accessoire d'établir un lien entre les confusions de l'exégèse des Grecs et les conceptions de l'eschatologie chrétienne.

Ausone avait vu à Trèves un tableau représentant Cupidon mis en croix par des amoureuses de la Fable et il a décrit cette composition dans sa sixième idylle. La scène se passe aux Enfers ou aux Champs-Élysées :

*Aeris in campis memorat quos Musa Maronis
Myrteus amentes ubi lucus opacat amantes...*

On y voit les héroïnes dans les diverses attitudes où les avaient conduites leur désespoir d'amour :

*Orgia ducebant Heroïdes et sua quaeque,
Ut quondam occiderant, leti argumenta ferebant.*

Rappelons que nous avons signalé, dès le début de cette étude, une classe d'images funéraires qui représentaient les hommes non tels qu'ils avaient vécu, mais tels qu'ils avaient quitté la vie. Ausone décrit tout un groupe de mourantes et de suicidées, qui montrent encore leurs blessures, ou les divers instruments de

hommes nus courent avec des vases à côté des Danaïdes. Peut-être ne faut-il voir là qu'une simple fantaisie de l'artiste plutôt qu'une extension aux deux sexes de la conception des hydrophores non-initiés.

leur mort volontaire, ou les objets qui ont joué un rôle important dans le dernier épisode de leur vie amoureuse :

*Fulmineos Semele decepta puerpera partus
Deflet et ambustas lacerans per inania cunas
Ventilat ignavum simulati fulminis ignem...
Vulnera siccant adhuc Procris Cephalique cruentam
Diligit et percussa manum. Fert fumida testa
Lumina Sestiaca praeceps de turre puella...
Licia fert glomerata manu deserta Ariadne,
Respicit abjectas desperans Phaedra tabellas,
Haec laqueum gerit...*

Mais il faudrait citer tout le morceau. Dans l'épître dédicatoire, Ausone dit avoir vu cette peinture à Trèves, dans le *triclinium d'Éole*, c'est-à-dire, sans doute, dans une salle à manger du palais impérial. Il est bien possible qu'elle ait été exécutée au iv^e siècle, mais ce n'est pas alors qu'elle a été imaginée. Comme les *Héroïdes* d'Ovide, elle accuse avec évidence l'influence d'un modèle alexandrin; cet intérêt sentimental pour les grandes amoureuses de la Fable est un trait essentiellement alexandrin, qui se constate aussi dans les peintures des villes campaniennes, dont l'inspiration alexandrine n'a plus besoin d'être démontrée.

Les *Nekyiai* grecques paraissent avoir été de bonne heure imitées à Rome. Un personnage de Plaute dit qu'il a vu souvent, en peinture, des représentations des tourments de l'Achéron :

*Vidi ego multa saepe picta quae Acherunti fierent cruciamenta*¹.

Si des œuvres d'art de ce genre n'avaient été connues qu'en Grèce, Plaute n'en aurait pas introduit la mention dans sa comédie. Du reste, les scènes infernales sont fréquentes sur les fresques étrusques, et Rome connut probablement ces images-là avant de se familiariser directement avec celles que lui apportèrent les Grecs. En outre, comme on l'a remarqué², le théâtre servit aussi à répandre les fables des Enfers; on introduisit sur la scène des revenants qui décrivaient, au grand effroi des spec-

1. Plaute, *Captifs*, V, 4, 1.

2. Boissier, *Religion des Romains*, t. II, p. 306.

tateurs, les terreurs du Tartare dont ils sortaient ¹. Mais les œuvres d'art de l'époque romaine, sarcophages, autels, peintures, suffisent à témoigner que les scènes de l'autre monde étaient généralement connues et comprises même là où les œuvres littéraires étaient peu lues.

Dans la peinture de Trèves décrite par Ausone, Sappho était figurée sur le rocher de Leucade, au moment de se précipiter dans la mer :

*Et de nimbo saltum Leucate minatur
Mascula Lesbicis Sappho peritura sagittis.*

L'épithète *mascula* a été empruntée par Ausone à Horace; elle a, chez l'un et l'autre, une signification équivoque, que l'on chercherait vainement à contester. L'héroïde d'Ovide, lettre de Sappho à Phaon, où se trouve le vers célèbre :

Lesbides, infamem quae me fecistis amatae

est l'écho d'une opinion alexandrine, due à l'exégèse des grammairiens et des critiques, qui, pour n'être pas sûrement fondée — car Welcker et plus récemment Wilamowitz ont donné de bons arguments à l'encontre — paraît s'être répandue dans les derniers siècles avant l'ère chrétienne et avoir trouvé créance auprès des poètes du siècle d'Auguste. Cette *mascula Sappho*, qui se précipitait du haut d'un rocher, dut sembler expier ainsi les égarements d'amours coupables; si l'on n'a pas la preuve qu'Ausone l'ait entendu ainsi, il paraît certain que cet épisode de *Nekyia* avait été l'objet, longtemps avant le IV^e siècle, d'une interprétation conforme à ce que Welcker appelait un « préjugé ».

Supposons l'image de Sappho insérée dans une peinture des Enfers². Comme dans les autres images représentant un acte pénible ou périlleux, l'exégèse populaire y introduira bientôt l'idée de la perpétuité et de la récurrence des peines. De même que Tantale ne peut se noyer dans son lac, mais doit y souffrir éternellement de la soif, Sappho ne peut se tuer en tombant de son

1. Cicéron, *Tusc.*, I, 16.

2. Il est question d'un rocher de Leucade vers l'entrée des Enfers (*Od.*, XXIV, 11). Cf. Dieterich, *Nekyia*, p. 27.

rocher, car on souffre aux Enfers ; on n'y meurt plus. Son supplice consistera donc à subir toujours la même peine et cela n'est possible qu'en admettant qu'une fois tombée elle se relève, pour gravir à nouveau le rocher et s'en précipiter encore — et ainsi de suite pendant des siècles infinis. Donc, alors même que nous n'aurions à ce sujet aucun témoignage direct, la description de la peinture de Trèves par Ausone nous autoriserait à croire que Sappho, aux yeux du vulgaire, tombait éternellement du haut d'un rocher.

Mais ce témoignage direct ne nous fait plus défaut. On sait que M. Bouriant a publié, en 1892, une partie de l'*Évangile* et de l'*Apocalypse* de Pierre, découverte par lui dans la tombe d'un moine à Akhmîn. L'*Apocalypse* contient une description du séjour des bienheureux et de celui des réprouvés, qui a été, depuis dix ans, l'objet de très savants commentaires. Dès le mois de janvier 1893, j'avais signalé, dans un article de journal¹, la source graphique d'un passage de ce curieux écrit. Mon travail est resté inconnu et aucun autre commentateur ne s'est avisé, que je sache, de la même hypothèse. Aujourd'hui que j'ai pu la développer et la vérifier, au point de fournir ce que je crois être la clef des mythes antiques sur les supplices du Tartare, je suis d'autant plus autorisé à penser que mon explication de 1893 était bonne et d'y voir une confirmation intéressante de celles qui précèdent. Voici la traduction du passage qui doit nous occuper :

« Dans un autre très grand marais plein de pus et de sang, et bouillant dans ce mélange, se trouvaient des hommes et des femmes enfouis jusqu'aux genoux ; c'étaient ceux qui avaient prêté de l'argent et réclamé les intérêts des intérêts. *D'autres hommes et d'autres femmes se précipitaient du haut d'un escarpement, puis étaient aussitôt chassés par leurs bourreaux qui les obligeaient de regagner le même sommet d'où ils se précipitaient à nouveau, sans*

1. *République Française* du 15 janvier 1893. Tiré à part à 100 exemplaires in-16.

repos ni trêve. Les hommes étaient ceux qui avaient souillé leurs corps en se comportant comme des femmes; les femmes étaient celles qui s'étaient unies entre elles comme l'homme s'unit à la femme. »

Voici donc, expressément attestée, dans un écrit que les meilleurs critiques assignent à la fin du 1^{er} ou au début du 11^e siècle, cette conclusion qui se dégageait à nos yeux de la peinture de Trèves, interprétée par l'exégèse populaire suivant ses procédés habituels. Bien entendu, un livre chrétien comme l'*Apocalypse* de saint Pierre ne pouvait nommer Sappho; il attribuait seulement à toute une classe de délinquantes du même ordre un supplice où les spectateurs des *Nekyiai* voyaient depuis longtemps le châtement d'une illustre dépravée. Assurément, il serait téméraire de conclure que l'auteur de l'*Apocalypse*, juif hellénisé, se soit inspiré lui-même d'une *Nekyia*; son œuvre n'est qu'un chaînon dans une longue série de révélations du monde infernal, qui commence avec la *Katábasis eis Ἅδου* d'Orphée et le XI^e livre de l'*Odyssee* pour aboutir à la *Divine Comédie* et il est probable qu'il a emprunté à des prédécesseurs, plus ou moins imbus d'idées orphiques, le trait que je viens de signaler et d'autres encore. Il n'en reste pas moins que ce trait singulier est d'origine graphique et que nous sommes en mesure, non seulement de reconstituer l'image dont il dérive, mais d'en signaler, dans la sixième idylle d'Ausone, une description tout à fait précise.

Le passage que j'ai cité ne concerne pas seulement les femmes, mais les hommes qui ont cédé à des égarements antiphysiques et qui subissent le même châtement. On pourrait se contenter d'admettre un effet d'analogie si nous ne connaissions aucun monument antique représentant un éraste ou un éromène dans l'attitude de Sappho se précipitant de son rocher. Mais, à défaut d'une peinture, nous possédons une légende attique qui est tout à fait semblable à celle du saut de Leucade et nous avons, en outre, la certitude qu'elle avait été figurée par l'art plastique. Cette légende est racontée comme il suit par Pausanias¹:

1. Pausanias, I, 30, 1.

« Timagoras le métèque s'éprit de Mèlès, jeune Athénien, qui, n'ayant que du mépris pour lui, lui ordonna de monter sur le sommet le plus élevé (de l'Acropole) et de se précipiter en bas. Timagoras, toujours prêt à complaire au jeune homme, se précipita du haut du rocher; Mèlès, quand il le vit expirant, eut tant de regrets de l'avoir perdu, qu'à son tour il s'élança du même sommet et se tua ».

A la suite de cette aventure, raconte Pausanias, les métèques athéniens élevèrent un autel au démon Antéros, vengeur (ἀλάστωρ) de Timagoras et instituèrent un culte en son honneur. L'autel d'Antéros était probablement orné de bas-reliefs représentant l'épisode qui en avait motivé la construction; mais nous avons mieux, à ce sujet, que des probabilités. En effet, Suidas rapporte la même histoire d'une manière un peu différente, avec des détails de plus qui paraissent puisés à une bonne source¹. Meletos était un jeune homme riche et de bonne famille, qui était épris de Timagoras. Meletos offrit à Timagoras, comme cadeau d'amour, de beaux coqs de combat; mais son présent ayant été refusé, il se jeta du haut de l'Acropole. Timagoras, tenant les oiseaux dans ses mains, se précipita à sa suite et trouva la mort au même endroit. En souvenir de ce double suicide, on éleva (sur l'Acropole?) une statue représentant un éphèbe avec deux coqs dans les bras *sur le point de se jeter dans l'abîme* : καὶ ἕστηκεν εἶδωλον τοῦ πάθους κατὰ τὸν τόπον, παῖς ὠραῖος καὶ γυμνός, ἀλεκτρούνας δύο μάλα εὐγενεῖς φέρων ἐν ταῖς ἀγκάλαις, καὶ ὠθῶν ἐπὶ κεφαλὴν ἑαυτόν.

Cette statue que décrit Suidas est une image funéraire, εἶδωλον τοῦ πάθους, non seulement parce qu'elle a été faite pour honorer un mort, mais parce qu'elle représentait le mort dans l'attitude même où il avait dit adieu à la vie. Cet éphèbe se jetant en bas d'un rocher n'est-il pas l'équivalent exact de l'image de Sappho décrite par Ausone :

*Et de nimbo saltum Leucate minatur
Mascula Lesbicis Sappho peritura sagittis.*

1. Suidas, s. v. Μέλητος.

Si le désespoir du jeune amoureux fut représenté par la sculpture et si, d'autre part, il donna lieu à l'institution d'un culte athénien, on peut être certain que, dans des *Nekyiai* que nous n'avons plus, Timagoras et Mélès, ou du moins l'un d'eux, étaient figurés, comme Sappho, en haut d'un rocher et faisant mine de se précipiter dans l'abîme. Une fois introduite dans le monde infernal, cette scène devait donner lieu à la même exégèse que celles dont il a été question précédemment. Les amoureux ne meurent pas, car on souffre aux Enfers, on ne s'y tue point; leur supplice a dû consister à refaire éternellement la même ascension et la même chute, et c'est ainsi que dans les cercles orphiques et chrétiens, d'où est sortie l'*Apocalypse* de Pierre, un même châtement parut réservé aux amours antiphysiques, à quelque sexe qu'appartinssent les délinquants.

X

Les développements et les déductions du présent mémoire sont tous inspirés d'une même conception très simple. L'idée orphique de la perpétuité des peines est venue se greffer sur des images populaires représentant des morts, soit dans l'exercice de leur activité familière, soit dans les attitudes caractéristiques de leur trépas; puis, une exégèse à tendances éthiques a transformé en supplices sans cesse renouvelés les actes ou les attitudes que l'on avait prêtés aux morts pour les rendre facilement reconnaissables. Dans les légendes eschatologiques de l'antiquité, la matière est fournie par la tradition, l'interprétation est adventice et cette interprétation obéit à des idées de rétribution ou de vengeance qui sont étrangères au fonds primitif de la pensée grecque.

Mais, objectera-t-on, ces idées se trouvent déjà dans le XI^e livre de l'*Odysée*, ou du moins dans une partie de ce livre, et quelque récente qu'on la puisse supposer, elle est sans doute antérieure à la fin du VI^e siècle et à l'édition des poèmes homériques par Pisistrate. Or, notre hypothèse implique qu'antérieurement à

cette date il y avait déjà des images funéraires, des *pinakes* isolés ou des *nekyiai*, dont l'interprétation a pu donner lieu aux malentendus qu'accusent, par exemple, les tableaux des peines de Sisyphe et de Tantale dans l'*Odyssee*. L'erreur, si erreur il y a, doit être bien antérieure à l'*Odyssee*, car un poète ne parle généralement à ses auditeurs que de ce qu'ils connaissent; il donne aux légendes une forme particulière, mais ne les invente pas.

Cette objection aurait pesé d'un poids très lourd il y a vingt ans, alors que l'histoire de l'art grec ne commençait guère qu'au VII^e siècle. Elle n'a plus de valeur aujourd'hui. Tous les progrès de l'archéologie et même de l'histoire littéraire, dans la mesure où elle étudie le problème de l'épopée homérique, tendent à prouver que le moyen âge hellénique, dont la brillante floraison du VI^e siècle marque la fin, se rattache par mille liens et mille traditions à l'époque mycénienne ou héroïque qui le précède. Comme la civilisation antique s'est prolongée, dans l'Europe orientale, par le byzantinisme, jusqu'à ce que la civilisation moderne fût mûre pour en recueillir l'héritage, l'art et la littérature de la Grèce héroïque se sont continués en Asie Mineure, attendant que le continent hellénique et les îles pussent en reprendre la tradition. Le jour approche où la Grèce du VI^e siècle et celle du siècle de Périclès ne paraîtront vraiment intelligibles qu'à la lumière des survivances de la Grèce antérieure à l'invasion dorienne. L'épopée homérique n'est pas seulement le commencement d'une civilisation qui dure encore, mais la fin d'une civilisation hier inconnue dont nous sommes indirectement les héritiers. Là où l'on croyait reconnaître l'aimable simplicité d'un monde naissant, il y a déjà, tant dans la langue que dans le droit, dans la mythologie que dans l'art, des survivances, des pétrifications, des malentendus nés de formules mal comprises, de rites méconnus, d'œuvres d'art capricieusement interprétées. Ce n'est plus émettre une hypothèse indémontrable que de postuler une longue série d'œuvres d'art et, en particulier, d'œuvres picturales avant Homère : les fouilles de Cnosse nous ont prouvé

combien la peinture était développée en Crète, vers le xv^e siècle avant l'ère chrétienne et quelle variété de sujets elle abordait. C'est alors que se sont constituées des images qui ont eu le même sort que les sculptures antiques au Moyen-Age et à la Renaissance, qui ont été interprétées à l'aventure, suivant un courant d'idées plus récentes, et ont donné lieu à des légendes que l'art grec, et l'art moderne à sa suite, ont, à leur tour, recueillies et propagées. Le fondement iconographique des traditions grecques sur les tourments de l'Enfer, que nous croyons avoir mis hors de doute, est une preuve, mais n'est plus la seule preuve, de la riche floraison des arts dans la Grèce préhistorique et de la continuité de la tradition.

Salomon REINACH.

NOTES SUR LE BAS-RELIEF DES MINEURS

DÉCOUVERT PRÈS DE LINARÈS

(PL. IV.)

Ce bas-relief, qui offre un grand intérêt pour l'archéologie minière, a déjà fait l'objet d'une étude de M. le D^r Berlanga, dans son ouvrage *Los Bronces de Lascuta, Bonanza y Aljustrel* (1881, p. 686); il a été aussi décrit et figuré par A. Daubrée (*Revue archéologique*, 1882, I, p. 193 et pl. V). L'un et l'autre de ces savants ont reproduit en lithographie le bas-relief. M. Berlanga, que j'ai eu le plaisir de voir au mois d'avril dernier, m'a dit que la lithographie publiée dans son ouvrage a été faite d'après une photographie prise sur le bas-relief même. M. Daubrée en a fait un dessin, qui a été gravé ensuite, d'après une contre-empreinte par estampage qui lui a été envoyée d'Espagne. J'ai eu l'avantage sur mes prédécesseurs d'avoir pu moi-même examiner le bas-relief à Linarès en novembre 1901; grâce à la courtoisie de son propriétaire, D. Carlos Plock, j'en ai fait prendre l'excellente photographie que reproduit notre pl. IV.

Cette photographie, exécutée au tiers de la grandeur réelle, fait ressortir quelques détails qui se distinguaient mal dans les lithographies antérieures.

Je dois d'abord corriger une erreur qui s'est glissée dans l'article de Daubrée. Le bas-relief n'a pas été rencontré « dans les débris antiques » de Palazuelos, quoiqu'il y ait peu de doute qu'il provienne de ces très anciennes mines. La découverte en a été faite par M. Plock, qui avait entendu dire qu'il y avait une pierre avec « figurines » dans une maison d'un village voisin. Il l'a cherchée et a fini par la trouver chez une vieille femme qui était en train de laver son linge dessus.

La pierre est en grès rouge du pays. Le bas-relief formait un tableau dont le cadre se voit très distinctement. Il représente huit mineurs romains, qui marchent deux par deux, suivis de leur contre-maître, le long d'une galerie de la mine. On ne peut distinguer que la tête et une partie du corps des quatre mineurs qui sont du côté de la paroi ; mais on voit très bien tout le corps, les pieds exceptés, des quatre autres et du contre-maître, qui sont tous au premier plan. Je ne m'occuperai donc que de ceux-ci. Celui de droite, qui touche aux « stries » destinées à représenter les entailles faites au pic sur les parois de la galerie, tenait probablement un objet à la main ; mais main et objet ont disparu. La jambe gauche manque aussi. Celui qui vient après porte le bras comme s'il tenait quelque chose à la main ; mais l'objet est caché à dessein par le corps de celui qui le précède. Le troisième porte une lampe dans la main droite. On pourrait objecter que la lampe est bien grande pour être une *lucerna* romaine ; mais il aurait été difficile au sculpteur de représenter un si petit objet en dimension réelle sur une pierre de cette nature ; d'ailleurs, il se peut que les mineurs se servissent de lampes relativement grandes et d'une fabrication grossière, telles que celles dont on trouve des exemplaires au *Museo arqueológico* de Madrid (fig. 1)¹.

Le quatrième mineur porte sur l'épaule, comme le dit très bien Daubrée « un pic ressemblant à celui qui est aujourd'hui en usage », et dont on a trouvé tant d'exemplaires dans les anciens travaux de mine en Europe. Quant au contre-maître, il tient dans la main droite une paire de grosses tenailles, comme le fait remarquer M. Berlanga dans *Los Bronces*, et non pas « une masse », comme le croyait Daubrée, qui a sans doute été induit en erreur par le mauvais état de l'estampage qui lui a servi. On voit des tenailles semblables au *Museo arqueológico* de Madrid. Je pense qu'elles servaient à enlever les morceaux de

1. La lampe qui porte le numéro 13590 a été rencontrée dans une cave (anciens travaux de mine?) dans la Sierra de Podroso, province de Séville ; l'autre, dans une mine (al Cerro Muriano), près de Cordoue.

roches encore tout chauds qui pouvaient être détachés du filon par l'action du feu, à l'aide duquel les anciens faisaient leurs travaux d'avancement. Il était peut-être du devoir du contre-maître de choisir l'endroit et le moment pour appliquer la chaleur du feu à la « tête de la galerie » ; il fallait sans doute aussi avoir une connaissance pratique des roches attaquées pour

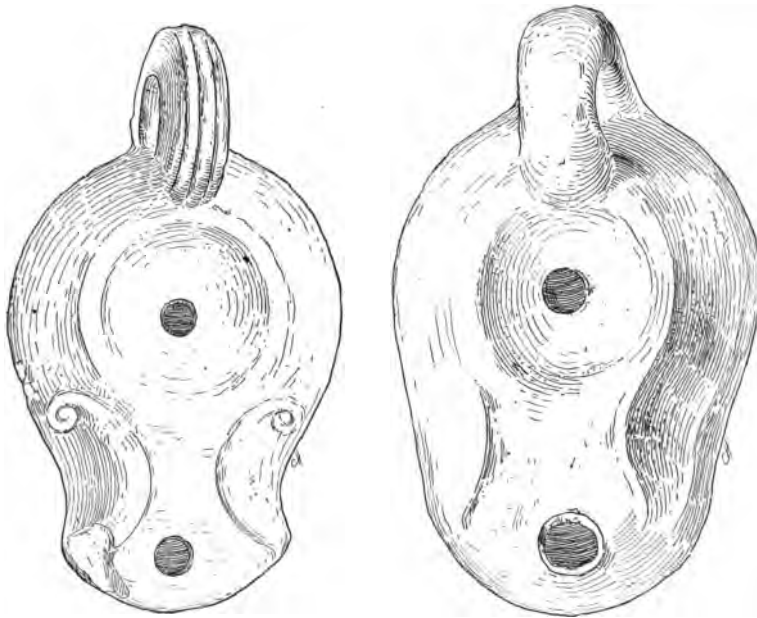


Fig. 1. — Lampes romaines d'Espagne.

pouvoir enlever les fragments détachés sans causer un éboulement.

Quant à l'objet que le contre-maître tient à la main gauche, ce n'est ni « un vase pour contenir l'huile », comme le supposait Daubrée, ni une lampe ou un « instrument de punition » comme le croyait M. Berlanga. L'objet est muni d'une anse et il est creux. Ne serait-ce pas une cloche dont le contre-maître se servait pour appeler ses mineurs ?

Les quatre mineurs au premier plan et le contre-maître

portent une espèce de ceinture à gros plis et un tablier qui leur descend jusqu'aux genoux. La partie haute du corps et les jambes sont nues ; on ne voit nulle trace du « pantalon étroit ou des chausses » dont parle Daubrée. Que le vêtement à plis descendant jusqu'à mi-corps fût en usage chez les Romains dans le midi de l'Espagne, c'est ce que prouve, par exemple, une statuette romaine en argile qui se trouve au musée archéologique de Cordoue.

Les pieds manquent, malheureusement, à tous les mineurs du bas-relief, à moins que l'objet que l'on voit en bas à droite, près de l'entaille inférieure, ne soit le pied gauche du premier mineur. Alors même qu'il en serait ainsi, il serait impossible de déterminer les détails de la chaussure. Il est aussi possible que l'artiste ait voulu figurer ainsi les débris de roches répandues dans les galeries de la mine.

HORACE SANDARS.

27 juin 1902.

APHRODITE ET ÉROS

GROUPE DE MYRINA AU MUSÉE D'ATHÈNES

(Pl. III)

Un négociant originaire de Cérigo, Misthos, qui avait acquis une belle fortune à Smyrne, acheta vers 1884 une très importante série de figurines en terre cuite provenant de la nécropole de Myrina. Vers 1890, il en fit cadeau au Musée National d'Athènes, où sa collection fut installée et ouverte au public en 1892¹. En 1891, un archéologue de passage à Athènes, dont j'ai le regret d'avoir oublié le nom, obtint la permission de photographier un certain nombre des figurines de la collection Misthos et m'en adressa des épreuves à titre confidentiel, désirant que le nom de Misthos ne fût pas prononcé. Dans la séance du 17 avril 1891, je fus admis à présenter à l'Académie des Inscriptions quelques-unes de ces photographies ; je déclarai que les originaux provenaient de Myrina, mais ne donnai pas d'informations touchant leur possesseur². Le but de ma communication était de signaler l'intérêt de deux groupes, celui que reproduit notre pl. III et un autre, encore inédit, qui représente un adolescent ailé parlant à une jeune fille, sur l'épaule de laquelle est posé un Éros enfant. Il y avait là, comme je le fis observer, une réunion peu ordinaire

1. L'installation de la collection Misthos a été signalée dans le *Bulletin de Corresp. hellénique*, 1893, p. 191 ; cf. mes *Chroniques*, t. II, p. 218. Des spécimens de la collection Misthos ont été publiés par M. Perdrizet dans les *Monuments Piot*, t. IV (1897), pl. XVII (*ephedrismos*), pl. XVIII (têtes de Smyrne), Éros et Psyché sur un « éléphant-poney » (p. 212), femme nue (Sappho suivant l'éditeur !) avec *volumen* (p. 213), Galatée (?) de fabrique smyrniote (p. 214).

2. *Comptes-rendus de l'Acad.*, 1891, p. 121 ; *Rev. archéol.*, 1891, I, p. 393 ; *Chroniques d'Orient*, t. II, p. 58.

des deux types attribués par l'art grec à Éros, le type classique du melléphèbe et le type alexandrin de l'enfant.

Dans le premier groupe, je reconnus naturellement Aphrodite armée d'une sandale, dont elle châtie ou dont elle menace Éros. Ce motif n'était pas ignoré des anciens archéologues; mais ils n'en pouvaient citer que deux exemplaires, où la déesse était d'ailleurs seule figurée. Le premier est une statuette de bronze découverte à Chypre, qui appartient autrefois à M. von Palin à Rome et qui fut publié par Stackelberg; on ignore où elle se trouve aujourd'hui¹. La déesse est debout, toute nue, le bras gauche abaissé contre le corps, tenant de la main droite élevée un objet qui ressemble bien à une sandale. Le second monument est une statue de bronze acquise à Damas, aujourd'hui au musée de Dorpat en Livonie, qui a été publiée par L. Merklin en 1854². L'attitude de la déesse est analogue, sauf que le bras droit est moins élevé et que l'objet qu'il tient — du moins sur la gravure de Merklin — ressemble moins à une sandale. On n'avait pas tardé à rappeler, à ce propos, le passage de Lucien où Aphrodite dit qu'elle a frappé Éros avec sa sandale, en spécifiant la partie du corps sur laquelle avaient porté ses coups³. Merklin prétendit, il est vrai, que c'était là une invention du satirique, qu'il s'agissait, en réalité, de Némésis, dans les mains de laquelle une sandale était le symbole du pied, c'est-à-dire de la mesure (1); mais Blümner et Friederichs lui objectèrent avec raison qu'une conception si profonde aurait revêtu une forme plus solennelle⁴; Hübner et Bernoulli se rangèrent à l'opinion de Friederichs⁵.

En 1859, Ch. Lenormant avait signalé en passant, et sans expliquer ce qu'il entendait par là, l'importance symbolique de la

1. Stackelberg, *Graeber der Hellenen*, pl. LXXI; inde Müller-Wieseler, *Denkmäler*, 3^e éd., n° 285 b et *Répertoire*, II, 346, 4.

2. L. Merklin, *Aphrodite Nemesis mit der Sandale*, Dorpat, 1854; *Répertoire*, t. II, 346, 6.

3. Lucien, *Dialog. Deor.*, XI : "Ἡδὴ δὲ καὶ πληγὰς αὐτῷ ἐπέτεινα ἐς τὰς πυγὰς τῷ σανδάλῳ.

4. Blümner, *Arch. Stud. zu Lucian*, p. 71; Friederichs, *Berlin's antike Bildwerke*, t. II, p. 393, n° 1843.

5. E. Hübner, *Archäol. Zeit.*, 1870, p. 92, pl. 38; Bernoulli, *Aphrodite*, p. 352.

sandale dans la main de Vénus : « On ne saurait laisser passer sans remarque (il s'agit d'un vase peint) la chaussure enveloppant tout le pied que porte ici Vénus. La chaussure de cette déesse est célèbre dans les traditions de l'Orient. Parmi les types variés qu'offrent les Vénus nues en bronze, découvertes depuis quelques années à Tortose de la Syrie, et envoyées successivement en France, où elles ont fait l'intérêt dominant de plusieurs ventes d'antiquités, on remarque la figure qui tient une sandale dans une de ses mains; on en voit un bel exemplaire dans la collection de M. le vicomte de Janzé. Sur la chaussure de Vénus, voir les mythographes, surtout Hygin, *Poet. Astron.*, I, 16¹ ». A la suite de Ch. Lenormant, Bachofen² et Fr. Lenormant³ exprimèrent l'avis que la sandale tenue par Aphrodite exprimait quelque idée du symbolisme oriental. Wieseler n'a pas cru inutile de discuter cela. Il convient que les deux seules figures à lui connues d'Aphrodite à la sandale proviennent l'une et l'autre de l'Orient hellénisé et qu'il en est de même des statuette inédites signalées par Ch. Lenormant. Toutefois, ajoute-t-il, cette circonstance n'oblige nullement à chercher dans le symbolisme oriental une explication de la sandale. Dans la statuette de Dorpat, la sandale qu'élève la déesse est bien la sienne, parce qu'elle a exactement la dimension de son pied⁴. — Se trouverait-il aujourd'hui un archéologue pour discuter sérieusement de pareilles fadaïses?

A côté de ces deux ou trois figures d'Aphrodite à la sandale, on en connaissait quelques autres où la déesse nue, dans la même attitude, tient de la main droite un objet assez indistinct, qui ressemble à une grosse bandelette repliée. Hübner en publia une, découverte à Alexandrie, en 1870⁵ et exprima l'opinion

1. Lenormant et de Witte, *Élite des monuments céramographiques*, t. IV, p. 109-110, texte et note.

2. Bachofen, *Die Sage von Tanaquil*, p. 57 (cité par Wieseler, texte des *Denkmäler*, p. 429). Je n'ai pas vérifié le passage.

3. Fr. Lenormant, *Gazette archéol.*, 1877 (III), p. 148.

4. Wieseler, *op. laud.*, p. 430.

5. *Archäol. Zeitung*, 1870, pl. 38; Friederichs-Wolters, *Gipsabgüsse*,

qu'elle représentait Aphrodite menaçant Éros ou Mars avec une couronne ou une bandelette qu'elle emploie comme lanière, motif de genre décrit dans le petit poème de Reposianus ¹ :

Verbera saepe dolens mentita est dulcia serto.

Stephani, qui avait le génie de la contradiction, ne voulut point entendre une explication aussi simple ² : « Il m'a toujours semblé plus vraisemblable que les auteurs des deux statuettes de bronze, représentant une femme nue menaçant avec une sandale, ont songé à Omphale et non, comme on l'a généralement supposé, à Aphrodite. Car, évidemment, aux yeux des anciens, littérateurs et artistes, cette action était caractéristique d'Omphale ³, alors qu'elle n'est indiquée pour Aphrodite qu'une fois, et cela par allusion au châtement ordinaire infligé par les mères à leurs enfants ⁴. Les nombreux monuments qui représentent Aphrodite corrigeant son fils présentent toujours des motifs tout différents ⁵. La nudité complète d'Omphale n'a rien qui répugne à son caractère mythologique; la peau de lion et la massue sont ici suffisamment remplacés, comme attributs caractéristiques, par la sandale. D'après cela il faudra aussi rectifier l'interprétation de deux autres statuettes de bronze ⁶ où la sandale est remplacée par un autre attribut encore inexpliqué, probablement une ὑποθυμίς, qui ne conviendrait pas moins à Omphale. »

n° 1740; *Répertoire*, t. II, p. 346, 1. On trouvera, sur la même page, 4 figurines analogues.

1. Reposianus, *De concubitu Martis et Veneris*, v. 80 (Riese, *Anthol. Lat.*, p. 253).

2. Stephani, *Compte-rendu pour 1870-1871*, p. 193.

3. Lucien, *Dial. Deor.*, XIII, 2 : παιόμενος ὑπὸ τῆς Ὀμφάλης χρυσῶ σανδάλῳ. — Lucien, *Quom. conscr. sit hist.*, 10 : παιόμενον ὑπὸ τῆς Ὀμφάλης τῷ σανδαλίῳ. — Térence, *Eunuch.*, V, 8, 2 : *Hercules servivit Omphalae*.... *Utinam tibi commilitari videam sandalio caput*. Il y a peut-être une allusion à Omphale dans l'*Anthol. Palat.*, X, 55, 5 : εἰ δ', οὐ σανδαλίῳ, φής, τύπτομαι, etc. (résumé de la note de Stephani).

4. Sur cet usage, Jahn, *ad Pers.*, V, 169 et *Sächs. Sitzungsber.*, 1855, p. 224. Stephani ne connaissait qu'un exemple figuré, *Vasens. der Ermit.*, n° 875.

5. *Annali dell' Instit.*, t. XXXVIII, 90 et *Bull.*, 1871, p. 181.

6. Hertz, *Catal. of the collection of antiq.*, p. 130, pl. 2; *Arch. Zeit.*, 1870, p. 92, pl. XXXVIII.

Ce qui suffit à ruiner l'hypothèse de Stephani, c'est que nous ne connaissons pas un seul exemple de cette prétendue Omphale nue, frappant Hercule, qui soit *désignée comme Omphale* par la massue et la peau du lion; dire que la sandale tient lieu de ces attributs et suffit à faire reconnaître la maîtresse d'Hercule, c'est proprement se moquer.

En 1894, publiant le Catalogue raisonné des Bronzes du Musée de Saint-Germain, j'ai décrit sous le n° 45 un bronze analogue à celui d'Alexandrie et j'ai répété, à ce propos, les observations de Hübner, que je continue à croire judicieuses. Je n'ai pas manqué d'alléguer le groupe inédit de Myrina à l'appui de l'interprétation ordinaire¹.

M. de Ridder m'a donné tort. Il a fait connaître, en 1900, une statuette en bronze découverte à Athènes, qui représente Aphrodite nue tenant une sandale à pointe fourchue de la main droite levée². Il connaissait le groupe Misthos et la mention que j'en avais faite en 1891; mais il n'admettait pas que l'Aphrodite debout tenant une sandale ou une bandelette élevée pût être considérée comme faisant un geste de menace. « Il n'y a rien à tirer, écrit-il, du témoignage tardif de Reposianus cité par Hübner. » A quoi j'objecterai que ce témoignage ne vaut pas moins pour être tardif et que, d'ailleurs, il n'est pas isolé, car on lit dans la VI^e Idylle d'Ausone (v. 88) :

*roseo Venus aurea serto
Maerentem pulsat puerum.*

Remarquons que *pulsare* est sans doute l'expression consacrée dans le vocabulaire des corrections familiales, car là où Ausone dit *serto... pulsat*, on lit dans Juvénal *solea... pulsare*, et le complément direct de *pulsare*, dans ce dernier passage, rappelle le texte de Lucien : πλῆγὰς αὐτῷ ἐνέτεινα ἐς τὰς πυγὰς τῷ σανδάλῳ.

1. S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 62.

2. *Bulletin de corresp. hellénique*, 1900, p. 17.

*Hic magicos adfert cantus, hic Thessala vendit
Philtrā, quibus valeat mentem vexare mariti
Et solca pulsare nates*¹...

« L'Aphrodite Misthos, écrit M. de Ridder, est, à la différence de notre bronze et de ses répliques, à demi accroupie vers le sol, et il fallait qu'elle le fût pour atteindre le petit Éros qui disparaît presque devant elle. » Assurément; mais il y a une différence entre l'action de frapper un petit Éros et celle de menacer un homme, par exemple Arès, comme dans le passage de Reposianus. A ma grande surprise, M. de Ridder sembla d'abord se rallier à l'explication de Stephani : « Trois textes caractéristiques, dont deux précisément du même Lucien, parlent de la sandale d'or dont Omphale aurait frappé Héraclès. La légende paraît bien établie et une représentation connue devait en avoir consacré le motif. La sandale, dans l'esprit du décorateur alexandrin, serait un signe de la sujétion dans laquelle la reine lydienne tenait son captif. C'est, à n'en pas douter, le sens de nos figurines. » Mais M. de Ridder a senti qu'il allait trop loin et il a atténué son explication d'une manière plus ingénieuse que convaincante : « Non qu'elles représentent Omphale elle-même; la figure est bien Aphrodite, mais, par la sandale qu'elle brandit, la déesse menace qui voudrait se révolter contre elle; elle le traiterait comme Omphale traitait Héraclès et le punirait comme un enfant rebelle. Le symbole est d'autant plus clair que le châ-timent par la sandale a parfois, à n'en pas douter, un sens érotique. » Enfin, M. de Ridder suppose que la statuette athénienne faisait peut-être, du bras droit qui manque, le geste de la Vénus pudique : « Aphrodite, surprise, se voilerait d'une main et de l'autre menacerait les indiscrets. »

Il y a, je crois, quelque invraisemblance dans cette solution éclectique. D'abord, les répliques de l'Aphrodite au bras levé ne la montrent jamais dans l'attitude pudique; puis, une fois que M. de Ridder admet que la déesse fait un geste de menace, après

1. Juvénal, VI, 612. On pourrait citer ces vers de Juvénal comme une allusion à l'humiliation d'Hercule par Omphale.

avoir d'abord semblé dire le contraire, que peut-il trouver à blâmer dans l'opinion fondée sur le vers de Reposianus, d'après laquelle la déesse, armée de sa sandale ou d'une bandelette repliée, menacerait Mars ou Éros? On peut bien menacer un enfant d'une baguette sans se courber pour se mettre à son niveau; il sera temps de s'incliner ainsi quand on passera de la menace à l'exécution¹.

Ce qui précède suffit à établir que le groupe *Misthos* n'a pas seulement une valeur artistique, mais qu'il peut servir à autori-

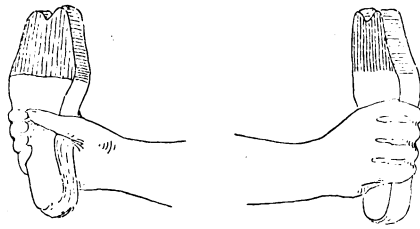


Fig. 1. — Main d'Aphrodite, tenant une sandale.

ser l'interprétation, contestée par Merklin et Stephani, d'une petite série de figurines analogues au repos.

Le fait que le petit Éros appartenait au groupe n'est pas absolument démontré; toutefois, il me semble bien difficile de ne pas l'admettre, car il faudrait, dans le cas contraire, que *Misthos* ou son fournisseur eût découvert ailleurs un petit Éros, dans une attitude suppliante, qui pût être groupé avec l'Aphrodite de manière à expliquer le geste de celle-ci. Voici, d'ailleurs, ce qu'écrit à ce sujet M. de Ridder, qui a sur moi l'avantage d'avoir examiné l'original: « On voit, sur une même base, la déesse levant la sandale et un petit Éros se blotissant par peur du châtiment. Si, comme il est possible, les deux figures appartiennent au même ensemble, on ne peut guère les expliquer autrement que ne l'a fait M. Reinach² ».

1. M. de Ridder renonce à s'occuper de la statuette de Damas (Dorpat), parce que « la description de Schwabe ne peut suffire à une étude. » Il oublie que j'ai publié cette figurine décrite par Schwabe, *Répertoire*, t. II, 346, 6.

2. *Bull. de corresp. hellénique*, 1900, p. 21.

M. Cavvadias m'a fait l'amitié de m'envoyer un moulage peint — déposé au musée de Saint-Germain — de la main de la déesse tenant la sandale. Je la reproduis ici sous deux aspects, d'après des croquis de M. Champion (fig. 1); la partie ombrée est, sur l'original, d'un rouge intense. On voit que la sandale est légèrement fourchue à l'extrémité et qu'elle est assez épaisse; un coup asséné avec cette chaussure ne devait avoir rien de commun avec une caresse.

Le pan de draperie qui s'enroule autour du coude droit est brisé; il est probable qu'il venait rejoindre la draperie que la déesse a déposée sur le pilier placé à sa gauche.

Aphrodite, pour frapper son fils, se sert quelquefois d'une longue baguette; j'ai reconnu une scène de ce genre sur le chaton d'une bague en or qui appartient au musée de Constantinople¹. Il est vrai que M. Perdrizet a soutenu, dans une Revue anglaise, que je n'y avais rien compris et que la scène en question devait s'expliquer par le jeu de la *morra*². Mais M. H. Blümner, appelé à juger ce petit différend, dans un compte rendu des travaux archéologiques depuis 1890, a bien voulu donner la préférence à mon interprétation³; je n'avais, du reste, aucune envie de la retirer car que viendrait faire la longue baguette dans une scène de jeu ?

Salomon REINACH.

1. *Chroniques d'Orient*, t. II, p. 47. Le Musée de Saint-Germain vend reproductions en galvanoplastie de ce chaton, au prix de 5 francs.

2. Perdrizet, *Journal of hellenic Studies*, t. XVIII, p. 129-132.

3. Blümner, dans le *Jahresbericht*, 1901, III, p. 110 : *Die Reinachsche Deutung ist unbedingt vorzuziehen*. M. Furtwaengler a admis l'interprétation de M. Perdrizet (*Antike Gemmen*, t. III, p. 132).

LA QUESTION DE L'ÉCRITURE LINÉAIRE

DANS LA MÉDITERRANÉE PRIMITIVE

Depuis quelques années l'on voit se succéder des recherches, d'autant plus dignes d'attention qu'elles sont d'un caractère un peu inquiétant et anormal, d'où il résulterait qu'à une époque très ancienne du développement de la civilisation égyptienne il existait un même système d'écriture en Égypte et dans le monde créto-égéen. Les auteurs de ces vues nouvelles sont MM. A. Evans et Fl. Petrie. C'est en 1895 que M. Evans, dans un mémoire dont nous parlerons tout à l'heure, mit pour la première fois en parallèle les signes trouvés par M. Petrie sur les poteries égyptiennes de Kahun et de Gurob avec une certaine famille de signes rencontrés dans divers pays, notamment en Crète, et dont il comprenait l'ensemble, par opposition à d'autres signes dits *pictographiques*, sous la dénomination de système d'écriture *linéaire*. Deux ans plus tard, en 1897, M. Evans confirma ses premières assimilations, bien que les fouilles de M. Amélineau à Abydos et de M. de Morgan à Négadah eussent enseigné que les signes de Kahun et Gurob figurent déjà sur les poteries archaïques de la période antérieure aux premières dynasties memphites. En 1900, M. Petrie, le successeur de M. Amélineau à Abydos, reprit à son compte les tableaux de concordance de M. Evans et exprima l'avis que s'il y a identité entre les signes, ce ne peut être que parce qu'un même système d'écriture a été en usage, « tout autour de la Méditerranée, pendant plusieurs milliers d'années. » M. Petrie ne dit pas encore explicitement que l'écriture, et par suite la civilisation crétoise remontent à l'époque de l'Égypte archaïque; mais sa pensée se dévoile tout entière en

1901, à propos d'une certaine catégorie de poteries trouvées dans les tombes royales d'Abydos et dans lesquelles, d'accord avec plusieurs savants, il pense reconnaître des poteries égéennes. Sa conclusion, bien nette, cette fois, est que la fabrication des poteries décorées avait déjà commencé, dans les régions égéennes, au temps de l'Égypte archaïque.

On voit immédiatement à quelle difficulté de date se heurtent les résultats qui précèdent. Le début de la période memphite se place, approximativement, vers le milieu du 4^me millénaire av. J.-C., ce qui oblige à reculer jusqu'aux alentours de 4000 ou 4500 le long stage de la période abydénienne. Or, nous n'avons jusqu'à présent aucune raison, à part les considérations mêmes de M. Petrie, de supposer que la civilisation égéenne remonte plus haut que la XII^e dynastie égyptienne, c'est-à-dire que la date approximative de 2500¹. Il y a donc, entre l'Égypte primitive et la Crète primitive, un écart de 1500 ou 2000 ans que M. Petrie supprime, en ajoutant simplement une étendue équivalente en amont de la période crétoise positivement connue.

A priori, l'on soupçonne donc une erreur. Celle-ci apparaît, comme nous le verrons, lorsqu'on analyse la méthode de comparaison que M. Petrie, en dernier lieu, a pratiquée; mais auparavant, si l'on veut comprendre comment des conclusions à ce point nouvelles ont pu arriver à se produire sans provoquer d'objections dans l'esprit même de leur auteur, il faut se rappeler que les idées de M. Petrie se rattachent à des vues d'ensemble déjà anciennes et constituent le dernier terme, l'aboutissement presque logique de toute une série de travaux dont la tendance était de chercher des rapports entre les divers systèmes d'écritures antéphéniciennes ou non phéniciennes en usage dans la Méditerranée primitive².

1. La question de la date du mycénien et du pré-mycénien a été étudiée longuement et dans son ensemble par M. Hall, en un chapitre de sa récente Histoire de la civilisation mycénienne (Hall, *The oldest civilization of Greece*, 1901).

2. L'histoire de la question a été exposée, à divers instants de son développement, par M. S. Reinach. Voir notamment : *La Crète mycénienne*, dans

I

Le déchiffrement du syllabaire chypriote, mené à bien de 1872 à 1875, marque le début d'une période de recherches circonscrites dans le domaine de l'Asie Mineure et de la Syrie du Nord. Un premier mémoire de M. Sayce, en 1877, rapproche les hiéroglyphes « hittites » de Hamath des signes chypriotes et indique la possibilité d'une dérivation des hiéroglyphes au syllabaire¹. En 1882, M. Sayce revient aux mêmes comparaisons², puis, en 1885, à propos des inscriptions trouvées à Hissarlik par Schliemann, il aboutit à une vaste et séduisante théorie, fort hypothétique malheureusement, de la genèse des écritures asianiques³. Le syllabaire chypriote se serait étendu, à une époque ancienne, sur toute l'Asie Mineure, ce dont certains signes d'Hissarlik seraient le témoignage; les alphabets variés de l'Asie Mineure, lycien, carien, pamphylien, cilicien, cappadocien, seraient dérivés de cet ancien syllabaire qui n'aurait subsisté, à une date plus récente, que dans l'île de Chypre. Quant à l'origine primitive du système, il faudrait la chercher, comme l'auteur l'avait dit auparavant, dans une écriture hiéroglyphique qui serait précisément l'écriture « hittite »⁴.

Dès 1880, d'autre part, la Crète avait été visitée de la manière la plus instructive. En 1883, M. Milchhœfer rassemble en un important mémoire⁵ tous les faits concernant les relations de la Crète avec les régions égéennes, et s'efforce d'établir, par l'archéologie et les textes, que le centre de la civilisation mycé-

throp., 1894, p. 407-415; *Témoignages antiques sur l'écriture mycénienne*, *ib.*, 1900, p. 497-503; *La Crète avant l'histoire*, *ib.*, 1902, janv.-février.

1. *The Hamathite inscriptions*, dans *Trans.*, V, 1877, p. 22-32.

2. *The monuments of the Hittites*, *ib.*, VII, 1882, p. 248-293.

3. *Les inscriptions trouvées à Hissarlik*, dans *Ilios*, éd. française, appendice II, p. 901-917.

4. L'écriture dite *hittite* est vraisemblablement d'origine anatolienne et serait mieux appelée ainsi. Elle n'a rien de commun avec les Hittites qui nous apparaissent dans les lettres de Tell-el-Amarna et les monuments égyptiens à partir de la XVIII^e dynastie.

5. Milchhœfer, *Die Anfänge der Kunst im Grichenland*, 1883.

nienne doit être cherché en Crète. La question asianique et la question mycénienne restent à peu près stationnaires pendant les années qui suivent 1885; puis, vers 1890, M. Petrie découvre sur les poteries de Kahun et Gurob une collection nombreuse de signes simples gravés à la pointe¹; un peu plus tard, M. Bliss, fouillant après M. Petrie l'antique cité palestinienne de Lakish, y trouve un assez grand nombre de poteries très anciennes avec signes rudimentaires²; enfin, en 1893, à Mycènes et dans plusieurs autres localités grecques, on rencontre un petit nombre d'objets inscrits de la période mycénienne. C'est alors qu'entre en scène M. Evans, dont l'action, il faut bien le dire, ne paraît pas avoir été tout à fait heureuse au point de vue des conceptions historiques et philologiques.

M. Evans, qui, dans ses explorations de 1893 et 1894 en Crète, avait fait une riche moisson de documents de toute sorte, tenta de grouper en un faisceau, autour de l'écriture crétoise, des systèmes d'écriture provenant de tous les points de la Méditerranée orientale³. La Crète avait fourni, jusqu'à cette époque, deux catégories distinctes d'objets et de signes : en premier lieu, des sceaux, ou *gemmes*, couverts d'hiéroglyphes d'un caractère particulier, sculptés avec le plus grand soin et de représentations souvent difficiles à comprendre, malgré le minutieux détail de la gravure. Un grand nombre de ces objets semblent porter de l'écriture proprement dite, tandis que, sur d'autres, on relève des représentations d'un caractère pictographique indiscutable; cela explique que M. Evans ait rangé sous la dénomination de *pictographiques* les signes de cette famille, bien que le simple nom d'hiéroglyphes eût peut-être été préférable.

1. Avant les dernières publications de M. Petrie (*Royal Tombs, Abydos*), on trouve des collections de signes égyptiens de cette catégorie dans : Petrie, *Kahun, Gurob and Hawara*, pl. XXVII, XXVIII; Petrie, *Illahun, Kahun and Gurob*, pl. XV; Petrie-Quibell, *Naqadah and Ballas*, pl. LIII à LVI; Quibell, *El-Kab*, pl. XVIII, XIX.

2. Nombreux articles sur Lakish = Tell-el-Hesi dans *Quarterly statement*, 1891, 1892, 1893. Les signes dont il s'agit sont reproduits *ib.*, 1893, p. 112-116.

3. Evans, *Cretan pictographs and præ-phœnician script*, 1895.

Tout différents d'aspect sont, d'autre part, les signes que M. Evans appelle *linéaires*. Ceux-ci se rencontrent sur un petit nombre de monuments, vases en pierre, sceaux et autres petites pierres gravées, blocs de pierre des assises de Knossos¹ ; ils sont moins nombreux que les signes pictographiques, de formes très simples et gravés à la pointe². M. Evans indique explicitement, d'ailleurs, qu'il n'y a pas de différence essentielle entre les deux types de signes, qui ne sont que deux formes d'un système unique³ ; le linéaire est une variété grossière qui résulte de la simplification d'un certain nombre de caractères pictographiques. Il est vrai que plus tard, inclinant vers des vues moins saines, M. Evans semble considérer les signes linéaires comme plus anciens que les hiéroglyphes développés ; il ébauche même la théorie toute différente de deux systèmes graphiques entièrement indépendants, ayant appartenu, dans l'île, à deux races distinctes⁴. Ce sont des conceptions de cet ordre, sans aucun doute, qui, dès 1895, ont empêché M. Evans de prendre une notion suffisamment nette de l'unité du système graphique, et ont laissé debout, dans son esprit, cette distinction factice du pictographique et du linéaire qui est le germe de la grande erreur dont nous racontons le développement. M. Evans, en effet, et ceci est capital, ne fait intervenir dans ses rapprochements de signes, du côté crétois, que les seuls signes linéaires, et, en dehors de la Crète, que certaines familles de signes très simples, « linéaires, » eux aussi, qui ont avec les premiers une certaine analogie extérieure⁵. Dans le tableau principal qui rassemble les signes créto-égéens, les signes « crétois trouvés en Égypte »

1. Ces derniers découverts et déjà signalés par Stillman, vers 1880.

2. Nous donnons ci-après, tableau I, la collection complète de ces signes linéaires, d'après les publications faites jusqu'à présent.

3. *Loc. cit.*, p. 77-78 ; cf. p. 96, le tableau où sont identifiés entre eux un certain nombre de signes pictographiques et linéaires.

4. *Ann. Brit. School of Athens*, 1899-1900, p. 61.

5. En rapprochant les signes de notre tableau I et de la première colonne de notre tableau III (poteries égyptiennes) ci-après, le lecteur pourra se rendre compte, en ce qui concerne du moins la Crète et l'Égypte, du degré de ces ressemblances.

et les caractères chypriotes (p. 80), aussi bien que dans le petit tableau de comparaison des signes égéens et des signes de Lakish (page 82), le pictographique crétois est complètement passé sous silence. Dès lors, que faut-il conclure des analogies signalées? Puisque le linéaire crétois dérive du pictographique, il ne peut être question de lui attribuer une origine commune avec les autres linéaires, ni, à plus forte raison, de le faire dériver de l'un d'entre eux. Si donc les tableaux dont il s'agit prouvent quelque chose, ils prouvent que les signes chypriotes, les signes de Lakish et ceux de Kahun et Gurob dérivent des signes linéaires crétois, eux-mêmes dérivés du système pictographique.

Telle est bien la pensée de M. Evans, qui d'ailleurs admettrait volontiers que la civilisation égéenne remonte à une époque extrêmement ancienne¹. En 1897, cependant, il croit devoir renoncer à faire dériver les signes égyptiens des signes crétois; les conclusions de son mémoire de cette année sont, à ce point de vue, particulièrement intéressantes² : « La haute antiquité que les découvertes de Negadah et d'Abydos nous conduisent à attribuer à l'usage des signes linéaires chez la population primitive de la vallée du Nil, nous empêche d'admettre plus longtemps qu'ils soient arrivés là des régions égéennes. Puisque, à une époque antérieure à la I^{re} dynastie égyptienne, nous trouvons des signes « alphabétiques » déjà groupés d'une manière qui suggère l'idée d'un système d'écriture défini, cela nous donne lieu de penser que les Proto-Égyptiens étaient plus avancés que les peuples égéens dans l'évolution de leur écriture linéaire. D'autre part, les relations très anciennes qui existaient entre la Crète et le monde égypto-libyen conduisent, semble-t-il, à admettre que l'ancienne écriture de l'île a été influencée et en grande partie dérivée de celle de la région égypto-libyenne. »

1. On voit, en effet, que M. Evans compare certains vases prémycénien avec des objets analogues de la période égyptienne-archaïque, en vue d'établir entre eux une relation de synchronisme (*Cret. pict.*, p. 117).

2. *Further discoveries, etc., Journ. hell. stud.*, XVII, 1897, p. 391.

Des signes « alphabétiques » en Égypte avant la I^{re} dynastie! Non sans un peu de surprise, on voit paraître ici l'idée que M. Evans exprime par la qualification imprécise de *linéaire* : des signes linéaires, ce sont des signes qui ressemblent à des caractères alphabétiques ou paraissent tendre vers des formes alphabétiques.

« Que les formes linéaires crétoises, continue M. Evans, soient entièrement d'origine exotique, c'est impossible à admettre », puisqu'elles dérivent d'un système pictographique indigène. Faute de renoncer aux analogies créto-égyptiennes, M. Evans s'arrête donc à cette conclusion bâtarde d'un linéaire crétois qui serait mi-partie d'origine indigène, et mi-partie dérivé d'un système égyptien. Il refond, d'ailleurs, son tableau de 1893, dont les colonnes sont occupées maintenant (*J. H. S.*, 1897, p. 386), par les signes créto-égéens, les signes qualifiés égypto-libyens ou proto-égyptiens, et les signes libyens et *tifnagh*, qui sont ceux encore employés dans l'écriture actuelle des Touareg. On voit que la notion d'une écriture méditerranéenne linéaire, loin d'être ébranlée dans son esprit, tend à englober des formes et des régions de plus en plus lointaines.

Les années de 1897 à 1900 voient se produire des découvertes considérables. En Égypte, M. Amélineau, puis M. Petrie achèvent d'exhumer les monuments et les inscriptions de la période archaïque, et mettent au jour une grande quantité de ces poteries inscrites à la pointe, si souvent rencontrées déjà à l'époque historique. En 1900, M. Evans commence ses fouilles de Knossos, qui abondent en surprises magnifiques et livrent à la science, parmi d'autres trésors, un très grand nombre de tablettes en terre couvertes de signes inconnus auparavant. Ces signes, que M. Evans qualifie également de linéaires, constituent en réalité une écriture intermédiaire entre les hiéroglyphes bien ciselés des gemmes et les signes grossiers des blocs de pierre et des vases. C'est un cursif, dont les procédés graphiques rappellent un peu ceux de l'hiéroglyphique égyptien et laissent reconnaître, simplifiés en trois ou quatre traits, des figures d'hommes, de quadrupèdes,

TABLEAU I

. Signes linéaires crétois 1.

Les chiffres qui suivent les signes indiquent le nombre des exemplaires connus, d'après les publications actuelles.

1		1	15		1	28		1	42		1
2		1	16		1	29		2	43		1
3		2	17		1	30		2	44		1
4		1	18		1	31		1	45		1
5		1	19		4	32		1	46		1
6		1	20		1	33		1	47		2
7		1	21		2	34		1	48		1
8		1	22		1	35		3	49		1
9		1	23		1	36		1	50		1
10		1	24		2	37		1	51		1
11		1	25		2	38		2	52		1
12		1	26		2	39		1	53		1
13		1	27		6	40		1	54		3
14		1	27		1	41		1	55		1

1. Les signes de ce tableau sont, pour la plupart, d'origine crétoise ; cependant, l'un des exemplaires du signe 3 vient de Mycènes, ainsi que le signe 15, l'un des ex. du signe 26 et les signes 36, 41, 44, 51 ; l'un des ex. du signe 19 vient de Menidi et le signe 32 vient de Nauplie.

On voit que l'on ne connaît, au total, que 75 exemplaires de ces signes « linéaires » qu'un certain nombre de répétitions réduisent aux 55 formes du tableau. Il apparaît au premier coup d'œil que ces dernières ne sont pas toutes indépendantes ; le nombre des signes proprement différents ne doit guère dépasser une trentaine.

TABLEAU II

Signes des tablettes de Knossos

chiffres qui suivent les signes indiquent le nombre d'exemplaires *certain*s rencontrés sur les tablettes actuellement publiées. — Nombre total des signes examinés : 350.

1		15	15		19
2		7	16		9
3		8	17		8
4		10	18		6
5		5	19		16
6		18	20		9
7		2	21		5
8		5	22		2
9		4	23		6
10		10	24		8
11		7	25		3
12		2	26		5
13		15	27		6
14		4	28		4
			29		5
			30		3

de bêtes cornues, de plantes et d'oiseaux¹. Il faut remarquer, d'ailleurs, qu'à part quelques signes simples qui se trouvent également dans la collection pictographique et la collection linéaire grossière, les signes des tablettes ne se prêtent pas, en général, à d'immédiates identifications avec ceux des deux autres types. Quelques signes, cependant, sont indubitablement les mêmes, soit dans deux des trois séries, soit même dans toutes les trois, et l'on peut s'attendre à ce que ces cas d'identité se multiplient, lorsque nous serons en possession d'un assez grand nombre de signes et de variantes graphiques; mais en attendant, il faut considérer qu'il existe réellement en Crète, à l'époque de Cnossos, trois types d'écriture, les pictogrammes ou hiéroglyphes des cachets, l'hiéroglyphique cursif des tablettes et les signes rudimentaires des blocs et des vases. Ajoutons que la quantité des tablettes découvertes rejette au second plan les signes des cachets et réduit presque à rien l'importance des signes linéaires, dont on possède, jusqu'à présent, un nombre d'exemples relativement très faible.

Ces tablettes, dont une dizaine furent publiées en 1900, M. Petrie ne pouvait guère les ignorer, lorsqu'il écrivait la relation de ses fouilles d'Abydos². Or, M. Petrie reprend, dans cet ouvrage, la question des analogies entre signes égyptiens et crétois, et c'est un grand étonnement de voir que ses considérations ne mentionnent même pas les tablettes cursives. Il ne s'agit toujours, pour la Crète, que de l'insignifiante série linéaire, rapprochée, cette fois, en même temps que des signes de Kahun et Gurob, des signes des poteries égyptiennes archaïques et de ceux

1. Bien que l'étude proprement dite des signes crétois sorte de notre cadre, nous croyons devoir réunir, auprès de la collection complète des signes linéaires actuellement publiés, tous ceux des signes des tablettes qu'un bon dessin ou le rapprochement d'un certain nombre d'exemplaires caractérisent d'une manière satisfaisante. Bien peu de tablettes sont encore publiées; mises bout à bout, elles donnent, au total, environ 350 signes, dont un bon nombre trop confus pour être utiles. Il doit y avoir là 40 ou 50 signes différents; leur collection se précisera et s'accroîtra certainement un peu, dès que le dépouillement pourra s'exercer sur un plus grand nombre de tablettes.

2. Petrie, *The royal tombs of the first dynasty*, 1900, part I.

des alphabets de la Carie et de l'Espagne primitive (*R. T.*, I, p. 32). D'ailleurs, M. Petrie a définitivement passé outre aux objections d'ordre chronologique qui s'étaient présentées antérieurement. Que le linéaire crétois dérive d'un hiéroglyphique indigène, il ne s'y oppose point, car il ne s'en occupe pas ; la seule conclusion, dit-il, qui se dégage de ses concordances, est « qu'une grande quantité de signes étaient en usage tout autour de la Méditerranée pendant plusieurs milliers d'années » (*loc. cit.*, p. 32). M. Petrie ne s'exprime pas plus clairement, mais on sent bien que la conclusion qui avait fait reculer M. Evans, celle de l'antériorité de l'écriture et par suite de la civilisation crétoise, est maintenant acceptée par lui sans réserve. Dès ce moment, il sera impossible à M. Petrie de s'arrêter dans la voie où il marche ; il cherchera d'autres preuves pour soutenir des considérations dont il comprend instinctivement la fragilité et saisira avec empressement toute occasion de noter une analogie entre objets égéens et objets égyptiens de la période primitive. C'est ainsi qu'en 1901, dans la II^e partie de ses *Royal Tombs*, M. Petrie signale la présence, dans deux des tombes royales d'Abydos, de vases en poterie d'un genre et d'une décoration particulières et analogues à certaines poteries égéennes de la plus ancienne période. Il termine son exposé par ces paroles explicites : « La seule conclusion possible, jusqu'à ce qu'une évidence égale et contraire vienne à se manifester, est d'accepter pour la date du commencement de la poterie décorée, dans les régions égéennes, la date de 4700 av. J. C. ».

Si, pour bien préciser l'état de la question, nous bornons notre attention à la dernière thèse de M. Petrie, et, dans cette thèse, à ce qui concerne la Crète et l'Égypte, nous verrons, en résumé, que M. Petrie ne fait intervenir, dans ses comparaisons, qu'une série de signes crétois d'importance très secondaire et certainement dérivés d'un système d'écriture indigène ; que dès lors,

1. Petrie, *The royal tombs of the earliest dynasties*, 1901, part. II, p. 46-47.

sous peine de ne rien signifier du tout, ses rapprochements doivent signifier que l'écriture des poteries égyptiennes archaïques dérive des signes crétois ; que, pour satisfaire à cette nécessité, M. Petrie n'hésite pas à admettre que l'écriture crétoise remonte à l'époque même de l'Égypte primitive, et que la présence de vases égéens, ou supposés tels, dans les tombeaux égyptiens de cette époque, vient à point confirmer l'ancienneté extraordinaire que ce synchronisme implique pour la civilisation méditerranéenne.

II

On voit que, dans cette théorie, qui cherche à combler le fossé d'une différence de date considérable, il y a, en somme, deux théories et deux questions différentes, celle des poteries et celle des signes. Nous poursuivrons, tout à l'heure, la discussion relativement simple de la question des signes ; quant à celle des poteries, délicate et compliquée comme toute question d'archéologie pure, elle demande à être étudiée longuement et à part. Il sera vain, évidemment, d'établir des rapprochements entre poteries égyptiennes et mycéniennes, tant que les poteries égyptiennes susceptibles d'être contemporaines du mycénien n'auront pas été étudiées comparativement entre elles. Il est donc nécessaire, tout d'abord, de soumettre à ces comparaisons les poteries de toute la période ancienne de l'Égypte, jusques et y compris celles qui appartiennent au second empire thébain, c'est-à-dire les poteries de Gurob, de Kahun, d'Abydos, d'El-Amrah, d'El-Kab, de Gebeleïn, de Negadah, de Toukh, de Ballas, de Khata'anah. On en déduira les éléments d'une histoire de la poterie en Égypte, et c'est ensuite seulement qu'on pourra chercher si, parmi les familles de formes et de décors dont on aura constaté l'existence, il en est qu'il soit possible de considérer comme mycéniennes ou égéennes.

Peut-être pourrait-on remarquer, dès à présent, que les poteries signalées en dernier lieu comme égéennes par M. Petrie, loin

d'être particulières aux tombeaux archaïques d'Abydos, semblent au contraire avoir été extrêmement répandues en Égypte à toutes les époques¹; et aussi, qu'il est peu logique de rapporter les dessins géométriques qui les couvrent aux types rudimentaires de la période pré-mycénienne, alors que nous avons des preuves nombreuses qu'en Égypte, dès la période archaïque, les représentations d'hommes, d'animaux, de plantes et d'objets divers étaient d'un usage courant sur les vases en terre cuite². Mais quand même on ne trouverait sur ces vases qu'un dessin géométrique plus ou moins analogue aux formes décoratives pré-mycéniennes, serait-ce une raison suffisante pour en placer l'origine hors de l'Égypte? « On a remarqué plus d'une fois, écrit M. E. Pottier³, l'extraordinaire ressemblance du décor linéaire que portent les vases péruviens, mexicains, kabyles, avec l'ornementation des plus anciennes poteries grecques. Il n'y a pas de contact possible entre ces différents peuples, séparés par d'énormes distances dans le temps et dans l'espace. Si donc ils se ressemblent à ce début de leur évolution artistique, c'est que tous ils ont passé par une certaine phase nécessaire, qui résulte en quelque sorte de la structure du cerveau humain. Aujourd'hui encore, il y a quelque part, dans la Polynésie, des sauvages qui sont en train d'inciser, au moyen d'une pointe, sur de l'argile molle, des dessins absolument semblables à ceux que traçaient les potiers ioniens, chypriotes ou achéens, quinze ou vingt

1. Comparer principalement ces poteries d'Abydos (*R. T.*, II, pl. LIV) avec certaines poteries de Kahun et Gurob (*Illahun, K. and G.*, pl. 1; *K., G. and Hawara*, pl. XXI, XXVIII), certains vases d'El-Amrah (Morgan, *Recherches*, II, pl. III, IV, VI) et les vases de Khata'anah (Navelle, *Goshen*, p. 24; Hall, *The West civilization*, etc., p. 69).

2. Beaucoup de ces représentations dans Morgan, *Recherches*, II, pl. II à X; *f. Naqadah and Ballas*, pl. XXXIII-XXXV et LXVI-LVII, pour la reproduction des curieux vases « à bateaux » trouvés par M. Petrie en 1895. Remarque particulièrement les deux grandes urnes de la pl. X de Morgan, qu'il faut rapprocher de la terrine avec figures d'antilopes ou de mouflons, d'oiseaux et d'arbres trouvée récemment à Abydos (Petrie, *Abydos*, 1902, pl. L). Le caractère archaïque de ces représentations, sans un signe d'écriture, est confirmé par cette dernière trouvaille.

3. *Catalogue des vases antiques de terre cuite du Louvre*, 1^{re} partie, p. 18.

siècles avant notre ère. » M. Hall, de même, critiquant les déductions chronologiques que M. Evans et M. Petrie cherchent à tirer des analogies entre vases pré-mycéniens et vases égyptiens de la période archaïque, dit simplement que « les Égyptiens de la période primitive étaient dans le même état de civilisation que les Grecs primitifs de 2.000 ans plus tard ».

Chose singulière, M. Hall n'a pas su s'affranchir de cette espèce d'axiome de l'exotisme des poteries égyptiennes décorées; seulement, il se refuse à faire remonter l'existence de poteries égéennes plus haut que la XII^e dynastie, et cela le conduit immédiatement à des considérations de la plus curieuse inconséquence. M. Hall, en effet, ne doute pas que les vases de Kahun et de Khata'anah, aussi bien d'ailleurs que ceux des tombes archaïques d'Abydos, soient prémycéniens, et il se fonde principalement sur ceux de Khata'anah, dont le dépôt est très certainement des XII^e et XIII^e dynasties, pour en déduire que le prémycénien est contemporain de cette période. Faut-il conclure, maintenant, qu'il remonte jusqu'aux origines de l'Égypte, parce que M. Petrie a trouvé des vases de style prémycénien dans des tombeaux de la période archaïque? M. Hall, ici, recule, comme naguère avait reculé M. Evans devant le même synchronisme tiré des signes. Il est préférable, dit-il, en l'absence de toute autre indication, d'admettre que les fragments dont il s'agit ont été introduits par hasard, dans ces tombes, à une date postérieure¹.

Or, il semble au contraire résulter de certaines indications précises de M. Petrie², que les vases en question avaient bien été déposés dans la tombe à l'origine. Si l'on voulait même, ici, ne pas faire entrer en compte l'opinion de M. Petrie, il resterait assez difficile de justifier un traitement dissemblable qui refuse aux indications d'Abydos la confiance précédemment accordée aux indications de Khata'anah, simplement parce que celles d'Abydos conduiraient à des conclusions inacceptables. Il faut

1. *The oldest civilization of the Greece*, p. 73.

2. Hall, *loc. cit.*, p. 67-75.

3. *R. T.*, II, p. 46-47.

manifestement accueillir tous les renseignements du même ordre, ou bien ne se servir d'aucun d'entre eux pour entirer des conséquences.

Le cas de M. Hall montre d'une manière frappante dans quel réseau de difficultés se trouve enserré l'historien, dès qu'il veut concilier l'existence de poteries égéennes en Égypte avec une chronologie admissible des origines du mycénien. Il vaut mieux, certainement, ne pas préjuger des conclusions d'une étude qui est encore à faire; mais on ne peut s'empêcher de penser que nos données sur les commencements de l'art et de l'industrie ne perdraient rien d'aucune part, si l'on renonçait à attribuer une origine étrangère à des objets qui se rencontrent à toute époque de l'histoire et sur tous les points du sol de l'Égypte.

III

La question des rapprochements de signes est plus facile à examiner en toute rigueur, parce qu'on arrive plus vite à en poser les termes avec précision. Nous avons vu précédemment que le linéaire crétois de MM. Evans et Petrie est dérivé, par simplification, d'un système crétois hiéroglyphique; ce qu'il faut observer, maintenant, c'est que le prétendu linéaire égyptien n'est qu'une forme particulière des hiéroglyphes égyptiens ordinaires, la forme que prennent naturellement ces signes lorsqu'on les inscrit rapidement, avec une pointe, sur la terre molle d'un vase.

Le fait de cette identité est particulièrement facile à constater à l'époque archaïque. Là, les inscriptions des poteries ont encore une importance que devait leur enlever, plus tard, le développement de l'écriture lapidaire, et l'on y trouve fréquemment, seul ou accompagné de signes *linéaires*, un cartouche d'Horus dans la même forme d'écriture, avec un épervier *linéaire*, si l'on peut dire, et un nom en caractères *linéaires* dans lesquels on reconnaît au premier coup d'œil les hiéroglyphes d'un nom royal très

connu. Une seule observation de ce genre suffirait presque pour donner la conviction qu'il ne se trouve sur ces poteries que des hiéroglyphes d'une forme plus ou moins abrégée, car rien ne serait moins concevable qu'un mélange de signes hiéroglyphiques et de signes d'une autre provenance, dans une écriture très simple, très cursive et d'un caractère identique sur toutes les poteries'. D'ailleurs, les vérifications abondent. Tantôt, une inscription de poterie renferme des groupes manifestement hiéroglyphiques et bien connus par les stèles et les cylindres : c'est ce qui a lieu, par exemple, dans le cas dont nous venons de parler, celui d'un nom royal; tantôt il se trouve que dans une inscription connue écrite en hiéroglyphes réguliers, sur une stèle, un cylindre ou un vase en pierre, l'un de ces hiéroglyphes est remplacé par un signe de la série des poteries. Il arrive encore qu'un signe de forme simple fasse à la fois partie de la série hiéroglyphique et de la série abrégée, ou qu'un hiéroglyphe bien caractérisé figure sur les poteries, dans des formes abrégées et pourtant reconnaissables. Toutes ces circonstances identifient, dans un grand nombre de cas, des signes de la série cursive avec des hiéroglyphes.

Les signes des poteries sont d'ailleurs moins nombreux qu'on n'est tenté de le croire d'abord. Le désordre du graphisme, le manque absolu de précision dans la détermination de la figure donnent parfois l'illusion de dix ou quinze signes différents, là où il n'y a que des formes plus ou moins irrégulières d'un signe unique. Seul, l'examen comparatif des groupes dont nous venons de parler, en même temps qu'il démontre la nature hiéroglyphique de l'écriture, permet de constituer la collection des formules inscrites sur les vases et celle des signes eux-mêmes. Nous nous bornons, ici, à réunir les résultats essentiels de cette

1. Il est possible, cependant, que M. Petrie ait l'idée de ce mélange lorsqu'il écrit (*R. T.*, II, 1901, p. 47) : « Les marques de poteries sont du même genre que celles publiées l'année dernière. Ce n'est qu'en réunissant l'ensemble de ces signes, et en les publiant année par année qu'il deviendra possible de constituer une histoire de leur emploi et de *différencier les signes hiéroglyphiques des linéaires.* »

étude dans le tableau ci-contre, où nous avons fait entrer les plus fréquents des signes de poteries avec leurs correspondants hiéroglyphiques et la justification très brève des identifications, dans les cas les plus intéressants. Pour un certain nombre d'entre eux, d'ailleurs, notamment pour les signes très fréquents des n^{os} 15, 16 et 17, nous ne voyons pas actuellement le moyen de proposer une équivalence hiéroglyphique quelconque. Mais l'étude proprement dite de ces signes à la pointe est du domaine de l'égyptologie pure et il sera suffisant, pour la question qui nous occupe, d'avoir acquis la certitude qu'ils ne sont absolument que des hiéroglyphes ordinaires.

Sous quel jour, en effet, voyons-nous paraître maintenant les comparaisons de signes dont il ne cesse d'être question plus haut? Elles consistent à rapprocher des signes très simples dérivés des hiéroglyphes crétois et des signes très simples dérivés des hiéroglyphes égyptiens : ce qui serait extraordinaire, c'est qu'un procédé de ce genre ne fit pas ressortir des coïncidences nombreuses. Que l'on simplifie graphiquement n'importe quelles formes, on arrivera à des combinaisons élémentaires de lignes droites ou courbes et les combinaisons de ce genre ne sont pas en nombre illimité; de plus, dans toute évolution graphique tendant à la simplification extrême, ce sont les combinaisons les plus simples qui ont le plus de chance d'apparaître et de subsister, et cela explique justement pourquoi, dans les écritures rapides de tous les pays et de toutes les époques, on retrouve inévitablement un petit groupe de dix ou quinze signes, dessinés au moyen de deux ou trois lignes droites ou arrondies, s'entrecoupant dans des positions diverses. Mais les coïncidences qui en résultent n'ont absolument aucune signification; les formes P et H, par exemple, ont des valeurs toutes différentes dans l'alphabet français et dans l'alphabet grec, qui proviennent pourtant d'une même source, et, puisque nous venons de parler des poteries archaïques d'Abydos, faisons remarquer que dans notre alphabet majuscule français il existe au moins onze signes, A C E F I O P T U V Y, qui se retrouvent identiques sur

ces poteries, aux origines de l'écriture égyptienne. N'est-il pas évident que de pareilles rencontres ont d'autant moins d'importance que, graphiquement, elles sont plus inévitables?

On peut donc dire certainement que des tableaux et des déductions de M. Petrie, il ne subsiste ni un mot ni un fait. Non que nous prétendions, *a priori*, qu'il n'y a pas de rapport entre les écritures égyptiennes et les écritures crétoises; mais le jour où l'on voudra étudier cette question, il sera indispensable de comparer les deux systèmes dans leur totalité, et principalement dans leurs formes premières, c'est-à-dire hiéroglyphiques. A quelles illusions, à quels nouveaux mirages ne conduiraient pas des comparaisons comme celle dont M. Hall émet l'idée¹, du crétois des tablettes avec l'écriture égyptienne hiératique, — deux cursifs dérivés de prototypes hiéroglyphiques sans relation connue?

D'une manière générale, il est clair que si l'on veut instituer des rapprochements entre les divers systèmes d'écriture de la Méditerranée ancienne, il faut commencer par étudier comparativement les trois systèmes hiéroglyphiques anciens, l'égyptien, l'anatolien et le crétois. Mais une étude de ce genre peut-elle être tentée, dans l'état d'ignorance où nous sommes de la lecture des inscriptions crétoises et même, malgré de nombreuses tentatives, des inscriptions anatoliennes? Nous venons de voir que l'analogie de forme entre les signes de deux écritures rapides ne signifie rien par elle-même; ce doit être bien plus vrai encore lorsqu'il s'agit de systèmes hiéroglyphiques, dont la nature est telle que tous possèdent en commun une foule d'idéogrammes fondamentaux, ceux des premiers objets dont il vient à l'esprit de l'homme de fixer graphiquement l'image. Comment apprécier, dès lors, si la présence d'un même signe dans deux systèmes hiéroglyphiques est ou n'est pas l'indice d'une dérivation ou d'une origine commune?

La vérité, c'est qu'une identité de signes, constatée dans deux systèmes quelconques, ne donne le droit de conclure à un em-

1. *Loc. cit.*, p. 141, n. 1.

prunt où à une provenance unique que dans le cas où l'on sait positivement que le signe commun entraîne avec lui, de part et d'autre, une même valeur phonétique. Et pour avoir le moyen de constater cette identité phonétique, là où elle se trouve, il est absolument nécessaire qu'on soit au préalable arrivé à lire les deux écritures à comparer. Il est rationnel, par exemple, comme on l'a fait depuis longtemps, de rapprocher les formes de l'alphabet phénicien de celles de l'égyptien hiéroglyphique¹; il serait chimérique, jusqu'à nouvel ordre, de chercher à établir des correspondances entre cette même écriture phénicienne et l'anatolien ou le crétois.

Il n'est pas défendu, cependant, de comparer deux écritures même entièrement inconnues, pour voir si elles ne seraient pas deux formes d'un système unique. Le fait de cette identité se manifesterait par une correspondance de la totalité, ou du moins de la majorité des signes des deux systèmes; en supposant que la langue fût la même, on rencontrerait en outre, de part et d'autre, un très grand nombre de groupes communs qui seraient des mots. Mais, répétons-le, des concordances purement graphiques n'ont une signification que dans le cas où elles portent indubitablement sur la *généralité* des signes. Lorsqu'il n'en est point ainsi, les plus remarquables analogies de forme peuvent être entièrement illusoires, tant qu'on n'est pas renseigné sur l'unité de valeur phonétique des signes communs.

Des circonstances heureuses nous livreront peut-être un jour la clef des écritures méditerranéennes encore inconnues. Il importe, en attendant, de nous garder contre les théories trop vastes et les rapprochements superficiels qui constituent, par choix restreint et arbitraire de leurs objets, les fautes les plus sérieuses de méthode et de logique.

R. WEILL,

Capitaine du Génie.

1. Encore la question de l'origine de l'alphabet phénicien n'a-t-elle jamais été résolue formellement. Que resterait-il des théories successives dont une, depuis de Rougé, ne réussit à éclairer complètement le problème, lieu de s'exercer sur des écritures qu'on sait lire, elles avaient tenté de découvrir des relations entre systèmes de signes de valeurs inconnues ?

L'APHRODITE STUART WELLES

(Pl. V.)

« *A Monsieur Salomon Reinach.*

« Cher Monsieur,

« J'ai le plaisir de vous envoyer des photographies d'après une charmante statuette d'Aphrodite qui appartient à M. C. Stuart Welles, M. D. (9, Roland Gardens à Londres, S. W.). M. Welles a eu la grande bonté de me laisser prendre des photographies et d'en autoriser la publication dans la *Revue archéologique*. Il a acquis cette statuette en Égypte, d'un Arabe de Minieh, avec quelques petites antiquités. Elle est en marbre de Paros et haute de 15 pouces; le tour de taille est de 7 pouces $\frac{3}{4}$. La base et le morceau de marbre qui la soutient par derrière à gauche sont naturellement modernes.

« Aucune description ne peut donner une idée adéquate du charme de cette figure, de la délicatesse du modelé, de la suavité des formes. C'est une œuvre grecque sans doute, copie elle-même d'une œuvre grecque de plus grande dimension. Je m'estime heureux d'être le premier à faire connaître une statuette aussi séduisante, sur laquelle j'appelle vos commentaires et ceux de vos savants confrères en archéologie.

« Croyez-moi bien sincèrement à vous

« Joseph OFFORD. »

*
* *

Je dois remercier d'abord M. Stuart Welles et M. J. Offord, grâce auxquels notre *Revue* peut offrir un vrai régal de beauté à ses lecteurs.

Le motif de la statuette de Minieh est celui de l'Aphrodite dite

Anadyomène, portant ses mains à ses cheveux pour en exprimer l'humidité, ou celui de l'Aphrodite *Diadumène*, qui attache un bandeau autour de sa chevelure. Ces motifs, très souvent traités par l'art antique, ont été étudiés en dernier lieu par M. Furtwaengler (*Aphrodite Diadumene und Anadyomene*, extrait du *Monatsbericht über Kunstwissenschaft*, Munich, 1901, t. I). La statuette de Minieh ressemble beaucoup à une Aphrodite en marbre polychrome, récemment découverte à Pompéi, qui est parfaitement conservée et fait le geste de l'Anadyomène (*Notizie degli Scavi*, 1899, p. 207). On trouvera nombre de figures analogues dans les deux tomes parus de mon *Répertoire de la statuaire* et dans le troisième, actuellement sous presse.

La Basse-Égypte a fourni plus que sa part de ces statuettes hautes de 0^m,20 à 0^m,60, copies réduites des grandes Aphrodites de Praxitèle et de son école. Le Musée d'Alexandrie en possède toute une série; il y a en d'autres au Louvre (salle Clarac), à Bruxelles (collection d'Arenberg), à Berlin et ailleurs; j'en ai vu souvent chez les marchands d'antiquités qui reçoivent des envois d'Égypte. Évidemment, M. Amelung a eu raison, en 1897 (*Bullettino Comunale*, t. XXI, p. 110 et suiv.), d'insister sur la popularité des modèles praxitéliens dans les ateliers des marbriers d'Alexandrie. Les « Praxitèle de vitrine » paraissent avoir été très demandés dans ce pays, tant à l'époque hellénistique qu'à l'époque romaine; mais ce sont surtout les types d'Aphrodite qui furent en faveur et que l'art local ne se lassa pas de répéter.

L'Aphrodite de Minieh est une sculpture exquise et savoureuse qui ne doit guère être postérieure au III^e siècle av. J.-C. La poitrine est peut-être un peu mince, mais le dos et les reins sont admirables; vue de ce côté, elle peut soutenir la comparaison avec les Aphrodites de Médicis, du Capitole et de Syracuse. Il serait facile d'emprunter à Lucien et à l'*Anthologie Palatine* les éléments d'un commentaire esthétique qui conviendrait à la statue de Minieh; mais ces textes grecs sont à la portée de tout le monde.

Salomon REINACH.

LA SÉPULTURE DE CHASSENARD

ET

LES COINS MONÉTAIRES DE PARAY-LE-MONIAL

La province d'Auvergne a le privilège de détenir le mobilier de deux sépultures gallo-romaines qui méritent de compter parmi les plus intéressantes que l'on connaisse dans le centre de la France. Je veux parler tout d'abord de la tombe de Chassenard (Allier), dont un antiquaire de Clermont, M. Grange, s'est rendu acquéreur dès l'époque de la découverte, et, en second lieu, de celle des Martres-de-Veyre, déposée au Musée municipal de Clermont depuis bien des années, mais encore inédite.

Par un hasard exceptionnel, le sol des Martres-de-Veyre a conservé sans altération toutes les reliques funéraires qui lui furent confiées, au premier siècle de notre ère, si périssable qu'en fût la matière. C'est ainsi que l'on a pu retrouver dans le cercueil en bois d'une jeune Arverne non seulement une abondante récolte céramique, mais encore tous ses vêtements et les divers accessoires de son costume. Aux tourbières de la Scandinavie et aux sables desséchés d'Antinoë n'appartient pas uniquement le privilège de garder intacts les tissus déposés dans les sépultures antiques.

Il faut souhaiter qu'une monographie livre prochainement à la publicité ces richesses d'archéologie gallo-romaine qui ne sauraient rester plus longtemps inédites.

Quant à la sépulture de Chassenard, je dois à l'obligeance de son possesseur l'autorisation d'en faire connaître l'intéressant mobilier. Au préalable, je rappellerai l'historique de cette découverte

déjà ancienne, mais sur laquelle on possède heureusement les informations les plus précises. Elle fut tout d'abord signalée par une note du *Messager de l'Allier* du 24 octobre 1874. Quelques semaines plus tard, un nouvel article du même journal rectifiait et complétait ces premières informations. Peu de temps après, l'inventeur faisait vendre aux enchères publiques et en un seul lot l'ensemble des objets recueillis, que la Société d'émulation de l'Allier tenta vainement d'acquérir. M. Grange s'en assura la possession. Un des membres de la Société d'Émulation, désigné pour la représenter à cette vente, M. Francis Pérot, rédigea à cette occasion un rapport relatant l'origine de la trouvaille¹. Voici un extrait de ce mémoire, dont plusieurs membres de la dite Société, eux-mêmes au courant des faits, attestèrent l'exactitude :

« Le 9 septembre 1874, dans un champ situé sur la commune de Chassenard (Allier)², dépendant du domaine de Vivans, un cultivateur découvrit une sépulture gauloise enfermée dans une grande urne en terre grise, ayant la forme d'un dolium. A l'intérieur se trouvait un vase en bronze de faible épaisseur, ayant dû servir à un long usage avant d'être employé à sa dernière destination, car la panse et le fond étaient raccommodés à l'aide de petits rivets.

« Ces deux vases furent brisés par le soc de la charrue et la dépouille qu'ils contenaient apparut tout d'un coup. Le laboureur étonné ne prit aucune garde des objets de fer; il ne recueillit que ce qui était en bronze et les trois médailles. Ce ne fut seulement que le lendemain qu'il retourna à son champ et en rapporta ce que la veille il avait dédaigné ».

Suit l'inventaire des objets dont voici le résumé :

1. *Bull. de la Soc. d'Émulation de l'Allier*, t. XIV, p. 12-15.

2. La commune de Chassenard est voisine de Digoin (Saône-et-Loire). Chacune de ces deux localités est fertile en vestiges de l'époque gallo-romaine. Dans la terre même où s'est rencontrée la sépulture qui nous occupe, on aurait, dit-on, découvert les restes d'un édifice. Il serait bien à souhaiter que des fouilles méthodiques fussent entreprises en ce lieu.

1° Un masque en fer forgé auquel adhéraient les restes d'une cotte de mailles ;

2° Un fer de flèche en fer, brisé à la base. [Je considère cette lame comme la pointe d'un *gladius*];

3° Deux outils à frapper la monnaie. Ils se composent de deux enclumes et de deux poinçons. « Sur la face de l'un deux se voit encore le grènetis de la pièce » ;

4° Deux cercles de fer, de 0^m,30 de diamètre, qui reliaient le vase en bronze ;

5° Une pièce en potin des Mandubiens (?), au revers du sanglier ;

6° Deux pièces en argent de Caligula [Cohen, n^{os} 2 et 9; frappées en l'an 37];

7° Un torques en bronze doré, formé de deux parties assemblées à genouillère ;

8° Deux strigiles en bronze ;

9° Un magnifique vase en bronze, en forme de tête de femme ;

10° Une patère en bronze ;

11° Trois plaques de ceinturon en bronze repoussé et argenté ; la boucle et son ardillon ont été retrouvés ;

12° Un instrument en bronze, dont la partie opposée au manche offre la forme d'une lime ronde ;

13° Un silex taillé a été trouvé sur l'emplacement de la trouvaille ;

14° Plusieurs débris d'un coffret en ivoire, des clous en bronze à tête ronde, des clous de fer et autres petits ornements en bronze, très minces, découpés en volutes et rinceaux et devant appartenir au coffret d'ivoire dont ils ornaient les parois.

Tout ces objets ont été vendus aux enchères publiques, le 11 avril 1875, au prix de 2.467 francs¹.

On ne saurait mettre en doute qu'ils constituaient bien le mo-

1. F. Pérot, *loc. cit.*, p. 13. En 1895, M. Babelon a communiqué à la Société des antiquaires de France les photographies de la trouvaille de Chassenard ; mais, les renseignements fournis à M. Babelon manquant de précision, il ne lui a pas été possible de commenter cette découverte (*Bull. des antiq. de France*, 1895, p. 139). Tous les objets sont restés inédits.

bilier d'une sépulture militaire à incinération, et non point une simple cachette. Nous verrons que tous les masques-visières similaires à celui de Chassenard, un seul excepté, ont été exhumés d'un tombeau. Enfin, la nature et la variété des autres objets, la présence des trois monnaies dont une en bronze coulé, de valeur minime, achèvent de préciser le caractère funéraire du dépôt.



Fig. 1.

Examinons maintenant chacun de ces objets. On peut les grouper en trois séries : 1° Pièces d'équipement et d'armement ; 2° coins monétaires ; 3° vases et ustensiles divers.

Dans le premier groupe, la pièce qui retient tout d'abord

l'attention, c'est évidemment le masque de fer (fig. 1). Il mesure 0^m,175 de hauteur et 0^m,260 de largeur d'une oreille à l'autre. Les parties les mieux conservées, celles que l'oxydation n'a pas boursoufflées, permettent de reconnaître, dans cet ouvrage en tôle de fer forgé, une habileté d'exécution consommée. Le visage est celui d'un personnage viril et imberbe. Ses yeux sont à demi-clos. L'ouverture étroite, ménagée entre les lèvres, est en partie obstruée par l'oxyde, de même que les trous des narines. On observera le développement excessif des oreilles, dont la longueur dépasse 0^m,08. Le front est bas ou plutôt coupé à la moitié de sa hauteur. Il porte, au centre de sa partie supérieure, les attaches de la charnière qui fixait au casque cette visière, encore assujettie littéralement par des courroies. Celles-ci s'adaptèrent à deux petits boutons de bronze, toujours en place au-dessous des oreilles. Ce masque-visière se rencontre sur un modèle de casque qui faisait partie du costume militaire de certains

légionnaires romains durant le Haut Empire. Le type n'en est connu que depuis la publication du premier volume des *Alterthümer* de feu Lindenschmit. Je n'ai pas besoin de rappeler la controverse qui s'est élevée entre cet archéologue et M. Benndorf au sujet de sa véritable destination¹. Rapprochant de ce casque une série, à vrai dire bien peu homogène, de masques funéraires de diverses époques et de diverses matières, depuis ceux des tombes mycéniennes jusqu'à ceux de l'Étrurie et de l'époque gallo-romaine, le savant autrichien a prétendu démontrer qu'il n'appartenait pas à l'équipement du soldat romain, mais devait être considéré comme une armure d'apparat, destinée à figurer dans certaines cérémonies et surtout à prendre place dans le mobilier des sépultures. Les arguments de M. Benndorf ne semblent pas avoir affaibli les premières conclusions de Lindenschmit. Depuis cette controverse, un nouveau casque à visière a été recueilli non plus dans une tombe, mais dans le castellum de Weissenburg-am-Sand (Bavière)². A Chassenard, découverte que MM. Benndorf et Lindenschmit ignoraient l'un et l'autre, on trouve pour la première fois la visière à visage humain associée à des armes qui sont bien celles du soldat romain équipé à l'ordonnance, c'est-à-dire porteur de la *lorica hamata* et du *gladius*, voire même de ses décorations et insignes, *torques* et *corniculum*, comme j'essaierai de le démontrer plus loin. Il est donc bien probable que ce type d'armure, ainsi que le soutenait le directeur du musée de Mayence, entré dans l'équipement de certains légionnaires, opinion qui, du reste, n'exclut nullement l'hypothèse que quelques-uns des exemplaires connus, d'une ornementation particulièrement riche, aient constitué des pièces d'apparat.

La partie postérieure, ou casque proprement dit, qui fait ici

1. *Alterthümer*, I, iv, 6; III, v, 4; III, vii, 4; III, xi, 2 et suppl. du xi^e cahier; IV, 39, fig. 2 et 3; IV, 56, fig. 3. — Otto Benndorf, *Gesichtshelme und Sepulcralmasken*, Vienne, 1878. — Baumeister, *Denkmäler*, III, p. 2070, article de A. Müller. — Salomon Reinach, *Catal. des Bronzes du Musée de Saint-Germain*, p. 235.

2. *Alterthümer*, IV, 56, fig. 3.

défaut, était parfois décorée de magnifiques reliefs. Pour en expliquer l'absence, on peut se demander si l'inventeur n'aurait pas négligé d'en recueillir les fragments, peut-être défigurés par la rouille.

En comparant entre eux les divers spécimens similaires connus à ce jour, on est conduit à les classer en deux séries, d'après le nombre des pièces dont ils sont formés : 1° Ceux qui se composent seulement d'un assemblage de deux pièces, une partie occipitale et une partie faciale ; 2° ceux chez lesquels la partie faciale se subdivise elle-même en deux. Dans ce cas, la visière proprement dite affecte une forme tréflée. On ne connaît qu'un seul exemplaire complet de cette série, celui de Bettenberg (Wurtemberg)¹, au musée de Stuttgart, en cuivre battu, auquel il faut joindre une visière tréflée en bronze, découverte dans l'ancienne Rétie à Weissenburg² près du *vallum romanum* (Musée d'Ansbach).

La première série, celle des casques à deux pièces, comprend deux modèles différents, qui se distinguent par le développement de la visière.

a) Visière recouvrant toute la face, y compris le front parfois ceint d'une couronne, ainsi que la naissance des cheveux : exemplaires de Ribchester³ dans le Lancashire, conservé au Musée Britannique ; de Rieska⁴ en Roumanie, au musée de l'Art et de l'Industrie à Vienne ; de Zufftgen⁵, dans le Luxembourg, au musée de Luxembourg ; de Gräfenhausen⁶, au musée de Stuttgart ; de Weissenburg-am-Sand (second exemplaire) au musée d'Ansbach, et de Nola⁷ (Italie), au Musée Britannique. Tous

1. Lindenschmit, *Alterth.*, III, v, 4 ; Benndorf, *Gesichthelme*, pl. VII et VIII.

2. *Alterth.*, III, xi, 2, fig. 3 ; Benndorf, *Gesichthelme*, pl. VI, fig. 1.

3. *Alterth.*, III, vii, 4 ; Benndorf, *Gesichth.*, pl. IV ; Beaumeister, *Denkmäler*, t. III, fig. 2290.

4. *Alterth.*, III, xi, 2, fig. 1 ; Benndorf, *Gesichth.*, pl. X.

5. *Alterth.*, III, xi, 2, fig. 2 ; Benndorf, *Gesichth.*, pl. XII, fig. 1 a et b ; Salomon Reinach, *Bronzes figurés*, n° 228.

6. Benndorf, *Gesichth.*, pl. IX, fig. 3 et 4.

7. Benndorf, *Gesichth.*, pl. III.

les spécimens de cette série sont en bronze; celui de Gräfenhausen est argenté.

b) Visière recouvrant toute la face, sauf la partie supérieure du front, avec ou sans oreilles. C'est à ce type qu'appartient la visière de Chassenard ainsi que les cinq exemplaires suivants : 1° Celui de Mayence¹ trouvé en 1827, conservé au Cabinet de Vienne; 2° celui de Cologne² au Musée de Berlin; 3° celui de Vechten³ au Musée de Leyde; 4° et 5° les deux exemplaires de Neuvy-Pailloux (Indre)⁴ au Musée du Louvre.

Il est à remarquer que tous les exemplaires de ce groupe sont en fer. Sur la visière de Vechten, ce métal a reçu une application d'or, tandis que celles de Neuvy-Pailloux sont doublées de cuivre, sans doute pour satisfaire aux mêmes raisons esthétiques. Il semble bien évident que si les visières de Neuvy n'étaient que de simples pièces d'apparat, et non point de véritables armures de combat, l'ouvrier qui les a fabriquées se serait dispensé de renforcer à l'aide d'une feuille de fer martelé, épaisse de 0^m,003, la lame de cuivre extérieure. « La confection de ces masques, comme l'observe justement A. de Longpérier, a dû nécessiter une première opération aussi difficile que coûteuse, car il a fallu modeler préalablement une matrice, une figure en fer trempé, sur laquelle l'ouvrier façonna ensuite les masques⁵. » Une feuille de cuivre très mince, dont le martelage ne présentait aucune difficulté, aurait suffi pour une armure de luxe. Si l'on a pris la peine de doubler le cuivre d'un métal plus résistant, mais d'un travail très laborieux, c'est évidemment parce que l'on tenait avant tout à obtenir une arme vraiment défensive.

1. *Alterth.*, III, XI, 2, fig. 4 a et 4 b; Benndorf, *Gesichth.*, pl. XII, fig. 2 a et 2 b.

2. Benndorf, *Gesichth.*, pl. XIV, fig. 3.

3. Benndorf, *Gesichth.*, pl. XIII, fig. 1 a et 1 b.

4. Thabaud de Linetière et des Méloizes, *Essai sur l'origine de l'antique tombeau de Neuvy-Pailloux*, Châteauroux, 1845; *Rev. archéol.*, 1844, II, p. 476; A. de Longpérier, *Notice des bronzes antiques*, n° 695; Benndorf, *Gesichth.*, p. 33, fig. 2.

5. A. de Longpérier, *loc. cit.*,

La visière de Mayence, conservée au Cabinet des Médailles de Vienne, est en tous points identique à celle de Chassenard. Ces casques faisant partie du costume militaire de certains officiers romains et les légions étant distribuées sur les frontières de l'Empire, il n'y a pas lieu d'être surpris qu'ils se soient rencontrés plus abondamment dans la région du Rhin, alors qu'en France nous n'avons pas à enregistrer d'autres trouvailles que celles de Neuvy et de Chassenard. Les deux exemplaires de Neuvy ont été découverts en 1844 dans une riche sépulture à inhumation, se composant d'une chambre funéraire en maçonnerie, dont les parois internes présentaient une décoration peinte de style pompéien. Le mobilier sépulcral, aussi varié qu'abondant, comprenait des objets de toute nature « des moulins à bras, une provision de grains, une serpe, une tonne entourée de grands cercles en fer, des ossements de sanglier et d'autres animaux, quelques morceaux de plomb, près d'un réchaud où brûlèrent des aromates, des lances de guerre et de chasse (?), des fioles funéraires, une fibule, un instrument à rouleaux en os (?) une crémaillère à pieds mobiles, de nombreuses amphores, des vases de cuivre, des ciselures en bronze, des poteries, des ornements¹. »

Neuvy-Pailloux, le lieu de la découverte, était situé sur le domaine des Bituriges. Quant à Chassenard, son territoire, sur les confins des cités éduenne, arverne et biturige, dépendait de la première de ces trois confédérations².

Je n'ai pas à m'étendre longuement sur les autres pièces d'armement. De la cuirasse, faite d'un tissu de mailles métalliques fines et serrées, il ne subsiste que quelques portions. Au moment de l'enfouissement, elle avait été roulée ou repliée et déposée sous le casque (voir fig. 1). Réduits par l'oxydation en une sorte de conglomérat compact, les plis devenus rigides ne peuvent plus être séparés. Par les dimensions et le mode d'assemblage de ses

1. De Longpérier d'après de Linetière et des Méloizes, *loc. cit.*,

2. Sur les limites du territoire éduen, voir Anatole de Charmasse, *Cartulaire de l'évêché d'Autun*, Introduction, p. x.

mailles, cette *lorica hamata* est semblable à celles dont le Musée de Mayence possède quelques échantillons et que l'on retrouve sur certaines représentations sculptées de légionnaires. Tout naturellement cette trouvaille rappellerait le souvenir des fabricants de cuirasse domiciliés dans le pays éduen, que mentionne une inscription du Musée de Nevers (*C. I. L.*, XIII, I, 4, 2828), mais comme il y a lieu de croire, ainsi que je l'établirai plus loin, que le soldat romain enseveli à Chassenard se trouvait de passage sur le territoire éduen où la mort l'a surpris, ce rapprochement ne saurait être que fortuit¹.

Du glaive dont il était armé, il ne reste plus que l'extrémité de la lame, soit une portion longue de 0^m,18 (fig. 2). Sa pointe effilée, aussi

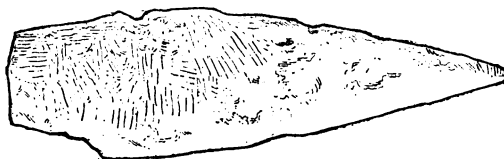


Fig. 2.

bien que sa largeur, répond au type du *gladius* classique.

A côté de l'épée, le *cingulum*, cette pièce si caractéristique du costume militaire romain, ne pouvait faire défaut. Celui-ci, suivant l'usage, était revêtu de plaques métalliques estampées, en cuivre argenté et de forme rectangulaire, dont trois exactement semblables ont été retrouvées (fig. 3). Elles mesurent 0^m,045 de hauteur et 0^m,063 de largeur. Chacune d'elles adhérait au cuir du ceinturon par quatre petits rivets. Leur ornementation consiste en un masque imberbe, dont les oreilles sont ornées de pendants allongés et qu'encadrent deux cornes d'abondance, le tout circonscrit dans un grènetis circulaire. Les deux bords verticaux présentent une moulure en relief.



Fig. 3.

1. Au reste, d'après M. Hirschfeld, cette inscription ne serait guère antérieure au III^e siècle.

La présence d'un torques (fig. 4) dans la sépulture de Chassenard a égaré les archéologues de l'Auvergne et du Bourbonnais qui se sont occupés de cette découverte. Ils ont pensé à tort que le porteur de ce collier ne pouvait être qu'un guerrier gaulois. Mais je n'ai pas besoin de rappeler que le torques comptait un grand nombre des récompenses honorifiques ou *dona minora* en usage dans l'armée romaine, avec les *phalerae*, les *cornicula*, les *torques*

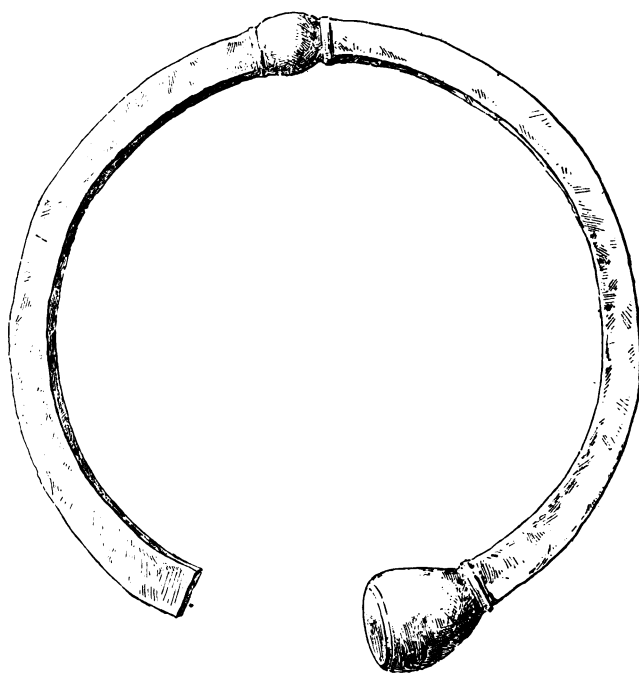


Fig. 4.

millae, et qu'il se portait soit autour du cou, soit même suspendu à la poitrine, à côté des autres insignes. Contrairement à ce qu'on observe sur les torques gaulois, tous cylindriques ou torsadés, celui de Chassenard présente une section carrée, dont le côté mesure 0^m,010 au centre et 0^m,013 près des extrémités. Celles-ci étaient terminées par des boutons ovoïdes à base aplatie, dont un seul subsiste. En raison de son épaisseur, ce torques

offrait une rigidité absolue; aussi a-t-il été construit en deux pièces, s'articulant au moyen d'une genouillère.

J'arrive maintenant à un objet qui me paraît être une des pièces les plus curieuses de la sépulture. Je veux parler du petit ornement de bronze figuré ci-contre (fig. 5). Sa longueur est de 0^m,078. Il se compose de deux branches égales et symétriques repliées en S, ce qui lui donne la forme d'une lyre ou d'une paire de cornes. Chacune de ces branches est mobile, mais toutes deux sont réunies à leur partie inférieure et assujetties l'une à l'autre au moyen d'un large bouton en forme de cupule. On remarquera les deux têtes de dragon terminales finement ciselées et les petits cercles gravés au burin sur la face antérieure de chaque branche.

Deux de ces objets lyriformes avaient dû être déposés dans la sépulture. L'un d'eux est intégralement conservé, tandis qu'il ne subsiste que la moitié du second. Il est essentiel d'observer qu'ils étaient certainement fixés à la cuirasse, puisque le premier porte encore un lambeau de tissu métallique engagé sous le bouton d'assemblage. A quelle destination répond exactement ce curieux objet d'une exécution délicate? J'ai vainement cherché à lui trouver un emploi comme accessoire de costume. Sa forme ne permet pas de le classer, comme on l'a proposé, parmi les agrafes.

Or, au nombre des décorations militaires portées par les soldats romains, il en est une qui, mentionnée plusieurs fois par les auteurs, restait encore complètement inconnue à l'archéologie. C'est le *corniculum*, dont le nom détermine nettement la forme; c'était évidemment celle d'une corne ou d'une paire de cornes de petites dimensions. Les textes qui le mentionnent ne nous indiquent pas sur quelle partie de l'armure défensive il était appliqué. Tite-Live¹ rapporte qu'en l'an 293 le consul Papirius

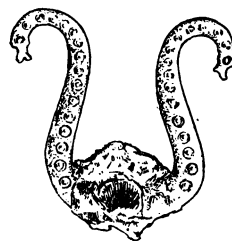


Fig. 5.

1. Tite-Live, X, 44, 5.

Cursor l'octroya à sa cavalerie près d'Aquilonie. Un passage Suétone démontre que cet insigne était encore en usage vers fin de la République¹. En présence du silence des textes et de l'absence de monuments figurés, l'hypothèse avancée par plusieurs archéologues, à savoir que le *corniculum* était placé au sommet ou sur le côté du casque est donc absolument arbitraire². On a conjecturé qu'il aurait tiré son origine des *cornua* surmontant un assez grand nombre de casques antiques, grecs, gaulois, étrusques et romains, et ne serait qu'un diminutif de cet ornement. Mais si l'on considère que les petites cornes en bronze



Fig. 6.

ciselé de la sépulture du légionnaire de Chassenard répondent exactement par leur forme et leur dimension au *corniculum* des textes et que cet objet, comme l'étaient les phalères et parfois les torques, se trouvait fixé à la cuirasse de ce soldat, il semblera bien probable que nous nous trouvons ici en présence des premiers spécimens connus d'un insigne militaire jusqu'à ce jour vainement recherché à travers les vestiges de l'antiquité romaine.

Un autre fait vient fortifier mon opinion. Ce n'est pas seulement à Chassenard que cet objet de bronze s'est rencontré. J'en ai vu au British Museum un second exemplaire de même matière, de même dimension et de même forme, sauf que les têtes de dragon sont remplacées par deux boutons coniques et côtelés

1. Suétone, *De illustr. gramm.*, 9, 1.

2. F. Kramer (*L'armée romaine au temps de César*, édition française de la coll. Klincksieck, p. 87) et, après lui, M. Pottier (*Dict. de Daremberg et Saglio*), admettent, conformément à une hypothèse de Cavedoni (*Bull. d. Instit.*, 1851, p. 95) que le *corniculum* se portait sur le casque. M. Fiebigler, dans la *Real-Encyclopädie* de Pauly et Wissowa, se borne à faire observer que nous n'avons aucune représentation de cet insigne. Voir dans ce dernier ouvrage l'indication des textes faisant mention du *corniculum*.

(fig. 6). Or, le *corniculum* de Stanwick (c'est le nom du lieu de provenance), porte comme ceux de Chassenard, des fragments de *lorica hamata*, adhérents aux sommets des branches et au bouton d'assemblage. On remarquera de plus que Stanwick est voisin de la ville d'York, lieu de résidence de plusieurs légions. Dans la même fouille se trouvaient, entre autres objets, une série de seize anneaux de bronze, plusieurs fragments de cotte de mailles et un mors de bride, le tout dans le style du *Late celtic* anglais, dont l'épanouissement se place aux derniers siècles avant et au premier siècle après l'ère chrétienne. J'ai reconnu encore, au Musée britannique, d'autres spécimens du même objet, trouvés à Polden Hill, comté de Somerset, toujours en bronze fondu et de même dimension (hauteur 80 mill. environ).

Les *cornicula* recueillis en Bretagne, en usage chez les légionnaires de cette partie de l'empire, sont de fabrication locale, car ils portent l'empreinte du style celtique breton, qui florissait au début de l'époque impériale.

Il est probable que de nouvelles recherches dans les collections publiques d'Europe, surtout en Germanie et sur les autres points du territoire militaire de l'Empire, permettraient d'augmenter ce premier inventaire.

Si la représentation du *corniculum* ne s'est pas encore rencontrée sur les monuments figurés, cela tient à ce que, durant l'époque impériale, période à laquelle appartiennent presque toutes ces représentations et notamment les pierres funéraires, il cessa de bonne heure d'être, comme au temps de la République, une simple récompense honorifique, accessible à tous les soldats, pour devenir l'insigne d'un grade ou d'une fonction de la hiérarchie militaire. Le *cornicularius*, d'après les textes épigraphiques, est, dans la légion, un adjudant placé sous les ordres du légat ou du tribun et chargé de certains services spéciaux, souvent d'ordre administratif; il remplissait parfois les fonctions de scribe ou de greffier. Or, les monuments ne nous ont pas conservé l'image d'un légionnaire de ce grade.

On ignore d'ailleurs à quelle époque exacte s'est opérée cette

modification dans la valeur de cet insigne. Je considère, comme on le verra plus loin, que la sépulture de Chassenard remonte à l'époque de Caligula. Il serait donc téméraire d'affirmer qu'elle renfermait les cendres d'un corniculaire, au sens hiérarchique du mot; mais cette hypothèse, n'a rien d'in vraisemblable. Il ne semble pas que l'on puisse tirer aucune conclusion de ce fait que le soldat de Chassenard était porteur de deux de ces marques distinctives. Faut-il admettre que la dualité du corniculum, insigne d'un grade, était alors d'un usage constant, ou bien que chacun de ces insignes, considérés dans ce cas comme une simple récompense, aurait été octroyée séparément au titulaire? Il semble impossible de résoudre présentement ce problème.

La sépulture de Chassenard réservait encore d'autres surprises. Je veux parler des matrices monétaires qu'il me reste à

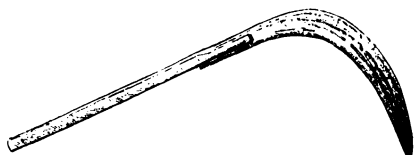


Fig. 7.

examiner après avoir simplement rappelé que deux strigiles de bronze, dont la forme (fig. 7) est celle du commencement de l'époque impériale, et un beau vase

du même métal, petit guttus en forme de tête féminine, complétaient ce mobilier funéraire¹.

Ces matrices se composent de deux paires de coins et de contre-coins en fer (fig. 8). Les coins supérieurs sont des cylindres allongés, légèrement rétrécis du côté de la base. Les coins inférieurs ou contre-coins présentent la forme d'un petit cippe, dont la section circulaire au sommet devient quadrangulaire vers la base. M. Pérot déclare avoir reconnu les restes d'un grènetis sur l'une des matrices. Un examen attentif ne m'a pas permis d'y retrouver actuellement la moindre trace de gravure et je ne pense pas que la destruction des types soit le résultat de l'oxydation du métal. Il semble bien probable qu'elle ait été

1. Un strigile exactement semblable, de l'époque d'Auguste, a été découvert au Mont Beuvray par M. Bulliot. Il a été déposé au Musée Rolin à Autun.

intentionnelle et que, pour se conformer aux prescriptions de la loi romaine, ordonnant de détruire les coins monétaires hors d'usage, on prit soin, avant le dépôt de ces matrices dans la sépulture, d'en faire disparaître les effigies, à l'aide de la lime et du burin. Je n'ai pu reconnaître si, comme cela existe sur d'autres coins, une matrice gravée aurait été fixée à la monture au moyen d'une frette. Néanmoins, de la forme générale et de la

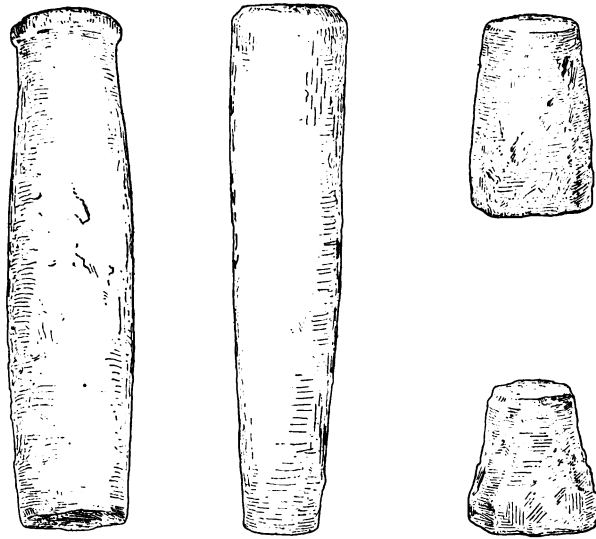


Fig. 8.

dimension de ces objets, il résulte clairement que nous nous trouvons bien en présence de matrices monétaires¹.

Or, on sait qu'une telle découverte est en elle-même un fait absolument rare. Autant sont abondants les petits moules en argile dont on se servait surtout à partir du III^e siècle, pour fondre des pièces fausses et parfois des monnaies officielles, autant il est peu commun de rencontrer des matrices métalliques du monnayage romain. Plus rare encore est leur présence dans

1. Le Musée de Saint-Germain possède des moulages de coins en fer de cette même forme et de dimensions similaires, trouvés en Roumanie et portant l'effigie d'Auguste.

une sépulture. Je n'en connais pas d'autre exemple que celui de Chassenard.

Dans sa notice sur le coin de Cività Castellana (1891¹), M. Helbig signalait seulement trois trouvailles de coins monétaires romains sur le sol de la Gaule, savoir :

1° Les deux coins d'Auguste, en bronze, découverts à Nîmes en 1739, dont l'un est conservé au Cabinet des médailles (Babelon et Blanchet, *Catal. des bronzes*, n° 2396), tous les deux gravés dans l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XIV, 1743, p. 104 ;

2° Le célèbre coin de fer du Musée de Lyon, gravé pour la frappe d'un aureus de Faustine jeune et dont on a retrouvé les deux pièces² ;

3° La découverte de Paray-le-Monial dont je vais avoir à parler.

A ces trois trouvailles indiquées par M. Helbig, doivent s'ajouter les suivantes, qui me sont obligeamment signalées par M. Adrien Blanchet :

4° Une paire de coins à tige conique d'un denier de Tibère, face et revers, trouvés à Auxerre en 1799 (forme pareille à celle de notre figure 9). Ils faisaient partie d'une trouvaille de six coins ;

5° Une paire de coins de l'empereur Constans, trouvés à Beaumont-sur-Oise, en 1811 (Babelon et Blanchet, *Catal.*, n° 2403 ; Blanchet, *Études de numismatique*, t. II, p. 227) ;

6° Deux coins en fer de Valentinien I^{er}, provenant de Ehl (Bas-Rhin) (*Mém. lus à la Sorbonne en 1863*, p. 46 et 49) ;

7° Vers 1888, on a trouvé à Vertault (Cote-d'Or) un coin en bronze de Tibère (Cohen, n° 15) ; *Rev. numism.*, 1888, p. 591.

1. W. Helbig, *Sur un coin-matrice trouvé auprès de Civita-Castellana*, in *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1891, p. 450-457.

2. *Hist. de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XIV (Paris, 1743), p. 104.

3. Trouvé à Fourvière en 1857, *Annal. de la Soc. franç. de Num.*, 1866, p. 283 ; Comarmond, *Description des antiquités conservées au Palais des Arts de Lyon*, Lyon, 1855-57, p. 825 ; F. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, I, p. 255-257 ; Friedlaender, *Zeitschrift für Numismatik*, V (1878), p. 121-122 ; Steyert, *Hist. de Lyon*, t. I (1895), p. 301, fig. 350 ; *Catal. sommaire des Musées de la ville de Lyon*, Lyon, 1882, p. 244.

M. Adrien Blanchet me signale encore deux coins d'Auguste au Musée de Clermont-Ferrand et sans doute à Reims un coin de Dioclétien. Ces trouvailles, qui pourraient être aussi locales, sont de provenance incertaine.

Je reviens à la découverte de Paray-le-Monial¹. Les coins provenant de cette trouvaille sont encore inédits et la seule description qui en ait été donnée, celle de l'abbé Cucherat, est tout à fait inexacte. Adrien de Longpérier avait déjà pressenti et relevé quelques-unes des erreurs de lecture et d'interprétation contenues dans la note de M. Cucherat; mais comme il ne connaissait pas les monuments originaux, ses rectifications sont demeurées incomplètes². Or, le lieu de la découverte se trouve dans le voisinage immédiat de Chassenard, soit à une distance de quinze kilomètres environ. Dès lors, on comprend aisément le haut intérêt que peut ici offrir un rapprochement. Je dois au préalable revenir sur la trouvaille de Paray-le-Monial, qui remonte à 1863.

« A deux kilomètres de cette petite ville, écrit M. Cucherat, dans un champ qui avait fait partie jusqu'à l'an dernier [c'est-à-dire jusqu'en 1862] de la forêt voisine³, la bêche, qui le fendait pour la première fois, rencontra à trente centimètres environ un large fragment de tuile romaine et sous cette tuile l'ouvrier a recueilli des coins métalliques ayant servi à fabriquer de la monnaie romaine.

« Il y avait là sept coins en tout. Deux sont aux mains d'un amateur qui m'a devancé, je n'en ai recueilli que les empreintes; ils ne paraissent pas avoir eu jamais d'inscription. Mais au type encore plus qu'à la présence de ses trois successeurs, je n'ai pu me défendre de reconnaître là l'empereur Auguste. Ce coin re-

1. Découverte signalée en 1863 par l'abbé Cucherat, dans le *Journal de Saône-et-Loire*, dont l'article fut reproduit dans la *Rev. archéol.*, VIII, 1863, p. 275-277.

2. *Rev. numism.*, VIII, 1863, p. 289-293.

3. L'abbé Cucherat n'indique pas le nom de la localité. D'après les renseignements que m'a procurés un habitant de Paray, M. Bonnet, les coins ont été trouvés dans une terre située près de la route de Paray à Poisson, à deux kilomètres de Paray, au lieu dit Comblettes.

présente une grande et belle figure, non plus avec la couronne de laurier, mais avec la couronne radiée à cinq pointes, réservée aux empereurs divinisés. Deux étoiles formées de six rayons

Fig. 9^a.

s'étalent à la naissance du cou, l'une en avant, l'autre en arrière. Le septième coin était le revers de celui-ci. Il porte un bélier informe, emblème des sacrifices offerts à la divinité d'Auguste.



Fig. 10.

La description que le même écrivain donne des cinq coins dont il s'était rendu acquéreur, contient de graves inexactitudes de lecture et d'interprétation. Ces cinq matrices ayant été cédées

1. Ce coin est figuré en grandeur naturelle ainsi que les suivants. Les effigies sont grossies deux fois et demie.

par lui au Musée de Saint-Germain, j'ai pu les étudier récemment et reconnaître que la trouvaille était ainsi composée :

1° Un coin de Tibère (fig. 9). Haut. 46 millim. Diam. de la



Fig. 11.

face gravée : 20 mill. Tête laurée de cet empereur à droite.
TI CAESAR DIVI AVGVSTVS;

2° Un second coin de Tibère, semblable au précédent, mais



Fig. 12.

un peu endommagé par l'oxyde (fig. 10). Haut. 46 millim. Diam. de la face gravée : 20 mill. Même forme.

3° Un coin de Caligula (fig. 11). Haut. 42 mill. Diam. de la face gravée : 22 mill. C · CAESAR AVG PON M TR III COS III. Sa tête laurée à droite. Le chiffre indiquant le nombre des consulats est lisible, bien qu'endommagé à la partie supérieure. Celui de la puissance tribunitienne est bien conservé.

4° Autre coin de Caligula (fig. 12). Haut. 47 mill. Diam. de la face gravée : 21 mill. Légende incomplète : C CAESAR AVG GERM... Même effigie.

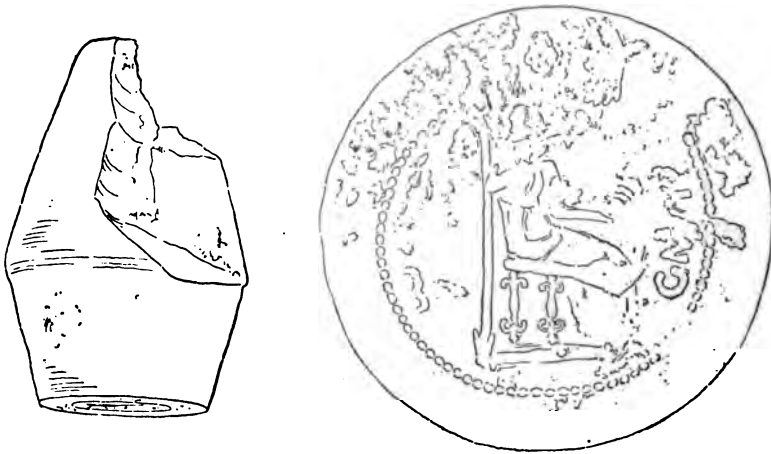


Fig. 13.

5° Un coin portant l'image d'une femme assise à droite, tenant de la main gauche un objet indistinct et de la main droite une haste (fig. 13). Haut. 49 mill. Diam. de la face gravée : 22 mill. Traces d'une légende détruite..... CN (?)....

6° Enfin, on conserve au petit musée municipal de Paray-le-Monial un sixième coin dont la provenance n'a pas été notée. Appartient-il à la même trouvaille ou à une découverte postérieure? Quoi qu'il en soit, ce sixième coin présente beaucoup d'analogie avec l'un de ceux dont l'abbé Cucherat ne possédait que les empreintes et qu'il déclare anépigraphes. Il offre comme effigie la tête d'Auguste tournée à droite et surmontée d'une étoile à six branches, mais avec la légende : DIVOS AVGVST DIVI F. Diam.

24 mill. Les deux coins non acquis par M. Cucherat n'ont pas été retrouvés.

La forme du précédent est la même que celle des coins de Tibère; c'est celle d'un tronc de cône légèrement renflé (haut. 43 mill.), tandis que les autres ont l'aspect de deux troncs de cône, de longueur inégale, réunis par la base la plus large. Le métal de toutes ces matrices paraît être un bronze très riche en étain; mais on ne saurait porter un jugement sur ce point sans le secours d'une analyse.

Parmi ces coins et contre-coins, il s'en trouve deux qui doivent être rapprochés, car ils nous donnent le droit et le revers d'un aureus connu de Tibère et Auguste. Ce sont les n^{os} 1 et 6 (Cohen, t. I, p. 212, Tibère et Auguste, n^o 3).

Les autres nous fournissent une précieuse indication chronologique. En effet, le coin n^o 3 est daté de la troisième puissance tribunitienne et du troisième consulat de Caligula: il a donc été gravé entre le 1^{er} janvier et le 18 mars de l'an 40¹. Ce coin est le plus récent de ceux qui composent la trouvaille. Or, c'est précisément durant les premiers mois de cette même année² que se place le fameux séjour de Caligula à Lugdunum, séjour que les récits de Suétone et de Dion Cassius ont rendu célèbre³. C'est alors que la capitale des Gaules devint le théâtre des actes de démence du troisième César. Pour subvenir à de folles prodigalités, Caligula se livre à des exactions sans nombre. Quand bien même les récits des historiens sembleraient suspects d'exagération et si l'on se refusait à prêter une entière créance au premier de ces écrivains, lorsqu'il raconte que l'empereur « séduit par l'appât du gain se fit apporter de Rome tout le mobilier de l'ancienne cour et mit en réquisition pour le transport de ces objets, toutes les voitures de louage et tous les chevaux de meuniers, de sorte que le pain manqua souvent à Rome », le fait historique du pillage des villes de la Gaule et de l'Italie; pendant son séjour

1. Cagnat, *Epigr. latine*, p. 176.

2. Caligula commença à Lyon son troisième consulat, le 1^{er} janvier de l'an 40; Suétone, *Calig.*, 17. Cf. Goyau, *Chronol. de l'Empire romain*, p. 85.

3. Dion Cassius, LIX, 21; Suétone, 39.

à Lyon, n'en demeure pas moins établi. Le métal précieux afflua dans la caisse impériale, alimentée par de telles déprédations. Un atelier officiel pour la frappe des monnaies d'or et d'argent existait à Lyon depuis le principat d'Auguste, mais nulle autre ville de la Gaule ne possédait en ce temps-là ce même privilège. Caligula dut sans doute se hâter de convertir en espèces le butin de ses confiscations et pour cela créer quelques ateliers provisoires. Comment l'officine monétaire de Lugdunum aurait-elle pu suffire à elle seule aux exigences d'une surproduction aussi imprévue? L'empereur préparait alors cette expédition de Bretagne, commencée au printemps de cette même année 40. Il fallait donc approvisionner de numéraire le corps expéditionnaire. A la lumière de ces données historiques, il me semble que les découvertes de Chassenard et de Paray-le-Monial s'éclairent aisément et je n'hésite pas à penser que le sous-officier romain, enseveli avec deux pièces de Caligula et des coins de monnaies dans le voisinage d'une localité qui nous a elle-même livré d'autres matrices, à l'effigie du même empereur, n'était autre que le chef d'un de ces ateliers éphémères, attaché à la personne d'un officier supérieur, lui-même investi, par l'autorité du troisième César et pour un temps limité, de la charge de monétaire. Je dois rappeler encore qu'il n'est pas impossible que ce légionnaire ait été revêtu du grade de corniculaire, le sous-officier de ce nom, dans l'armée romaine, étant précisément un adjudant mis à la disposition d'un commandant de troupes d'un rang élevé et employé par ce dernier à des services de diverse nature¹.

Les coins de Paray ont-ils été dérobés à cet atelier, durant le temps où il fonctionna dans le pays éduen, ou cachés lors du départ des troupes pour l'expédition de Bretagne? Ce sont là des questions insolubles; mais, quoi qu'il en soit de cette incertitude, le rapprochement entre les trouvailles de Chassenard et de Paray-le-Monial n'en garde pas moins tout son intérêt.

Je signalerai, en terminant, l'étroite concordance chronologique des trouvailles de Chassenard et de Neuvy-Pailloux. On

1. Mommsen et Marquardt, *Organ. milit. des Romains* (trad. franç.), p. 287.

reculait autrefois la date de cette dernière sépulture jusqu'au temps de la Gaule indépendante¹; mais, en matière de classification chronologique, c'est seulement depuis quelques années que l'archéologie gallo-romaine est entrée en possession d'une méthode scientifique, conduisant à des résultats positifs. Le progrès des études céramographiques nous a déjà dotés d'un chronomètre dont le mécanisme se perfectionne chaque jour, mais qui présente déjà, dans bien des cas, une précision suffisante.

La sépulture de Neuvy-Pailloux nous fournit l'occasion d'en faire l'épreuve. Un examen rapide des objets reproduits dans l'ouvrage de MM. de Linetière et des Méloizes permet déjà de reconnaître que ce mobilier est gallo-romain, mais d'une haute époque. La fibule reproduite sur la planche V (fig. 17) est un modèle de La Tène II et l'on sait que, dans la Haute-Italie et en Gaule, la fibule dite de La Tène II a survécu parfois jusqu'au temps d'Auguste et de ses successeurs immédiats². Le type de gobelet à zones chevronnées (pl. V, fig. 7) est très abondant à la même époque. On le rencontre déjà au mont Beuvray et un peu plus tard à Andernach, où M. Koenen classe son ornementation comme contemporaine des premiers empereurs, d'Auguste à Néron inclus (C. Koenen, *Die... Gräber in Andernach*, *Bonner Jahrb.*, 86, pl. VI, fig. 32 et p. 223). Mais l'étude des marques de potiers est plus instructive encore. Trois estampilles sur fonds de vases unis, retirés de la chambre funéraire, sont reproduites sur les planches de l'ouvrage précité : l'une d'elles (fig. 4), sans doute mal lue, est incertaine. Sur la date de la seconde SALV[I], je ne connais rien de spécial. Mais la marque OF ACV[TI] est importante. Elle appartient à un potier de la Gaule méridionale et se rencontre à Xanten, à Vechten et à Neuss. Or, la fabrication de la poterie rouge sigillée dans la Gaule romaine a commencé vers l'an 25 environ du premier siècle de notre ère³. D'autre

1. Pour MM. de Linetière et des Méloizes, la sépulture de Neuvy-Pailloux était celle d'un chef gaulois vivant antérieurement à la conquête.

2. V. mon mémoire sur *Montefortino et Ornavasso*, in *Rev. arch.*, 1902, I, p. 24.

3. J'ai tenté de le démontrer dans un article, actuellement sous presse, sur l'officine de la Graufesenque (Aveyron). Il est possible que la marque OF

part, le camp de Neuss a été détruit en l'an 70 après J.-C.¹. La date du tombeau de Neuvy-Pailloux a donc pour limites approximatives les années 25 et 70. C'est précisément l'année 40 que j'assigne comme date à la sépulture de Chassenard.

Il y a plus encore. La marque **OF ACVTI** est très abondante à Vechten, l'ancienne *Fictio*, dans le pays des Bataves. Les récoltes céramiques de Vechten, station très importante au début du Haut Empire, se classent presque toutes à une date antérieure à l'an 70². Il doit nécessairement en être de même pour les autres objets. Or, parmi les trouvailles de Vechten figure un masque en fer, du même type que ceux de Chassenard et de Neuvy-Pailloux (série *b* de mon classement). Nous arrivons tout naturellement à cette conclusion que, sur les six exemplaires connus de ce type de casque, tous ceux qui ont été recueillis dans des milieux datés, au nombre de quatre, un à Chassenard, un à Vechten, deux à Neuvy-Pailloux, appartiennent aux premiers temps de l'Empire, antérieurement aux Flaviens.

C'est donc bien à l'époque des premiers Césars que ce modèle d'arme défensive était en usage dans l'armée romaine.

Joseph DÉCHELETTE.

ACVTI, soit celle d'un potier de cette fabrique, mais son nom ne s'y est pas encore rencontré au cours des fouilles. Quoi qu'il en soit, la présence du sigle **OF** placé avant le nom, sigle qui ne se rencontre jamais sur les vases italiques, suffit à démontrer que cette assiette est de fabrique gallo-romaine.

Je profite de cette occasion pour corriger un *erratum* qui s'est glissé ici à propos de marques de potiers dans le dernier de mes articles (*Les seaux de Hemmoor*, in *Rev. archéol.*, 1902, II, p. 286). A la troisième ligne, à partir du bas, au lieu de : première moitié du premier siècle avant J.-C. lisez : première moitié du premier siècle après J.-C.

1. Dragendorff, *Terra sigillata*, *Bonn. Jahrb.*, cahiers 96 et 97, 1895, p. 84.

2. Le t. XIII du *Corpus* permet de constater combien sont abondantes à Vechten les marques italiques et surtout les marques de la Graufesenque. Or, à partir du second siècle, cette fabrique était en pleine décadence.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 1902

M. Clermont-Ganneau présente quelques observations au sujet du dernier sarcophage découvert par le R. P. Delattre dans ses fouilles de Carthage.

M. Clermont-Ganneau fait une communication sur le *batr* éthiopien et la livre d'or.

M. H. Dufour, chargé par le Directeur de l'École française d'Extrême-Orient de réunir les éléments d'une étude sur les bas-reliefs du Bayon, dans l'ancienne ville khmère d'Angkor-Thôm, présente une série de photographies de ceux de ces bas-reliefs qui se développent sur la face Est de la deuxième enceinte et un plan général du monument.

M. Salomon Reinach commente les bas-reliefs qui ornent deux coffrets de pierre qui ont passé de la collection du duc de Blacas au Musée Britannique. Il montre que les explications qu'on en a proposées sont inadmissibles et que l'interprétation de ces mystérieux monuments reste à découvrir. Un bas-relief de style analogue, découvert dans un puits à La Condamine et conservé au Musée de Monaco, n'est pas moins inintelligible, mais contribue à rendre vraisemblable l'authenticité des coffrets du duc de Blacas. M. S. Reinach présente des photographies de ces monuments, sur lesquels il voudrait rappeler l'attention des archéologues et des orientalistes. — MM. Müntz, Héron de Villefosse, Babelon et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 1902

M. Ph. Berger, président, annonce la mort de M. Dümmler, directeur des *Monumenta Germaniæ*, correspondant de l'Académie depuis 1900.

M. Joret communique le mémoire sur la correspondance de Millin et de Bœttiger, dont il donnera lecture à la séance publique annuelle des cinq Académies.

Le R. P. Lagrange expose qu'on a récemment découvert, près de Beit-Djebrin (Palestine), entre Jérusalem et Gaza, deux hypogées très remarquables. De nombreuses inscriptions grecques permettent de conclure que cette nécropole appartenait d'abord à une colonie de Sidoniens établis à Marésa à l'époque macédonienne et qu'elle a servi ensuite aux Iduméens habitant le pays. Des peintures représentent les animaux les plus rares et les plus appréciés, et divers sujets relatifs au culte, des coqs, des vases, des trépieds et des pyrées. Le culte était nettement païen. On voit à quel point l'hellénisme avait pénétré si près de Jérusalem avant la conquête de Jean Hyrcan qui força les Iduméens à adopter la circoncision. Des photographies exécutées par les soins de

MM. Peters et Tiersch, et des aquarelles dues aux RR. PP. Vincent et Savignac permettent de juger en détail de ce monument. — MM. Weil et Clermont-Ganneau présentent quelques observations relatives à une inscription métrique de cette nécropole.

Le R. P. Lagrange donne ensuite, à la prière de M. Ph. Berger, quelques détails sur les inscriptions et les monuments découverts dans les fouilles du temple d'Eshmoun, à Saïda. — MM. Reinach et Berger présentent quelques observations.

SÉANCE DU 3 OCTOBRE 1902.

Le prochain Congrès des Orientalistes aura lieu à Alger en avril 1905.

M. Clermont-Ganneau présente la pierre milliaire qu'il a été autorisé à acquérir au nom de l'Académie. Cette pierre porte le plus ancien spécimen connu d'écriture arabe. — M. Barbier de Meynard ajoute quelques observations.

M. Clermont-Ganneau fait une communication sur le mot *centenarium* d'après le Talmud. — M. Weil présente quelques observations.

M. Babelon propose, au nom de la commission de la fondation Eugène Piot, d'accorder à M. Émile Cartailhac, de Toulouse, correspondant de l'Académie, une subvention de 500 francs pour couvrir une partie des frais d'un voyage d'exploration archéologique qu'il a le dessein d'effectuer en Espagne, dans la province de Santander, où on lui a signalé des grottes avec peintures et sculptures préhistoriques. — L'Académie adopte la proposition de la commission.

M. Salomon Reinach lit un mémoire où il essaie de démontrer que les légendes grecques relatives aux peines éternelles subies par certains personnages de la fable dans les enfers s'expliquent uniquement par l'interprétation erronée de très anciennes peintures. Ces peintures, que M. Reinach appelle des *images funéraires*, représentaient les morts illustres soit dans leurs occupations familiales, soit dans la crise qui avait mis fin à leur existence terrestre. Lorsque la situation ainsi figurée sembla pénible, on y vit un châtement, et on supposa qu'il se renouvelait sans cesse. Par exemple Sisyphe, le fondateur de Corinthe, avait laissé une réputation d'habileté extraordinaire; on lui attribuait la construction d'un grand palais, le Sisypheion, situé presque au sommet de la montagne qui domine Corinthe. Sur son image funéraire, il figurait roulant une pierre énorme jusqu'à cette hauteur; c'était un hommage rendu à sa force et à son adresse. Une génération postérieure y vit la représentation d'un supplice et, comme ce supplice devait être perpétuel, imagina que le rocher de Sisyphe roulait sans cesse jusqu'en bas de la montagne au moment où Sisyphe l'avait amené près du sommet. Toutes les légendes de l'Enfer hellénique se sont formées de même, et M. S. Reinach montre que la plus ancienne description de l'Enfer chrétien, celle de l'*Apocalypse de saint Pierre*, renferme des traits qui s'expliquent également par l'interprétation erronée des tableaux païens. — MM. Bréal et Wallon présentent quelques observations.

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 1902.

L'Académie désigne MM. Bréal, Oppert, Hamy et S. Reinach comme membres

du jury qui décernera en 1903 le prix quinquennal (5.000 francs) fondé par M. Angrand près la Bibliothèque nationale, pour être attribué au meilleur ouvrage sur l'histoire, l'ethnographie, l'archéologie ou la linguistique des races indigènes de l'Amérique antérieurement à Christophe Colomb.

M. Lair communique un mémoire sur la captivité de Pouqueville en Morée, qu'il lira à la prochaine séance publique annuelle de l'Académie.

M. Babelon lit une note sur un *exagium solidi* de l'époque constantinienne découvert à Carthage par le R. P. Delattre. Ce poids porte l'inscription : *Usuales integri solidi tres*. Le terme *d'usualis solidus* désigne le sou d'or qui était taillé à raison de 72 dans une livre d'or et pesait 4 gr. 55. D'autres *exagia* qu'on n'avait pas réussi à interpréter jusqu'ici portent aussi la formule *usuales solidi*, abrégée de diverses manières; elle servait à distinguer le sou de 4 gr. 55, du sou de 3 gr. 89 taillé à 84 à la livre et qu'on appelait le *solidus gallicus*.

SÉANCE DU 17 OCTOBRE 1902

M. Philippe Berger, président, communique deux lettres du R. P. Delattre, dont la première contient la copie d'une courte inscription écrite à l'encre noire sur une amphore sortie d'une sépulture punique, puis annonce la découverte d'un vase d'argile contenant plus de 4.000 menues pièces de bronze, presque toutes du IV^e siècle, depuis Constantin le Grand jusqu'à Arcadius et Honorius, et celle d'une nouvelle série de poids en pierre lithographique. — Dans la seconde lettre, le R. P. Delattre envoie à M. Berger la copie d'une épitaphe punique trouvée à Carthage.

L'Académie procède à la nomination des commissions des prix Bordin (Orient) et Delalande-Guérineau (moyen âge). Sont élus :

Prix Bordin : MM. Bréal, Barbier de Meynard, Clermont-Ganneau et Derembourg.

Prix Delalande-Guérineau : MM. Delisle, Longnon, Lair et Valois.

M. Clédat présente une série d'aquarelles représentant les peintures qu'il a découvertes à Baouit, au sud d'Hermopolis Magna, dans une nécropole ou peut-être un couvent enseveli dans les sables depuis la conquête musulmane. Ces peintures peuvent être datées du V^e au XI^e siècle. — M. Maspero insiste sur l'importance de cette découverte et sur les difficultés qu'a dû surmonter M. Clédat. — MM. Perrot et Maspero échangent quelques observations sur le style de ces peintures.

SÉANCE DU 24 OCTOBRE 1902

M. Héron de Villefosse rappelle que, le 17 décembre 1897, il a annoncé à l'Académie l'importante découverte de Coligny. Grâce à M. Paul Dissard, conservateur des Musées de Lyon, les fragments du calendrier celtique gravé sur une table de bronze et les débris de la statue virile avaient pu être acquis pour une somme modique. La statue, reconstituée par M. A. André, est maintenant un magnifique morceau auquel il ne manque plus que la partie supérieure du crâne, fondue à part, et l'avant-bras gauche. Elle représente un dieu imberbe, à la chevelure abondante et bouclée, entièrement nu, debout, le

bras droit levé, avec un geste plein de noblesse et de dignité. Les attributs ont malheureusement disparu. — M. Paul Dissard offre à l'Académie une photographie de la statue dans son état actuel.

Parmi les sujets proposés pour 1904 par M. Bouché-Leclercq, au nom de la commission du Prix ordinaire, l'Académie choisit, au scrutin, celui qui est ainsi énoncé : *La préfecture du Prétoire au IV^e siècle.*

Au nom de la commission du prix Bordin ordinaire, M. Hartwig Derembourg annonce que ce prix sera décerné, en 1904, au meilleur ouvrage relatif à l'Orient, publié depuis le 1^{er} janvier 1901. — Le prix extraordinaire biennal de 3.000 fr., institué sur les arrérages de la fondation Bordin, sera décerné en 1903 au meilleur ouvrage d'érudition orientale publié dans les cinq dernières années. — Même programme pour le prix Saintour en 1903 (ouvrages publiés depuis le 1^{er} janvier 1900).

M. Noël Valois, au nom de la commission du prix Delalande-Guérineau, annonce que ce prix sera décerné en 1904, comme il avait été annoncé précédemment, au meilleur ouvrage concernant le moyen âge ou la Renaissance.

M. E. Cartailhac, en remerciant l'Académie de la subvention qu'elle lui a accordée, écrit d'Altamira pour donner quelques détails sur les recherches qu'il a commencées, avec M. l'abbé Breuil, dans la grotte de cette localité, et sur les animaux préhistoriques qui y sont peints.

M. Clermont-Ganneau rappelle qu'on a récemment découvert auprès de Sidon, dans un ancien temple du dieu Echmoun (l'Esculape phénicien), des inscriptions phéniciennes dont deux viennent d'entrer au Musée du Louvre. Elles contiennent en substance la dédicace, plusieurs fois répétée, de ce sanctuaire par le roi Bodastoreth, petit-fils du roi Echmounazar II dont le Louvre possède depuis longtemps le magnifique sarcophage avec une longue épitaphe. Les nouvelles inscriptions, publiées d'une façon indépendante par M. Philippe Berger et par le R. P. Lagrange, contiennent un passage extrêmement difficile qui a été lu et expliqué d'une façon tout à fait divergente par les deux éditeurs. Le premier y a vu une série de titres et d'épithètes, en partie mythologiques, qualifiant la ville de Sidon considérée comme une sorte de divinité. Le second croit y reconnaître la mention d'un héros éponyme de Sidon qui y jouerait également un rôle mythologique très important. — M. Clermont-Ganneau reprend à son tour l'explication de ce passage si controversé. Après avoir proposé quelques rectifications de lecture matérielle, il s'applique à montrer que nous avons là tout simplement une série de noms de localités, plus ou moins voisines de Sidon, et sur lesquelles s'étendait le pouvoir du roi Bodastoreth. C'est une énumération purement géographique, dont l'intercalation dans le texte devient dès lors fort naturelle; elle équivaut à cette formule : « roi de Sidon *et autres lieux* ». Cette explication donne en même temps la clef de deux passages de l'épitaphe du roi Echmounazar, demeurés jusqu'ici fort obscurs. Là aussi, il s'agit du nom d'une localité des environs de Sidon où le roi défunt avait élevé des temples à Astarté et à Echmoun. On a voulu tirer des nouvelles inscriptions de Bodastoreth des conclusions chronologiques, d'après lesquelles son règne, celui de son grand-père Echmounazar I^{er}, et ceux de ses prédécesseurs immé-

diats (son oncle Tabnit et son cousin germain Echemounazar II) seraient à placer à l'époque perse. M. Clermont-Ganneau persiste à croire, comme il a essayé de l'établir autrefois, que cette petite dynastie sidonienne est postérieure à Alexandre, et que le suzerain dont Echemounazar II parle sous le titre de *Adon melakim* (« seigneur des rois ou des royautés »), n'est pas le roi de Perse, mais un Ptolémée. L'ancêtre de la dynastie, Echemounazar I, ne serait autre, à son avis, que le fameux Abdalonyme remplacé par Alexandre sur le trône de ses pères dans les circonstances romanesques que racontent les historiens grecs. C'est ce qu'il se propose de démontrer dans la prochaine séance.

M. Philippe Berger se félicite de voir M. Clermont-Ganneau admettre sans réserve l'authenticité de ces inscriptions, si longtemps contestée. Il croit, d'une manière générale, que M. Clermont-Ganneau a fait faire un grand pas à l'interprétation du passage contesté.

SÉANCE DU 31 OCTOBRE 1902

M. Philippe Berger, président, annonce la mort de M. Eugène Müntz, membre ordinaire de l'Académie, décédé à Paris le 30 octobre. Il retrace la vie et la carrière trop courtes du défunt.

M. Berger annonce ensuite la mort de M. Louis Blancard, ancien archiviste du département des Bouches-du-Rhône, correspondant de l'Académie.

La séance est levée en signe de deuil.

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 1902.

M. Clermont-Ganneau déclare qu'il n'a jamais douté de l'authenticité des inscriptions du temple d'Echmoun à Saïda.

M. Héron de Villefosse communique un télégramme du R. P. Delattre, conçu en ces termes : « La Goulette, 5 novembre, 2 h. 10 soir. Avons trouvé deux épitaphes de prêtresses et sarcophages marbre à couvercle anthropoïde représentant un prêtre comme sur l'ossuaire que vous connaissez, sculpture gréco-phénicienne. Lettre partie hier. » Le R. P. Delattre fait allusion, dans cette dépêche, au sarcophage de pierre trouvé en 1898 dans la nécropole punique de Bordj-Djédid et dont le couvercle portait, sculpté en assez haut relief, un personnage barbu et drapé, couché sur le dos.

M. Georges Perrot annonce que M. le duc de Loubat a bien voulu mettre à sa disposition une somme de 10.000 francs, dont il l'a laissé libre de disposer à son gré, en faveur des études d'archéologie classique. M. Perrot a cru répondre aux intentions du donateur en transmettant cette somme à M. Homolle, directeur de l'École d'Athènes, qui l'emploiera probablement à faire des fouilles soit à Délos, soit à Corfou. M. Ph. Berger, président, et M. Homolle adressent leurs remerciements à M. le duc de Loubat et à M. Perrot.

M. Cagnat annonce, de la part de M. Paul Gauckler, la découverte du Capitole de la ville romaine de *Saia major*, en Tunisie. L'inscription de la façade a été retrouvée.

M. Paul Jamot étudie deux petits monuments béotiens relatifs au culte de Déméter. L'un, qui a été trouvé dans les fouilles de Thespies, est un bas-relief

portant une inscription votive : on y voit Déméter associée avec Héraklès. L'autre, qui provient de Thèbes et appartient depuis peu au Musée du Louvre, est une statuette d'argile, d'assez grandes dimensions, qui offre une image curieuse de l'association connue de Déméter et de Dionysos. La déesse est figurée assise sur une panthère, dans l'attitude qui est souvent attribuée à Dionysos lui-même.

M. Clermont-Ganneau continue sa communication sur les inscriptions de fondation du temple d'Echmoun à Saïda.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 14 NOVEMBRE 1902

Ordre des lectures :

1^o Discours de M. Philippe Berger, président, annonçant les prix décernés en 1902 et les sujets des prix proposés ;

2^o Notice historique sur la vie et les travaux de M. Jacques-Auguste-Adolphe Regnier, membre ordinaire de l'Académie, par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel ;

3^o Le Journal de la captivité de l'académicien Pouqueville, par M. Jules Lair, membre libre de l'Académie.

SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 1902

M. A. Héron de Villefosse présente la photographie du magnifique sarcophage que le R. P. Delattre vient de découvrir dans ses fouilles de Carthage. Le couvercle est orné d'une statue en relief représentant un prêtre carthaginois, à longue barbe, tenant une cassette, la main droite ouverte et tournée en dehors. La tête est particulièrement belle et intéressante ; elle était rehaussée de peintures ; celle des yeux s'est encore conservée ; elle donne à la physionomie de ce personnage une vie et une animation extraordinaires. Dans un long rapport joint à cet envoi le R. P. Delattre donne des renseignements très précis sur tout ce qui était placé dans le sarcophage même, à côté du défunt.

M. Philippe Berger, président, dit que les deux nouvelles inscriptions funéraires découvertes par le R. P. Delattre, très différentes de caractère épigraphique, présentent cet intérêt qu'elles sont toutes deux, ainsi que le P. Delattre l'a bien vu, des épitaphes de prêtresses. La première est gravée à l'intérieur d'un cartouche ; la gravure est fine ; c'est la belle paléographie des inscriptions officielles de Carthage. En voici la traduction : *Tombeau d'Arisatbaal la prêtresse, femme de Melgarthillec*. La seconde est d'une écriture beaucoup plus négligée. Elle est aussi gravée sur un cartouche et porte ces mots : *Tombeau de Hotallat, la prêtresse, fille de Magon, fils de Bodmelqart, femme d'Asmelek, fils de Bodmelqart*. On remarquera que le titre de prêtresse n'est accompagné, ni pour l'une ni pour l'autre, d'aucun nom divin indiquant à quel culte elles étaient attachées ; mais, d'autre part ces inscriptions montrent que ces deux prêtresses étaient mariées. C'est là un fait intéressant pour l'histoire de la religion carthaginoise.

M. Clermont-Ganneau communique des photographies accompagnant une

lettre datée de Jérusalem, 19 octobre 1902, où le R. P. Germer-Durand annonce qu'il a acquis les deux bustes représentés pour le Musée de N. - D. de France : un buste archaïque en basalte, trouvé à Kérac, et une figurine en terre cuite, découverte dans les environs d'Artouf.

M. Noël Valois donne lecture de sa notice sur la vie et les ouvrages de M. Jules Girard, auquel il a succédé comme membre ordinaire de l'Académie.

SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 1902

M. Omont présente quelques remarques au sujet des fragments d'un ancien manuscrit grec de l'Évangile de saint Marc, copié en lettres onciales d'or sur parchemin pourpré, jusqu'ici attribué au v^e siècle, et qui ne paraît pas antérieur au ix^e siècle.

M. Héron de Villefosse communique les photographies des sarcophages de Carthage dont il a annoncé la découverte à la précédente séance d'après une dépêche du R. P. Delattre. Le prêtre, représenté étendu sur son sarcophage, est d'une exécution soignée; la tête est entourée d'une bandelette; il porte à l'oreille gauche un anneau doré; l'avant-bras droit se détache presque entièrement du couvercle. Le sarcophage de la prêtresse est une pièce merveilleuse; la tête est absolument grecque et rappelle les plus belles têtes féminines des stèles attiques. Le costume est égyptien; c'est une pièce d'étoffe légère et symétriquement plissée qui laisse à découvert le haut de la gorge; elle est retenue au-dessus des seins par deux fibules qui paraissent se rattacher à un collier et au-dessous par une ceinture. A partir des hanches, le corps disparaît sous deux grandes ailes d'oiseau qui l'enveloppent étroitement. La tête est surmontée d'un voile court qui laisse voir les cheveux frisés au fer au-dessus des tempes et retombant sur les épaules en longues boucles. Au-dessus du voile un oiseau accouvé complète la coiffure. Ce qui augmente encore l'intérêt de la nouvelle découverte du R. P. Delattre, c'est que cette statue de prêtresse est entièrement peinte et rehaussée des plus vives couleurs. Les yeux sont peints; les oreilles sont ornées de pendants dorés de style grec; deux lignes de perles dorées sur le cou simulent un double collier; la ceinture est dorée. Le haut de la poitrine est orné de trois bandes, celle du milieu rouge vif, les deux autres noire ou bleu foncé; ces larges bandes qui passent sous la double gaine qui renferme les cheveux sont cernées d'un filet d'or. Le bras droit porte un bracelet doré. Ces sarcophages malheureusement ont déjà été visités dans l'antiquité. Chaque couvercle porte, près de la tête de la statue, un trou de grandeur suffisante pour pouvoir atteindre les objets précieux contenus dans la cuve.

L'Académie accepte définitivement le legs qui lui a été fait par M. de Clercq.

L'Académie présente comme candidats à la chaire d'arménien vacante à l'École des langues orientales vivantes : en première ligne, M. Meillet; en seconde ligne, M. Macler.

M. Salomon Reinach continue la lecture de son mémoire sur Sisyphe aux enfers.

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 1902

M. Philippe Berger, président, annonce la mort de M. Alexandre Bertrand, membre ordinaire de l'Académie, et retrace la longue carrière scientifique du défunt.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 1902

L'Académie nomme correspondants étrangers : MM. Murray, conservateur au Musée Britannique, et Friedländer; correspondants nationaux : MM. Bruntails, Gsell et Cosquin.

M. Senart donne lecture d'une lettre de M. A. Foucher relatant une manifestation en l'honneur de l'École française d'Extrême-Orient qui s'est produite au Congrès des Orientalistes récemment tenu à Hambourg.

M. Merlin, membre de l'École française de Rome, rend compte des fouilles qu'il exécute depuis deux ans à Dougga (Tunisie), sous la direction de M. Gauckler. — M. Cagnat présente quelques observations.

SÉANCE DU 26 DÉCEMBRE 1902

M. Philippe Berger, président, adresse à M. Henri Wallon, secrétaire perpétuel, les félicitations de l'Académie, à l'occasion de son entrée dans sa 91^{me} année.

Sont élus pour l'année 1903 : président de l'Académie, M. Georges Perrot ; vice-président, M. Louis Havet.

Sont élus membres de la Commission administrative centrale : MM. Delisle et Croiset.

L'Académie procède à l'élection des commissions suivantes :

Antiquités de la France : MM. Delisle, Meyer, Héron de Villefosse, Longnon, Viollet, de Barthélemy, de Lasteyrie, Reinach.

Travaux littéraires : MM. Delisle, Bréal, Paris, Barbier de Meynard, Meyer, d'Arbois de Jubainville, Croiset, de Lasteyrie.

Fondation Garnier : MM. Barbier de Meynard, Senart, Hamy, Barth.

Fondation Piot : MM. Delisle, Heuzey, Héron de Villefosse, Saglio, de Lasteyrie, Collignon, Babelon, Pottier.

Prix Gobert : MM. Delisle, Paris, Meyer, Valois.

M. Salomon Reinach, continuant l'exposé de sa méthode, montre que les supplices éternels dont auraient été affligés aux Enfers Tityos, Tantale, Ixion, les Danaïdes, etc., s'expliquent comme celui de Sisyphe, par l'interprétation erronée de vieilles œuvres d'art. Ainsi les Danaïdes avaient, suivant une tradition, introduit d'Égypte en Argolide l'art de forer les puits; comme elles avaient *apporté* de l'eau dans un pays jusque-là très aride, on les figura comme des *porteuses d'eau* et cette image fut interprétée plus tard comme celle d'un châtement perpétuel. Un exemple particulièrement instructif des erreurs de l'exégèse populaire est fourni par la plus ancienne description connue de l'Enfer chrétien, qui fait partie de l'*Apocalypse de saint Pierre*, découverte en 1891 en Égypte. Ceux et celles dont les amours ont transgressé les lois naturelles, sont représentés comme se précipitant sans cesse du haut d'un rocher; une fois tombés

en bas, délinquants et délinquantes sont ramenés au sommet du rocher par des démons, s'en précipitent de nouveau, et ainsi de suite jusqu'à la consommation des siècles. M. Reinach montre que l'idée de cette peine singulière, infligée à des hommes et à des femmes qui ont péché d'une certaine manière, résulte d'un malentendu suggéré par des œuvres d'art païennes. Il établit qu'il existait un tableau où Sapho, dont la réputation est connue, était figurée se jetant du haut du rocher de Leucade, et qu'on possédait à Athènes même la statue d'un jeune homme représenté comme se précipitant la tête baissée du haut de l'Acropole, victime d'un désespoir d'amour dont l'objet n'était pas une Athénienne. Ainsi Sapho et son pendant, figurés sur des tableaux de l'Enfer dans les actes qui avaient mis fin à leur existence, devinrent, aux yeux des Grecs peu instruits qui regardaient ces peintures, les prototypes des égarements que la tradition leur attribuait et des châtiments que les Enfers réservaient à leurs imitateurs.

SÉANCE DU 2 JANVIER 1903

M. Philippe Berger, président sortant, et M. Georges Perrot, président élu pour l'année 1903, prononcent les allocutions d'usage.

L'Académie procède à la nomination des commissions suivantes :

Écoles d'Athènes et de Rome : MM. Heuzey, Paris, Foucart, Weil, Meyer, Boissier, Collignon et Cagnat.

École Française d'Extrême-Orient : MM. Bréal, Barbier de Meynard, Senart, Clermont-Ganneau, Hamy et Barth.

Prix de numismatique Allier de Hauteroche : MM. Schlumberger, A. de Barthélemy, Babelon et de Vogüé.

Prix extraordinaire Bordin et prix Saintour : MM. Oppert, Barbier de Meynard, Clermont-Ganneau, Senart, Barth, Berger.

Prix Brunet : MM. Delisle, de Lasteyrie, Picot et Omont.

Prix Bordin (Histoire Auguste) : MM. Boissier, Cagnat, Bouché-Leclercq, Héron de Villefosse.

Prix Bordin (Sentiments des Romains à l'égard des Grecs pendant la période républicaine) : MM. Boissier, Croiset, Bouché-Leclercq, Cagnat.

Prix ordinaire ou du budget : MM. Senart, Barth, Bréal, Oppert.

M. Philippe Berger donne lecture d'une lettre de M. Gauckler sur le sarcophage anthropoïde peint, récemment découvert par le R. P. Delattre et qui représente une prêtresse. M. Gauckler en rapproche deux autres statuette revêtues du même costume et dont l'une a été découverte dans une officine de potier, près de Tunis.

M. Héron de Villefosse communique un rapport du R. P. Delattre sur la découverte de plusieurs sarcophages en marbre blanc dans les fouilles de la nécropole punique voisine de Sainte-Monique.

SÉANCE DU 9 JANVIER 1903

L'Académie procède à l'élection des commissions suivantes :

Fondation Stanislas Julien : MM. Senart, Barth, Oppert et Barbier de Meynard.

Prix J.-J. Berger : MM. Delisle, Longnon, R. de Lasteyrie, Omont, Valois et Lair.

Prix Auguste Prost : MM. d'Arbois de Jubainville, Longnon, A. de Barthélemy, le duc de la Trémoille.

Prix Honoré Chavée : MM. Bréal, d'Arbois de Jubainville, Senart et Leger.

Sont nommés membres de la commission du prix Osiris (Institut) : MM. Delisle et Perrot.

M. Heuzy fait une communication du sceau de Goudéa. Il étudie le cachet du chef chaldéen, véritable sceau officiel, dont la trace est restée imprimée sur des bulles d'argile, provenant des dernières fouilles de M. de Sarzec. Goudéa y est figuré rendant hommage à une divinité dont le symbolisme est de plus complexes. C'est un dieu assis, tenant deux vases magiques, d'où les eaux jaillissent spontanément. Un jet intermédiaire les fait communiquer entre eux, tandis que trois autres flots retombent, aux pieds du trône, dans autant de vases semblables, d'où ils rebondissent de nouveau en doubles jets. L'étude comparée des attributs et des symboles afférents à ce personnage divin prouve que ce doit être le dieu Ea, considéré comme le maître de l'élément humide. Sur le même cachet, le cartouche de Goudéa est supporté par un quadrupède ailé à tête de serpent, coiffé de la tiare à deux cornes des divinités chaldéennes, et présentant la plus grande ressemblance avec les dragons fantastiques d'un gobelet à libation déjà connu. La finesse de l'empreinte est remarquable ; elle témoigne d'une rare délicatesse de dessin chez les graveurs de cylindres à cette époque.

M. Daniel Serruys a découvert au monastère de Vatopédi (Mont Athos) des lettres inédites d'Ignace, patriarche de Constantinople, l'adversaire de Photius. Cette correspondance constitue un document précieux qui montre la situation du patriarchat vis-à-vis des évêques suffragants et des officiers impériaux. Elle détermine ainsi les causes intérieures du schisme et éclaire la physionomie, demeurée énigmatique, du patriarche qui fut successivement l'adversaire et le défenseur de la séparation des Églises.

M. Dieulafoy donne lecture d'une note de M. José Gestoso y Perez, accompagnant la photographie d'une statue de Diane, récemment découverte à Santiponce, l'ancienne Italica.

M. Dieulafoy annonce ensuite que les objets provenant des fouilles de Martres-Tolosanes ont été installés au Musée de Toulouse par M. Joulin.

SÉANCE DU 16 JANVIER 1903

M. Perrot, président, annonce la mort de M. J.-A. Poulle, correspondant de l'Académie depuis 1898.

M. Clermont-Ganneau annonce qu'il a reçu du Comité du Palestine Exploration Fund l'estampage d'une inscription grecque et hébraïque récemment découverte à Jérusalem et qui lui paraît offrir un intérêt exceptionnel pour l'histoire juive. Elle est relative à un certain Nicanor d'Alexandrie qui y est dit avoir « fait les portes ». M. Clermont-Ganneau montre qu'il s'agit ici de la amuse porte du temple juif de Jérusalem dite « porte de Nicanor » et célèbre dans l'antiquité par sa magnificence. Le Talmud et Flavius Josèphe en parlent

longuement et en détail. Nicanor, riche Juif d'Alexandrie, en avait fait exécuter dans cette ville les battants en bronze, ornés de superbes ciselures d'or et d'argent.

M. Cagnat annonce que le Comité, constitué pour élever un monument à Paul Blanchet, remet à l'Académie le reliquat de la souscription, pour fonder une médaille destinée à récompenser les découvertes historiques, géographiques ou archéologiques faites dans l'Afrique du Nord.

SÉANCE DU 23 JANVIER 1903

M. Philippe Berger communique la découverte, faite par M. Jean Capart, de Bruxelles, de plusieurs fragments de papyrus ayant servi de cartonnage à une momie, qui portent des caractères d'une écriture cursive avec des ligatures entre les lettres paraissant d'origine sémitique, et qui ne sont en tous cas ni égyptiens, ni grecs. — M. Berger a demandé à M. Capart des photographies de tous ces fragments pour pouvoir étudier le problème que soulève cette écriture jusqu'à présent inconnue.

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Eugène Müntz, décédé. Les candidats sont MM. Élie Berger, Émile Chatelain, Édouard Chavannes et Maurice Croiset. Les votants sont au nombre de 36. Au premier tour, ont obtenu : MM. Berger, 5 voix ; Chatelain, 12 ; Chavannes, 12 ; Croiset, 7. — Au second tour, ont obtenu : MM. Chatelain, 19 ; Chavannes, 15 ; Croiset, 2. M. Chatelain, ayant obtenu la moitié des suffrages plus un, est élu membre de l'Académie.

M. Clermont-Ganneau continue la lecture de son mémoire sur le mont Hermon et son dieu.

SÉANCE DU 30 JANVIER 1903

M. Georges Perrot annonce que M. le duc de Loubat met à la disposition de l'École française d'Athènes une nouvelle somme de 10.000 fr.

M. Salomon Reinach annonce, de la part de MM. de Gérin-Ricard et l'abbé Arnaud d'Agnel, la découverte, faite à Ventabren, entre Marseille et Aix, d'une sépulture à incinération. La tombe était surmontée d'un petit mausolée dans les ruines duquel on a trouvé deux inscriptions. La première, en caractères grecs, se compose de deux noms indigènes : Ουενιτροουτα Κουαδρουτια ; la seconde, en caractères latins, comprend deux noms celtiques : *Vectit(us) Biraci*. Les deux derniers sont connus ; les deux premiers sont nouveaux et présentent de l'intérêt pour les études celtiques ou celto-ligures.

M. Schlumberger rend compte d'un rapport de M. Maurouard, chargé d'affaires de France à Athènes, sur le classement, parmi les monuments nationaux du royaume de Grèce, de deux des plus importantes constructions franques qui subsistent dans ce pays et conservent le souvenir de la domination des Villehardouin dans la péninsule de Morée au XIII^e siècle, à la suite de la quatrième croisade. Ces deux ruines franques sont celles de la forteresse Chlemoutzi ou Clermont, auprès de la mer, au sud de Cyllène, et celles de l'église Sainte-Sophie d'Andravida, capitale des Villehardouin. M. Schlumberger fait remarquer

que c'est la première fois que le gouvernement grec se préoccupe de protéger officiellement les monuments francs si nombreux sur son territoire.

M. Clermont-Ganneau achève la lecture de son mémoire sur le mont Hermon et son dieu.

M. Daniel Serruys termine sa communication sur les lettres d'Ignace, patriarche de Constantinople.

M. Philippe Berger communique un mémoire de M. Perdrizet sur une inscription grecque d'Antioche. M. Perdrizet a pu en restituer le texte, qui est celui, cité par Lucien, d'un oracle en vers, rendu par Alexandre d'Abonotichos, oracle qui obtint un succès prodigieux et qui fut gravé sur toutes les portes pour préserver les maisons de la peste : « Phébus à la chevelure vierge écarte le nuage de la peste. »

M. G. Schlumberger lit une note de M. Bréhier, professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, sur l'introduction du crucifix en Gaule. M. Bréhier établit que c'est en Syrie et probablement chez les nestoriens que la crucifixion a d'abord été représentée. Un passage de Grégoire de Tours (*In gloria martyrum*, 22) montre que le crucifix apparaît en Gaule dans une peinture d'une église de Narbonne. La vue du Christ étendu sur la croix, presque nu, excita le scandale, et, à la suite du songe d'un prêtre, l'évêque dut faire recouvrir l'image d'un voile. Or, Narbonne était au *vi*^e siècle une des principales colonies de ces marchands syriens établis dans toutes les grandes villes de l'Occident. Il est donc permis de croire que ce furent des Syriens qui introduisirent en Gaule cette nouveauté ; mais de longues années se passèrent avant qu'elle entrât dans la vie religieuse des Occidentaux.

SÉANCE DU 6 FÉVRIER 1903

M. Clermont-Ganneau communique et commente des photographies de monuments antiques nouvellement découverts qui viennent de lui être envoyées par le R. P. Paul de Saint-Aignan, de Tyr. C'est d'abord une inscription latine des Croisades en caractères du *xiii*^e siècle, provenant de Saint-Jean d'Acre, et contenant l'épithaphe de dame Brisa, fille de Johannes Medicus et femme de G. Petrus de Saone (?). Ce sont ensuite deux grandes statues de style égyptien découvertes près de Tyr même et portant des dédicaces phéniciennes faites à un dieu dont le nom est effacé, par un personnage appelé Baalchille, fils de Baalyaton. Ces deux monuments doivent se classer à l'époque ptolémaïque.

M. Salomon Reinach a remarqué, à la Bibliothèque impériale de Saint-Petersbourg, un manuscrit français d'une beauté et d'une conservation extraordinaires. Ce manuscrit, provenant du duc de Bourgogne Philippe le Bon, est orné de quatre-vingt-douze miniatures, dont quinze, de grandes dimensions, sont de la même main. Elles forment une illustration continue de l'histoire de France, depuis la prise de Troie jusqu'à la fin du règne de Charles V. Dans le nombre, il y a des chefs-d'œuvre représentant la mort de Roland à Roncevaux, le songe de Charles le Chauve, saint Louis ensevelissant les morts à Mansourah, les batailles de Courtrai, de Crécy et de Poitiers. M. Reinach pense que ces minia-

tures sont du même auteur que les peintures du rétable de Saint-Bertin, aujourd'hui au château de Wied et à la National Gallery, et les attribue à Simon Marmion, artiste de Valenciennes, mort en 1489, que l'on appelait « prince d'enlumineure ». Ainsi la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg serait en possession d'une des œuvres capitales de l'art français, comparable à la série des miniatures de Fouquet conservées à Chantilly.

M. Collignon donne lecture d'un mémoire de MM. Catalanos et Axiotakis, ingénieurs à Smyrne, sur la découverte de mines aurifères dans le mont Tmolus, aux environs de la rivière du Pactole. Ces mines avaient été exploitées dans l'antiquité, comme l'attestent des restes d'ancienne construction. Les découvertes récentes confirment le témoignage de Strabon sur l'existence des mines aurifères du Tmolus et leur exploitation par les rois de Lydie.

(Revue critique.)

LÉON DOREZ.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

Rectification.

En rendant compte (*Revue*, 1903, I, p. 92) de la seconde partie du beau Catalogue de la bibliothèque de l'Institut de Rome, par M. Aug. Mau, j'ai eu le tort de ne pas garder en mémoire cette phrase de la préface du tome I^{er}: *Les parties non classiques-archéologiques de la Bibliothèque restent exclues de l'impression*. Il paraît que ces *nicht klassisch-archäologischen Theile* comprennent précisément l'histoire grecque, l'histoire romaine et l'époque byzantine. J'aurais pu m'apercevoir, en effet, que la rubrique *Histoire ancienne* manque complètement à la table des matières. Ainsi les *desiderata* que j'ai signalés l'ont été par erreur et je m'en excuse auprès de qui de droit.

S. R.

Le Musée de Naples.

Pour avoir résumé ici, l'an dernier (1902, II, p. 128), la brochure du directeur-réformateur du Musée de Naples, M. Ettore Pais, en réponse à la campagne de dénigrement dont son œuvre était l'objet, j'ai reçu presque aussitôt d'un savant italien très estimé une lettre débutant ainsi : *Con una leggerezza indegna di Lei...* Le reste, à l'avenant — de quoi conduire deux archéologues sur le pré. J'ai répondu que si mon irascible ami avait des faits précis à communiquer au public, la *Revue* lui offrirait l'hospitalité. Silence de Conrart.

Il paraît qu'il en a été de même en Italie. La réorganisation a continué sans opposition au Musée Bourbon comme à Pompéi. Et puis, soudain, on apprend que cinq vases apuliens sans valeur, déjà raccommodés une fois, ont été cassés par accident; M. Pais en est rendu responsable et un amateur, M. Benedetto Croce, fulmine contre lui une philippique dans la *Revue Napoli Nobilissima* (t. XII, fasc. 1).

M. Pais est trop occupé de bien faire pour répondre à ceux qui lui veulent du mal. La réplique est venue d'un professeur d'histoire ancienne à l'Université de Catane, M. Emanuele Ciaceri; elle est intitulée : *Il riordinamento del Museo Nazionale di Napoli e la buona fede dei suoi critici* (Naples, 1903).

M. Ciaceri n'y va pas de main morte. Dès la quatrième ligne, il nous dit que l'article de M. Croce est « *gonfio d'insulsaggini e di menzogne* ». Le mot *insulsaggini* n'est pas dans mon dictionnaire italien-français (par C. Ferrari, professeur à l'Université de Turin); mais je suppose que cela signifie « des sottises ».

L'auteur nous apprend que M. Pais, après avoir, l'an dernier, publié son programme de réorganisation du Musée, a travaillé énergiquement à le réaliser, sans que ses adversaires y fissent d'opposition. Pourquoi donc cette nouvelle levée d'écritoires? C'est que l'œuvre est presque achevée et que, d'ici peu de

temps, elle aura produit des résultats qui l'élèveront au-dessus de toutes les attaques. Alors « *bisogna far presto nel combattere : gridare, accusare, calunniare, mentire, far presto per arrivare a tempo* ».

Les *agitatori* sont les ennemis personnels de M. Pais, ceux qui profitaient des abus qu'il a réprimés, ou aspiraient à des emplois qu'il a confiés à de plus dignes. Ils ont pour allié M. Ceci, le *glottologo*, furieux d'avoir été convaincu d'erreur par M. Pais dans l'affaire de la stèle du forum romain (p. 4). Mais les *agitatori* en seront pour leurs frais; M. Pais est un homme à ne pas se laisser décourager par une guerre de plume; il poursuit un but nettement défini, il veut accomplir un devoir scientifique, et il l'accomplira, « avec cette même ardeur, cette force de travail fébrile qu'il a portées depuis de longues années dans ses études historiques sur l'Italie méridionale et la Sicile » (p. 9).

M. Ciaceri se vante d'avoir été l'élève de M. Pais (p. 1); cela fait toujours honneur à un maître d'être défendu ainsi par son élève.

S. R.

L'Héraklès affligé de Lysippe.

L'intéressante série des coffrets d'ivoire du x^e-xi^e siècle¹, qui témoigne d'un réveil des traditions classiques à Byzance, offre des motifs empruntés à l'art grec et même à la mythologie. Sur un de ces coffrets, appartenant à une église de Xanten, on voit une figure d'homme nu assis, dans l'attitude de la tristesse, où M. Furtwaengler a reconnu une esquisse de l'Héraklès de Tarente, œuvre de Lysippe transportée par Fabius Maximus à Rome, puis à Byzance où elle fut décrite par Nicéas et détruite par les Croisés en 1204. La découverte est importante, non pas seulement pour la restitution d'un bronze célèbre, mais parce qu'elle démontre l'origine byzantine de ces coffrets, que M. R. von Schneider était tenté de croire italiens.

Le héros est assis sur un panier, symbole du nettoyage des écuries d'Augias (comme dans le bas-relief de Martres-Tolosanes, *ap.* Joulin, *Établissements gallo-romains*, pl. IX, 101 B). Le motif d'Héraklès assis est antérieur à Lysippe, puisqu'il se trouve déjà sur des scarabées étrusques du v^e siècle; mais il est possible que Lysippe ait été le premier à le traiter en ronde bosse².

Courbes intentionnelles.

Sous ce titre : *Raffinements architecturaux dans les églises italiennes*, M. W. H. Goodyear a résumé les recherches poursuivies par lui pendant l'été de 1901 pour le compte du *Brooklyn Institute of arts and sciences* (*Amer. Journal of archaeol.*, VI, 2, et à part). Ces recherches viennent confirmer celles qu'il a conduites en 1895 et inaugurées en 1870. Elles ont révélé une extension inattendue des courbes, obliquités et dispositions asymétriques *intentionnelles*, d'abord signalées par Pennethorne et Penrose dans les temples

1. R. von Schneider, *Serta Harteliana*, p. 283; Graeven, *Jahrb. der aesterr. Kunstsamml.*, 1899, p. 5.

2. Furtwaengler, *Der Herakles des Lysipp in Konstantinopel*, extrait des *Sitzungsberichte* de Munich, 1902, IV, p. 435, avec grav. à la p. 439.

grecs, mais que M. Goodyear a retrouvées depuis l'Égypte jusqu'à la Maison Carrée de Nîmes, en passant par l'Italie. Dans son dernier mémoire, il publie les attestations des architectes de Saint-Marc à Venise et de la cathédrale de Pise à l'appui de ses propres mesures et conclusions. Des calques à la plume, d'après des photographies, montrent clairement des courbes *horizontales en plan* dans le cloître des Célestins de Bologne (xii^e siècle) et dans le cloître de San Zeno à Vérone; les courbes verticales dans les pilastres des murs de la chapelle de la cathédrale de Vicence, les murs inclinés vers le dehors de S. Agostino à Orvieto, les murs latéraux de S. Ambrogio et de S. Eustorgio à Milan, les façades de la cathédrale de Pise, de S. Michel à Pavie et de S. Ambroise à Gênes. On voudrait que nos architectes archéologues exprimassent une opinion sur ces résultats¹.

S. R.

Encore Gilgamès.

M. Meissner a acquis à Bagdad pour le Musée de Berlin une tablette babylonienne contenant une partie de l'histoire de Gilgamès (conversations avec le dieu-soleil, réponse à la déesse Sabitu, rencontre avec le batelier du Noé babylonien). Le texte diffère de celui qu'a publié G. Smith. Le style d'écriture est de 2.000 av. J.-C. environ, ce qui fournit une date *minima* pour la rédaction de l'épopée babylonienne².

S. R.

Découvertes d'antiquités grecques en Angleterre³.

Il y a deux siècles environ, sur la rive droite de la Tamise, presque vis-à-vis de Saint-Paul, on découvrit, en creusant les fondations d'une maison, une collection de statues grecques qui furent acquises par Lord Burlington et transférées dans sa villa de Chiswick (aujourd'hui au duc de Devonshire). Les travaux continuèrent et donnèrent bientôt six torsos colossaux de statues féminines, des débris d'architecture, etc. L'explication du mystère fut facile à trouver. Le terrain appartenait au duc de Norfolk, héritier de ce lord Arundel qui, au début du xvii^e siècle, avait formé à Londres la première grande collection de marbres antiques rapportés d'Asie Mineure et de l'Archipel. Comme la succession d'Arundel échut à des incapables ou à des indignes, *Arundel house* fut démolie et le terrain morcelé; ce qui n'avait pas été vendu à cette occasion fut transporté par le duc de Norfolk dans un terrain qui lui appartenait près de la Tamise. Lorsque Christophe Wren fit creuser les fondations de Saint-Paul, on jeta sur ce terrain une partie des déblais, sous lesquels les statues antiques furent enterrées. Il eût mieux valu pour elles qu'on ne les découvrit pas alors, car elles périrent bientôt après dans l'incendie d'une des résidences du duc. Une colonne antique de même provenance fut employée comme rouleau pour le

1. *N. Y. Nation*, 1902, II, p. 148.

2. *The Athenaeum*, 17 janvier 1903, p. 88.

3. Sous ce titre, M. Michaelis a publié, dans la *Beilage* n^o 296 de l'*Allgemeine Zeitung* de Munich (1902), un article très important, qui nous a paru mériter plus qu'une mention.

gazon dans une autre propriété des Norfolk. Une statue de la collection Arundel séjourna longtemps dans la Tamise, munie d'un anneau de fer auquel on attachait les barques; elle finit par trouver asile dans la grande collection d'Ince Blundell près de Liverpool.

Il y a quelques années, le Musée Britannique reçut deux belles stèles funéraires attiques. Celle d'Epigone, que l'on admirait à Athènes au xviii^e siècle, avait disparu depuis cette époque; on la retrouva à New Bond Street, à une grande profondeur dans les fondations d'une maison. Une autre stèle d'une grande beauté avait été abandonnée pendant des siècles, le relief tourné vers le bas, dans une cave de Jersey; lors de la reconstruction d'une maison, vers 1830, on la découvrit à nouveau et elle arriva au British Museum après avoir passé par Inverness. Charles Newton trouva un jour, dans une cave de Lord Strangford à Londres, une statue archaïque de style éginétique et la fameuse petite copie du bouclier de l'Athèna Parthénos, avec les images de Périclès et de Phidias en relief. De nos jours, M. Webb a exhumé, de la cave de sa maison de campagne à Guilford, une tête en beau marbre de Paros qui était là depuis un demi siècle; elle avait été rapportée de Troade par l'oncle du propriétaire de la maison, Philipp Barker Webb. Le possesseur l'a donnée au British Museum.

Le 17 novembre 1902, M. Murray a annoncé une nouvelle trouvaille du même genre à l'Institut Royal des architectes britanniques. Dans une propriété du comté d'Essex, qui appartenait au xviii^e siècle à Thomas Astle, *trustee* du Musée Britannique et ami du célèbre collectionneur Charles Townsley, un ecclésiastique découvrit un fragment d'une inscription athénienne, disparue depuis plus d'un siècle; il avait été employé dans une décoration du jardin, non sans souffrir beaucoup de l'exposition à l'air. M. Murray vit tout de suite que ce fragment appartenait à un texte publié en 1771. Boeckh y avait reconnu une liste de guerriers de Cléoné, venus au secours des Athéniens en 457 et tombés à la bataille de Tanagre; les Athéniens leur avaient élevé un monument sur la voie sacrée d'Éleusis et y avaient fait graver leurs noms dans le dialecte et l'alphabet de leur patrie. Une fouille ultérieure instituée dans le jardin rendit à la lumière un nouveau fragment; un troisième avait été découvert récemment sur l'Acropole d'Athènes. Pendant l'été de 1902, le jardinier annonça qu'il avait trouvé près du même endroit un fragment de bas-relief. Un étudiant en médecine, qui avait visité Athènes, y reconnut l'extrémité supérieure gauche d'une plaque de la *frise du Parthénon*, malheureusement dans le plus triste état. Cette découverte est d'une réelle importance. Aucun des anciens dessins, de Faydherbe (jadis crus à tort Carrey), de Stuart, de Pars, ne contient ce morceau; M. Murray a pu néanmoins établir avec certitude qu'il s'adapte à la plaque XXXV de la frise septentrionale (partie supérieure du corps de l'éphèbe n° 110 de la publication de M. Michaelis). C'est donc une addition à la plus belle partie de la frise du Parthénon, cette cavalcade qui, dès son exposition au British Museum, excita une admiration très vive; un professeur d'équitation dispensa, dit-on, ses élèves de la leçon quotidienne pour les conduire devant les cavaliers athéniens!

Le nouveau fragment doit s'être détaché avant l'explosion de 1687. James

Stuart le ramassa en 1750 et l'expédia avec d'autres antiques à Smyrne, dans l'intention de les reprendre au moment du retour. Mais comme il fut obligé d'abandonner Athènes en toute hâte, un capitaine de navire anglais acquit ou s'appropriâ les antiquités de Stuart à Smyrne. Pareille chose était arrivée, à Smyrne même, pour la Chronique de Paros qui, acquise par Peiresc, fut usurpée par un agent de Lord Arundel. Des mains du capitaine, les marbres de Stuart passèrent en celles d'un M. Jones, de Finchley près de Londres, puis en la possession de Thomas Astle.

Ce n'est pas le seul morceau de la frise de Parthénon qui soit ainsi arrivé en Angleterre. Avant Stuart, la Société des Dilettanti possédait un fragment de la plaque voisine; Chandler, vers 1760, rapporta deux fragments; un autre fut découvert en 1850 par George Scharf dans la collection Smith Barry à Marbury Hall; un grand fragment fut rapporté, après Elgin, par l'architecte Cockerell. La plupart de ces morceaux ont été donnés au British Museum, où il faut espérer que le nouveau fragment viendra prendre place. Ceux que Chandler avait rapportés ont disparu.

Ce serait une belle tâche pour la *Society of hellenic Studies*, avec le concours de la *Society of antiquaries* et du British Museum, d'explorer systématiquement les collections anglaises en vue de retrouver des marbres grecs égarés, comme les fragments de la frise du Parthénon rapportés par Chandler, ceux des métopes qui appartenaient à Dodwell, une tête du groupe de Cécrops (fronton occidental), que possédait également Dodwell, le *puteal* de Corinthe autrefois chez Lord Guilford. Ce dernier bas-relief avait été acquis à Londres par Guilford et placé par lui avec d'autres antiquités dans le jardin de sa maison de ville, 24, Saint-James Place. Après sa mort, la maison fut vendue avec tout son contenu et la collection fut tellement oubliée que M. Michaelis ne put rien apprendre à ce sujet en 1861. Peu d'années après, la maison de Saint-James Place fut vendue et démolie; un autre immeuble fut construit sur le même emplacement. Peut-être le précieux bas-relief archaïque est-il resté dans une cave; peut-être a-t-il émigré vers quelque villa. Un beau morceau de la collection Guilford a reparu sur les frontières de l'Écosse, à Lowther Castle.

M. Michaelis termine son article en exprimant le vœu que tous les fragments des frises et des métopes du Parthénon soient reproduits par le moulage et réunis aux originaux conservés à Londres. Vers 1870, l'ensemble était complet; mais, depuis, beaucoup d'autres morceaux ont été exhumés, qui ne se trouvent encore réunis nulle part comme le sont les sculptures d'Olympie à Berlin ou à Dresde. Plusieurs douzaines de morceaux de la frise et des métopes ont été retrouvés depuis 1886 sur l'Acropole, où l'on a aussi déterré les quatre têtes de chevaux des attelages du fronton occidental. Il faudrait faire mouler les métopes encore en place, malgré leur déplorable état de conservation. Une des métopes du côté ouest, dont le British Museum possède l'unique moulage, peut servir à prouver que sur cette face occidentale était figurée une Amazonomachie. C'est seulement lorsque tous les *dissecta membra* des sculptures du Parthénon auront été réunis quelque part qu'on pourra songer à une publica-

tion d'ensemble vraiment scientifique, dont M. Michaelis, en 1870, n'a guère pu donner que le programme.

Salomon REINACH.

Découverte d'une verrerie gallo-romaine à Sainte-Menehould (Marne).

Monsieur le Directeur,

Un matin de l'année 1888, mon frère, Régis Colson, répétiteur au Collège de Sainte-Menehould, était allé se promener dans la contrée dite *Chemin des Houïes*, près d'une sucrerie. Des terrassiers creusaient un fossé d'assainissement le long du chemin. L'attention de mon frère fut éveillée par de nombreux débris de poterie gallo-romaine et de larges tuiles de même origine. Il me fit part de sa découverte, et, le jeudi suivant, nous allions tous deux explorer le terrain environnant.

Tout d'abord, nous croyions avoir trouvé une villa gallo-romaine; mais, bientôt, de nombreux petits cubes de verre de toutes couleurs, des fragments de bracelets tordus en spirale comme les *torques*, des « œils de crapaud », chatons de bagues en verre semblables à ceux que nous avions trouvés sur le Châtelet, nous firent penser que c'était plutôt une verrerie.

Dans la suite, de nombreux fragments de creusets, encore recouverts de pâte de verre solidifiée sur le fond et les bords, justifèrent notre opinion.

L'année suivante, je fis part de cette découverte à M. l'abbé Fourot, membre correspondant de la Société Archéologique de France.

Chaque année, à l'automne ou au printemps, au moment des labours, j'allais interroger le sol fraîchement remué et je recueillis de nombreux débris de poterie : fragments avec reliefs, un fond avec la marque du potier — une marguerite — des tuiles entières et des fragments de creusets.

En 1896, je confiai cette découverte à M. Rouyer, conducteur principal des Ponts et Chaussées, actuellement en retraite à Sainte-Menehould, et le promenai sur l'emplacement de cette verrerie, lui faisant remarquer les nombreux débris de verre et de poterie qui couvraient le sol par endroits.

A la suite de cette promenade, M. Rouyer me promit son appui pour obtenir l'autorisation de fouiller dans ces terrains. Mais je quittai Sainte-Menehould en avril 1897 et mes projets de fouilles en restèrent là.

Depuis, le 21 juin 1901, dans une conversation archéologique que j'eus avec vous au château de Saint-Germain, je vous parlai de cette verrerie, ainsi que des nombreuses trouvailles que nous avons faites sur le Châtelet et ailleurs.

Tel est, très succinctement, Monsieur le Directeur, l'historique de cette découverte que nous avons l'honneur de revendiquer comme nôtre.

Veillez lui faire bon accueil et agréer, etc.

P. COLSON.

L'éphèbe adorant de Berlin.

M. Mau a récemment soutenu que cette statue célèbre ne représentait pas

un orant, mais un joueur de balle. Cette opinion¹ a été combattue par M. Furtwaengler (*Beilage* 297 de l'*Allgemeine Zeitung*, 29 décembre 1902). Ce qui est vrai, c'est que les bras, *tels qu'ils sont restaurés aujourd'hui*, ne peuvent pas être ceux d'un orant, car les anciens priaient *manibus supinis*. Mais l'attitude tranquille de l'éphèbe contraste absolument avec la tension musculaire et psychique d'un joueur de balle; c'est une hypothèse inadmissible pour quiconque a quelque habitude de ce sport.

Frédéric le Grand avait acquis la statue telle qu'elle est aujourd'hui; mais Levezow et Valentinelli ne tardèrent pas à suspecter l'authenticité des bras. En 1886, M. Furtwaengler a constaté qu'ils étaient l'un et l'autre modernes (*Jahrbuch*, 1886, p. 8), ce qui a été confirmé par la découverte d'anciens dessins; à Venise, il existe même une fonte de bronze exécutée avant la restauration.

La vraie restauration des bras est indiquée par une pierre gravée de Berlin, publiée il y a quinze ans par M. Furtwaengler (*Jahrbuch*, 1886, p. 47)², où les mains sont bien *supines*. M. Mau a été induit en erreur par l'assertion de M. Conze, d'après lequel la restauration actuelle des bras serait « tout à fait vraisemblable ». (*Jahrb.*, 1886, p. 10; cf. *ibid.*, 1890, p. 164.) M. Furtwaengler se propose de faire restaurer, d'après le témoignage de la pierre gravée, le moulage de l'Éphèbe adorant à Munich.

En juxtaposant le profil de l'Éphèbe adorant et celui de l'Apoxyomène, M. Lœwy vient de confirmer l'attribution à l'école de Lysippe de l'original du bronze de Berlin. Depuis longtemps, on avait songé à y reconnaître l'Adorant de Boédas, le fils de Lysippe; M. Furtwaengler se rallie à cette identification.

S. R.

Les frontons d'un temple d'Apollon³.

M. Furtwaengler avait émis l'hypothèse (*Sitzungsb.* de Munich, 1899, II, p. 279) que les deux statues de la collection Jacobsen, représentant une Niobide fuyant et un Niobide mourant (*Répertoire*, II, 419, 2; II, 42, 2), faisaient originellement partie d'un des frontons du Théséion à Athènes. Cette hypothèse fut

1. Déjà émise par le romancier Wilhelm Raabe et le savant hollandais J. Cornelissen.

2. Cf. *Antike Gemmen*, I, pl. XLIV, 32.

3. Furtwaengler, *Griechische Giebelstatuen aus Rom*, dans les *Sitzungsb.* de Munich, 1902, Heft IV, p. 443-455. — Les publications de M. Furtwaengler dans les *Mémoires et Comptes-Rendus de l'Académie de Bavière* sont déjà nombreuses; en voici l'indication sommaire: *Ueber Statuenkopien*, I (1896); *Originalstatuen in Venedig* (1898); *Ueber Kunstsammlungen* (1889); *Griech. Grabrelief* (1902); *Adamklissi*; *zur Athena Lemnia* (1897); *Todtemmahl mit Inschrift*; *zur Venus von Milo* (1897); *Neue Denkmäler* (1899); *Tempel der Akropolis von Athen* (1898); *Zwei Originalstatuen in Ny-Carlsberg* (1899); *Ein auf Cypern gefundenes Bronzegerät* (1899); *Discobol Lancelotti*, *Venus von Milo und Theodoridas-Basis* (1900); *Ausgrab. auf Aegina*; *aus Delphi und Athen* (1901); *Pothos des Skopas* (1901); *Fundort der Venus von Milo* (1902).

réfutée par M. Sauer, qui la déclara incompatible avec les *Standspuren* des figures; M. Furtwaengler se décide aujourd'hui à la retirer, mais sans mentionner M. Sauer. En revanche, il croit pouvoir signaler, à Ny-Carlsberg, une troisième statue appartenant au même ensemble, l'Apollon Citharède sans tête, que j'ai publié à tort comme un Héraklès (*Rép.*, II, 231, 9). Un temple ionien, ou décoré par des artistes ioniens, de dimensions analogues à celles du Théséion, fut construit quelque part vers 440; dans l'un des frontons, on voyait, au milieu, la Niobide ou Niobé, à gauche le Niobide; le milieu de l'autre était occupé par l'Apollon Citharède. Les statues décorant ce temple furent transportées à Rome; trois d'entre elles ont trouvé le chemin de Ny-Carlsberg.

Incidemment, M. Furtwaengler reconnaît s'être trompé en prétendant (*Intermezzi*, p. 17) que l'Athéna Médicis de l'École des Beaux-Arts occupait le milieu du fronton est du Parthénon; il avoue que cette figure est une copie, comme je l'en ai convaincu dans la salle du Manège au Louvre en appelant son attention sur le traitement misérable de la draperie en bas à droite. Mais il maintient que cette copie, ainsi que celles de la même figure que M. Herrmann a signalées à Séville (*Oesterr. Jahreshfte*, 1899, p. 155), dérive bien de l'Athéna debout du fronton oriental, statue qui pouvait bien avoir été enlevée dès l'époque romaine, mais qui a pu aussi être copiée sur place, comme le fut la Niké de Paeonios.

S. R.

Le buste d'Acerenza.

M. Richard Delbrück soutient, dans la *Zeitschrift für bildende Kunst* (1902, t. XIV, p. 17-21), que le buste surmontant l'église d'Acerenza (*Rev. arch.*, 1901, I, p. 337, pl. IX; 1901, II, p. 259; 1902, I, p. 288) est certainement une œuvre de l'école de Capoue à l'époque des Hohenstaufen et représente probablement Frédéric II. A l'appui de ces assertions, il a publié ou réédité le buste dit de Pierre des Vignes au musée de Capoue, deux monnaies dites *augustales* à l'effigie de Frédéric II, une pierre gravée censée reproduire les traits du même prince, enfin son sceau, qui le représente sur un trône. Quelque singulière que paraisse l'hypothèse de M. Delbrück, elle a le mérite d'être discutable, alors que je renonce à me mesurer avec celle qui fait du buste impérial d'Acerenza un « Hadrien retouché au moyen-âge ». M. Delbrück a raison d'insister sur le caractère très singulier de la tunique d'écailles, qui couvre également les épaules, et sur la forme tout à fait anormale du buste; mais un sculpteur du XIII^e siècle, s'inspirant de l'antique, n'aurait-il pas copié exactement un buste en armes d'empereur romain? Quant à la ressemblance avec Frédéric II, je dois dire qu'elle ne me frappe pas du tout; M. Delbrück lui-même ne paraît pas en être bien convaincu.

S. R.

Le Van Eyck du Louvre.

Tout le monde sait que le merveilleux tableau dont le cartel porte, au Louvre, le nom de Jan van Eyck, n'est pas signé, qu'il provient d'Autun et

qu'on y reconnaît généralement le chancelier Rolin adorant la Vierge et l'Enfant.

Vu l'absence de signature et certains caractères de l'exécution, M. Weale a proposé plusieurs fois d'attribuer ce tableau au frère aîné, *Hubert van Eyck*.

Voici maintenant une opinion nouvelle et tout à fait révolutionnaire indiquée en quelques lignes par M. Henri Bouchot (*Revue de l'Art*, 1903, I, p. 21-22).

« Lorsqu'une épave de quelque grand inconnu, comme est la *Vierge d'Autun* au Louvre, nous apparaît, elle nous semble improbable chez nous et nous nous hâtons de l'offrir au voisin plus riche. Quel voisin? On a dit Van Eyck; ce ne pouvait être que lui. Or, lorsque vivait ce donateur, lorsque les petits personnages du fond pouvaient s'habiller ainsi, Van Eyck était mort depuis trente ans! L'homme représenté était le chancelier Rolin; il marque à peine quarante-cinq ans. Or, à la date du panneau, Rolin était mort et mort âgé de quatre-vingt-six ans. Né en 1376, Nicolas Rolin, chancelier du duc Philippe de Bourgogne, mourut en 1462. Le portrait n'est pas non plus celui de Jean, son fils, évêque d'Autun, car ce personnage était dans les ordres depuis 1431 et le seigneur représenté est sûrement un laïque.

« Tout est ainsi, et l'on rit de nous autres, qui embouchons la trompette en faveur du Nord, de l'Est et du Sud, sans nous douter que souvent ce sont nos gloires que nous chantons. »

Je cite ce passage sans le commenter, ce qui m'entraînerait beaucoup trop loin. Depuis l'Exposition de Bruges, c'est devenu un jeu de société de déclarer françaises les peintures flamandes. Il est assurément nécessaire et légitime de revendiquer notre bien dans la masse des œuvres anonymes du xv^e siècle; encore faut-il s'abstenir de créer des *Chambres de Réunion* au profit des écoles locales de la Loire, de la Bourgogne et de la Provence. L'origine flamande du tableau d'Autun est absolument certaine; ce qui l'est moins, tout en restant très probable, c'est que le donateur soit le chancelier Rolin.

S. R.

Le Christ de Van Eyck.

Monsieur le directeur,

A la fin de votre article sur *Le Saint-Suaire de Turin* (*Revue*, 1903, I, p. 94) vous vous demandez si Van Eyck avait pu voir une copie de l'émeraude byzantine sur laquelle est gravée la tête de Christ qui semble lui avoir servi de modèle. Si, dans ma plaquette, je n'ai pas cru devoir m'arrêter à un détail un peu étranger au Suaire de Turin, je m'étais préoccupé de cette question dès 1898; vous trouverez, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, les deux monuments rapprochés et une explication plausible de la manière dont Van Eyck avait pu connaître précisément ce profil de Christ, « qui, depuis le x^e siècle, servait de sceau aux gens pour leurs bonnes actions. » C'est Antoine de Novgorod qui nous l'apprend. L'Occident eut donc certainement connaissance de cette émeraude, bien avant qu'elle ne quittât Constantinople.

Veillez croire, etc.

F. DE MÉLY.

1. Comment M. Bouchot la connaît-il? Quant aux petits bonshommes du fond, ils se retrouvent dans le tableau de M. Gustave de Rothschild et dans divers exemplaires de *Saint Luc peignant la Vierge*, attribués à Bouts et à Van der Goes

Un portrait de Charles III de Bourbon.

Le musée de Roanne vient de se rendre acquéreur d'un portrait du connétable de Bourbon, qui passe pour être le plus ancien et le plus fidèle de tous ceux que nous connaissons¹.

C'est une peinture sur bois mesurant 56 centimètres de hauteur sur 46 de largeur. Le duc Charles III de Bourbon (1489-1527) est représenté de profil à gauche, en buste, de grandeur naturelle. Ses traits sont ceux d'un homme de trente à quarante ans. La peinture a donc été exécutée peu de temps avant sa mort. Il est revêtu d'un pourpoint blanc que recouvre une pelisse garnie de fourrure. Ses cheveux sont entièrement enveloppés dans une coiffe de soie or, sorte de serre-tête, sur lequel est posée une toque de velours noir, enrichie de pierreries et de bijoux, et surmontée d'une plume blanche, également gemmée. De la main gauche, gantée, il tient une lettre décachetée. En haut et à gauche, l'écusson de Bourbon. Ce portrait, retrouvé à Moulins il y a quelque cinquante ans par feu Valentin Smith, a figuré dans les galeries de plusieurs expositions rétrospectives. Les éditeurs de *l'Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez* l'ont reproduit, de préférence aux autres portraits du même personnage, dans le t. II de cet ouvrage (p. 475). (Sur l'iconographie du connétable voir Delaroa, *Galerie de portraits foreziens*, Saint-Étienne, 1869, p. 31.) « Il semble être le même, écrit M. de Soultrait, que celui du cabinet de Gaignières, qui a été gravé dans les *Monuments de la monarchie française*, t. IV, fol. XLII, fig. 1). »



Fig. 1. — Portrait de Charles III de Bourbon.

S'il n'y a pas lieu d'exalter le mérite artistique de ce panneau, d'une exécution un peu rude — le modèle présentait d'ailleurs une physionomie assez ingrate — sa haute valeur historique et iconographique demeure incontestable. Il est donc heureux qu'il ait pris place dans une collection publique. Au musée de Roanne le connétable de Bourbon se retrouve sur le territoire du comté de Forez, qui dépendait de ses vastes domaines.

J. DÉCHELETTE.

Les fouilles américaines à Corinthe.

En 1901, l'École américaine d'Athènes a déblayé une partie de l'agora de Corinthe, où elle a découvert de nombreuses inscriptions grecques et latines, deux bases de statues avec le nom de Lysippe et une énorme quantité de tessons de vases dits proto-corinthiens. En 1902, du mois de mars au mois de juin, les fouilles ont porté sur un portique à colonnes doriques, avec une rangée intérieure de colonnes ioniques, s'étendant sur une longueur de 100 mètres. Les éléments architectoniques (souvent encore décorés de couleurs) sont assez nom-

1. Il a été reproduit en phototypie dans *l'Exposition rétrospective de Roanne*, Roanne, 1890 (notre fig. 1 est une réduction de cette planche).

breux pour qu'une restitution de l'ensemble puisse être tentée. Les découvertes de petits objets ont été importantes : poteries corinthiennes et proto-corinthiennes, figurines en terre cuite très archaïques, d'un beau travail; inscriptions grecques, dont l'une du VI^e siècle; 200 lampes en terre cuite avec reliefs et inscriptions, du VI^e siècle av. J.-C. au V^e siècle de notre ère. « Mais, écrit M. Rufus Richardson (*The Nation*, 1902, I, p. 90), le résultat le plus remarquable de nos fouilles, c'est la mise à découvert d'une partie de la ville elle-même. Corinthe doit être aujourd'hui visitée par les archéologues comme Olympie et Delphes. Il y a six ans, on pouvait croire qu'il était aussi inutile de chercher la Corinthe grecque sous la ville moderne, byzantine et romaine, que de prétendre retrouver l'ancienne Byzance sous Stamboul. Dans la première campagne, nous avons exhumé le théâtre; dans la seconde, la fontaine de Pirène; dans la troisième, l'agora, la fontaine Glauké et nous avons démontré alors que la vénérable ruine, seul vestige de la Corinthe antique jusqu'en 1896, était celle du temple d'Apollon. Dans notre dernière campagne, nous avons cessé d'être les obligés de Pausanias et nous avons découvert des constructions qui étaient déjà ensevelies lors de sa visite ».

M. Richardson a aussi continué, en 1902, les fouilles commencées en 1896 au théâtre. Il y a découvert une tête d'éphèbe en marbre, d'une grande beauté, à côté d'une plaque de marbre portant la fin d'une signature d'artiste : Σ ΑΘΗΝΑΙΟΣ ΕΠΟΙΗΣΕ.

Jusqu'à présent, ces fouilles si fructueuses, qui ont formé tout un petit groupe d'archéologues américains, ont pu être conduites grâce à des souscriptions particulières. Il faut espérer que M. Richardson continuera à trouver, chez ses riches concitoyens, l'appui nécessaire pour mener à bien un travail qui fait grand honneur à la jeune école et à son directeur.

Salomon REINACH.

Les lettres de Henry James Ross.

Ces lettres (1837-1857), publiées à Londres chez Dent en 1902, doivent être signalées aux historiens de l'archéologie à cause des renseignements qu'elle apportent sur Rawlinson, Botta, Layard, Rassam, Chesney et sur les débuts des grandes fouilles en Assyrie. Ross occupait des fonctions consulaires à Mossoul en 1844 et passa de longues années dans ce pays¹.

Découverte à Apt.

On lit dans le *Mercurie aptésien*, n° du 11 janvier 1903 :

Décidément Apt et ses environs nous donnent de temps en temps d'agréables surprises numismatiques et archéologiques, attestant ainsi l'importance d'Apta Julia, et si, de nos jours, le Clos, que l'on bouleverse en tout sens, n'a pas continué à offrir des objets aussi merveilleux (c'est le mot) que ceux de 1721, c'est que les travaux n'ont pas atteint le sol romain proprement dit.

La nouvelle trouvaille a eu lieu à 7 kilomètres en amont d'Apt, près du quartier de Vauxelle, dans une tranchée de 3 mètres de profondeur, non loin du lieu où

1. *Saturday Review*, 1^{er} nov. 1902, p. 554.

Orment les ruines de la ville romaine appelée Carlet dans nos chartes et voisin
 le champ où fut trouvé en 1841 le grand trépied romain en argent ciselé, con-
 servé au musée du Louvre.

C'est un buste en bronze, avec belle patine verte de même dimension (12 cent.
 hauteur sur 9 de largeur) et de même facture que celui d'Hercule trouvé à
 Annieux, lors de la construction du chemin de fer et aujourd'hui considéré
 comme un des plus précieux du Musée d'Avignon, si riche de nos dépouilles.

Il représente Bacchus barbu couronné de branches de lierre, retenues par
 une baudette dont les deux bouts descendent sur le dos et viennent finir sur
 les bras du dieu. Celui-ci tourne un peu la tête et semble sourire à un petit chien
 croupi sur son bras droit en le faisant boire dans un canthare à deux anses
 qu'il tient de la main gauche. Les bras et la poitrine sont nus, le dos est creux
 les traces de deux crampons indiquent que ce buste a dû servir d'applique à
 un meuble ou bien former la partie supérieure d'un thyrsos.

Je ne crains pas d'avancer qu'aucune des statuettes de ce dieu conservées au
 Louvre et au musée de Saint-Germain n'offre de pareils attributs, ce qui rend cette
 pièce antique fort intéressante et digne de figurer dans une grande collection.

Apt, comme toute ville romaine, avait aussi un temple dédié au dieu bacchique
 sa statue en marbre blanc, de grandeur presque naturelle, trouvée dans une
 cave en 1665, fut considérée par les amateurs du temps comme un des plus beaux
 morceaux d'antiquité.

Conservé pendant longtemps dans la collection des évêques de Vaison, il a
 disparu en 1793.

Les invocations lapidaires faites à Bacchus sont fort rares dans notre contrée ;
 au contraire, celles aux dieux Mercure, Jupiter, Mars et Silvain sont communes.
 Quelques médailles (moyen et grand bronze) ont été recueillies dans ce même
 pays. Ce sont des pièces aux effigies de Vespasien, Domitien et Trajan, avec
 revers fort communs. Une seule paraît très rare ; elle est au type de Nîmes,
 ayant la dimension d'un sesterce (grand bronze), tandis que toutes celles con-
 sistant sont des as (moyen bronze).

A. G.

Le Saint-Suaire de Turin.

La Croix a publié l'information suivante :

On a beaucoup étudié et discuté, depuis quelque temps, la question du Saint-
 Suaire de Turin.

Rome l'étudiait aussi et attendait. Le Pape avait donné l'ordre à la Congrégation
 des indulgences et reliques de s'en occuper. Les consultants, s'appuyant
 sur les diverses brochures publiées et sur d'autres documents inédits trouvés
 dans les archives du Vatican, ont fait un travail d'ensemble. Ses conclusions n'ont
 pas été soumises à une réunion officielle des cardinaux, mais directement por-
 tées au Très Saint-Père. Il n'y a, par conséquent, rien d'officiel et, très proba-
 blement, il n'y aura jamais rien d'officiel.

Il s'ensuit que la question reste encore libre, que les brochures peuvent libre-
 ment s'imprimer, soit pour, soit contre le Saint-Suaire de Turin.

On s'accorde néanmoins, à la suite de toutes ces discussions, à reconnaître la
 réalité des objections.

« DON GIUSEPPE. »

. Voir *Revue archéol.*, 1902, I, p. 411-417 ; 1902, II, p. 160, 321 ; 1903, I, p. 93.

Le Signal du 4 janvier, qui reproduit cette note, ajoute les réflexions suivantes, dont on lui laisse la responsabilité :

« Il faudrait n'avoir jamais lu un document romain pour ne pas lire, entre les lignes, ce qui s'est passé en réalité.

« Les « savants » français et autres qui ont publié depuis un an les étonnantes révélations qu'on sait sur l'authenticité de l'image du Christ de Turin avaient à peu près obtenu — ils auraient dû commencer par là ! — l'autorisation de vérifier le Suaire lui-même qu'ils n'avaient étudié que d'après les photographies.

« Devant les conséquences possibles de cet examen, la Congrégation des Reliques a fait procéder en secret à une expertise préalable, dont le résultat a été désastreux pour le Saint-Suaire.

« C'est la condamnation implicite de cette légende, ou plutôt la fin d'une mystification qui avait trop duré. »

Fouilles de Géla.

Les dernières fouilles de M. Orsi dans le *predio Leopardi* à Géla, où existe une nécropole considérable, mais non intacte, ont fourni une petite collection très choisie de vases attiques du VI^e et du V^e siècle, lécythes et amphores¹. Au-dessus d'une charmante figure rouge, on lit MNEMOZYNE; au-dessus de deux personnages étendus sur une *kliné*, HIMERA; un lécythe blanc, avec une femme assise, porte ΕΛΑΙΟΝ ΚΑΛΟΖ, un autre ΚΑΛΟΖ ΔΙΟΔΑΤΟΖ, un troisième ΛΥΧΟΖ ΚΑΛΟΖ. Tous ces objets ont été transportés au Musée de Syracuse.

Dans l'article où il annonce ces découvertes, M. Orsi met en garde contre les vases antiques *pourvus de graffiti apocryphes*, qui sont, paraît-il, la spécialité la plus récente des faussaires siciliens.

S. R.

Le Musée Dutuit.

Le jeudi 11 décembre 1902, le président de la République a inauguré, au Petit Palais, le Musée des Beaux-Arts de la ville de Paris et les collections léguées par Eugène Dutuit.

Les principaux monuments antiques de la collection Dutuit étaient déjà connus par les trois catalogues illustrés (non mis dans le commerce) qui ont été publiés du vivant du possesseur; mais l'Hermès des Fins d'Annecy est un chef-d'œuvre de premier ordre dont peut seule donner une idée l'étude directe.

Une grande figurine, représentant « M^{me} Récamier » assise, occupe la place d'honneur dans la vitrine réservée aux terres cuites. C'est une sœur, non un vase apocryphe, de celle que le British Museum a acquise autrefois sur les pressantes instances d'un de ses *trustees*, le peintre et sculpteur bien connu, Lord Leighton.

S. R.

La ferrure des chevaux dans l'antiquité.

Cette question de la ferrure, tant de fois débattue, reste à l'ordre du jour².

¹ *Atti degli Scavi*, 1902, p. 309.

² Voir quelques indications bibliographiques : *Annalen des Ver. f. Nass. Alt.-ver.*, 1888; *Archaeologia*, XLV, (1880), 462; *Bonn. Jahrb.*, LXXXIV, 28; *Bonn.*

M. le professeur Hughes l'a reprise, en ce qui concerne les Iles Britanniques, dans une séance récente de la Société des antiquaires de Cambridge (*Proceedings*, n° XLIII, 1903, p. 249-258). Presque en même temps, M. Bates publiait, dans l'*American Journal of archæology* (1902, p. 53, 398), des objets en bronze découverts à Corneto et considérés par lui comme des ferrures de chevaux étrusques. Il est bien difficile de trouver, pour ces antiquités, une désignation plus satisfaisante et l'on est tenté, malgré le silence irritant des textes, d'accepter celle de M. Bates.

Les modernes se font difficilement à l'idée que les chevaux grecs et romains aient pu se dispenser de toute ferrure; mais c'est là un préjugé semblable à celui des personnes qui ne conçoivent pas qu'un enfant bien portant puisse aller nu-pieds. La corne du sabot craint surtout l'humidité; la ferrure l'en préserve, mais lorsque l'humidité a pénétré tout de même jusqu'à la corne, elle l'y maintient, à peu près comme les souliers et les bas que nous portons. Entre 1860 et 1870, M. Hughes vivait à Rome; les plus beaux chevaux étaient alors ceux du prince de Piombino, qui étaient conduits à grande allure sur les pentes du mont Pincio et sur les routes pavées avec des ferrures aux sabots de devant seuls. Cette habitude de ne ferrer que les membres antérieurs existe aussi en Inde et dans les pays arabes.

« Il y a, dit M. Hughes, beaucoup d'évidence cumulative que des fers à cheval ont été trouvés associés à des restes celtiques et gallo-romains; il y a aussi des raisons considérables de penser que des fers à cheval de cette époque ont été trouvés en Angleterre. » Oui, mais il n'y a pas une seule preuve. Nous ne possédons aucun témoignage écrit antérieur au XII^e siècle sur la ferrure des chevaux en Allemagne; les fers à cheval manquent dans les nécropoles mérovingiennes. Le prof. Skeat écrit à M. Hughes que, dans la littérature anglaise, la plus ancienne mention d'un fer à cheval est de 1387. Un mot comme *hors-scōh* aurait pu fort bien exister en anglo-saxon; mais il n'existe pas. Après 1400 seulement les témoignages sur la ferrure se multiplient. Je transcris la conclusion de M. Hughes: « *There is a great deal of cumulative evidence, from the continual finding of the same type of broad square-ended shoe over areas in which Saxon remains are common, that we have in this district Saxon or Norman-Saxon horse-shoes; but nothing that can be accepted as scientific evidence respecting their exact age is yet forthcoming.* »

S. R.

tetten, *Antiq. suisses, supplém.*, 15, *Bull. monum.*, 1881, 771; *Corr. Blatt. anthrop. Ges.*, 1889, 6; 1893, 55; Jacobi, *Saalburg* (1897), 529, 530 et passim; *Matériaux*, XIX, 541; *Mém. Soc. antiq.*, 1866, 64-114; *Rev. d'anthrop.*, VI, 377; *Rev. arch.*, 1857, 596; 1872, I, 193; 1876, II, 27; *Rev. Soc. Sav.*, 1869 (X), 376; 1873 (VI), 250; *Verh. Berl. Ges.*, XIV, 105; XVIII, 317; XX, 34; XXIV, 269. Voir aussi l'art. *Equus* du *Dict. de Saglio*, p. 802. — Sur les hipposandales en particulier, voir *Bull. Comm. belges*, 1869; 287; *Bull. monum.*, 1868, 129; *Congrès archéol.*, 1875, 97; *Inst. de Luxemb.*, 1852, 1856, 1875; Jacobi, *ubi supr.*; *Journ. Brit. Assoc.*, 1894, 51; Lindenschmit, *Allerth.*, I, 12, 5; IV, 28; *Mém. Soc. Antiq.*, 1867, 84; Pitt-Rivers, *Cranborne-Chase*, I, 75; *Rev. arch.*, 1859, 573; 1875, I, 140; 1876, II, 28; 1900, I, 296; *Rev. Soc. Sav.*, 1873 (VI), 254.

Cretica.

Le *Sunday Times* du 18 janvier 1903 annonce l'ouverture, à la Royal Academy de Londres, d'une exposition crétoise, comprenant les plans, les aquarelles et les dessins originaux dus à MM. Mackenzie, Fyfe et Gilliéron, les collaborateurs architectes et artistes de M. Arthur Evans à Cnosse. On y voit des reproductions du siège en gypse à silhouette « gothique », de la tête de lionne en marbre, des statuettes d'ivoire représentant des éphèbes qui sautent, du damier incrusté, de la grande peinture représentant un taureau au galop, au-dessus duquel bondissent des hommes et des femmes, etc.

L'auteur de l'article du *Sunday Times*, C. K.-J., pense que cette civilisation crétoise a été détruite par les flottes de Tyr et de Sidon; est-ce qu'il ne croit donc pas à la conquête dorienne? Mais il a raison d'écrire ce qui suit : « La civilisation minoenne est ce que nous appelons *hellénique*, c'est-à-dire qu'elle a la connaissance de la figure humaine, l'admiration de la beauté plastique et juvénile. Son goût décoratif vise plus au dessin qu'à la couleur; elle observe avec un instinct naturaliste les fleurs et les fruits, et les créations d'animaux fantastiques où elle se complait révèlent une imagination luxuriante. *Cette civilisation, cet art sont aryens, ou bien il vaut mieux renoncer complètement à ce mot.* » En effet, cela vaut mieux, car le mot *aryen* est une épithète qui ne convient qu'à des langues. Partout, en Europe et en Asie, les porteurs des langues aryennes semblent avoir paru comme des destructeurs, en Irlande et en Gaule comme en Perse. C'étaient des sauvages belliqueux et monogames qui vainquirent et spolièrent des civilisés pacifiques, probablement polygames ou polyandriques. Ainsi va le monde; ce sont les raffinés qui ont le dessous. Mais ils prennent leur revanche : *Graecia capta*... La civilisation mycénienne n'a pas succombé tout entière et celle de la Grèce classique, la nôtre même, lui doivent beaucoup plus qu'on ne le pensait il y a dix ans.

S. R.

Recueil des bas-reliefs gallo-romains.

Sur la proposition du Conseil supérieur des musées, le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts vient de décider la préparation d'un *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*. Tous les monuments destinés à prendre place dans ce recueil seront photographiés. La photographie sera accompagnée d'un texte comportant toutes les indications de provenance, de dimensions, etc. La préparation de ce travail a été confiée à notre collaborateur, M. le capitaine Espérandieu, correspondant de l'Institut, qui le poursuivra d'accord avec la direction du Musée de Saint-Germain.

Fra Angelico et le lac de Trasimène.

Dans la *Revue critique* de 1900 (t. II, p. 400), M. S. Reinach parle de l'identification d'un paysage de Fra Angelico avec une vue du lac de Trasimène prise de Cortone, et il attribue cette identification à M. Berenson (*The Florentine painters*, 1898, p. 26), auquel l'a emprunté M. Douglas (*Fra Angelico*, 1900,

p. 41, 45.) La découverte est bien plus ancienne. Déjà Cartier (*Vie de Fra Angelico*, 1857, p. 115) avait noté le paysage en question comme un des plus remarquables du peintre, « inspiré des sites purs et paisibles de l'Ombrie ». E. Förster (*Leben und Werke des Fra Giovanni*, Ratisbonne, 1859, p. 17), a reconnu dans le paysage de la Visitation, peinte par l'Angelico dans la prédelle conservée au *Gesù* de Cortone, une vue de Trasimène et de Cortone (cité par Guthmann, *Die Landschaftsmalerei der toskanischen und umbrischen Kunst*, 1902, p. 195, note 99).

A. P.

— Le « canard archéologique » continue à voler. Voici l'ineptie qui a couru les journaux quotidiens pour aboutir à la *Chronique des Arts* du 31 janvier 1903 :

On vient de découvrir en Syrie un manuscrit complet des cinq livres de l'Ancien Testament écrits en caractères samaritains sur du parchemin de gazelle. Des experts ont établi qu'il date de 735 avant l'ère chrétienne ; il est donc plus ancien que tous les manuscrits hébreux qu'on avait trouvés jusqu'ici. M. George Zeidan, membre de la Société Royale et Asiatique, et un des plus savants orientalistes existants, a été chargé provisoirement de la garde de la précieuse trouvaille.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-arts* du 1^{er} juillet 1902 : *Marie-Joséphine de Saxe, dauphine, et ses peintres* (1^{er} article), par M. Casimir Stryenski ; — *Les fouilles de Suse par la mission J. de Morgan*, par M. Edmond Pottier. — *Le Versailles de Mansart* (4^e article), par M. Pierre de Nolhac. — *Le Musée du Caire* (1^{er} article), par M. Herz. — *Les Salons de 1902* (3^e article), par M. Henry Marcel. — Bibliographie : *Les Le Mannier, peintres officiels de la Cour des Valois au xvi^e siècle* (E. Moreau-Nélaton), par M. Louis Dimier. — *L'Histoire de l'Œuvre de l'École française d'Athènes* (G. Radet), par M. A. C. — *Les Médailleurs modernes en France et à l'étranger* (R. Marx), par M. Charles Saunier. — Six gravures hors texte : *Portrait de M^{me} Loubet*, par M. Jean Patricot, héliogravure Chauvet. — *Relevailles*, par M. Ernest Laurent, photogravure. — *Tentation*, gravure sur bois de M. G. Germain d'après un dessin de Célestin Nanteuil. — *Portrait de M. Paul Adam*, par M. J.-E. Blanche, photogravure. — *Portrait de deux sœurs*, par John Sargent, photogravure. — *François II vers 1547*, dessin par Germain Le Mannier (Musée Condé, Chantilly) : phototypie. — Nombreuses gravures dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-arts* du 1^{er} août 1902 : *L'Exposition des primitifs flamands à Bruges* (1^{er} article), par M. Henry Hymans. — Le Mouvement d'art en Suisse : *Peintres genevois du xviii^e siècle et du commencement du xix^e siècle* (1^{er} article), par M. Daniel Baud-Bovy. — Artistes contemporains : *Paul Flandrin*, par M. J.-F. Schnerb. — *Les Salons de 1902* (4^e et dernier article), par M. Henry Marcel. — *Les Caractéristiques des anciens maîtres italiens* (2^e et dernier article), par M. Ad. Venturi. — *L'École de Fontainebleau et le Primitif à propos d'un livre récent* (1^{er} article), par M. Eugène Müntz. — Bibliographie : *Contributions récentes d l'histoire de*

l'art français, par MM. Maurice Tourneux et R. T. — Quatre gravures hors texte : *Guillaume Marcel, bourgmestre de Bruges, avec ses cinq fils et son patron Guillaume de Maleval*, volet de gauche du « triptyque de saint Christophe », par Memling (Musée de Bruges) : photogravure. — *Pont-Aven*, eau-forte originale de M. Syrge (Salon de la Société des Artistes français). — *Les Aveugles*, groupe en marbre, par M. Hippolyte Lefebvre (Salon de la Société des Artistes français) : gravure sur bois, par M. Pierre Gusman. — *La Grande-duchesse Élisabeth au milieu de sa cour*, par P. Benvenuti (Musée de Versailles) : photogravure. — Nombreuses gravures dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-arts* du 1^{er} sept. 1902 : *Un manuscrit précieux pour l'histoire des œuvres de Léonard de Vinci*, par M. Léon Dorez. — *L'Exposition des Primitifs flamands à Bruges* (2^e article), par M. Henry Hymans. — *L'Exposition rétrospective d'art religieux à Dusseldorf*, par M. Gaston Migeon. — *Le portrait de Philibert de la Platière à Chantilly*, par M. René de Maulde la Clavière. — *Marie-Joséphine de Saxe, dauphine, et ses peintres* (2^e et dernier article), par M. Casimir Stryienski. — *Les Peintures de Tiepolo à la villa Girola* (2^e et dernier article), par M. H. Modern. — *Edme Saint Marcel, peintre, graveur et dessinateur* (1^{er} article), par M. G. Denoinville. — Bibliographie : *Pinturicchio* (Boyer d'Agen), *Fra Filippo Lippi* (E.-C. Strutt), *Lorenzo Lotto* (B. Berenson), *Mantegna* (Maud Cruttwell), *Mantegna* (Ch. Yriarte), *Mantegna* (Kristeller, trad. anglaise de S.-A. Srong), par M^{me} Mary Logan. — *Allart van Everdingen* (O. Granberg), par M. Magnus Synnestvedt. — Six gravures hors texte : *Causerie du soir*, par M. Lucien Simon (Salon de 1902, Société nationale des Beaux-Arts) : eau-forte de M. Léon Salles. — *Les Saintes Femmes au tombeau du Christ*, attribué à Hubert van Eyck (coll. de sir Fred. Cook, Richmond) : photogravure. — *Portrait d'inconnu*, par Jan van Eyck (Séminaire évangélique, Hermannstadt) : photogravure. — *La Madone allaitant l'Enfant Jésus*, par Roger van der Weyden (coll. de M. Mathys, Bruxelles). — *Plaque d'évangéliste*, Allemagne, x^e siècle, provenant de l'abbaye d'Echternach (Musée de Gotha) : héliogravure Chauvet. — *La Dispute de sainte Catherine* (fragment), fresque par Pinturicchio (appartements Borgia, Vatican) : phototypie. — Nombreuses gravures dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-arts* du 1^{er} octobre 1902 : *L'Exposition des Gobelins au Grand Palais : troisième centenaire de la fondation des Gobelins (1601-1901)*, par M. J. Guiffrey. — *L'Exposition des Primitifs flamands à Bruges* (3^e et dernier article), par M. Henry Hymans. — *François Guérin*, par M. Casimir Stryienski. — *Un dessin inconnu de la « Distribution des Aigles » de Louis David*, par M. Charles Saunier. — *Le Versailles de Mansard* (5^e et dernier article), par M. Pierre de Nolhac. — Le Mouvement d'art en Suisse : *Peintres genevois du xviii^e siècle et du commencement du xix^e* (2^e et dernier article), par M. Daniel Baud-Bovy. — *L'École de Fontainebleau et le Primitif à propos d'un livre récent* (2^e article), par M. Eugène Müntz. — Huit gravures hors texte : *La fille de Jephté* (suite de l'Ancien Testament), tapisserie exécutée dans l'atelier du Louvre, d'après un modèle de Simon

Vouet : photogravure. — *Portrait de J.-L. Gérôme*, par M. Dagnan-Bouveret : lithographie de L. Huvey. — *Pierre Bladelin, chambellan de Charles le Téméraire*, par Roger van der Weyden (collection de M. R. Kaufmann) : héliogravure Chauvet. — *La marquise de Pompadour et sa fille Alexandrine*, par François Guérin (collection du baron É. de Rothschild) : héliogravure Chauvet. — *Étude pour la « Distribution des Aigles »*, dessin au crayon par L. David (app. à M. Charles Saunier) : photogravure. — *Serment de l'armée après la distribution des Aigles*, par L. David (musée de Versailles) : photogravure. — *Portrait de M^{me} Duval-Töpffer*, par Massot et J. Ferrière (collection de M. Et. Duval) : photogravure. — *La Cour royale, l'Avant-Cour, la Grande et la Petite écurie du Château de Versailles*, d'après la gravure de Pérelle : photogravure. — Nombreuses gravures dans le texte.

— *Zeitschrift des deutschen Palaestina-Vereins*, t. XXV, fasc. 3-4 : Schumacher, *Djerach* (étude topographique et archéologique très détaillée, avec nombreuses fig.; l'épigraphie est laissée de côté). — Gatt, *Sur la topographie de Jérusalem*. — Benzinger, *Les ruines d'Amouds*. — Bibliographie.

— *Mitteilungen und Nachrichten des deutschen Palaestina-Vereins*, 1901, n° 3 : Lucas, *Inscriptions grecques de Gerasa* [(d'après des copies prises autrefois par feu Kiepert); une seule est inédite. M. Lucas restitue ainsi les lignes 5-8 :

[γυ]μνασιαρχήσας τὴν πρῶτ... νηνον τοῦ [Ἐρμού? κα]ὶ π[αρασχών?] τῆ πόλει τὰ ἀλείμ[α]τ[ῶ]ν etc...

Cette restitution n'est pas satisfaisante pour le sens; de plus, elle ne répond ni à la justification régulière des lignes (26 lettres à la ligne), ni à l'aspect de la copie brute. Je propose :

[γυ]μνασιαρχήσας τὴν πρῶτ(η)[ν] [ἐξά](μ)νηνον τοῦ ἐρ' [ἔ](τ)(ου), πλε[ιστάκι]ς τῆ πόλει τὰ ἀλείμ[α]τ[ῶ]ν ἐ[δω]κ[ε]ν [καὶ] etc.]

L'inscription se trouve ainsi datée, et nous apprenons, de plus, qu'à Gerasa l'exercice des fonctions de gymnasiarque était semestriel. Aux lignes 9-10, au lieu de δρ[αχμ]ᾶς πεντα[χοσ]ία[ς], somme assez misérable, il faut peut-être restituer δρ[αχμ]ᾶς ἑκτα[κ]ῶν (cf. Wadd. n° 2601; ou Συράς πεντα[κισχιλ]ία[ς], sinon πεντα[κισμυρ]ία[ς]; les lacunes seraient ainsi mieux remplies et la somme plus respectable. Cl.-G.]. — Clermont-Ganneau¹, Nestle, *Communications diverses*.

1. Restitution de la grande et difficile inscription grecque du beau mausolée de Djerach publiée dans les *M. u. N. DPV.*, 1900, p. 42 (cf. 1897, 82, et *Rev. Archéol.*, 1901, nov.-déc., p. 440). Après nouvel examen, je l'améliorerais ainsi pour le premier et les deux derniers vers :

(B)α(θ)μοφόρος? [σ](τρατί)[α]ς? κα]ὶ ἀέθλια (μ)ακρὰ τε(λ)έσσα;

Οὐδενὶ δ' ἔξέσται ἄ(λ)λῶ τίτι τῆδε τεθῆναι
ἢ μονῆ Ἡδίστη συ(μβ)ίῳ ἀ(γ)νοτάτῃ.

Βαθμοφόρος serait un mot nouveau sur le sens duquel je reviendrai dans mon *Recueil d'Archéologie Orientale*. — Cl.-G.

BIBLIOGRAPHIE

Gustave CHAUVET. *Notes sur l'art primitif*. Angoulême, Coquemard, 1903. In-8.

Nous connaissons aujourd'hui sept grottes de l'époque du renne dont les parois sont ornées de figures d'animaux gravées ou peintes : Altamira, près de Santander; Marsoulas (Haute-Garonne), Aiguèze (Gard), La Mouthe, Combarelles, Fond de Gaume (Dordogne), Pair non Pair (Gironde). Les dessins des animaux représentés, mammouths, bisons, chevaux, antilopes, etc., offrent une remarquable homogénéité de style et ressemblent, d'autre part, à ceux qu'on a relevés sur des objets mobiliers découverts dans les couches archéologiques des cavernes. M. Chauvet a rendu service en rappelant les circonstances de ces intéressantes trouvailles et en réunissant les indications bibliographiques qui les concernent.

Un caractère presque constant des gravures peintes sur les parois ou sur les plafonds des grottes, c'est qu'elles se trouvent assez loin de l'ouverture des souterrains et placées de telle sorte qu'il est impossible de les étudier et même de les voir sans recourir à un éclairage artificiel. D'autre part, bien que M. Rivière ait recueilli une lampe en pierre dans la grotte de La Mouthe, il est certain que ces figures n'ont pas été exécutées à la lumière des lampes, car il n'y a jamais de traces de fumée sur les peintures ni à côté d'elles.

Donc, quelque singulier que cela puisse paraître, il faut admettre que les troglodytes de l'âge du renne étaient beaucoup plus habitués que les modernes à voir dans les ténèbres; on sait que l'œil humain est susceptible, à cet égard, d'une véritable éducation et qu'il peut apprendre, dans une certaine mesure, à percevoir l'obscurité.

La question de savoir pourquoi les troglodytes ensevelissaient leurs « fresques » au fond de souterrains se lie à celle de la signification de ces fresques. M. Chauvet a raison de recommander la prudence en ces matières; mais pour ma part, je n'hésite pas à reconnaître, dans cette singulière école d'animaliers, des adeptes du totémisme primitif. Leurs couloirs obscurs, décorés de représentations d'animaux, sont l'équivalent, *mutatis mutandis*, des catacombes et de certaines cryptes d'églises; on s'y réunissait, sans doute, pour célébrer des rites religieux. Ces rites devaient être inspirés par la même idée que la figuration des animaux, qui me semble relever de la magie sympathique. Le clan vivait de chair; en représentant les animaux dont il se nourrissait, il croyait en accroître le nombre, en favoriser la multiplication, comme les sauvages de l'Australie croient favoriser celle des kangourous en se livrant à la danse des kangourous. L'envoûtement, qui consiste à endommager ou à détruire le simulacre d'une figure vivante dans la pensée de porter préjudice au vivant, est un fait du même ordre, mais qui s'inspire d'un sentiment opposé. L'idée que l'art est un jeu peut n'être

qu'un préjugé moderne; à l'origine, c'est une opération rituelle ou magique. Quand nous parlons aujourd'hui de « la magie de l'art », nous ne savons pas combien nous avons raison.

(*Chronique des arts*, 7 février 1903.)

SALOMON REINACH.

H. OMONT. Missions archéologiques françaises en Orient aux xvii^e et xviii^e siècles.
(*Collection de documents inédits sur l'histoire de France*). Paris, Imprimerie nationale, 2 vol. in-4^o, xvi-1237 pages.

Les deux gros volumes que vient de faire paraître M. Omont lui méritent une fois de plus la reconnaissance des travailleurs.

De la masse des documents qu'il publie, rapproche, commente, il n'est même pas que l'archéologie, prise en son sens le plus large, qui puisse tirer profit. L'histoire politique, administrative, religieuse trouverait aisément à y glaner plus d'un renseignement intéressant. Le personnel diplomatique et consulaire, par exemple, bien plus encore que de nos jours, joue tout naturellement dans cette œuvre des missions un rôle de premier ordre; ses services y sont prépondérants et beaucoup des envoyés même exclusivement scientifiques font partie de la suite de M. l'Ambassadeur: malgré tout, les susceptibilités, les défiances, les rivalités d'attributions sont trop de tous les temps pour pouvoir disparaître complètement et le passage suivant d'une lettre de Carcavy, garde du Cabinet du Roi, au P. Wansleben nous en garde un écho amusant: « Nous voyons bien maintenant, écrit-il, la cause de la mauvaise satisfaction que vous avez reçeu des Consuls et dont vous vous êtes plaints si souvent. Pourquoi vous mesler de leurs affaires? Avez-vous pas été envoyé en Levant pour estre leur censeur et pour passer pour homme du Roy? Je m'estonne que dans la créance que vous leur avez fait naistre de vostre prétendue inspection, ils ne vous ayent encore plus mal traité. » Il faudrait, d'autre part, bien mal connaître le xvii^e siècle et la place qu'y occupaient dans les esprits les questions religieuses pour s'étonner de la part faite dans les recherches aux observations ou aux documents relatifs aux croyances des populations orientales. Lorsque, en partant au mois d'août 1670, M. de Nointel emmène l'orientaliste Galland, le but officiel du voyage de celui-ci était d'aider l'ambassadeur à obtenir des professions de foi des différentes communautés grecques. En 1730, encore, Fourmont, écrivant de Calamata au cardinal de Fleury et lui parlant des redoutables Magniotes qu'il tient à étudier, insiste sur le caractère de leur christianisme, sur leurs prêtres et moines, qui jusqu'au plus chétif se font imposer les mains, sur ces évêques indépendants au nombre de plus de trente qui osent en faire les fonctions malgré les excommunications du patriarche. Il est curieux de rappeler que c'est précisément durant l'ambassade de M. de Nointel que partait du petit port de Vitylo, sous la conduite de son évêque Parthenios, pour s'installer dans une terre devenue depuis française, en Corse, une colonie magniote qui, après avoir essaimé en Algérie, s'y maintient encore avec ses rites: de même que, avant d'autoriser l'installation des fugitifs dans l'île placée sous sa dépendance, le gouvernement de Gênes procédait à un interrogatoire

de Parthenios, on voit figurer dans la liste des confessions adressées par M. de Nointel une attestation de Sinibaldo Fieschi, résidant de Gènes à Constantinople, sur la créance des Grecs (13 août 1671).

« Si les recherches de manuscrits, de médailles et d'objets antiques en Orient n'avaient été que relativement peu fructueuses jusqu'au milieu du xvii^e siècle, écrit M. O., il en devait être autrement sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV » : et c'est donc entre les missions entreprises sous ces deux règnes que se partagent les deux volumes. Quelques mots seulement de l'introduction rappellent comment, dans la seconde moitié du xvi^e siècle et au début du xvii^e, les représentants du Roi à Constantinople avaient parfois réuni d'importantes collections de manuscrits, dont quelques-unes depuis sont entrées à la Bibliothèque Nationale ; comment aussi, vers le même temps, Jacques de Thou avait pu, grâce à une correspondance active avec l'ambassadeur Harlay de Sancy, enrichir la Bibliothèque du Roi dont il avait la garde. Huit chapitres sont consacrés au règne de Louis XIV : mission du P. Athanase à Constantinople, à Chypre et au Mont Athos (1643-1663) ; mission de MM. de Monceaux et Laisné, voyages de Vaillant en Orient (1667-1675) ; voyages du P. Wansleben en Égypte, en Asie-Mineure et à Constantinople (1671-1675) ; ambassade du marquis de Nointel à Constantinople, voyage de Galland en Orient (1670-1689) ; Colbert et les consuls du Levant (1672-1686) ; ambassade de M. de Girardin (1685-1688) ; explorations en Égypte et en Barbarie (1687-1715) ; missions de P. Lucas en Orient et en Égypte (1699-1725). De ces missions la plus fructueuse en résultats matériels et immédiats fut celle du dominicain allemand Wansleben, qui parcourut aux frais du Roi l'île de Chypre, la Syrie, l'Égypte, les îles de l'Archipel, l'Asie-Mineure et séjourna à Constantinople, et dont M. O. a recueilli une trentaine de longues lettres ; mais l'on sait assez, sans qu'il soit besoin d'insister, de quelle importance capitale pour l'histoire du Parthénon, grâce aux dessins attribués à Carrey, a été celle de M. de Nointel. Dès avant la fin du xvii^e siècle le directeur de l'Académie de France à Rome, M. de la Teulière, écrivait au surintendant M. de Villacerf (9 août 1696) que « sy ces dessins subsistent, ils mériteroient de paroistre, quand ce ne seroit que pour servir de mémoire ». Il a fallu attendre un siècle et demi, jusqu'à l'*Athènes* de M. de Laborde, pour voir ce projet réalisé, un demi-siècle encore pour que M. O. lui-même en donnât une édition définitive. M. O. également a eu sa part dans la publication faite par M. Homolle, dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, d'une vue d'Athènes en 1674 peinte par Carrey et dans celle par M. Collignon, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, de matériaux réunis par M. de Nointel pour une description d'Athènes, et l'on serait par suite mal venu à lui faire un reproche si une partie des documents relatifs à cette ambassade étaient déjà connus. Il faut ajouter aussi que, même au point de vue matériel, sinon directement, du moins par l'intermédiaire de Thévenot, de Baudelot de Dairval et de l'Académie des Inscriptions, les marbres réunis par M. de Nointel sont parvenus au Louvre. M. de Girardin, dans l'ambassade qui suit, et la mission du P. Besnier s'attachent surtout à l'affaire des manuscrits du Sérail, auxquels on avait prêté une importance bien supé-

rieure à celle qu'ils avaient, et, de même, pendant longtemps les préoccupations des consuls d'Égypte sont tournées d'une manière fâcheuse vers le projet fantastique de faire transporter d'Alexandrie à Paris, pour y servir de support à une statue du Roi, la colonne de Pompée. L'enivrement révolutionnaire se rencontrera avec l'adulation du pouvoir absolu lorsque, en l'an VI de la République, le général Pommereul écrira : « La république française trouvera sans peine, parmi ses artistes, des hommes capables de faire la translation de la colonne trajane de son ancien Forum à la place Vendôme. Le doute à cet égard n'est pas même permis; la dépense aussi ne doit pas effrayer... La liberté se réjouirait de voir sa statue succéder sur le sommet de cette belle colonne à celle de l'apôtre Pierre. »

La dernière des missions que nous avons énumérées plus haut, celle de P. Lucas, empiète déjà sur le règne de Louis XV. De fait, les dernières années de Louis XIV furent moins fécondes. Mais avec le début du règne de Louis XV et sous l'active impulsion de l'abbé Bignon, bibliothécaire du Roi à partir de 1718, le zèle des agents français en Orient se multiplie et aboutit à de nombreux envois à Paris. Une mission capitale, celle de Sevin et Fourmont, tous deux membres de l'Académie des Inscriptions, se prépare et c'est elle, on peut le dire, qui domine toute la partie de l'ouvrage de M. O. consacrée au règne de Louis XV. Un premier chapitre nous en montre les préliminaires sous M. de Bonnac; deux autres sont consacrés à la mission proprement dite, l'un à Sevin et au marquis de Villeneuve, enrichi de 25 lettres inédites, l'autre aux voyages de Fourmont dans l'Attique et le Péloponèse avec 27 nouvelles correspondances; deux aux suites de la mission elle-même, tant à Constantinople, en Asie-Mineure et en Perse qu'en Égypte. Le second volume, enfin, se termine par un dernier chapitre sur les missions en Chine et dans l'Inde et par 29 appendices, dont beaucoup sont consacrés à des listes et catalogues de manuscrits et de livres, mais où l'on trouvera aussi, à côté d'un mémoire sur l'histoire des monastères du Mont Athos, un « mémoire des antiquités qui restent encore de notre temps dans l'Archipel et dans la Grèce », une « relation d'une mission faite à la Cavalle et dans l'isle de Thasse », un « mémoire des observations que le sieur Cl. Lemaire a fait en voiant le long de la coste de Derne et du golfe de la Sidre », des relations de voyage en Grèce de Sevin et de Fourmont.

Il est intéressant, en reprenant les différentes missions, de noter le progrès qui s'y accuse. A vrai dire, avec Colbert seulement s'inaugurent les missions scientifiques entreprises au nom du Roi, c'est-à-dire de la France. Avant lui, Séguier et Mazarin n'ont en vue que leurs collections particulières. Désormais la Bibliothèque royale est, sinon absolument seule en cause, — maintes fois encore les ministres recevront des missionnaires des envois personnels, — du moins au tout premier rang. En outre, si l'achat de manuscrits, de médailles et de pierres gravées reste toujours l'affaire capitale, l'horizon scientifique ne laisse pas que de s'élargir. Dès 1670, dans les instructions laissées par M. de Montcaux à Laisné, son attention est attirée sur les figures de la porte de Constantinople derrière les Sept Tours, que l'Angleterre aussi avait convoitées, et sur

de très beaux bas-reliefs qui sont à Nicée sur une façade et un arc de triomphe antiques. Mêmes recommandations de Carcavy au P. Wansleben : « Il observera et fera des descriptions autant justes qu'il pourra des palais et bastiments principaux, tant antiques que modernes, scituez ez lieux où il passera..... S'il rencontre aussy parmi ces ruines anciennes des statues ou bas-reliefs, qui soyent de bons maistres, il tachera de les avoir et de les remettre entre les mains de ces correspondants, pour estre envoyez icy. » Galland, de son côté, lorsqu'il part en 1679 pour son troisième voyage, reçoit de Colbert un mémoire où se lit le paragraphe suivant : « En voyageant dans la Grèce, il faudroit avoir Pausanias à la main pour trouver les choses remarquables, parce qu'il a fait autrefois ce voyage par la même curiosité ; prendre les vues de Tempé en Thessalie, du Parnasse, du temple de Delphes et des ruines d'Athènes. » Enfin, dans les instructions données à P. Lucas en 1723, il est formellement spécifié : « Il dessinera tous les bas-reliefs qu'il verra sur les marbres antiques ». L'étude des inscriptions va de pair avec celle des monuments. Laisné envoie en 1671 la première description du monument d'Ancyre, au sujet duquel en 1704 l'abbé Bignon écrira de nouveau à P. Lucas : « Il se voit dans cette ville une inscription latine fort mémorable où toute la vie d'Auguste est écrite et qu'on appelle *lapis Anciranus*. Il la fera copier exactement dans l'état où elle est. » Le P. Wansleben est invité à dresser « un recueil des inscriptions anciennes qu'il trouvera et taschera de les copier figurativement et en mesme langue qu'elles sont escrites..... Les inscriptions luy serviroient souvent à connoistre les noms anciens des endroits où il les rencontrera. » Montfaucon même, dans le mémoire qu'il est chargé de rédiger vers 1720, donne à l'épigraphie le premier pas : « Je ne m'arrêterai point sur les médailles..... Les bustes, statues et bas-reliefs ne sont pas pour tout le monde. Ce sont ordinairement les princes et les grands seigneurs qui les font venir pour en orner leurs cabinets et leurs jardins. Quoique plusieurs de ces sortes de monuments puissent servir à illustrer l'Antiquité, rien n'approche de l'utilité qu'on peut tirer des inscriptions, dont la Grèce et les villes de l'Asie sont toutes remplies..... M. Sherard, Anglois, en a copié un bon nombre en différents endroits, qu'on imprime, dit-on présentement, en Angleterre. Mais qu'est-ce en comparaison des grands recueils, qu'on y pourroit faire, si quelque puissant prince y envoioit des gens capables de transcrire sûrement, et vouloit fournir à la dépense ? Ceux qui copient, quoiqu'habiles, doivent prendre garde, quand ils doutent, de ne point écrire par conjecture, mais de figurer tous les traits comme ils sont dans le marbre, en mettant leurs conjectures en marge. » Il est vrai que la pratique n'était pas toujours d'accord avec la théorie et, si des missions comme celles de Nointel et de Fourmont, par exemple, répondent presque pleinement à ce qu'on en pouvait attendre, il ne faut pas oublier que Nointel revint de son ambassade ruiné et disgrâcié ni taire que Fourmont à maintes reprises eut à se justifier devant le ministre qui lui rappelait que le principal objet de sa mission devait être la recherche des manuscrits. « Quels moyens, répondait fièrement le savant, se pouvoient présenter plus dignes et plus conformes aux idées de Sa Majesté (prises en général) que de chercher tout ce qui pouvoit illustrer ma mission, au contente-

ment non seulement des sçavants de France, mais encore de toute la terre ? Je n'ay eu que celluy-là, Monseigneur, jusques à présent ; si je ne l'avois pas pris, on m'auroit jugé (et avec raison) peu digne de l'honneur que le Roy m'a fait lorsqu'il m'a envoyé icy. » Fourmont disait vrai. Ses lettres sont de véritables descriptions des pays qu'il a parcourus et plus d'un détail garde encore aujourd'hui son utilité, comme, pour n'en citer qu'un, ce qu'il dit du temple d'Asklepios à Titané, avec dix-sept colonnes, le plus beau qu'il ait vu en Morée, tout semblable à celui de Thésée à Athènes. Il n'épargnait pas ses peines. « Nous marchions dans Athènes, écrit-il, avec un train bizarre ; le drogman va devant pour indiquer le quartier, le nom de la rue, de l'église, de la maison : nous le suivons, l'un chargé d'une serpette, d'un hoyau et d'une pince pour déterrer et pour enlever les marbres, un autre a une échelle et des cordes pour grimper sur les murailles, pour descendre dans les enclos abandonnez et pour se guinder en l'air et gravir jusques sur les toits des églises et des clochers. Un autre a dans sa main un mataras plein d'eau, des éponges, un balet pour nettoyer les terres et rendre les caractères visibles, et moi et mon neveu sommes chargez de registres. » Aux copies des inscriptions s'ajoutaient les dessins des bas-reliefs, des arcs de triomphe, des portiques, des aqueducs, les plans des villes. Il est profondément regrettable, en présence du travail accompli, que malgré des instances réitérées auprès des différents ministres, malgré les projets détaillés de publication tout tracés, les matériaux rapportés soient restés inédits. A une époque où le temps n'était pas encore venu de la collaboration scientifique internationale et des associations d'Académies, Fourmont se flattait de « mettre les Anglois, envieux de la France, dans la nécessité d'avouer qu'ils ne sont pas aussi heureux dans leurs recherches » : toute rivalité de pays mise à part, il est bien certain qu'une telle publication eût fait le plus grand honneur à la France.

Il resterait, en faisant connaître les missions archéologiques françaises, à indiquer quels sont les enrichissements qu'elles nous ont procurés. M. O. l'a fait de la manière la plus complète et avec une compétence que nul autre ne posséderait en ce qui concerne les manuscrits. Moins aisées à identifier sont les sculptures, souvent fort sommairement décrites, et pour bon nombre desquelles, d'ailleurs, adressées aux ministres, il n'est nullement sûr que nos collections publiques les aient recueillies. Le travail, de toute manière, à supposer qu'il pût aboutir, dépasserait les limites d'un compte-rendu. Je me borne à attirer l'attention sur la Faustine mère, dite aussi Crispine en Cérès, du Louvre, — que nous savions déjà avoir été envoyée par un consul de Tripoli, nommé Dusault, grâce à Piganiol de la Force, qui la déclare la statue la mieux conservée qui soit en Europe, et pour l'encaissement de laquelle, à son arrivée à Marseille, on ne dédaigna pas de recourir à Puget, comme en 1821 pour la Vénus de Milo on recourut à Revoil, peintre de Madame, — et aussi sur la lettre suivante de Galland adressée de Smyrne le 1^{er} novembre 1680 à l'abbé de la Chambre : « Le lendemain de mon arrivée, je vis chez un marchand hollandois deux grandes statues de marbre assez belles, l'une de Jupiter et l'autre d'une femme, à qui la teste manquoit ; elle estoit vestue et la

draperie estoit admirable. Mais je n'ai pu voir que le dessein d'une statue d'Apollon Pythien qu'il avoit envoyée en France par un vaisseau, parti depuis pour Marseille sous l'escorte du vaisseau du Roy. » M. O. ajoute qu'on lit en marge : « cette statue est présentement dans la galerie de Versailles », et renvoie — peut-être n'est-ce qu'une faute d'impression — à l'Apollon n° 73 de la *Notice* de M. Fröhner; mais le n° 73 est une petite statuette qui ne semble pas avoir jamais été dans la collection du Roi. La mention, non pas seulement de Versailles, mais de la grande galerie permet de reconnaître qu'il ne peut s'agir que du grand Apollon dit Lycien, aujourd'hui au Louvre dans la rotonde de Mars, n° 75 de la *Notice* de M. Fröhner, dont nous ignorions complètement l'origine. Il est non moins certain que le Jupiter et la statue de femme, une Junon, sont aussi venus à Versailles, quoique la lettre ne le dise pas : de là le Jupiter, pour lequel les guides de Versailles indiquent, en effet, comme pour la Junon, la provenance de Smyrne, est passé à l'époque de la Révolution au Louvre, où l'on peut le voir dans la salle des Caryatides; mais la Junon, quoique marquée également pour le Louvre le 14 frimaire an VIII, est aujourd'hui encore sur le côté nord du Tapis Vert dans le parc de Versailles.

Étienne Michon.

Th. REINACH. *L'histoire par les monnaies. Essais de numismatique ancienne.* Paris, Leroux, 1902. In-8, iv-272 p., avec 6 planches et 20 gravures dans le texte.

Le numismate ne doit être, à titre exclusif, ni un collectionneur, ni un rédacteur de catalogues; son objet le plus élevé est nécessairement la connaissance d'une partie de la vie antique, de l'économie politique, de l'industrie et de l'art. Ce volume, composé d'essais agréables à lire et fortement documentés, peut être recommandé à ceux qui abordent les études de numismatique avec la préoccupation de chercher dans les monnaies autre chose que des petits ronds de métal.

On trouvera des idées générales sur ce sujet, appuyées d'exemples précis, dans le premier mémoire, *L'histoire grecque et la numismatique* (p. 1-20). Le second aborde le problème de l'invention de la monnaie, dont nous sommes redevables aux Lydiens (p. 21-34). Après un essai sur la date de Pheidon, roi d'Argos, un long travail est consacré au problème de la valeur proportionnelle de l'or et de l'argent dans l'antiquité grecque (p. 41-73). Puis il est question des monnaies d'or de Sicile, du ciseleur Acragas, né d'une plaisante erreur de Pline, du système monétaire delphique, des stratèges sur les monnaies d'Athènes, des monnaies des Derrones, des rois de Pont, de Paphlagonie, de Bithynie, etc. Grâce aux monnaies de Bithynie, M. Théodore Reinach a pu démontrer (p. 183) que l'auteur de la Vénus accroupie ne s'appelait pas Daedalos, mais Doedalsès. Viennent ensuite des articles sur les nécorats de Cyzique sur une crise monétaire du III^e siècle de l'ère chrétienne, une monnaie hybrid des insurrections juives, la dynastie de Commagène, les monnaies et le calendrier de Méton, la monnaie Thibronienne. Le volume se termine par la réimpression d'un amusant article sur un livre du pseudo-numismate Colleville

d'une notice sur Lucien de Hirsch, dont les belles collections ont enrichi le Musée de Bruxelles et attendent toujours un éditeur.

L'illustration de cet ouvrage est très bonne; il y a notamment une planche (IV), reproduisant des décadrachmes d'Agrigente, qu'il faut recommander à tous les dévots de l'art grec.

P. L.

E. AMÉLINEAU. — **Les nouvelles fouilles d'Abydos**, seconde campagne 1896-1897. — Un volume in-4°, avec un plan et 24 planches (tome III des Comptes-rendus *in extenso* de la mission E. Amélineau en Égypte). — 1902.

M. Amélineau subit une fortune bien singulière et certainement bien injuste. On sait comment il découvrit, il y a sept ans, les premiers monuments incontestables de l'Égypte archaïque, et l'on se rappelle qu'il eut le grand mérite d'apercevoir, dès le premier moment, que les objets et les inscriptions trouvés étaient à placer avant le commencement de la plus ancienne période historique connue jusqu'alors. Malheureusement, l'imagination l'entraîna trop loin. Il voulut absolument que les héros des vieilles légendes de la formation nationale eussent réellement vécu et porté les couronnes d'Égypte, et comme on trouve trop aisément ce qu'on est convaincu devoir trouver, il mit au jour, la seconde année de ses fouilles, le tombeau de Sit et d'Horus, et, l'année suivante, le tombeau d'Osiris. Personne, naturellement, ne suivit M. Amélineau dans la voie de ces attributions un peu singulières, qui jetèrent le plus fâcheux et le plus immérité discrédit sur la valeur scientifique de ses travaux. De critique en critique, il devint presque habituel de dire des fouilles de M. Amélineau qu'elles étaient « perdues pour la science », et certains savants eurent vite fait d'imaginer que ces travaux avaient été encore plus néfastes qu'inutiles. Des accusations qui seraient extrêmement graves, si leur absurdité ne sautait aux yeux tout d'abord, furent formulées par M. Fl. Petrie, qui depuis trois ans poursuit à Abydos, sur le terrain même des recherches de M. Amélineau, les fouilles fructueuses que l'on sait. M. Amélineau aurait conduit ses travaux dans l'esprit de lucre le plus criminel, recherchant ce qui était susceptible d'être vendu avec profit, sans aucune préoccupation d'origine, et détruisant systématiquement tout ce qui n'était pas emporté, en vue de produire une hausse escomptée par les spéculateurs européens (*Royal tombs*, I, 1900, p. 2). M. Amélineau aurait dévasté les tombes, concassé à plaisir les jarres en poterie et les vases en pierre laissés sur place, brisé les tablettes d'ivoire et d'ébène de Narmer et de Ménès pour en rejeter les morceaux dans les décombres, où lui, M. Petrie, les devait retrouver (*Royal tombs*, II, 1901, p. 2). Un peu plus tard, on trouve sous la plume de M. J. Capart qu'un savant français « livra les tombes à un véritable pillage dans le but d'y découvrir des preuves à l'appui d'une théorie que les recherches subséquentes ont réduite à néant ». (*Bull. Mus. Royaux de Bruxelles*, n° 6, mars 1902).

Il faut protester hautement contre de pareils procédés d'incrimination. Certes, il y a dans les théories de M. Amélineau bien des affirmations qui ne sont aucunement défendables, et point n'était besoin de recherches subséquentes pour

le montrer; mais en quoi cela intéresse-t-il l'exécution matérielle de ses fouilles? Si ses convictions sont passionnées jusque dans l'erreur, c'est la meilleure preuve de l'esprit de désintéressement scientifique qui l'anime, et dans cet ordre d'idées, on ne voit pas bien quels arguments le « pillage » des tombes eût pu lui fournir; à moins que ce ne soit piller que d'extraire du sol la plus grande somme possible de documents. Lui reprochera-t-on, en sens contraire, d'avoir passé à côté de plusieurs tombeaux sans les soupçonner, et de n'avoir pas fouillé à fond quelques-uns de ceux qu'il a découverts? Cela serait au moins logique; mais on se rend bien compte qu'il est matériellement impossible d'épuiser du premier coup un champ de fouilles aussi vaste que celui d'Abydos, et l'on sait, en outre, que M. Amélineau a toujours travaillé seul, tandis que M. Petrie était admirablement servi et secondé. D'ailleurs M. Petrie, fouillant à Negadah en 1894, n'a-t-il pas omis de rencontrer le monument de la période archaïque, dit *tombeau de Ménès*, que M. de Morgan devait explorer en 1897?

Quant à l'accusation de destruction systématique, avec *rejet de fragments de tablettes dans les déblais*, elle ne mérite vraiment pas qu'on y réponde sérieusement. Si quelque fouilleur succède à M. Petrie dans la nécropole d'Abydos, il trouvera encore nombre de vases et de tablettes en morceaux, que n'auront brisés ni M. Petrie, bien certainement, ni M. Amélineau, quoi qu'en dise M. Petrie, ni peut-être même les Coptes, quoique M. Amélineau les accuse de toutes les dévastations. Sans parler de la théorie douteuse de l'extermination rituelle du mobilier, par le bris des objets, et de la tombe elle-même par l'incendie, au jour des funérailles, MM. Petrie et Amélineau oublient trop que c'est l'état naturel d'un objet fragile d'être en miettes, lorsqu'on le trouve au fond d'une chambre privée de sa toiture et envahie par le sable depuis cinquante ou soixante siècles.

L'exposé de ces querelles aurait gagné, peut-être, à trouver place ailleurs qu'en tête de l'important volume que M. Amélineau nous donne aujourd'hui. Il y est uniquement question de l'immense tombeau exploré au cours de la seconde campagne, la soi-disant sépulture de Sit et d'Horus que l'unanimité des égyptologues considère comme appartenant à un roi de la fin de la période archaïque nommé Khâsokhmoui. 24 planches photographiques sont annexées à l'ouvrage. Les objets reproduits, non inscrits pour le plus grand nombre, sont des vases de toutes formes et de toutes matières, des tables d'offrandes avec ou sans pied, quelques grandes jarres pointues et d'autres poteries non décorées, du genre bien connu maintenant à l'époque archaïque, de nombreux outils en silex. Mentionnons particulièrement, dans la catégorie des objets en cuivre (pl. XVIII), de singulières plaques hémicirculaires percées d'un trou, dans lesquelles M. Amélineau croit reconnaître les éléments d'une cuirasse à écailles imbriquées et articulées; la même planche donne un grand nombre d'aiguilles et de spatules en cuivre, ainsi qu'une série de petits instruments en forme de crochet ou d'épingle double.

Les inscriptions sont peu nombreuses, mais fort intéressantes. Les empreintes

de cylindres, déjà connues par la publication de M. Jéquier ¹, sont rééditées p. 301. De plus, on trouve aux pl. XXI, XXII, un certain nombre d'inscriptions, précieuses, surtout, par l'authenticité que leur confère la reproduction photographique. Plusieurs d'entre elles, notamment les n^{os} 1 et 8, pl. XXII, confirment ce qu'on avait déjà pu induire de différents côtés, que le règne de Khâsokhmoui est, sinon contemporain, du moins très peu antérieur au début de la période memphite. Le vase n^o 1 porte un titre sacerdotal qu'on retrouve chez Khouhotpou, le possesseur d'un des plus anciens tombeaux de Saqqarah (*Mastabas*, p. 70); l'inscription du vase 8, assez longue, mélange d'une manière curieuse certains titres connus de la période de Saqqarah avec des groupes qui semblent spéciaux à la période archaïque et que la connaissance des hiéroglyphes historiques ne permet pas de lire. La gravure de ces deux inscriptions est d'une perfection achevée, de même que celle des fragments 5, 2 et 4 de la pl. XXI; ce dernier porte le cartouche bien connu de l'Horus Azou-abou, suivi, en guise de déterminatif, de la figure du roi debout, armé de la canne et du casse-tête ². Outre ce nom royal, il a encore été trouvé dans le tombeau un autre cartouche d'Horus, fort rare et qu'on n'a rencontré, par ailleurs, qu'une seule fois, gravé sur l'épaule d'une statue très ancienne du musée de Gizeh ³. Il faut noter enfin le n^o 3 de la pl. XXI, qui est une stèle avec inscription grossière, du genre des *stèles de particuliers* dont M. Amélineau et M. Petrie ont déjà publié un si grand nombre ⁴.

M. Amélineau croit toujours à l'humanité de Sit et d'Horus, dont le grand tombeau d'Abydos serait la commune sépulture (p. 275-296, p. 309), et cela nous oblige à rappeler, une fois de plus, les termes d'une controverse qui devrait être morte. Les cylindres dont nous avons parlé montrent qu'au lieu d'un nom d'Horus, comme les rois de l'époque historique et la presque totalité des rois d'Abydos, le possesseur de ce tombeau a un *nom d'Horus-Sit*, c'est-à-dire qu'au dessus du cartouche en forme de façade de maison, l'épervier d'Horus est accompagné de l'animal séthien. Dans l'intérieur du cartouche on lit, tantôt seulement le nom *Khâsokhmoui*, « Lever des Deux-Sceptres » (exactement, des deux casse-têtes), tantôt la formule développée *Khâsokhmoui nouitroui hotpou am-f*, « Khâsokhmoui, en qui sont réunies les Deux-Divinités. » Dans le nom simple comme dans le nom complet, tout contribue à exprimer, avec une grande force, que Khâsokhmoui réunit en sa personne les divinités et les royautés de Sit et d'Horus, qui sont celles des deux Égyptes primitivement ennemies et séparées de la tradition. Mais M. Amélineau n'entend pas ce cartouche de la même manière. Pour lui, Sit et Horus, perchés sur l'image du tombeau, ce sont précisément les deux morts qui reposaient à cette place et dont il a retrouvé les ossements au cours de ses fouilles; *Khâsokhmoui* n'est pas un nom propre,

1. Dans Morgan, *Origines*, II, p. 243-244.

2. Cf. certaines plaquettes de l'Horus Den, dans *Royal tombs*, I, pl. XIV.

3. Pl. XXI, 6, et Morgan, *Origines*, II, p. 253; l'inscription de la statue, dans *Nouv. fouilles*, I, p. 254, et *Origines*, II, p. 253.

4. *Nouv. fouilles*, I, p. 240-241, et pl. XXXIV-XXXVII; *Royal tombs*, I, pl. XXXI-XXXVI; *Royal tombs*, II, pl. XXVI-XXX.

mais l'expression d'un fait, le « Lever des deux Casse-têtes », et par suite la Guerre, celle que se firent les « Deux dieux réunis en lui (dans le tombeau) », selon l'interprétation qu'il donne de la fin de la phrase : *noutiroui hotpou am-f*. M. Amélineau arrive ainsi à une traduction qui est à peu près la suivante : « Horus et Sit, il y eut lever de leurs casse-têtes; ils sont réunis (ou reposent) en ce tombeau. »

Une discussion complète serait le recommencement de discussions anciennes et connues. Bornons-nous à observer qu'un des rois d'Abydos, Perabsen, très voisin certainement de Khâsokhmoui, n'est pas *Horus*, comme le sont en général les rois égyptiens, mais *Sît*, comme le montrent *cartouche de Sît* découvert, d'abord, par M. Amélineau et dont M. Petrie a publié, par la suite, de nombreux exemples¹. Notons aussi que dans une formule dont le premier exemplaire a également été trouvé par M. Amélineau, le roi Meribapou, que d'autres inscriptions identifient avec l'Horus Azou-abou, est très explicitement qualifié de Double-Dieu². Pourquoi donc M. Amélineau persiste-t-il à ne pas admettre l'interprétation si naturelle et si généralement acceptée du nom de l'Horus-Sit Khâsokhmoui ?

L'opinion trop spéciale dont il ne veut pas se départir sur ce point a ceci de grave, qu'elle fournit à ses détracteurs l'occasion de critiques faciles, qu'elle gêne les esprits désintéressés qui comprennent la valeur de ses travaux et cherchent à les apprécier équitablement. Observons bien, cependant, qu'il ne s'agit que d'un dissentiment de détail. Des théories si attaquées dont M. Amélineau n'a jamais rien voulu sacrifier, ôtons, en effet, les seuls noms d'Osiris, de Sît et d'Horus : qu'y restera-t-il qui ne soit conforme, dans l'ensemble, aux vues historiques les plus certainement admises aujourd'hui ? M. Amélineau a proclamé, le premier, la découverte de l'Égypte archaïque, et cela, à une époque où la nature de cette découverte était loin d'être considérée comme évidente. C'est un titre qu'en dépit de toutes erreurs secondaires, la science ne saurait oublier.

R. WEILL.

Paul AZAN, lieutenant au 2^e zouaves. *Annibal dans les Alpes*. Paris, Picard, 1902. In-8, 234 p., avec 17 cartes et 6 photographies.

L'ouvrage de M. Azan (c'est une thèse pour le doctorat ès-lettres) repose sur une étude approfondie des textes, éclairés par la connaissance précise et personnelle des lieux. On y voit même percer l'intention de réagir contre la méthode *a priori* du colonel Hennebert, qui abusait des arguments stratégiques et des considérations de métier. Avec des divisions et subdivisions bien marquées, la thèse de M. A. se développe clairement en trois parties. La première (chap. 1-x) contient : 1^o les textes anciens ; 2^o l'exposé sommaire des diverses solutions (Grand et Petit Saint-Bernard, Mont Cenis, Genève, Viso, Largentière) et la critique des systèmes proposés ; 3^o une réfutation détaillée des itinéraires reconstitués par le colonel Hennebert et par M. Chappuis.

1. *Royal tombs*, II, cylindres 173 à 186, pl. XXI-XXII.

2. *Nouv. fouilles*, I, pl. VIII ; *Royal tombs*, I, pl. V, 12 ; pl. VI, 4, 5, 6, 7, 8.

Dans la seconde partie (chap. x-xv), M. A. passe à l'examen d'un autre système, développé, dès 1887, par le colonel Perrin. Après avoir préalablement établi le point de départ et le point d'arrivée, l'époque et la chronologie du passage, il expose en détail la théorie du Clapier, avec les modifications qu'il fait subir à la théorie primitive. L'itinéraire adopté fait passer le Rhône à Annibal vis-à-vis d'Orange, lui fait gagner par les vallées du Rhône, de l'Isère et de l'Arc, le col du Clapier, au pied duquel il campe le 26 octobre au soir, et le fait déboucher, le 5 novembre, sur la Doire Ripaire, non loin de Suse et d'Avigliana. Après avoir démontré à nouveau par « identification des distances, des repères et des temps », que « tout cadre bien », l'auteur reconnaît que son système prête le flanc à une objection grave. C'est à l'examen de cette difficulté qu'est consacrée la 3^e partie (chap. xv et suiv.). Pour expliquer, selon les besoins de sa thèse, le *παρὰ τὸν ποταμὸν* répété de Polybe, qui désigne incontestablement le Rhône, alors qu'il est indispensable d'y reconnaître l'Isère actuelle, M. A. développe longuement toutes les considérations géologiques qui ont fait admettre une déviation du cours du Rhône. Ce fleuve, avant l'époque où il franchit le Jura à Pierre-Châtel, devait passer par la faille où subsistent aujourd'hui, derniers vestiges, le lac du Bourget et ses affluents, et par la vallée actuelle du Graisivaudan. Cela posé, le Rhône de Polybe devient notre Isère et toutes les données concordent.

L'identification du Rhône supérieur de Polybe à notre Isère est un point généralement concédé; mais ce qui est autrement important, dans l'espèce, ce serait de déterminer l'époque où le Rhône a forcé les défilés du Jura et pris son cours actuel. Comme cette détermination ne semble guère possible, pourquoi ne pas admettre l'hypothèse plus simple (que M. A. iadique, d'ailleurs, en passant), à savoir que Polybe a considéré l'Isère comme le cours principal et qu'il a regardé la branche venant du Nord comme l'affluent? Cette erreur a été partagée par quelques écrivains postérieurs; le débit autrefois plus considérable de l'Isère a pu s'ajouter, dans l'antiquité, aux motifs qui portèrent à cette confusion.

On se demande pourquoi l'auteur n'a pas insisté davantage sur une objection qui semble tout aussi grave que le *παρὰ ποταμὸν* de Polybe: c'est l'*ab Druentia* d'où Tite-Live fait commencer la partie accidentée du parcours d'Annibal. Cette rivière ne saurait être la Durance, mais le Drac. D'autres questions ont été traitées un peu longuement. Peu importe, en effet, qu'Annibal soit entré ou non dans l'île, qu'il ait coupé ou non par le Bréda et le haut Gelon pour gagner l'Arc. On peut contester l'intérêt de la minutieuse reconstitution de la bataille livrée au Grand Caucheron, lorsque l'auteur n'a donné aucune raison décisive pour faire passer Annibal par la Maurienne et non par la Tarentaise (Petit Saint-Bernard ou col de la Galise). Le passage par la Maurienne admis, M. A. n'indique pas ce qui eût empêché Annibal de remonter l'Arc jusqu'au col Girard, ou ce qui l'eût forcé à l'abandonner à Bromans et non pas plus haut, vers le Cenis ou l'Autaret, n'était l'idée préconçue de le faire passer à tout prix par le Clapier. Les raisons pour lesquelles l'auteur adopte le Clapier sont d'ailleurs insuffisamment justifiées: c'est surtout la présence, au voisinage,

d'un plateau de pierre blanche (λευκόπετρον) et la vue de la plaine padane dont on jouit du Clapier. Selon le fameux récit de Tite-Live, Annibal aurait montré cette plaine à ses troupes ; mais la plaine padane se voit également du haut de bien d'autres cols voisins et les roches blanches sont abondantes dans la région. Ce sont donc là des arguments topographiques insuffisants.

Les critiques qui précèdent laissent intacte la valeur de ce travail consciencieux et clair. Si la démonstration des hypothèses nouvelles de M. Azan n'est pas complète, il a du moins rendu très vraisemblables celles qui, précédemment émises, sont en accord avec les textes et le terrain. Aussi peut-on considérer comme définitivement acquises à l'histoire, les grandes lignes de l'itinéraire d'Annibal : après avoir passé le Rhône entre l'Aygue et la Durance, il a longé ce fleuve jusqu'à son confluent avec l'Isère, alors beaucoup plus abondante qu'aujourd'hui ; il a remonté la vallée du Graisivaudan jusqu'à son extrémité supérieure et, peut-être, par les hautes vallées du Bréda et du Gélon, a passé dans la Maurienne ; il y a suivi l'Arc jusqu'à un endroit qui reste encore à déterminer (col Girard, col de l'Autaret, Grand ou Petit Cenis, col d'Ambin, col de Fréjus, col de la Roue, ou encore le Clapier que préconise M. A.). Là, il a traversé la chaîne culminante, pour descendre en Italie sur la Doire Ripaire ou sur la Stura, au seuil de la plaine de Turin.

A.-J. REINACH.

R. P. DOM H. LECLERCQ. **Les Martyrs. I. Les Temps Néroniens et le II^e siècle.** Paris, 1892, in-8°, chez Oudin.

Bien que ce livre ne soit pas une réunion de documents originaux, mais une simple traduction de pièces connues, il n'est pas inutile d'appeler sur lui l'attention. La pensée de l'auteur, ainsi qu'il l'indique par un sous-titre, est de faire un « recueil de pièces authentiques sur les martyrs depuis les origines du christianisme jusqu'au xx^e siècle ». Pour commencer, il s'en tient aux deux premiers siècles, et nous donne la traduction des récits des martyrs depuis celui de Jésus-Christ, dont la passion inaugure la série, jusqu'à la mort des saintes Félicité et Perpétue en 203. Mais, je me hâte de le dire, il ne faudrait pas croire que l'auteur n'ait en vue que l'édification des fidèles par tous les moyens, comme tant d'autres de ses devanciers. Je lui laisse exposer lui-même comment il comprend son devoir. « J'ai pensé qu'un ouvrage dont le dessein premier est d'aider à l'édification des fidèles ne pouvait atteindre son but en faisant usage de moyens frauduleux, tel que celui qui consisterait à reproduire une fois de plus les légendes qui souillent en trop grand nombre les recueils hagiographiques. Car, quoi qu'on fasse, de telles compositions doivent appartenir nécessairement à l'une ou à l'autre des deux catégories d'arguments : ceux qui touchent des intelligences mutilées et superficielles et ceux qui comptent pour les esprits impartiaux », et plus loin : « Faudra-t-il donc renverser la fragile palissade légendaire qui semble à plusieurs une fortification historique inexpugnable ? Oui, sans doute ! C'est le premier collyre à appliquer à ces yeux malades que celui qui doit leur faire voir enfin que jamais une baudruche ne

fut une cuirasse... Il faut donc résolument abandonner le système qui consiste à s'indigner plutôt qu'à réfuter, et à condamner plutôt qu'à convaincre. Seul, l'homme vulgaire ne doute de rien parce qu'il ne se doute de rien ». Pour rester fidèle à cette doctrine, l'auteur a divisé son recueil en deux parties. En tête, et formant le livre véritable, il a transcrit 21 actes de martyres authentiques ; à la suite, sous le titre d'*Appendice*, viennent 9 passions interpolées ou de rédaction postérieure, précieuses cependant pour l'histoire à plus d'un titre.

Le volume débute par une préface assez développée et bien documentée où le R. P. Leclercq a cherché, d'après les Actes des martyrs, à réunir des renseignements sur le régime des persécutions, les procès intentés aux chrétiens, la jurisprudence adoptée à leur égard, etc. : toutes questions qui ont déjà été traitées avant lui par Edm. Le Blant et par d'autres, mais qu'il n'était pas inutile de reprendre brièvement au commencement du livre pour l'instruction des lecteurs non spécialistes.

R. CAGNAT.

LANCIANI. *The destruction of ancient Rome*. Londres, Macmillan, 1899, in-8.

M. Lanciani, de la façon attachante à laquelle il nous a habitués, raconte dans ce livre comment les monuments de Rome ont été peu à peu détruits par les choses et les hommes. On sait qu'il a commencé depuis quelque temps la publication de documents d'archives relatifs précisément à la recherche des édifices antiques et à leur utilisation, sous le titre de *Storia degli scavi di Roma*. Dans le présent volume il donne un aperçu général des résultats auxquels ses recherches l'ont conduit. Les premiers chapitres sont consacrés à la Rome républicaine et impériale ; on y voit que la ville eut à souffrir fréquemment soit d'incendies soit de catastrophes, comme les inondations du Tibre, et que, dès cette époque, on ne se privait pas de faire entrer dans les constructions neuves des matériaux gravés ou sculptés provenant de bâtiments détruits. Puis vient le récit du siège des Goths en 410, de celui des Vandales en 455 qui jettent une profonde perturbation dans la ville. L'auteur, continuant, nous montre au VI^e siècle l'insécurité des environs de Rome, la campagne se dépeuplant, et les monuments funéraires voisins des grandes voies exploités comme carrières. Les siècles qui suivent donnent lieu moins à la démolition qu'à la transformation des monuments anciens en forteresses ou en maisons, exception faite, bien entendu, des moments de troubles comme l'année 1084 (sac des Normands et des Sarrazins). Mais les ennemis les plus redoutables des monuments étaient moins les soudards que les *marmorarii* et les *calcarii*, corporations puissantes qui, protégées par des traités en règle, pouvaient démolir les édifices pour y puiser le marbre destiné à l'exportation, ou débiter les statues pour les réduire en chaux. Sur leurs méfaits M. Lanciani nous a conté des détails très piquants. Après le sac de l'armée de Ch. de Bourbon en 1527 nous arrivons à la Renaissance. Alors on commence à s'intéresser un peu aux œuvres d'art antique et aux restes du passé de Rome ; non qu'on ait renoncé complètement aux vieilles habitudes — on n'oubliera pas que le *Septizonium* fut démoli en 1580 — mais, du moins, la destruction des souvenirs d'autrefois commence à

soulever des protestations. Les autres chapitres du livre sont consacrés au xvii^e et au xviii^e siècle et les autres à l'emploi fait des marbres antiques dans les constructions modernes. L'érudition variée et abondante de l'auteur, le choix habile des exemples et des anecdotes font de ce volume une œuvre aussi instructive qu'attrayante.

R. CAGNAT.

Emile MÂLE. *L'art religieux du xiii^e siècle en France. Étude sur l'iconographie du Moyen Âge et sur ses sources d'inspiration*. Nouvelle édition, revue et corrigée, illustrée de 127 gravures. Paris, Colin, 1902. In-4^o, 468 p.

Très remarqué dès sa publication (comme thèse soutenue à la Sorbonne), le savant et aimable ouvrage de M. Mâle trouvera de nouveaux amis sous la forme élégante et presque luxueuse qu'il a revêtue. La thèse de l'auteur, est-il besoin de le dire ? n'a pas varié. Au premier abord, il pouvait sembler hardi de répartir tous les motifs de l'art du xiii^e siècle entre les quatre divisions du *Speculum* de Vincent de Beauvais, miroir de la nature, miroir de la science, miroir moral, miroir historique. Des esprits positifs pouvaient s'effrayer d'aphorismes comme ceux-ci : « L'art du moyen âge est un langage symbolique » (p. 28). « La forme y fut presque toujours l'enveloppe légère de l'esprit » (p. 37). « L'art est à la fois une écriture, une arithmétique, une symbolique » (p. 38). Mais, à la vérité, si le xviii^e siècle a ignoré tout cela, le xix^e s'en est quelque peu douté, et même il a été d'un bond beaucoup plus loin que M. Mâle. Ce n'est pas la thèse de l'auteur qui est nouvelle : c'est son bon sens, son tact, sa mesure. Il cite, mais pour les désapprouver, ces lignes écrites en 1847 par l'abbé Aubert : « Dans ces majestueuses basiliques (nos cathédrales), pas un détail, pas une tête sculptée, pas une feuille de chapiteau qui ne représente une pensée et ne parle un langage compris de tous ». Mais le grand mérite de M. Mâle, c'est encore moins d'avoir su s'arrêter à temps que d'avoir justifié la part très grande qu'il fait au symbolisme par une étude personnelle et minutieuse de la littérature latine du moyen âge. Les explications qu'il donne ne sont pas sorties de sa fantaisie, mais de ses lectures, et si parfois il ne peut alléguer un texte pour en justifier une, il a grand soin d'en avertir le lecteur et de s'excuser.

Par instants, toutefois, on dirait que M. M. n'est pas tout à fait d'accord avec lui-même sur la place qu'il accorde au symbolisme. Ainsi je lis, p. 30 : « Dans l'art du moyen âge, toute forme est vivifiée par l'esprit ». Cela est formel. Mais voyez, p. 66, où il est question des motifs végétaux si admirablement représentés au xiii^e siècle : « La plupart du temps, ils se contentèrent d'être des artistes, c'est-à-dire de reproduire la réalité pour leur plaisir ». Et p. 70 : « Aucune idée dans cet art charmant ». Ainsi, dans la pratique, M. M. est guidé par un instinct très sûr ; il refuse, par exemple, de raffiner sur les animaux monstrueux, sur les terreurs fantastiques des gargouilles ; mais, dans l'exposé théorique, il s'est peut-être laissé entraîner. La formule initiale de son ouvrage : « Le moyen âge a conçu l'art comme un enseignement » est évidemment trop absolue. Car, après tout, « le moyen âge », c'est une abstraction ; il s'agit des

artistes du moyen âge et ces artistes, M. M. l'a dit lui-même, se sont souvent contentés d'être des artistes. Ils semblent même avoir eu grand plaisir à n'être parfois que cela.

Rien de plus heureux que la démonstration de l'auteur concernant le *Bestiaire*, dont l'influence sur l'art ne s'est exercée efficacement que par l'entremise des sermons d'Honorius d'Autun¹. J'imagine qu'on pourrait aller plus loin encore dans cette voie. C'est moins à la littérature savante du moyen âge qu'à la littérature de prédication orale, dérivée de celle-là, que les artistes ont dû puiser leur symbolisme. Il y a là — M. M. s'en est-il souvenu? — quelque chose de fort analogue à la belle découverte de Le Blant², montrant que les motifs de l'art chrétien primitif sur les sarcophages dérivent des prières liturgiques. Ce n'est pas un mince mérite pour M. Mâle d'avoir fait pour la cathédrale française ce que Le Blant a fait pour le sarcophage chrétien, d'en avoir sinon fondé, du moins fixé l'exégèse. Quand j'aurai ajouté que M. M. écrit d'une façon très agréable, qu'il est très savant et n'est pas pédant du tout, je craindrai encore de payer bien mal les bonnes leçons d'archéologie que je lui dois³.

Salomon REINACH.

HUGO WINCKLER. Die Gesetze Hammurabis Königs von Babylon, um 2250 v. Chr. Das älteste Gesetzbuch der Welt. — Leipzig, Hinrichs, 1902. In-8, 42 p.

Le Code d'Hammurabi, en 282 articles, découvert par M. de Morgan à Suse, publié et traduit par le P. Scheil⁴, admirablement commenté par M. Dareste dans le *Journal des Savants* (oct.-nov. 1902), a trouvé tout de suite un traducteur compétent en Allemagne. Non seulement c'est de beaucoup le plus ancien texte de ce genre que nous possédions, mais c'est aussi, comme le dit M. Winckler, un des documents les plus importants de toute l'histoire de l'humanité. Les analogies avec la législation mosaïque sont frappantes; d'autres rapprochements avec les lois de Manou, celles de Gortyne, etc. ont été signalés par M. Dareste. On peut prédire que toute une littérature se développera autour de cette trouvaille qui, à elle seule, suffirait à la gloire de notre mission archéologique en Perse.

S. R.

1. Voir aussi, p. 113, l'explication nouvelle d'une figure de Laon par un passage de Boèce.

2. M. M. a insisté sur le rôle de la liturgie (p. 212), mais je crois qu'il a oublié Le Blant.

3. A la différence d'Hauréau et de Thurot, à qui la fréquentation de la littérature latine du moyen âge en avait fait passer le goût, M. M. se montre très enthousiaste. Il nous parle, par exemple (p. 103), de « l'admirable éclat » que jetèrent, dès la fin du x^e siècle, les écoles de la cathédrale de Chartres et ajoute que Fulbert « y enseignait toutes les sciences humaines », sans nous dire que ces sciences-là valaient peu de chose au regard de celles qu'on avait enseignées à Alexandrie. De même, il montre une indulgence qui m'étonne pour les ineptes jongleries du moyen âge sur les chiffres (p. 25) et trouve « une véritable grandeur » là où il n'y a, si je ne m'abuse, qu'une effrayante débauche de subtilité.

4. Délégation en Perse. Mémoires. Tome IV. Textes élamites-sémitiques par le R. P. Scheil.

MORBAU DE NÉRIS. **Néris, capitale des Gaules. Les eaux de Beauté.** Paris, Leroux, 1902, n° 4, 386 p., avec nombreuses gravures.

On trouvera, dans ce livre, la reproduction d'un grand nombre d'objets, petits bronzes, terres cuites blanches, vases, etc., découverts à Néris ou dans les environs. Les gravures sont, en général, à trop petite échelle, mais elles suffisent pour faire reconnaître les motifs. Je signalerai particulièrement (p. 263) un fragment de vase rouge à reliefs avec le groupe d'Enée, Anchise et Ascagne, et (p. 364) un athlète armé de cestes, statuette en bronze trouvée à Néris et appartenant à M. de Durat. D'autres gravures en *simili* font connaître d'intéressants fragments d'architecture (p. 3, 16, 31). Malheureusement, les légendes qui accompagnent les figures sont insuffisantes et n'indiquent même pas toujours la matière des objets. Le texte n'a rien de scientifique.

S. R.

Émile CAMAU. **Les premiers peuples de la Provence.** Paris, Renouard, 1902, in-8, paginé 125-239.

Ce n'est pas là un travail de première main, mais un résumé des livres de Thierry, Bertrand, Mortillet, d'Arbois, etc. Je ne sais où l'auteur a pris (p. 222) que les rois d'Assyrie, aux ix^e et x^e siècles avant notre ère, avaient sur leur poitrine des ornements en forme de *svastika*; car Dom Devic et Dom Vaissète, qu'il cite en note, n'ont pu parler des costumes des rois d'Assyrie et le *svastika* n'est pas assyrien. Voici encore quelques assertions dont on voudrait connaître la source et qui offrent des caractères inquiétants (p. 185) : « En Provence, les Druides avaient diverses retraites : les plus connues (?) sont celles d'Eguilles et celles de Figons, hameau voisin de cette première localité et situé à une lieue d'Aix. On appelait *Bastido fouerto* les restes de la retraite druidale située sur le territoire d'Eguilles; la vallée dans laquelle se trouve cette retraite porte, dans les actes anciens, le nom de vallée *das Drudas* ». Si, comme le fait soupçonner une note voisine, cela dérive de Garcin, *Dictionnaire de Provence*, il y a là un nouvel exemple des dangers que court un historien à consulter de vieux livres sans en contrôler les assertions.

S. R.

Ernest BABELON. **Histoire de la gravure sur gemmes en France, depuis les origines jusqu'à l'époque contemporaine.** Paris, Société de Propagation des Livres d'art, 1902. Gr. in-8, xx-263 p., avec 22 planches et 56 gravures dans le texte.

Avec Mariette, Brunn et Furtwaengler, M. Babelon est certainement parmi les savants qui ont rendu le plus de services aux études de glyptique; on peut même dire qu'il leur est supérieur à tous par l'étonnante variété, j'allais dire l'universalité de ses connaissances. Après avoir contribué, par ses beaux catalogues et un excellent mémoire des *Monuments Piot*, à faire mieux connaître les monuments de la glyptique grecque, romaine et sassanide; après avoir, seul au xix^e siècle, osé embrasser dans un volume toute l'histoire de la glyptique,

il a véritablement découvert la glyptique carolingienne, dont on qualifiait les productions de byzantines, montré la floraison de la glyptique dans l'école française du xiv^e et du xv^e siècle et introduit dans l'histoire de l'art, qui les abandonnait à la curiosité de rares amateurs, les remarquables spécimens de la gravure en pierres fines du xviii^e siècle et de nos jours. Le volume que nous annonçons, avec son beau papier, ses planches luxueuses, sa rédaction brillante et facile, pourrait paraître au premier abord une œuvre de vulgarisation. Mais regardez-y de près : pour une bonne partie du livre, M. Babelon n'a guère eu d'autre précurseur que lui-même et la bibliographie qui concerne les questions exposées par lui se compose, à titre presque exclusif, des articles qu'il leur a consacrés ailleurs. Aussi les bibliothèques se hâteront-elles de faire une place à cette *Histoire de la gravure sur gemmes en France*, qui suscitera sans doute des émules à l'étranger et sera, chez nous, le point de départ de recherches locales dont, hier encore, on ne pouvait soupçonner l'utilité.

M. Babelon a tiré grand parti, pour l'histoire et la glyptique médiévales, des empreintes sigillaires. Il devient urgent de recueillir, dans tous les dépôts d'archives, des moulages en plâtre de ces fragiles reliefs en cire et d'en former un *Corpus*. C'est un travail qui pourrait être patronné par le Comité des travaux historiques. Il est de ceux qu'on ne peut remettre d'année en année, à cause des chances de destruction ou d'altération qui menacent les empreintes. Pour les graveurs français du xiv^e siècle, artistes d'une étonnante habileté, ce sont des empreintes qui ont permis à M. Babelon de suppléer au très petit nombre d'originaux parvenus jusqu'à nous.

Les belles intailles carolingiennes, réunies sur les pl. II et III, méritent particulièrement d'appeler l'attention. Évidemment, il y a eu, à cette époque, une sorte de renaissance avortée, qui n'est pas encore appréciée suivant ses mérites. Tout récemment, M. Léopold Delisle a signalé (*Journal des Savants*, 1902, p. 473) la conformité des miniatures du Sacramentaire d'Autun et des Évangiles de Prüm avec les monuments de la glyptique carolingienne. A la même occasion, il a recommandé l'étude de la Bible offerte à Charles le Chauve par le comte Vivien, au nom de l'abbaye de Saint-Martin de Tours, à cause de l'analogie de son illustration avec les mêmes intailles. Le futur historien des arts à l'époque carolingienne prendra pour point de départ et de repère les gemmes et les miniatures; plutôt au ciel que celles-ci fussent rendues aussi accessibles que le sont maintenant les pierres gravées!

S. R.

H. LECHAT. *Au Musée de l'Acropole d'Athènes. Études sur la sculpture en Attique avant la ruine de l'Acropole lors de l'invasion de Xerxès*. Lyon et Paris, Fontemoing, 1903. In-8, viii-468 p., avec 3 planches et 47 figures dans le texte.

M. Lechat a commencé par bien mériter de la science en écrivant ses articles sur les statues archaïques de l'Acropole; il a continué en les réunissant. Non qu'il les ait réimprimés tel qu'il les a publiés autrefois; ce fin critique se cherche chicane à lui-même plus volontiers peut-être encore qu'à autrui. Il a modifié,

précisé, élagué, ajouté, avec la conscience d'un homme qui s'est fait, depuis longtemps, une idée très haute de la vérité archéologique. Cet idéal supérieur, très exigeant, a été, dès le début de sa carrière d'écrivain, le bon génie de M. Lechat. Je ne l'ai pas toujours compris; il m'a semblé qu'il coupait les cheveux en sept, suscitait des difficultés pour le plaisir, exécutait des pas de danse autour des problèmes au lieu de les aborder de front. Avec le temps, je me suis aperçu qu'il avait su, le premier des *Athéniens*, analyser intégralement une œuvre d'art et que ma répugnance pour sa méthode n'était que le fait d'habitudes d'esprit superficielles. Aujourd'hui, je lui rends hommage et j'en conclus que j'ai fait à mon tour quelques progrès.

Ce précieux volume comprend deux chapitres : les sculptures en pierre tendre (fronton de l'hydre, groupes d'Héraclès et Triton, du taureau et des lions), et les sculptures en marbre (costume, parure, polychromie, groupements des *korai*). Viennent ensuite quatre essais sur les statues samiennes, l'Athéna d'Endoios, le bas-relief d'Hermès et les Charites, enfin sur l'hippalectryon. Il y a un bon nombre de similigravures inédites; les héliogravures, qui sont excellentes, ont paru dans le *Bulletin de correspondance hellénique*.

M. Lechat recherche l'expression heureuse, et il la trouve. On ferait un collier de petites perles archéologiques si l'on enfilait les phrases que j'ai marquées de la *diplé* en le lisant. Mais j'ai marqué bien autre chose que des mots dans ce livre, où l'élégance du langage ne fait que rendre plus sensibles la mainmise nerveuse sur les œuvres d'art et l'acuité intense de la vision.

S. R.

R. WEYNAND. *Form und Dekoration der Römischen Grabsteine der Rheinlande im ersten Jahrhundert*. Bonn, 1902 (extrait des *Bonner Jahrbücher*, t. CVIII-CIX, 1902).

Mémoire bien informé, disposé avec méthode et qui promet à l'archéologie une bonne recrue. M. Weynand commence par résumer l'histoire militaire des deux Germanies au 1^{er} siècle; puis il examine avec détail quelques critères chronologiques des inscriptions funéraires. Les épitaphes avec D·M· sont très rares avant les Flaviens (il s'agit, bien entendu, des pays rhénans); de même, dans les textes funéraires du 1^{er} siècle, le *cognomen* est encore rare; en revanche, les épitaphes de soldats omettent rarement la mention de la tribu et de la patrie. Le chapitre suivant énumère les stèles funéraires en insistant sur leur décoration extérieure (200 numéros). Les stèles du 1^{er} siècle sont toujours des plaques de pierre oblongues, posées de champ; le type de l'autel ne paraît qu'au 1^{er} siècle, ainsi que celui de la tour et de l'édicule. Les figures des défunts à mi-corps sont antérieures à Claude. Les cavaliers foulant aux pieds un ennemi paraissent à l'époque de cet empereur et deviennent rares au 1^{er} siècle, où l'on trouve plutôt le motif grec du banquet funéraire. Les stèles à couronnement demi-circulaire appartiennent à la première moitié du 1^{er} siècle. M. Weynand a réuni un très grand nombre d'observations précises sur la forme et la décoration des frontons, les frises, la décoration des cadres des inscriptions, etc. Son travail est accompagné de trois planches où sont figurés

31 spécimens de stèles funéraires reproduits par la similligravure. Comme il a eu l'occasion de voir tous les monuments dont il parle, il aurait peut-être mieux fait de les dessiner et d'en reproduire en petites dimensions la série complète, afin de faciliter les comparaisons.

S. R.

D^r CARTON. *Le Théâtre romain de Dougga*. Paris, Imprimerie nationale (librairie Klincksieck), 1902. Extrait des *Mémoires présentés à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres*.

Il y a quelques années, Thugga, actuellement Dougga, l'une des plus intéressantes cités antiques de la Tunisie, n'était guère connue que par l'inscription bilingue de son mausolée punique; aujourd'hui, elle est justement célèbre par les édifices superbes qu'on y a découverts ou étudiés. A M. Saladin, on doit la restitution du mausolée et du temple du Capitole; à M. le docteur Carton, médecin militaire, qui s'était déjà signalé par d'importantes découvertes épigraphiques dans la Régence et aussi par des recherches fructueuses entreprises à Dougga même, on doit l'exhumation et l'étude approfondie du théâtre romain, et, cette étude, M. Carton nous la présente dans un mémoire d'un haut intérêt.

Après avoir sommairement exposé les difficultés qu'il dut vaincre pour mener à bonne fin, en un temps très court et avec des ressources très limitées, le déblaiement méthodique de l'immense ruine, l'auteur fait l'histoire et la description du monument, élevé, vers 167, par le *flamen* Publius Marcius Quadratus. Rien de plus attachant que cette description qui, nous initiant, dans une série de chapitres parfaitement ordonnés, aux plus petits détails de la construction, nous conduit, comme par la main, dans toutes les parties de l'édifice, non seulement depuis les hauts gradins réservés au bas peuple jusqu'aux fauteuils des premières places et aux loges, mais encore depuis l'imposant front de scène orné de colonnes et de statues, jusque dans la profondeur des « coulisses ». Il semble, en lisant ces pages écrites en un style clair et précis que, transportés à Thugga sous le règne de Marc-Aurèle associé à Lucius Vérus, nous assistions, sous la conduite de l'architecte lui-même, à l'érection et à l'aménagement de ce magnifique théâtre, et c'est, en effet, une restitution complète (et en bien des points, comme, par exemple la façade, une véritable résurrection), que nous offre M. Carton.

Il est aisé d'établir l'importance d'une pareille œuvre. On sait qu'en ce qui concerne certains édifices antiques, nous sommes encore fort ignorants touchant diverses dispositions des locaux; ainsi, nous ne savons trop de quelle manière était disposée la toiture et ménagé l'éclairage des temples; mais, dans le cas particulier des théâtres, bien d'autres problèmes se posent: comment les spectateurs déjà assis protégeaient-ils leurs pieds contre la sandale des nouveaux arrivants? Comment, pendant les représentations, le « régisseur » surveillait-il la scène et le jeu des acteurs? Comment, pendant les entr'actes, cachait-on la scène aux spectateurs? Existait-il un rideau, et, s'il n'existait pas, quel dispositif le remplaçait? Comment étaient fixés les « décors » et disposés les « des-

sous »? Autant de questions, et d'autres encore, toutes intéressantes, auxquelles M. Carton répond en décrivant les dispositions qui avaient été adoptées et qu'il a mises au jour dans le théâtre de Dougga, où, par exemple, il montre qu'il n'existait pas de rideau.

On voit par là que l'auteur ne s'est nullement borné à cataloguer des débris, mais qu'il les a, pour ainsi dire, vivifiés par un commentaire ingénieux et sûr. Il est superflu de dire que statues, inscriptions, motifs d'architecture, etc., tout a été soigneusement relevé et restitué, et si nous ajoutons que le livre, où abondent les gravures, est complété par dix-huit grandes planches de dessins, plans et photogravures d'après les clichés de l'auteur, nous aurons, pensons-nous, inspiré au lecteur le vif désir de connaître ce travail.

A.-T. VERCOUTRE.

G. LACOULOUMÈRE et Marcel BAUDOUIN. *Découverte et mise au jour du château-fort de Saint-Nicolas de Brem*. La Roche-sur-Yon, Servant-Mahaud, 1902. In-8, 70 p., avec 17 fig.

« A Saint-Nicolas de Brem », écrivait l'abbé Joussemet en 1755, il y a un gros terrier rond, surmonté autrefois d'un château et où est, dit-on, caché un grand trésor, gardé par un chien bureau. » MM. Baudouin et Lacouloumère n'ont retrouvé ni le trésor ni le chien bureau, mais ils ont mis au jour une partie des fondations du château-fort, qui paraît remonter aux environs de l'an 1000 et avoir eu pour but de protéger le pays contre les incursions des Normands. Les rares objets recueillis au cours des fouilles n'offrent pas d'intérêt.

Le nom de *Brem* a donné lieu à beaucoup d'hypothèses. La forme ancienne est *Bram* (*Vicaria de Bram*, dans une charte des environs de 1020); M. Holder enregistre *Bram*, sans commentaire, parmi les mots celtiques. MM. B. et L. ont bien raison de refuser de reconnaître dans *bram* le grec βρέμειν (!), mais ils ont tort d'écrire (p. 22) : « Nous pensons que le mot gaulois *bram* a pour origine le terme sanscrit *bru* (parler, faire du bruit) et peut-être Toubin a-t-il raison d'ajouter celui de *mahā*, grand (parler avec une grande et forte voix). » D'abord, l'auteur cité est de ceux dont les opinions sont négligeables; puis, il n'est plus permis d'écrire, en 1902, qu'un mot gaulois « a pour origine un terme sanscrit ».

S. R.

Rodolfo LANGIANI. *Storia degli scavi di Roma e notizie intorno le Collezioni romane di Antichità*. Vol. I (1000-1530). Rome, Loescher, 1902. In-4, iv-263 p.

L'ouvrage dont nous annonçons le premier volume est un recueil infiniment riche de notices archéologiques, topographiques et muséographiques disposées chronologiquement et brièvement commentées. Il doit comprendre quatre autres volumes, qui conduiront l'histoire des fouilles et des collections de Rome jusqu'à la fin du pouvoir temporel.

1. Canton de Gilles-sur-Vie:

M. Lanciani travaille depuis vingt-cinq ans à réunir les matériaux de cette publication vraiment colossale. Le *schedario* (fichier), où est consigné le résultat de ses énormes lectures, de ses longues séances dans les cabinets de manuscrits et dans les archives, se compose de 95 gros volumes, dont 9 contiennent 18.369 extraits des archives d'État, 8 autres 6.352 extraits des archives capitoline, les 33 suivants 60.000 fiches de topographie antique, médiévale et moderne; il y a encore 2 volumes relatifs à l'histoire des ruines de Rome, 5 aux Musées et Bibliothèques, 11 à des fouilles et à des permis d'exporter, 2 aux fouilles d'Ostie; enfin 26 volumes renferment des notes topographiques, épigraphiques et archéologiques provenant des archives Visconti et Vespignani, ainsi que des dossiers de Pietro Pieri.

On peut dire à M. Lanciani comme Claudien au consul Théodore :

Omnia Romanae relegis secreta senectae...
... uno se pectore cuncta vetustas
Condidit et major collectis viribus exit.

Aucun éloge n'est à la hauteur du service désintéressé que M. Lanciani rend aux études d'archéologie et d'histoire. Je le renvoie à sa conscience, en souhaitant qu'elle le traite comme il le mérite.

S. R.

Paul V. C. BAUR. *Eileithya* (The University of Missouri Studies, 1, 4). Published by the University of Missouri, nov. 1902, n° 8, 90 p.

Ce travail est l'édition anglaise, revue et augmentée, d'un mémoire publié par l'auteur dans le *Philologus*, Supplementband VII (p. 453-512). On y trouve beaucoup de renseignements, mais peu d'indépendance. Comment M. B. sait-il que les idoles de femmes nues étaient « communes en Assyrie dès le IV^e millénaire avant J.-C. ? » C'est renchérir sur une assertion, d'ailleurs émise à la légère, par M. von Fritze (*Jahrb.*, 1897, p. 199). M. B. connaît imparfaitement les questions de *veterum puerperio*, qui ont été fort étudiées depuis dix ans; il a tort de se référer docilement à une compilation pleine d'erreurs comme celle de Ploss, *Das Weib*. Publiant son opuscule en novembre 1902, il devait connaître, autrement que par une analyse de l'*American Journal*, un long article sur le sujet qui l'occupe, paru dans la *Revue des Études grecques* de 1901 (p. 127-137). Est-ce que ce périodique à deux dollars par an ne parvient pas aux universités américaines ?

S. R.

F. A. GEVAERT et J. C. VOLLGRAFF. *Les problèmes musicaux d'Aristote*. Texte grec avec traduction française, notes philologiques, commentaire musical et appendice. Gand, Hoste, 1903, gr. in-8, xxii-423 p.

Les problèmes musicaux d'Aristote ont occupé M. Gevaert depuis 1870. Auguste Wagener, qui s'était d'abord associé à lui pour en explorer les ténèbres, mourut en 1896; M. Gevaert, sur le conseil de son ami, s'était assuré dès 1894 un autre collaborateur helléniste, M. Vollgraff. En 1892, dans la *Revue*

des Études grecques, MM. d'Eichthal et Th. Reinach avaient publié leurs *Notes sur les problèmes musicaux d'Aristote*, qui, suivant l'expression de M. Gevaërt « ont introduit dans la disposition du texte trois améliorations capitales et donné une solution pleinement satisfaisante à deux des questions les plus difficiles du recueil ». MM. Gevaërt et Vollgraff, contrairement aux éditeurs allemands, croient à l'authenticité des problèmes musicaux d'Aristote, bien qu'il y ait eu certainement des interpolations et des transpositions dues aux collecteurs de problèmes aristotéliens dans l'antiquité.

L'ouvrage se compose de quatre parties : 1° texte et traduction ; 2° notes philologiques, par M. J. C. Vollgraff ; 3° commentaire musical de M. Gevaërt ; 4° appendice : genres, tons et modes de l'époque préaristoxénienne exposés et analysés à l'aide de l'écriture musicale des Grecs, par M. Gevaërt.

Je n'aurai pas l'impertinence de louer en M. Gevaërt une connaissance approfondie de la musique antique. Son collaborateur s'est montré helléniste expert et le résultat de leur labeur est un volume qui restera au « répertoire » de la musicographie érudite.

S. R.

Victor BÉRARD. *Les Phéniciens et l'Odyssée*. Tome I^{er}, Paris, Armand Colin, 1902. Gr. in-8, VII-591 p., avec nombreuses gravures.

Il est inutile d'apprendre à nos lecteurs que M. Bérard a beaucoup d'esprit et de verve, qu'il est bien informé des choses homériques et qu'il a le coup d'œil sûr du topographe ; mieux vaut, en présence d'un ouvrage aussi considérable, en indiquer le contenu et restreindre la part de la discussion comme celle de l'éloge.

« L'ensemble des études qui vont suivre n'est guère que le développement d'une ou deux phrases de Strabon : *Si Homère décrivit exactement les contrées... c'est qu'il tenait sa science des Phéniciens ; les Phéniciens, conquérants de la Libye et de l'Ibérie, lui avaient enseigné ces choses*. Plusieurs épisodes et plusieurs chants (V-XV), toute une moitié peut-être de l'*Odyssée*, fournissent, je crois, les preuves de cette affirmation... L'*Ulysséide* m'apparaît comme un périple phénicien (de Sidon, de Carthage ou d'ailleurs), transposé en vers grecs et en légendes poétiques, suivant un certain nombre de procédés très simples et très helléniques, si l'on peut ainsi parler. Personnification anthropomorphe des objets, humanisation des forces naturelles, *hellénisation* de la matière... les Grecs brodèrent sur un solide, mais grossier canevas sémitique cette œuvre d'art et cette œuvre vraiment grecque qu'est l'*Odyssée*. »

M. Bérard n'a négligé, pour sa thèse, ni l'histoire, ni la linguistique, ni la toponymie ; mais la science dont il use le plus volontiers est celle qu'il a dénommée *topologie*, dont l'objet est de tirer des lois historiques de la connaissance des sites. Par exemple, nous trouvons dans l'île de Corse deux ports, l'un plus ancien et regardant l'Italie, Bastia, l'autre regardant la France, Ajaccio (cf. p. 223, où sont cités de nombreux exemples analogues). Alors même que nous n'aurions pas de textes historiques, nous pourrions conclure de là que la

Corse a été italienne avant de devenir française¹. Cet ordre de considérations a été indiqué en 1834 par G. Hirschfeld ; quelques années plus tard, cet homme excellent se plaignait qu'on n'eût pas prêté assez d'attention au mémoire qu'il a publié à ce sujet. Il n'est malheureusement plus là pour se réjouir de la moisson abondante née du petit grain qu'il a semé.

La Méditerranée a connu une série de *thalassocraties*, qui ont laissé leur empreinte dans la toponymie comme dans la topologie. Avant la thalassocratie anglaise se placent celles des Italiens, des Arabes, des Romains ; avant celle des Grecs, celle des Phéniciens². Les vestiges les plus sûrs de la *thalassocratie* phénicienne sont les noms de lieux que M. Bérard appelle heureusement des doublets. Par exemple, *Aipeia*, sur la côte de Chypre, s'appelle aussi *Soloi* ; *Aipeia* signifie, en grec, *l'escarpée* ; *Soloi* est le sémitique סלע *colline* ou *roche*. Donc, si le nom sémitique est antérieur, les Grecs l'ont à la fois emprunté et traduit ; c'est ce qui constitue le doublet. M. Bérard écrit très justement : « Si une étymologie peut toujours être discutée, un doublet porte en lui-même sa preuve d'authenticité... La certitude s'impose à tout homme de bonne foi, pourvu que le doublet soit bien établi... et la certitude devient absolue si l'on peut prouver en outre que la chose convient bien à ce double nom » (p. 50-51). Cela est très vrai. Mais M. Bérard a oublié une chose essentielle : c'est que tout doublet laisse ouverte la question de priorité. Reprenons *Aipeia-Soloi*. On peut admettre que les Grecs ont traduit *Soloi*, mais aussi que les Phéniciens ont traduit *Aipeia*. De même, j'ai montré, avec l'assentiment de M. Usener, que dans le *triolet* mythologique *Megaloi Theoi, Kabeiroi, Kabirim* (où *Kabir* = *Megas*), l'ordre historique a été *Meg. Theoi, Kabirim, Kabeiroi* (*Rev. archéol.*, 1898, I, p. 56-61). M. Bérard connaît ce travail, mais ne le discute pas, non plus qu'il ne fait attention au mémoire où j'ai démontré l'antériorité de la thalassocratie phrygienne sur la thalassocratie phénicienne (*Anthropologie*, 1899, p. 397-409). Ce sont là des procédés trop sommaires.

Une autre loi à laquelle M. Bérard attribue beaucoup d'importance est la *loi des isthmes*. La traversée des isthmes, larges ou resserrés, est une conséquence forcée de la petite navigation à voiles (p. 74), d'un commerce qui préfère les routes de terre aux routes de mer. Prenons la presqu'île de Smyrne. Le contour par mer (300 kilomètres) imposait aux voiliers anciens trois ou quatre jours de navigation ; on suivait de préférence les routes des vallées, aboutissant à des mouillages qui devinrent des ports fréquentés et prospères. « Mycènes, gardant le défilé terrestre entre la mer du Levant et la mer du Couchant, est la *ville de l'or*, son maître est le *Roi des rois*, parce qu'elle prélève une douane sur les ballots ou les personnes qui sont forcés de franchir cet isthme. La tradition voulait que Mycènes dût son existence à un héros venu de la mer,

1. M. Bérard (p. 135) signale lui-même la première expression de cette idée juste dans Strabon, XIV, 654.

2. Je ne veux pas m'arrêter pour dire que M. Bérard parle de paléontologie sans compétence (p. 16) et de l'archéologie avec une légèreté qui fait sourire (p. 19 et suivantes). Il est à souhaiter que les petites bêtises spirituelles de la p. 21 disparaissent de la prochaine édition d'un livre sérieux.

Persée. A coup sûr, elle dut sa richesse au commerce de la mer prolongée par la route terrestre ». Thèbes, quoique ville intérieure, fut bien fondée, comme le veut la tradition, par le commerce étranger « parce que les routes terrestres, unissant les mers du Levant, du Nord, du Sud et du Couchant viennent se couper en cet endroit » (p. 79). Ilion est aussi sur un isthme, celui qui relie, à travers la plaine du Scamandre, la baie de Besika, dernier mouillage de l'Archipel, à celle de Koum-Kaleh, premier mouillage des Dardanelles (p. 80). Télémaque, allant d'Ithaque à Pylos, à Phères et à Sparte, n'ira pas faire le tour du Matapan ; il préférera, lui aussi, la traversée d'une isthme. Débarquant en face d'Ithaque à Pylos, que M. Bérard place au Samikon, il se rendra à Sparte en voiture, à Phères et à Aliphèra, « bazar » arcadien (p. 111, 117). Ces conclusions sont vraisemblables et l'auteur a bien fait d'appeler de nouveau l'attention sur les murailles polygonales du Samikon, où l'on pourrait utilement tenter des fouilles ; mais tout cela aurait pu être exposé plus brièvement. Il est vrai que l'itinéraire de Télémaque n'est qu'un prétexte ; l'objet de M. Bérard est d'appliquer à la géographie homérique les règles de la topologie et de montrer que cette géographie, loin d'être fantaisiste, est d'une exactitude irréprochable. Chemin faisant, il apporte quelques étymologies sémitiques, par exemple celle de la rivière Néda qui reçoit le Lumax. Lumax, suivant les Grecs, vient de λύματα (impuretés des couches de Rhéa) ; or, *impureté* se dit en hébreu *nida*. « Il semble que nous ayons dans *Néda-Lumax* un doublet gréco-sémitique pour désigner le fleuve de l'impureté ou de la purification » (p. 128). Cette « rivière de l'impureté » coule aux pieds de Phigalie ; or, les Sémites ont la racine *phagal* pour désigner les choses impures (*ibid.*).

Qu'est-ce que l'île de Calypso, point de départ du *Retour d'Ulysse* ? M. Bérard a ingénieusement insisté sur la précision de ces vers, mis, par le poète, dans la bouche d'Athéna : « Ulysse supporte des maux loin de ses amis, dans une île cerclée de courants, où se dresse un nombril de la mer. Dans cette île aux arbres habite la fille du pernicieux Atlas, qui sait les abîmes de toute la mer et qui, seul, possède les Hautes-Colonnes dressées entre le ciel et la terre ». De ces détails, confirmés par une étude personnelle des lieux, l'auteur a conclu que l'île de Calypso est voisine des Colonnes d'Hercule et du détroit de Gibraltar : ce serait l'îlot de Perejil. *Kalypso* est la *cachette* (καλύπτω), à rapprocher de la racine sémitique *sapan*, d'où *Hispania*, l'Espagne (p. 286).

Au premier abord, on est tenté de crier : *Holà!* Mais, à la réflexion, il semble bien possible que l'auteur de l'*Odyssée*, plaçant l'île de Calypso aux limites occidentales du monde, ait connu une île des parages de Gibraltar d'après des récits de navigateurs. Je crois de même que les récits grecs sur l'île des Hyperboréens contiennent quelques renseignements précis applicables à la Grande Bretagne. Bien plus, il se peut fort bien que Strabon ait eu raison et que les navigateurs, informateurs directs ou indirects d'Homère, aient été des Phéniciens. Personne, sauf peut-être M. Beloch, ne met en doute que le moyen âge hellénique (1100-750 environ) ait vu fleurir, dans la Méditerranée, la marine phénicienne. Seulement, cette marine n'avait fait que recueillir la succession de celles des Lydiens, des Pélasges, des Thraces, des Phrygiens, etc., qui lui

avaient ouvert les voies vers les rivages d'Occident. M. Bérard, dans les ouvrages qu'il nous donne depuis dix ans, ne voit que la thalassocratie phénicienne avant celle des Grecs; il est conduit ainsi à admettre des Phéniciens antérieurs encore à ceux de M. Helbig et à négliger les témoignages probants de l'archéologie, qui attestent l'originalité de l'art de l'Europe et de la côte d'Asie Mineure jusque vers l'an 1000, antérieurement aux influences de la Syrie sémitique. Le jour où il déclarera que sa thèse ne vaut que pour l'époque homérique et les deux ou trois siècles qui l'ont précédée, nous serons bien près d'être d'accord.

M. Bérard n'a réuni nulle part ses étymologies phéniciennes et ses *doublets* gréco-sémitiques; il faut les relever chemin faisant. En voici quelques exemples. La légende de Mégare connaît deux frères jumeaux, Learchos et Mélirkertes. Learchos n'est que la traduction grecque de *Melkart*, roi de la ville¹. Mélirkertes, après sa mort, devient Palémon; qui est *Bal-emon* ou maître du peuple (p. 208). Alopé est la nymphe de la Source de l'Amitié; or *alop*, en hébreu, signifie *ami* (p. 209)². Monaco n'a rien à voir avec Héraklès Monoikos; c'est la halte (*menokha*) de Melkart (p. 219); le même *menokha* se retrouve dans les nombreuses *Minoa* (p. 220). Hannon fonde une ville que la version grecque de son Périple appelle Θυματήριον; c'est la traduction d'un dérivé de la racine sémitique *kthr*, fumer, d'où *Kithéron*; le Kithéron thébain est un mont du bûcher ou de l'holocauste. « La route du Kithéron fut donc suivie jadis par les caravanes sémitiques, comme elle est suivie aujourd'hui par les convois d'Athènes... Un trafic oriental, venu de Mégare comme jadis, ou d'Athènes comme aujourd'hui, fait de Thèbes la capitale béotienne parce qu'il fait des passes du Kithéron la grande route commerciale » (p. 230). Ibérie vient de *abar*, signifiant *passer*; les Phéniciens appelèrent *Iber'a* la côte du détroit de Gibraltar et ce nom s'étendit à toute la péninsule (p. 287, avec des réserves bien légitimes). L'île de Kirké est appelée par Homère *Aiaïé*; or, *Kίρκη* signifie *épervière* en grec et *aie* a le même sens en hébreu : *ai* + *aie* = île + épervière, île de l'épervière (p. 301). Rheneia s'appelait aussi *Keladoussa*, de *κέλαδος*, bruit; or, l'équivalent hébreu de *κέλαδος* est *rina* (p. 344)³. Paxos (et non Paros) s'appelait aussi *Plateia*; or, *pax* en hébreu signifie table, *πλατεία* (p. 350). Naxos est le signal, *nax* en hébreu; Diodore parle du héros carien Naxos, fils du guerrier Polémon : « C'est toujours le même procédé hellénique, tirant de *nax*, signal de guerre, le héros *Naxos*, fils du guerrier Polémon » (p. 365). Le *Kykéon* de Kirké est la traduction du sémitique *messek*, signifiant *vin mélangé*; les racines *Κυκίω* et *massak* sont équivalentes (p. 403). Mais il faut se borner; nos lecteurs ont une idée suffisante de la partie philologique de l'ouvrage, des scrupules qu'elle éveille et de l'ingéniosité dont elle témoigne.

Je voudrais leur faire comprendre aussi bien l'intérêt des *realia*, des chapitres sur le commerce homérique éclairé par des rapprochements continuels avec

1. A moins que Melikertes ne soit la traduction de Learchos!

2. Cas analogue à celui des Cabires (voir plus haut).

3. Mais, si cela est, rien ne prouve que *Rina* soit antérieur à *Keladoussa*.

celui du xviii^e siècle et du cabotage de nos jours dans les mêmes parages. C'est la partie vraiment charmante du livre de M. Bérard, mais celle qui se prête le moins à un résumé. Il circule à travers ces pages une odeur marine, un goût de saumure ou, pour parler comme M. Sully-Prudhomme :

Un peu du grand zéphyr qui souffle à Salamine.

Pour le philologue noyé sous six pieds de livres, cette lecture est un bienfait, quelque chose comme une cure sur la jetée de Dieppe, loin des écritoirs et des *Wochenschriften* entassées...

A la p. 444, M. Bérard dit que « des établissements romains installèrent des cultes orientaux le long des plages de Carnac, à l'entrée du Morbihan » et que « les statuettes de la Déesse syrienne *Kourotrophe*, qui se trouvent en grand nombre dans cette région, ont enfin créé le culte de sainte Anne ». On voudrait ici quelques références précises; je pense que les statuettes auxquelles M. Bérard fait allusion viennent de l'Allier et qu'elles n'ont, même dans leurs motifs, rien d'« oriental » ni de « syrien ». Il y avait des *Kourotrophes* celtiques. Du reste, toute cette partie du livre se ressent du peu de familiarité de l'auteur avec une science qu'il méprise, l'archéologie. Il traite de l'étain sans connaître les trouvailles d'étain pur dans les stations lacustres de la Suisse et s' imagine que l'ambre baltique a pu arriver à la Mer Noire, où les Phéniciens en prenaient livraison, par les grands fleuves russes, alors que la route de l'ambre est certainement plus occidentale (cf. Montelius, *Temps préhist. en Suède*, p. 62 de ma traduction).

Dans le chapitre *Rhythmes et nombres* (p. 461 et suiv.), M. Bérard insiste sur la fréquence du nombre sept et des divisions septénaires partout où les Phéniciens ont passé. Il est certain que les Grecs ont eu l'instinct de la division décimale et mi-décimale plutôt que de l'heptomade. Toute donnée mythique ou pseudo-historique où le nombre sept intervient suggère l'idée d'une origine orientale. A ce point de vue, il est intéressant de constater que Théra avait sept cantons et que les Théréens, suivant Eustathe, ne pleuraient pas ceux qui mouraient à sept ans (p. 471). Théra a pour nom secondaire *Καλλίστη*; or, *tar* paraît quelquefois signifier *beau* en sémitique. A ce propos, M. Bérard semble m'attribuer (p. 474) une opinion du P. de Cara, qui tire *Καλλίστη* d'un vocable pélasgo-hittite contenant la racine *khal*. Je n'ai jamais donné mon approbation à cette hypothèse, mais bien à l'opinion, émise par le P. de Cara, que la couche phénicienne de Théra n'est pas primitive. L'archéologie est capable de prouver cela bien mieux que la linguistique.

Ce n'est qu'à la fin de son volume, et très discrètement, que M. Bérard aborde les questions de chronologie. Comme Hérodote, il place « Homère » vers 850 et, comme tout le monde, il admet que la Méditerranée homérique est celle de l'an mil au plus tôt (p. 586). « Quand Knossos nous aura livré des documents lisibles, il est possible que nous découvriions une Méditerranée antérieure, toute différente de notre monde homérique; il est possible aussi que, à plusieurs siècles de distance, cette Méditerranée de Minos ressemble étrangement à notre Méditerranée d'Ulysse. Je ne cache pas que, dès maintenant, j'incline plutôt vers la seconde de ces hypothèses... Le nom même de Knossos me paraît venu

de langues sémitiques » (p. 587)¹. Enfin, M. Bérard se dit convaincu que l'avenir remettra « les fossiles mycéniens ou égéens dans cette couche de la Méditerranée phénicienne dont [il] essaye de reconnaître les sédiments ». Ici, je ne comprends plus bien, car la Méditerranée de 2500-1500 ne peut pas être mise dans la « couche » de la Méditerranée de l'an mil au plus tôt (p. 586), à moins de gratifier cette « couche phénicienne » d'une extraordinaire épaisseur. MM. Heuzey et Pottier, que M. Bérard cite à ce propos, n'ont jamais rien dit de pareil. Et j'ajoute qu'une inscription assez longue, trouvée en Crète, écrite en caractères grecs, mais dans une langue inintelligible, dont je dois une photographie à l'amitié de M. Bosanquet, n'est pas favorable au postulat de la Crète phénicienne : cette langue n'est pas le grec, mais elle a un *facies* indo-européen très accusé.

Salomon REINACH.

Wilhelm DÖRPFELD. *Troja und Ilion. Ergebnisse der Ausgrabungen in den vorhistorischen und historischen Schichten von Ilion*, 1870-1894, avec la collaboration de MM. Brückner, von Fritze, Götze, Hub. Schmidt, Wilberg, Winnefeld. Athènes, Beck et Barth, 1902 : 2 vol. in-4, avec 471 gravures dans le texte et 76 planches.

Enfin nous tenons le *magnum opus* qui doit nous dispenser désormais de fouiller dans les volumes successifs de Schliemann et d'ajouter foi aux gravures très *arrangées* qui ont plus d'une fois induit les archéologues en erreur. Il était nécessaire que cet ouvrage parût et que la rédaction en fût confiée à celui des collaborateurs de Schliemann qui a fait le plus pour assurer à la science le bénéfice de ses multiples travaux. L'illustration, presque entièrement obtenue par la similigravure, en est excellente ; je n'ai pas besoin de dire que le texte est à la hauteur des illustrations. Une indication rapide du contenu de ces deux volumes sera plus utile que des éloges.

Tome I, p. 1-25, histoire des fouilles, 1870-1894 ; p. 26-242, les constructions des neuf couches distinguées par M. Dörpfeld (la couche VI, mycénienne, est la Troie homérique) ; p. 243-319, la céramique des différentes couches, réparties en trois groupes, couche I, couches II-V, couche VI, couche VII, couches VIII-IX (chap. très intéressant dû à M. H. Schmidt) ; p. 320-423, les petits objets en métal, en pierre et en os ; p. 429-446, les sculptures en marbre et en argile ; p. 447-476, les inscriptions ; p. 477-534, les monnaies d'Ilion ; p. 535-548, tombes et tumulus en dehors d'Hisarlik (les tumulus *dits* d'Achille, de Patrocle, etc.) ; p. 549-593, histoire de Troie et d'Ilion ; les Trères ou les Cimmériens à Troie au VIII^e siècle av. J.-C. ; p. 601-632, la Troie homérique.

Parmi les illustrations qui remplissent ce volume, il en est de nouvelles et très importantes : pl. 14, les fondations de la grande tour de la couche VI ; pl. 15, le mur d'enceinte de la même couche (mycénienne) ; pl. 33, réunion des urnes à visage des différents types ; fig. 168-173, fragments de poterie mycénienne recueillis à Hisarlik ; pl. 44, la célèbre figurine de plomb, publiée enfin d'après une photographie, sans le *svastika* phénicien imaginé par Schlie-

1. Ce pluriel me rend rêveur ; un nom peut-il venir de plusieurs langues ?

mann. J'avais admiré au Musée ethnographique de Berlin, il y a deux ans, une merveilleuse hache en lapis lazuli, encore absolument inconnue, et j'espérais la trouver représentée ici par une planche en couleurs; les éditeurs se sont contentés de dessins qui ne donnent pas une idée adéquate de cet objet. Cette hache faisait partie d'une « cachette » sur laquelle le texte (p. 338) fournit les renseignements suivants : « Un trésor remarquable, qui faisait partie de l'héritage de Schliemann, a passé après sa mort dans sa collection. D'après les indications de Doerpfeld, qui assistait à la découverte, il a été trouvé à 30-50 centimètres au-dessous du sol et paraît avoir été enseveli à dessein dans une niche du mur de la couche II. » Ce trésor comprenait, entre autres, trois grandes haches de pierre verte, une en lapis lazuli, six objets polis en cristal de roche (pommeaux de sceptre?), un objet analogue en minerai de fer, etc.

Le tome II est entièrement consacré aux vestiges grecs et gréco-romains d'Ilion. Je signalerai une belle tête de Zeus (ou de Sérapis?), analogue à celle du musée de Naples (pl. 54), un curieux fragment de vase à reliefs avec la représentation d'un squelette (fig. 256), les magnifiques planches où sont réunies les monnaies d'Ilion (pl. 61-65). Un des chapitres les plus intéressants (p. 594 et suiv.) concerne la céramique à bossettes de la couche VII, que M. Götze, dès 1894, a rapprochée des produits de l'âge du bronze en Hongrie; l'éditeur pense qu'il faut attribuer cette céramique aux envahisseurs cimmériens. S'il en est ainsi, nous pouvons espérer que Troie nous aura enfin fourni un point de repère pour la chronologie de l'âge du bronze sur le Danube.

Salomon REINACH.

J. BEAUPRÉ, *Les Études préhistoriques en Lorraine de 1889 à 1902 et Aperçu général sur les époques gallo-romaine et mérovingienne dans le département de Meurthe-et-Moselle*. Nancy, Crépin-Le Blond, 1902. In-8, xxviii-267 p., avec 258 fig. et 30 plans.

Dédié à la mémoire de l'excellent Bleicher, cet ouvrage constitue un très utile répertoire que les archéologues auront profit à consulter. Signalons en particulier, p. 24-25, un tableau des stations néolithiques lorraines avec indication de leur contenu; pl. IV et IV bis, la reproduction des objets découverts à Clayeures (premier âge du fer); pl. V, la trouvaille de bronzes de Lay Saint-Remy; p. 92-99, le chapitre relatif au briquetage de la Seille, que l'auteur ne croit pas antérieur au premier âge du fer et dont le but aurait été la fabrication du sel par évaporation au moyen du feu, les morceaux de briquetage ayant servi à la construction d'appareils spéciaux; p. 116, d'intéressantes observations sur la période hailstattienne en Lorraine, à laquelle M. B. a raison de rapporter les trouvailles de Vaudrevanges; plan 26, les environs de Scarpone; p. 248 et suiv., des détails sur le *Champ des Tombes* à Pompey, où l'on a exploré une nécropole mérovingienne. — Je ne vois pas que l'auteur ait parlé de l'Hermaprodite du Musée d'Épinal, découvert à Sion (*Album des Musées de province*, pl. VI et VII); si je me trompe, c'est sa faute, car il n'y a pas d'index à son volume. De même, il me semble avoir ignoré un article sur les trouvailles de Vaudrevanges et de Frouard, publié dans *L'Anthropologie*, 1900, p. 75-76.

S. R.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES
RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Janvier-Février

1^o PÉRIODIQUES

BEITRAEGE ZUR ALTEN GESCHICHTE,
II, 1902.

P. 45-72 et 284-315. O. Hirschfeld. Le domaine des empereurs romains pendant les trois premiers siècles, d'après les textes et les inscriptions.

P. 73-79. R. Cagnat. Les limites de l'Afrique proconsulaire et de la Byzacène, d'après les Actes des Conciles et les inscriptions.

P. 80-95. M. Rostowzew. Les établissements romains de Crimée et le castellum de Charax.

P. 85. A Chersonesus (inscription reproduite par Latschew, *Inscriptiones Ponti*, IV, 94).

1) PRO sal. imp.
M. AVR AN̄ · COM
MODI · AVG · ET
FL · SERGIAN̄ · SOSIĒ
5 R̄B · M̄L · EG · I · T̄A · IVVEN
REVERENT̄SSM̄ · S · C · C · E
E · MEA · MEOR̄MQ · T ·
NR · T · F · CAM · SECW
D̄SRNE R̄CFMVSL · L · M
10 SEQENTES MATERNO ET BRADVM COS

1. 5. *trib(uni) mil(itum) leg(ionis) I Ital(icae)*; 1. 6. *s(ub) c(uius) c(ura) e(gi)*; 1. 8-9. *T. Aur(elius) T. f. Cam(ilia) Secundus Rave(nna) tr(ierarcha) c(lassis) F(laviae) M(oesicae) v(otum) s(olvit) l(ibens) l(aetus) m(erito)*. — Date : 185 ap. J.-C.

P. 93. Sur la côte sud de la Crimée, à 7 km. de Jalta. Sur une brique :

2) VEX Ø G RA V S P

Vex(illatio) c(lassis) Rav(enna) tis? Ou peut-être un nom de *centurio*?

Ibid. Même provenance.

3) PER Ø L · A · C · 7 Ø
LEG · I · T̄ · PRAEP
VEX · MOES · IN̄

Per L. A... C... (centurionem) leg(ionis) I It(alicae) praep(ositum) vex(illationi) Moes(iae) Inf(erioris).

Ibid. Même provenance.

4) LEG · XI CL

Leg(io) XI Cl(audia).

Le *castellum* d'où proviennent ces trois textes est mentionné par Arrien, *Periplus Ponti Eux.*, 9, 3-5 ; ce serait celui que Ptolémée, *Geogr.*, III, 6, 2, appelle Χῆραζ .

P. 141-162. E. Kornemann. Sur le monument d'Ancyre. Date, caractère et composition de ce document.

P. 167-193. A. Schulten. Noms et tribus italiques. Recherches statistiques, d'après le *C. I. L.*, les inscriptions dialectales et les sources littéraires, sur l'extension géographique du groupe des noms terminés par *-iedius, -edius, -idius*.

P. 194-204. J. Toutain. Observations sur quelques formes religieuses de loyalisme particulières à la Gaule et à la Germanie romaine (inscriptions de Gaule mentionnant à la fois Auguste ou les Augustes et une divinité nationale ou locale ; inscriptions de Germanie dédiées à Jupiter Optimus Maximus).

P. 227-283. Ch. Hülsen. Les nouvelles inscriptions du Forum romain. La plupart déjà connues. Rapprochements, compléments et commentaires nouveaux.

P. 228-233. Sur l'inscription archaïque du Forum (*Ann. épigr.*, 1899, n° 208). Remarques paléographiques. Le sens et la nature du document demeurent obscurs.

P. 234. Sur les inscriptions du puteal de Jutarne (*Ann. épigr.*, 1901, nos 81, 138, 174).

P. 235. Dédicace au *Genius sta-*

tionis aquarum (*Ann. épigr.*, 1901, n° 176).

Ibid. Dans le cloître de l'église Sainte-Françoise Romaine. Inédite :

5) [I(ovi)] O(ptimo) M(aximo)
D(olicheno) | [a b c d] e f g h i k l m
| [n o p q] r s t u v x y z.....

L'alphabet jouait un rôle mystique dans le culte de Jupiter Dolichenus. Cf. *C. I. L.*, III, 11186.

P. 236. Sur la dédicace de Maxence à *Mars invictus pater* (*Ann. épigr.*, 1900, n° 88).

P. 237. Dans une maison particulière de la *via sacra*, en face de la basilique de Constantin. Inédite :

6) De]o invicto Mithrae | ..U]l-
pius Paulus | ex | voto d(ono) d(e-
dit) | antistante L. Iustino (sic) |
Augurio p(atr)i et Melito.

Preuve de l'existence à cette place d'un sanctuaire de Mithra jusqu'ici inconnu. Le mot *antistare* est nouveau pour le culte de Mithra.

Ibid. Dédicace à Vesta (*Ann. épigr.*, 1900, n° 6).

P. 238. Dédicace à la *dea Vienna* (*Ann. épigr.*, 1900, n° 5).

P. 239. Sur les dédicaces à L. Caesar (*Ann. épigr.*, 1899, 147, 152) et à C. Caesar (*ibid.*, 1899, 146).

P. 240. Dans la basilique Aemilia. Fragment d'une base de marbre. Inédite :

7) *m . aGRIPPA e*
pAVLLI I
AVO

Le dédicant est un fils de L. Aemilius Paullus, consul en 754/1 ap. J.-C.

Ibid. Au pied du Palatin, derrière S. Maria Liberatrice, fragment qu'on pourrait compléter ainsi (inédit) :

8,
c. caesar aug. gerMANICI · Filius

Ibid. Sur la *via sacra* (d'après Vaglieri, *Bullett. Comun.*, 1900, p. 63).

9) *Nero Clā[udius Caesar Aug(ustus) | Ger[manicus]...*

Ibid. Inscription de la colonie d'Uthina (*Ann. épigr.*, 1901, n° 85 et 162).

P. 242. Dédicace à Septime Sèvre et à Julia Augusta (*Ann. épigr.*, 1900, n° 86).

P. 243. A l'ouest de l'arc de Titus (d'après Vaglieri, *Bullett. Comun.*, 1900, p. 65).

10) *Domino | victoriosissimo | Maximiano | Augusto | Pompeius Cato | v(ir) p(erfectissimus) rati(onalis) eius.*

Ibid. Même provenance (d'après Vaglieri, même revue, p. 65).

11) *Domino nostro | clementissimo | et piissimo | Maxentio | invicto | et providentissimo | semper Aug(usto) | Manli(us) Rusticianus | v(ir) em(inentissimus) praef(ectus) prael(orio) | devotus n(umini) m(ajestati)q(ue) e(jus).*

Le dédicant fut préfet entre 306 et 312.

Ibid. Dédicace à Constantin (*Ann. épigr.*, 1900, n° 98). Sur la même pierre on peut déchiffrer quelques lignes d'une inscription plus ancienne martelée (inédite) :

12) *Ded. S · SEPT*
D · N · Gordiano II ET Pompeiano COS

ALBINO · S · PROMAGG

Cette base avait donc été dédiée en 242, sans doute par un collègue sacerdotal.

P. 244. Dédicace à Constantin par un *curator aquarum et Miniciae* (*Ann. épigr.*, 1901, n° 177).

P. 245. A l'est de S. Hadrien (d'après Gatti, *Not. d. Scavi*, 1900, p. 49) :

13) *CONSTANTINO MAXIMO*
STATVAM CIVILI habitu
EX AERARIO INSI.....

Il s'agit peut-être d'une statue élevée à un romain *jubente* ou *permittente Constantino*.

Ibid. Sur l'inscription de C. Ceionius Rufius Volusianus (*Ann. épigr.*, 1900, n° 100) qu'il faut compléter à l'aide de deux autres fragments publiés également par Gatti, *Not. d. Scavi*, 1899, p. 492 :

14)
maximo principi
indulgentissimo
domino valentiniano tri

unfatori semper AVGVSTO
c. ceionivs RVFIVS Volusianus
v. c. prAEF VRbi iterum iud.
saCRARVM Cognitionum
serENITati eius dicatus
Ibid. Dédicace à Valens (*Ann.*
épigr., 1900, n° 7).

P. 246. Fragment découvert en face de S. Hadrien, publié par Gatti, *Not. d. Scavi*, 1900, p. 49. Il faut le rapprocher d'un autre fragment, publié au *C. I. L.*, VI, 1154, complété inexactement par Mommsen :

15) *imPERATORIBVS AETernaE VRbis SVae defensoribus*
suevorVM TYRANNOrum DOMINATIONis depulsoribus
diGNITATIS HONORVMQVE exemplis
dominis NOSTRIS FL · VALEntiniانو et
fl. theodosIO PHS FELICib. INVICT · SEMPER AVG
 ...RVM

La partie de gauche retrouvée en 1900, celle de droite plus ancienne. — Allusion à la chute de Magnus Maximus et de Flavius Victor (388).

Ibid. Dédicace à Théodose (*Ann. épigr.*, 1900, n° 99).

P. 247. Fragment inédit dans la basilique Aemilia :

16) DN VALEN
 AVGVSTO
 FORTI ET INVICTO
 BENEFICIIS SEMPER

P. 248-259. Commentaire du fragment des Fastes reproduit dans l'*Ann. épigr.*, 1900, n° 83.

P. 259-262. Commentaire de l'inscription d'époque républicaine reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1899, n° 144.

P. 263. Rapprochement et complément de deux fragments d'une inscription honorifique provenant de la basilique Aemilia publiés l'un au *C. I. L.*, I^s, p. 341, l'autre dans les *Not. d. Scavi*, 1899, 386.

17) *l. aemilius c. f. paullus*
 PRIORE CONSvlatu de liguribus...
 RIS · TRIVMphavit ; altero consulatu
de macedonibus et rege perse triumphavit
 CONSvLA
 tu LANOS

Ibid. Compléments proposés pour un fragment publié dans le *Bullett. Comun.*, 1900, p. 61.



18) *c. fabricius c. f. c. n. luscinus*

 *lucanos bruttiosque*
devicit ET ITERum de eis triumphavit
aerario · EX · ISDEM praedam intulit hs....
missus AD · PYRRHum regem ut captivos
redimeret · EFFecit ut ei populo romano
gratis redderentvr.

P. 265-270. Observations sur les inscriptions nouvelles du Forum relatives à des préfets de la ville (*Ann. épigr.*, 1899, n° 153; 1900, n° 8, 9 et 10); liste de ces magistrats au 1^{er} siècle.

P. 270. Sur le fragment d'édit des préfets de la ville reproduit dans l'*Ann. épigr.*, 1900, n° 11.

P. 271. Entre les temples de Castor et de Vesta. Fragment d'architrave inédit concernant un préfet de la ville sous Gratien, Valentinien et Théodose (cf. *C. I. L.*, VI, 1184, a) :

19) L · VAL · SEPTimius *bassus*

Ibid. Compléments proposés au fragment reproduit dans l'*Ann. épigr.*, 1901, n° 137.

Ibid. Sur l'inscription de Ver-senus Fortunatus (*Ann. épigr.*, 1901, n° 179).

P. 272. Sur l'inscription de Chetecius Pelacius (*Ann. épigr.*, 1900, n° 87).

Ibid. Entre les temples de Castor et de Vesta. Inédit :

20) FISCI ROME

Cf. *C. I. L.*, VI, 29823.

P. 273. Sur le fragment reproduit dans l'*Ann. épigr.*, 1901, n° 134.

P. 274. Fragment des Fastes du collège des *sex primi curatores* (*scribae librarii quaestorii*), trouvé derrière les rostres.

21)

//////AN//////

////F · FRONTO

M · F · ANTVLLVS

l. calpurnio pisone M · CRASSO · FRVGI · Cos 27 ap. J.-C.

5

ENO · PAETO · PR · AER

sex primi CVR

T · F · TIRO

· T · C · FIRMVS

· CN · F · NIGER

10 *c. appio iunio silano* P · SILIO · NERVA COs 28 ap. J.-C.

AVILLIO PASTORE PR · AER

sca primii CVR

· P · F · POLLIO

L · F · LEPIDVS

Q · F · LVPVS

15

l. 5 et 11 : *pr(aetore) aer(arii)*.P. 275-276. Fragment des Fastes des augures (*Ann. épigr.*, 1900, n° 97).P. 276-279. Fragment des Actes des Arvales (*Ann. épigr.*, 1900, n° 3).P. 279. Un fragment trouvé dans la *Regia* et publié dans les *Notiz. d. Scavi*, 1899, p. 128 (*Ann. épigr.*, 1899, n° 155), fait suite à un fragment publié au *C. I. L.*, VI, 900 :

22)

[In] honorem domus Augustae kalatores pontificum et flaminum.

23)

. . . . ES · L · PARIS

. . . . XXVI

*et te terra, precor, leviter iaceas SVPER OSSA
sentiat ut pietas praemia QVAE MERVIT
et quicumque suis sincere PRAESTAT HONORE
felicem cursum perferat aD SVPEROS*

Ibid. En face de la basilique de Constantin. Inscription funéraire publiée dans les *Notiz. d. Scavi*, 1899, p. 336 ; compléments inédits de Buecheler pour la partie métrique :

24)

*C. Iulius Facu[ndus et Iu]lia
Chrysopo[lis Primi]livo coniugi
[et patri] | q(ui) v(ixit) a(nnis) XL
et sibi f[ecerunt] | et suis et lib(er)-
tis) lib[ert(abus) pos]lterisq(ue)
eorum.*

*Tam bene reliquias nostras hoc vi[le sepulcrum
condet et haec] nostris manibus aedis erit,
quam ben[e caelum animus petet, et pul]cherrimus ille
clarificat man[es perpetuusque dies.]*

Cette inscription ornait l'épistyle de l'entrée de la *schola kalatorum*.

P. 280. Sur l'inscription grecque de la *statio* des Tyriens au Forum (*Ann. épigr.*, 1900, n° 84).

Ibid. Inscription funéraire reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1901, n° 140.

P. 281. Devant S. Hadrien. Inscription funéraire métrique publiée dans les *Not. d. Scavi*, 1900, p. 11, complétée par M. Buecheler (*Rhein. Mus.*, 1901, p. 155).

P. 282. Inscription chrétienne sur une tombe devant S. Maria Antiqua (d'après Federici, *Arch. d. Soc. romana*, 1900, p. 562) :

25) *Hic requiescit in pace Amantiu[s] aur]ifex qui vixit | plus min(us) ann(is) L, depositus sub d(ie) XII*

[*kal. M]artias, quinquies | p(ost) c(onsulatum) d(omini) n(ostr)i Ius-tini p(er)p(etui) Augusti ind(ic-tione) quarta.*

Date : 18 février 572.

P. 283. Inscription chrétienne inédite de S. Maria Antiqua :

26) *hic requiesciT IN PACE YPOLITA VI....
D I V R G E N T · I C V M
ypOLITA VIXIT ANnos
et uNVM M̄ IIII DEPOSITa
die D̄ N̄ MAVricio p. p. aug.
ann. . .*

Date : entre 582 et 602.

Ibid. Inscription juive de S. Maria Antiqua (*Ann. épigr.*, 1901, n° 139).

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1902.

P. 132. A Vénéjean (Drôme).

27) D E O
VOLKANO
S A C R V M
V A L E R I A
S E X T I A E T
I C C I V S C R A
T I O N E X
I V S S V

P. 139-141. Inscriptions funéraires de Briord et de Vieu en Valromey (Ain).

P. 161. P. Gauckler. Inscription de Medjez-el-Bab (Tunisie), repro-

duite dans l'*Ann. épigr.*, 1902, n° 150.

P. 167. D'Arbois de Jubainville : sur le sens du mot *avot* pour *fecit*, placé à la suite du nom du fabricant sur plusieurs monuments de la céramique gauloise (cf. *C. I. L.*, XIII, 3^e partie).

P. 182. A Reims, sur un vase en terre rouge :

28) VINV7MISCE

P. 183. Même provenance, sur un autre vase :

29) MERVM DA ESCIPE VITA

P. 195. A Châlons-sur-Marne, marque de potiers.

30) OF ARDA

Of(ficina) Arda(ci).

Ibid. Même provenance, autre marque :

31) OF SECVNDI

P. 197. Sceau rectangulaire en bronze, provenant de Tripoli de Syrie :

32) M · S T A I
AGATVNGELI

P. 205. Observations sur l'inscription d'Orléans (*Ann. épigr.*, 1902, n° 253).

34)

s. *catius clementinus* PRISCILLIANUS (?)

C · V · COS

...RTVTV....

Date de ce consulat : 230 ap. J.-C.

P. 133. Même provenance. Estampille inédite d'une tuile :

35) Q · GRA · A · POL

Q. Gra(nius) Apol(lonius ou li-

36) SERVIANO III ET VRO COS · EX PRAE IVN IVLIA^f
EX OF · GABN^f SVCCES SALARE

l. 2. *ex officina Gabini(i) Success(i). (Opus) Salare(n)se.*

Premier exemplaire intact d'une marque jusqu'ici connue seulement par un fragment provenant de Grottaferrata (*C. I. L.*, XV, 488). — Date : 134 ap. J.-C.

P. 139. A Rome, *via Veneto*. Sur une amphore :

37) C H IVL
C F R F
S E C O

Peut-être : *C. H... Iul(iani)* ;

BULLETTINO COMUNALE DI ROMA,
1901.

P. 129-157 et p. 270-285. G. Gatti. Découvertes récentes de Rome et des environs.

P. 130. A Rome, *via Nazionale*, près de la Banque d'Italie. Sur un tube de plomb :

33) TI · CLAVDI · Q · CRISPINI [¶]

P. 132. Même provenance. Fragment de marbre :

...RIST....

naris). — A droite et à gauche emblèmes du culte isiaque. Date probable : derniers temps de la République ou premières années de l'Empire.

P. 134. Même provenance. Autre estampille de tuile :

ou : *Ch(ium) Iul.* . (nom d'une qualité de vin).

P. 146. Observations sur une inscription trouvée au Forum romain près du *lacus Iuturnae* (*Ann. épigr.*, 1901, nos 81 et 162).

P. 150. Nouvelle copie d'une inscription de Rome publiée au *C. I. L.*, VI, 671, d'après Fabretti, et retrouvée près de l'église S. Salvatore della Corte au Transtévère. — A la l. 10 lire : *hortis Aronianis* au lieu de *Abonianis*.

P. 154. Au *Corso d'Italia*. Inscription funéraire :

38)

d'un côté :

d M
SABINEIVS
NARCISSVS
CALEMERA
FILIA · FECIT
PATRÌ

de l'autre :

⊕
...LIVS · NILVS
DIGNAE · QVAE ·
ANNIS · IIII · DIE ·
V · DEFVNC · T
CALIBVS · PATER ·
...AE FECIT ·

La première inscription (II^e siècle ap. J.-C.) est plus ancienne d'un siècle au moins que la seconde. — Lire : *defunct[a est] Calibus*, morte à Cales en Campanie.

P. 156. Près des sources de l'*Aqua Virgo* :

39)

D · M
FELIT · EYPYLA
MATER DEEIA
FILIE SVEA
PRONIANE ANN IIII
M VIII D XXI

P. 180-214. L. Cantarelli. Suite de ses études sur la série des *Curatores aquarum* (cf. même revue, 1895), d'après les textes littéraires ou juridiques et les inscriptions.

P. 274. A Rome, *via della Con-*

sulta, estampille d'un vase en terre cuite :

40)

c. PERELI
RESTITV†

P. 275. Même provenance. Inscription funéraire des derniers temps de la République :

41)

PAPIRIA ·
C · L · L · SELEVCEIS ·

l. 2. *C(aii) L(ucii) l(iberta)*.

P. 276. A Rome, près de la *via Torino* ; estampille de tuile :

42)

MYRO · M · FVL · SER · F

Myro M(arci) Ful(vii) ser(vus) fecit. — On connaissait déjà d'autres esclaves du même M. Fulvius (*C. I. L.*, XV, 978, 1358, etc.).

Ibid. Même provenance. Nouvelle copie de l'inscription déjà publiée au *C. I. L.*, VI, 9967.

P. 282. A Rome, sur un bloc de tuf de la *Cloaca Maxima* :

43)

... / PAE. ...
...COS ...
...COLO ...
...AIOD ...

l. 1 : *Pae(tinus)* ou *Pae(tus)* ; l. 4 : *aiod*, ablatif singulier.

P. 284. A Rome, *via del Velabro*. Tessère circulaire en os :

44)

III
ΠΤΕΡΑ
Γ

P. 286-299. S. Paribeni. Les *statores Augusti*, à propos de l'inscription de Rome publiée dans l'*Ann. épigr.*, 1899, n° 143.

Id., 1902.

P. 56-98. G. Gatti. Découvertes

45) C FVLVI PLAVTIANI PRAEF pr. V C COS II *succura*
vICTORIS PROC OFF TERENTIVS *Cassander*

C. Fulvius Plautianus fut préfet du prétoire sous Septime Sévère et consul pour la seconde fois en 203 ap. J.-C. — L. 1, lire *su[b]cura*; l. 2 : *off(icin)ator*. — Terentius Cassander est nommé au *C. I. L.*, XV, 7238, 7309, 7326.

P. 66. Sur les inscriptions de tuyaux de plomb citées dans l'*Ann. épigr.*, 1902, n°s 183, 184, 197.

P. 71. A Rome, sur l'Esquilin. Estampille inédite :

46) ...NATVS SEVERIANI M...

Cf. *C. I. L.*, XV, 1710.

P. 75 et 76. Sur les inscriptions du Caelius reproduites dans l'*Ann. épigr.*, 1902, n°s 195 et 196.

P. 78. A Rome, dans le cimetière de l'*agro Verano*.

47) ✠ PERSEVS · ET SVC
CESSA SE VIVOS
CONPARAVERVNT

49) T · FOESENVS
O · L
DIOCLES · ET
FOESENAE · O · L
LAMYRA (sic)
IN F · P · XVI
IN AG · P · XII

récentes de Rome et du Latium.

P. 63. Nouvelle lecture de l'inscription sur tuyau de plomb trouvée au Quirinal et reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1902, n° 190 :

AVRI SOLIDOS · QVAT
TVOR TRIMISE VNVM ✠

l. 5 : *tremisse uno*.

L'indication du prix d'achat du terrain destiné à la sépulture est rare (de Rossi, *Roma sott.*, III, p. 542 et suiv.)

P. 79. A Rome, au Polyclinique *via Nomentana* :

48) DONVM DEDIT ✠
INNICTO APOLLONI
TETES · SYRAS AMAR
CIANEPOII ✠ FLA
MARCEIVS · V · P

l. 2 : *in[v]icto Apolloni*; l. 2 et 3 : *Tetes Syras a Marcianepoli*, nom et patrie du donateur; l. 4 et 5 : *Fla(vius) Marcellus v(otum) p(ost)ulavit*.

P. 82. A Rome, *via Salaria* (*Corso d'Italia*) :

T · FOESENVS
O · L
DIOCLES · ET
FOESENAE · O · L
LAMYRAE
IN F · P · XVI
IN AG · P · XII

Le gentilice *Foesenus* est nouveau.

P. 83. Même provenance.

50) C · SALLVSTIVS
 FAVSTVS F
 CVRATOR
 PERPETVVS
 IN F · P · XVI DAE
 IN AGR · P · XII
 VI
 XVI

Sur la droite apparaissent encore quelques lettres d'une inscription funéraire plus ancienne. — C. Salustius Faustus était *curator perpetuus* d'un collège funéraire.

52) m AG
 PARHEDRVS GLVTIN
 DEMETRIVS TOPIAR
 APPA TOPIAR
 IO · CAMILLO · SEX · NONIO · CO
 MAG
 POLIT

l. 1 et 6 : [*m*]ag(istri); l. 5 : [*M. Fur*]io Camillo, Sex(ton) Nonio (Quinciliano) co[(n)s(ulibus)]. Date : 8 ap. J.-C.

P. 109. Près de Grottaferrata, au XII^e mille de la voie latine :

53) d M
 FABIO AVGVSTALI
 BENE MERENTI
 FECIT CHARITO
 FRATER
 IV^e SÉRIE, T. I.

P. 84. Même provenance; inscription reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1902, n° 85).

P. 87. Même provenance; inscription de l'*Ann. épigr.*, 1902, n° 81.

P. 87. Même provenance.

54) d · M
 L · F · ANIE ·
 CREMONA ·
 mil · coh. pr 7 · CRIS
 pini (?) milita VIT
 annis.

Cf. *C. I. L.*, VI, 2449 : Crispinus, centurion de la 1^{re} cohorte.

P. 99. A Tusculum, fragment des fastes d'un collège professionnel de *glutinatores* et de *topiarii*.

P. 111-115. L. Cantarelli. Inscriptions récentes d'Italie et de province (déjà reproduites dans l'*Ann. épigr.*, 1902).

P. 116. Dans la vallée de Tempé, route de Larissa à Thessalonique.

54) d N
 IVBIANI
 VICTORI
 AC TRIVNΓ
 ΓEMPER
 AUG

*D(omini) n(ostri) Ioviani vic-
tori[s] ac triumf(atoris) semper
Aug(usti).*

Date : 363-364. — B, D, M, N,
T, V écrits en onciale. — Sur la
même pierre, traces d'un milliaire
plus ancien martelé, dont il ne
subsiste que les premières lettres
de chaque ligne, datant d'Hadrien :

55) *Imp. caesar di
vi Traiani parthi
Ci f. divi nervae
Nepos traianus
HADrianus a u 5
GVstus pontif.
MAx. trib. potest.
Viii cos. iii
A C i v i t a t e
XXVI 10
IZ*

l. 9 : La *civitas* mentionnée est
Larissa.

JAHRESHEFTE DES OESTERREICHIS-
CHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTI-
TUTES IN WIEN, 1902.

P. 201. Hula. Inscription trou-
vée dans l'ancienne Idebessus.

56)
ΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΕΝ ΤΟ ΑΝ
ΓΕΙΟΝ ΤΕΡΤΙΑ ΤΡΕΒΗΜΙΟΣ
ΕΑΥΤΗ ΤΗΝ ΔΕ ΕΠΙΓΡΑΦΗΝ
ΕΠΟΙΗΣΑΤΟ ΣΥΝΕΓΔΗΜΟΣ
ΤΡΕΒΗΜΙΟΣ ΑΔΕΛΦΟΣ ΑΥ
ΤΗΣ ΚΑΤΑ ΣΥΝΧΩΡΗΜΑ
ΚΑΣΙΟΥ ΑΠΡΩΝΙΑΝΟΥ ΑΝΘΥ
ΠΑΤΟΥ

Cassius Apronianus est le père
de Dion Cassius.

Id. BEIBLATT.

P. 97 et suiv. R. Münsterberg et
J. Oehler. Inscriptions de Dacie.
Déjà publiées en partie.

P. 108, n° 2. A Potaissa.

57) *TIMOCLES caes. n
AB INSTRVMENTIS
VIX AN XXXV BONA
CÆS N̄ SER · NEPOTI
POSVIT*

P. 113. A Karlsburg.

58) *BALTI · CAELESTI*

P. 115, n. 6. Même localité.

59) *LIBERO PATRI CL
HERACLIDES DECVLM*

*Cl(audius) Heraclides dec(urio)
v(otum) l(ibens) m(erito).*

Ibid., n. 7. Même localité.

60) *SILVAN
O DOME
STICO ϕ
AVRELIUS*

Ibid., n. 8. Même localité.

61) *SILVANO
DOMESTI
CO ϕ MAR
VAL · BAS
SINVS IV
NIOR POSV
IT*

l. 3 : *Mar(cus) Val(erius) Bas-
sinus.*

P. 118, n° 16, 1. Même prove-

nance. Marques de la légion XIII Gemina.

62) LEG XIII G
AEL BROCI

Ibid., n° 16, 2 à 5. Même provenance. Marques des *pedites singulares consularis*.

63) PSIGCOS

P. 120. A Deva.

64) GENIO
COLL FAB
AVREL · D
INGENUS
DEC Col
s a r m i z

Genio coll(egii) fa[b(rum)]. Aurelius D... Ingenu(u)s dec(urio) c[ol(oniae) Sar]m[iz(egetusae)].

P. 121, n. 3. Même provenance.

65) IOVI TVR
MAZGADI
COH II FL
COMMAG EQ S
cui PR M ARRvnt
ius AGRIPPINVS
V S L M

[I]ovi tur(mae) Mazgadi coh(ors) II Fl(avia) [Co]mmag(enorum) eq(uitata) s(agittariorum) [cui] pr(aest) M. Arru[ntiu]s Agrippinu[s]. V(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

P. 130, n. 1. A Veczel.

66)

IMP CAES. m aur. antoninus severus
ALEXANder pius felix augustus
BALNEAs coh. ii fl. commagenor.
SEVERIANae vetustate dilapsos res
TITVIT sub cos
DAC III Curante
DIANO praef. coh. II fl. commag. severi
ANAE
l. 6. Dac(iarum) trium.

Ibid., n. 2. Même provenance.

67) FORTVNAE
AVG · SACRVM
SCRIBONIVS
CASTVS praef
COH · Ii fl. com
magenorum

P. 131, n. 3. Même provenance.

68) SILVA
NO DEO
AETERNO
QVINTI
ANVS D
EC ALAE
V S L M

P. 135. A Varhély.

69) pro salute imp. caes
m. aur. severi alexan
dRI PII felicis aug.
CONCILIVM PRO
VINCIARVM DAC Iii
████████████████████
████████████████████
SACERDOTIO TIB CL
AVGVSTIANI EQ P

P. 139. S. de Ricci. Correction

au n° 3743 du *Corpus*, tome VI. Inscription de Rome. Lire aux lignes 2 et 3 :

70) DIVO DECIO III · ET ·
DIVO HERENNIO COS

Donc le monument, daté du VIII Kal. Iul. à la ligne 1, est du 24 juin 251.

P. 170 et suiv. E. Nowotny. Inscriptions du Noricum.

P. 180. A Gonobitz (20 kilom. au nord de Gilli).

71)
T · IVLIVS · BELLICVS · DEC
ALAE · ASTVRVM · II
DEC · MVNICIPI · CLA · CELEIAE
T F I
TI · IVLIVS · FRONTONIS · F · CIVIS
FRATER · ET · HERES · FECIT

l. 3. *dec(urio) municipi(i) Clau-diae) Celeiae titulum f(ieri) j(ussit).*

Le volume se termine par des tables qui renvoient aux tomes I-V de la publication. *L'index epigraphicus* a été dressé par M. J. Oehler.

THE JOURNAL OF HELLENIC STUDIES,
t. XXII, 1902.

P. 339-376. H. S. Cronin. Inscriptions de Pisidie, Lycaonie, Pamphylie (suite), la plupart funéraires.

P. 348. A Konia.

72) AVDIVM
LEGATUM EIVS
PRO PR

Avidius Quietus, *leg. Aug. pr.*, est nommé au *C. I. L.*, III, 355 A et par Pline le Jeune, *Epist.*, VI, 29; IX, 13, 15.

P. 353. Même provenance. Inscription chrétienne, postérieure à Constantin.

73)
✠ Ἐνθα κατάκτετο ὁ ἔνπρακτος |
δομεστικὸς λανκιάρων ὁ κύρις Ἰω-
άννης Ἄουρος τὴν ἀξίαν α[ὐ]τοῦ οἷον
ἐπλήρωσεν μιμορίῳ τῇ αὐτοῦ συνείου
τῇ ἀθλίᾳ εὐπατρ[ε]ῖ...

Sur les *domestici* voir Mommsen, *Ephem. epigr.*, V, p. 121; sur les *lanciarii*, *C. I. Gr.*, 4004; sur *μιμορίῳ*, Ramsay, *Ath. Mitth.*, 1888, p. 251.

P. 356. A Konia.

74)
P. Mestrius P. f(ilius) Maec[ia-nus] veteranus [leg(ionis) VII] M. Lollio, | M. f(ilio), veterano leg(ionis) septumae amico [bene merenti?] posuit.

Πόπλιος Μέστριος Ποπλίου υἱὸς
Μαικία[νός] οὐετρανὸς λεγεῶνος
ἑβδόμης, Μάρκω Λολίῳ (sic) Μάρ-
κου υἱῷ οὐετρανῷ λεγεῶνος ἑβδόμης
φιλοστοργίας ἔνεκεν.

P. 358. A Zaz-ed-din (près de Konia; ancienne Πρωῶτη Κώμη).

75) ΚΟΙΝΤΟC ΗΡΑΚΛΙΟΥ
 ΠΡΩΤΟΚΩΜΗΤΗC CYN
 ΤΗ CΥΜΒΙΩ ΜΑΤΡΩΝΗ
 ΚΑΙ ΤΕΚΝΩΝ ΔΝΙΚΤΩ
 5 ΚΑΙ ΚΑΤΙΛΛΗ ΟΙ ΤΕCΣΑ
 ΡΙC ΕΝΘΑΔΕ ΚΕΙΝΤΕ ΤΥΜ
 ΒΩ · ΗΔΑΛΟΧΟC ΔΝΙΚΗΤΟΥ
 ΒΑCΙΑΙCΣΑ ΔΕΙΑΚΟ
 ΝΟC ΚΤΙCΕ ΤΥΜΒΟΝ Δ
 10 ΡΕCΤΟΝ CΥΝ ΠΑΙΔΙ
 ΜΟΥΝΟΥ ΝΕΜΕΤΩ
 ΡΙΩ ΝΗΙΩ ΟΝΤΙ

l. 2 : le mot *πρωτοκωμήτης* paraît indiquer le nom du village. L'expression *πρῶτος τῆς κώμης* ne se trouve que dans des inscriptions d'époque plus récente.

P. 371. A Doksan Dokuz Merdimenli Kuyn (près de Konia).

76) ΑΝΧΑΡΗΝΗΝ
 ΣΑΚΕΡΔΩΤΟC
 ΑΡΧΙΕΡΕΙΑΝ
 CΕΒΑCΤΩΝ
 5 ΓΥΝΑΙΚΑ Β
 ΦΛΑΙΟΥ ΜΑΡ
 ΚΕΛΛΟΥ ΑΡΧΙ
 ΕΡΕΟC CΕΒΑC
 ΤΩΝ ΚΑΙ ΙΕΡΕ
 10 ΩC ΘΕΩΝ ΠΑ
 ΤΡΕΩΝ ΑΡΕΩC
 ΚΑΙ ΑΡΕΙΩΝ
 ΤΗΝ ΠΑΝΑΡΕ
 του ΣαΟΥΑΤ
 ρέων βουλή
 δήμος.

P. 372. Même provenance.

77) TITO · SERVÆO · SABINO
 P · P · DONATO · OMNIBVS
 DONIS · L · SERVÆVS ·
 SABINVS · 7 · LEG · VI · VIC T
 P A T R I · S V O · F E C I T

l. 2 : *p(rimi)p(ilo)*.

KORRESPONDENZBLATT DER WEST-
 DEUTSCHEN ZEITSCHRIFT, 1902.

78)

P. 152-154. Ritterling. Sur le surnom honorifique de *Domitiana* donné aux diverses troupes de la Germanie inférieure en 89, à propos d'une inscription funéraire inédite de Vienne, épitaphe de *T. F(lavius) Draccus*, Séquane, *eq(u)es alae I. F(laviae) D(omitiana) Brit(tanicae) m(iliariae) c(ivium) r(omanorum)*.

P. 154. Estampilles militaires trouvées à Holledoorn près de Nimègue :

79) EX GER IN

Ex(ercitus) Ger(manicae) In[f(erioris)]. — Marque bien connue et assez fréquente.

80) SB DIDIO IVL COS

Sub Didio Iul(iano) co(n)s(ulari). — Se rencontre à Nimègue et aux environs. Date : vers 180 ap. J.-C.

81) CVR IVN MA

Cur(ante) Iun(io) Ma(ximo?). — Exemplaire unique. Voir cependant une brique du musée de Mannheim (Baumann, *Katalog*, n° 148) : *Sub Iun. M.*

MEMORIE DELLA REGIA ACCADEMIA
IN MODENA, 1901.

P. 23 et suiv. Pasquale Melucci. Article sur l'inscription de la colonne de Phocas à Rome (fac-simile).

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITA,
1902.

P. 396. A Rome, dans l'église Sainte-Praxède, sur un sarcophage :

82) HIC QVIESCIT
IN PACE
AD A BRANDVS
PRIMICERIVS
SCVTARIORVM
SCOLE SECVNDE
QVI VIXIT AN LX

86)  I I ANIS H AVE FELICIT I I K

[*Pomp*]eianis have feliciter. | *Ibid.* Même provenance.

87) HAECFUERAT QVAESITA SICS INNOXIAFAMAEC

Vers hexamètre :

Haec fuerat quaesita dies innoxia famaec.

Ibid. A Rome, près de la *via del Tritone*, estampille circulaire inédite (cf. pour la fabrique, *C. I. L.*, XV, 1421 et suiv.).

83)

IVVENTI SATVRNINI Ex F SEIAES
ISAVRIC OPVS DOLIAR
ASIATICO II COS

Lire : e[x] f[iglinis] *Seiaes Isauricae*

Date : 125 ap. J.-C.

P. 397. A Rome, *via Nomentana*; cf. ci-dessus n° 48.

P. 398-399. Inscriptions funéraires de Pouzzoles.

P. 399. A Pompei, *graffito* en lettres rouges :

84) POSTVMVM
II VIR OV

l. 2. *O(ro) v(os) f(aciatis).*

Ibid. Même provenance :

85) luCRETIVM FRONTONEM
AED · VICINI · ROGAMVS

P. 400. Même provenance.

DER OBERGERMANISCH-RAETISCHE
LIMES DES ROEMERREICHES.

11° Livraison. Castellum de Schlossau.

88) Nombreuses estampilles de la légion XXII^e *Primigenia*.

12° Livraison. Castellum de Niederberg.

P. 11, n. 1; cf. pl. VIII.

89) F O R T V N A E
CN · CALPVRNVS
VERVS · PRAEF
COH · VII · RAETOR
E Q

Ibid., n. 2.

90) *genio loci* · COH · VI
raetorum eq VIT · ANON
votum solvit merito

91) Pl. V et VI. Marques de la légion XXII^e *Primigenia*, de la cohorte VII *Raetorum*, et de la cohorte IIII *Vindellicorum*.

14° Livraison. Castellum et village de Pfünz.

Inscriptions insérées dans le nouveau Supplément du *Corpus*, t. III. Nombreuses marques de poteries, p. 30 et suiv., 57 et suiv., p. 65 et suiv. (pl. VIII *a*, VIII *b*, IX).

16° Livraison. Castellum d'Oskarben.

P. 21. Marques de potier (fac-simile).

92) P. 30. Marques de la XXI^e légion, de la XIV^e légion, de la XXII^e légion, de la VIII^e légion (pl. IV).

Ibid. Castellum de Pöföring.

P. 19. Inscriptions qui figurent au nouveau Supplément du *Corpus*, t. III.

17° Livraison. Castellum d'Arnsburg.

P. 24. Marques de potier (fac-simile).

93) Pl. III *a*. Estampilles de la XIV^e légion, de la XXII^e légion, de la VIII^e légion, de la coh. I *Alpinorum*, de la coh. II *Aquitanorum*, de la coh. IV *Vindellicorum*, de la coh. I *Civium romanorum*, de la coh. I *Flavia Damascenorum*.

Ibid. Castellum de Benningen.

P. 12 et suiv. Inscriptions diverses déjà publiées.

WISSENSCHAFTLICHE MITTHEILUNGEN AUS BOSNIEN UND DER HERZEGOVINE, t. VII, 1900.

P. 33-166. C. Patsch. Recherches archéologiques et épigraphiques sur l'histoire de la province romaine de Dalmatie (4^e article). Plusieurs inscriptions nouvelles; reproduites au *C. I. L.*, t. III, *Supplém.*, fasc. IV et V.

2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

MÉLANGES PERROT. Recueil de | l'histoire anciennes, Paris, 1902.
 mémoires concernant l'arché- | P. 37. R. Cagnat. A Kherbet-
 logie classique, la littérature et | Ksar-Tir (Algérie).

94)

INDVLGENTIA NOVI SECVLI Ø

IMP CÆS M NTONI GORDINI INVICTI PII FELICIS AVG
 RESTITVORIS ORBIS KASTELLVM VANAP7ANENSEM
 QVOD NÆHAC AGVSTO SPAI/O CINCTVM MRO CONINEBATV
 NNC REPARATIS AC FOTIS VERIBVS FIDVCIA PACIS HORTAN
 AD FACIEM MIORIS LOCI ATVM EST FALTONIO RESTITV
 NO · V · E · PRÆSIDE CRNTE ELIO FELICE · V · E · PROC · AVG · N

l. 3 : *kastellum Vanarzanensem* ;
 l. 4 : *angusto spa[ti]o* ; l. 5 : *hor-*
tan[te] ; l. 6 : *[pro]l[ati]o[n]e* ; l. 6
 et 7 : *Restitu[ti]ano* ; l. 7 : *[A]elio*
 ou *[Aur]elio*. — Date : 240-244
 ap. J.-C.

P. 103-108. G. Fougères : *En-*
core le lyciarque et l'archiereus
d'Auguste. Observations sur la
 grande inscription de Rhodiapolis.

P. 125-131. P. Gauckler : *Cen-*
tenarius, terme d'art militaire (à
 propos de l'inscription reproduite
 dans l'*Ann. épigr.*, 1902, n° 47).

P. 333-340. P. Wolters. Sur

l'usage et la signification des ca-
 chets ou sceaux antiques, d'après
 plusieurs inscriptions grecques et
 romaines.

H. DESSAU. INSCRIPTIONES LATINAE
 SELECTAE, II, 1^{re} partie.

Suite de l'excellent recueil que
 M. Dessau a commencé de publier
 pour remplacer l'Orelli. Contient
 les inscriptions religieuses, celles
 qui ont rapport aux jeux, les ins-
 criptions des monuments publics
 ou privés et les inscriptions muni-
 cipales.

R. CAGNAT et M. BESNIER.

Le Gérant : ERNEST LEROUX.



APHRODITE ET EROS
(TERRE CUIE DU MUSÉE D'ATHÈNES)



rius préparant la guerre contre les Grecs au commencement du v^e siècle avant J.-C.

Des Perses passons à leurs voisins du Nord-Ouest, les Scythes. Le célèbre médecin Hippocrate (460-360 environ), dans son traité des airs, des eaux et des lieux, expose que, suivant lui, les Scythes ont très peu d'enfants; si nous l'en croyons, cela tient à deux causes: les Scythes vont trop souvent à cheval, ils portent des pantalons.

Les Scythes comme les Sarmates sont une branche de la famille iranienne, dont les Perses forment la branche la mieux connue. Les noms propres scythes que nous connaissons s'expliquent par la langue des Perses, c'est-à-dire par l'idiome dont le *Zend Avesta*, 226-652 après J.-C., est le monument le plus considérable, mais dont les inscriptions cunéiformes du roi Darius I^{er}, 521-485 avant J.-C., sont, au point de vue linguistique et paléographique, les monuments les plus anciens. Les Scythes parlaient la même langue que les Perses, et, comme les Perses, portaient des pantalons.

Les Amazones, ces femmes soldats qui auraient épousé des Scythes et par eux seraient devenues mères des Sarmates, sont souvent représentées avec des pantalons dans les peintures des vases antiques. On en trouve plusieurs exemples dans l'ouvrage que M. Salomon Reinach a consacré à ces peintures. Les Amazones portaient culotte, non seulement dans le sens moral du dicton si répandu, mais aussi physiquement.

Le pantalon des Iraniens passa des Scythes aux Germains à l'époque où, cantonnés entre la Vistule et l'Elbe, les Germains étaient voisins des Scythes à l'Est et des Celtes à l'Ouest. C'est chez les Germains que s'est formé le nom germano-gaulois du pantalon, *bráka*. Il y avait une racine indo-européenne *bhrág* qui était employée pour former un mot désignant le derrière ou le croupion des animaux et de l'homme; de là les mots latins *suffragmen*, génitif *suf-fragminis*, et *suf-frago*, *suffraginis*, nom du jarret des animaux, c'est-à-dire de la jointure qui se trouve au-dessous du derrière ou croupion. Par l'effet de la substitution

des consonnes, qui donne aux langues germaniques une place à part dans le monde indo-européen, le *bh* initial de *bhráq*, qui est devenu *f* en latin, a perdu dans ces langues son aspiration, il s'est réduit à *b*, et le *g*, conservé en latin, s'est changé en *k*, de là un primitif germanique *bráka*, « pantalon », formé par l'addition du suffixe *a*, comme, par l'addition du suffixe *-otte*, on a dérivé « culotte » du substantif « cul ». *Braka* est devenu en vieux scandinave, en frison, en anglo-saxon *brok*, d'où le pluriel anglais *breeches*. C'est aux Germains que les Gaulois ont emprunté ce mot, car les Celtes ne changent pas en *k* le *g* indo-européen, ils le conservent intact.

Quelle est la date à laquelle les Gaulois ont adopté ce mot? Probablement cette date est celle où ils ont commencé à porter le vêtement que ce mot désigne. Suivant Polybe et Properce, ils le portaient au III^e siècle avant J.-C. Les Gaulois qui vers le II^e siècle avant J.-C. ont fait la conquête de la Grande-Bretagne avaient sans doute alors des pantalons et les appelaient, soit au singulier *bráca*, soit au pluriel *brácds*, qui est devenu en latin *bracae*; Martial, mort au commencement du second siècle de notre ère vers 102-104, parle du vieux pantalon, *veteres bracae*, d'un pauvre Breton, *Britonis pauperis*; il n'y avait alors de Bretons qu'en Grande-Bretagne. Les Gallois ont perdu ce mot, mais il persiste en breton continental, au singulier *bragez*, au pluriel *bragou*. Le mot fait défaut en irlandais. Le vieil irlandais n'a pas de terme pour désigner le pantalon ou la culotte. L'irlandais moderne *briste* est une notation irlandaise de l'anglais *breeches*. *Briste* se prononce *brichtieu*, et *breeches* *britcheus*. Le gaélique d'Écosse *briogais* a la même origine. Il y a en irlandais et en gaélique d'Écosse un second mot pour désigner le pantalon : c'est *triubhas* qui se prononce *trious* ou, avec l'orthographe anglaise, *trews*; il s'explique par l'introduction en Angleterre du vieux français *trebus*, en bas latin *tribuces*, *tribuci*, plus anciennement *tubruci* « pantalon » chez Isidore de Séville. Il a été emprunté aux Anglais par les Irlandais et par les Écossais en même temps que le vêtement.

Les Gôidels d'Irlande ne portaient pas de pantalons quand, au commencement du vi^e siècle de notre ère, ils ont commencé la conquête de la portion septentrionale de la Grande-Bretagne, où ils ont introduit celui de leurs noms ethniques qu'on rencontre le plus souvent dans les textes des derniers temps de l'empire romain. Nous parlons du mot *Scotus*, d'où *Scotia*, Écosse, expression qui avait d'abord désigné l'Irlande, et qui est devenue le nom de la portion septentrionale de la Grande-Bretagne vers la fin du x^e siècle de notre ère. Le pantalon est étranger au costume national de ceux des Écossais qui parlent encore aujourd'hui la langue des Gôidels. Les *Scoti* ou Gôidels commencèrent dès le iv^e siècle de notre ère leurs expéditions militaires en Grande-Bretagne, mais leur premier établissement se fit alors dans la région sud-ouest, aujourd'hui Pays de Galles et partie de l'Angleterre. Ce fut seulement vers l'an 501 que commença un royaume Scot ou Gôidel dans une partie du pays qui, du nom de ces conquérants, s'appelle aujourd'hui Écosse. Les Scots s'y établirent d'abord en face de l'Irlande sur la côte occidentale de l'Écosse moderne. Il y eut en premier lieu deux royaumes en face l'un de l'autre en Écosse, celui des Scots à l'Ouest, celui des Pictes à l'Est, sans compter au Sud les Brittons et les Saxons. Puis les Pictes furent absorbés par les Scots ; politiquement ils disparurent, et *Scotia*, « Écosse », devint le nom de la partie septentrionale de la Grande-Bretagne ; c'est en 1005 que commence le règne du premier roi d'Écosse.

Le pantalon ou la culotte en Irlande et chez les Gôidels ou Gaëls d'Écosse est un emprunt moderne aux Anglais. Au contraire, chez les Gaulois, le pantalon a été reçu des Germains dans une antiquité préhistorique. C'est des Gaulois que le pantalon est passé aux Romains sous l'empire. Je dis le pantalon et non la culotte des Gaulois. Ce pantalon descendait jusqu'à la cheville : on le voit par les bas-reliefs de l'arc de triomphe d'Orange et du sarcophage dit de la vigne Ammendola¹, aujourd'hui conservé à

1. Voir un article de M. Salomon Reinach, *Revue archéologique*, 1889, t. I, p. 337 ; à comparer dans le même périodique, année 1888, t. I, la planche XXIII.

Rome au musée de Capitole. Les généraux romains adoptèrent ce vêtement qui leur parut commode, les empereurs même le portèrent, mais plus court, s'arrêtant au genou au lieu d'atteindre la cheville; ils y trouvaient l'avantage de pouvoir dissimuler sous la toge cet emprunt aux barbares. La *braca*, en effet, semblait de mauvais ton aux Romains respectueux des vieilles traditions, et, encore en l'an 397 de notre ère, l'empereur Honorius interdisait l'usage de la *braca* dans la ville de Rome; l'infraction à cette défense devait être punie de l'exil et de la confiscation des biens; la *braca* dans Rome était, suivant cet empereur, une insulte à cette ville vénérable, *urbem venerabilem*. Les généraux ayant raccourci le pantalon ou, en d'autres termes, lui ayant substitué la culotte, les soldats le raccourcirent également ou, si l'on veut, adoptèrent aussi la culotte; on le voit par les bas-reliefs de la colonne Trajane, II^e siècle de notre ère. Telle est l'origine de la culotte française du moyen âge et des temps modernes, à laquelle tout récemment le pantalon gaulois s'est victorieusement substitué.

Ainsi les Gôïdels ne se distinguent pas seulement des Gaulois par le maintien de la lettre *q*, conservée aussi par les Romains, mais changée en *p* par les Gaulois. Une autre différence entre les Gôïdels et les Gaulois, c'est que les Gôïdels n'ont adopté que très tard l'usage du pantalon. Les Gaulois paraissent avoir porté dès le III^e siècle avant notre ère le pantalon, qui, moins long et devenu culotte, s'est introduit chez les Romains sous l'empire, et qui, reprenant son ancienne forme, est aujourd'hui d'usage universel dans le monde civilisé. C'est la revanche de l'aristocratie gauloise qui vaincue dut, pour subsister, subir la honte de revêtir la toge romaine. Cette toge orgueilleuse n'est plus portée par personne; c'est elle qui aujourd'hui est la vaincue et le pantalon gaulois a triomphé.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

PORTRAITS D'ANTIOCHUS IV ÉPIPHANE

(Pl. VIII)

Dans son grand ouvrage sur les gemmes antiques, M. Furtwaengler a publié pour la première fois (pl. XXXI, 25, 26) deux anneaux d'or appartenant au Musée du Louvre (voir notre pl. VIII, n^{os} 1, 2). Les deux chatons reproduisent les traits d'un même personnage d'âge moyen, avec barbe courte, une fois en chlamyde et avec le bandeau royal des princes hellénistiques, l'autre fois avec la haute couronne double d'Égypte, de laquelle émergent les bandelettes du diadème royal, la poitrine décorée d'ornements de style égyptien.

A cause de ce costume, M. Furtwaengler pensa que le personnage ainsi figuré était un Ptolémée inconnu à la numismatique qui, comme plusieurs princes de cette dynastie, n'aurait frappé monnaie qu'à l'effigie d'un de ses ancêtres.

Si, cependant, on fait abstraction du costume, il est incontestable que les traits du personnage des bagues du Louvre ne ressemblent en rien à ceux des portraits connus des Ptolémées¹. Ils ont tous en commun un front droit, un petit nez, le développement de la partie inférieure du visage, un cou épais et court; au contraire, les têtes des bagues offrent un front en retrait, un grand nez, des lèvres fines, un menton saillant — autant de marques d'une énergie passionnée, qui contraste avec l'apparence familière et aimable des Ptolémées. En revanche, il y a une analogie frappante entre les types des bagues et ceux des premiers

1. Voir les monnaies dans les *Porträtköpfe* d'Imhoof-Blumer, pl. 8 et les gemmes dans les *Antike Gemmen* de Furtwaengler, pl. XXXII, 10, 15, 16, 24. Le n^o 26 me semble aussi représenter un Ptolémée.

rois syriens, Seleukus Nikator, Antiochus I et Antiochus II¹. Dans le dessin général de la tête, la ressemblance entre les effigies est telle qu'on peut parler, sans hésiter, d'un « air de famille ».

Un portrait du même personnage, qui offre les traits des Séleucides et s'est fait représenter sous l'aspect d'un roi d'Égypte, sans barbe, dans un âge assez avancé, se reconnaît, à mon avis, sur une monnaie dont le revers montre Apollon assis sur l'*omphalos*, avec la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΚΑΜΝΙΣΚΙΡΟΥ ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ². Kamniskires³ est peut-être mentionné par Lucien⁴, qui parle d'un roi parthe de ce nom lequel parvint à l'âge de quatre-vingt-seize ans; mais il n'est connu avec certitude que par des monnaies, celles de style grec dont il vient d'être question et d'autres des années 83-81 av. J.-C., offrant l'image d'un vieillard barbu, dans le costume des rois arsacides, à côté de sa femme⁵. De ces deux types monétaires tout différents, il semble résulter que la dynastie de Kamniskires régnait sur un des petits États à l'est du royaume de Syrie, État d'abord soumis aux Séleucides, puis devenu peu à peu indépendant; dans la suite, il se rattacha à l'Empire parthe. Gutschmid a cru pouvoir l'identifier avec vraisemblance au royaume élymén, qui fut soumis vers 138 par le roi parthe Mithridate⁶. Les types monétaires grecs de Kamniskires doivent dater du temps de la suprématie des Séleucides; mais le fait que le nom royal y est gravé prouve que ces princes possédaient, dès lors, une certaine indépendance. La décadence du royaume des Séleucides commence avec la mort d'Antiochus IV Épiphane en 164 av. J.-C. Il fut le dernier

1. Imhoof, pl. III, 8-11; *Catal. of greek coins, the Seleucid Kings*, pl. III et IV.

2. Tétradrachme de la bibliothèque de Turin (Imhoof, pl. VII, 26 = notre planche, n° 3). Un autre exemplaire ap. Sallet, *Zeitschrift für Numismatik*, t. VIII, p. 208 (= notre planche, n° 4); cf. encore Gardner, *Parthian Coinage*, pl. VII, 25.

3. Sallet, *loc. laud.*, p. 205; Gutschmid, *Geschichte Irans*, p. 53.

4. Lucien, *Macrob.*, XVI.

5. Gardner, *loc. laud.*, pl. VII, 26.

6. Gutschmid, *loc. laud.*, p. 54.

roi syrien qui servit avec énergie et bonheur la cause de l'hellénisme en Orient; mais sa violence et sa tyrannie le rendirent odieux. On racontait de lui, comme de son père Antiochus le Grand, que, peu de temps avant sa mort, il avait vainement tenté de piller un riche sanctuaire dans l'Élymaïde¹. Que la monnaie de Kamniskires appartienne à l'époque d'Antiochus Épiphane, c'est ce qui résulte du surnom ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ, qu'il a seul porté parmi les rois Séleucides².

Le portrait gravé sur la monnaie est-il celui de Kamniskires? Cela n'est pas admissible, vu la réplique de ce portrait avec la double couronne égyptienne. Kamniskires écarté, il faut admettre que le prince ainsi figuré est son suzerain, Antiochus IV Épiphane, dont nous posséderions ainsi d'excellentes images datant des derniers temps de sa vie. La présence de la double couronne égyptienne s'explique par le fait qu'Antiochus, en 171-170, conquit toute l'Égypte, déposa son neveu Ptolémée IV Philométor et se fit couronner à Memphis suivant le rite égyptien³. Aucun des Ptolémées, souverains légitimes de l'Égypte, n'est figuré sur les monnaies ou sur les gemmes avec la double couronne; mais on conçoit que l'usurpateur ait fait tout de suite graver un cachet, qui affirmait nettement sa dignité nouvelle⁴. Un heureux hasard nous a conservé une seconde image du même roi avec le simple diadème, œuvre que l'on peut attribuer au même graveur.

Force est d'avouer que la comparaison avec les autres monnaies d'Antiochus IV n'est pas très favorable à notre hypothèse; mais il faut observer que, dès le règne d'Antiochus III, la décadence du monnayage des Séleucides est très sensible⁵. Les mon-

1. Gutschmid, p. 41; Wilcken, *ap.* Pauly-Wissowa (art. *Antiochus*), p. 2475.

2. *Cat. Brit. Mus.*, p. xxxv. Gutschmid (p. 53) reconnaît dans les frappes helléniques de Kamniskires des imitations de monnaies d'Antiochus Épiphane.

3. Cf. Wilcken, *ap.* Pauly-Wissowa (art. *Antiochus*), p. 2472.

4. Mahaffy (*The empire of the Ptolemies*, p. 336, n. 3) s'étonne avec raison de la modération montrée à cet égard par Antiochus.

5. Voir les planches de l'ouvrage de M. Babelon, *Les Rois de Syrie*, et celles du Catalogue du Musée Britannique.

naies d'Antiochus III le Grand ne permettent pas de se faire une idée de sa physionomie. Dès lors, il n'y a plus qu'un « type séleucide » ; d'une frappe à l'autre on constate de telles différences dans les traits qu'il semble que les monnaies soient à l'effigie de personnages différents. Cela est plus vrai encore pour Antiochus IV. On peut s'en assurer en regardant les n^{os} 5-8 de notre planche VIII, qui représentent quatre monnaies du même prince¹. Il saute aux yeux que ces monnaies, en tant que documents iconographiques, sont inutilisables. Rien, dans ces effigies faibles et molles, ne trahit l'énergie indomptable du dernier des grands Séleucides, qui soumit l'Égypte au pas de course et s'efforça, sans scrupules d'aucune sorte, d'helléniser par la violence le monde oriental. En revanche, le caractère puissant de ce prince se reflète admirablement dans les traits passionnés et énergiques à la fois que le graveur des deux chatons conservés au Louvre a su rendre avec tant d'adresse et de vérité.

Munich, février 1903.

J. SIEVEKING².

1. Deux d'après des empreintes du Cabinet de Munich, deux d'après le Catalogue du Musée Britannique, pl. XI, 1 et 2.

2. [Traduit par S. Reinach sur le manuscrit de l'auteur].

NOTES DE MYTHOLOGIE SYRIENNE

I. — SYMBOLES ET SIMULACRES DU DIEU SOLAIRE (*suite*).

§ 5. — Jupiter Héliopolitain.

Par une rencontre aussi heureuse qu'elle est rare en Syrie, nous connaissons, d'après de nombreux monuments, le simulacre du grand dieu solaire de Ba'albeck, le Jupiter Heliopolitanus que décrit Macrobe¹. Nous grouperons ces monuments en deux séries :

I. — *Bas-reliefs et statuettes.*

1. Bas-relief en marbre du Musée Calvet à Avignon, trouvé en 1838 à Marseille. Hauteur : 0^m,55¹.

2. Partie inférieure d'une statuette de marbre entre deux taureaux, trouvée à Byblos et publiée comme statuette d'une déesse. Actuellement au Collège américain de Beyrouth².

3. Cipse de Nîmes, découvert dans cette ville en 1752, portant une dédicace à I · O · M · H · et au dieu topique Nemausus. Calcaire. Hauteur : 0^m,90⁴.

1. *Saturn.*, I, 23 : « Assyrii quoque Solem sub nomine Jovis, quem Δία Ἡλιουπολιτην cognominant, maximis caeremoniis celebrant in civitate quae Heliopolis nuncupatur... Simulacrum enim aureum specie imberbi instat dextera elevata cum flagro in aurigae modum, laeva tenet fulmen et spicas quae cuncta Jovis Solisque consociatam potentiam monstrant. » Ce texte, que Lenormant a eu le mérite de rapprocher du cipse de Nîmes, a été discuté à nouveau par le P. Ronzevalle, *Comptes Rendus Acad. des Inscript.*, 1901, p. 443 et s.

2. Bazin en a donné une excellente héliogravure dans *Revue archéologique*, 1886, II, pl. XXVI. A été identifié par P. Wolters, *American Journal of Archaeology*, 1890, p. 65-68.

3. Bliss, *PEF.*, Q. St., 1894, p. 119.

4. Ch. Lenormant. *Gaz. Archéol.*, 1876, p. 78-82, pl. XXI ; E. et F. Germer-

4. Cipse de Dair el-Qal'a (Liban) trouvé par le P. Ronzevalle. Dédicace à I · O · M · H. Calcaire. Hauteur : 0^m,93'.

5. Autre cipse de Dair el-Qal'a. Propriété Naccache. Dédicace. Calcaire³.

6. Statuette de bronze au Joanneum de Graz. Provenance inconnue. Hauteur : 0^m,143'.

7. Statuette de bronze appartenant à M. J. Loeytved de Beyrouth et provenant de Kefr Djezzin près Byblos⁴.

8. Fragment de bas-relief calcaire, rapporté de Sarba, près Djouni, au musée du Louvre par Renan et identifié par M. Clermont-Ganneau⁵.



Fig. 10. — Cabinet des Médailles.

9. Cipse trouvé à 'Ain-Djouch, à quatre kilomètres à l'est de Ba'albeck⁶.

10. Il faut probablement ajouter à cette liste un monument encore inédit et que nous connaissons seulement par la mention du P. Ronzevalle : « La déesse syrienne, dont j'ai découvert un bas-relief à Nihâ près Karak Nouh, est sculptée entre deux taureaux⁷ ». Ce monument est sans doute le même que celui signalé par M. Puchstein comme représentant le dieu Hadaranes : « Dafür ist aber eine zweite, gut erhaltene Darstellung desselben Gottes die im Typus mit den Bildern des Heliopolitanus übereinstimmt,

Durand et A. Allmer, *Inscript. antiquae de Nîmes*, 1893, p. 3-6; Bondurand, *C. R. Acad.*, 1901, p. 861-864. Cf. Drexler dans Roscher, *Myth. Lex.*, I, 1992-3; S. Reinach dans Saglio, *Dict. des Antiquités*, s. *Heliopolitanus*, et P. Perdrizet, *ibid.*, s. *Jupiter*.

1. Ronzevalle, *C. R. Acad.*, 1901, p. 437 et s.

2. Ronzevalle, *ibid.*, p. 453 et s.

3. W. Gurlitt, *Archaeol.-Epigr. Mittheil. aus Oester.-Ungarn*, t. XIV, p. 120 et s.

4. Sera prochainement publiée par M. Clermont-Ganneau dans son *Recueil d'Archéol. Orient.*; cf. la séance du 27 février 1903 de l'Académie des Inscriptions.

5. Renan, *Mission*, p. 843, n° 70, pl. XXII, 4; cf. Clermont-Ganneau, séance du 27 février 1903 de l'Acad. des Inscriptions.

6. Puchstein, *Jahrb. d. kais. deutschen Arch. Instituts*, 1902, p. 102.

7. Ronzevalle, *C. R. Acad.*, 1901, p. 458.

von Krencker in einer Capelle zu Nicha entdeckt¹ ». Ce relief a été transporté à Ba'albeck.

II. — La seconde série comprend :

1. Décor de cuirasse sur une statue impériale de Carnuntum².
2. Monnaies de Néapolis en Samarie³.
3. Monnaies d'Eleuthéropolis de Judée⁴.
4. Onze ou treize pierres gravées⁵.

Nous passerons rapidement en revue les monuments de la première série que leur caractère votif et leurs dimensions permettent de rapprocher plus facilement de l'idole type. Les reproductions que nous donnons ci-après nous dispensent de

1. Puchstein, *Jahrb. d. kais. deutschen Arch. Instituts*, 1901, p. 158-159, confirmé *ibid.*, 1902, p. 102.

2. Studniczka, *Arch.-Epigr. Mitt. aus Oest.-Ung.*, t. VIII, p. 59 et s., pl. II.

3. De Sauley, *Numismatique de la Terre-Sainte*, p. 250, 5-7 et probablement p. 255-6, 1-3, dont la description est à rectifier; cf. Drexler dans *Roscher's Lexik.*, II, 1180.

4. De Sauley, *ibid.*, p. 243, 2. Les monnaies de Dium de la Décapole, *ibid.*, pl. XIX, 9, montrent une copie plus libre du même type.

5. Trois pierres du Cabinet des Médailles : Chabouillet, *Catalogue*, 1616 et 1617 signalées par Drexler dans Roscher, *Myth. Lex.*, II, 1181. La description de Chabouillet — en dehors de l'attribution à Cérès, reproduite dans le *Guide* de 1900 — est incomplète : les deux taureaux très nettement gravés ne sont pas signalés. Les deux pierres auraient été rapportées de Syrie par Guys. Le n° 1616 nous paraît avoir été publié par Lajard, *Recherches sur le culte de Vénus*, pl. V, 2, qui l'attribuait alors à la collection du chevalier Petré. Le 1617, d'un travail plus soigné, est inédit; nous le reproduisons, fig. 10, en l'agrandissant. La troisième pierre du Cabinet des Médailles, n° 97 de la collection de Luynes, a été publiée par Perdrizet, *Revue des Études Anc.*, 1901, p. 264. — Trois pierres du British Museum signalées par Drexler, *loc. cit.*, d'après *A Catalogue*, n° 772, 773 et 775. Cette dernière, provenant de la collection Mertens-Schaffhausen, a été publiée par Lajard, *loc. cit.*, pl. XIX G, 15 : le dieu est figuré entre Aphrodite et Athéna. — Drexler, *ibid.*, signale une intaille du Museo Borgiano où Jupiter Héliopolitain figure entre Vénus et Mercure. Sur cette triade, cf. plus haut, p. 143 et le bas-relief en calcaire signalé dans *Jahrbuch des k. d. arch. Instituts*, 1902, p. 91. — Une pierre gravée du Musée de Berlin publiée par Furtwaengler, *Beschreibung*, 8421, identifiée par Perdrizet, *Rev. des Etud. Anc.*, 1900, p. 17 et s. — Trois autres intailles publiées par Lajard, pl. III B, 5 (cabinet du baron Roger, inscription VIBI), pl. XIV A, 8 (avec le buste de Sérapis), pl. XIV G, 5 (collection Montlezun) ont été identifiées par Imhoof-Blumer; cf. Studniczka, *Archaeol.-Epigr. Mitt.*, t. VIII, p. 62. — Drexler signale encore avec doute Caylus, *Recueil d'Ant.*, VI, pl. XLV, 1 et *Catalogue de la collect. de Fegervary de Pulsky*, n° 752.

reprendre les descriptions déjà faites. Nous insisterons seulement sur les points douteux et sur les détails qui nous permettront d'établir nos conclusions.

1. *Bas-relief du Musée Calvet à Avignon* (fig. 11). — Le cala-



Fig. 11. — Avignon. Musée Calvet.

thos est comparable à celui du bronze de Graz dont nous parlons plus loin.

Un examen attentif de l'original nous a permis de distinguer, soutenu par un collier et à la place habituelle du *gorgonéion*, un disque flanqué des *uraeus*¹. Nul doute que le disque signalé plus bas dans le cippe de Dair el-Qal'a n'ait la même valeur solaire.

1. Bondurand, *C. R. Acad.*, 1901, p. 863, a signalé des dauphins.

Ainsi se trouve nettement confirmée l'attribution du disque flanqué des uraeus comme symbole du Jupiter Héliopolitain, que nous avons présumée d'après les éléments décoratifs d'une *concha* à Ba'albeck ¹.

Le procédé consistant à attacher un symbole au cou de la divinité ou de l'animal-attribut n'est pas sans exemple en Syrie. Nous citerons le masque en argent de Bacchus suspendu au cou d'une panthère de bronze provenant du Liban ² et le fragment d'épervier trouvé à Arsouf (Apollonias). Ce dernier porte au cou un disque dans lequel M. Clermont-Ganneau a déchiffré ΙΟΥΛΙΑΝΟΣ ³. Nous considérons cet épervier comme l'emblème de l'empereur Julien identifié au dieu-soleil ⁴.

Dans le relief du musée Calvet, la partie supérieure de la gaine est nettement formée d'une cuirasse. Autour du corps sont représentés six bustes de divinités et un hermès. Ce dernier figure un dieu imberbe muni du calathos; il faut y voir sinon le Jupiter Héliopolitain lui-même, du moins quelque dieu similaire ⁵. M. W. Gurlitt a songé à la déesse parèdre. D'après le savant professeur de Graz, l'hermès reposerait sur la tête de lion. Or, la divinité unie au lion ne peut être que la déesse parèdre ⁶. A bien considérer, l'hermès ne repose pas sur la tête de lion qui, ici, a la valeur d'un emblème solaire indépendant de la déesse parèdre. Il nous offre plus particulièrement l'image du dieu Γενναῖος que les Héliopolitains adoraient sous la forme d'un lion dans le temple même de Jupiter Héliopolitain ⁷. On comparera le marbre de Beyrouth (fig. 12).

Quant aux six bustes de divinités, l'identification est incer-

1. *Revue Archéol.*, 1903, 1, p. 134, fig. 5.

2. Clermont-Ganneau, *Mission en Palestine et en Phénicie*, p. 125, n° 104 et pl. III, E.

3. *Ibidem*, p. 134, n° 121 et pl. II, H.

4. Cf. notre *Mission dans les rég. désert. de la Syrie moyenne*, p. 478, n. 1.

5. Bondurand, *C. R. Acad.*, 1901, p. 863 y reconnaît Jupiter Héliopolitain. Nous penchons plus loin pour un dieu similaire tel que Ba'al-Marqod.

6. W. Gurlitt, *Arch.-Epigr. Mitt.*, XIV, p. 123.

7. Damascius dans Migne, *Patrol. gr.*, t. CIII, 1292. Nous aurons l'occasion de revenir sur le dieu Gennaïos; cf. plus loin, p. 374, n. 4.

taine à l'exception des deux premiers. En voici la liste en allant de gauche à droite et de haut en bas : Un dieu à tête nimbée, Hélios ou Apollon ; une déesse avec croissant lunaire derrière les épaules, Séléné ou Artémis ; une divinité portant le calathos ; un buste nu, Mercure ? Puis une déesse ou un dieu casqué, Mars ? Enfin un dieu barbu, Hercule ?

Nous signalerons encore un élément accessoire de la décoration de la gaine. De part et d'autre des bustes on distingue trois

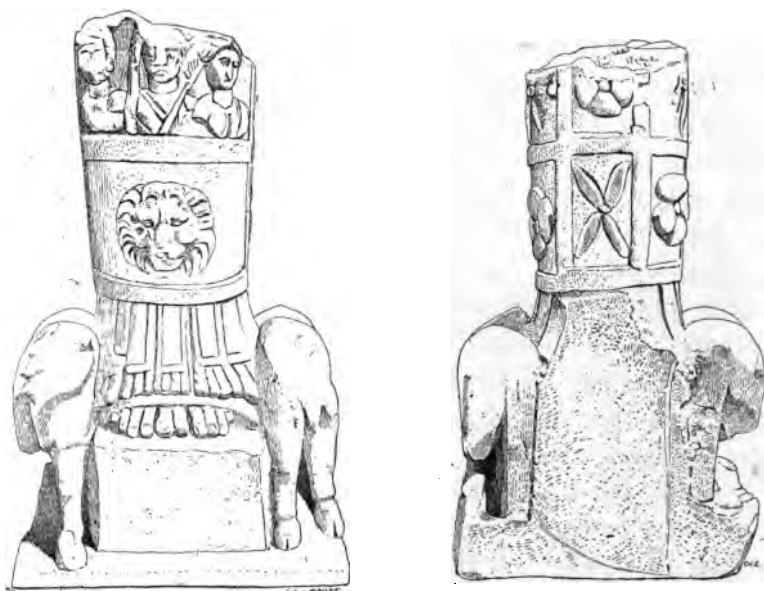


Fig. 12. — Beyrouth. Collège Américain. Face et revers.

disques en relief occupant le centre des compartiments latéraux. Ces disques avaient été réservés pour être taillés en rosace. On peut comparer, pour ce détail de technique, un ossuaire juif de Jérusalem à ornementation en relief, publié par M. Clermont-Ganneau. Sur la partie droite de l'ossuaire subsiste un disque qu'on a négligé de découper en rosace tandis que, sur la partie de gauche et symétriquement, la rosace a été achevée. On aperçoit nettement sur l'excellente héliogravure la circonfé-

rence du cercle primitif¹. Les rosaces ne font donc pas défaut, comme on l'a cru, dans le relief du Musée Calvet.

2. *Partie inférieure d'une statuette entre deux taureaux*². (fig. 12). — On n'hésitera pas à rapprocher ce fragment du bas-relief précédent. Le masque de lion, les deux taureaux et, sur le revers, les rosaces sont caractéristiques. Les trois bustes de divinités représentent, à gauche, le même dieu barbu qui figure en dernier dans la série du monument précédent, peut-être Hercule. Au centre, un buste féminin (?) voilé. A droite, un buste de déesse, semble-t-il. La mutilation de ce monument est d'autant plus à déplorer qu'en dehors des bronzes de Graz et de Beyrouth — que l'absence des taureaux relègue au second plan — c'est le seul exécuté en ronde bosse. Ayant l'avantage d'avoir été trouvé en Syrie, il nous montre que le marbre du Musée Calvet, auquel il se rattache étroitement, a une grande valeur documentaire pour déterminer les éléments de la statue type. Aussi, sans prétendre donner à notre classement une trop grande rigueur, avons-nous placé en tête le marbre du Musée Calvet qui réunit à la bonne conservation la fidélité au type primitif.

3. *Cippe de Nîmes* (fig. 13). — La gravure donnée par Lenormant et reproduite par Wolters a entraîné des erreurs graves. Le P. Ronzevalle a déjà conjecturé que le dieu devait être de face et non de profil, imberbe et non barbu³. L'étude de la pierre nous permet d'affirmer que le « lion passant derrière le dieu » n'existe pas⁴. Le relief portait deux taureaux comme dans toutes les autres représentations du Jupiter Héliopolitain. L'avant-train seul des animaux était représenté; mais même dans l'état fruste du monument, on ne s'explique pas que

1. Clermont-Ganneau, *Mission en Palestine*, p. 114-115, pl. II, F.

2. Les reproductions de cette statuette, trouvée à Byblos, nous ont été envoyées, avec l'autorisation du D^r Bliss, par notre excellent ami, M. Negib Mé-dawar, drogman du consulat général de France à Beyrouth.

3. *Loc. cit.*, p. 444 et s.

4. Studniczka, *loc. cit.*, p. 61, avait pressenti cette erreur dans la description de Lenormant.

les traces des quatre pattes aient pu être attribuées à un seul animal. Les *éléments variables* que M. Bondurand a relevés entre les diverses représentations du dieu sont ainsi diminués d'une unité importante¹. Nous pouvons ajouter que le dieu ne nous paraît pas avoir porté des manches longues. La gaine était, comme dans les autres monuments, montée en cuirasse : on en aperçoit distinctement la trace au milieu du bras gauche. Le

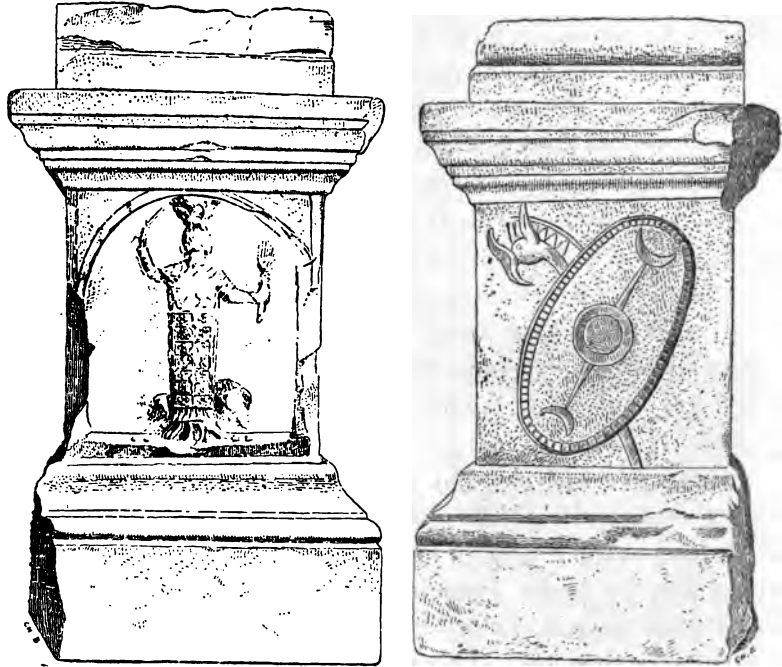


Fig. 13. — Cippe de Nîmes. Faces latérales.

manche du fouet dans la main droite est très net ; la gauche portait les épis. Au-dessus des rosaces de la gaine nous croyons distinguer les traces de deux bustes. La longue robe sort de dessous la gaine, non pas en dessinant deux rangées de franges,

1. Nous renvoyons le lecteur au tableau très commode des *éléments variables* et des *éléments permanents* dressé par Bondurand, *C. R. Acad.*, 1901, p. 863-4.

mais en formant de nombreux plis et en s'écartant pour laisser apparaître les pieds ¹.

Ce bas-relief décore le côté gauche du cippe. La face antérieure porte la dédicace de Caius Julius Tiberinus, natif de Béryte, au Jupiter Héliopolitain et à Nemausus. Sur le côté droit du cippe sont sculptés un bouclier ovale et la trompette gauloise² ou *carnix*. Ce groupe symbolise le dieu topique Nemausus et forme pendant à la représentation du Jupiter Héliopolitains.

Il n'y a aucun doute que le cippe ait été sculpté à Nîmes. Le conservateur des Musées archéologiques de Nîmes, M. G. Carrière, n'hésite pas à reconnaître la pierre comme provenant des anciennes carrières de Lens près Nîmes.

4. *Cippe de Dair el-Qal'a* (fig. 14); fouilles du P. Ronzevalle. — Nous reproduisons ci-contre un croquis de ce monument, pris par nous en 1901. Il ne dispense pas de recourir à la gravure plus précise publiée par l'auteur de la découverte; mais il en est indépendant et il nous permettra d'appuyer certaines observations³. Lors de notre rapide visite à Dair el-Qal'a, nous avons formellement noté un collier auquel était suspendu un disque; nous avons signalé ce détail et déterminé sa signification sur le marbre d'Avignon. On remarquera, au milieu

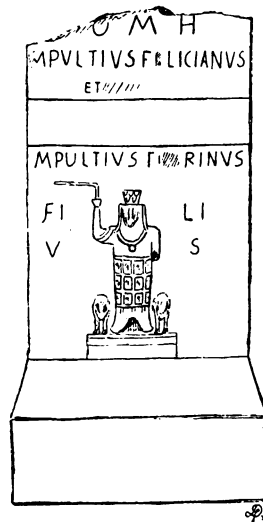


Fig. 14. — Dair el-Qal'a

1. Nous avons pu vérifier à loisir ces détails sur un moulage que le conservateur des musées de Nîmes, M. Gabriel Carrière, a eu l'obligeance de nous envoyer. Ils sont moins visibles sur l'original qui est mal éclairé.

2. Et non « un glaive dont on ne voit que l'extrémité et la poignée, le reste passant sous le bouclier » comme il est dit dans le catalogue: *Inscript. ant. de Nîmes*, 1893, p. 4. On trouvera le même motif: trompette de même forme derrière un bouclier ovale, sur un moulage de Saint-Germain, dans S. Reinach, *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, n° 193; cf. S. Reinach, *Les Gaulois dans l'art antique*, p. 45 et s., et le *Dictionnaire des Antiquités de Saglio s. Carnix*.

3. Nous n'insistons pas sur les caractères frustes que nous avons cru dis-

du bras droit, l'indication de la manche courte de la longue tunique que le dieu porte sous la gaine et qui réapparaît vers le bas du corps en s'écartant de chaque côté des pieds¹. Les écailles imbriquées sur la poitrine appartiennent à la cuirasse qui constitue la gaine².

5. *Deuxième cippe de Dair el-Qal'a*; propriété Naccache. — Ce monument est en très mauvais état. Le dieu tiendrait de la main gauche une pomme de pin. « Cette pomme de pin, dit le P. Ronzevalle³, ne repose pas directement sur la main divine, mais bien sur un support de forme ovale dans lequel elle pénètre en partie. » Il reconnaît la difficulté d'admettre un thyrses. Nous nous demandons si cet attribut est vraiment une pomme de pin. Ne serait-ce pas, à l'état fruste, une touffe d'épis que le dieu tiendrait par leur tige, peut-être en même temps que le foudre? *Fulmen et spicas*, dit Macrobe.

6. *Bronze du Joanneum à Graz* (fig. 15). — D'une excellente conservation, ce bronze fournit de solides bases de comparaison. Le calathos, comparable à celui du marbre d'Avignon, est décoré d'épis de blé. Au centre une protubérance, visible quoique moins marquée dans le marbre d'Avignon, a été rapprochée par M. W. Gurlitt de la pierre éclatante que la déesse syrienne portait dans sa coiffure. Faut-il, ici, y voir un rappel du disque solaire? Nous avons de grands doutes sur la barbe postiche au menton. Ce *Kinnbart*, d'après M. Gurlitt, aurait été enlevé par un accident qui, en même temps, aurait déterminé la séparation de la tête du tronc⁴. La légère protubérance qu'on remarque non pas au men-

tinguer entre la deuxième et la troisième lignes de l'inscription publiée dans *C. R. Acad.*, 1901, p. 437. Il ne faut probablement y voir que la conjonction et qu'on attendait. Nous avons lu *Pultius* comme le P. Ronzevalle; les éditeurs du *CIL.*, III, 14392 a, préfèrent *Pullius*.

1. Les plis ainsi formés sont dénommés « franges » par le P. Ronzevalle et M. Bondurand à la suite de Lenormant.

2. Ces écailles inexplicables ont, à tort, fait songer à quelque simulacre mi-homme, mi-poisson du type de Dagon; cf. *Revue Biblique*, 1902, p. 140. Les écailles figurent sur le fragment du Louvre, notre n° 8.

3. *C. R. Acad.*, 1901, p. 454.

4. Nous devons à l'extrême obligeance de M. Wilhelm Gurlitt d'avoir pu

ton, mais dans le haut du cou, ne répond, ni comme largeur ni comme hauteur, à l'hypothèse du *Kinnbart* à la mode égypt-



Fig. 15. — Graz. Joanneum.

étudier sur un moulage et reproduire ci-contre ce précieux bronze. Le savant professeur de l'Université de Graz a bien voulu vérifier à nouveau sur l'original les traces du *Kinnbart* et il nous écrit qu'il maintient son opinion en y ajoutant l'hypothèse d'un accident. Dans sa pénétrante étude, *Archaeol.-Epiqr. Mit-*

tienne. Les difficultés que devait entraîner pour la fonte le développement excessif de la coiffure, ont probablement engagé le praticien à établir la statuette en deux pièces. Dans ce cas, la protubérance sur le haut du cou serait une trace de soudure¹.

Les trois bustes divins sont d'identification aisée. Au-dessus d'Hélios et de Séléné, qui ne paraissent manquer sur aucun exemplaire, on distingue très nettement un dieu barbu voilé : Kronos, c'est-à-dire le soleil déclinant².

9. *Cippe de 'Ain-Djouch*. — Le rapport sommaire de M. Puchstein et de ses aides, MM. B. Schulz, D. Krencker et H. Kohl, ne supplée pas à l'incertitude dans laquelle nous laisse la reproduction de ce monument fruste. Toutefois, sur la face antérieure du cippe où est figuré Jupiter Héliopolitain, on relève les détails suivants : l'absence de barbe, le calathos, la longue chevelure, la cuirasse divisée en zones, les manches courtes, le collier. La main droite brandit le fouet; l'avant-bras gauche qui faisait saillie a complètement disparu. La gaine porte un hermès à figure indistincte. Le dieu, debout sur un socle, est accosté de deux taureaux. Deux autres taureaux sont figurés sur les faces latérales du cippe, chacun surmonté du foudre.

Dans le rapide examen de ces monuments, les variantes notables, qui paraissaient les différencier, se sont évanouies. En suivant l'ordre des éléments variables relevés par M. Bon-

theil., t. XIV, p. 122, il supposait que la tête avait été séparée du tronc par sciage : « ist einmal abgesägt worden, offenbar um die Metallegierung zu prüfen ». Inutile de faire ressortir combien le détail du *Kinnbart* est en contradiction avec la description de Macrobe et les autres répliques et pierres gravées. Le § 35 du *de Deā Syria*, (cf. *Arch.-Ep. Mitt.*, t. XIV, p. 124), qui a entraîné une grosse erreur de Lenormant dans sa description du cippe de Nîmes et sur lequel on s'appuie pour affirmer que les Syriens ne prêtaient pas à leurs dieux une tête juvénile et imberbe, est absolument contredit par de nombreux monuments. A notre avis, il ne faut pas y chercher un renseignement archéologique, mais une simple boutade.

1. Ce sont ces difficultés de fonte qui doivent avoir conduit le fondeur de la statuette Loeytved (n° 7) à supprimer le calathos.

2. Cf. plus haut, p. 138 et plus bas, p. 380.

durant nous constatons : que le lion de Nîmes cache en réalité deux taureaux ; qu'à la pomme de pin de Dair el-Qal'a doit être substitué un groupe d'épis — peut-être accompagné du foudre — ; que le collier de Dair el-Qal'a paraît de même nature que celui d'Avignon ; que la décoration des compartiments de la gaine se compose en somme des mêmes éléments : bustes divins (particulièrement Hélios et Séléné) et fleurs radiées. Enfin, tous les exemplaires portent une tunique à manches courtes.

La liste des éléments variables se réduit donc à des détails peu nombreux et secondaires. Il en résulte la possibilité de se représenter très exactement l'idole d'or que, sous le nom de *Balanion*¹, les Gréco-Syriens d'Héliopolis menaient en procession à certains jours de fête².

Au centre du calathos, orné de feuillage ou d'épis, étincelait un globe en pierre précieuse. La chevelure calamistrée était serrée par un simple lien, deux ou trois mèches retombant sur chaque épaule. Le visage était imberbe, les yeux incrustés. Par dessus la longue tunique à manches courtes, le dieu portait la cuirasse formant gaine autour des reins. Un large collier maintenait sur la poitrine un disque flanqué des *uraeus*. Au-dessous, dans les compartiments de la gaine, étaient figurés des bustes divins : au moins, les bustes d'Hélios et de Séléné ; puis des rosaces. Vers le bas de la gaine était plaquée une tête de lion. Plus bas, la tunique réapparaissait serrée par la gaine en de nombreux plis et s'écartait de part et d'autre des pieds nus. Dans la droite le dieu brandissait le fouet, dans la gauche il tenait les épis et peut-être le foudre. La statue dressée sur un socle était accostée de deux taureaux placés à un niveau inférieur. Les dimensions ne pouvaient être colossales puisque le *Balanion* était destiné à être porté en procession.

Les éléments de cette reconstitution ont été suffisamment justifiés par l'examen des répliques de la statue d'Héliopolis. Nous devons cependant insister sur les bustes qui, selon nous,

1. Cf. plus loin, p. 367, note 1.

2. Macrobe, *Saturn.*, I, 23, 11.

ne sont pas des additions postérieures, mais décoraient la gaine de l'idole type. En effet, deux bustes au moins, ceux d'Hélios et de Séléné, figurent sur les marbres d'Avignon et du Collège américain comme sur le bronze de Graz ; il nous semble en saisir des traces sur le relief de Nîmes. Hélios devait cet honneur à son affinité avec Jupiter Héliopolitain et il était naturel qu'on lui adjoignît sa parèdre Séléné. Cela éclaire d'un jour particulier le culte de Sol et de Luna à Ba'albeck que confirme l'inscription suivante :

I · O · M · H · C. *Tittius .ralaeus plumbarius, qui statuas Solis et Lunae consecravit, locum [in]ter eas medium ad statuam Victor[iae] auro inluminatam pro salute imper(atoris) [col]locandam consecra(vit), id. m. oc. ... [v. l. a. sol]vit*¹.

Mentionnons encore un petit monument du Musée de Marseille qui nous offre le même groupement de divinités. Il est inscrit sous le n° 223 dans le Catalogue de Froehner :

223. Petit autel quadrangulaire en marbre blanc, portant sur chaque face un buste (en haut-relief) brisé ; seule, la face opposée à l'inscription est ornée de deux bustes².

La provenance indiquée est Palmyre. Elle est douteuse³ ; mais il faut en retenir que le monument est d'origine syrienne. La ponctuation est marquée par de petits crochets semblables à nos virgules, assez fréquents à Dair el-Qal'a. Le patronymique *Hotarabadus* est de bonne physionomie araméenne⁴.

L'intérêt de ce petit autel syrien réside dans les bustes figurés sur les quatre faces. Malheureusement, ses dimensions exigües

1. *CIL.*, III, 14386.

2. W. Froehner, *Musée de Marseille, Catalogue des Antiquités grecques et romaines*, Paris, 1897, p. 93. Ce savant lit la dédicace un peu fruste : *Jovi o(ptimo) m(azimo) H(eliopolitano) prop(itio) Philip(p)a, Hotarabadi Mia*. Il faut ajouter : *v(otum) [s(olvit)]*. Froehner explique l'épithète de *propitius* comme la traduction de ἐπιχρῶς. Cela peut aider à résoudre la sigle inexplicable P de la dédicace à I · O · M · P · D · M dans *CIL.*, X, 6073.

3. C'est ce que nous a assuré le conservateur actuel, M. Clerc. Les renseignements de provenance ont été fournis à M. Froehner, la plupart du temps, de mémoire. Voir ce que dit l'auteur du catalogue dans sa préface.

4. La forme originale ne s'est pas encore rencontrée, peut-être עתרבוד.

(haut. 0^m,28; larg. 0^m,18) et les cassures subies par les reliefs ne permettent guère d'en tirer parti. Sur la face antérieure, un buste dont on ne distingue que la silhouette; était-ce le buste de Jupiter Héliopolitain? A droite, un buste voilé; à gauche, un buste peu distinct. Sur la face arrière, deux bustes dont un portant le croissant lunaire derrière les épaules — si ce n'est le reste d'un voile —, peut-être Hélios et Séléné.

Il est donc prouvé qu'on aimait grouper autour du dieu certaines divinités gréco-romaines et au premier rang Hélios, au titre de dieu similaire¹. Par analogie, on peut se demander si le dieu figuré par un hermès sur la gaine du Jupiter Héliopolitain du Musée Calvet (fig. 11) ne serait pas aussi, non le Jupiter Héliopolitain lui-même ce qui ne laisse pas de surprendre, mais un dieu similaire, peut-être Ba'al-Marqod. Ce dernier était un *Jupiter optimus maximus* du même ordre; son sanctuaire a pu donner asile au grand dieu voisin d'Héliopolis². La présence de Ba'al-Marqod sur la gaine du *Balanion* ou idole de Jupiter Héliopolitain n'est pas plus inattendue que celle d'Hélios et de Gennaïos.

Si nous sommes parvenu à fixer les caractéristiques de l'idole adorée, à l'époque gréco-romaine, sous le nom de Jupiter Hélio-

1. Cette remarque peut s'étendre à nombre de divinités étrangères introduites dans le panthéon gréco-romain. Ainsi la Diane d'Ephèse conservée au Musée de Marseille, Froehner, *Cataloguz*, p. 97, porte deux fois répété sur la gaine le buste de Luna. Il y a là une application parlante du syncrétisme de l'époque. De même, ce n'est pas au hasard que dans le monument publié à l'article *Dolichenus* du *Dict. de Saglio* (S. Reinach), fig. 2489, on trouve groupés autour du Jupiter Dolichenus : Sol (et sa parèdre Luna), Hercule et Mars.

2. On a vu plus haut que deux — peut-être trois — monuments votifs dédiés au Jupiter Héliopolitain proviennent de Dair el-Qal'a. On a déjà conclu des inscriptions (en particulier *CIL.*, X, 1634 : *cultores Jovis Heliopolitani Berytenses qui Puteolis consistunt*, de l'an 116 ap. J.-C.) qu'il devait exister un important lieu de culte du dieu à Beyrouth (Studniczka, *Arch.-Ep. Mitth.*, 1884, p. 62). Nous proposons de fixer ce lieu de culte non à Beyrouth même, mais à Dair el-Qal'a; cf. plus bas, p. 365, n. 7. La colonie Bérytienne possédait à Pouzzoles un temple consacré à Jupiter Héliopolitain, cf. *Rev. Arch.*, 1901, II, p. 466 n° 169. En revanche, les fouilles allemandes de Ba'albeck ont fait connaître une dédicace à Ba'al-Marqod, Puchstein, *Jahrbuch des k. d. Archaeol. Instituts*, 1901, p. 154.

politain, il devient possible d'en discuter l'origine égyptienne adoptée sur le témoignage de Macrobe.

Aucun des éléments qui constituent cette représentation figurée n'appartient en propre à l'Égypte. Les épis sont un emprunt à la symbolique grecque; le calathos est le symbole grec d'abondance¹. Le fouet serait-il, comme on l'a dit, d'origine égyptienne²? Osiris tient le fléau et non le fouet. Cet attribut du Jupiter Héliopolitain ne peut avoir été emprunté qu'à Hélios; sa valeur symbolique se rattache au rôle de médiateur des âmes³. En somme, suivant une expression qui a fait fortune, nous nous trouvons en présence d'un exemple de *mirage égyptien*. Macrobe s'est laissé entraîner par les analogies établies, d'une part, entre Héliopolis de Syrie et Héliopolis d'Égypte⁴ et, d'autre part, entre les Jupiter solaires de Syrie et Sérapis.

Si nous détournons les yeux de l'Égypte, il ne sera pas difficile de trouver l'origine du type que nous étudions. La coiffure a été qualifiée d'égyptienne. Tout au plus le calamistrage est égyptien. Encore faut-il remarquer que l'usage en était fort répandu en Syrie. On l'observe sur un bas-relief syrien de basalte à inscription grecque, publié par M. Clermont-Ganneau et aujourd'hui au Louvre. Le savant professeur du Collège de France, signalant les longues tresses retombant sur les épaules, ajoutait ces judicieuses remarques : « La présence de ces tresses n'est pas à elle seule un indice caractéristique du sexe féminin, une

1. On trouve fréquemment sur les monuments grecs l'emploi simultané de ces deux symboles d'abondance pour caractériser le dieu ou la déesse de la moisson. Ainsi, dans une peinture de Pompéi, Overbeck, *Griech. Kunst-Myth.*, II, p. 522, reproduite dans Roscher, *Myth. Lex.*, I, 859, Cérès ou Déméter est représentée tenant les épis dans la main gauche tandis qu'à ses pieds est posée une corbeille remplie d'épis.

2. Fr. Lenormant, *Gaz. Arch.*, 1878, p. 77 et s., suivi par L. Heuzey, *C. R. Acad.*, 1902, p. 194-5, l'identifie avec le fouet d'Ammon-Khem. Cf. aussi S. Reinach, *Rev. Arch.*, 1902, I, p. 32.

3. Cf. plus haut, p. 142 et suiv.

4. Nous montrons plus loin, p. 366-8, qu'il n'y a aucun rapport à établir entre ces deux villes. Le caractère légendaire des déplacements du *balanion* rapportés par Macrobe, *Sat.*, I, 23, 10, est patent. Par contre, on a négligé le seul trait digne de foi : *rituque Assyrio magis quam Aegyptio colatur*.

coiffure analogue se retrouvant sur les portraits numismatiques des rois nabatéens aux longs cheveux calamistrés, genre de coiffure qui s'est encore conservé chez les Bédouins de certaines tribus de la Syrie orientale¹. » En tout cas, le Jupiter Héliopolitain ne porte pas perruque égyptienne; il est coiffé à l'ancienne mode grecque. La tête est ceinte d'une bandelette, la chevelure est réunie en masse derrière la tête, deux ou trois boucles tombent sur les épaules. La longue chevelure, l'attribut du fouet, le visage imberbe et juvénile, le long *chiton* à manches courtes nous ramènent au type grec d'Hélios aurige si répandu au IV^e siècle avant notre ère². Pour imposer ce type plastique purement grec, on lui a donné le prestige de la cuirasse³. La conception grecque de cette idole se fait sentir jusque dans la forme en *xoanon* que la cuirasse imprime au corps. Du vieux Ba'al local on n'a conservé que les deux taureaux, le foudre, le disque flanqué des uraeus.

Les taureaux, qui sont l'attribut le plus caractéristique de l'ancien dieu local, ne nous ramènent pas vers l'Égypte, mais vers l'Asie.

On admet que le lion est le symbole du dieu et le taureau celui de la déesse. Les taureaux accostent le dieu pour symboliser, dit-on, son union avec la déesse. Ce chassé-croisé des animaux-attributs est absolument inadmissible; nous n'en connaissons pas d'exemple. Les théories, très ingénieuses d'ailleurs, déduites de cette hypothèse demanderaient à être fortifiées par d'autres autorités qu'Origène et les subtils rhéteurs gréco-romains⁴. Au XIX^e siècle, les partisans du monothéisme primitif

1. Clermont-Ganneau, *Études d'Arch. Or.*, I, p. 105 et s.

2. Comparer par exemple Collignon, *Hist. de la Sculpt. grecque*, II, p. 327 fig. 165 (mausolée d'Halicarnasse); p. 395, fig. 209 (métope d'Ilion postérieure à Alexandre); P. Perdrizet, *BCH.*, 1896, p. 82-3, pl. XV et la peinture de vase discutée plus loin, fig. 17.

3. Ce n'est point là un fait isolé. Le soi-disant Apollon de Hiérapolis avait revêtu la cuirasse (Macrobe, *Saturn.*, I, 17, 66) et de même Jupiter Dolichenus, Malakbel, Aglibôl.

4. Le système a été esquissé avec une grande dépense d'érudition par Lajard

empruntèrent leurs arguments au syncrétisme gréco-oriental qui s'était efforcé vers le monothéisme. Toute la symbolique syrienne a été expliquée d'après ce principe; on conçoit qu'il y ait lieu de poser de nouvelles assises. Nous essaierons de montrer, à la suite de cette première étude, que le taureau ne fut jamais l'attribut de l'Astarté sémitique, mais celui de Séléné ou Luna admise dans le panthéon syrien à l'époque gréco-romaine et que le taureau d'Astarté fut le fruit du syncrétisme qui identifia cette déesse à Séléné. Il en résultera, entre autres, que le mythe d'Europe ne peut avoir aucun fondement dans la mythologie phénicienne.

Les taureaux qui accompagnent Jupiter Héliopolitain ne sont pas le symbole de la déesse parèdre : ils sont et ne peuvent être que l'attribut du dieu. Le prototype du dieu au taureau et au foudre est Hadad-Rammân que les monuments assyro-babyloniens représentent tenant le foudre et monté sur un taureau¹. Ce dieu semble avoir été importé en Syrie par les Araméens et s'être identifié avec nombre de divinités locales. Au type Hadad-Rammân, en dehors du Ba'al de Ba'albeck et de ses dérivés directs, se rattachent : Hadad à Hiérapolis², Jupiter Dolichenus en

dans ses divers écrits, particulièrement dans ses *Recherches sur le culte de Vénus*, mais l'exposé le plus remarquable et l'on peut dire définitif, est dû à M. de Vogüé, *Mélanges d'Archéol. Orientale*, p. 63 et s. Il est couramment adopté; cf. *C. R. Acad.*, 1901, p. 458-459.

1. Parfois, comme sur les *koudourrou*, le dieu des tempêtes et de l'orage est symbolisé par le taureau portant le foudre sur le dos. Cf. J. de Morgan, *Délégation de Perse, Mémoires*, I, p. 171 où l'animal représenté est mentionné dans le texte : « le jeune taureau puissant de Rammân (Adad) fils d'Anu »; cf. V. Scheil, *Mémoires*, II, p. 20. D'autres fois le dieu, muni de la tiare, barbu, les cheveux longs, vêtu à la mode chaldéenne et tenant le foudre, est posé debout sur son taureau lancé au galop qu'il semble conduire; *ibidem*, I, p. 176-177. Rammân serait aussi représenté, *ibid.*, p. 177, sur le taureau et tenant, non plus le foudre, mais un vase d'où s'échappent les eaux. Les assyriologues ont copieusement disputé sur le nom de ce dieu; cf. M. Jastrow, *The Religion of Babylonia and Assyria*, p. 156 et s.; Fr. Hommel, *Aufsätze und Abhandl.*, II, p. 270, dit qu'Adad était le nom du dieu en Assyrie et Rammân à Babylone.

2. Roscher, *Myth. Lex.*, s. Adad (Roscher) et Heliopolitanus (Drexler); Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 759 n° 772-3, pl. XIV, 7; Babelon, *Rois de Syrie*, n° 645. Comme le remarque Drexler, *loc. cit.*, I, 1990, cette divinité a été appelée à tort Ba'al-Kevan par Movers, suivi par Six et Babelon.

Commagène¹, un dieu non déterminé sur un tétradrachme d'Antiochus XII², le Jupiter de Rhosus³, celui de Raphané⁴, celui de Gabala⁵, le dieu Hadaranes⁶ et très probablement Ba'al-Marqod lui-même⁷. Toutes ces divinités locales ont reçu leurs principaux attributs de Hadad-Rammân et ont été plus ou moins considérées dans la suite comme des dieux solaires. Elles ont, en somme, subi des déformations parallèles. Aussi, à la fin de leur course, le Jupiter Dolichenus et le Jupiter Héliopolitain sont-ils identifiés dans certaines dédicaces⁸.

1. Roscher, *Myth. Lex.*, s. Dolichenus (Ed. Meyer); S. Reinach dans *Diction. des Antiq.* de Saglio, article Dolichenus. Le dernier travail est dû à Kan, *De Jovis Dolicheni cultu*, Groningue, 1901. M. Kan a raison de chercher un prototype oriental; mais il a le tort de s'arrêter à deux bas-reliefs hittites et aux monnaies de Tarse, ce qui lui vaut des objections comme celles de M. de Ridder, *Revue Critique*, 1901, II, p. 244-5. Le rapprochement entre Jupiter Dolichenus et Hadad a été fait par Puchstein, *Zeitschrift für Assyriol.*, t. IX, p. 411 et par Hoffmann, *ibid.*, t. XI, p. 252 et suiv. Cf. encore Fr. Cumont, *Revue de Philologie*, 1902, p. 5-11 et 280-1.

2. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 437 n° 121; E. Babelon, *Les Rois de Syrie*, p. CLXXII, fig. 39, y reconnaît Hadad de Hiéropolis.

3. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 440; *Choix*, pl. VII, 223.

4. Wroth, *Catalogue, Galatia*, etc., p. 267, pl. XXXI, 12 et 13.

5. Wroth, *Galatia*, etc., p. 245, 9, pl. XXVIII, 11, y reconnaît Astarté, bien qu'un taureau soit aux pieds de la divinité debout. Le fait que cette figure tient la corne d'abondance n'emporte pas que la divinité soit de sexe féminin. Les monnaies de Raphané que nous citons dans la note précédente portent le dieu assis, la corne d'abondance dans la main gauche. Il se pourrait que Raphané ait emprunté à Gabala son dieu ou tout au moins le type sous lequel elle l'a représenté. Les relations entre les deux villes étaient fort actives, Gabala étant le port de Raphané. La position de cette dernière ville est déterminée dans *Rev. Arch.*, 1897, I, p. 138-9.

6. Le dieu Hadaranes figure assis, accosté d'un (?) taureau, sur l'autel votif de Hochmaea, Ronzevalle, *C. R. Acad.*, 1901, p. 479.

7. Drexler, dans Roscher, *Myth. Lex.*, II, 1179-80 et 2555, cherche à montrer que Ba'al Marqod est identique en bloc à Hadad et que le temple de Dair el-Qal'a n'est qu'une filiale du grand temple du soleil à Héliopolis. Cette seconde proposition ne nous paraît pas exacte; cf. plus haut, p. 361, n. 2. On ne prend pas assez garde, en général, quand on traite des divinités syriennes, que, sous les identifications successives, git toujours la divinité locale primitive. Mais la première proposition est acceptable sinon dans la forme, du moins dans le fond. Ba'al-Marqod, comme Jupiter Héliopolitain, a été identifié à une époque indéterminée avec Hadad, puis avec le soleil et c'est en quoi ils ont des caractères communs.

8. *CIL.*, III, 3462, mention de *Jupiter Dulcenus Heliopolitanus*; cf. 3908.

Le culte de Hadad s'est répandu de bonne heure dans la Syrie du nord : au VII^e siècle avant notre ère, les inscriptions de Sindjerli portent le nom de Hadad en tête de toutes les listes divines¹. A Hiérapolis de Cyrresthique le grand dieu local conserva le nom de Hadad jusqu'à la fin du paganisme. Le Jupiter de Doliché n'est que la vieille divinité locale assimilée anciennement à Hadad, puis habillée à la romaine. D'autre part, ces mêmes divinités ont été plus ou moins assimilées au Soleil. Le rapprochement entre Rammân et Chamach, si fréquent en Mésopotamie, ne peut être accidentel²; il a certainement préparé leur commune identification avec les Ba'al syriens.

Pour ce qui concerne le simulacre de Jupiter Héliopolitain, connu par de nombreuses répliques, on peut donc conclure à un mélange des attributs de Hadad avec ceux d'Hélios; autrement dit, à une hellénisation de l'ancienne divinité syrienne, probablement sous l'influence des Séleucides, car le type grec d'Hélios auquel elle se rattache est attribué au IV^e siècle avant notre ère. Lenormant n'a pas rapproché avec assez de réserves du Jupiter Héliopolitain un passage de Macrobe qui concerne Hadad³. Mais on ne peut conclure du texte de Macrobe que le Jupiter Héliopolitain ne fut pas dénommé Hadad à l'époque araméenne. Nous ne serions nullement surpris si quelque texte nous apprenait que le grand dieu d'Héliopolis fut jadis adoré sous le nom de Hadad.

On peut conjecturer qu'à l'occasion de la modification de culte apportée par les Séleucides, Ba'albeck reçut le nom officiel d'Héliopolis. L'hypothèse que Ba'albeck aurait porté le nom égyptien Ḥw ⁴ et que ce nom aurait été transposé en Héliopolis à

1. Consulter le tableau dressé par Clermont-Ganneau, *Études d'Arch. Or.*, II, p. 215 n. 1.

2. M. Jastrow, *The Religion of Babylonia and Assyria*, p. 160; Fr. Hommel, *Aufs. und Abhandl.*, III, p. 409.

3. Ronzevalle, *C. R. Acad.*, 1901, p. 447 et s.; Isid. Lévy, *Cultes et Rites syriens*, p. 9-10.

4. Si nous avons démontré que le culte de Jupiter Héliopolitain n'a pas été importé d'Égypte, il ne reste plus, pour faire remonter au delà des Séleucides

l'époque grecque, ne repose sur aucune donnée sérieuse. Dès lors tombent toutes les ingénieuses déductions tirées de ce prétendu nom égyptien¹ et il faut leur substituer cette conclusion : il n'y eut, anciennement, aucun rapport de culte ni

le rapprochement entre les deux Héliopolis, que le passage d'Amos, 1, 5, où est citée la *bige'at-Aven*. Robinson, *Neuere Bibl. Forschungen*, p. 677, à la suite de Maundrell, s'appuie sur la version des LXX : $\pi\epsilon\delta\iota\omicron\nu\ \tau\omicron\nu$, pour identifier la *bige'at-Aven* avec la Biqâ', vallée entre le Liban et l'Antiliban dans laquelle est placée l'Héliopolis syrienne. L'argument est qu'en Égypte on a l'équivalence *On* = Héliopolis. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 320, a accepté cette conjecture et le P. Ronzevalle en a de nouveau tenté la démonstration dans *C. R. Acad.*, 1901, p. 471 et s. Tout cela repose sur une simple méprise. Il n'y a pas à chercher d'après Amos un lieu nommé *Bige'at-Aven*, ni un autre *Bêt-'Eden* et, en fait, on ne les a pas trouvés, car la proposition du P. Ronzevalle : Bêt-Eden = Paradeisos n'est pas satisfaisante; c'est 'Eden qui équivaut à Paradeisos et non pas Bêt-'Eden. Si l'on se réfère au texte, il apparaît en toute certitude que, dans Amos, 1, 3-5, le prophète vise Damas et Damas seule. Dans la première partie du verset 5, les trois termes : Damas, *Bige'at-Aven* et Bêt-'Eden désignent Damas. *Bige'at-Aven*, quelle que soit la lecture adoptée, ne peut être que la vallée du Barada dans laquelle s'étale Damas, tandis que Bêt-'Eden est une désignation bien transparente de Damas au milieu de la Ghôûta. Il s'ensuit qu'il faut renoncer à s'appuyer sur la transcription des Septante pour attribuer à l'Héliopolis de Syrie le nom égyptien de *On*. Il faut accorder la préférence à la lecture des massorètes : *bige'at-Aven*, lecture très claire qui n'appelle aucune correction. Si, cependant, on tenait absolument à corriger, le plus logique serait de lire : *bige'at-Avan* ou *bige'at-Abanah* = la vallée de l'Abana. Wellhausen (cf. *Encyclopedia Biblica*, s. Aven) suppose que *Aven* a été substitué à un nom divin. Quelle que soit la solution adoptée, elle doit répondre à cette condition qu'Amos vise uniquement Damas dans les versets 3-5. Par suite, il ne peut, dans ces versets, être question de Ba'albeck.

1. Renan, *Mission*, p. 320, suivi par le P. Ronzevalle, *C. R. Acad.*, p. 468 et s., adoptant l'hypothèse précédente de Maundrell et Robinson, remarque que la prononciation égyptienne n'était pas *ôn* mais *ân* et propose d'interpréter l'énigmatique Balanion de la *Chronique Pascale* par : Ba'al-An. De plus, on aurait Ba'albeck = Ba'al-Biqâ'. Ces deux hypothèses sont en contradiction formelle avec la précédente. Si la ville s'appelait *An*, le texte biblique n'a pu le transcrire *On*. Si le dieu avait nom Ba'al-An, il ne pouvait porter le second nom topique : Ba'al-Biqâ'. Nous avons discuté la valeur du terme Balanion dans *Journal Asiatique*, 1902, I, p. 372-5 et nous croyons avoir démontré que Balanion ne pouvait pas être le nom divin, mais devait désigner un objet meuble ou immeuble. Nous proposons de reconnaître dans Balanion le nom de l'idole même de Jupiter Héliopolitain. En effet, l'explication de *Balan par le sémitique *ba'lan* « notre Ba'al », proposée par Movers, est la plus acceptable. On aurait dans Balanion une formation comparable à Palladion tiré de Pallas ou, pour prendre un exemple en Syrie, comparable à Séméion tiré du nom de la déesse Sémé ou Siméa. Une caractéristique commune à ces statues était d'être transportables.

aucun rapport onomastique entre l'Héliopolis de Syrie et l'Héliopolis d'Égypte.

Il n'entre pas dans l'objet de cette étude de suivre, à travers le monde ancien, la diffusion du culte de Jupiter Héliopolitain. Nous remarquerons seulement, pour l'intelligence des types monétaires signalés plus haut, que le culte de Jupiter Héliopolitain fut adopté à Néapolis de Samarie et à Eleuthéropolis de Judée, peut-être aussi à Dium de la Décapole. Le fait est particulièrement intéressant pour Néapolis (Naplouse), car il s'ensuit que le Zeus Hysistos, intronisé dans le temple romain du Garizim¹, n'était autre que Jupiter Héliopolitain accompagné de la déesse parèdre².

§ 6. — Quadriges et char solaires.

D'après une monnaie d'Héliopolis de la collection du D^r Jules Rouvier de Beyrouth, le fronton du grand temple de Ba'albeck était couronné par Hélios dans le quadriges³. Ce détail n'a rien que de très plausible. Toutefois, nous hésitons à suivre le savant numismate lorsqu'il cherche à préciser les éléments de ce quadriges d'après le revers des monnaies de Leucas⁴.

1. D'après Damascius; cf. Th. Reinach, *Textes d'auteurs grecs et romains relatifs au Judaïsme*, p. 211-2.

2. De Saulcy, *Num. de la Terre-Sainte*, p. 266, 5-6, revers : « Cybèle assise entre deux lions ». En réalité, nous avons là une représentation de la grande déesse héliopolitaine.

3. *Jahrbuch des k. d. Arch. Instituts*, 1901, p. 159, pl. V, 1. Le D^r Rouvier, qui a adressé un mémoire à l'Institut sur cette question, nous a obligeamment transmis le renseignement suivant touchant la restauration publiée dans le *Jahrbuch* : « La restitution a été faite d'après une superbe monnaie de ma collection, représentant la façade principale dudit temple. Quant au quadriges qui le surmonte, il est nettement reproduit sur le revers des monnaies contemporaines de Leucas que je crois avoir été plus voisine d'Héliopolis que ne le dit de Saulcy. »

4. Wroth, *Catalogue, Galatia, etc.*, p. 296-7, voit dans le personnage au quadriges des monnaies de Leucas l'empereur tenant le sceptre dans la gauche. Pourquoi le revers des monnaies de Leucas porterait-il un sujet décorant le temple de Jupiter Héliopolitain à Ba'albeck ? Il est vrai que l'on a identifié Leucas avec Abila de Lysanias; que vaut cette identification ? Pour nous, mais ce n'est pas le lieu d'insister, Leucas est une ville de la vallée du moyen Oronte

Il est difficile de dire si le char du Soleil, chez les Sémites, symbolise la course de l'astre ou si le char était simplement un véhicule de procession¹. Les numismates sont d'accord pour reconnaître, sur les monnaies de Sidon, le char d'As-tarté. A Philadelphie de la Décapole, un char semblable traîné par quatre chevaux est figuré sur les monnaies avec la mention ΗΡΑΚΛΕΙΟΝ ΑΡΜΑ. On ne sait quelle divinité sémitique recouvre cet Héraclès; peut-être doit-on y voir avec M. W. Wroth un dérivé de l'Héraclès tyrien².

Il est certain qu'en Syrie le quadriges a souvent été traité en char du Soleil, si bien que l'aurige a été remplacé par le bétyle divin. Au revers des monnaies d'Aelia Capitolina est gravé un « quadriges de face sur lequel est placée triomphalement la pierre conique d'Emèse, le dieu Elagabale³ ». De même à Néapolis, où l'aigle accompagne le quadriges⁴.

§ 7. — Le dieu solaire cavalier.

La marche de l'astre solaire a été symbolisée non seulement par Hélios dans son quadriges, mais aussi par Hélios cavalier.

En même temps qu'ils créaient le type d'Hélios aurige, les artistes grecs lui opposaient Séléné allant au pas sur un cheval ou un mulet. Par un besoin d'équilibre dans la composition des bas-reliefs, on accorda le bige à Séléné; nous avons même vu un

Le Chrysoroas marqué sur ses monnaies est l'Oronte et non le Barada. On remarquera que les monnaies de Leucas le figurent sous le même aspect que les monnaies d'Antioche et celles d'Emèse; Wroth, *ibid.*, p. 239.

1. Pinches, *Rev. de l'Hist. des Religions*, 1901, I, p. 277; Clermont-Ganneau, *Recueil d'Arch. Or.*, t. IV, 323.

2. Wroth, *Catalogue, Galatia*, etc., p. xc. Il faut alors admettre que la même divinité fut importée à Gadara (Wroth, *ibid.*, p. 304) et rayonna jusqu'à 'Aqraba (Waddington, 2413 c; cf. 2413 d) et à Nedjrân (Wadd., 2428).

3. Saulcy, *Num. de la Terre-Sainte*, p. 104, pl. V, 1.

4. La description de ces monnaies demanderait à être révisée. Dans Saulcy, *ibid.*, p. 258, n° 7 : « Quadriges vu de face; au-dessus, le buste de la Fortune, avec une corne d'abondance (Mionnet a cru voir le Garizim); à sa gauche un aigle éployé dans une auréole »; ne serait-ce pas plutôt le buste du dieu solaire? *Ibid.*, p. 263, nos 9-11 : quadriges de face au-dessus duquel paraît à gauche un aigle éployé et à droite le Garizim. La reproduction, pl. XIII, 7, montre deux aigles.

exemple de Séléné au quadrigé. D'autres fois, Hélios montait le bige. Il était tout naturel qu'à Séléné à cheval correspondît Hélios cavalier. M. Salomon Reinach a récemment publié deux bronzes provenant d'Alexandrette et représentant « un dieu équestre solaire qui fait pendant à une déesse équestre lunaire »¹. Le type d'Hélios cavalier est très répandu en Asie Mineure; c'est en particulier le θεὸς σῶζων de Phrygie et de Pamphylie². A ce titre le motif est asiatique; mais les manifestations tardives que nous en connaissons paraissent avoir été créées sous l'influence de l'art grec. En Syrie nous étudierons trois exemples d'Hélios cavalier.

Le premier est le curieux bas-relief rupestre d'el-Ferzol souvent décrit, mais dont l'interprétation reste à trouver. Le P. Bourquenoud³ en a publié un dessin confirmé par une phototypie du P. Ronzevalle⁴. Nous donnons (fig. 16) un croquis établi d'après ces deux documents. Voici la description rapide et précise due à M. Heuzey qui a reconnu le caractère solaire du cavalier : « C'est un sujet très certainement mythologique, à deux personnages, dont le principal est un jeune cavalier imberbe, comme celui [du bas-relief ci-après]. Je ne dirai rien du palmier dont le cavalier paraît cueillir les fruits, ni de l'éphèbe presque nu qui précède le cheval, une énorme grappe à la main. Ce qui est visible sur le dessin, c'est que la figure équestre a des

1. S. Reinach, *Divinités équestres*, dans *Revue Archéol.*, 1902, I, p. 227-9.

2. Collignon, *BCH.*, 1878, p. 55, 170; 1880, p. 291, pl. IX et X; Perdrizet, *ibid.*, 1896, p. 98. Au même symbolisme se rattachent les représentations de Mén à cheval dont, cependant, Perdrizet, *BCH.*, 1896, p. 105, donne une autre explication : « Nous penserions plutôt que le cheval, comme la lance, comme la sphère, est un très ancien symbole asiatique de la puissance divine, et que si Mén est assez souvent figuré à cheval, ce n'est pas qu'il soit essentiellement pareil aux autres dieux cavaliers de l'Asie, ni même qu'il ait pris d'eux l'habitude d'aller monté, c'est simplement qu'il est un dieu anatolien. » La conception de la Lune ou du Soleil cheminant en char ou à cheval est répandue sur toute la surface du globe, en Grèce comme au Japon; cf. Drexler, dans Roscher, *Myth. Lex.*, II, 2758 et s.

3. Bourquenoud, *Études de théol. et d'hist. publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus*, 3^e sér., t. V, 1864, p. 301.

4. Ronzevalle, *C. R. Acad.*, 1901, p. 478.

rayons autour de la tête et qu'elle porte le costume oriental : manteau, tunique à manches et larges pantalons¹. »

Avant de tenter l'explication du sujet mythologique si bien posé par M. Heuzey, il nous faut préciser quelques détails. Le dieu solaire à cheval tient les rênes de la main droite ; nous ne distinguons pas trace de fouet ; il porte certainement un globe dans la main gauche et non un fruit². Quant à l'éphèbe qui précède le cavalier, la phototypie du P. Ronzevalle le montre vêtu

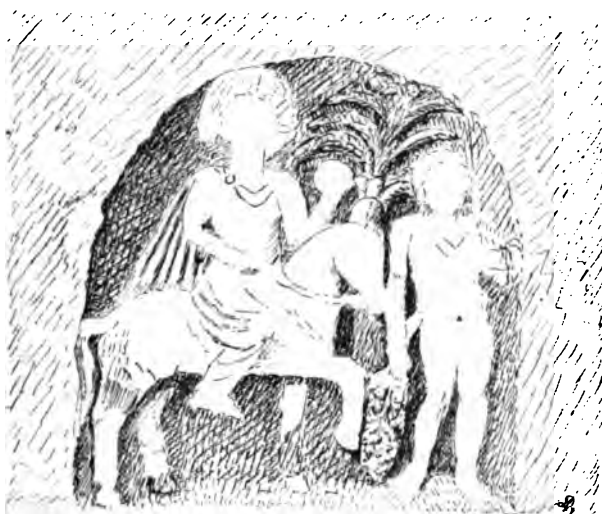


Fig. 16. — Relief rupestre d'el-Ferzol.

d'une simple chlamyde retombant sur le bras gauche. De la droite l'éphèbe tient, abaissée, une branche d'épais feuillage qui ne ressemble en rien à des pampres. Il faut donc écarter l'hypothèse que l'artiste ait « voulu représenter un dieu adolescent et im-

1. L. Heuzey, *C. R. Acad.*, 1902, p. 197.

2. Il n'y a, en réalité, aucun contact entre le globe et le palmier. D'autre part, il est tout à fait inadmissible que le palmier porte des pommes de pin, comme l'affirme le P. Ronzevalle, *C. R. Acad.*, 1901, p. 478. Il faut tenir compte de l'inexpérience du sculpteur et de l'état fruste du monument. On trouvera un exemple du dieu solaire à cheval portant le globe dans Cumont, *Textes et Mon. relatifs au culte de Mithra*, II, fig. 357.

berbe, un *Adonis*, dans une de ses gracieuses attaches au cycle dionysiaque »¹.

L'explication est fort simple si l'on veut partir du point de vue auquel nous nous sommes placé : le dieu solaire à cheval symbolise la marche du soleil. Le palmier fixe le milieu de la course. Si l'on oriente le relief vers le Sud, le cavalier se dirige, comme le soleil, de gauche à droite. Il passera à son déclin en franchissant le palmier : c'est ce dont témoigne son avant-coureur Azizos-Phosphoros qui, de la droite, tient son attribut abaissé.

Nous avons suffisamment insisté sur Azizos-Phosphoros et sur son attribut de position², pour qu'il n'y ait aucune hésitation à le reconnaître ici ; il suffira de remarquer que la chlamyde est le seul vêtement que porte Phosphoros. Mais nous devons justifier en quelques mots la signification du palmier.

Le palmier qui, à Beyrouth, n'est qu'un arbre d'agrément, ne peut dans le Liban, à plus de mille mètres d'altitude, être une caractéristique locale. Le palmier figure dans d'autres représentations mythologiques de Syrie sur lesquelles nous reviendrons : le bas-relief de Douwair près de Tyr³, aujourd'hui au Louvre, et un relief de Qaşr el-Abyađ dans le Şafá⁴. Dans tous les cas il occupe le centre de la composition.

Quelque bizarre que cela paraisse, le motif du palmier dans ces représentations mythologiques est d'origine grecque. La preuve en est fournie par une très intéressante peinture de vase (fig. 17) de la collection Sabouroff, attribuée à l'art attique de la fin du v^e siècle⁵. Eos sur son quadrigé précède Séléné à cheval. Cette dernière tourne la tête vers Hélios qui la suit. Le dieu solaire, vêtu de la longue tunique, les longs cheveux bouclés, conduit son fougueux attelage. Derrière Hélios et devant Eos est figurée une

1. Ronzevalle, *loc. cit.*, p. 478.

2. Cf. plus haut, p. 130 et s.

3. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 676 et s., pl. LVII, 3.

4. R. Dussaud et Fr. Macler, *Voyage arch. au Şafá*, p. 45, fig. 6.

5. Furtwaengler, *Collection Sabouroff*, 1, pl. LXIII, reproduit dans Roscher *Myth. Lex.*, 1, 2007-8.

sorte de colonne d'où se détachent des palmes. M. Furtwaengler comprend que cette colonne fixe le point d'où émergent les personnages et il en rapproche les colonnes, appuyés du monde, sur lesquelles reposaient de tout leur poids la terre et le ciel à l'extrémité du monde, là où gronde l'Océan. Nous préférons voir dans la colonne une *meta* vers laquelle se dirige le cortège d'Hélios et qu'il doit tourner¹. La *meta* fixe le milieu de la course, le milieu du jour. Cette *meta* est traitée indubitablement



Fig. 17. — *Collection Sabouroff*, I, pl. LXIII.

en palmier qui ne peut que symboliser, selon l'usage, l'Afrique, c'est-à-dire les pays du Sud.

Dans le relief rupestre d'el-Ferzol, le palmier symbolise d'une part les pays du Sud et joue, d'autre part, le rôle de *meta* au tournant de la course du soleil. Fréquemment — nous reviendrons sur ce point en traitant de la déesse parèdre — au palmier est substitué le cyprès². L'interprétation du palmier comme

1. C'est une *meta* reproduite trois fois, comme but de chacun des trois chars engagés dans la course, qu'il faut reconnaître dans les « colonnes fusiformes » d'un vase décrit par de Ridder, *Cat. des vases peints de la Bibl. Nat.*, p. 90-91, n° 182.

2. L'opinion de Lajard, *Recherches sur le culte du cyprès pyramidal*, dans *Mém. de l'Institut*, t. XX, 2° part., d'après laquelle le cyprès serait un symbole de la Vénus orientale, est entièrement erronée.

simple allusion au titre ἀνίκητος du dieu solaire, serait donc insuffisante. Le rôle de *meta* qui lui est attribué ne peut être qu'une conception grecque.

Quel est le nom du dieu ainsi représenté? Il ne faut pas se hâter d'attribuer au culte de Jupiter Héliopolitain toutes les manifestations du culte solaire dans la Biqâ' et sur les versants voisins du Liban et de l'Anti-Liban. Ainsi le Mercure seigneur de Hamon n'est certainement pas Jupiter Héliopolitain ni Jupiter Hadaranes, vénéré dans un temple près de Nihâ et à Dair el-Aḥmar dans le Liban¹. Une autre divinité, le dieu Mifsenus, à qui semble avoir été consacré le temple de Ḥoṣn-Nihâ², pourrait aussi être représenté par notre relief.

Un second monument syrien représentant le dieu solaire à cheval, vêtu à l'orientale et tenant le fouet, a été décrit par M. Heuzey³. M. Clermont-Ganneau a montré que la dédicace était faite par des Palmyréniens⁴. Si l'on considère que le dieu représenté est solaire et que la dédicace est faite par des Palmyréniens à leur dieu national, on en conclura que le dieu représenté est Malakbel.

Le curieux bas-relief d'Es-Souwaidâ (Haurân), si magistralement expliqué par M. Clermont-Ganneau comme figurant, sous une scène de gigantomachie, les empereurs Dioclétien-Jovius et Maximien-Herculius⁵ nous offre, bien que de façon indirecte, un dieu solaire cavalier. On sait l'origine solaire à laquelle prétendaient les empereurs romains. « Lorsque Dioclétien divisa

1. Ronzevalle, *C. R. Acad.*, 1901, p. 479.

2. *CIL.*, III, 14384; *Jahrbuch*, 1901, p. 324 et s.; Clermont-Ganneau, *Rec. d'Arch. Or.*, t. V, p. 79-84.

3. L. Heuzey, *Un dieu cavalier*, dans *C. R. Acad.*, 1902, p. 190-200. Ce bas-relief, en marbre, est entré au Louvre.

4. Clermont-Ganneau, *Rec. d'Arch. Or.*, t. V, p. 154-163. La dédicace, datée de 195 de notre ère, est faite Θεῷ Γεννέξ πατρῶν. Nous pensons, avec M. Heuzey, que le second terme est une épithète du dieu solaire identique à Γενναῖος. Nous proposons de la rattacher à la racine 𐤂𐤍 qui a fourni les *djinn* arabes (comparer surtout le nom d'unité *djinniyy*) et qu'on retrouve à Palmyre à la forme aphel : 𐤂𐤍; cf. plus loin, p. 381. Nous reviendrons plus en détail sur cette question quand nous étudierons le groupe : lion terrassant le taureau.

5. Clermont-Ganneau, *Études d'Arch. Or.*, t. I, p. 178 et s.

l'empire et le pouvoir, observe M. Fr. Cumont¹, la théorie du monarque Soleil subit un rude accroc. » Le monument d'Es-Sou-waidâ prouve, qu'en Syrie tout au moins, bien que l'on connût formellement la parenté officielle de Dioclétien avec Jupiter et de Maximien avec Hercule, au point de les identifier avec ces dieux, on ne perdait cependant pas de vue la nature solaire des deux empereurs. Et en effet si, dans le relief en question, Dioclétien-Jovius est mis en rapport direct avec le soleil — Dioclétien tient le soleil dans ses bras — on a d'autre part figuré, derrière Maximien-Herculus, un autre soleil. Le caractère solaire de Maximien ainsi précisé, nous comprenons qu'il ait été représenté à cheval — détail un peu déconcertant, si l'on ne considère que le caractère herculien. En somme, nous avons là un compromis entre la nature herculienne et la nature solaire de l'empereur Maximien.

On trouve dans les inscriptions d'Asie Mineure la mention de statues équestres d'Hélios, Ἡλιος ἑπιππος². La notion que le Soleil et la Lune voyageaient à cheval survécut au paganisme. Euthymius Zigabenus attribue à tort cette croyance au prophète Mohammed : Τὸν ἥλιον καὶ σελήνην ἐφ' ἑπιπποῖς εἶναί φησιν³. Mais son erreur nous prouve que la tradition antique était encore vivace en Orient, à l'époque byzantine.

§ 8. — Les dieux solaires de Palmyre.

Nous avons vu plus haut que les Palmyréniens vénéraient comme dieux solaires : Malakbel = Chamach = Sol et Bel ou Ζεὺς Βήλος. L'un et l'autre sont à distinguer nettement de Be'el-Samîn qui, en sa qualité de « dieu des cieux », a parfois été considéré comme dieu suprême⁴.

1. Fr. Cumont, *Textes et Mon. relat. au culte de Mithra*, I, p. 291, n. 4; cf. *ibid.*, p. 157-8.

2. Fr. Cumont, *Textes et Mon.*, I, p. 290, n° 2 et *Rev. Arch.*, 1887, p. 96; Clermont-Ganneau, *Recueil d'Arch. Or.*, t. V, p. 159.

3. Euthymius Zigabenus, dans Migne, *Patrol. gr.*, t. CXXX, 1348-9.

4. Lidzbarski, *Ephem.*, I, p. 259, cite un important passage du conte d'Ahi-qâr qui montre Be'el-Samîn ayant pouvoir d'obscurir le Soleil et la Lune. Le

Les dieux solaires Malakbel et Bel étaient étroitement associés à Palmyre ainsi que l'a montré M. Lidzbarski. Lorsqu'Aurélien, vainqueur de Zénobie, construisit dans Rome, avec les dépouilles de Palmyre, un temple en l'honneur du Soleil, il y plaça les statues du Soleil — autrement dit de Malakbel — et de Bel¹.

Nous avons déjà signalé, d'après M. de Vogüé, que Malakbel, dieu solaire, a pour compagnon Aglibol, dieu lunaire. Un monument du Musée du Capitole à Rome les montre de part et d'autre d'un cyprès². On a vu aussi que ce dieu solaire avait pour déesse parèdre Allât, identifiée suivant deux aspects de sa nature tantôt à Astarté, tantôt à Athéna³. Grâce à un autel dédié à Malakbel = *Sol sanctissimus* et conservé à Rome, nous pouvons pénétrer plus avant dans la connaissance du mythe de ce dieu. Lajard, qui le premier a publié des dessins exacts des quatre faces de cet autel et en a reconnu l'importance, a proposé une explication confuse et en grande partie fautive⁴. Il y trouvait

groupe divin de la version arménienne est : Belchim, Chimel, Chamin, que M. Lidzbarski identifie à בעלשמך, שכימל et שכימל. Nous avons cherché à établir, *Hist. et Relig. des Noçairis*, p. 82 et s., 201-202, que שכימל équivalait à שכימל; ainsi, la liste de la version arménienne est identique à celle de la version syriacque. Les Noçairis conservent une conception trinitaire qui se rattache étroitement à la précédente.

1. Zosime, *Hist.*, I, 61, 3-5 : 'Ἡλιόν τε καὶ Βήλου καθιδρύσας ἀγάλματα.

2. Nous reviendrons sur ce monument bien connu par la publication de Lajard, *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, t. XX, 2^e part., pl. III, 1; cf. Helbig, *Guide*, trad. Toutain, n^o 426.

3. Cf. plus haut, p. 228, note 2 et p. 144. Il faut ajouter à la bibliographie de ces passages, Ronzevalle, *Rev. arch.*, 1902, p. 387-391 qui arrive à des conclusions très différentes des nôtres. De même, Fr. Cumont, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encycl.*, Suppl., 27-28. Nous renvoyons à plus tard la démonstration qu'Athéna ne peut être confondue avec Siméa. On reconnaîtra qu'il n'y a pas nécessairement une correspondance étroite entre les personnages du relief et les divinités mentionnées dans le texte. Le P. Ronzevalle et M. Fr. Cumont ne tiennent pas compte des nimbes rayonnés qui définissent indubitablement le dieu solaire et la déesse parèdre. La disposition particulière du nimbe de la déesse explique la distinction que Macrobe, *Saturn.*, I, 23, 18, cherche à noter entre les rayons du dieu et ceux de la déesse : « Adargatis simulacrum sursum versum reclinatis radiis insigne est. » Cf. Lucien, *de Deo Syriæ*, 32 notre *Mission dans les régions désert. de la Syrie Moyenne*, p. 459.

4. Lajard, *loc. cit.*, p. 14 et s., pl. I et II. L'explication de Lajard est encore

représentée une triade : Aphrodite, Hélios et Eros. Nous nous proposons de montrer que les quatre faces de l'autel notent quatre instants de la vie de Malakbel-Hélios et qu'Aphrodite aussi bien qu'Eros en sont absents.

Face arrière. — Naissance de Malakbel. Le jeune dieu sort à mi-corps d'un arbre. Cet arbre couronné d'une bandelette a été reconnu pour un cyprès, bien qu'il n'en ait pas la forme élancée : ce détail reste à vérifier. Le jeune dieu porte sur ses épaules un bélier. Cet attribut caractérise Hermès¹. Or, nous avons vu que Malakbel lui était assimilé comme psychopompe et qu'une inscription le dénomme Mercure-Malakbel.

Nous rattacherons au même cycle de légendes orientales sur Hélios-Hermès, la statuette de bronze trouvée à Rimât, près Saïda, dans un *sacellum* voûté et conservée au Cabinet des Médailles. Haute de 540 millimètres, elle représente un adolescent aux cheveux courts, entièrement nu, portant sur les épaules un bélier. M. E. Babelon a nettement démontré le caractère divin de cette figure : « ...l'enfant criophore de Luynes n'est point, comme l'on dit aujourd'hui, une œuvre de genre, un jeune pâtre portant un agneau ; c'est l'image d'un dieu pasteur, et elle a été trouvée dans le sanctuaire qui lui était consacré : elle était encore en place au moment de la découverte, posée sur un socle de bronze et faisant face à la porte de l'édicule... Cette figure en demi-ronde bosse était accostée de deux autres statuettes secondaires, deux bustes de Hélios² ». Nous ne ferons qu'une réserve, sur la

acceptée sans restriction dans Pauly-Wissowa, *Real-Encycl.*, IV, 1917. On trouvera la bibliographie de ce monument dans Roscher, *Myth. Lex.*, II, 2300 (Drexler).

1. Sur Hermès criophore cf. Chr. Scherer dans Roscher, *Myth. Lex.*, 2394 et s. Il est inutile de discuter l'opinion de Lajard qui reconnaît Eros criophore. De même, son rapprochement avec les trois Soleils de Julien. L'hypothèse de Drexler, dans Roscher, *Myth. Lex.*, II, 2031, qui reconnaît Azizos dans l'enfant au bélier n'est pas satisfaisante. L'identification avec Monimos-Mercure serait plus fondée ; mais Monimos ne précède pas le soleil, il le suit.

2. E. Babelon, *Le Cabinet des Antiques*, p. 187-190, pl. LII ; E. Babelon et J.-Adrien Blanchet, *Catalogue des bronzes antiques de la Bibl. Nat.*, p. 199-200 sous le nom d'Aristée criophore.

qualification de « dieu pasteur » adoptée à la suite de Veyries qui y reconnaissait Attis¹. Le sanctuaire de Rîmât était consacré au Soleil et si la statuette criophore ne représente pas Malakbel, du moins elle figure le dieu solaire. L'assimilation à Hermès vise le rôle de psychopompe.

On en déduira une conséquence importante pour le type chrétien du Bon Pasteur. Les archéologues spécialisés dans l'étude de l'ancien art chrétien, prétendent aujourd'hui que la représentation du Bon Pasteur n'a aucun rapport avec l'Hermès criophore, qu'elle est une création de l'art chrétien². Si notre explication de l'adolescent criophore de Rîmât et de l'enfant criophore gravé sur l'autel palmyrénien de Rome est admise, ces deux monuments établissent un lien indiscutable entre Hermès criophore et le Bon Pasteur. En conséquence, le type du Bon Pasteur ne dérive pas directement d'Hermès criophore, mais du jeune dieu solaire criophore probablement conçu en Orient. Ainsi s'explique que la plus ancienne statue du Bon Pasteur, au Musée de Latran, ait l'aspect d'un adolescent. Mais l'identité n'est pas limitée au type plastique : les fonctions de psychopompe remplies par Malakbel et les dieux solaires syriens sont identiques à celles du Bon Pasteur³.

Reprenant l'étude de l'autel palmyrénien conservé à Rome, nous aurons plus de difficulté à préjuger la valeur mythologique de l'arbre couronné d'une bandelette. La légende du Soleil sortant de l'Océan ne pouvait avoir cours chez les Syriens et chez les nomades du désert de Syrie. On sait qu'Adonis passait pour être né d'un arbre-nymphe : Myrrha ou Smyrna. Dans le bronze reproduit ci-contre (fig. 18) le jeune dieu solaire émerge de bran-

1. Veyries, *Les figures criophores*, p. 60.

2. A. Pératé, *L'Archéologie chrétienne*, p. 82 et s., tombe d'accord sur ce point avec Victor Schultze, *Arch. der Altchristl. Kunst*, p. 172-3. Pour les variantes dans les statues du Bon Pasteur, consulter Laurent, *BCH.*, 1899, p. 583-587.

3. Il suffira de comparer Pératé, *L'Archéol. chrét.*, p. 82 et s., avec *Revue Archéol.*, 1903, I, p. 146 et suiv.

chages indéterminés¹. En Égypte, Râ naissait du sycomore². On attribuait certainement à Malakbel une origine semblable.

Dans la légende mithriaque, le dieu Mithra est constamment représenté sortant du rocher. Une seule fois, dans une suite de quatre épisodes entre Mithra et Hélios, on voit Mithra surgissant d'un arbre³. Cette particularité ne peut s'expliquer que comme



Fig. 18. — Bronze syrien.

une attribution à Mithra de la légende orientale visant la naissance d'Hélios.

Face latérale de droite. — Malakbel monte sur son char qu'enlèvent quatre griffons ailés⁴, tandis qu'une Victoire le couronne : traduction plastique du *Sol invictus*. Malakbel, juvénile, la chevelure abondante, porte le paludamentum qu'on retrouve sur la face suivante.

1. Bronze de notre collection, haut. 0^m,112, provenant de Tripoli de Syrie. Un autre bronze assez semblable et de même provenance a été publié par M. Clermont-Ganneau, *Mission en Palestine*, p. 66.

2. Ed. Meyer, dans Roscher, *Myth. Lex.*, I, 1854.

3. Fr. Cumont, *Textes et Monum.*, II, p. 364, pl. VII; cf. I, p. 74 et s., 195-196. Ici aussi l'arbre peut difficilement être accepté pour un cyprès.

4. Sur ces griffons cf. Drexler, dans Roscher, *Myth. Lex.*, II, 2300-1.

Face antérieure. — Malakbel, la tête nimbée et radiée, est représenté en buste porté par l'aigle. Après le Soleil ascendant, nous avons le Soleil planant, le Soleil au milieu du jour.

Face latérale de gauche. — Malakbel est figuré en Kronos barbu et voilé tenant la harpé. Nous proposons d'y reconnaître le Soleil à son déclin comme sur le bronze de Graz¹, c'est-à-dire le Soleil couchant dans la course diurne et le Soleil d'automne dans la course annuelle. En effet, dans le cycle annuel, la naissance de Malakbel ne pouvait être fixée qu'au 25 décembre.

L'ensemble de ces quatre faces, en dehors des détails caractéristiques, se rapporte à la comparaison entre les courses diurne et annuelle du Soleil avec le cours de la vie humaine, comparaison qui forme le fonds commun des mythes solaires. Ainsi les Egyptiens se représentaient les douze moments de la vie du Soleil : la naissance, le développement, l'heure triomphante de midi, puis le déclin : « à mesure que la nuit approche, ses forces l'abandonnent et sa gloire s'obscurcit; il se couche, il se casse, il se traîne péniblement comme un vieillard appuyé sur son bâton² ».

A côté de ces monuments, les tessères palmyréniennes nous fourniront des renseignements utiles si nous arrivons à en préciser l'usage. Ces petits monuments se sont multipliés dans les musées et les collections particulières depuis la publication de M. de Vogüé, mais l'étude de ce savant est encore le guide le plus sûr. M. de Vogüé pense que la plupart de ces tessères — celles portant des noms de personne — étaient distribuées lors des funérailles, comme souvenir, aux amis du défunt qui suivaient le convoi. D'autres, portant mention de *via*, d'*huile* ou de *pain*, seraient des *tesseræ frumentariæ*, sortes « de bon pour avoir part

1. Cf. plus haut, p. 358. Nous reconnaissons une représentation de Saturne, Soleil à son déclin, dans le buste voilé et posé sur un aigle éployé, publié par E. Babelon et J.-Adrien Blanchet, *Catalogue des bronzes ant. de la Bibl. Nat.*, n° 20. Une curieuse représentation du Soleil en Saturne couché a été commentée par Lenormant, *Gaz. Archéol.*, 1881, p. 40 et 42-47.

2. G. Maspero, *Histoire anc. des peuples de l'Orient class.*, I, p. 89-90.

aux distributions de vin et d'huile faites au peuple par un magistrat ou un candidat¹ ». A notre avis, le caractère funéraire de ces dernières tessères est aussi caractérisé que celui des premières : même présence de noms propres ; souvent, même représentation du mort soit accoudé sur un lit, soit en buste. Nous n'hésitons pas à considérer toutes les tessères palmyréniennes comme des *tesseræ frumentariæ* distribuées, non par des candidats, mais par les parents du mort aux membres du cortège funèbre. Cela expliquerait qu'on ait fréquemment pris soin d'imprimer sur ces tessères des cachets, probablement les cachets du mort. L'empreinte était reçue par la pâte encore molle et permettait à la famille de contrôler le nombre de tessères émises, ce qui importait, puisque chaque tessère donnait droit à une ration ou à une place au banquet funèbre.

Les exclamations gravées sur ces petits monuments, les invocations divines², les figures et les symboles doivent donc se rattacher aux croyances eschatologiques esquissées plus haut. Et de fait, le rôle de médiateur du dieu solaire explique que les dieux invoqués ou figurés soient presque toujours Bel ou Chamach et que les symboles marqués soient des symboles solaires³.

On a vu plus haut qu'un soffite du grand temple de Palmyre représente l'aigle éployé tenant des palmes dans ses serres et flanqué de deux enfants qui portent aussi chacun une palme, Azizos la palme levée, Monimos — peut-être sous le nom de Arsou — la palme abaissée. Avec ces variantes qui tiennent le milieu entre

1. De Vogüé, *Syrie Centrale, Inscript. sem.*, p. 86. Lidzbarski, *Handbuch der Nordsem. Epigraphik*, p. 170-171 est hésitant sur l'usage de ces tessères. Dans le même ouvrage, p. 487 et s., ce savant a soumis les tessères publiées par A. D. Mordtmann à une importante révision.

2. Ainsi le verbe 𐤒𐤍 (cf. plus haut, p. 374, n. 4) si fréquent sur les tessères, (Lidzbarski, *Handbuch Nordsem. Ep.*, p. 171) peut bien signifier « protéger », mais dans une acception funéraire, comme on dit aujourd'hui : « que Dieu ait son âme ». En arabe, la quatrième forme de *djanna* a le sens d'« enterrer, inhumer ».

3. Lidzbarski, *Ephem.*, I, p. 255-6, a établi la valeur solaire du disque muni de trois appendices, symbole fréquent sur les tessères palmyréniennes, particulièrement à côté du nom de Bel.

les figures des soffites de Baetocécé et celles du soffite de Ba'albeck, ce motif est un emblème solaire valable pour tout dieu solaire, qu'il ait nom Bel ou Chamach (Malakbel). Si, à en juger par l'autel bilingue de Rome dédié à Malakbel = *Sol sanctissimus*¹, on inclinait à attribuer l'aigle à ce dieu, on pourrait faire valoir que le titre de Zeus donné à Bel implique aussi que l'aigle soit son attribut. Les deux divinités, distinctes en fait, étaient de même nature et leurs attributs pouvaient se confondre. Nous ne serions pas surpris si le motif du soffite de Palmyre, que l'on attribuerait sans trop hésiter à Malakbel, visait aussi Zeus Bélios. Quoi qu'il en soit, il est très intéressant de trouver sur une tessère (Vog. 127) un aigle, tenant une palme dans ses serres, au-dessus du mort en habits d'apparat, accoudé sur son lit. L'aigle symbolisant l'astre médiateur n'est d'ailleurs pas rare sur ces petits monuments funéraires². Il faut remarquer que le dieu solaire représenté par un disque rayonné ou un buste à tête radiée, accompagné parfois du nom Bel ou Chamach, est toujours placé entre deux étoiles ou deux hampes, symboles accessoires qui doivent représenter Phosphoros-Azizos et Hesperos-Monimos.

Au moment où l'astre médiateur entraîne le mort, celui-ci paraît s'identifier en partie avec le Soleil. C'est pourquoi le mort est également représenté entre les deux étoiles Azizos et Monimos. Il est permis de se demander si, dans le somptueux tombeau de Palmyre étudié par M. Strzygowski, les morts, figurés en buste dans un cercle porté par une Victoire glissant sur la sphère céleste, ne sont pas ainsi identifiés au Soleil³. Il ne semble pas que ce soit là un simple motif décoratif.

René DUSSAUD.

1. On peut ajouter quelques tessères comme Vog. 135 : portant un aigle et au revers une dédicace à « Chamach, notre seigneur le grand ».

2. Vog. 135; cf. D. Simonsen, *Sculpt. et Inscript. de Palmyre*, p. 48, F. 6, pl. XVI.

3. Strzygowski, *Orient oder Rom.*, p. 12 et s.; cf. plus haut, p. 140, n. 1. Comparer les génies funèbres sculptés sur les sarcophages, S. Reinach, *Répertoire de la statuaire*, 1, p. 79 et p. 71, 3, où le rôle des génies est rapproché de l'enlèvement de Ganymède.

UN MIROIR DE BRONZE

A L'ANTIQUARIUM DE BERLIN

(Pl. VII)

Je dois à l'amabilité de M. von Kekulé et de M. le Dr. Erich Pernice de pouvoir publier le miroir reproduit sur la planche VII. Le diamètre de cet objet mesure 0^m,15; la partie dentelée est le reste de la charnière qui fixait le couvercle. Ce bronze a été acquis dans le commerce en 1879 comme provenant de Thèbes (Béotie).

Le sujet représenté est le cortège de Dionysos. Le dieu s'avance d'un pas rapide, la tête rejetée en arrière, une peau de bête autour du corps que dominant les plis d'une draperie flottante. De la main droite, il tient un thyrses, de la gauche un canthare; à côté de lui marche son animal sacré, la panthère; derrière, sur le terrain rocheux, le dieu Pan, entraînant un jeune Satyre ivre dont la tête se renverse et dont la main gauche, tenant un thyrses, s'affaisse lourdement.

Le sujet n'est pas nouveau, car les Satyres, Pan et la panthère appartiennent au cortège bien connu de Dionysos¹. L'intérêt de ce petit monument d'art hellénique se dégage de l'analyse des motifs. Sur les trois figures, deux sont connues par de nombreux exemples de la statuaire, que l'on imitait volontiers dans les reliefs. L'Artémis Rospigliosi² est le prototype de Dionysos; le

1. Dans Lucien, *Dial. Deor.*, xxii, 3, Pan se vante d'être le compagnon inséparable du dieu : Καὶ ὁ Διόνυσος οὐδὲν ἐμοῦ ἄνευ ποιεῖν δύναται ἄλλ' ἑταῖρον καὶ θιασοτὴν πεποιήται με καὶ ἡγοῦμαι αὐτῷ τοῦ χρόνου. Dans l'Hymne homérique, xviii, 2, il reçoit les épithètes αἰγιπόδην, δικέρωτα, φιλόκροτον, qui répondent à l'aspect qu'il offre sur notre miroir.

2. S. Reinach, *Répert. de la stat.*, I, 310, 7; Arndt-Amelung, *Einzelanf.*, 112; Matz-Duhn, 707.

Satyre qui regarde sa petite queue¹ est celui du Satyre ivre. L'artiste a choisi comme modèle des œuvres en ronde bosse qui, par leur *aspect en surface*, se prêtaient fort bien à la traduction en relief. Il y a d'autres exemples de cet emploi plus ou moins libre du motif de l'Artémis Rospigliosi, entre autres une stèle funéraire romaine du Louvre, un sarcophage de la villa Borghèse² et plusieurs pierres gravées. Parfois le monument est figuré en sens contraire, mais sans préjudice de la vivacité expressive des lignes.

On se demande naturellement si l'Artémis Rospigliosi ne serait pas elle-même imitée d'un relief, modèle commun de notre relief en bronze et de cette statue. Il est certain, d'abord, que le motif est postérieur à Praxitèle; la draperie flottante et le mouvement trahissent un développement ultérieur du type représenté par le Niobide Chiaramonti. La tête, avec sa chevelure luxuriante et compliquée, indique aussi une époque postérieure à la grande école attique. M. Klein, qui a signalé l'incontestable analogie de l'Artémis Rospigliosi avec la Niké de Samothrace³, place l'Artémis dans la première moitié du III^e siècle, en accord avec la thèse sur l'origine rhodienne de la Niké; mais on se résignera difficilement à abaisser jusque là la date de la statue du Louvre, sculptée, suivant M. Benndorf, immédiatement après 306.

M. Michaelis a publié⁴ une monnaie de bronze d'Anticyre, dont on ne connaît que deux exemplaires, où l'on voit Artémis courant à droite, vêtue du double chiton retroussé, tenant de la main gauche une torche, de la main droite un arc, le carquois sur le dos, avec un chien courant à côté d'elle. Cette monnaie répond à la description de l'Artémis d'Anticyre, que nous a con-

1. Conze, *Annali*, 1861, p. 331; Helbig, *Führer*, I^{er}, 236; Cl. 405, 5. R.

2. Müller-Wieseler, *Denkm.*, XXXVII, 441.

3. Klein, *Praxiteles*, p. 337, n. 1; *Praxitelische Studien*, p. 52 (ajouter aux répliques énumérées une statue de Samos qui a conservé sa tête, travail médiocre, mais important parce qu'il permet de reconnaître l'attitude des bras, le droit étendu, le gauche ramené en arrière).

4. *Archaeologische Zeitung*, 1876, p. 167.

servée Pausanias¹ : ἱερὸν ἐπ' αὐτῆς πεποιημένον ἐστὶν Ἀρτέμιδος ἔργον τῶν Πραξιτέλους, δᾶδα ἔχουσα τῇ δεξιᾷ, καὶ ὑπὲρ τῶν ὤμων φερέτραν, παρὰ δὲ αὐτὴν κύων ἐν ἀριστερᾷ· μέγεθος δὲ ὑπὲρ τὴν μεγίστην γυναῖκα τὸ ἄγαλμα.

Les divergences entre la description et la monnaie ont été expliquées par M. Michaelis ; l'image a été renversée par le graveur du coin. La déesse tenait l'arc de la main gauche, la torche de la main droite et le chien courait auprès de son pied droit. Dans le texte de Pausanias, παρ' αὐτὴν κύων ἐν ἀριστερᾷ, la *gauche* est celle du spectateur.

L'image de la monnaie d'Anticyre concorde donc avec celle de l'Artémis Rospigliosi, quitte à changer le mouvement de gauche à droite. Des exemples de pareils changements sont très fréquents ; il est inutile d'en énumérer.

L'expression de Pausanias, ἔργον τῶν Πραξιτέλους, ne désigne pas, comme on le croit d'ordinaire, une œuvre de Praxitèle², mais, comme l'ont reconnu Bursian, Gardner et Imhoof Blumer³, une œuvre de ses fils. Le style de la tête et de la draperie témoigne à l'évidence d'une époque plus récente que 350, qui est celle de l'ἀκμή de Praxitèle. En revanche, par la date qu'elle implique, l'Artémis Rospigliosi convient parfaitement à Céphissodote et à Timarque, auteurs du portrait de Ménandre (né Olymp. 109, 3), exécuté sans doute d'après nature alors que ce poète était déjà vieux (suivant l'hypothèse si séduisante de M. Studniczka). L'activité de ces deux artistes a donc dû s'étendre jusqu'à la fin du iv^e siècle, date qui est aussi celle de la Niké de Samothrace (après 306.)

Ainsi, nous croyons avoir de bonnes raisons pour supposer que l'Artémis Rospigliosi et ses répliques dérivent de l'Artémis d'Anticyre, œuvre des fils de Praxitèle, sculptée aux environs de l'an 300. La ressemblance de cette œuvre avec la Niké de

1. Pausanias, X, 37, 17.

2. Klein, *Praxiteles*, p. 318.

3. Bursian, *Geogr. von Griechenland*, t. I, p. 183; Gardner et Imhoof, *Journ. of Hell. Stud.*, t. VIII, p. 21.

Samothrace confirme la date proposée par M. Benndorf pour cette dernière statue. Le Dionysos du miroir est une « adaptation » de l'Artémis, comme la panthère qui l'accompagne est une « adaptation » du chien de la chasseresse.

Le jeune Satyre ivre du miroir rappelle, comme nous l'avons dit, le Satyre du Vatican et ses nombreuses répliques¹. Le caractère piquant et expressif du motif de cette dernière statue devait suggérer des imitations et des variantes; parmi ces dernières, je citerai, outre le Satyre à l'outré, le bel Hermaphrodite en bronze du Musée d'Épinal². « Envisagé au point de vue de l'art, écrit M. S. Reinach, l'Hermaphrodite d'Épinal est une œuvre remarquable. Comme dans toutes les statues d'Hermaphrodite, la tête est celle d'une femme, avec de longs cheveux artistement drapés et noués par derrière en un chignon, que retient une bandelette. Elle est d'ailleurs d'un modelé un peu rond et d'une expression commune. Le développement des seins est normal, mais la largeur des hanches annonce suffisamment les intentions de l'artiste et ne laisserait aucun doute sur le sujet de la statuette, alors même que la tête aurait disparu. Vu de face, l'Hermaphrodite présente des formes assez lourdes; le torse est trop fort, les jambes trop épaisses et d'un galbe peu élégant. Mais le profil est d'une grâce vraiment exquise et l'on ne peut trop admirer, avec le mouvement langoureux des bras, la ligne serpentine formée par la cambrure de la taille; ajoutons que le modelé du dos présente aussi des qualités de vigueur et de finesse qui contrastent heureusement avec la lourdeur de quelques autres parties. »

Cet Hermaphrodite, comme sa réplique au musée de Vienne³, dérive de la statuette du Vatican, au prix de l'inversion dont nous avons déjà cité des exemples; les lignes générales sont les mêmes et l'attitude des bras n'est que peu différente.

1. Examinées par Klein, *Praxiteles*, p. 317.

2. S. Reinach, *Album des Musées de province*, p. 38, pl. VI, VII; cf. *Bronzes figurés de Saint-Germain*, p. 116.

3. R. von Schneider, *Archäol. Anzeiger*, 1892, p. 51.

La conception hellénistique du Satyre *respiciens*, regardant sa queue, a donné naissance à une conception toute différente, mais revêtue d'une forme analogue; l'Hermaphrodite d'Épinal marque comme le passage entre le Satyre du Vatican et la Calipyge de Naples.

Pour le Pan du miroir, je ne puis indiquer de modèles; mais l'idée du groupement peut être empruntée à un relief dans le genre de celui des Niobides à Saint-Pétersbourg (voir surtout le groupe tout à gauche¹).

La comparaison de ce miroir de bronze avec les bas-reliefs néo-attiques ne manque pas d'intérêt. Dans ces derniers, on voit des figures rapprochées souvent au hasard, sans une pensée dominante; le miroir offre une adaptation et une combinaison spirituelle de motifs fournis par la grande sculpture et peut être allégué, après tant d'autres exemples, comme une preuve du sentiment artistique exquis qui inspirait, en Grèce, les œuvres des arts mineurs.

Prague, décembre 1902.

D^r Arthur MAHLER².

1. Amelung, *Führer in Florenz*, fig. 31.

2. [Traduit, sur le manuscrit de l'auteur, par S. Reinach.]

STATUETTE EN MARBRE D'APHRODITE

DE LA COLLECTION SPINK A LONDRES

(Pl. VI.)

Venus Venerem vocat. A peine avais-je fait graver, pour la *Revue* (1903, pl. V), la charmante statuette d'Aphrodite de la collection Stuart-Welles à Londres, que M. J. Offord eut l'obligeance de me signaler un second exemplaire inédit du même type, qui se trouvait depuis peu à Londres chez MM. Spink, les antiquaires bien connus de Piccadilly. MM. Spink voulurent bien m'autoriser à publier leur jolie statuette, dont ils me communiquèrent des photographies, reproduites sur notre planche VI. Celle du milieu, représentant la déesse de face, a été exécutée d'après l'original, encore pourvu d'un nez un peu mince restauré en cire blanche; cette restauration a été enlevée depuis et la vue de gauche fait connaître l'état actuel de la statuette. Elle a environ trois pieds de haut; sauf quelques grosses éraflures à la partie postérieure, ce qui subsiste est parfaitement conservé. Au revers de la cuisse droite, on aperçoit une saillie irrégulière du marbre qui doit être le reste de l'objet — dauphin ou grand vase — qui servait de support à la figure. La provenance n'est pas indiquée, mais il est probable qu'elle est alexandrine, comme la plupart des statuettes de la même série.

Le motif est évidemment celui de l'Aphrodite Anadyomène. La chevelure est brisée à droite et à gauche; la déesse devait tenir dans chaque main une longue boucle de cheveux, qu'elle pressait pour en exprimer l'humidité. Ce type a été traité souvent, avec de nombreuses variantes, par les sculpteurs hellénistiques,

en particulier par les artistes grecs d'Égypte. M. Furtwaengler est disposé à attribuer l'original plastique de tout ce groupe de statues et de statuettes à un contemporain de Lysippe, par exemple à Euphranor ou au fils d'Euphranor, Sostratos (*Aphrodite Diadumene*, p. 4). Mais le sculpteur quel qu'il soit, qui représenta le premier Aphrodite Anadyomène en marbre, s'inspira sans doute d'une peinture, qui n'était autre que le chef-d'œuvre d'Apelles, l'Anadyomène du temple d'Asklépios à Cos.

La question a été récemment reprise par M. Théodore Schreiber, qui travaille à réunir les matériaux d'un *Corpus* de la sculpture alexandrine (*Berliner Philol. Wochenschrift*, 1903, p. 304).

M. Schreiber accepte les conclusions de M. Furtwaengler et les appuie d'arguments nouveaux. « La brillante hypothèse de Furtwaengler nous rend tout d'un coup présente l'image restée indécise du tableau d'Apelles. Elle nous montre aussi, par un exemple frappant, la tendance pittoresque de la plastique alexandrine, qui s'empare sans scrupule, avec le peu de souci du style qui la caractérise, du motif séduisant d'une peinture et le fait servir aussitôt dans toute une série de petits bronzes et de marbres, avec des variantes de toute sorte. M. Furtwaengler a seulement osé indiquer (*sic*) que ces représentations paraissent être, pour la plupart, d'origine alexandrine. La preuve peut être faite par une série assez nombreuse de monuments de cette provenance. »

M. Schreiber cite alors la statue du Musée du Caire (*Répertoire*, II, 344, 1), trois petits marbres de la collection Ernst Sieglin, un bronze d'Alexandrie appartenant à un collectionneur de Dresde, trois figurines en or de la collection Theodor Graf (Schreiber, *Toreutik*, fig. 5 et 6), une terre cuite de la collection Sieglin, un bronze de Sidon (*Répertoire*, II, 339, 10), un d'Émèse (*Bull. corr. hellén.*, 1897, p. 68), un marbre de Dresde (*Rép.*, II, 378, 9), etc. J'ai dû ajouter les renvois au *Répertoire*, car M. Schreiber trouve à sa convenance de citer les publications originales et d'ignorer le travail où sont réunis la plupart des monuments qu'il allègue. Un peu plus loin,

énumérant les Aphrodites alexandrines qui portent la couronne isiaque, il cite fotogr. Giraudon, B, 39 (= *Rép.*, II, 362, 3), l'exemplaire d'Hilton Price sans référence (c'est *Rép.*, II, 804, 1), deux exemplaires du Louvre d'après les n^{os} du Musée (c'est *Rép.*, II, 362, 6 et 7), etc. On peut s'étonner que le même archéologue ne dise pas un mot de l'article très connu de M. Amelung sur la sculpture alexandrine (*Bullettino comunale*, 1897, p. 110), où se trouve reproduite (p. 113) une statuette d'Aphrodite du Musée du Caire. Dans le même mémoire, à la p. 129, figure la photographie d'une tête féminine du Musée de Bâle, déjà publiée par M. Arndt, que M. Amelung considère avec raison comme alexandrine et qui est presque identique (à l'inclinaison près) à celle de l'Aphrodite de la collection Spink; un des caractères de ces têtes idéales alexandrines, très bien mis en lumière par M. Amelung, est l'allongement du visage et la finesse presque exagérée de l'ovale; la tête que nous publions offre un excellent spécimen de ce type gracieux et un peu mièvre.

M. Schreiber ne dit rien de l'hypothèse principale de M. Furtwaengler, qui admet une statue d'Euphranor ou de Sostratos comme intermédiaire entre Apelles et les Anadyomènes alexandrines; il se contente de célébrer comme une découverte la relation établie, par le savant de Munich, entre ces Anadyomènes et l'œuvre d'Apelles. J'avoue que je ne comprends pas. M. Furtwaengler, qui est un archéologue très informé, n'a nullement revendiqué pour lui une idée qui court les livres depuis vingt ans et plus. Qu'il me suffise de rappeler ces lignes de M. Pottier dans *La Nécropole de Myrina* (1887, p. 160) : « La même liberté d'emprunt est reconnaissable dans la série des Aphrodites Anadyomènes se tordant les cheveux. Le tableau célèbre d'Apelles à Cos, plus tard transporté à Rome par Auguste, avait été le point de départ d'une foule de répliques en peinture et en sculpture (voir Stephani, *Compte-rendu*, p. 1870-71, p. 71). » Et p. 265 : « Nous avons signalé les nombreuses répliques auxquelles a donné naissance le célèbre type de l'Aphrodite Anadyomène, sortant de l'eau et tordant ses cheveux, créé sans doute

par le peintre Apelles et peut-être transporté définitivement dans la plastique par le statuaire Polycharme. C'est la conjecture de Stark, d'après le texte de Pline; elle a été adoptée par Bernoulli. L'ingéniosité des artistes grecs à l'époque alexandrine s'est exercée sur ce thème gracieux et en a multiplié les variantes. »

Ainsi, les compliments de M. Schreiber à M. Furtwaengler se trompent d'adresse : il lui fait honneur d'une hypothèse très vieille et ne mentionne pas son opinion nouvelle sur le rôle d'Euphranor ou de Sostratos.

Je relève, à la fin de la notice de M. Schreiber, une observation intéressante. Si les figures d'Aphrodite sont très nombreuses en Égypte, cela ne tient pas seulement à l'identification de cette déesse avec Isis, ni au caractère voluptueux de la civilisation gréco-égyptienne. Dans les inventaires d'objets dotaux que nous ont conservés les papyrus, se trouvent citées plusieurs fois des images d'Aphrodite, avec des cassettes qui leur servaient d'écrins (*Corp. Papyr. Rainer.*, I, 124). Les statuettes que nous avons conservées peuvent donc être, en partie du moins, ce que nous appelons des cadeaux de noces.

Salomon REINACH.

SYRIACA

III¹

§ 13. — SUR LE BRONZE D'ANTIOCHE DU MUSÉE OTTOMAN

Le seul monument figuré de quelque intérêt qu'ait livré jusqu'à présent le sol d'Antioche² est la statuette de bronze aujourd'hui conservée à Tchimli-Kiosk, qui a été publiée par M. Förster³. Elle représente Hermès imberbe, luttant victorieusement contre un adversaire de son âge (contre un jeune Géant?); le moment choisi par l'artiste a été bien défini par Longpérier, dans sa description d'un bronze du Louvre⁴, identique à celui d'Antioche, sauf que le dieu vainqueur est Héraclès barbu, au lieu d'Hermès imberbe : Hermès force en arrière, à le briser, le bras droit de son adversaire.

Sur la tête de l'Hermès d'Antioche, entre les deux ailerons

1. Cf. *Rev. archéol.*, 1898, I, p. 34 ; 1899, II, p. 34.

2. Cf. Mommsen, *Röm. Gesch.*, t. V, p. 460 : « Keine griechische Landschaft hat so wenig Denksteine aufzuweisen wie Syrien (la trad. Cagnat-Toutain est ici singulièrement erronée : « Aucune province grecque n'a laissé moins d'inscriptions « funéraires que la Syrie ») ; *das grosse Antiocheia, die dritte Stadt des Reiches, hat weniger Inschriften hinterlassen als mancher kleine afrikanische oder arabische Dorf.* » Pour les vestiges de l'antiquité à Antioche, il faut ajouter aux deux articles de Förster, où l'on trouvera toute la bibliographie antérieure : *B. C. H.*, 1900, p. 288, et *Revue des Études juives*, 1902, t. II, p. 27. Förster a illustré ses articles en y reproduisant les planches de l'ouvrage aujourd'hui introuvable de Cassas. Ces dessins de Cassas ont excité l'enthousiasme de Goethe, qui les vit à Rome en sept. 1787 : « Les dessins de Cassas, écrit-il à M^{me} de Stein, sont d'une beauté extraordinaire. Je lui ai dérobé par la pensée bien des choses dont je vous ferai part. » (*Voyage d'Italie*, p. 412 et 416 de la trad. Porchat).

3. *Jahrbuch des d. arch. Instituts*, 1898, p. 177-183, fig. à la p. 178 et 182, pl. 11. Cf. Lechat, *Rev. des Études grecques*, 1899, p. 475-476.

4. Longpérier, *Bronzes du Louvre*, n° 361 ; la statuette du Louvre est reproduite dans le *Jahrbuch*, 1901, p. 51.

caractéristiques, s'érige une feuille de lotus. Cet attribut était parfaitement reconnaissable sur l'original, comme sur les reproductions photographiques publiées par M. Förster; pourtant, M. Joubin doute que M. Förster ait raison. « Je laisse aux spécialistes, écrit-il, le soin de décider si c'est une feuille de *Scilla maritima* ou bien de *Nymphaea lotus*, comme l'affirme à M. Förster l'herboriste qu'il a consulté ». L'herboriste, c'était le docteur Pax, professeur de botanique à l'Université et directeur du jardin botanique de Breslau. « Il paraît, poursuit M. Joubin, que les nymphéas du jardin botanique de Breslau ont des feuilles pareilles à cet ornement d'Hermès; mais il y en a tant d'autres qui peuvent ressembler à cet objet indéterminé que l'identification de M. Förster reste bien problématique¹ ».

J'avais l'intention de défendre contre le persiflage stérile de M. Joubin l'interprétation irréprochable de M. Förster; mais M. Förster s'est chargé lui-même de ce soin².

Il serait fâcheux désormais de soutenir, comme l'avait fait M. Joubin à propos du bronze d'Antioche³, comme d'autres l'avaient fait à propos d'autres monuments⁴, que l'attribut en forme de feuille lancéolée qui surmonte la tête de bon nombre d'Hermès gréco-romains est une plume, analogue à la double plume qui surmonte parfois la tête des Muses, en mémoire de leur victoire sur les Sirènes. Cet attribut est une feuille de lotus, qui décore le front d'Hermès en signe de victoire, le lotus ayant chez les Égyptiens, comme le laurier chez les Grecs, une signification triomphale.

1. *Revue archéologique*, 1899, II, p. 207.

2. *Jahrbuch*, 1901, p. 39-53. Cf. Furtwängler, *Bonner Jahrbücher*, t. CIII, p. 6 sq. Le dernier archéologue qui se soit occupé de cette feuille, Weicker, s'exprime ainsi : « L'art alexandrin garnissait occasionnellement les têtes des divinités grecques, Hermès, Apollon, les Muses, d'un symbole en forme tantôt de feuille, tantôt de plume, qui n'est pas encore éclairci et qui se retrouve sur des monuments égyptiens » (*Seelenvogel*, p. 76).

3. *Cat. des bronzes de Constantinople*, p. 8, n° 29.

4. Longpérier, *Notice des bronzes du Louvre*, p. 54; Reinach, *Bronzes de Saint-Germain*, p. 64; Babelon-Blanchet, n°s 356, 357, 359; *Annual of the Brit. School*, III, 1896-7, p. 154, etc.

Après le savant article où M. Förster vient de traiter cette question, il ne me reste qu'à signaler un monument qui confirme pleinement l'explication proposée. C'est une tête de statue en marbre, qui fut trouvée en 1874, à Carthage, dans les ruines du Sarapéion, et qui est conservée aujourd'hui au Musée d'Alger¹. Entre le calathos dont cette tête est coiffée et le camée qui ferme la couronne de chêne s'érige une grande feuille de lotus. Que représente la tête de Carthage? Un Apollon, suivant l'inventeur, M. de Sainte-Marie; un Sarapis, d'après Wilmanns. Ces deux



Fig. 1. — Têtes en marbre du Musée d'Alger.

interprétations sont évidemment fausses : Apollon n'est jamais coiffé du calathos et Sarapis n'est jamais imberbe. La statue à laquelle cette tête a appartenu représentait Antinoos en Sarapis² ;

1. Doublet, *Musée d'Alger*, p. 38. Parmi les inscriptions provenant de ce Sarapéion (*C. I. L.*, VIII, p. 134), on remarque celle d'un buste de Manéthon; cf. l'inscription d'un buste de Plutarque à Delphes. La tête dont nous parlons est celle qu'on voit au milieu de notre figure 1. Les six autres têtes sont reproduites, sous un autre aspect, dans Doublet, pl. X. La tête n° 1 (à compter depuis la gauche) = Doublet, pl. X, 2; n° 2 = pl. X, 6; n° 3 = pl. X, 10; n° 5 = pl. X, 11; n° 6 = pl. X, 3; n° 7 = pl. X, 1.

2. Cf. *I. G. S. I.*, 960, 961 : Ἀντινόῳ συνθρόνῳ τῶν ἐν Αἰγύπτῳ θεῶν. Pour Antinoos en dieu égyptien, cf. Pauly-Wissowa, I, 2441.

c'était une statue votive, dressée dans le Sarapéum de Carthage au temps d'Hadrien. Antinoos a bien ces cheveux, épais et bouclés comme ceux de Triptolème ou d'Eubouleus ; malgré les mutilations, on reconnaît le galbe caractéristique du visage.

J'ai proposé cette interprétation à M. Audollent, qui doit publier prochainement un livre sur Carthage romaine. M. Audollent m'a répondu qu'elle ne lui semblait pas juste, et que dans son ouvrage il avait interprété la tête en question comme une tête d'Héliosarapis. J'ignore les raisons pour lesquelles mon hypothèse a paru fautive à M. Audollent ; mais je vois bien pourquoi la sienne n'est pas acceptable.

Elle suppose qu'il aurait existé, à l'époque impériale, par un phénomène de syncrétisme, un dieu Héliosarapis, distinct d'Hélios comme de Sarapis, et dont l'art de l'époque romaine aurait formé le type de traits pris les uns à Hélios, les autres à Sarapis. Héliosarapis aurait eu la figure imberbe d'Hélios, le modius de Sarapis ; de l'un et de l'autre, il tiendrait son abondante chevelure.

Cette façon de concevoir le syncrétisme dont témoigne le nom Héliosarapis est contredite par les faits. Le nom en question ne s'est trouvé qu'une fois, sur une lampe en forme de barque découverte à Pouzzoles¹, qui porte l'inscription ΛΑΒΕΜΕΤΟΝΗΛΙΟCΕΠΑΤΙΝ. On voit sur cette lampe, figurées en relief, les divinités que devait adorer tout marin alexandrin : Sarapis et Isis (Sarapis tenant un gouvernail), un Dioscure avec l'inscription ΕΥΠΛΟΙΑ, enfin, à la poupe, la tête radiée d'Hélios. Hélios figure sur ce monument en qualité de dieu favorable aux navigateurs, car la tempête cesse quand il luit, et d'autre part les Rhodiens avaient dû répandre son culte parmi les marins. Ainsi la lampe de Pouzzoles ne porte pas de représentation d'Héliosarapis. Du reste, quel sens donner à ce

1. Ancienne coll. Durand, puis coll. William Hope. Cf. Birch, *Ancient Pottery*, p. 132 ; Lafaye, *Divinités alexandrines hors de l'Égypte*, p. 303 ; Kaibel, *I. G. S. I.*, 2405⁴⁸. On voudrait du reste pouvoir examiner l'objet ; on ne le connaît que par les descriptions d'Amati et de Ch. Lenormant : « Falsam judicat Amatius, nescio inscriptionem an etiam lucernam. » (Kaibel).

mot **Héliosérapis** ? Désigne-t-il un dieu particulier, distinct d'Hélios et de Sarapis ? Non : il désigne Sarapis considéré sous l'un de ses aspects, sous l'aspect de dieu solaire. En Égypte, et hors d'Égypte, à Rome et ailleurs, partout où sont allés trafiquer les marins et les marchands alexandrins, on trouve des dédicaces à Ζεὺς Σάραπις, à Ζεὺς Ἥλιος Σάραπις, à Ζεὺς Ἥλιος μέγας Σάραπις. Le dieu auquel s'adressent ces dédicaces, c'est toujours Sarapis ; et pour le représenter, c'est toujours le type de Sarapis, du sombre dieu barbu coiffé du modius, qu'emploient les artistes gréco-romains. Il est donc erroné de reconnaître « **Héliosérapis** » dans une tête imberbe, comme celle du musée d'Alger.

Pour en revenir au groupe d'Antioche, c'est probablement la copie d'une œuvre célèbre de la grande sculpture : on ne s'expliquerait guère autrement que le motif qu'il représente soit connu par autant de répliques. Toutes sont des statuettes de bronze ; elles ont entre elles de si grandes ressemblances de technique et de dimensions qu'on est en droit de croire qu'elles sortent d'un même atelier. Comme la plupart ont été trouvées en Égypte, il n'est pas trop hardi de supposer que l'œuvre originale dont elles dérivent était conservée à Alexandrie. La feuille de lotus qui surmonte la tête du vainqueur, dans le groupe d'Antioche, confirme l'hypothèse. Il n'est fait nulle mention de l'œuvre originale dans les textes littéraires ; c'est à tort qu'on a parlé, à propos d'un des groupes de la série, des *symplegmata nobilia* de Céphiosodote et d'Héliodore, car rien ne prouve que le groupe de Céphiosodote représentât des lutteurs, et le *symplegma* d'Héliodore représentait *Panum et Olympum luctantes in eodem loco*¹. Je crois que M. Förster a eu raison d'attribuer cet original à l'époque hellénistique ; il est à classer dans la même catégorie que d'autres statuettes, représentant des lutteurs, et plus précisément, nous dit-on, des « lutteurs arabes », qu'on a trouvées en Égypte, et qui semblent bien dériver, elles aussi, d'originaux hellénistiques².

1. Pline, *H. N.*, XXXVI, 24 et 35.

2. S. Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, II, 539, 3, 4.

Les répliques du bronze d'Antioche sont, à ma connaissance, les suivantes :

1° La statuette de l'Ermitage (*C. R. de Saint-Petersbourg* pour 1867, pl. I, 1, et page 5 = Reinach, *Répertoire*, II, p. 538, 1 et 3) trouvée dans le pays des Cosaques du Don ;

2° Une statuette de provenance inconnue conservée à Florence (Reinach, II, 538, 5, d'après Zannoni) ;

3° Le groupe mutilé du Louvre qui provient de la Basse-Égypte ; cf. *supra*.

4° L'exemplaire du Musée des Antiques de Lyon, signalé par Longpérier, *Notice des bronzes*, n° 361 ;

5° L'exemplaire du Musée Britannique, qui provient d'Égypte ; cf. *Classical Review*, V, p. 241 ; Walters, *Cat. of bronzes*, n° 853, pl. XXVII ;

6° Un exemplaire, en bel état de conservation, provenant d'Égypte, et qui fait partie de la collection Dimitriou, au Musée National d'Athènes. Malheureusement, depuis la date déjà lointaine où la collection Dimitriou est entrée au Musée d'Athènes, la vitrine qui renferme le groupe en question n'a encore été ni exposée, ni même ouverte, et je n'ai pu obtenir que l'on voulût bien briser les scellés qui y sont apposés.

§ 14. — UNE TRÈS VIEILLE IDOLE SYRIENNE DU MUSÉE OTTOMAN

Le bronze que la fig. 2 reproduit sous deux aspects, de face et de profil, est conservé à Tchimli-Kiosk. Je ne sache pas qu'il ait été jusqu'ici publié ni même signalé. Le *Catalogue des bronzes du Musée Impérial Ottoman*¹ en donne cette description sommaire : « Buste de femme, la teinte ceinte d'une couronne radiée, sur une base à trois pieds. Hauteur : 0^m,19. Provenance :

1. Page 19, n° 86. Je remercie respectueusement Son Exc. Hamdi-Bey, qui avec sa libéralité ordinaire m'a permis d'étudier ce monument, et m'en a fait envoyer d'excellentes photographies.

Damas. Date d'entrée au musée : 1882 ». Je crois pouvoir affirmer l'authenticité de ce curieux monument.

Sur une plaquette en forme de triangle, supportée par trois pieds dont on remarquera les extrémités inférieures — remarquez aussi que ces pieds, au lieu d'être verticaux ou divergents, sont dirigés tous trois selon le même plan oblique, le même que le plan de la statuette — se dresse une idole plate, la tête en



Fig. 2. — Idole syrienne en bronze, au Musée Impérial de Constantinople.

arrière, le ventre bombé. Par derrière, un étai oblique joint le haut de la statuette à la plaquette de base. Les bras, comme dans nombre de terres cuites grecques très archaïques, sont représentés par des moignons. L'idole semble vêtue d'une robe; deux rainures creusées dans le bas indiquent les jambes; en haut, la robe était légèrement décolletée en carré.

Il se peut que cette idole représentât une déesse féminine, mais cela n'est pas sûr, car la saillie des seins est trop faible pour qu'on puisse se prononcer catégoriquement, et d'autre part si la figure est imberbe, on sait de façon certaine que, quoi qu'en ait dit l'auteur du *De Dea Syria*¹, les Syriens, comme les Grecs, adoraient des dieux mâles imberbes — le Baal d'Héliopolis, par exemple².

La tête est coiffée d'un bonnet conique enfoncé assez bas. Au-dessus est un nimbe à sept rais (remarquer le nombre sept, qui est probablement intentionnel : on sait les verius magiques du nombre sept³). Le contour du bonnet fait saillie sur le front ; sur le nimbe, il est marqué par une rainure profonde. Ce nimbe et ces rayons indiquent probablement une divinité solaire.

Plate comme elle est, et radiée, cette idole syrienne rappellera peut-être à quelques personnes ces *Brettprotomen* radiées archaïques qui se sont trouvées, en si grand nombre — plus de cinquante — à l'Acropole d'Athènes⁴. Mais, naturellement, la ressemblance n'est que fortuite ; de même il n'y a rien à conclure de la ressemblance avec les *καππάδες* en galette, mycénienes ou béotiennes, et avec les statuettes grecques en forme de *σανίς*, comme on en a trouvé par exemple à Éleusis. La théorie proposée naguère par M. Pottier de l'origine syrienne de l'art mycénien⁵ n'est pas acceptable, et je ne pense pas que le bronze que je publie aujourd'hui serve de preuve à une hypothèse qui n'en a jusqu'ici allégué aucune. Notre bronze syrien ressemble aux *καππάδες* mycénienes, comme il ressemble à beaucoup d'autres images primitives, plates, sans jambes et pourvues de

1. Chapitre 35.

2. Macrobe, *Sat.*, I, 23 : *specie imberbi*. Cf. les monuments figurés, *Rev. des Ét. anc.*, 1900, p. 18. De même à Palmyre : relief du Musée du Capitole (Helbig-Toutain, I, p. 308, en tenant compte des restaurations). Cf. encore le relief syrien récemment publié par M. Heuzey (*C. R. de l'Ac. des Inscr.*, 1902, p. 192).

3. Cf. Roscher, *Zur Bedeutung der Siebenzahl im Kultur und Mythos der Griechen*, dans le *Philologus*, LX (1901), p. 360.

4. *Arch. Anzeiger*, 1893, 144, fig. 12.

5. *Rev. Ét. gr.*, 1894, p. 120-125; *Cat. des vases... du Louvre*, I, p. 206-207.

moignons en guise de bras. Toutes ces images sont des modifications plus ou moins lointaines de ce que M. Salomon Reinach¹ a appelé la *forme triangulaire* de la représentation de l'homme dans la sculpture primitive.

Je ne crois pas que la Syrie ait donné jusqu'ici de statuette pareille à celle-ci. Est-elle hittite? En tous cas elle parait bien du temps des Hittites, et ne décèle assurément aucune influence étrangère, ni égyptienne, ni assyrienne.

Paul PERDRIZET.

1. *La sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines*, p. 43 sq.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 13 FÉVRIER 1903

M. Clermont-Ganneau communique un nouveau papyrus araméen récemment découvert en Égypte, et auquel M. Euting vient de consacrer une étude destinée aux publications de l'Académie. C'est un document historique d'un intérêt capital, un rapport officiel d'un officier persan, daté de l'an 14 de Darius II. Ainsi se trouve tranchée la question si controversée de l'âge de toute cette famille de papyrus araméens qu'on voulait classer à l'époque ptolémaïque, tandis que M. Clermont-Ganneau soutenait qu'ils devaient être reportés à l'époque perse.

M. Salomon Reinach continue la lecture de son mémoire sur un manuscrit de Philippe de Bourgogne, conservé à la Bibliothèque de l'Ermitage.

SÉANCE DU 20 FÉVRIER 1903

M. S. Reinach communique, de la part de Hamdi bey, directeur du Musée de Constantinople, un rapport d'Edhem bey, chargé de la continuation des fouilles à Tralles. On a découvert dans ces fouilles un magnifique portique en marbre, transformé plus tard en église byzantine. On y a recueilli, outre des inscriptions et deux bas-reliefs byzantins, trois têtes en marbre, d'un très beau travail, de Déméter, d'Athéna et de Zeus Sérapis.

M. Clermont-Ganneau a reçu de M. Weber, ingénieur des Ponts et chaussées de l'Empire Ottoman à Tripoli de Barbarie, les croquis de deux sépultures antiques récemment découverts aux environs de cette ville et ornés de très curieuses peintures à fresque représentant divers sujets symboliques et religieux. Les inscriptions latines qui les accompagnent montrent que ce sont les tombeaux du mari et de la femme, l'un et l'autre d'origine africaine, comme l'indiquent suffisamment les noms puniques et néo-puniques portés par eux et fidèlement transcrits. Un détail, entre autres, présente un intérêt exceptionnel. Sur le couvercle recouvrant la cuve funéraire du mari est peint un lion bondissant, avec cette épigraphe : *qui leo jacet* ; sur celui recouvrant la cuve de la femme, c'est une lionne, avec l'épigraphe : *quæ lea jacet*. M. Clermont-Ganneau démontre que les défunts ainsi qualifiés de « lion » et de « lionne » devaient être des adeptes du fameux culte de Mithra, dont les initiés du quatrième degré portaient le titre de *lions*. On a donc là un témoignage très important de l'extension des croyances mithriaques en Afrique et, en outre, la preuve décisive d'un fait jusqu'ici contesté, à savoir que les femmes pouvaient être affiliées aux mystères de Mithra et passaient par les mêmes degrés d'initiation que les hommes.

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de

M. Alexandre Bertrand. Les votants sont au nombre de 34 ; la majorité absolue est de 18. Au premier tour, M. Élie Berger obtient 9 voix ; M. Chavannes, 7 ; M. Maurice Croiset, 11 ; M. Antoine Thomas, 7. Au second tour, M. Berger obtient 3 voix ; M. Chavannes, 18 ; M. Croiset, 11 ; M. Thomas, 7 ; M. Édouard Chavannes, professeur de chinois au Collège de France, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu membre ordinaire de l'Académie. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

M. Maxime Collignon donne lecture d'un rapport sur les fouilles exécutées par M. Degrand, consul de France à Philippopoli, dans la vallée de la Toundja (Bulgarie). A la suite de recherches commencées par M. Seure, membre de l'École française d'Athènes, M. Degrand s'est proposé d'explorer méthodiquement deux *tumuli*, le Tell Racheff et le Tell Metchkur, situés non loin de la ville d'Yamboli. Ces fouilles ont amené la découverte de nécropoles où l'on trouve les vestiges d'une civilisation primitive, offrant des analogies avec celle qu'ont révélée les fouilles d'Hissarlik, celles de Yortan (Mysie) et les recherches faites dans les plus anciennes nécropoles de Chypre. On peut donc constater que le domaine de cette civilisation préhistorique s'étendait à la région qui correspond à l'ancienne Thrace, et ainsi, grâce aux travaux de M. Degrand, le champ des études comparatives s'est agrandi. La question de date paraît d'ailleurs devoir être réservée. Il est possible qu'en Thrace l'état de civilisation révélé par les fouilles ait duré beaucoup plus longtemps qu'en Asie Mineure. Les produits céramiques, en particulier, montrent des perfectionnements de technique assez significatifs. — MM. Reinach et Potier présentent quelques observations.

M. Salomon Reinach termine la lecture de sa communication sur un manuscrit de Philippe de Bourgogne conservé à la Bibliothèque impériale de Saint-Petersbourg. — MM. Valois, Delisle et Picot présentent quelques observations.

M. Gustave Schlumberger lit une note sur un petit monument qu'il vient d'acquérir et qui présente le plus grand intérêt à cause des noms illustres qui y sont gravés. C'est une petite tessère de bronze, du genre *tesseræ ædificiorum*, destinées à être noyées dans la maçonnerie des monuments en construction, comme on le fait encore de nos jours lorsqu'on mure des pièces de monnaie dans les fondations. L'importance de ces petits monuments tient à ce qu'ils sont inscrits aux noms des plus grands personnages de Rome et de l'Empire aux IV^e et V^e siècles. Sur la tessère acquise par M. Schlumberger figurent, niellés sur des rubans d'argent incrustés dans le bronze, les noms de l'empereur d'Orient Zénon, du célèbre Odoacre, devenu à partir de 477 patrice d'Occident, enfin du préfet de la ville Symmaque, l'ami et le beau-père de Boèce. Cette tessère doit être datée des environs de l'an 485 p. C.

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 1903

M. Clermont-Ganneau présente la photographie d'une statuette de bronze provenant de Kefr Djezzin, près de Berdja, sur la côte au sud de Djebail, l'antique Biblos. Elle représente un personnage debout, aux longs cheveux coiffés à l'égyptienne, la face imberbe et efféminée, le bras droit relevé, le gauche ramené

contre la poitrine; il est revêtu d'une longue tunique collante, recouverte d'une sorte de tablier en forme de gaine cloisonnée. On a voulu y voir la grande déesse de Biblos, dans l'attitude et avec des attributs de la Diane d'Éphèse. M. Clermont-Ganneau montre qu'il faut y reconnaître le fameux Jupiter du temple de Baalbek, dit Jupiter Heliopolitanus. Il propose de reconnaître le même dieu dans une statue de pierre mutilée conservée au Louvre et rapportée par Renan de Djouni, près de Kefr Djézzin.

M. Clermont-Ganneau communique ensuite des estampages et photographies d'un autre monument recueilli à Djebail même. C'est un fragment de stèle ou de table d'offrandes de granit gris, portant les cartouches hiéroglyphiques du Pharaon Chechonk 1^{er}, ou Sesonchis, le Sésac de la Bible, qui envahit la Palestine et pilla Jérusalem sous le roi Jéroboam. Dans les parties laissées libres par le texte hiéroglyphique ont été gravées, probablement après coup, trois lignes de caractères phéniciens, très mutilées. M. Clermont-Ganneau, qui y a déchiffré les noms d'Abibaal, de la ville de Gebal, de Misraïm (l'Égypte), etc., incline à croire qu'il s'agit d'un dédicace funéraire.

M. Henri Omont fait une communication sur un plagiat littéraire du moyen âge. Une vie de saint Willibrord, évêque d'Utrecht, dédiée au xiii^e siècle par un prêtre du nom d'Egbert à l'abbé Gérard d'Epternach, et dont un texte jusqu'ici unique est conservé dans un manuscrit contemporain, récemment acquis par la Bibliothèque nationale, est la reproduction servile des chapitres III à XXV de la vie bien connue de saint Willibrord, rédigée par Alcuin. L'auteur de ce plagiat s'est contenté, pour le dissimuler, de remanier les deux premiers chapitres et d'écourter la fin de son modèle.

M. Philippe Berger communique une nouvelle inscription funéraire qui lui a été adressée par le R. P. Delattre. C'est l'épithaphe d'une femme qui s'intitule « négociante de la ville ». — M. Berger donne ensuite lecture d'un travail sur six nouvelles inscriptions samaritaines découvertes à Damas par le R. P. Ronzevalle. Ces inscriptions se composent d'une série de lettres isolées, séparées par des points. M. Berger est arrivé à y reconnaître des passages de la Bible, dans lesquels on n'a écrit que la première lettre de chaque mot, par un système d'abréviation fréquent chez les Juifs. Les motifs d'ornementation qui encadrent ces inscriptions semblent indiquer qu'il faut les faire remonter à l'époque arabe.

M. Aymonier, directeur de l'École coloniale, établit que la seconde partie des *Annales du royaume de Siam*, connue sous le nom d'*Annales d'Ayouthiu* (1350-1767) et admise comme authentique, est apocryphe, tout au moins à ses débuts (de 1350 à 1500 et au delà). M. Aymonier, à la suite de cette constatation, a dû reconstituer l'histoire du Siam sur des bases entièrement nouvelles.

— M. Senart présente quelques observations.

M. Perrot, président, annonce que M. le duc de Loubat lui a remis une nouvelle somme de 10.000 francs pour être employée à des recherches archéologiques et particulièrement au complet déblaiement de l'île de Délos.

SÉANCE DU 6 MARS 1903.

M. Th. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, écrit que le Con-

seil municipal de cette ville vient de voter une somme de 30.000 drachmes pour la restauration du Trésor des Athéniens à Delphes.

M. Georges Perrot, président, annonce avec une profonde émotion la mort de M. Gaston Paris, décédé la veille à Cannes. La séance est levée en signe de deuil.

SÉANCE DU 13 MARS 1903.

M. Clermont-Ganneau présente les photographies des peintures, trouvées à Tripoli de Barbarie, qu'il avait déjà signalées à l'Académie dans une des précédentes séances.

M. Lair donne lecture du rapport de la commission du prix Berger. L'Académie adopte par un vote les propositions qui lui sont faites : 12.000 francs à la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France ; 500 francs à M. Alfred Franklin, pour *Histoire de la Bibliothèque Mazarine* ; 1.000 fr. à M. Fernand Bournon, pour ses *Additions et rectifications à l'Histoire du diocèse de Paris de l'abbé Lebeuf* ; 1.500 fr. à M. Viard, pour ses *Documents parisiens du règne de Philippe VI de Valois*.

M. d'Arbois de Jubainville revient sur une épitaphe trouvée dans le département des Bouches-du-Rhône et communiquée à l'Académie dans une de ses dernières séances. Cette épitaphe se compose de deux mots *Venitouta, Quadrunia*, le premier gaulois, le second ligure. On sait par Strabon que cette partie de la France était habitée par les Celto-Ligures, autrement dit par les Gallo-Ligures, mélange de Gaulois et de Ligures. Cette épitaphe est gallo-ligure.

M. Héron de Villefosse communique une note où le R. P. Delattre annonce que le mur d'enceinte de l'amphithéâtre de Carthage a été dégagé sur toute sa longueur. On a pu ainsi constater que cette arène avait, à très peu près, la longueur et la largeur de celle du Colisée. Entre autres objets, on a trouvé dans les fouilles une inscription gravée sur une petite tablette de marbre : *Cn. Lurius | Abascanti | anusvoto | posuit libes | venator | Taelegeniorum*. — M. Héron de Villefosse rappelle à ce propos qu'un vase trouvé à Thapsus porte l'inscription : *Telegeni nika*. Du rapprochement des deux monuments il résulte que les *Telegeni* constituaient une famille ou une association possédant une troupe de *venatores* qui paraissaient devant le public dans l'amphithéâtre de Carthage.

M. Senart fait une communication sur l'histoire du mot *nirvana*. — MM. S. Reinach, Clermont-Ganneau et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

(Revue critique.)

LÉON DOREZ.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 14 JANVIER 1903

M. Omont fait une communication sur un obituaire du xiv^e siècle provenant des Dominicaines de Sainte-Croix de Ratisbonne.

M. Héron de Villefosse présente la photographie d'un reliquaire en forme de croix ayant appartenu aux comtes d'Armagnac ; il a été trouvé près de Mur-en-Barrez (Aveyron) en 1850.

M. Blanchet entretient la Société de plusieurs haches de jadéite, découvertes près d'Arzon (Morbihan).

M. Maurice commente à l'aide des monnaies un texte de Lactance relatif à Constantin.

SÉANCE DU 28 JANVIER 1903.

M. Bapst fait une communication sur les travaux exécutés au palais du Louvre par Pierre Lescot et Jean Goujon.

M. Monceaux attire l'attention de la Société sur l'inscription conservée au Musée d'Oran ; les Martyrs dont elle parle ont succombé l'an 329.

SÉANCE DU 4 FÉVRIER 1903.

MM. de Mély et Maurice sont élus membres résidents.

MM. Poupardin et Roustan sont élus correspondants nationaux à Paris et à Toulon (Var).

SÉANCE DU 4 MARS 1903.

Sont élus associés correspondants nationaux MM. Espinas, Chéron et Lauer.

M. Marquet de Vasselot présente une statuette japonaise du viii^e siècle en bronze doré récemment acquise par le Louvre.

M. Maurice étudie l'origine du nimbe d'après les monnaies de l'empire romain.

M. Monceaux explique l'effigie et la légende d'un sceau byzantin de Jean, évêque d'Afrique.

M. le docteur Capitan rappelle la découverte d'objets préhistoriques faite à Cocherel près Evreux au commencement du xviii^e siècle et que Montfaucon a enregistrée.

SÉANCE DU 11 MARS 1903.

Sont élus associés correspondants MM. Fursy, Raynaud et Rodocanachi.

M. Henri Martin lit un procès verbal relatif à la découverte de la statuette de Bourges mentionnée dans la séance précédente. Ce document a été rédigé le 15 août 1902 par M. Baron, à Bourges.

M. l'abbé Bossard présente un livre d'heures de la fin du xv^e siècle ayant appartenu à la famille de Cursay.

M. Durrieu établit que la sainte représentée dans un tableau de l'école flamande récemment signalé n'est pas sainte Geneviève, mais sainte Marguerite.

SÉANCE DU 18 MARS 1903.

M. l'abbé Thédenat présente une anse en bronze trouvée à Naix (Meurthe-et-Moselle) et envoyée par M. Dennreuter.

M. Cagnat communique le texte de quelques inscriptions latines provenant de Syrie dont il a reçu copie et estampages du R. P. Ronzevalle; il y ajoute le texte d'un milliaire de Bettignie récemment découvert.

M. Maurice revient sur la question de savoir à quelle époque le diadème apparaît sur les monnaies des empereurs romains.

M. Monceau étudie une inscription grecque chrétienne trouvée en 1824, à Tripoli d'Afrique et dont l'original est perdu.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

Nouveaux envois du Yémen.

M. Pierre Bardey, négociant à Aden, continue¹ à mériter notre reconnaissance ; nous sommes heureux de la lui exprimer à nouveau ; nous ne demandons pas mieux que d'avoir à la ressentir et à la formuler souvent à l'avenir.

Sa dernière lettre est du 19 janvier : je lui emprunte la description des monuments. Quant aux textes, ils m'ont été envoyés en même temps dans d'excellents estampages, dont j'ai essayé de tirer le meilleur parti.

I

Pierre en grès saumâtre assez tendre (fig. 1.) L'inscription est gravée en creux. Les lions ailés à face humaine (cf. *Corpus inscriptionum semiticarum*, pars quarta, tabula XIII, n° 73, où ils se font face au lieu d'être superposés comme ici) sont en relief sur un fond creux d'un demi-centimètre environ. Celui qui est dans le cartouche supérieur porte sur la tête une couronne à fleurons, l'autre une sorte de calotte carrée.

Voici la teneur de ces cinq lignes rédigées en dialecte minéen :

אלנאד | מצדאן | סקנ
י | מראם | יצדקאל | פ
רעם | שרהעז | מלך | אז
סן | בן | ודם | אבלן | ע
ד | מהרמס | נעמן

1. Îlna'd, le Maşda'ite, a consacré
2. à son seigneur Yaşdoğ'il, à titre d'offrande, la région la plus puissante (?) du royaume des Auzânites, depuis Woudd d'Ablân, jusqu'à son sanctuaire Na'mân.

Ligne 1. La racine נאד dans les textes yéménites est attestée par O. M. 12, l. 4; *Corpus inscriptionum semiticarum*, pars quarta, 99, l. 4. Comme nom propre, on peut comparer Nâ'oud, roi d'Éthiopie, dont a parlé Perruchon dans le *Journal Asiatique* de 1894, I, p. 319-366. — מרמס est probablement à identifier

1. Voir le *Journal Asiatique* de 1903, I, p. 162-165.

tifier avec la province (مخلاف) du Yémen, que Yâkoût, *Mou'djam*, III, p. 374, appelle Şoudâ (سُدَا), à 42 parasanges de Şan'a.

Ligne 2. **מראם** est appliqué à un roi divinisé dans Halévy 504, l. 4. Ici ce mot est l'équivalent du sabéen שימרה Hal. 628, l. 2. Il s'agit d'un dieu local dont le nom יצדקאל « le dieu juste » fait penser aux noms d'homme bibliques יצדקיהו, יצדקיהו, יצדקיהו, à l'épithète צדיק six cents fois appliquée au Dieu unique dans l'Ancien Testament. Comme surnom royal d'un roi de Saba', je rappelle aussi יהצדק; voir *C. I. S.*, pars quarta, n° 40, p. 64 et 67, ainsi que mes *Nouveaux textes yéménites inédits*, I, l. 17. Autant, pour un nom d'homme, je serais peu surpris du composé Yaşdoğ'il, autant il m'étonne appliqué à un dieu, alors même que c'est un dieu lare.

Ligne 3. **פרעם**, premier complément direct de סקני, signifie un don de choix, aussi bien en minéen qu'en sabéen. — Le second complément direct שרועע, me paraît un nom appellatif composé, signifiant mot à mot « déploiement de puissance », à l'état construit avec מלך = ملك « royaume ». Les deux éléments, qui auraient gagné en clarté à être séparés par une barre verticale, sont שרע = شرح (cf. les noms propres et שרעהמי Hal. 51, l. 17) et עע = عز peut-être dans Hal. 344, l. 2 et 3, assurément dans le nom propre d'homme אלעז, Ἐλέζος du Périple. Il faut, ce semble, en distinguer עען | עען dans D. H. Müller, *Epigraphische Denkmäler aus Arabien*, I, 3, où עען est pour עען שרועע rappelle les منازل العز « les séjours de la puissance » au Caire, emplacement sur lequel Taḳī ad-Dīn 'Omar, neveu de Saladin, fonda la *madrasa at-takawiyya*; voir Ibn Douqmāk, dans mon *Oumdra du Yémen*, partie arabe, p. 549; Al-Maḳrīzī, *Al-Khiṭaṭ*, II, p. 184 et 364.

Ligne 4. **אוסן**. En attendant que la grande inscription de Şirwâh (Glaser 1000) nous apporte sur le « vieux royaume » d'Ausân et sur les Ausânites les révélations prochaines que nous annonce le Dr Ed. Glaser, celui-ci nous en a donné un avant-goût précieux dans sa *Geographie Arabiens*, p. 89 et 90; cf. Sprenger, *Die alte Geographie Arabiens*, p. 183. — בן est assurément la préposition, comme l'indique sa continuation par עד, construction surtout minéenne sans être exclue du sabéen, d'après Fr. Hommel, *Süd-Arabische Chrestomathie*, p. 51. — ודם; cf. l'article sur Woudd dans le Tihâma, chez Yâkoût, *Mou'djam*, IV, p. 912. — אבלין = ابلان dans Al-Hamdânī, *Djazirat al-'Arab*, p. 168, l. 11. La racine אבל entre en hébreu dans un certain nombre de noms composés géographiques.

Ligne 5. Le sanctuaire est celui du dieu Yaşdoğ'il. Quant à Na'mân, c'est un nom très fréquent dans la toponymie yéménite; cf. *C. I. S.*, pars quarta, p. 57-58, n° 37, l. 4, où la littérature est donnée.

Le texte que j'ai traduit et commenté présente-t-il les caractères de l'authenticité? Elle peut être suspectée, non pas pour ce qui concerne les deux représentations figurées, mais pour cette dédicace à fleur de pierre, de si étrange



Fig. 1. — Bas-relief et inscription du Yémen.

rédaction. Le dieu Yaşdoğ'il paraît un intrus dans le panthéon yéménite et il n'y conquerra son admission que lorsque son existence et son culte seront attestés par des documents irréfragables. D'autre part, la mention du royaume des Ausânites donne une saveur particulière à ce petit texte, en tout cas bâti avec beaucoup d'habileté, alors même qu'il ne présenterait pas toutes les conditions de solidité qui nous rassureraient pleinement.

Cet article était remis à la *Revue*, lorsque mes doutes sur l'origine de ce texte furent ravivés par la teneur d'un monument analogue communiqué à mon collègue de Vienne, M. D. H. Müller, par le gouverneur de la Rhodesia, Sir H. Marshall Hole, B. A. à Bulawayo¹. Je le donne ici sans commentaire en transcription hébraïque :

.....	רתדת ילש סקבי	1
.....	פרעם שרחת מל	2
.....	ם מלכות דהבן ב	3
.....	מס נעמן חג וק	4
	במוסאל	5

II

Pierre, ou plutôt marbre blanc, de forme irrégulière pentagonale. Entre les deux lignes une fente en forme de trou de tirelire. La pierre a environ 6 centimètres d'épaisseur; la fente, par conséquent, ne la traverse pas. Les creux des lettres sont teints en bleu, ainsi que le pourtour intérieur de la fente dont le fond est teint en rouge. Voici l'informe jargon que l'estampage reproduit :

רמתק | מ | ר
ר | ע | פי | א | ר

Le premier mot est assorti des lettres de תקרם « en bois ». Le second semble recouvrir מחרם « sanctuaire » ; cf. I, 1. 5.

A la seconde ligne, je suppose : ... עתה[ר] | ופי | אר[ע]... « 'Athta[r] (puisse-t-il accorder) la protection de [leur] pay[s]! » A moins que ce ne soit autre chose! Ce ne peut être, ce semble, rien de fameux.

III

Autre marbre rougeâtre, gravure également en creux. Les deux lignes portent :

<i>Yaschrah'il</i>	ישרחאל	1
<i>Dhoû-Yal'ab</i>	דילעב	2

Si le nom de Yaschrah'il est connu, entre autres par les inscriptions ménéennes Hal. 504, l. 1, et 545, le surnom דילעב est nouveau à ma connais-

1. D. H. Müller, dans l'*Anzeiger der philosophisch-historischen Klasse* de l'Académie des sciences de Vienne, n° iv, 4 février 1903, p. 6 et 7 du tirage à part.

sance, mais il est très vraisemblable; cf. les exemples de כלעב cités dans le C., I. S., pars quarta, I, p. 59, à propos de 37, l. 7.

IV

Morceau de très joli porphyre rouge veiné, brisé en deux morceaux vers le milieu. M. Pierre Bardey ajoute en propres termes : « Parait très authentique et doit être le socle d'une statuette. Car, en haut et à gauche, il reste encore un orteil dont l'ongle et le pli de la première jointure sont très bien marqués. Aucun ouvrier arabe dans l'Yémen n'est capable de ce travail d'art. J'espère que mon estampage très imparfait permettra cependant d'apprécier ce petit morceau de sculpture ».

De tout cela je ne vois pas trace dans l'estampage. Il ne se rapporte qu'à un des côtés de l'inscription. Voici tout ce qui reste.

Zaid, de..... זידם | ד

V

Petit socle de statue en marbre blanc. Il ne reste que les extrémités des pieds. Sculpture rudimentaire. Un nom propre seulement.

Abotwadd אבוד

Cf. Hal. 685, l. 1, et les amulettes portant אבם ou דם
 דם אבם

VI

Petit socle de statue en marbre gris. Sculpture rudimentaire, gravure des lettres très grossière. On lit :

Wahbschams, fils de ויהבשמוסם | בן 1
 Halak'amar, roi de Saba' הלכאמר | מלך | סבא 2

Que l'inscription soit un original authentique ou une copie exacte, elle introduit un nouveau venu parmi les rois de Saba'.

J'ai vidé mon sac, sans rien laisser au fond en réserve. De nouvelles accessions seront les bienvenues, mais qui sait combien de temps elles se feront attendre? Et pourtant des nouvellistes bien informés ont dénoncé à l'érudition allemande nos richesses en les opposant à sa pénurie. Je traduis la note anonyme que l'*Allgemeine Zeitung* de Munich a insérée dans son numéro du 19 décembre 1902, au sujet d'*Anciennes inscriptions du Yémen*. Je goûterais ce morceau savoureux, si j'y mêlais quoi que ce soit de ma pensée ou de mon style : « Ainsi qu'on nous le communique de Paris, le Ministère français de l'instruction publique, depuis le commencement de 1902, reçoit d'Aden des

envois continuel*s* d'estampages d'inscriptions yéménites, d'antiquités du Yémen et de manuscrits arabes. Des milliers d'estampages seraient déjà arrivés à destination, d'autres se trouveraient en chemin. Une série considérable d'agents, surtout des Arabes, exerceraient leur activité à l'intérieur du pays. Le premier fruit de cette méthode originale d'exploration a paru sous le titre de *Nouveaux textes yéménites*, par H. Derenbourg, membre de l'Institut. Ce sont surtout des inscriptions katabanites, sabéennes et minéennes, mais aussi des textes dans un alphabet jusqu'ici inconnu. Les autorités anglaises et turques à Aden et à Sanaa s'emploient avec le plus grand empressement en faveur de l'entreprise nouvelle. » Ainsi soit-il!

HARTWIG DERENBOURG.

Chronologie protohistorique.

Voici les conclusions d'un important article de M. Olshausen dans les *Verhandlungen* de la Société d'Ethnologie de Berlin (t. XXXIV, 1902, p. 208) :

1° Les épingles de bronze dites à col de cygne (*Schwanen-Nadeln*, infléchies à la partie supérieure) commencent avec l'ancienne période de Hallstatt et durent jusqu'à La Tène III ;

2° Les urnes à visage ont probablement été fabriquées depuis l'ancienne période de Hallstatt jusqu'à La Tène III.

M. Kossinna, au contraire, est d'avis que les urnes à visage, qui paraissent vers 750 env. av. J.-C. (Hallstatt I), disparaissent avant La Tène I. Quant aux épingles à col de cygne, qui se trouvent très fréquemment associées aux urnes à visage, elles devront, dans la controverse pendante, partager le sort de ces dernières.

Comme on rencontre dans les pays rhénans, à l'époque romaine (La Tène IV), des survivances incontestables des urnes à visage, je suis, pour ma part, très tenté de croire que la tradition n'en a pas été interrompue pendant les trois premières périodes de La Tène.

S. R.

Découvertes à Arles.

D'intéressantes découvertes archéologiques viennent d'être faites à Arles. Lors de la démolition d'un îlot de maisons près de l'ancienne porte de l'Aure, à l'est du théâtre romain, des fouilles habilement dirigées par M. L. Vèran, architecte des monuments historiques, ont mis à jour toute une série de blocs provenant de monuments antiques et qui avaient été utilisés dans la reconstruction de l'enceinte fortifiée de la ville, après l'invasion des Sarrasins au VIII^e siècle. Plusieurs de ces blocs portent une décoration sculptée fort intéressante : par exemple, toute une frise ornant jadis les murs extérieurs du théâtre antique et offrant en relief méplat des mufles de lions, des têtes et des avant-corps de taureaux ; un important fragment de la décoration de la *spina* de l'ancien cirque, où l'on voit des chars conduits par des génies ailés ; des fûts de colonnes entourées de pampres de vignes parmi lesquels sont figurés de petits person-

niges et des oiseaux ; enfin, de nombreux et beaux bas-reliefs provenant d'un arc de triomphe qui semble remonter au III^e siècle et que ces fragments permettent presque de reconstituer.

Ces découvertes, sur lesquelles le *Monde illustré* du 28 février publie un intéressant article accompagné de photographies, ont amené la constitution d'une Société qui s'est donné pour but de sauvegarder les monuments arlésiens encore debout et de faciliter la recherche des débris des édifices disparus.

(*Chronique des Arts.*)

L'ouverture d'une nouvelle tombe royale à Thèbes.

Un Américain, M. Théodore Davis, qui passe ses hivers en Égypte, a fourni l'argent ; le service des antiquités a exécuté la fouille, et il a mis la main sur l'un des rares hypogées royaux qui restassent à découvrir aux Bibân el Molouk, dans la vallée où les grands Pharaons thébains reposèrent jadis. La quête n'a été ni longue, ni difficile. L'an dernier, le 18 janvier, après avoir examiné soigneusement le terrain avec M. Carter, l'inspecteur en chef du Saïd, il m'avait paru que le ravin abrupt où M. Loret avait trouvé en 1899 l'hypogée intact d'un prince Maiharpiriou devait contenir encore quelque sépulture. Un chantier d'ouvriers s'y installa donc, et, l'attaquant par en bas, il en remonta lentement la pente, explorant tout sur son passage. M. Carter recueillit d'abord des objets qui avaient appartenu à Maiharpiriou, des éclats de verre multicolore, des pièces de cornaline taillée, les fragments d'un coffret au nom d'Aminôthès III, enfin, dans une boîte en bois, deux corselets en cuir découpé d'une conservation surprenante. Un peu plus haut, le nom de Thoutmôsis IV commença à sortir de terre, et l'on ramassa un morceau de calcaire sur lequel le portrait du Pharaon était esquissé à l'encre noire, ainsi que les débris d'un vase en albâtre où l'on distinguait ses cartouches. Nous ne pouvions plus douter qu'il ne fût enseveli là dans quelque anfractuosité du terrain. Toutefois, l'amas des remblais était si énorme qu'au mois de mars, à l'instant où, M. Davis quittant, nous suspendîmes le travail, nous n'avions pas atteint l'entrée. C'est seulement le 17 janvier dernier que le réis Mohammed, parvenu à la naissance du ravin, vit la porte se dessiner dans le roc, au pied de la falaise. M. Carter accourut aussitôt et se glissa jusqu'à la chambre du sarcophage, parmi les décombres. La momie était au musée depuis trois ans, mais le mobilier qu'on lui avait donné le jour des funérailles était épars sur le sol, aux endroits mêmes où les voleurs l'avaient jeté après avoir dépouillé la momie. M. Carter constata rapidement l'état des lieux, puis il obstrua de nouveau le portail et nous attendîmes que

que M. Davis revînt d'Assouân où il était en excursion pour le moment. Le 3 février, au matin, toutes les personnes qui avaient le droit d'assister à l'ouverture étaient réunies aux Bibân el Molouk, M. Davis et sa famille, M. Carter, M. Legrain, M. Baraize, du service des antiquités, puis quelques égyptologues en séjour à Thèbes, M. Newberry, M. Titus, M. de Bissing, M. Lacau. Thoutmôsis IV avait établi sa *Maison d'Éternité* dans un des coins les plus sauvages de la vallée. C'était un ressaut de rocher courant en corniche à

mi-hauteur de la côte et accessible à peine par un talus de déblais : il l'avait aplani à coups de pic et il y avait taillé une plateforme irrégulière, sur laquelle une cinquantaine de personnes tiendraient à l'aise. Ouverte au Nord et à l'Ouest, elle bute à l'Est et au Sud contre la roche qui se relève et monte presque perpendiculaire à trente mètres de haut. Une tranchée, menée dans le sol, vers le Sud, descend en pente rapide et s'enfonce sous une porte barrée de décombres : au-delà, le couloir se perd dans l'ombre, et des silhouettes d'ouvriers s'agitent confusément. On travaille depuis l'aube à dégager les passages : les couffes de sable ou de pierraille montent rapidement de main en main et vont se décharger au dehors, tandis que les électriciens du service, après avoir conduit à notre usine un fil provisoire, attendent lampes en main le signal de la descente. Il ne s'agit pas encore de vider entièrement l'hypogée, mais le chemin que nous suivons n'est qu'un boyau juste assez large pour renouveler l'air et admettre les visiteurs. Le plafond est bas, la pente est raide, glissante, les débris dont elle se compose fuient sous le pied ; on a tendu, le long des couloirs, une grosse corde tenue d'espace en espace par des gaillards vigoureux et à laquelle s'accrocheront des deux mains ceux de nos compagnons qui n'ont pas l'habitude de ces courses aux enfers. Au bout de quelques mètres, le jour disparaît, les lampes électriques s'allument : le couloir plonge, obliquement, dans le roc, rude, nu, noirci çà et là par la fumée des torches anciennes. A la profondeur de trente mètres environ, il se redresse un peu, puis il s'interrompt brusquement : un puits carré, large de quatre mètres, profond de dix, s'ouvre béant sous nos pieds. Il était à deux fins : en premier lieu, il barrait la route aux larrons, puis, les jours d'orage, si par aventure les pluies avaient traversé les sables qui bouchaient l'entrée, elles s'y engouffraient sans pouvoir pénétrer jusqu'au réduit où dormait la momie. Il s'était montré plus efficace contre l'eau que contre les hommes : les voleurs d'autrefois l'ont franchi sur des poutres lancées en travers et nous suivons l'exemple qu'ils ont donné. Une passerelle préparée depuis quelques jours nous mène à l'autre bord en toute sécurité. Le plafond est semé d'étoiles jaunes sur un fond bleu sombre, et, sur le haut des parois, des scènes d'adoration se déroulent qu'il serait curieux d'étudier. Nous les regardons à peine, pressés que nous sommes de pousser au cœur de la place, et c'est presque en courant que nous débouchons dans la première des chambres funéraires.

Elle s'emmanche à angle droit sur le prolongement du couloir et elle se développe de l'Ouest à l'Est. Elle est basse, étouffée ; deux piliers trapus, réservés dans la masse sur le grand axe, soutiennent le plafond et les murs sont demeurés bruts. C'est dans ce palais du roi mort qu'est le tombeau, l'équivalent de la Salle à colonnes du palais de Thèbes où le roi vivant donnait audience à ses sujets. A l'angle nord-est un escalier grossier se creuse dans la roche et aboutit, au bout de vingt mètres environ, à une pièce plus longue que large, qui sert d'antichambre au caveau funéraire. Elle est revêtue de peintures fort belles, autant du moins qu'on en peut juger à travers les tas de sable ou de rocailles qui s'appuient contre elles et qui les masquent en partie. On y reconnaît à première vue les scènes coutumières : le mort en adoration devant les

dieux de l'Occident et leur présentant ses offrandes avec ses prières, ou serré entre les bras des déesses et puisant à leur sein le lait divin qui fait couler la vie nouvelle dans ses veines.

Le roi représenté est bien Thoutmôsis IV; les cartouches tracés à côté de lui en feraient foi s'il en était besoin encore; mais ne trouverons-nous point parmi les lieux communs de l'imagerie mortuaire quelque inscription qui nous renseignera sur son histoire? Et de fait, sur la paroi de droite, deux inscriptions s'étalent qui attirent aussitôt notre attention, deux graffites écrits à l'encre noire sur le champ vide d'un tableau. Les Pharaons avaient l'habitude de déléguer par intervalles de hauts fonctionnaires à l'inspection des tombes royales pour y vérifier l'état des lieux et la condition présente des momies, si le linge de leur maillot était endommagé ou si leur mobilier n'avait point souffert des hommes ou du temps. Il arrivait souvent que ces commissaires eussent à faire des constatations pénibles : des brigands s'étaient attaqués à ces majestés défuntes, parfois avec la complicité des gardiens officiels, et ils les avaient arrachées de leurs cercueils, ils avaient déchiré leurs bandelettes, ils leur avaient dérobé leurs bijoux, leurs insignes souverains, leurs amulettes, leurs armes de prix. Il fallait alors ramasser pieusement ces cadavres déshonorés, les habiller à neuf, les recoucher dans leur sarcophage, remplacer les parties de leur mobilier qui avaient été détruites, après quoi l'on se retirait, non sans avoir laissé quelque part, sur un mur ou sur un couvercle de cercueil, le procès-verbal des opérations.

Toutes celles de ces inspections dont nous avons gardé le souvenir appartiennent à l'époque des derniers Ramessides ou des grands-prêtres d'Ammon, au temps de la pleine décadence thébaine, et voici que les inscriptions nouvelles sont conçues dans le plus bel hiéroglyphique de la dix-huitième dynastie : le pillage des hypogées aurait-il commencé presque aussitôt après la mort des souverains? Le graffite principal nous raconte en huit lignes qu'en l'an VIII de cet Armais, qui fut le dernier Pharaon de la dix-huitième dynastie ou le premier de la dix-neuvième, « le quatrième mois de Shait, Sa Majesté commanda « qu'on chargeât le porte-éventail à la droite du roi, scribe royal, intendant du « Trésor, chef des travaux de la nécropole, guide de la fête d'Ammon Thébain, « Maïa, fils du sieur Waï et de la dame Ouerit, de renouveler la momie du roi « Thoutmôsis IV, dans sa demeure auguste qui est à l'ouest de Thèbes ». Le graffite le plus court nous a conservé le nom de « son secrétaire, le gouverneur « de la ville et comte Thoutmôsis, fils de Hâtaï et de la dame Souhak », celui-là même qui consigna sur la muraille, d'une main si hardie, le récit sommaire de la visite. Il est donc certain maintenant que, moins d'un siècle après l'ensevelissement, il fallut restaurer la momie de Thoutmôsis IV.

Avait-elle été violée déjà et dépouillée de ses trésors? Le règne d'Armais ferme une période de révolutions religieuses et de guerres civiles, et nous savons, par une de ses inscriptions monumentales, comme, aux jours de ses débuts, l'Égypte était désorganisée complètement : les provinces se levaient en armes les unes contre les autres et les soldats battaient le pays à l'aventure, saccaquant les villages et détroussant les voyageurs. On pouvait craindre que l'une

de leurs bandes eût dévalisé la nécropole royale, et c'est pour se tirer de doute qu'Armais dépêcha Maïa et ses gens aux Bibân el Molouk. Les termes mêmes du document montrent que l'hypogée de Thoutmôsis IV avait été respecté ; on n'eut qu'à rhabiller la momie dont le linge tombait de vétusté, puis à remplacer les offrandes desséchées par des offrandes fraîches, ce que faisant, on emprunta à l'hypogée voisin de la reine Hatshopsoutou quelques ustensiles d'albâtre que l'on surchargea du nom du Pharaon.

Le pillage eut lieu beaucoup plus tard, sous la vingtième dynastie, mais alors la destruction fut sans remède : la chambre du sarcophage, où nous pénétrons au sortir de l'antichambre, nous apparaît, dès le seuil, bouleversée de fond en comble. Elle est sur le même plan que celle d'Amenôthès II, longue, basse, étroite, divisée par deux rangées de trois piliers chacune en trois nefs de proportions égales. Le sol en a été creusé de 1^m,50 environ, vers l'extrémité nord — de manière à former une sorte d'alcôve rectangulaire où l'on accède par un escalier de cinq ou six marches pratiqué entre les deux derniers piliers. Quatre cabinets la flanquent, deux à droite, deux à gauche. Cet ensemble représente l'appartement intime du mort, la retraite où il abritait sa dépouille humaine et que son âme divine habitait ou délaissait selon son caprice pendant les longs loisirs de la vie d'au delà. L'alcôve était réservée au sarcophage et à la momie, et le reste de la pièce centrale contenait le principal du mobilier et du garde-manger funéraires. Les chambres latérales servaient de dépôt au surplus des meubles et des provisions ou de caveaux pour les princes de la famille morts en bas âge : il y a chance que la petite momie reléguée dans l'une d'elles soit celle d'un prince Amenemhait, fils de Thoutmôsis IV et à qui la couronne serait revenue de droit s'il avait vécu.

Tous les objets que l'on consacrait à l'usage du mort, le jour des funérailles, étaient rangés méthodiquement sur des guéridons bas ou sur le sol nu, empilés le long des murs, adossés aux piliers, comme ils étaient auparavant dans les magasins du palais. La richesse et l'élégance de la plupart d'entre eux offraient à l'origine un contraste saisissant avec l'aspect inculte et nu des lieux qui les renfermaient. Thoutmôsis IV ayant, en effet, rejoint ses pères avant que son hypogée fût achevé, les travaux avaient été suspendus immédiatement. Nulle inscription, nulle peinture, même nul enduit dans la chambre funéraire ou dans ses dépendances immédiates, et les derniers ouvriers, en se retirant, avaient négligé de balayer les ordures qui salissaient le sol : les étoffes précieuses, les meubles, les armes, les provisions de bouche, les statues étaient mêlés aux éclats de pierre détachés du plafond et aux morceaux d'outils brisés pendant les travaux. Les voleurs se sont emparés de ce qui avait une valeur pour eux, l'or, l'argent, les bijoux, la vaisselle de luxe : ils ont bouleversé le reste et réduit presque en miettes ce qu'ils n'ont pas jugé à propos d'emporter avec eux.

Tous ces débris brouillés et confondus forment une litière si épaisse qu'on ne pourrait s'aventurer dans la chambre sans risquer de les écraser à la douzaine. M. Carter a donc tracé sur des billots bas un chemin de planches qui circule à vingt centimètres au-dessus et qui conduit jusqu'au sarcophage. Celui-ci du

moins est intact. De même que les sarcophages d'Aménôthès II et de Thoutmôsis III, il est en calcaire blanc, mais peint en rouge sombre pour simuler le grès statuaire : il est orné à l'extérieur des scènes accoutumées : les deux yeux mystiques, le roi en adoration devant les divinités funéraires et les enfants d'Horus. Le couvercle n'a pas été fracassé à coups de marteau ni précipité brutalement à terre ; on l'a retiré avec précaution au moment du vol, on l'a posé sans dessus dessous devant la cuve, et on en a calé les deux extrémités de deux têtes de génisse en bois peint pour empêcher que la face polie ne touchât le sol raboteux. Un amas de morceaux de bois git à côté parmi lesquels on aperçoit vaguement des statues de double éclatées et des figures de dieux ou d'animaux en bois de cèdre englué de goudron. Dans un coin, sur une brique en terre crue, une statuette se tient droite et on y lit une inscription de laquelle il résulte qu'elle était chargée de protéger la momie contre les démons qui hantent les tombes : « Si vous attaquez, leur dit-elle en substance, c'est moi que vous attaquez et à qui vous aurez affaire ».

C'est en exécution de l'une des prescriptions du rituel funéraire qu'elle se trouve là, et l'on voudrait aussitôt se mettre en quête des trois autres pareilles qui se cachent sous les décombres. Les fragments de vases en verre de couleur ou en poterie peinte sont répandus partout par centaines et, sur quelque point que la lumière tombe, une amulette sort de l'ombre, une figurine en porcelaine émaillée, une brassée de feuilles sèches, un lambeau de toile fine, des plats et des fioles d'albâtre, des colliers de perles effilées. Au milieu de ce désordre, une masse noirâtre retient l'œil par son aspect inusité, une caisse de char demeurée saine et sauve on ne sait par quel hasard heureux. La carcasse en est en un bois résistant et léger, tordu savamment, revêtu d'une double garniture de cuir, décoré de reliefs sur les deux faces : en avant, le souverain charge les peuples du Nord et ceux du Midi ; à l'intérieur, on lit l'énumération de ces peuples mêmes. Le tout a été repoussé, puis retouché au canif, avec une sûreté de main extraordinaire : le dessin et l'exécution sont aussi parfaits en leur genre que ceux des tableaux qu'on admire sur le trophée d'Aménôthès III au musée du Caire. Il semble à première vue que les autres pièces soient là, le timon, les roues, les harnais des chevaux, les carquois pour les flèches et les javelines et qu'on parviendra à reconstituer l'ensemble sans trop de peine. Si nous y réussissons, nous posséderons un morceau unique en son genre, le char d'apparat d'un conquérant de la XVIII^e dynastie, celui sur lequel il entra dans Thèbes après ses victoires, celui aussi qui figura dans son cortège funèbre lorsqu'on transporta sa momie à la Maison d'Éternité ; comme il s'en était servi ici-bas lorsqu'il s'était rendu au temple d'Ammon parmi les acclamations de la foule, il devait le monter dans l'autre monde afin de paraître en triomphateur au milieu de ses pères les dieux de l'Occident.

En présence de tant de richesses, on s'émeut et l'instinct du métier s'éveilant, on souhaiterait relever tous ces débris sans plus tarder, les tenir dans ses mains et les scruter l'un après l'autre, en déchiffrer les inscriptions, aborder les problèmes qu'ils soulèvent ; mais il faut résister à la tentation. Sitôt que nous serons sortis, M. Carter se mettra à la besogne et ne s'arrêtera plus qu'il n'ait

vidé le tombeau : il dessinera ensuite les objets et il nous les expédiera au musée où nous essayerons d'en rapprocher les morceaux, puis de les reconstituer. Quand ce travail sera achevé, M. Davis, qui a fourni l'argent nécessaire à la fouille, fournira aussi l'argent nécessaire à la publication : je compte bien qu'avant peu tous pourront étudier à leur aise ce que la tombe contenait. Il n'y a donc, pour le moment, qu'à jouir du spectacle prodigieux qui s'offre à nos yeux. La lumière des lampes électriques porte mal dans cet air poudreux et lourd, et mes compagnons ne m'apparaissent qu'en silhouettes brouillées, du coin reculé où je me suis réfugié. L'horreur de ce tombeau fermé hier encore et d'où le passage des touristes n'a point banni l'impression de la mort, les a saisis sans qu'ils s'en doutent : ils parlent bas, ils mesurent leurs gestes, ils étouffent le bruit de leurs pas, ils vont et ils viennent d'une allure contenue, glissant plus qu'ils ne marchent. De temps à autre, ils se baissent pour ramasser un objet ou ils se groupent auprès d'un pilier et ils demeurent immobiles quelques instants, puis ils reprennent leur ronde silencieuse, ils se croisent, se rassemblent, se séparent de nouveau ; c'est à peine si, par moments, l'un d'eux esquisse un mouvement dont la brusquerie rompt le rythme de leurs évolutions, ou s'il laisse échapper un éclat de voix qui sonne comme un appel par-dessus le murmure discret de leurs conversations. Les serviteurs du mort et les prêtres devaient se mouvoir et parler ainsi, le soir des funérailles, lorsque, la momie scellée dans son sarcophage, ils achevaient de ranger l'attirail funèbre et d'accomplir les derniers rites qui enfermaient à jamais Pharaon dans sa chambre mystérieuse.

G. MASPERO.

(*Le Temps*, 10 avril 1903.)

La crypte de Saint-Damase.

On lit dans le *Petit Temps* du 24 mars 1903 :

Ces jours derniers, non loin de la voie Appienne et des célèbres catacombes de S. Callixte, on vient de découvrir la crypte familiale du fameux pape S. Damase (366-384), dont l'histoire est intimement liée à celle des catacombes.

Ceux qui se sont quelque peu adonnés à l'archéologie chrétienne savent que ce pape s'occupait avec un soin tout spécial des cimetières chrétiens. Il composa une série d'inscriptions métriques qu'il fit sculpter, par Dionysius Philocalus, en caractères particuliers et d'une perfection unique. Ces inscriptions étaient placées près des tombes des martyrs et des pontifes les plus remarquables ; elles nous fournissent des renseignements historiques extrêmement précieux.

On savait par tradition que Damase avait fait préparer pour lui et sa famille une crypte à proximité des catacombes de Saint-Callixte, mais on était réduit aux conjectures touchant l'emplacement exact. Mgr Wilpert, un prélat allemand, aussi savant que modeste, qui depuis une vingtaine d'années s'est consacré tout spécialement aux nécropoles chrétiennes, vient de découvrir ladite crypte.

Elle se trouve entre la voie Ardéatine et la voie Appienne et précisément dans la région des catacombes de Callixte appelée cimetière de Balbine. Très vaste, la crypte est ornée de fresques et, dans un des *cubiculi*, a été retrouvé un fragment de marbre funéraire et une inscription reproduite à l'envers sur la

chaux, où on lit : HIC DAMASI MATER POSUIT LAUREN(*tia membra*). L'épigraphie indique aussi que Laurentia mourut à 89 ans, eut quatre enfants et, veuve durant 60 ans, se consacra à Dieu.

On n'ignorait pas que S. Damase avait été enterré avec sa mère, et les anciens *Itinéraires* disent aussi que sa tombe était près de la crypte des martyrs Marc et Marcellin. Ainsi a été retrouvée la sépulture du pontife qui vit le triomphe définitif du christianisme, car c'est sous son règne que Théodose publia le célèbre édit par lequel il abolissait définitivement le culte païen à Rome.

Hammourabi à la Société d'histoire de Genève ¹.

Dans sa retentissante profession de foi, exposée naguère à l'univers sous forme de lettre au vice-amiral Hollmann ², l'empereur Guillaume II avait cité, en tête des bienfaiteurs et des sages les plus illustres de l'humanité, le nom d'Hammourabi. Ce nom avait provoqué dans le public, même lettré, un étonnement profond, et ce fut à qui le répéterait avec un point d'interrogation, jusqu'à ce que les rares initiés au courant des dernières découvertes assyriologiques eussent apporté quelque lumière sur ce personnage.

M. le professeur Lucien Gautier a bien voulu entretenir ses collègues de la Société d'histoire de Genève du roi Hammourabi et de son code, dans une communication puisée aux meilleures sources.

Hammourabi, qui fut, on le sait, l'un des premiers et des plus grands rois de la Babylonie proprement dite, et qui a vécu au XIII^e siècle avant J.-C., était déjà connu depuis plusieurs années, grâce à des inscriptions découvertes dans la seconde moitié du XIX^e siècle; on avait trouvé, en particulier, des lettres d'affaires écrites par lui à un des principaux personnages de son royaume. Mais ce qui l'a mis, tout récemment, au premier plan, c'est la trouvaille, faite à

1. Le code d'Hammourabi, découvert par la mission française de Perse, publié et traduit par le P. Scheil, traduit en allemand par M. Winckler, commenté par M. Daresté (cf. *Rev. archéol.*, 1903, I, p. 305) et par le P. Lagrange (*Revue biblique*, 1903, p. 27) a donné lieu à une énorme « littérature » depuis qu'il a éveillé, d'une manière très imprévue, la curiosité de l'empereur Guillaume II (cf. *Revue biblique*, 1903, p. 134). L'empereur a cru devoir protester contre le rationalisme intempérant du professeur Delitzsch (*Babel und Bibel*, I, Leipzig, 1903; II, Stuttgart, 1903). M. Delitzsch avait osé, devant l'empereur et l'impératrice, aborder, dans une conférence, le terrain théologique; il a été rappelé à l'ordre et s'est incliné, car, dans une nouvelle conférence, au mois d'avril 1903, il s'est contenté de parler d'assyriologie et de faire l'éloge du gouvernement ottoman, qui autorise les fouilles en Babylonie. Parmi les écrits qu'a suscités cette controverse, je citerai K. Budde, *Das Alte Testament und die Ausgrabungen* (Giessen, 1903); A. Jeremias, *Im Kampfe um Babel und Bibel* (Leipzig, 1903); *Moses und Hammurabi* (Leipzig, 1903.) Cf. B. Meissner, *Berl. philol. Wochenschrift*, 1903, p. 526. — S. R.

2. C'est la fameuse encyclique « *Lieber Hollmann* », destinée à répondre au rationalisme de M. Delitzsch (21 février 1903), où Guillaume II nomme Hammourabi, avec Luther et son grand-père, parmi les hommes inspirés de Dieu. On a dit que le pape Léon XIII se l'était fait traduire et en avait été « très satisfait » (*Lettre de Rome* dans le *Signal*, 8-9 mars 1903). Un spirituel anonyme, dans *The Nation*, rappelle à ce propos le mot de Pascal : « Je suis devenu grand théologien en peu de temps et vous allez en voir les marques. » — S. R.

Suse, à la fin de 1901 et au commencement de 1902, d'une stèle avec bas-relief, sur laquelle étaient gravées les lois d'Hammourabi. Cette découverte est due à une mission scientifiques française ayant pour chef M. de Morgan.

Cette stèle consiste en un bloc de diorite, haut de 2^m,25 et d'un pourtour de 1^m,65 à 1^m,90 ; elle a été trouvée brisée en plusieurs morceaux ; son poids total est d'environ mille kilogrammes. Elle est gravée des deux côtés, en caractères cunéiformes, et ornée d'un bas-relief de 0^m,65 de hauteur sur 0^m,60 de largeur, représentant deux personnages : l'un, Schamasch, le dieu du soleil, est assis ; l'autre, le roi Hammourabi, est debout. Leur position semble indiquer que le dieu parle et que le roi écoute : représentation symbolique signifiant sans doute que le roi a promulgué sa législation sous l'inspiration divine. M. Gautier a rapproché cette conception des passages du Pentateuque où il est dit que Dieu parla à Moïse « bouche à bouche » ou « face à face ». Il a rappelé que, d'après la conception juridique primitive des Grecs, comme d'après celle des Hébreux, il y a eu, avant la codification des lois, des sentences révélées, des jugements inspirés aux rois ou aux prêtres par la divinité. Ce n'est que peu à peu que, dans tous les pays, le droit coutumier a été rédigé par écrit, à la suite d'une lente élaboration. Peut-être le bas-relief d'Hammourabi a-t-il été inspiré par une pensée analogue.

Une partie de l'inscription a été effacée, et l'on peut évaluer à environ trente-cinq le nombre des articles du code qui ont ainsi disparu ; mais il en reste deux cent quarante-huit, et il serait heureux que les monuments antiques ne fussent jamais plus endommagés.

Il faudrait pouvoir citer quelques-uns de ces articles pour donner une idée de cette législation remarquable, si sage et souvent déjà si libérale, en particulier en ce qui concerne l'organisation de la famille et le mariage. L'antiquité ne nous donne peut-être pas d'autre exemple d'un droit aussi favorable à la femme. C'est ainsi que le seul motif de répudiation indiqué est la stérilité de la femme. Le divorce peut, dans certains cas, être prononcé sur la demande de la femme, si celle-ci a de justes sujets de plainte contre son mari. D'autre part, si elle demande le divorce et qu'une enquête révèle qu'elle est coupable de la mauvaise marche du ménage, elle encourt la peine capitale. Il n'y a guère de législation antique, non pas même celle des Hébreux, qui ouvre la porte du divorce à la femme.

Le père de famille ne peut déshériter un de ses fils que si le juge, auquel la décision est soumise, l'autorise. Il faut d'ailleurs que le fils ait à sa charge quelque faute grave ; encore, dans ce cas, le père doit-il lui pardonner une première fois et l'exhérédation ne peut-elle atteindre le fils qu'en cas de récidive.

Le code renferme des stipulations nombreuses réglant les rapports des patrons avec leurs employés, les émoluments des architectes, des médecins, etc. Il prévoit des peines sévères pour le médecin qui fait périr son client dans une opération, et pour l'architecte dont les constructions, mal établies, occasionnent des accidents.

La polygamie semble très rare, et ne paraît avoir été admise que si la pre-

mière femme n'avait pas d'enfant. Le code prévoit aussi qu'un mari peut faire des donations à sa femme et pourvoit à ce que la veuve soit indépendante et ne relève pas exclusivement de la volonté de ses enfants.

M. L. Gautier a montré la parenté étroite qui existe entre la législation d'Hammourabi et la législation hébraïque, telle surtout qu'elle est contenue dans le « livre de l'Alliance » (*Exode*, XXI-XXIII). La loi du talion joue dans toutes deux un grand rôle et diverses stipulations se retrouvent à peu près textuellement dans l'une et dans l'autre¹.

Une particularité du code babylonien consiste dans l'uniformité des formules. Tous les articles commencent par *si* : Si un tel fait telle chose, il sera frappé de telle peine.

Hammourabi y a ajouté un exorde, dans lequel il dit quels sont les droits et de quels dieux il les tient, et une péroraison où il expose le but de ses lois et le bien qu'il en espère.

Nous avons dit que la stèle avait été trouvée à Suse, capitale de l'Élam, c'est-à-dire à une grande distance de Babylone. Il y a deux explications, également plausibles, à ce fait curieux. Ou bien Hammourabi, qui s'était emparé de Suse, y a dressé la stèle portant son code, en signe de prise de possession, ou bien, plus tard, un roi de l'Élam, au cours de ses conquêtes, a emporté la stèle de Babylone comme un trophée, ainsi que cela est arrivé pour d'autres monuments.

L'exposé lumineux de M. Lucien Gautier a donné lieu à d'intéressantes observations de la part de MM. les professeurs Ch. Borgeaud, Édouard Naville et Paul Oltramare.

Ce n'est pas à tort que le souverain allemand a placé Hammourabi au rang des sages qui honorent l'humanité. Il ne lui reste plus, maintenant, qu'à s'inspirer de son exemple.

(*Le Signal*, 7 avril 1903.)

La Poterie kabyle.

Conclusion d'une importante étude de M. Myres (*Journal of the Anthropological Institute*, 1902, p. 253) :

« Je pense que les fabriques de poterie kabyle en Algérie constituent une survivance — due surtout à l'isolement des centres où il s'est perpétué — d'un style de peinture céramique très répandu, d'origine néolithique, parfaitement représenté par les fabriques siciliennes et postulé, même dans l'Italie méridionale, par les formes et ornements des vases, ainsi que par la tendance vers la technique à couverte blanche, qui caractérisent la vieille fabrication indigène de l'Apulie. »

On peut lire dans *L'Anthropologie* (1899, p. 47) une étude de M. L. Jacquot

1. Comme il est évidemment inadmissible que l'Éternel, dictant ses lois à Moïse, ait fait des emprunts au code de Hammourabi, l'empereur Guillaume II a cru résoudre la difficulté en admettant que Hammourabi, comme Moïse, avait été divinement inspiré. Le fait que Hammourabi était païen crée cependant une difficulté nouvelle. — S. R.

sur les *m'rahane*, poteries d'un usage religieux en usage dans la Petite Kabylie. Les vases néolithiques découverts dans les dolmens ont déjà été rapprochés de ceux de la Kroumirie (*Bull. Soc. anthrop.*, 1898, p. 318; cf. *ibid.*, 1896, p. 394; 1894, p. 183).

S. R.

Les ateliers de la Graufesenque.

On lit dans le *Matin* du 17 mars 1903 :

« Rodez, 16 mars. — La Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron publie le compte rendu des fouilles faites à la Graufesenque, près Millau.

« Ces fouilles ont établi qu'il y avait à cet endroit, au 1^{er} siècle de notre ère, une fabrique de poteries sigillées, la plus importante de la Gaule et peut-être de tout l'empire romain.

« On a trouvé plusieurs vases ayant le même style, le même vernis, le même caractère de décoration et portant la même signature d'artiste potier que des vases trouvés à Pompéi, ce qui prouve que cette fabrique florissait avant l'an 79, où Pompéi fut ensevelie sous les cendres du Vésuve.

« Le rapport sur cette importante découverte a été signé par M. l'abbé Hermet et approuvé par la Société.

« Il y a là un événement qui jette une vive lumière sur l'histoire de la céramique et aussi sur l'histoire de la civilisation gallo-romaine. »

Cette note est singulière. Celui qui l'a communiquée à un grand journal sait évidemment que l'importance et la date des ateliers de la Graufesenque ont été mises en lumière par M. Déchelette, que c'est à lui qu'appartient l'honneur de cette découverte. L'omission, sans doute accidentelle, du nom de ce savant, dans une communication faite à la presse, prête à des commentaires qui se présenteront d'eux-mêmes à nos lecteurs.

S. R.

Bronzes et bijoux du Musée de Constantinople.

D'abord, je remercie Hamdi-Bey pour l'accueil qu'il m'a fait, en 1901, dans son admirable musée. Que d'acquisitions précieuses depuis 1896, date de ma dernière visite ! Le relief d'Haïdar-Pacha (*Rev. des études grecques*, 1901, p. 127), la stèle de Nisyros, la Danseuse de Pergame, la Muse de Mysie (*ibid.*, 1900, p. 10), le vase doré à reliefs de Lampsaque, le décret de Lété (*Dittenberger, Sylloge*², 318), l'ambon de Salonique, l'énorme sarcophage d'Iconium : je cite les pièces grecques et romaines les plus importantes, sans rien dire des antiquités orientales. On aura plaisir à savoir que Hamdi-Bey vient d'ajouter une aile au Musée Neuf; une autre aile viendra plus tard; le Musée Neuf ainsi agrandi enchâssera un jour le délicieux kiosque aux faïences; l'ensemble for-

1. Joubin, *Catalogue sommaire des bronzes et bijoux du Musée Impérial Ottoman*, Constantinople, Löffler, 1 vol. 16°, 1898.

mera un musée très grand, vraiment impérial, et comme il en fallait un à un État qui a hérité de la moitié du monde ancien.

Voici quelques observations sur le *Catalogue des bronzes et bijoux* publié par M. Joubin.

Bronzes :

5. « Jupiter, trouvé près de Janina. La main gauche s'appuyait sur un sceptre ou un trident, qui manque. Excellent travail hellénistique du III^e siècle » (Joubin). On peut, étant donnée la provenance, appeler cette statuette Zeus Dodonéen ; il fallait ne point parler de trident, et noter qu'Amelung, *Führer durch die Antiken in Florenz* (Munich, 1897), p. 74, fig. 20, a publié ce bronze et supposé qu'il devait ressembler aux six Zanes voués à Olympie par les Athéniens en 322 avant J. C.

6. Statue de bronze, trouvée à Séleucie de Cilicie, représentant un enfant nu. « OEuvre de style alexandrin dans la manière de Boëthos de Chalcédon » (Joubin). Alexandrin est ici pour hellénistique ; le bronze est du reste d'époque impériale, et de travail médiocre.

17. « Apollon nu, marchant. » Cette statuette n'est sûrement pas un Apollon.

21. C'est la statuette de Magnésie du Sipyle, représentant un cavalier en costume asiatique (probablement un Dieu), et que Smirnof a publiée (cf. Reinach, *Répertoire*, II, 531, 2; Drexler, *ap. Roscher, Lexicon*, II, col. 2744).

Je proteste ici, comme je l'ai fait ailleurs (*BCH.*, 1896, p. 71), contre le nom de Mên donné à ce cavalier. Il y a eu en Anatolie bien d'autres dieux cavaliers que le dieu lunaire ; et pour que la statuette de Magnésie représentât Mên, il lui faudrait le croissant, derrière la nuque ou derrière le dos. On fait un étrange abus du nom de Mên ; nous en pourrions trouver des exemples dans maint catalogue ; bornons-nous à celui des bronzes de Constantinople, où nous lisons sous le n° 22 : « Divinité phrygienne, probablement Mên, de style barbare, les bras en croix, portant une large ceinture et une coiffure conique. Provenance, Pergame. » Je regarde le croquis que j'ai pris de cette statuette ; c'est un homme presque nu, sans autre vêtement qu'une sorte de pagne ; sur la tête un *πτύλος*. Où a-t-on vu un Mên à qui manque à la fois le costume phrygien et le croissant ?

29. Groupe de lutteurs, reproduit dans le *Dict. des antiquités* de Saglio, fig. 4626. Je compte revenir sur la série des statuettes de ce type (*supra*, p. 392) ; il y en a dans sept musées, sinon plus (Tchinli-Kiosk, Saint-Pétersbourg, Athènes, Florence, Lyon, le Louvre et le Musée Britannique). Elles proviennent d'Égypte pour la plupart, et l'œuvre originale dont elles sont des répliques était probablement conservée à Alexandrie. L'attribut que le lutteur victorieux porte sur la tête n'est pas une plume, mais une feuille de lotus, comme l'a bien vu Förster, et comme le prouve la comparaison avec une tête d'Antinoos-Sarapis, provenant du Sarapéum de Carthage, et conservée au Musée d'Alger (Doublet, *Musée d'Alger*, p. 38).

36. « Buste de femme, la tête ceinte d'une couronne radiée, posée sur une

base à trois pieds. Provenance, Damas » (Joubin). Je publierai bientôt cette curieuse idole, dont l'intérêt exceptionnel n'est pas indiqué dans les lignes que je viens de citer (*supra*, p. 398.)

152-3. Appliques de λεβητες, en forme d'oiseaux à tête et torse humains et à ailes munies de bras. Le catalogue adjuge les objets de ce genre « à des fabriques gréco-phéniciennes de la mer Égée du VII^e siècle ». Il était indispensable de renvoyer pour ces appliques à l'étude magistrale de Furtwängler dans les *Bronzen von Olympia*.

Depuis la rédaction du *Catalogue*, un autre génie-oiseau, pareil au n° 153, est entré à Tchimli-Kiosk, où il figure sous le n° 1271. J'en ai vu un très beau, en 1901, à l'Institut archéologique russe de Constantinople. Un autre, plus petit, et médiocrement conservé, provenant de Delphes, a été récemment donné au Louvre.

184. « Cybèle, un thyrsé à la main, chevauchant un lion. Provenance : Dodone » (Joubin). Mais Cybèle ne porte jamais le thyrsé. Le relief en question représente une Bacchante, ou Bacchus, assis de côté, sur la panthère.

200. Plat de Lampsaque. Les deux animaux à côté de la déesse hindoue sont évidemment des singes, non des chiens. Cf. Graeven, dans l'*Arch. Jahrbuch*, 1900, p. 205.

304. Balle de fronde. L'inscription ΟΦΕΛΤΑΟ est reproduite d'une façon fautive dans le Catalogue. Je l'avais publiée et expliquée ailleurs (*BCH.*, 1897, p. 149).

352. Poids en plomb. C'est une falsification grossièrement exécutée. L'inscription est du reste mal reproduite dans le Catalogue.

422-428. Lamelles de bronze, provenant de tombeaux de Pitane et de Cymé, et portant des noms masculins suivis de patronymiques, en dialecte éolien. J'en ai publié des copies rectifiées dans la *Revue des études anciennes*, 1902, p. 85 et suiv.

Bijoux :

174. Bague d'or de Lampsaque. M. Joubin pense que le sujet gravé sur le chaton représente Vénus fustigeant l'Amour. Malgré les critiques de M. Blümner (*Jahresbericht* de Bursian, t. CX, p. 110), je persiste à croire qu'il s'agit d'Aphrodite et d'Eros jouant à la mourre. *Errare humanum est, perseverare diabolicum* ; si je persévère, c'est que de bons juges se sont rangés à mon avis, M. Heuzey et M. Furtwängler (*Die antiken Gemmen*, III, p. 132).

248. « Magnifique pâte de verre ; style grec. Nymphé drapée ; près d'elle un hippocampe. Signature d'artiste dans le champ : ΑΛΛΥΩΝ » (Joubin). La « Nymphé » est en réalité Vénus marine, représentée dans l'attitude de la Vénus Génitrix.

Du reste, cette pâte de verre est une falsification moderne, dont on connaît d'autres exemplaires. Je reviendrai ailleurs sur ce sujet.

249. « Belle pâte de verre. Groupe de Mars et de Vénus. » Cette pâte a été achetée à un marchand de Constantinople en même temps que la précédente ; elle aussi est de fabrication moderne.

Puisque l'occasion s'en offre, je note que depuis la publication du Catalogue, il est entré au musée de Constantinople une pierre gravée représentant le Baal d'Héliopolis.

Il serait bon que dans la prochaine édition du Catalogue, les objets trouvés dans le tombeau de Kirk-Kilisseh (bronzes et vases d'argent) fussent rangés à part.

Paul PERDRIZET.

Ouvrages de M. Wallis sur la céramique.

La folie de publier à 200 ou 250 exemplaires des ouvrages coûteux a pour conséquence que ces ouvrages, même s'ils contiennent beaucoup de matériaux inédits, restent à peu près inconnus. De ce nombre sont les publications céramiques de M. Wallis. J'en indique les titres d'après un catalogue récent de Quaritch (15 Piccadilly, Londres).

1° *Egyptian ceramic art. The Macgregor collection.* In-4°, 30 pl. en couleurs, 187 illustrations (1 l. st. 2 s. 17 d.).

2° *Egyptian ceramic art. Typical examples.* In-4°, 12 pl. en couleurs, 45 illustrations (1 l. st. 11 s. 6 d.). Les types reproduits appartiennent surtout au musée du Caire et au Musée Britannique (époque pharaonique et chrétienne). Dans le nombre il y a une coupe avec une figure de J.-C. et une inscription latine mentionnant Constantin le Grand et l'impératrice Fausta.

3° *Persian lustre vases.* In-fol., 4 pl. en couleurs, 25 illustrations (12 s. 13 d.).

4° *The art of the precursors. A study in the history of early italian maiolica.* In-4°, 94 illustrations (14 s. 6 d.).

5° *The oriental influence on the ceramic art of the Italian Renaissance.* In-4°, avec 55 illustrations (10 s. 13 d.).

6° *Italian ceramic art. The maiolica pavement tiles of the fifteenth century.* In-4°, 93 illustrations (13 s. 13 d.).

S. R.

Société des études iconographiques.

On nous communique ce qui suit :

La Société internationale des Études iconographiques a pour but d'encourager tous les travaux qui se rapportent à l'Iconographie sacrée ou profane du moyen-âge, de la renaissance et des temps modernes.

Elle se compose : 1° de membres, dont la cotisation annuelle est fixée à 10 francs; 2° de Comités régionaux, correspondant avec le Comité directeur. Ces Comités verseront au trésorier général les fonds qu'ils auront recueillis; 3° d'un Comité directeur dans lequel figurent les délégués des principaux pays ayant adhéré à l'œuvre.

Les assemblées générales de la Société seront rattachées autant que possible aux Congrès internationaux des historiens de l'Art ou aux Congrès d'archéologie chrétienne.

Le Comité directeur prend, dans l'intervalle des sessions, toutes les mesures exigées pour le fonctionnement de la Société. Les élections rendues nécessaires par suite de décès ou de démissions auront lieu dans la première Assemblée générale qui suivra les vacances.

Le Président et le Comité sont nommés pour une période de six ans. Ils sont rééligibles. Le siège de la Société se trouve au domicile du président en fonctions.

Pour devenir membre de la Société, il suffit d'adresser une demande écrite, soit au Comité directeur, soit à l'un des comités régionaux.

Les ressources de la Société se composent : 1° des cotisations ; 2° de subventions accordées par les gouvernements ou de dons particuliers ; 3° du produit de la vente des volumes.

Dès que les ressources de la Société le permettront, elle publiera un *Bulletin* illustré qui contiendra des travaux originaux, des comptes-rendus et une bibliographie.

Les communications pourront être adressées et seront publiées dans l'une ou l'autre des langues suivantes : allemand, anglais, français, italien, latin.

La Société s'efforcera en outre de faciliter la publication de travaux trop considérables pour être insérés dans le bulletin.

En attendant, les actes de la Société seront publiés dans les Revues qui s'occupent spécialement d'art ou d'archéologie, telles que la *Revue archéologique*, la *Chronique des arts*, la *Revue de l'Art chrétien*, l'*Art*, le *Repertorium für Kunstwissenschaft*, etc.

Les adhésions pourront être adressées, dès à présent, au Secrétaire général : M. de Mandach à Oberhofen, lac de Thoune (Suisse).

Fouilles d'Orchomène.

MM. Furtwaengler et Bulle ont commencé l'exploration d'Orchomène en Béotie au moyen des fonds de la *Bassermann-Jordan Stiftung* et au nom de l'Académie de Bavière. Ils ont retrouvé le palais royal, avec des fragments de fresques mycénienne sur stuc. A un niveau inférieur est la ville primitive, avec constructions circulaires (*nota bene*) et tombes de type néolithique. On a recueilli un grand nombre de vases, dont plusieurs portent des inscriptions identiques à celles des tablettes de Cnossos. Voilà donc la preuve faite que l'écriture « minoenne » était connue dans la Grèce continentale.

S. R.

Le Sacro Tesoro de Rome.

A propos des polémiques auxquelles a donné lieu la tiare du Louvre¹ un correspondant bien informé du *Temps* a rappelé l'affaire du trésor d'argenterie chétienne qui fit, il y a quelques années, tant de bruit à Rome² :

Il s'agissait d'un trésor sacré, composé de reliures en or ou en argent repoussé représentant des figures symboliques dans le genre des fresques des Catacombes, de croix pectorales, de couronnes et bandeaux liturgiques, d'une mitre plaquée

1. Les lecteurs de la *Revue archéologique* seront informés de cette curieuse controverse dès qu'elle aura trouvé sa solution.

2. *Petit Temps*, 2 avril 1903.

d'or et d'argent, de calices à anses, d'une crosse épiscopale, d'un agneau creux avec douze gobelets pour l'administration de l'eucharistie, d'une louche pour l'administration du baptême, etc.

Ces objets, déposés entre les mains d'un ami du cardinal de Falloux, avaient été trouvés, disait-on, par un paysan dans une tombe ancienne qu'il avait découverte par hasard en pleine campagne. Quant aux manuscrits que devaient renfermer ces riches reliures, on prétendait qu'ils avaient été donnés à un moine.

Toutes les sommités archéologiques d'Italie, de France, d'Allemagne, de Belgique furent en révolution et admirèrent la variété des pièces. Un savant allemand, directeur de l'École d'archéologie allemande, en soutint l'authenticité dans la *Revue de l'art chrétien*, et M. Rohault de Fleury, dans un remarquable ouvrage sur la *Sainte Messe*, s'empressa de reproduire plusieurs de ces objets liturgiques.

Le Vatican allait se rendre acquéreur du « Trésor » pour la somme de 80.000 fr., quand intervinrent le comte Strogonof, collectionneur émérite, et un archéologue éminent, le Père jésuite Grisar.

Le premier avait acheté quelques-uns de ces objets, mais, ayant eu des soupçons, il les soumit à l'analyse chimique, laquelle prouva que l'or en était moderne et avait été vieilli par un procédé d'oxydation. Le P. Grisar, lui, arriva à découvrir que les pièces avaient été fabriquées à Rome, via del Pellegrino, par un artiste et un orfèvre dont il donna les noms.

Ce fut un coup de foudre pour les détenteurs du Trésor; ces révélations leur faisaient manquer la vente juste au moment où elle allait se conclure avec le musée du Vatican. Ils se firent menaçants, mais, poussés dans leurs derniers retranchements, ils ne purent non plus indiquer l'endroit précis où les objets avaient été trouvés ni le moine qui avait reçu les manuscrits.

Et pourtant, des archéologues de tous pays avaient vanté en des articles pompeux et pleins d'érudition la valeur extraordinaire du Trésor; les plus exaltés faisaient remonter l'origine des pièces aux temps apostoliques; d'autres, plus modestes, n'allaient pas au delà du VI^e ou du V^e siècle. Il y eut même entre ces savants de fortes controverses : tous durent désarmer quand le truc fut prouvé.

Si toutefois il peut y avoir des amateurs de ce fameux trésor, je puis leur dire qu'il est conservé au musée Borgiano à la Propagande où il fut déposé par son propriétaire, à la condition que si le produit de la vente des objets arrivait à dépasser la somme de 200.000 francs, le surplus serait versé à ses héritiers.

Ces falsifications ne sont pas rares à Rome et je pourrais citer tel prélat allemand, collectionneur d'antiquités, qui montrait avec orgueil certaines colonnettes gracieuses qui, d'après lui, remontaient à la première période du moyen âge. On arriva un jour, au bout de quelques années, à découvrir qu'elles étaient d'habiles imitations. Le prélat eut le bon esprit de ne point se fâcher; le faussaire avoua et, en compensation, fournit des chapiteaux de même matière qui manquaient aux colonnettes.

Le P. Grisar, qui, pour ses études sur les papes du moyen âge, a visité la plupart des musées d'Italie et du centre de l'Europe, affirme qu'il y aurait une forte révision à faire parmi les objets antiques et spécialement les objets précieux d'or et d'argent; la plupart sont l'œuvre de faussaires.

Une tête grecque découverte à Londres.

Dans le dernier fascicule de la *Revue* (1903, I, p. 274-277), j'ai résumé en détail un travail récent de M. Michaelis sur certaines œuvres d'art grecques découvertes dans le sol de l'Angleterre, où elles ont été transportées dans les temps modernes, puis oubliées et enfouies à nouveau.

Aux exemples cités je puis en ajouter un autre, grâce à l'obligeance tou-

jours en éveil de M. Joseph Offord. Mon aimable correspondant m'a en effet signalé, chez son ami M. le juge Snagge, une belle tête grecque en marbre, du style du iv^e siècle, qui a été exhumée à Londres même, dans le jardin d'Arundel House. Lorsque les marbres de cette fameuse collection furent transférés à Oxford, beaucoup de morceaux insignifiants, ou jugés tels, furent abandonnés sur place comme ne valant pas le transport. La plupart de ces fragments, ramassés peu de temps après, servirent à décorer un *tea garden*



Fig. 1. — Tête en marbre de la collection de M. Snagge.

sur la rive *Surrey* de la Tamise; d'autres restèrent dans le jardin d'Arundel et furent peu à peu recouverts par des déblais. Toutefois, il n'est pas impossible que la tête de la collection de M. Snagge ait été ensevelie antérieurement. Les marbres destinés à Arundel House étaient transportés sur des barques, qui venaient mouiller le long du jardin; on peut supposer que la tête en question tomba et se perdit lors du déchargement d'une cargaison.

Je dois des remerciements à M. le juge Snagge pour avoir permis de photographier la tête que reproduit notre fig. 1. C'est probablement celle d'un athlète, aux cheveux courts suivant la mode du iv^e siècle; le style n'est pas sans analogie avec celui d'une tête grecque de la collection Sabouroff, aujourd'hui au Musée de Berlin (voir mon *Recueil de têtes idéales*, pl. 130).

S. R.

Le Musée de Boston.

Le premier n^o du *Museum of fine arts Bulletin* donne le plan des deux étages où sont exposées les collections et l'indication des acquisitions de l'année 1902.

1^o *Marbres* : tête juvénile du style de Scopas, voisine des Niobides; tête d'Aphrodite, travail romain; buste d'un enfant impérial, réaliste; tête de bélier (iv^e siècle av. J.-C.); torse viril de style polyclétéen.

2^o *Terres cuites* : nombreux spécimens de Grèce, d'Asie Mineure et de l'Italie méridionale. Une vitrine spéciale contient les terres cuites fausses, avec des étiquettes expliquant la contrefaçon (cela mériterait d'être publié).

Moulage en terre cuite d'un buste viril de grandeur naturelle, épreuve tirée d'un moule fait sur le sujet vivant ou mort. D'après le style des cheveux et des yeux, la tête appartient au début de l'ère impériale. La physionomie est celle d'un Romain énergique, d'âge assez avancé. On distingue, sur le front, une cicatrice.

3° *Vases* : la collection a été classée à nouveau.

4° *Bronzes et bijoux* : strigile en bronze (Cumes) ; statuette en argent d'Aphrodite (Asie Mineure) ; encrier romain en argent ; fragment d'un casque en bronze découvert à Olympie, avec dédicace à Zeus olympien ; clef du temple d'Artémis à Lusoi (Arcadie) avec le nom du temple inscrit sur le manche (v^e siècle) ; trois plaques d'or (bractées), à ornements géométriques (x^e-ix^e siècle av. J.-C.).

Parmi les objets récemment prêtés au Musée, signalons un fragment de peigne en ivoire (Nagadah).

Le tableau de Rembrandt, *Danaë et la pluie d'or*, prêté par M. Francis Brooks, a été l'objet d'un nettoyage qui a fait apparaître la signature de l'artiste et la date, 1652. Le Musée a acquis une *Justice* de Paul Véronèse, une *Pietà* de Crivelli, une *Mort de la Vierge* de Wohlgenuth, plus nombre d'œuvres d'artistes modernes, entre autres l'*Éminence grise* de M. Gérôme.

S. R.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1^{er} février 1903 : *Gustave Ricard*, par M. Hébert et M. Richard Cantinelli. — *Le Portrait d'Isabelle d'Este*, par Titien, par M. Maurice Hamel. — *Les Débuts des van Eyck* (2^e et dernier article), par M. Paul Durrieu. — *Un atelier de sculpture à la fin du Moyen âge : l'atelier de Claus Sluter*, par M. A. Kleinclausz. — *La collection Dutuit : Le Moyen âge et la Renaissance*, par M. P. Frantz Marcou. — *La Satire animale dans les manuscrits flamands*, par M. L. Maeterlinck. — Bibliographie : *Mélanges Perrot*, par M. Henri Lechat. — *Manuel d'archéologie française, depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance* (C. Enlart), par M. Jean-J. Marquet de Vasselot. — *Il Duomo di San Giovanni oggi Battistero di Firenze (Nardini Despotti Mospignotti)*, par M. Marcel Reymond. — Six gravures hors texte : *Portrait de jeune fille*, par G. Ricard (app. à M^{me} Szarvady) : gravure au burin par M. A. Mayeur. — *Portrait de M^{me} A.*, par G. Ricard (coll. de M. Arnavon), photogravure. — *Portrait de M^{lle} H. G.*, par G. Ricard (coll. du baron J. de Gunzbourg) : phototypie Barry. — *Étude*, par G. Ricard : gravure à l'eau-forte par G. Courtry. — *Isabelle d'Este*, par Titien (coll. de M. Léopold Goldschmidt) : héliogravure Chauvet. — *Un Prince de la maison de Bavière-Hainaut*, miniature des « Heures de Turin » (Bibliothèque Nationale de Turin) : héliogravure. — Nombreuses gravures dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1^{er} mars 1903 : *François Dumont, miniature de la reine Marie Antoinette*, par M. Henry de Chennevières. — *La collection Bonnat au musée de Bayonne*, par M. G. Gruyer. — *Les portraits de Louis XI*, par M. Henri Bouchot. — *La collection Dutuit. II. Tableaux*

et dessins, par Émile Michel. — *Le grand camée de Trianon*, par F. de Mély. — *Bibliographie*. — Sept gravures hors texte : trois héliogravures, trois photogravures et une pointe sèche. — Nombreuses gravures dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1^{er} avril 1903. — *Un manuscrit de Philippe le Bon à la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg* (1^{er} article), par M. Salomon Reinach. — *Le Salon de 1761, d'après le catalogue illustré par Gabriel de Saint-Aubin* (1^{er} article), par M. Casimir Stryenski. — *Les Acquisitions du département de la sculpture du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au musée du Louvre* (1^{er} article), par M. André Michel. — *Deux sarcophages anthropomorphes découverts à Carthage*, par M. F. de Mély. — *La villa Madama près de Rome*, par M. Pierre Gusman. — *Pierre Julien sculpteur* (1^{er} article), par M. André Pascal. — *Bibliographie* : *Un livre d'argent (Adolphe, de Benjamin Constant, ill. par G. Jeannot)*, par M. Clément-Janin. — *L'Histoire par les monnaies, essais de numismatique ancienne* (Théodore Reinach), par M. E. Pottier. — Six gravures hors texte : *G. Fillastre, abbé de Saint-Bertin offre le manuscrit des « Chroniques » à Philippe le Bon*, frontispice du manuscrit des « Grandes Chroniques de Saint-Denys » (Bibliothèque impériale, Saint-Pétersbourg) : héliogravure. — *Saint Louis à Mansourah*, grande miniature du manuscrit des « Grandes Chroniques de Saint-Denys » (Bibliothèque impériale, Saint-Pétersbourg) : héliogravure. — *Les Génies de la Poésie, de l'Histoire, de la Physique et de l'Astronomie*, par Noël Hallé : gravure à l'eau-forte, par M. E.-J. Pennequin. — *Sarcophages d'un prêtre et d'une prêtresse, découverts à Carthage* (Musée Saint-Louis, Carthage) : photogravure. — *La Vierge et l'Enfant*, bas-relief en terre cuite attribué à Rossellino (coll. Bonnat, musée de Bayonne) : photogravure. — *Illustration pour « Adolphe »* : eau-forte originale par M. Georges Jeannot. — Nomb. gravures dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne*. Sommaire du numéro du 10 janvier 1903 : Texte. *L'Exposition des Primitifs français : De quelques portraits du peintre Jean Fouquet, aujourd'hui perdus*, par M. Henri Bouchot. — *Lyres et cithares antiques*, par M. Camille Saint-Saëns. — *Les graveurs du xx^e siècle : Mac-Loughlan*, par M. Henri Beraldi. — *John Everett Millais*, par M. M. H. Spielmann. — *L'Histoire du bon roi Alexandre, manuscrit à miniatures de la collection Dutuit*, par M. Paul Durrieu. — *Les peintures d'Eugène Delacroix à la Chambre des députés*, par M. Gustave Geffroy. — *Bibliographie*. — Gravures hors texte : *Le pape Eugène IV*, d'après une estampe du xvi^e siècle. — *Paris ancien : l'église Saint-Séverin*, eau-forte originale de M. D. S. Mac-Loughlan. — *Paris nouveau : la rue Gustave-Flaubert*, eau-forte originale de M. D. S. Mac-Loughlan. — *Le Chevalier errant*, gravure au burin de M. Gaujean, d'après le tableau de Millais. — *Lorenzo et Isabella*, d'après le tableau de Millais. — *Adam et Ève* (voussure de la Bibliothèque du Palais-Bourbon), d'après la peinture d'Eugène Delacroix. — *Orphée*, lithographie de M. A. Sirouy, d'après la fresque d'Eugène Delacroix, au Palais-Bourbon. — *La Drachme du tribut* (voussure de la Bibliothèque du Palais-Bourbon), d'après la peinture d'Eugène Delacroix.

— Sommaire du numéro du 10 février 1903 : Texte. *John Lewis Brown*, par Léonce Bénédite. — *Artistes contemporains : John Everett Millais* (fin), par M. M. H. Spielmann. — *L'Histoire du bon roi Alexandre, manuscrit à miniatures de la collection Dutuit* (fin), par M. Paul Durrieu. — « *Heures et Parisiennes* », de *Pierre Vidal*, par M. Henri Beraldi. — *Lucien Simon*, par M. H. Marcel. — *Les Peintures d'Eugène Delacroix à la bibliothèque de la Chambre des députés* (fin), par M. Gustave Geffroy. — *Le Retable de San Miguel in Excelsis (Navarre)*, par Dom E. Roulin. — *Bibliographie*. — Gravures hors texte : *Le Passage du gué*, eau-forte originale de John Lewis Brown. — *Aux Manœuvres*, eau-forte originale de John Lewis Brown. — *Au Théâtre*, aquarelle originale de M. Pierre Vidal. — *La Procession*, d'après le tableau de M. Lucien Simon. — *Aristote décrit les animaux que lui envoie Alexandre*, voussure de la Bibliothèque du Palais-Bourbon, d'après la peinture d'Eugène Delacroix. — *Attila*, lithographie de M. A. Sirouy, d'après la fresque d'Eugène Delacroix, au Palais-Bourbon. — *La mort de saint Jean-Baptiste*, voussure de la bibliothèque du Palais-Bourbon, d'après la peinture d'Eugène Delacroix. — *Reetable de San Miguel in Excelsis (Navarre)*, travail limousin du XIII^e siècle. — Nombreuses figures dans le texte.

— *The Journal of Hellenic Studies*, t. XXII, partie II, 1902 : Partie administrative. — W. Headlam, *Le mètre grec lyrique*. — J. Baker Penoyre, *Phénée et la Phénéatide* (Histoire du lac et des variations de son niveau, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Il n'existe plus en ce moment ; à une flaque d'eau près, tout le bassin est en culture. Figures dans le texte). — E. R. Bryan, *Antiochus III et son titre de « Grand Roi »*. — G. M. Hirst, *Les cultes d'Olbia*. Partie I. (Étude intéressante sur cette colonie milésienne très septentrionale, qui se trouvait placée dans des conditions toutes particulières. — W. Tarn, *Notes sur l'Hellénisme dans la Bactriane et dans l'Inde* (pose très bien les problèmes, mais montre la difficulté de les résoudre. Les textes orientaux sont rapprochés avec beaucoup de soin des textes grecs). — J. A. Munro, *Quelques observations sur les guerres médiques*. Partie II : *La campagne de Xerxès* (se donne une peine bien inutile pour chercher à évaluer le chiffre des soldats de Xerxès ; mais observations justes et fines sur les partis en Grèce et la marche des opérations militaires). — D. J. Hogarth, *Vases peints de l'âge du bronze, trouvés en Crète, à Zakro* (pl. XII. Reproduction en couleur d'une aquarelle de Gilliéron. Motifs empruntés à la faune et à la flore marine. C'est en Crète qu'il conviendrait de chercher l'origine de ce décor ; il y est plus près de la nature et plus étoffé qu'à Mycènes et à Ialysos). — Cronin, *Premier rapport sur un voyage en Pisidie, en Lyconie et en Pamphylie*. II (rien que des inscriptions, presque toutes funéraires et de l'époque romaine ou byzantine). — Flinders Petrie, *Inscription de fondation à Abydos, en Égypte* (règne de Ptolémée IV, Philopator). — Bosanquet et Tod, *L'archéologie en Grèce*. — *Tables*.

— *Proceedings of the Society of biblical Archæology*, t. XXIV, 32^e session, 6^e séance, 12 novembre 1902 : E. Naville, *Le livre des morts*. Chapitre cXLVII (2 planches). — Soll. Cook, *Un papyrus hébreu pré-massorétique*. — F. Legge,

L'histoire de la translittération de l'égyptien (6 planches). — J. Offord et E. Pilcher, *Quelques formes puniques qui ont leurs analogues en hébreu*. — Percy E. Newberry, *La parenté de la reine Aah-Hotep*. — F. C. Burkitt, *Fragments de quelques anciens manuscrits grecs sur papyrus*. — C. W. Johns, *Quelques lettres assyriennes*. — J. H. Breasted, *Encore le texte mythologique de Memphis*. — J. G. Pinches, *Le code de lois d'Hammourabi. La « lamentation de la fille du péché »*.

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, t. XXIV, 32^e session, 7^e séance, 10 décembre 1902 : E. Naville, *Le livre des morts*, chapitres cXLVIII-cXLIX (planche). — Flinders Petrie, *Notes sur la XIX^e dynastie*. — Spiegelberg, *Le texte hiéroglyphique dans le Karnak de Mariette*. — J. Offord, *Inscriptions latines relatives à la guerre juive de Vespasien et de Titus*. — W. E. Crum, *Un texte magique bilingue*. — H. H. Howorth, *Quelques vues indépendantes sur le texte de la Bible* (IV). — W. L. Nash, *Anciennes dames et anciens damiers égyptiens* (5 planches). — *Lettres de MM. Kurt Sethe, G. Benedite, E. Montet, Breasted, Sur la transcription des mots égyptiens*. — *Tables*.

— Le dernier cahier des *Rendiconti* de l'Académie des Lincei pour 1902 contient (p. 511-536) une intéressante relation des fouilles exécutées par la mission archéologique italienne dans l'île de Crète, sur le site de l'ancienne Phæstos. Signé par le docteur Louis Pernier et adressé à M. Louis Pigorini, ce rapport est consacré tout entier à décrire les parties retrouvées d'un palais de l'âge mycénien, contemporain par conséquent ou à peu près du palais de Cnossos, où Evans a fait ses mémorables découvertes. L'édifice de Phæstos ne paraît pas avoir eu l'importance et l'étendue de celui où l'on a cru reconnaître la résidence de Minos; mais il présente des dispositions analogues, que figurent plusieurs plans insérés dans le mémoire. Les relevés des savants italiens complètent donc très heureusement ceux de l'explorateur anglais et provoquent des comparaisons qui ont leur intérêt.

— *Mittheilungen des K. d. arch. Instituts. Athenische Abteilung*, t. XXVII, 1902, 1^{er} et 2^e cahiers. Tout ce cahier, de 160 pages, qui s'était fait longtemps attendre, est rempli par une suite de rapports sommaires sur les fouilles que l'Institut archéologique allemand, aidé par le gouvernement impérial, a exécutées en 1900 et 1901, afin de poursuivre et d'achever le déblaiement de l'ancienne capitale des Attale. M. Conze a continué d'avoir la haute direction de l'entreprise et, bien qu'agé de soixante-dix ans, s'est, à cet effet, rendu deux fois à Pergame. M. Dœrpfeld a conduit, sur le terrain, tous les travaux et c'est lui qui, dans une relation des plus intéressantes, intitulée *Les édifices* (*Die Bauwerke*), en expose les résultats, à l'aide de deux plans, de trois vues photographiques et de figures semées dans son texte. A la dernière page du cahier, il résume en quelques lignes l'œuvre accomplie dans la campagne de 1902 et trace le programme des campagnes futures. MM. Protz et Kolbe publient les inscriptions, M. Thiersch décrit les fragments de sculpture et autres objets isolés qui ont été recueillis dans les tranchées. Enfin M. Philippon a fourni à

cet ensemble une étude sur la géologie de la région pergaménienne. L'architecte du gouvernement, Schrammen, a, pendant que ces recherches se faisaient dans la ville, entrepris, sur l'Acropole, un nouveau relevé des restes du grand autel et de tout le terrain d'alentour. C'est lui qui, à la place de Richard Bohn, enlevé par la mort, sera chargé du volume des *Antiquités de Pergame* où seront présentées la description et la restauration de ce monument.

— *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux et des Universités du Midi. Revue des études anciennes*, t. IV, n 4 : P. Quintero et P. Paris, *Antiquités de Cabeza del Greco* (restes d'un édifice funéraire du temps de l'empire romain, avec sculptures décoratives qui, par la particularité de leur style, ne sont pas sans rappeler de loin, à certains égards, celles du Cerro de los Santos). — E. Jordanidès, *Inscriptions de la vallée du Caystre* (inscriptions funéraires de l'époque romaine). — W. M. Ramsay, *Nouvelles remarques sur le textes d'Acmonia*. — Antiquités nationales : C. Jullian, *Notes gallo-romaines* XVI. — *Remarques sur la plus ancienne religion gauloise* (on sait tout ce que les recherches de ce savant apportent toujours de faits nouveaux et de vues personnelles sur les sujets mêmes qui semblent avoir été le plus rebattus). — G. Gassies, *Cavalier et anguipède sur un monument de Meaux*. — Fr. Cumont, A. Bouché-Leclercq et C. Jullian, *A propos du calendrier astrologique des Gaulois*. — H. Gaidoz, Th. Volkov et C. Jullian, *Cadavres percés de clous*. — C. Jullian, *Bordeaux romain et les Trévires*. — Chronique : F. Durrbach, *La dernière campagne de fouilles à Délos*. — Bibliographie : (Nestlé, Bodin et Mazon, Brunn-Bruckmann's *Denkmæler*, de la Ville de Mirmont, *Sénèque le rhéteur*, Cumont, Allard).

— *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, par Daremberg, Saglio et Pottier, 33^e livraison (MED-MET). Nous remarquons, dans ce fascicule, pour leur importance, les articles suivants : *Medicus* (Salomon Reinach ; c'est un traité complet de la matière), *Mel* (G. Lafaye), *Membrana* (G. Lafaye), *Men. dicatio* (A. Baudrillart), *Meniskos* (Lechat), *Mensa* (De Ridder), *Mensura* (P. Tannery), *Mercator* (pour la Grèce, P. Huvelin, pour Rome, Cagnat), *Mercatura* (P. Huvelin, Cagnat et Besnier), *Mercenarii* (Albert Martin), *Mercurius* (Adrien Legrand), *Meretrices* (O. Navarre), *Metalla* (Ardailon).

— *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XXII^e année, fascicules IV-V, août-décembre 1902 : Maynial, *Les salutations impériales de Vespasien*. — J. Calmette, *La légation du cardinal de Sienna auprès de Charles VIII (1494)*. — Ch. Samaran, *Note sur quelques manuscrits de l'inventaire des archives pontificales rédigé en 1366-1367 sous le pontificat d'Urban V*. — M^g L. Duchesne, *Vaticana* (suite). *Notes sur la topographie de Rome au moyen-âge*. — J. Zeiller, *Les dernières fouilles de Salone*. — Ch. Du Bois, *Observations sur un passage de Vitruve*.

— *Revue des études grecques*, t. XV, juillet-octobre 1902 : P. Girard, *Comment a dû se former l'Iliade* (article très important, qui mérite d'être signalé à

tous ceux qu'intéressent les études homériques). — J. Dupuis, *Le nombre géométrique de Platon. Post-scriptum.* — M. Holleaux, Φιλέταρος Ἀττάλου. — Franz Cumont, *Nouvelles inscriptions du Pont.* — P. Tannery, *Sur les intervalles de la musique grecque.* — Paul Jamot, *Sur la date de la réorganisation des Μουσεῖα* (il s'agit de jeux en l'honneur des Muses qui avaient lieu à Thespies).

— Πρακτικὰ τῆς ἐν Ἀθηναῖς ἀρχαιολογικῆς ἐταιρίας τοῦ ἔτους 1901. Athènes, in-8, 1002 : Rapport du Secrétaire général P. Cavvadias. (La société, en 1901, a exécuté, sur onze points différents, des fouilles pour lesquelles elle a dépensé 106.930 drachmes. Elle en a consacré 35.000 à la consolidation du Parthénon et 15.000 à celle de l'église d'Hosios Loucas et de ses mosaïques, dans l'Hélicon. Elle a construit des musées à Chalcis, à Myconos et à Théra; elle a agrandi le musée d'Épidaure, elle a fait à Tégée des achats de terrain destinés à y faciliter les fouilles entreprises par l'École française. L'ensemble de ses dépenses pour l'année s'élève à la somme de 283.783 drachmes.) — Parmi les rapports adressés par ses agents à la Société nous remarquons ceux de M. Sotiriadis sur Thermos, de M. Staïs sur une tombe mycénienne voisine de Volo, et de M. Cavvadias sur Épidaure. Ce dernier est accompagné de deux planches exécutées avec grand soin, dont l'une présente l'état actuel de l'édifice récemment dégagé, le gymnase, tandis que l'autre en offre un essai de restauration.

— *American Journal of Archæology*, t. VI, 3 : *Congrès international des Américanistes. Programme.* — École américaine de Rome. Mary Gilmore Williams, *Études sur la vie des impératrices romaines. I. Julia Domna.* — École américaine d'Athènes. Rufus B. Richardson, *Une ancienne fontaine dans l'agora de Corinthe* (pl. VII-X dont une en couleur). — Rufus B. Richardson, *La κρήνη ὑπαιθρος de la fontaine Piréné* (pl. XI-XII). — May Louise Nichols, *L'origine de la technique des figures rouges dans les vases attiques* (ajoute plusieurs numéros nouveaux aux listes précédemment dressées des vases où l'on rencontre à la fois des figures rouges et des figures noires. Cherche l'origine de cette nouvelle technique dans une tendance générale de la plastique vers cette époque; on s'y complait aux couleurs claires et gaies). — École américaine de Palestine. G. Schumacher, *Restes d'une église chrétienne du moyen-âge à Zerin* (pl. XIII). — Institut archéologique d'Amérique. *Fouilles d'Assos* (annonce de la publication depuis longtemps attendue. Le premier fascicule va paraître, sous ce titre : *Investigation at Assos*, in-f°. Il concernera la Stoa, l'Agora, le Bouleutérion; et renfermera les inscriptions relevées dans l'Agora. Il y aura en tout cinq parties, chacune du prix de cinq dollars. L'architecte allemand Koldewey a prêté sa collaboration à l'œuvre). — H. N. Fowler, *Nouvelles archéologiques* (janvier-juin 1902).

BIBLIOGRAPHIE

Segofredus MEKLER. *Academicorum philosophorum index Herculaneensis*. Berlin, Weidmann, 1902, in-8°, xxxvi-135, p. (6 mark).

Un des papyrus les plus intéressants de la bibliothèque d'Herculanum est le *volumen 1021* qui contient un texte d'une cinquantaine de colonnes, connu sous le nom d'*Index Academicorum*. M. Gomperz avait réuni, en vue d'une édition définitive, une certaine quantité de matériaux dont il a confié la mise en œuvre à un de ses élèves, M. Mekler, qui s'est acquitté de cette tâche difficile avec succès ; l'excellente monographie qu'il consacre à ce texte fait espérer qu'il traitera de même d'autres documents de l'inépuisable collection de Naples.

Douze colonnes du papyrus sont publiées, si je ne me trompe, pour la première fois, dans le travail de M. Mekler, d'après des copies conservées à Oxford dans les dossiers de Hayter. Pour le reste du papyrus, existant encore à Naples, l'éditeur a utilisé non seulement les dessins de Naples et d'Oxford, mais encore des collation de M. Gomperz, sa propre copie de l'original et celle de M. Crönert, qui a découvert un deuxième exemplaire très mutilé du même texte dans le *volumen 164*.

Les restitutions de M. Mekler font faire au texte un réel progrès ; il faudra encore bien des années pour que tous les *volumina Herculaneisia* soient édités avec un aussi bel appareil critique et d'aussi copieux commentaires.

SEYMOUR DE RICCI.

Kirsopp LAKE. *Codex 1 of the Gospels and its allies*. Cambridge, 1902, in-8°, lxxvi-202 p. (forme le fasc. 3 du t. VII des *Texts and studies, contributions to biblical and patristic literature*).

La critique textuelle du Nouveau Testament est entrée depuis vingt-cinq ans dans une phase nouvelle ; Tischendorf et Tregelles avaient cherché les mss. ; Westcott et Hort les ont classés en familles. Parmi ces familles, l'une, toute petite d'abord, mais maintenant considérable, fut découverte par un professeur irlandais, Ferrar, qui lui consacra sa vie et lui donna son nom : le *groupe Ferrar*. Une autre famille, signalée depuis longtemps, mais encore mal connue, a piqué la curiosité de M. Lake : il l'a longuement étudiée et publie aujourd'hui le résultat de ses études.

Les mss. dont s'occupe M. Lake sont au nombre de quatre : ce sont les mss. 1 (Bâle), 118 (Oxford), 131 (Vatican) et 209 (Venise) des Évangiles, tous les quatre écrits en minuscule grecque du XII^e ou du XIII^e siècle. Le ms. 1 étant le meilleur des quatre, M. Lake en a publié le texte *in extenso* avec les variantes des trois autres mss. du groupe et les variantes du *textus receptus*.

M. Lake a essayé, sans grand succès, de rattacher son groupe de mss. à quelque famille déjà connue. Il est certain pourtant que dans Marc le groupe 1-118-131-209 (que M. Lake propose de noter par le sigle commode *fam*) est assez étroitement apparenté au groupe Ferrar; dans les trois autres Évangiles, M. Lake paraît avoir eu raison de signaler d'assez nombreuses lectures qui se retrouvent dans l'ancienne version syriaque, notamment la célèbre variante de Matthieu, xxvii, 16-17 : Τίνα θέλετε ἀπολύσω ὑμῖν τῶν δύο; Ἰησοῦν τὸν Βαραββᾶν, ἢ Ἰησοῦν τὸν λεγόμενον Χριστόν;

En terminant son étude, M. Lake se demande pourquoi dans plusieurs mss. très importants le texte de Marc est d'une autre famille que le texte des autres Évangiles. Ce problème, M. Lake a tenté de le rattacher à celui même de l'origine du canon, dans un trop court chapitre final plein d'idées à approfondir.

M. Lake est allé deux fois au Mont-Athos et en a rapporté une ample moisson de documents patristiques; pour ne citer qu'un point, il a dans ses dossiers de quoi renouveler la critique textuelle des œuvres de saint Athanase. C'est avec une légitime impatience que l'on attendra les publications ultérieures de ce savant qui promet beaucoup et qui tiendra encore plus.

SEYMOUR DE RICCI.

P. DUBUC. De Suessionum civitate, facultati litterarum Burdigalensi thesım proponēbat. Paris, Fontemoing, 1902, 8° pp. 200.

Excellente monographie dans laquelle sont groupés avec soin les résultats de dépouillements très considérables. C'est un heureux symptôme que de voir publier par des travailleurs provinciaux des livres où sont cités à chaque page les noms de Longnon, d'Arbois de Jubainville et Holder. Les ouvrages les plus récents semblent avoir été consultés par M. Dubuc, qui pourtant n'a pu travailler à Paris que pendant de trop courts séjours, séparés par de longs intervalles.

L'ouvrage de M. Dubuc est avant tout celui d'un philologue : on n'y trouve étudiés que des textes cités généralement d'après les meilleures éditions et surtout considérés au point de vue de la toponomastique. Nous croyons que l'archéologie aurait pu tenir plus de place et que le chapitre sur la religion des Suessions aurait peut-être gagné si l'auteur avait utilisé les ressources que lui offrait l'étude directe des monuments.

On trouve dans ce livre des qualités de critique et d'exactitude qui ont manqué à ses prédécesseurs : ni Fleury, ni Prioux, ni Pêcheur ne connaissent aussi bien que M. Dubuc les textes antiques et du moyen âge, ainsi que les auteurs modernes qui les ont commentés.

Une remarque pour finir : la station *Setuwis* de la table de Peutinger ne porte pas sur le milliaire de Tongres le nom de *Saeviae* ou *Seeviae* (p. 183) : la pierre porte **SEFVLAE** comme l'a reconnu M. Cumont et comme j'ai pu le constater *de visu*, sur l'original, au musée de Bruxelles.

SEYMOUR DE RICCI.

FRANZ BOLL. *Sphaera* (*Neue Griechische Texte und Untersuchungen zur Geschichte der Sternbilder*). Leipzig, Teubner, 1902, xii-564 pp., 6 planches et 19 fig.

L'astrologie antique, longtemps négligée, a provoqué depuis quelques années des travaux considérables. Dans un livre, qui restera fondamental, M. Bouché-Leclercq exposait naguère avec précision les principes de cette pseudo-science. M. Boll nous montre aujourd'hui son importance pour l'étude des conceptions que les anciens se faisaient de la sphère céleste. Le point de départ de ses recherches a été la découverte, dans les manuscrits grecs, d'une série de textes inédits étroitement apparentés. Tous ces fragments, que l'auteur publie dans la première partie de son livre, sont relatifs à la théorie des *paranatellons*, c'est-à-dire qu'ils déterminent l'influence exercée par les constellations ou les étoiles fixes qui se lèvent en même temps que les signes du zodiaque (*παρανατέλλειν*) ou, par extension, qui accompagnent ceux-ci aux trois autres *centres*, le coucher, la culmination supérieure ou inférieure. Ces extraits offrent tous une particularité remarquable : les astérismes qui y sont mentionnés ne sont pas uniquement ceux que l'antiquité classique a légués à tous les peuples civilisés. A côtés des deux Ourses, d'Orion, d'Andromède, apparaissent des noms étranges comme le Laboureur taurocéphale, le Nocher de l'Achéron, la Biche ayant deux serpents dans les naseaux, etc. Ces désignations inconnues sont si nombreuses qu'au lieu des quarante-huit constellations classiques de Ptolémée, nous en trouvons citées ici environ cent cinquante. La question qui se pose est celle de savoir d'où proviennent cette foule de figures stellaires, dont la description ou du moins la mention s'est perpétuée dans la littérature astrologique jusqu'en plein moyen âge. La solution de ce problème ardu a conduit M. Boll à des résultats d'une importance inattendue, que je voudrais indiquer brièvement. Comme on le verra, l'archéologie ne saurait y rester indifférente.

D'abord, les textes inédits qui servent de base à ces recherches se ramènent tous, semble-il, sauf un ¹, à un ouvrage de *Teukros le Babylonien*, qu'on a voulu identifier, avec quelque apparence de raison, à l'historien Teukros de Cyzique, et qui paraît en tous cas avoir vécu au 1^{er} siècle de notre ère. Si la personnalité de l'auteur est inconnue, nous pouvons nous faire aujourd'hui une idée assez nette de son œuvre. Ce compilateur, qui se servait pour son travail de globes célestes ou de planisphères, a combiné ou plutôt juxtaposé dans son livre des données hétérogènes. Il a d'abord admis, parmi ses « paranatellons », toute la série des constellations grecques, c'est-à-dire celles, quelle qu'en fût l'origine première, qui depuis longtemps avaient été adoptées et consacrées par la science hellénique. Mais il ne s'y est pas tenu et il est allé chercher d'autres données chez divers peuples barbares.

Il vivait à une époque de syncrétisme où le culte des divinités égyptiennes était répandu dans tout l'empire, et il a introduit dans son ciel astrologique Isis, Typhon, Osiris, Anubis. Les monuments figurés nous permettent ici de reconnaître ses emprunts. On n'a pas oublié les polémiques fameuses que provoquèrent

1. Vettius Valens, qui vivait au 2^e siècle, cite comme sa source des *Σφαιρικά*, sans en indiquer l'auteur. M. Boll démontre que celui-ci s'inspire des théories d'Eudoxe en les combinant avec d'autres doctrines.

au **xix^e** siècle les zodiaques de Denderah, dont l'un est conservé au Cabinet des Médailles. Certains érudits, on s'en souviendra, prétendirent les faire remonter jusqu'à quinze mille ans avant notre ère, et Letronne les dépouilla enfin de leur prestige fabuleux en fixant leur date à l'époque d'Auguste, qui est celle de notre Teukros. N'est-ce point une découverte surprenante qu'une quantité de figures décrites par cet auteur, hier inconnu, se retrouvent exactement sur ces bas-reliefs célèbres, qui lui servent en quelque sorte d'illustration ? Mais à leur tour nos textes constituent un vrai commentaire du monument, et fournissent une explication certaine de ses représentations si discutées. Les prêtres de Denderah y ont simplement figuré leur ciel égyptien conformément aux principes de l'astrologie. A la muraille du pronaos, on voyait les planètes rapprochées des signes où se trouve leur domicile ; au plafond du temple, elles apparaissaient près de ceux où elles ont leur exaltation ($\text{Ἰψωμ}\alpha$). Ainsi, malgré les incertitudes qui subsistent pour certains détails, se trouve définitivement résolue la question controversée du principe d'interprétation qu'il faut appliquer à cette œuvre extraordinaire.

Le nom même de Teukros le Babylonien fait supposer qu'une autre partie de ses cent cinquante constellations a été imaginée dans les temples de la vallée de l'Euphrate. Mais les ruines de cette région ne nous ont fourni aucun document aussi sûr ni surtout aussi complet que les tables de Denderah. Nous ne savons pas non plus quelle idée se faisaient du ciel les *Chaldaei*, ces devins errants, qui du temps de Teukros allaient partout, tirant l'horoscope de leurs clients de rencontre. Néanmoins, pour quelques-unes des images sidérales décrites dans nos extraits inédits, M. Boll réussit à rendre très probable une origine babylonienne. Il a même apporté des arguments nouveaux et très puissants pour démontrer que les signes du zodiaque ont été inventés en Chaldée et se sont répandus de là en Égypte et dans le reste du monde.

Après une analyse minutieuse des textes, il est cependant un certain nombre de constellations dont le caractère reste tout à fait incertain. Des recherches ultérieures pourront peut-être reconstituer leur état-civil. Nous ne pouvons énumérer ici toutes les étoiles dont M. Boll a, dans la mesure du possible, retrouvé l'histoire, mais nous devons signaler particulièrement le chapitre consacré au *Dodecaoros*. Il y est démontré que chez les astrologues grecs, comme aujourd'hui en Extrême-Orient, où elle est représentée sur les monuments depuis l'Inde jusqu'au Japon, une série de douze animaux, figures des astérismes de l'écliptique, présidait à un cycle de douze ans (la *dodecaeteris Chaldaïca*) de douze mois, et aussi des douze heures doubles de la journée : de là le nom de $\delta\omega\delta\epsilon\chi\acute{\alpha}\omega\rho\omicron\varsigma$. Cette découverte permet d'expliquer parfaitement le fameux « planisphère de Bianchini » exhumé en 1705 sur l'Aventin et conservé au Musée du Louvre. Sur cette table, — qui n'est pas un planisphère —, apparaît entre les signes du zodiaque et les divinités des décans une zone d'animaux qui a fort embarrassé les archéologues : elle n'est pas autre chose que le *dodécaoros* que Teukros nous fait connaître et qui se retrouve aussi sur une plaque sculptée étudiée récemment en Égypte par M. Daressy.

La portée des conclusions formulées dans la première moitié du volume est

considérable. Nous allons le montrer mieux encore en esquissant ici, à la suite de M. Boll, l'histoire de la sphère antique. Nous savions depuis longtemps, par certaines allusions des auteurs anciens, qu'à côté de la sphère grecque il existait des « sphères barbares des Égyptiens et des Chaldéens ¹ ». Mais ce que portaient ces sphères barbares, nous l'ignorions parfaitement. Brusquement, un ensemble de textes ignorés est venu faire ici la lumière et toute l'histoire de l'astronomie en est vivement éclairée. Les images traditionnelles que nous reproduisons sur nos cartes célestes sont les restes fossiles d'une riche végétation mythologique. A une époque reculée, les Grecs avaient emprunté à Babylone tout au moins une partie de leurs constellations ; mais avant la période alexandrine leur uranographie était constituée et consacrée par une tradition séculaire. C'est alors qu'ils apprirent à connaître, par l'intermédiaire de Bérose et de ses successeurs ², un monde nouveau de personnages et d'animaux fantastiques dont l'imagination chaldéenne avait peuplé la voûte étoilée. Auparavant déjà, les théories babyloniennes sur les astres et leur influence s'étaient propagées sur les bords du Nil, où elles furent étudiées avec ardeur et profondément modifiées par le clergé égyptien. Les doctrines sidérales de celui-ci furent vulgarisées dans le monde hellénique par des livres composés par les sujets même des Ptolémées, comme les mystérieux *Σαλαεσχοινιακά βιβλία* et surtout les apocryphes prétendument composés par le prêtre Petosiris et le roi fabuleux Nechepso, et qui datent sans doute, en réalité, du II^e siècle avant notre ère.

Nous avons peine à nous figurer la faveur dont jouit alors ce genre de littérature. L'astronomie est devenue aujourd'hui une science austère, dont la connaissance est réservée à un petit nombre de mathématiciens. Il n'en est peut-être aucune dont les progrès intéressent moins la foule. Combien d'hommes cultivés ignorent les noms mêmes des constellations, souvent voilées par nos brumes du Nord ? Beaucoup de gens sans doute estiment, avec Brillat-Savarin, que l'invention d'un nouveau plat contribue davantage au bonheur de l'humanité que la découverte d'une étoile. Il n'en était pas tout à fait de même il y a deux mille ans, quand Conon retrouvait au ciel la boucle que Bérénice avait consacrée dans le temple d'Aphrodite. Le public tout entier se préoccupait alors sans cesse des astres. Les poètes, comme Aratus, décrivaient en vers élégants ceux qui apparaissent sur l'horizon de la Grèce, et racontaient les légendes qui s'y rattachaient ; les mythographes se plaisaient, dans leurs « catastérismes » à rappeler comment les héros de la fable étaient devenus au ciel des étoiles brillantes. Celles-ci n'étaient pas seulement, comme pour nous, des corps infiniment lointains qui se meuvent dans l'espace suivant les lois inflexibles de la mécanique. Elles étaient des divinités dont la course perpétuelle et les relations sans cesse modifiées exerçaient une influence déterminante sur les événements du monde et sur les qualités des hommes. L'intérêt qu'on leur portait n'était

1. Proclus *In rempubl. Plat.*, II, 318, 11, Kroll : ἐνετύχουμεν σφαιραῖς βαρβαρικαῖς Αἰγυπτίων καὶ Χαλδαίων.

2. Dans le passage cité p. 367, il faut lire sans doute ὁ Βηρωσός καὶ οἱ ἐφεξῆς au lieu de ὁ Βηρωσός καὶ ὁ Ἐφεξής (?), de même que plus haut (*Cat. Astr.*, I, p. 114, l. 16) ὁ Συρεός doit être corrigé en ὁ συγγραφεύς.

pas exclusivement théorique, mais aussi pratique. L'astrologie, l'auteur insiste avec raison sur ce fait, venue de Babylone s'était imposée en Égypte « au clergé fier et inabordable du plus conservateur de tous les peuples », et elle avait fait ensuite la conquête de tout le monde hellénique. C'est son triomphe qui ramena l'attention des Grecs sur ces monstres sidéraux auxquels les peuples orientaux attribuaient des vertus puissantes. Ces figures exotiques jouèrent ici à peu près le même rôle que les noms barbares dans les invocations magiques.

L'érudition qui distingue cette époque engagea aussi les chercheurs à découvrir dans les traditions sacrées de tous les pays des groupes d'étoiles ignorés. Un grammairien de Bithynie, Asclépiade de Myrlée, qui enseigna à Rome du temps de Pompée, met au nombre des constellations les Flûtes et les Cymbales et autres figures¹ qui se rattachent manifestement au culte de la Grande Mère de Pessinonte. Ainsi ce commentateur, ou plutôt quelque poète qu'il résume, avait transporté au ciel les légendes phrygiennes, et désormais elles aussi feront partie de la Sphère barbare.

Ce nom de *Βαρβαρικὴ σφαῖρα*, que nous rencontrons pour la première fois chez Asclépiade, sera bientôt repris par son contemporain Nigidius Figulus. Ce sénateur, curieux de sciences abstruses, composa le premier en latin un livre sur la *Sphaera barbara*, à côté de deux autres sur la *Sphaera graecanica*. Comme dans nos textes grecs, il y était question, on peut le prouver, des « paranatellons » qui accompagnent les signes du zodiaque et des mythes qui s'y rapportaient. Les constellations helléniques et étrangères qu'en érudit consciencieux Nigidius avait soigneusement distinguées, sont au contraire confondues par le poète Manilius. L'astrologie n'est pour lui qu'un prétexte à descriptions brillantes et à dissertations philosophiques. Dans son cinquième livre, où il expose, non sans commettre de nombreuses bévues techniques, la théorie des paranatellons, il se rapproche de Teukros, mais élimine la plupart des figures exotiques. La « sphère barbare » disparaît alors de la littérature latine. Si, au IV^e siècle, Firmicus Maternus lui consacre encore quelques pages de sa *Mathesis*, il ne fait, comme dans le reste de son VIII^e livre, que paraphraser dans sa prose bavarde les beaux vers de Manilius. Il a soin d'ailleurs de ne pas nommer celui-ci, et il le complète d'après ses propres conjectures pour le coucher des astres, que le poète n'avait pu traiter.

Si, dans l'empire d'Occident, le souvenir des constellations barbares fut promptement aboli, quand l'astronomie tout entière se pétrifia en une collection de

1. Ainsi *Φρὺξ ἄροτρον πῆσσω* (peut-être Gordios). Sans doute aussi les *Βαλλίσται* (Boll, p. 259 s.), bien que la description d'Antiochos me rappelle les figures de danseuses qui entourent fréquemment les statues d'Hécate (Petersen, *Arch. Epigr. Mill. aus Oester.*, v, p. 43 ss.). — Peut-être le Cerf dévorant des serpents provient-il aussi d'Asie Mineure. J'en rapprocherais volontiers le Cerf broutant (emblème de l'éternité?) qui apparaît à côté d'une étoile et d'un croissant sur les monnaies de Mithradate Eupator. M. Théodore Reinach (*Trois royaumes de l'Asie Mineure*, p. 190) le croit emprunté aux drachmes d'Ephèse; mais le type monétaire est bien différent.

formules traditionnelles, il devait au contraire se perpétuer en Orient et revenir de là en Europe après un long détour. Ces astérismes étaient, il est vrai, répudiés par la science grecque, et son plus illustre représentant, Ptolémée, les exclut de ses traités. Mais les astrologues leur accordèrent au contraire une grande importance. Après Teukros, dont le livre paraît avoir joui d'un succès considérable, les poètes Antiochus d'Athènes et Vettius Valens d'Antioche au ^{II}^e siècle, le commentateur Rhétorios au ^{VI}^e et même au ^{XI}^e le versificateur Camateros leur réservent une place d'honneur dans leurs théories.

L'ouvrage même de Teukros, que ses successeurs avaient souvent altéré, fut traduit en persan, sans doute en 542 sur l'ordre de Chosroès Anoushirvân. Cette version orientale fut largement exploitée au ^{IX}^e siècle par le plus fameux des astrologues arabes, Abu-Maşar (Apomasar), dont l'ouvrage nous a été conservé. Un long chapitre, dont le texte est publié et traduit en appendice par M. Dyroff, décrit les paranatellons à chaque décan du zodiaque selon Ptolémée, selon les Indiens, et *selon les Perses*, c'est-à-dire en réalité selon la traduction de Teukros plus ou moins déformée. La sphère d'Abu-Maşar fut à son tour traduite successivement de l'arabe en hébreu par Abraham Ibn Ezra de Tolède, de l'hébreu en français vers 1272 et enfin du français en latin par Pierre d'Abano. Ce dernier avatar du vieux livre de Teukros exerça jusqu'à la Renaissance une influence dont témoignent encore les miniatures des manuscrits, et le grand Scaliger lui-même se laissa séduire par le mirage des théories propagées par Ibn Ezra. On leur attribuait une antiquité fabuleuse : encore au ^{XVIII}^e siècle, Bailly croyait pouvoir dater la sphère persique de l'an 3000 avant notre ère. Dupuis, qui prétendit expliquer l'origine de tous les cultes par des mythes sidéraux, ne pouvait manquer d'invoquer souvent une doctrine d'un âge aussi vénérable, et jusqu'à nos jours encore l'écho confus de la tradition médiévale se répercute dans de gros ouvrages d'apparence scientifique. Le simple exposé des faits aura définitivement, espérons-le, chassé tous ces revenants.

Telles sont, succinctement résumées, les conclusions principales d'un livre qui marquera une date dans l'histoire de la science antique. Ses résultats parlent assez haut d'eux-mêmes pour qu'il soit superflu d'insister sur leur importance. L'auteur ne les doit pas seulement à l'étendue de son érudition, qui se fonde à la fois sur la philologie, les mathématiques et l'archéologie, à la sagacité d'une critique qui ne se dérobe devant aucun obstacle, à la netteté d'un esprit qui sait distinguer toujours le certain, le probable et le douteux et formule avec précision les problèmes, même quand il ne peut les résoudre. Le mérite de son œuvre est dû certainement aussi à l'originalité de sa méthode. Il est le premier qui ait mis systématiquement à profit les textes astrologiques, enfouis dans les compilations du moyen âge, pour faire revivre les idées des anciens sur le ciel et sur ses constellations. L'Église d'autrefois a condamné et s'est efforcée de détruire les œuvres hérétiques où nous recueillons une foule de données précieuses sur le développement du christianisme. Un siècle dominé par la raison a répudié de même les écrits astrologiques au nom de l'orthodoxie scientifique. Mais quel profit l'histoire de la pensée antique peut tirer de cette littérature décriée,

M. Boll vient de nous le montrer par un exemple éclatant. Ces apocryphes nous ont apporté une véritable révélation ¹.

FRANZ CUMONT.

Terrot Reaveley GLOVER. *Life and letters in the fourth Century*. Cambridge, University Press, 1901. In-8, ix-398 p.

Ce volume contient des essais faciles à lire et pourvus des références indispensables sur Ammien, Julien, Quintus de Smyrne. Ausone, Symmaque, Macrobe, Synesius, les romanciers grecs et chrétiens, etc. Je l'ai acheté pour en avoir lu de grands éloges dans des revues anglaises et américaines. Dirai-je que je le regrette aujourd'hui? Non, certes, car le sujet est si attrayant et M. Glover écrit si gentiment qu'on passe avec lui des heures agréables. Mais, il faut le dire, en dépit de certaines apparences, c'est un livre de seconde main. L'auteur paraît mal savoir l'allemand (il cite Harnack et Gregorovius en traduction); en revanche, ayant vécu et enseigné au Canada, il doit savoir très bien le français. Ses sources principales (avouées d'ailleurs) sont Sainte-Beuve, Boissier, Chassang, Gasquet, Goyau, à côté des grands ouvrages anglais de Gibbon, Hodgkin et Bury. Je m'étonne qu'il n'ait ni connu ni cité Amédée Thierry, si charmant, bien que parfois superficiel, dans ses beaux ouvrages narratifs sur le iv^e siècle, dont il n'existe, que je sache, d'équivalent en aucune littérature. Mais nous, qui lisons Sainte-Beuve, Boissier, etc. dans le texte, nous éprouvons une sorte d'agacement à les retrouver sous un vêtement de coupe anglaise. Le meilleur service que puisse rendre M. Glover à ses lecteurs anglo-saxons, c'est de leur inspirer le désir de recourir aux *charming books* auxquels il doit, à peu de sauce près, tout ce qu'il y a de *charming* dans le sien ².

S. R.

1. Les quelques vétilles que je relève ici sont pour la plupart des renvois à des textes nouveaux, édités depuis la publication de *Sphaera*: P. 6, n. 1. Les figures de décans sont publiées d'après le Vindobonensis dans *Cat. codd. astr.*, VI, p. 74. — P. 31. Sur l'époque où vécut Julien de Laodicée, cf. *Cat.*, IV, p. 99 ss. — P. 113. Sur Asclépios et Hygie, comme paranatellons du Scorpion, cf. Palchos dans le *Cat.* I, p. 104, l. 20, 30. — De même, p. 140 sur Argo, comme parauatellon du Sagittaire, cf. Palchos, *ibid.*, p. 104, 11. — P. 260. Le nom d'Atlas a été appliqué à des divinités orientales, notamment en Mésopotamie (cf. mes *Mon. myst. Mithra*, I, p. 90). J'hésite donc à croire à une invention d'Antiochos. — P. 303. Sur les figures des Vents placées aux angles des tables astronomiques, cf. *ibid.*, I, p. 94-96. — P. 413, 2. Il me paraît certain que le personnage désigné est Antiochos, cf. *Cat.*, I, p. 82, 19. — P. 469. Sur le rapport des lettres doubles et des signes du zodiaque, cf. Vettius Valens dans *Cat.*, IV, p. 146. — *L'Anecdote Parisinum* reproduit p. 479, appartient à l'auteur anonyme de l'an 379 (peut-être Julien de Laodicée) cité p. 367.

2. M. Glover ne s'est pas même donné la peine de lire l'*Apulée* de M. Monceaux, qu'il cite à travers une critique de M. Boissier (p. 364). De même pour Villemain, qu'il cite à travers Sainte-Beuve (p. 372), pour Beugnot, qu'il cite à travers Milman (p. 240). On travaillait comme cela en France, il y a trente à trente-cinq ans. L'Angleterre aurait-elle besoin d'une *Revue critique*?

AVENEAU DE LA GRANCIÈRE. **Les villages préromains en Bretagne Armorique.**
Saint Eriec, Prud'homme, 1902. In-8, 15 p.

En 1896, M. Paul du Chatellier a signalé des restes de villages préhistoriques dans les collines d'Arrhées (Finistère); parmi les débris étaient des foyers et des tessons de poterie primitive. A son tour, M. Aveneau a découvert et étudié quelques vestiges d'anciens villages dans l'arrondissement de Pontivy. Les habitations, légèrement creusées en terre, étaient simplement construites en petites pierres, lesquelles supportaient un clayonnage. Au centre de chaque habitation était un foyer entouré de grosses pierres brûlées (p. 7). Non loin des villages se trouvent des tombelles agglomérées; il est à noter que sépultures et habitations ont donné « les mêmes poteries caractéristiques de la fin de l'époque du bronze et du début de l'ère gauloise, les mêmes cailloux roulés et brûlés » (p. 9.)

M. Aveneau de la Grancière a raison d'insister sur l'importance de ces stations en Armorique et de les recommander à l'attention des chercheurs¹.

S. R.

Paul JOBARD. **L'archéologie sur le terrain.** Dijon, imprimerie Jobard, 1903. In-8, xix-221 p., avec 110 fig. dans le texte.

Le titre adopté par l'auteur ne révèle pas suffisamment qu'il a voulu donner un petit manuel d'archéologie, à l'usage des amateurs d'excursions et des auteurs de fouilles, en insistant particulièrement sur les antiquités préhistoriques, celtiques, romaines et barbares que l'on rencontre dans la Côte-d'Or. Un livre analogue, mais, à mon avis, mieux adapté à son but, a été publié à Nancy, en 1896, par MM. Bleicher et Beaupré, sous le titre : *Guide pour les recherches archéologiques dans l'est de la France.*

M. Chabeuf a fait précéder l'ouvrage de M. Jobard d'une préface intéressante et bien informée. Toutefois, on peut se demander s'il n'a pas été trop indulgent pour Schliemann (p. vii), en écrivant que les fouilles de Mycènes ont été « conduites selon une méthode scientifique ». A la p. x, je suis arrêté par une citation à la fois erronée et de seconde main : « *Pleraque fere omnis Gallia duas res prosequitur, rem militarem agere et argute loqui*, dit Caton, *Origines*, II, 2. » D'abord, le renvoi II, 2 fait supposer que nous possédons les *Origines* de Caton, alors que nous savons seulement, par une citation de grammairien, que le passage en question était dans le livre II des *Origines*. Ensuite, le passage conservé par Charisius (II, p. 181 Putsch, p. 202 Keil; Peters, *Veterum historicorum romanorum reliquiae*, Leipzig, 1870, p. 61) est ainsi conçu : « *M. Cato originum II : Pleraque Gallia duas res industriosissime persequitur, rem militarem et argute loqui.* » Au lieu de *argute loqui*, un savant dont j'oublie le nom a proposé de lire *agriculturam*, hypothèse qui n'est pas indigne d'attention, car il est bien hardi de donner comme complément direct à *persequitur* un

1. Sur les villages préhistoriques, cf. ma note dans *L'Anthropologie*, 1902, p. 704.

substantif (*rem*) et un infinitif (*loqui*.) Quoi qu'il en soit, M. Chabeuf n'aurait pas dû citer Caton de mémoire, en combinant ses souvenirs de ce passage avec ceux d'un texte de César.

M. Jobard n'est pas tout à fait au courant de la science. Il croit encore (p. 16) que la flore quaternaire « présentait un mélange déconcertant d'espèces », que « le laurier fructifiait à côté des pins et des bouleaux du nord », etc. ; la connaissance des phases du climat quaternaire lui aurait épargné cette erreur. Il parle, p. 23, du renne *du* Thaïngen, comme si « le Thaïngen » était un pays. A la p. 36, il écrit des choses erronées sur l'*hiatus* et paraît ignorer que le « tourassien » de G. de Mortillet n'est qu'une contrefaçon de l'« asylien » de M. Piette (cf. *Bull. soc. anthrop.*, 1902, p. 95). Pour le jade et la jadéite, je crains qu'il n'en soit encore aux idées fausses qui avaient cours avant 1886 (p. 40⁴). Son livre pourra cependant rendre service aux débutants, car il est clairement écrit, bien disposé et illustré avec goût.

S. R.

J. FEUVRIER et L. FÉVRET. **Les cimetières burgondes de Chaussin et de Wriange, et les stations burgondes de l'arrondissement de Dôle.** In-8, 56 p., 3 pl. Dôle, Ledun, 1902.

Alors que M. Barrière-Flavy, dans son récent ouvrage sur les *Arts industriels des peuples barbares de la Gaule*, n'énumérait que sept « stations barbares » (c'est-à-dire burgondes) dans l'arrondissement de Dôle, MM. Feuvrier et Fevret n'en signalent pas moins de vingt-huit, dont quatre ou cinq ont été l'objet de fouilles régulières. Le catalogue raisonné de ces nécropoles fait suite à la relation des fouilles exécutées, par les mêmes archéologues, dans les cimetières burgondes de Chaussin et de Wriange (Jura). La brochure où sont réunies ces informations est accompagnée de trois bonnes planches, auxquelles on peut cependant reprocher d'être hors texte (le progrès de la similitude et de la zincogravure devrait faire bannir une fois pour toutes les planches hors texte, sauf lorsqu'il s'agit de donner des cartes à grande échelle); on voudrait aussi une table de concordance entre les numéros des objets gravés sur les planches et les pages du mémoire. Faute de ce secours, un archéologue pressé, regardant seulement les planches, notera (pl. III, n° 6) qu'un fer à cheval a été découvert dans une tombe burgonde, ce qui serait intéressant et nouveau; il lui faudra quelque patience pour trouver une mention de cet objet à la p. 33, où il est dit expressément qu'on en ignore la provenance précise.

S. R.

1. A peu d'exceptions près, les ouvrages que cite M. Jobard sont des travaux de vulgarisation; quelques-uns n'ont aucune autorité.

TABLES

DU TOME I DE LA QUATRIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Deux bustes funéraires d'Asie Mineure au Musée de Bruxelles (Pl. I-II), par M. Max. COLLIGNON.	1
La danse des morts sur un canthare antique, par M. E. POTTIER . . .	12
La vaisselle d'argent du Musée National de Belgade, par M. le Dr VASSITS.	17
Une hypothèse sur l'Aphrodite de Médicis, par M. Le Dr Arthur MAHLER	33
La réplique de la Vénus d'Arles au Musée du Louvre, par M. Étienne MICHON.	39
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions	44
Société nationale des Antiquaires de France.	51
Alexandre Bertrand, par M. S. REINACH.	51
Nouvelles archéologiques et correspondance.	63
Bibliographie : 1. Kh. JOHANNISSIANTS. Inscriptions cunéiformes dans l'Arménie russe (F. Macler). — 2. Publications de l'École française d'Extrême-Orient : A. CABATON. Nouvelles recherches sur les Chams; E. LUNET de LAJONQUIÈRE. Atlas archéologique de l'Indo-Chine. Monuments du Champa et du Cambodge (S. R.). — 3. Louis BONNARD. Notions élémentaires d'archéologie monumentale (S. R.). — 4. Guglielmo FERRERO. Grandezza e Decadenza di Roma (S. R.). — 5. Camille ENLART. Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance. 1 ^{re} partie. Architecture (S. R.). — 6. Aug. MAU. Katalog der Bibliothek des Kaiserlichen deutschen Instituts in Rom (S. R.). — 7. F. PHILIPPI ET AUTRES. Mittheilungen der Alterthums-Kommission für Westfalen, t. II. (S. R.). — 8. Léon HEUZEY. Musée National du Louvre. Catalogue des antiquités chaldéennes. Sculpture et gravure à la pointe (S. R.). — 9. F. DE MÉLY. Le Saint Suaire de Turin est-il authentique? Les représentations du Christ à travers les âges (S. R.). — 10. Fondation Eugène Piot. Monuments et Mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, t. V : Ant. HÉRON DE VILLEPOSSE. Le trésor de Boscoreale (Étienne Michon). — 11. M. RANCE DE GUISEUIL. Les chapelles de l'église de N.-D. de Dôle (S. R.). — 12. A. MORET. Le rituel du culte divin journalier en Égypte (S. R.). — 13. R. KOLDEWEY. Die Hettitische Inschrift gefunden in der Königsburg von Babylon am 22 August 1899 und veröffentlicht mit einer Abbildung und drei Tafeln. Wissenschaftliche Veröffentlichungen der deutschen Orient-Gesell-	

	Pages.
schafft (C. Fossey). — 14. L. W. KING. The letters and inscriptions of Hammurabi, king of Babylon, about B. C. 2200, to which are added a series of letters of other kings of the first dynasty of Babylon. The original babylonian texts, edited from tablets in the British Museum, with english translations, summaries of contents, etc. (C. Fossey). — 16. Joseph STRZYGOWSKI. Orient oder Rom, Beiträge zur Geschichte der spätantiken und frühchristlichen Kunst (Seymour de Ricci). — 16. Camille JULLIAN. Gallia (S. R.). — 17. Paul MAZON. L'Orestie d'Eschyle (S. R.). — 18. Dr Joseph FÜHRER. Die Katakombe im Molinello-Thal bei Augusta in Ostsizilien (S. R.). — 19. Adrien BLANCHET. Sigillographie française (S. R.) — 20. Inscriptions Graecae ad res Romanas pertinentes, auctoritate et impensis Academiae Inscriptionum et Litterarum humaniorum collectae et editae (Seymour de Ricci). — 21. Georges H. DE LOO. De l'identité de certains maitres anonymes (S. R.). — 22. DATTARI. Numi Augg. Alexandrini; monete imperiali greche : catalogo della collezione G. Dattari, compilato dal proprietario (Seymour de Ricci)	89
Caracalla jeune, par M. le Dr Carl JACOBSEN	121
Notes de mythologie syrienne, par M. René DUSSAUD.	124
Les dates et la durée de l'art mycénien, par M. J. SIX	149
Sisyphé aux Enfers et quelques autres damnés, par M. Salomon REINACH.	154
Notes sur le bas-relief des mineurs, découvert près de Linarès (Pl. III), par M. Horace SANDARS	202
Aphrodite et Eros, groupe de Myrina au Musée d'Athènes (Pl. IV), par M. Salomon REINACH	205
La question de l'écriture linéaire dans la Méditerranée primitive, par M. R. WEILL.	213
L'Aphrodite Stuart Welles (Pl. V), par MM. J. OFFORD et S. REINACH.	233
La sépulture de Chassenard et les coins monétaires de Paray-le-Monial, par M. Joseph DÉCHELETTE	235
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions	259
Nouvelles archéologique et correspondance.	272
Bibliographie : 1. Gustave CHAUVET. Notes sur l'art primitif (Salomon Reinach). — 2. H. OMONT. Missions archéologiques françaises aux XVII ^e et XVIII ^e siècles (Etienne Michon). — 3. Th. REINACH. L'histoire par les monnaies. Essais de numismatique ancienne (P. L.). — 4. E. AMÉLINEAU. Les nouvelles fouilles d'Abydos, seconde campagne, 1896-1897 (R. Weill). — 5. Paul AZAN. Annibal dans les Alpes (A. J. Reinach). — 6. R. P. Dom H. LECLERCQ. Les martyrs. I. Les temps néroniens et le II ^e siècle (R. Cagnat). — 7. LANCIANI. The destruction of ancient Rome (R. C.). — 8. Emile MALE. L'art religieux du XIII ^e siècle en France (Salomon Reinach). — 9. Hugo WINCKLER. Die Gesetze Hammurabis Königs von Babylon, um 2250 v. Chr. Das aelteste Gesetzbuch der Welt (S. R.). — 10. MOREAU DE NÉRIS. Nérès, capitale des Gaules. Les eaux de beauté (S. R.). — 11. Emile CAMAU. Les premiers peuples de la Provence (S. R.). — 12. Ernest BABELON. Histoire de la gravure sur gemmes en France (depuis les origines jusqu'à l'époque contemporaine (S. R.). — 13. H. LECHAT. Au Musée de l'Acropole d'Athènes (S. R.). — 14. H. WEYNAND, Form und Dekora-	

	Pages.
tion der römischen Grabsteine der Rheinlande im ersten Jahrhundert (S. R.). — 15. D ^r CARTON. Le théâtre romain de Dougga (A.-T. Vercoutre). — 16. G. LACOULOUMÈRE et Marcel BAUDOUIN. Découverte et mise au jour du château-fort de Saint-Nicolas de Brem (S. R.). — 17. Rodolfo LANCIANI. Storia degli scavi di Roma e notizie intorno le Collezioni romane di Antichità (S. R.). — 18. Paul V. C. BAUR. Eileithyia (S. R.). — 19. F. A. GEVAERT et J. C. VOLLGRAFF. Les problèmes musicaux d'Aristote (S. R.). — 20. Victor BÉRARD. Les Phéniiciens et l'Odysée (Salomon Reinach). — 21. Wilhelm DOERPFELD. Troja und Ilion (Salomon Reinach). — 22. J. BEAUPRÉ. Les études préhistoriques en Lorraine de 1889 à 1902 et aperçu général sur les époques gallo-romaine et mérovingienne dans le département de Meurthe-et-Moselle (S. R.)	290
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine par MM. R. CAGNAT et M. BESNIER	319
Le pantalon gaulois, par H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE	337
Un portrait d'Antiochus IV Epiphane, par M. le D ^r J. STEVEKING	343
Notes de mythologie syrienne, par R. DUSSAUD	347
Un miroir de bronze à l'antiquarium de Berlin, par M. le D ^r A. MALHER. Statuette en marbre d'Aphrodite de la collection Spink à Londres, par S. REINACH.	388
Syriaca, par Paul PERDRIZET.	392
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions	401
Société nationale des Antiquaires de France.	405
Nouvelles archéologiques et correspondance.	407
Bibliographie : 1. SEGFREDUS MEKLER. Academicorum philosophorum index Herculanensis (Seymour de Ricci). — 2. KIRSOPP LAKE. Codex 1 of the Gospels and its allies (Seymour de Ricci). — 3. P. DUBUC. De Sussionum civitate, facultati litterarum Burdigalensi thesim proponerat (Seymour de Ricci). — 4. FRANZ BOLL. Sphaera (Franz Cumont). — 5. TERROT REAVELEY GLOVER. Life and letters in the fourth Century (S. R.). — 6. AVENEAU DE LA GRANCIÈRE. Les villages préromains, en Bretagne Armorique (S. R.). — 7. PAUL JOBARD. L'archéologie sur le terrain (S. R.). — 8. FEUVRIER ET L. FÉVRET. Les cimetières burgondes de Chaussin et de Wriange, et les stations burgondes de l'arrondissement de Dôle (S. R.)	435

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

	Pages.
ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'). — Le pantalon gaulois	337
BESNIER (M.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'anti- quité romaine	319
CAGNAT (R.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'anti- quité romaine	319
COLLIGNON (Max). — Deux bustes funéraires d'Asie Mineure au Musée de Bruxelles (Pl. I-II)	1
DÉCHELETTE (Joseph). — La sépulture de Chassenard et les coins moné- taires de Paray-le-Monial	235
DUSSAUD (René). — Notes de mythologie syrienne	124, 347
JACOBSEN (Dr Carl). — Caracalla jeune	121
MAHLER (Dr A.). — Une hypothèse sur l'Aphrodite de Médicis	33
— Un miroir de bronze à l'antiquarium de Berlin	383
MICHON (Étienne). — La réplique de la Vénus d'Arles au Musée du Louvre	39
OFFORD (J.) et REINACH (S.). — L'Aphrodite Stuart-Welles	283
PERDRIZET (Paul). — Syriaca	392
POTTIER (E.). — La danse des morts sur un canthare antique	12
REINACH (S.). — Alexandre Bertrand	53
— Sisyphe aux Enfers et quelques autres damnés	154
— Aphrodite et Éros, groupe de Myrina au Musée d'Athènes (Pl. IV).	205
— Statuette en marbre d'Aphrodite de la collection Spink à Londres	388
SANDARS (Horace). — Bas-relief des mineurs, près de Linarès (Pl. III)	202
SIEVERING (J.) Un portrait d'Antiochus IV Épiphane	343
SIX (J.). — Les dates et la durée de l'art mycénien	149
VASSITS (Dr). — La vaisselle d'argent du Musée national de Belgrade	17
WEILL (R.). — L'écriture linéaire dans la Méditerranée primitive	213

TABLE DES PLANCHES

- I, II. — Deux bustes funéraires d'Asie-Mineure au Musée de Bruxelles.
 III. — Le bas-relief des mineurs, découvert près de Linarès.
 IV. — Aphrodite et Éros, groupe de Myrina, au Musée d'Athènes.
 V. — L'Aphrodite Stuart Welles.
 VI. — L'Aphrodite Spink.
 VII. — Relief de miroir grec.
 VIII. — Portraits d'Antiochus IV Épiphane.

Le Gérant : ERNEST LEROUX.

Angers, imprimerie Burdin et C^o, 4, rue Garnier.

PL. VI



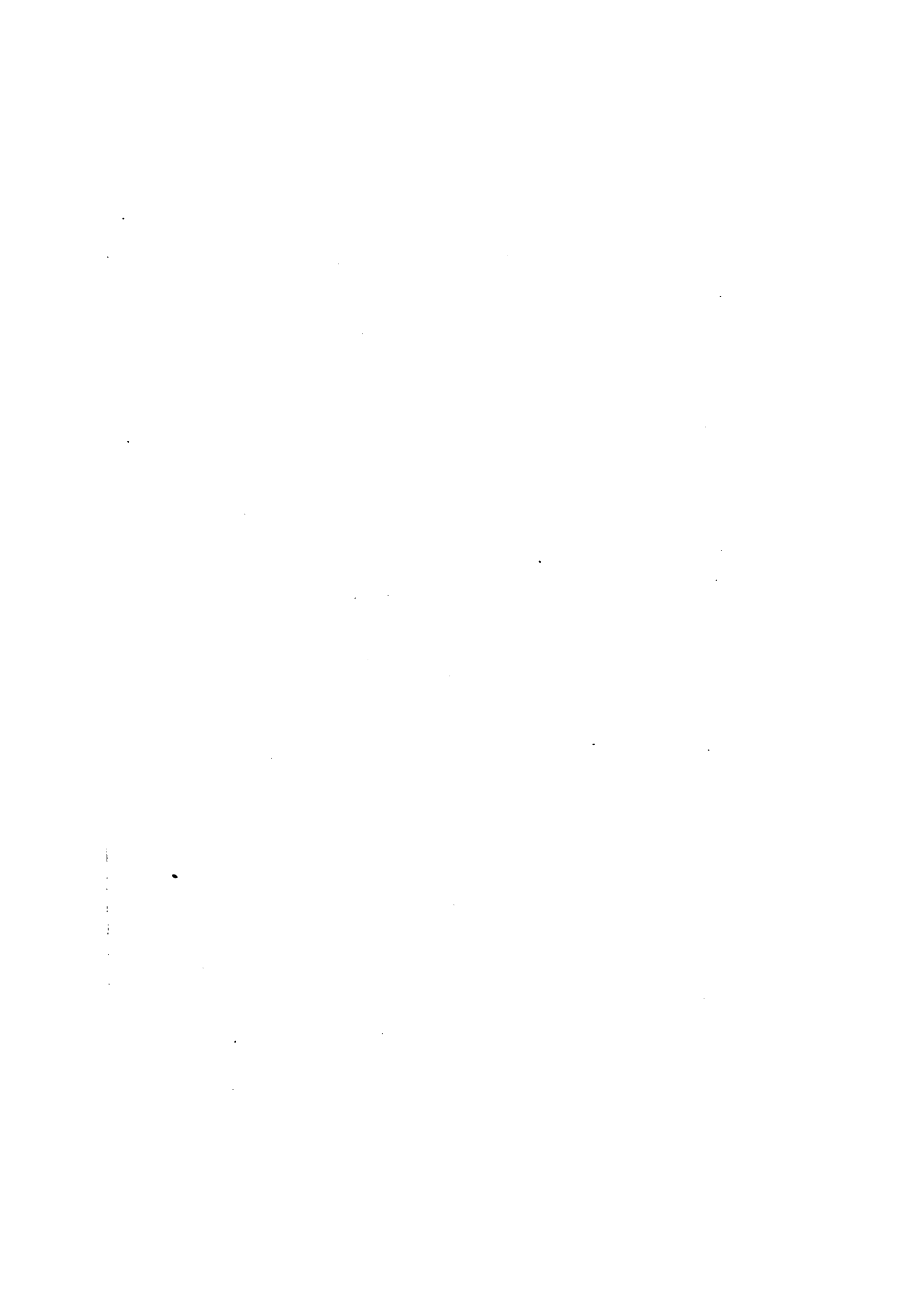
Reich, Scherzinger



Revue Archéologique, 1903



STATUETTE D'APHRODITE
Collection Spink





RELIEF DE MIROIR GREC

(MUSÉE DE BERLIN)





1



2



3



4



5



6



7



8

PORTRAITS D'ANTIOCHUS EPIPHANE



REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

G. PERROT ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME I

MAI-JUIN 1903

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE (VI^e)

1903

Tous droits réservés.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

TEXTE

Le pantalon gaulois, par M. H. d'ARBOIS DE JUBAINVILLE	337
Portraits d'Antiochus IV Épiphane (Pl. VIII), par M. le Dr J. SIEVERING	343
Notes de mythologie syrienne, par M. René DUSSAUD	347
Un miroir de bronze à l'Antiquarium de Berlin (Pl. VII), par M. le Dr Arthur MAHLER	383
Statuette en marbre d'Aphrodite de la collection Spink à Londres (Pl. VI), par M. Salomon REINACH	388
Syriaca (3 ^e article), par M. Paul PERDRIZET	392
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions	401
Société nationale des Antiquaires de France	405
Nouvelles archéologiques et correspondance	407
Bibliographie : 1. Segofredus MEKLER. Academicorum philosophorum index Herculanensis (Seymour de Ricci). — 2. Kirsopp LAKE. Codex 1 of the Gospels and its allies (S. de R.). — 3. P. DUBUC. De Suessionum civitate, facultati litterarum Burdigalensi thesım proponēbat (S. de R.). — 4. Franz BOLL. Sphaera (Franz Cumont). — 5. Terrot Reaveley GLOVER. Life and letters in the fourth Century (Salomon Reinach). — 6. AVENEAU DE LA GRACIÈRE. Les villages préromains en Bretagne Armorique (S. R.). — 7. Paul JOBARD. L'archéologie sur le terrain (S. R.). — 8. J. FEUVRIER et L. FÈVRET. Les cimetières burgondes de Chaussin et de Wriange, et les stations burgondes de l'arrondissement de Dôle (S. R.).	435
TABLE DES MATIÈRES	445
TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS	448
TABLE DES PLANCHES	448

PLANCHES

VI. — Statuette d'Aphrodite, de la collection Spink	388
VII. — Un miroir de bronze à l'Antiquarium de Berlin	383
VIII. — Portraits d'Antiochus IV.	343

L'Administration et le Bureau de la *REVUE ARCHEOLOGIQUE* sont à la LIBRAIRIE ERNEST LEROUX, 28, rue Bonaparte, Paris.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue Archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

Pour Paris. Un an..... 30 fr.	Pour les départements. Un an.. 32 fr.
Un numéro mensuel..... 3 fr.	Pour l'Étranger. Un an..... 33 fr.

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Étranger.

N. B. — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Salomon REINACH, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. PERROT, de l'Institut, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue*, 28 rue Bonaparte, à Paris, ou au Musée de Saint-Germain-en-Laye.



KARL W. HIERSEMANN · LEIPZIG

Libraire-Editeur Königsstrasse 3.

Choix d'ouvrages importants sur l'archéologie grecque et romaine

en vente chez moi aux prix marqués (dont la plupart est réduite).

Catalogue spécial gratis et franco sur demande.



Amelio, P. d', Nuovi scavi di Pompei Casa dei Vettii.

Appendice ai Dipinti murali. Titel, 6 Bl. Text u. 8 Tafeln in Chromolithogr. Gr.-fol. Napoli 1898. In reicher farbiger Mappe. (125 fr.)
Mk. 95.—

American Journal of Archaeology.

The Journal of the Archaeological Institute of America. First Series: 11 volumes 1885—96. (Subscriptionspreis 231 Mk.)
Mk. 195.—

Einzelne Bände I—III à 21 Mk., IV—XI à 17 Mk., soweit der Vorrat reicht.

Second Series: Volume I—V. 1897—1901. Norwich and New-York.
à Mk. 21.—

Mit zahlreichen Text-Illustrationen und Tafeln.

Das Journal beschäftigt sich mit amerikanischer, christlicher, klassischer und orientalischer Archäologie. Es enthält Original-Artikel der hervorragendsten Archäologen beider Welten, berichtet ausführlich über neue Ausgrabungen und Entdeckungen und enthält auch einen reichhaltigen Literaturbericht.

Archaeologia, or miscellaneous tracts relating to Antiquity.

Published by the Society of Antiquaries of London. Complete set from the beginning in 1770—1894 being vols. 1—54 with Index to vols. 1—30. With a large number of woodcuts, plain and coloured plates. 4. London 1779—1894. (Neupreis ca. 2010 Mk.)
Mk. 900.—

Vol. I—XII Maroquin, Rest Lwd. u. brosch.

Karl W. Hiersemann, Buchhändler und Antiquar, Leipzig, Königsstrasse 3.

Bottarius, J., et N. Jogginius, Museum Capitolinum.

Cum animadversionibus italice primum, nunc latine editis. 4 voll.
Cum 346 tab. aeneis. fol. Romae 1750—82. Mk. 120.—

Vollständiges Exemplar dieses geschätzten Werkes in der fast gleichzeitig mit der italienischen veranstalteten latein. Ausgabe mit dem seltenen 4. Bande, welcher meist fehlt. Auch die ersten 3 Bände sind jetzt vollständig vergriffen. — Inhalt I. Philosophorum, poetarum, oratorum virorumque illustrium hermas. (Text u. Taf. I—VI u. 1—90). — II. Augustarum et Augustarum hermas. (Text u. Taf. I—V u. 1—83). — III. Deorum simulacra atque signa (Text, Taf. 1—91). — IV. Marmor anaglypha (Text, Taf. I—II u. 1—69.)

Die Tafeln sind genau dieselben, wie in der ital. Ausgabe.

**Canina, L., L'antica Etruria marittima, compresa nella
dizione pontifica, descritta ed illustrata con i monumenti.**

2 Bände Text (203 und 188 Seiten) folio und 2 Bände Atlas mit
135 Tafeln. folio. Roma 1846—51. Mk. 240.—

Dieses mit vornehmer Pracht ausgestattete Werk ist seit vielen Jahren als vergriffen und sehr selten bekannt, mir selbst war trotz vielfachem und un-
ausgesetztem Suchen während vieler Jahre kein completes Exemplar vor-
gekommen. Der Inhalt bietet eine unerschöpfliche Quelle für die Geschichte
der Etrurischen Kunst und des Etrurischen Lebens.

Die Einteilung ist wie folgt: I. Esposizione topographica della regione. —
II. Falisci. — III. Veienti. — IV. Ceriti. — V. Tarquiniensi. — VI. Volce-
nanti. — VII. Volsiensi. — VIII. Esposizioni delle principali deduzioni.

**Cesnola, Louis di, a descriptive atlas of the Cesnola Col-
lection of Cypriote Antiquities in the Metropolitan
Museum of Art, New-York.**

Vol. I and II each with 150 fine photolithogr. plates partly coloured.
folio. Boston 1885 and New-York 1894. Mk. 420.—

Dieses grossartige Werk über die weltberühmte Sammlung Cesnolas, die
einzige, an welcher der Archäolog die Entwicklung der Cypriischen Kunst
studieren kann, da alle übrigen Museen nur sehr wenige ihrer Erzeugnisse
aufzuweisen haben, soll in 3 Bänden abgeschlossen sein, von denen jetzt die
ersten beiden vollständig vorliegen, während der dritte, in Bearbeitung be-
findliche Band im Laufe der nächsten Zeit zu erwarten ist.

Band I, begleitet von einer Vorrede von W. Birch, enthält auf 150 Licht-
drucktafeln ausschliesslich Erzeugnisse der Bildhauerkunst der phönizischen
und griechischen Periode.

Band II mit Vorrede von H. S. Murray behandelt die keramischen Funde
und enthält gleichfalls 150 Lichtdrucktafeln, zum Teil in Chromo.

Die Bände werden auch einzeln à M. 210.— netto abgegeben.

**Clarke, Jos. T., fr. H. Bacon and Rob. Koldeway.
Investigations at Assos.**

Drawings and photographs of the buildings and objects discovered
during the excavations of 1881—83. Part I. With maps and many

Karl W. Hiersemann, Buchhändler und Antiquar, Leipzig, Königsstrasse 3.

plates and illustrations. folio. Leipzig, Karl W. Hiersemann,
1902. (4 Blatt u. 74 S.) netto Mk. 21.—

Mit vorliegendem Bande erscheint der erste Teil des lange vorbereiteten Werkes über die Ausgrabungen, welche im Auftrage des „Archaeological Institute of America“ in Assos während der Jahre 1881—1883 ausgeführt wurden.

Dasselbe wird in 5 Bänden zum Subscriptionspreise von je 21 Mk. netto vollständig sein und eine ausführliche Beschreibung und Darstellung (nach Originalzeichnungen und Photographien) aller aufgefundenen Denkmäler bringen.

Der I. Band enthält: Maps. History of Assos and account of the expedition. Agora. Hoa. Boulenterion. Inscriptions and bases from the Agora.

Bd. 2—5 und Register werden zusammen ausgegeben; auch wird zum Schlusse für die 5 Bde. jedem Subscribenten eine Mappe (ohne besondere Berechnung) geliefert werden.

Ankauf des I. Bandes verpflichtet zur Abnahme des vollständigen Werkes.

Compte-rendu de la commission impér. archéologique.

Serie complète: années 1859—81. Texte: 23 tomes en 21 vols. Gr.-in-4 et Atlas de 129 belles planches, en partie coloriées. Imp.-folio St. Pétersbg. 1860—83. Vollständige Serie. Halbtwbd. u. br Mk. 600.—

Die ersten Jahrgänge sind von grösster Seltenheit. — Enthält ausser den franz. „Rapports“ des Comte S. Stroganoff umfangreiche Abhandlungen in deutscher Sprache von L. Stefani über die im südlichen Russland gefundenen fast ausschliesslich griechischen Altertümer. Ausser dem Atlas finden sich auch einzelne Tafeln und zahlreiche Holzschnitte im Text.

Der Jahrgang 1872 enthält ausser der Abhandlung von Stefani noch eine solche von W. Stassoff: Chambre sépulcrale (grecque) avec fresques, découv. en 1872 près de Kertch. Avec 17 planches dont 14 color.

furtwängler, H. Die Sammlung Sabouroff. Kunstdenkmäler aus Griechenland.

2 foliobände mit 149 prachtvollen Tafeln in Heliogravure und Chromolithographie und mit zahlreichen Abbildungen im Text. Berlin 1883—87. In zwei eleganten Mappen. (375 Mk.) Mk. 320.—

Dasselbe mit französischem Text:

— Collection Sabouroff. Monuments de l'art grec. Publ. p. H. furtwaengler. 2 vols. av. 149 pl. en héliogr. et en chromo et beau. de grav. s. bois dans le texte. fol. Berlin 1883—1887. Hlwdmppn. (375 Mk.) Mk. 320.—

Die Sammlung enthält eine so bedeutende Anzahl schöner, ja zum Teil einziger Kunstwerke, die alle aus dem eigentlichen Griechenland stammen, wie bis dahin kaum die eines Privatmannes.

Im Frühjahr 1894 löste Herr von Sabouroff die Sammlung auf. Die Terracotten kamen nach St. Petersburg in die Ermitage, die Vasen und Skulpturen sowie die wertvolleren Bronzen vollständig in das Berliner Museum. Die Publikation ist jetzt das einzige Zeugnis für die in öffentlichen Museen aufgegangene „Sammlung Sabouroff“.

Karl W. Hiersemann, Buchhändler und Antiquar, Leipzig, Königsstrasse 3.

Der Inhalt verteilt sich wie folgt: I. Skulpturen. Mit 46 Tafeln (Heliogravüren. — II. Vasen. Mit 29 Tafeln (mit zahlreichen Darstellungen, fast ausschliesslich in Chromolithographie). — III. Terracotten. Mit 70 Tafeln (in Heliogravüre und Lithographie, zum Teil in Chromo). — IV. Bronzen. Mit 4 Tafeln. Der beigegebene Text Furtwänglers ist sehr umfangreich.

☛ Bis auf ganz wenige Exemplare vergriffen.

Gau, f. C. Antiquités de la Nubie ou monuments inédits des bords du Nil situés entre le premier et le second cataracte dessinés et mesurés en 1819.

Ouvrage faisant suite au grand ouvrage de la commission d'Égypte. Avec 78 planches dont plusieurs coloriées et 13 vignettes (noires et color.). Imp.-folio. Paris 1822. (252 fr.)

Mk. 48.—

Graevius, Gronovius etc., Thesaurus antiquitatum romanar. et graecarum.

36 vol. c. permultis tab. aen. fol. Venet. 1709—37. Pgt., schönes uniform gebundenes Ex.

Mk. 550.—

Vollständige Reihe der Venetianischen Ausgabe, alle Bände auf grossem Papier, mit Ausnahme des Pitiscus, der nur auf gewöhnlichem Papier erschienen ist. Die Sammlung besteht aus:

Graevius, J. G., Thesaurus antiquitatum romanarum. 12 voll. Venet. 1735—37.

Gronovius, J., Thesaurus graecar. antiquitatum. 13 voll. Venet. 1732—1737.

Sallengre, H. H. de, novus thesaurus antiquit. romanar. 3 voll. Venet. 1735.

Polenus, J., utriusque thesauri antiquitatum romanar. graecarumque nova supplementa. 5 voll. Venet. 1737.

Pitiscus, S., lexicon antiquitatum romanarum. 3 voll. Venet. 1719.

Jahrbuch der kunsthistor. Sammlungen des allerhöchsten Kaiserhauses.

Herausg. unter Leitung des Grafen folliot de Crenneville, später des Grafen zu Trauttmansdorff-Weinsberg v. k. k. Oberst-Kämmerer-Amte. Redakteur: Qu. v. Leitner und H. Zimmermann. Bd. 1—15 (= Jahrgang 1—12) mit vielen Kupfern, Radierungen etc. und Textillustrationen. 15 Bände. folio und 4 Beilagen-Mappen in folio und in Querfolio. Wien 1883—94. (1440 Mk.) Mk. 120.—

Die Beilagen in Folio und Querfolio sind: Triumph Kaiser Maximilians zu Bd. I u. II. — Ehrenpforte des Kaiser Maximilians zu Bd. III u. IV. — Hereon v. Gjölbashi Coysa zu Bd. IX u. Wiener Genesis, hrsg. v. Hartel u. Widhoff, I. Hälfte zu Bd. XV; ferner enthält Bd. VI den Weisskunig mit 238 Holzschn. nach Zeichn. v. Burgkmair, Schaufelein etc., abgedr. unmittelbar von den Originalholztafeln vom Jahre 1516, Band VIII eine Facsimilereprod. des Cheuerdank mit Einleitung von Laschitzer.



RELIEF DE MIROIR GREC

(MUSÉE DE BERLIN)



1



2



3



4



5



6



7



8

PORTRAITS D'ANTIOCHUS EPIPHANE

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

TEXTE

Le pantalon gaulois, par M. H. d'ARBOIS DE JUBAINVILLE	337
Portraits d'Antiochus IV Épiphane (Pl. VIII), par M. le D ^r J. SIEVERING	343
Notes de mythologie syrienne, par M. René DUBAUD	347
Un miroir de bronze à l'Antiquarium de Berlin (Pl. VII), par M. le D ^r Arthur MAHLER.	383
Statuette en marbre d'Aphrodite de la collection Spink à Londres (Pl. VI), par M. Salomon REINACH	388
Syriaca (3 ^e article), par M. Paul PERRAZET	392
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions	401
Société nationale des Antiquaires de France	405
Nouvelles archéologiques et correspondance	407
Bibliographie : 1. Segofredus MEKLER. Academicorum philosophorum index Herculanensis (Seymour de Ricci). — 2. Kirsopp LAKE. Codex 1 of the Gospels and its allies (S. de R.). — 3. P. DUBUC. De Suessionum civitate, facultati litterarum Burdigalensi thesım proponēbat (S. de R.). — 4. Franz BOLL. Sphaera (Franz Cumont). — 5. Terrot Reaveley GLOVER. Life and letters in the fourth Century (Salomon Reinach). — 6. AVENEAU DE LA GRACIÈRE. Les villages préromains en Bretagne Armorique (S. R.). — 7. Paul JONARD. L'archéologie sur le terrain (S. R.). — 8. J. FEUVRIER et L. FÉVRET. Les cimetières burgondes de Chaussin et de Wriange, et les stations burgondes de l'arrondissement de Dôle (S. R.).	435
TABLE DES MATIÈRES.	445
TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS.	448
TABLE DES PLANCHES	448

PLANCHES

VI. — Statuette d'Aphrodite, de la collection Spink.	388
VII. — Un miroir de bronze à l'antiquarium de Berlin	383
VIII. — Portraits d'Antiochus IV.	343

L'Administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la LIBRAIRIE ERNEST LEROUX, 28, rue Bonaparte, Paris.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue Archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

Pour Paris. Un an..... 30 fr.	Pour les départements. Un an.. 32 fr.
Un numéro mensuel..... 3 fr.	Pour l'Étranger. Un an..... 33 fr.

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Étranger.

N. B. — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Salomon REINACH, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. PENNOT, de l'Institut, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue*, 28 rue Bonaparte, à Paris, ou au Musée de Saint-Germain-en-Laye.



KARL W. HIERSEMANN · LEIPZIG

Libraire-Editeur Königsstrasse 3.

Choix d'ouvrages importants sur l'archéologie grecque et romaine

en vente chez moi aux prix marqués (dont la plupart est réduite).

Catalogue spécial gratis et franco sur demande.



Amelio, P. d', Nuovi scavi di Pompei Casa dei Vettii.

Appendice ai Dipinti murali. Titel, 6 Bl. Text u. 8 Tafeln in Chromolithogr. Gr.-fol. Napoli 1898. In reicher farbiger Mappe. (125 fr.)
Mk. 95.—

American Journal of Archaeology.

The Journal of the Archaeological Institute of America. first Series: 11 volumes 1885—96. (Subscriptionspreis 231 Mk.)
Mk. 195.—

Einzelne Bände I—III à 21 Mk., IV—XI à 17 Mk., soweit der Vorrat reicht.

Second Series: Volume I—V. 1897—1901. Norwich and New-York.
à Mk. 21.—

Mit zahlreichen Text-Illustrationen und Tafeln.

Das Journal beschäftigt sich mit amerikanischer, christlicher, klassischer und orientalischer Archäologie. Es enthält Original-Artikel der hervorragendsten Archäologen beider Welten, berichtet ausführlich über neue Ausgrabungen und Entdeckungen und enthält auch einen reichhaltigen Literaturbericht.

Archaeologia, or miscellaneous tracts relating to Antiquity.

Published by the Society of Antiquaries of London. Complete set from the beginning in 1770—1894 being vols. 1—54 with Index to vols. 1—30. With a large number of woodcuts, plain and coloured plates. 4. London 1779—1894. (Neupreis ca. 2010 Mk.)
Mk. 900.—

Vol. I—XII Maroquin, Rest Lwd. u. brosch.

Karl W. Hiersemann, Buchhändler und Antiquar, Leipzig, Königsstrasse 3.

Bottarius, J., et N. Foggini, Museum Capitolinum.

Cum animadversionibus Italice primum, nunc Latine editis. 4 voll.
Cum 346 tab. aeneis. fol. Romae 1750—82. Mk. 120.—

Vollständiges Exemplar dieses geschätzten Werkes in der fast gleichzeitig mit der italienischen veranstalteten latein. Ausgabe mit dem seltenen 4. Bande, welcher meist fehlt. Auch die ersten 3 Bände sind jetzt vollständig vergriffen. — Inhalt I. Philosophorum, poetarum, oratorum virorumque illustrium hermas. (Cext u. Caf. I—VI u. 1—90). — II. Augustorum et Augustarum hermas. (Cext u. Caf. I—V u. 1—83). — III. Deorum simulacra atque signa (Cext, Caf. 1—91). — IV. Marmor anaglypha (Cext, Caf. I—II u. 1—69.)

Die Tafeln sind genau dieselben, wie in der ital. Ausgabe.

**Canina, L., L'antica Etruria marittima, compresa nella
dizione pontifica, descritta ed illustrata con i monumenti.**

2 Bände Text (203 und 188 Seiten) folio und 2 Bände Atlas mit
135 Tafeln. folio. Roma 1846—51. Mk. 240.—

Dieses mit vornehmer Pracht ausgestattete Werk ist seit vielen Jahren als vergriffen und sehr selten bekannt, mir selbst war trotz vielfachem und unausgesetztem Suchen während vieler Jahre kein completes Exemplar vorgekommen. Der Inhalt bietet eine unerschöpfliche Quelle für die Geschichte der Etrurischen Kunst und des Etrurischen Lebens.

Die Einteilung ist wie folgt: I. Esposizione topographica della regione. — II. Falisci. — III. Veienti. — IV. Zeriti. — V. Carquiniensi. — VI. Volce-
nanti. — VII. Volsiensi. — VIII. Esposizioni delle principali deduzioni.

**Cesnola, Louis di, a descriptive atlas of the Cesnola Col-
lection of Cypriote Antiquities in the Metropolitan
Museum of Art, New-York.**

Vol. I and II each with 150 fine photolithogr. plates partly coloured.
folio. Boston 1885 and New-York 1894. Mk. 420.—

Dieses grossartige Werk über die weltberühmte Sammlung Cesnolas, die einzige, an welcher der Archäolog die Entwicklung der Cyprioten Kunst studieren kann, da alle übrigen Museen nur sehr wenige ihrer Erzeugnisse aufzuweisen haben, soll in 3 Bänden abgeschlossen sein, von denen jetzt die ersten beiden vollständig vorliegen, während der dritte, in Bearbeitung befindliche Band im Laufe der nächsten Zeit zu erwarten ist.

Band I, begleitet von einer Vorrede von W. Birch, enthält auf 150 Lichtdrucktafeln ausschliesslich Erzeugnisse der Bildhauerkunst der phönizischen und griechischen Periode.

Band II mit Vorrede von H. S. Murray behandelt die keramischen Funde und enthält gleichfalls 150 Lichtdrucktafeln, zum Teil in Chromo.

Die Bände werden auch einzeln à M. 210.— netto abgegeben.

**Clarke, Jos. C., fr. H. Bacon and Rob. Koldeway.
Investigations at Hesos.**

Drawings and photographs of the buildings and objects discovered during the excavations of 1881—83. Part I. With maps and many

Karl W. Hiersemann, Buchhändler und Antiquar, Leipzig, Königsstrasse 3.

plates and illustrations. folio. Leipzig, Karl W. Hiersemann,
1902. (4 Blatt u. 74 S.) netto Mk. 21.—

Mit vorliegendem Bande erscheint der erste Teil des lange vorbereiteten Werkes über die Ausgrabungen, welche im Auftrage des „Archaeological Institute of America“ in Assos während der Jahre 1881—1883 ausgeführt wurden.

Dasselbe wird in 5 Bänden zum Subscriptionspreise von je 21 Mk. netto vollständig sein und eine ausführliche Beschreibung und Darstellung (nach Originalzeichnungen und Photographien) aller aufgefundenen Denkmäler bringen.

Der I. Band enthält: Maps. History of Assos and account of the expedition. Agora. Hoä. Boulenterion. Inscriptions und bases from the Agora.

Bd. 2—5 und Register werden zusammen ausgegeben; auch wird zum Schlusse für die 5 Bde. jedem Subscribenten eine Mappe (ohne besondere Berechnung) geliefert werden.

Ankauf des I. Bandes verpflichtet zur Abnahme des vollständigen Werkes.

Compte-rendu de la commission impér. archéologique.

Serie complète: années 1859—81. Texte: 23 tomes en 21 vols. Gr.-in-4 et Atlas de 129 belles planches, en partie coloriées. Imp.-folio St. Pétersbg. 1860—83. Vollständige Serie. Halbtwbd. u. br Mk. 600.—

Die ersten Jahrgänge sind von grösster Seltenheit. — Enthält ausser den franz. „Rapports“ des Comte S. Stroganoff umfangreiche Abhandlungen in deutscher Sprache von L. Stefani über die im südlichen Russland gefundenen fast ausschliesslich griechischen Altertümer. Ausser dem Atlas finden sich auch einzelne Tafeln und zahlreiche Holzschnitte im Text.

Der Jahrgang 1872 enthält ausser der Abhandlung von Stefani noch eine solche von W. Stasoff: *Chambre sépulcrale (grecque) avec fresques, découv. en 1872 près de Kerich. Avec 17 planches dont 14 color.*

furtwängler, H. Die Sammlung Sabouroff. Kunstdenkmäler aus Griechenland.

2 foliobände mit 149 prachtvollen Tafeln in Heliogravure und Chromolithographie und mit zahlreichen Abbildungen im Text. Berlin 1883—87. In zwei eleganten Mappen. (375 Mk.) Mk. 320.—

Dasselbe mit französischem Text:

— Collection Sabouroff. Monuments de l'art grec. Publ. p. H. furtwaengler. 2 vols. av. 149 pl. en héliogr. et en chromo et beauc. de grav. s. bois dans le texte. fol. Berlin 1883—1887. Hlwdmppn. (375 Mk.) Mk. 320.—

Die Sammlung enthält eine so bedeutende Anzahl schöner, ja zum Teil einziger Kunstwerke, die alle aus dem eigentlichen Griechenland stammen, wie bis dahin kaum die eines Privatmannes.

Im Frühjahr 1894 löste Herr von Sabouroff die Sammlung auf. Die Terracotten kamen nach St. Petersburg in die Ermitage, die Vasen und Skulpturen sowie die wertvolleren Bronzen vollständig in das Berliner Museum. Die Publikation ist jetzt das einzige Zeugnis für die in öffentlichen Museen aufgegangene „Sammlung Sabouroff“.



Karl W. Hiersemann, Buchhändler und Antiquar, Leipzig, Königsstrasse 3.

Der Inhalt verteilt sich wie folgt: I. Skulpturen. Mit 46 Tafeln (Heliogravüren. — II. Vasen. Mit 29 Tafeln (mit zahlreichen Darstellungen, fast ausschliesslich in Chromolithographie). — III. Terracotten. Mit 70 Tafeln (in Heliogravüre und Lithographie, zum Teil in Chromo). — IV. Bronzen. Mit 4 Tafeln. Der beigegebene Text Furtwänglers ist sehr umfangreich.

☛ Bis auf ganz wenige Exemplare vergriffen.

Gau, f. C. Antiquités de la Nubie ou monuments inédits des bords du Nil situés entre le premier et le second cataracte dessinés et mesurés en 1819.

Ouvrage faisant suite au grand ouvrage de la commission d'Égypte. Avec 78 planches dont plusieurs coloriées et 13 vignettes (noires et color.). Imp.-folio. Paris 1822. (252 fr.)

Mk. 48.—

Graevius, Gronovius etc., Thesaurus antiquitatum romanar. et graecarum.

36 vol. c. permultis tab. aen. fol. Venet. 1709—37. Pgt., schönes uniform gebundenes Ex.

Mk. 550.—

Vollständige Reihe der Venetianischen Ausgabe, alle Bände auf grossem Papier, mit Ausnahme des Pitiscus, der nur auf gewöhnlichem Papier erschienen ist. Die Sammlung besteht aus:

Graevius, J. G., Thesaurus antiquitatum romanarum. 12 voll. Venet. 1735—37.

Gronovius, J., Thesaurus graecar. antiquitatum. 13 voll. Venet. 1732—1737.

Sallengre, H. J. de, novus thesaurus antiquit. romanar. 3 voll. Venet. 1735.

Polenus, J., utriusque thesauri antiquitatum romanar. graecarumque nova supplementa. 5 voll. Venet. 1737.

Pitiscus, S., lexicon antiquitatum romanarum. 3 voll. Venet. 1719.

Jahrbuch der kunsthistor. Sammlungen des allerhöchsten Kaiserhauses.

Herausg. unter Leitung des Grafen folliot de Crenneville, später des Grafen zu Trauttmansdorff-Weinsberg v. k. k. Oberst-Kämmerer-Amts. Redakteur: Qu. v. Leitner und H. Zimmermann. Bd. 1—15 (= Jahrgang 1—12) mit vielen Kupfern, Radierungen etc. und Textillustrationen. 15 Bände. folio und 4 Beilagen-Mappen in folio und in Querfolio. Wien 1883—94. (1440 Mk.) Mk. 1120.—

Die Beilagen in folio und Querfolio sind: Triumph Kaiser Maximilians zu Bd. I u. II. — Ehrenpforte des Kaiser Maximilians zu Bd. III u. IV. — Heron v. Gjölbashi Coysa zu Bd. IX u. Wiener Genesis., hrsg. v. Hartel u. Wickhoff, 1. Hälfte zu Bd. XV; ferner enthält Bd. VI den Weisskunig mit 238 Holzschn. nach Zeichn. v. Burgkmair, Schäufler etc., abgedr. unmittelbar von den Originalholztafeln vom Jahre 1516, Band VIII eine Facsimilereprod. des Cheuerdank mit Einleitung von Laschitzer.



Karl W. Hjersemann, Buchhändler und Antiquar, Leipzig, Königsstrasse 3.

Kekulé, R., griechische Thonfiguren aus Tanagra.

Mit 17 Tafeln (12 in Chromo). fol. Stuttgart 1878. Hmaroquinbd.
(Erhöhter Ladenpreis 225 Mk.) Mk. 150.—

Laborde, H. de, collection des vases grecs du Cte. de Lamberg.

2 vols. avec 154 pl. impr. en couleur et 33 vignettes et culs-de-lampe.
Imp.-fol. Paris 1813—24. Braun Hmaroquinbd. m. Goldschnitt.
(Ladenpr. ohne Einband 540 fr.) Vergriffen und selten. Sehr
schönes Ex. auf Gross-Papier. Mk. 260.—

Laborde, H. de, voyage en Orient. (I. Asie Mineure. II. Syrie.)

Publié avec le concours d'Alex. de Laborde, Becker et Hall. 2 vols
Paris 1838—62. Roy.-fol. Cart. (400 fr.) Mk. 230.—
Prachtwerk mit 355 schönen Tafeln, z. T. color., auf 168 Bll. — Neues
tadelloses Exemplar.

Monumenti Inediti, publicati dall' Istituto di corrispondenza archeologica per l'anno 1836—1839.

Monuments Inédits, publiés par la section française de l'Institut de correspondance archéologique pour l'année 1836—1839.

Atlas de 25 planches, dont une color., in folio. Paris 1836—1839.
facsim. Reprod. (1902). netto Mk. 125.—

Es sind dies die 25 Tafeln, die von der „Section française archéologique“ von den Monuments inédits publiziert worden sind, und die zu den: Nouvelles annales publiées par la section française gehören. Ein Citelblatt existiert nur auf dem Umschlage, der hier mit vorhanden.

☛ Diese Publikation der Pariser Abteilung des Instituts fehlt an allen Exemplaren, die im Handel vorkommen, ebenso ist sie fast auf keiner Bibliothek und keinem archeologischen Institut vorhanden.

☛ Zum Unterschiede von der deutsch-römischen Serie der Monumenti inediti sind die französischen Tafeln mit »pl.« (planche) bezeichnet, während die grosse bekannte Serie rechts oben mit „tav.“ bezeichnet ist. Es ist nötig, nachzusehen, was vorhanden ist und welche Bezeichnung die Tafeln tragen.

Das eine Exemplar, das ich einmal besessen habe, verkaufte ich zu 400 Mk.

Moreau, fr., collection Caranda aux époques préhistorique, Gauloise, Romaine et franque.

Album des principaux objets, recueillis dans les sépultures de Caranda (et autres nécropoles du départ. de l'Alsace de 1873 à 1894). Série complète de tous les 20 fascicules avec nombr. figures dans le texte et 230 planches lithogr., tirées en or, argent, et couleurs.
4. Saint Quentin et Paris 1877 à 1898. Beigefügt: Catalogue des objets d'antiquités de la Collection Caranda, suivi d'un supplément.



Karl W. Hiersemann, Buchhändler und Antiquar, Leipzig, Königstrasse 3.

— *Portet album* lausant suite au Catalogue. 2. ed. 4. = 2 Bände in-8. Saint Quentin 1896. Schöner, vollständiges Exemplar mit den Lieferungsnummern. **Mk. 980.—**

Das Werk ist nie in den Handel gekommen, sondern nur an eine kleine Anzahl von Instituten verschickt worden und zwar nur an 38 gelehrte Gesellschaften oder Bibliotheken in vollständiger Reihe, sonst nur mit Unterbrechungen, bez. stückweise. So ist es kaum möglich, eine complete Reihe zusammenzubringen, besonders da nicht nur die gesamten 38 vollständigen Exemplare, sondern auch die Bruchstücke in festen Händen sind.

Die ca. 15000 Gegenstände der Sammlung, bestehend aus Vasen, Kleinodien, Mosaiken, Waffen und Werkzeugen aus Bronze und Eisen etc. etc. der gallischen, römischen und merovingischen Zeit sind von Frederic Moreau Vater und Sohn von 1872 bis an ihr Lebensende ausgegraben. Moreau Sohn starb 1895, der Vater erst 1898 im 101. Lebensjahre. Die ganze Sammlung befindet sich jetzt im Musée de Germain.

Philologus. Zeitschrift für das klassische Altertum.

Begründet von F. W. Schneidewin und E. von Leutsch, fortgesetzt von O. Crusius. Band 1—56 und 6 Supplementbände. Mit vielen Tafeln. Göttingen u. Leipzig 1846—97. Zum Teil in anastatischem Neudruck. (Ladenpreis ca. 100 Mk.) **Mk. 500.—**

Pollak, Ludwig, Klassisch-antike Goldschmiedearbeiten im Besitze Sr. Exc. H. J. von Nelidow, Kaiserlich russ. Botschafters in Rom.

25 Bogen Text in gr. 4^o auf Büttenpapier, 20 Tafeln in Farbendruck und 38 Textillustrationen und Vignetten. Nur in 200 nummerierten Exemplaren im Handel. In elegantem Leinwandband mit Leder Rücken. Leipzig 1903. **netto Mk. 80.—**

In diesem reich illustrierten Werke wird die Kenntnis einer der ansehnlichsten, ja vielleicht überhaupt der reichsten Privatsammlung klassisch-antiker, bisher unpublizierter Goldschmiedearbeiten der Öffentlichkeit übermittelt. Se. Excellenz H. J. von Nelidow hat während der langen Jahre, die er als Kaiserl. Russischer Botschafter in Konstantinopel zubrachte, den Grundstock der Sammlung gelegt, die er seither, nachdem er nach Rom berufen wurde, in ausgiebigem Masse noch vermehrt hat.

Es sind fast lauter Schmucksachen, die aus dem Gebiete des östlichen Mittelmeergebeckens stammen, d. h. vor Allem aus Griechenland und den türkischen Balkanprovinzen, dann aus Kleinasien, Syrien, Aegypten und von griechischen Inseln, hauptsächlich aus Cypern und Kreta; nur einige Stücke stammen aus Südrussland. Durch diese in bewusster Absicht durchgeführte Beschränkung auf jene Länder hat der Besitzer der Sammlung eine Sonderstellung zu geben gewusst, aus der sich für den Forscher bedeutungsvolle und interessante Schlüsse für die Entwicklung und Geschichte der Typen ergeben.

Die beispiellose Genialität, welche von der ganzen civilisierten Welt an der grossen griechischen Kunst bewundert wird, zeigt sich auch in den Schöpfungen dieser originell denkenden und schaffenden griechischen Goldschmiede und glebt uns einen hohen Begriff von jenen Künstlern, deren auf uns gekommene Werke ihr Lob verkünden, ohne dass wir ihre Namen wüssten.



Karl W. Hiersemann, Buchhändler und Antiquar, Leipzig, Königsstrasse 3.

Zieht so einerseits die antike Kunstgeschichte aus diesem Erstlingsversuche, eine solche grosse Sammlung auf Grund kunstwissenschaftlicher Principien mit gebührender Hervorhebung technischer Fragen im Ganzen zu publizieren, neues, überraschend reiches Material, so findet andererseits der praktisch das Kunstgewerbe unserer Tage Treibende hier einen grossen Schatz wahrhaft klassischer Vorlagen vereint und der mächtig sprudelnde Born der Antike spendet auch hier eine wahre Fülle von köstlichen Gaben und Anregungen.

Pollak, L., Zwei Vasen aus der Werkstatt Hierons.

Mit 8 Tafeln und 5 Textabbildungen. Mit Unterstützung der Gesellschaft zur Förderung deutscher Wissenschaft, Kunst und Literatur in Böhmen. Leipzig 1900, Karl W. Hiersemann. Eleg. kart. Mk. 12.—

In geistvoller Weise wird an der Hand der Monumente, besonders des eben hier publizierten, dargetan, welche Wandlungen die Telephossage unter dem Einfluss der drei grossen Tragiker durchgemacht hat und wie alle diese Wandlungen sich in diesen Erzeugnissen der Kleinkunst widerspiegeln.

Revue archéologique (de l'antiquité et de moyen âge), publ. sous la direction de H. Bertrand et G. Perrot.

Série II, 44 vols. Série III, vols. 1—35 (1899). Avec les tables des années 1860—90 en 2 vols. Avec beauc. de planches. Paris 1860—99. Eleg. Hmaroqub., 26 Bde. brosch. (1320 fr. ungebunden.) Mk. 730.—

Schönes Exemplar. Das Register zu den Jahrgängen 1870—90 bildet zugleich den Band 23 der 2. Serie.

☛ Viele einzelne Jahrgänge sowie grössere Bruchstücke, zur Ergänzung unvollständiger Serien geeignet, sind ausserdem auf Lager.

Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes.

Nouvelle Série, publ. p. Courcier, Churot, Havet, Graux, Riemann, Chatelain, Duvau, et Haussoullier. Vols. I à XVI. Gr.-8. Paris 1877—92. (384 fr.) Mk. 265.—

Stephanus, Thesaurus graecae linguae, edd. C. B. Hase, W. Dindorf et L. Dindorf.

8 vols. in 9. folio. Paris 1831—65. (550 fr.) Mk. 205.—

Vorlegeblätter, Wiener, für archaeologische Übungen.

Mit Unterstützung d. K. K. Ministeriums für Cultus und Unterricht herausgegeben von H. Conze. 8 Serien mit 98 Tafeln. Imp.-folio. Wien 1869—1875. In Halbleinwd. Vollständige Folge der Conze'schen Vorlegeblätter; Titelblätter existieren nicht, doch liegt ein gedruckter, erläuternder Text in Quart jeder Serie bei. netto Mk. 850.—

Karl W. Hiersemann, Buchhändler und Antiquar, Leipzig, Königsstrasse 3.

Die Konze'schen Vorlegeblätter sind von der grössten Seltenheit; eine vollständige Folge aller 8 Serien ist mir nur einmal vorgekommen und ging aus einer Londoner Auktion in festen Besitz über. Da die Blätter selbst nur mit „Serie“ und Nummer bezeichnet sind, der Name „Konze“ selbst auf den Blättern nicht vorkommt, da Titel dazu nicht existieren, so sind die Blätter im Gebrauch offenbar vollständig verschwunden, denn selbst einzelne Serien kommen aus dieser Folge nie vor.

Waldstein, Charles, The Argive Heraeum.

Edited with the coöperation of G. B. Chase, H. Fletscher de Cou, J. Clark Hoppin, A. M. Lithgoe, R. Norton, R. Byam Richardson, E. Lippincott Tilton and H. Stephens Washington. In 2 large quarto volumes, with nearly 500 illustrations including about 75 full page plates, containing the results of the excavations at the Argive Heraeum, which were conducted in 1891—95 in behalf of the Archaeological Institute of America and the American School of Classical Studies at Athens, by Prof. C. Waldstein. Boston 1902. (Agent für den europäischen Continent Karl W. Hiersemann, Leipzig.) **Subscriptionspreis netto Mk. 126.—**

Nur in kleiner Auflage gedruckt, die Mehrzahl der Exemplare ist bereits in Amerika subscribiert.

Das Werk, das nur komplet (2 Bände) abgegeben wird, behandelt die wissenschaftlichen Ergebnisse der Ausgrabungen am Heraeum zu Argos, die der als Archäologe und Kunsthistoriker bekannte Autor im Verein mit anderen Gelehrten im Auftrage des Archaeological Institute of America und der American School of Classical Studies zu Athen während der Jahre 1891—1895 veranstaltet hat . . .

Das Heraeum zu Argos war eines der wichtigsten Heiligtümer des alten Hellas und in der That lässt seine Stellung im Leben der alten Griechen und ganz besonders seine Beziehung zur frühesten Geschichte des hellenischen Volkes erkennen, dass es einstmals das vornehmste Heiligtum des Peloponnesus, ja vielleicht von ganz Griechenland gewesen ist.

Die Ausgrabungen, die u. A. grosse Kolonnaden und Wasserwerke sowohl als auch Gebäude zu Tage gefördert haben, die offenbar der Bequemlichkeit der zahlreichen Anbeter der Göttin gedient haben, beweisen, dass das Heraeum zu Argos weit prächtiger und ausgedehnter gewesen sein muss, als man je vermutet hat.

Während der vorliegende erste Band die Ergebnisse auf dem Gebiete der Geologie, Copographie, Architektur, Skulptur und die Inschriften behandelt, wird der in wenigen Monaten zu erwartende zweite Band die gefundenen Terracotten, Reliefs, Vasen, Bronzen, geschnittenen Steine, Gold-Ornamente, Münzen und ägyptische Gegenstände bringen.

Die erste Publikation, die eine umfassende Darstellung und Beschreibung dieser erst vor wenigen Jahren an das Tageslicht beförderten Altertümer giebt.



Druck von Emil Herrmann senior in Leipzig.



ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

- CLEHMONT-GANNEAU (Ch.), de l'Institut. La Palestine inconnue.
In-8 2 fr. 50
- L'authenticité du Saint-Sépulcre et le tombeau de Joseph d'Arimate.
In-8, figures 2 fr. 50
- Le dieu Satrape et les Phéniciens dans le Péloponnèse, notes d'archéologie orientale. In-8 3 fr. »
- L'imagerie phénicienne et la mythologie iconologique chez les Grecs.
La coupe phénicienne de Palestrina. In-8, 8 planches 7 fr. 50
- Trois inscriptions de la X^e Légion Fretensis, trouvées à Jérusalem.
In-8 2 fr. »
- Les fraudes archéologiques en Palestine. In-18, 33 gravures. 5 fr. »
- Les antiquités sémitiques. In-18 2 fr. 50
- Recueil d'archéologie orientale. Tomes I à IV, nombr. fig. et planches.
Chaque volume 25 fr. »
- Tome V. In-8, fig. (*En cours.*) Prix de souscription. 20 fr. »
- Album d'antiquités orientales. Recueil de monuments inédits ou peu connus. Art, archéologie, épigraphie. Tome premier (*en cours de publication*).
In-4, composé de 50 pl. en un carton. Prix de souscription. 30 fr. »
- COURAJOD, conservateur au Musée du Louvre. L'imitation et la contrefaçon
des objets d'art antiques aux xv^e et xvi^e siècles. In-18, illustré. 3 fr. 50
- MENANT (J.). Les fausses antiquités de l'Assyrie et de la Chaldée. In-18,
illustré 3 fr. 80
- KONDAKOFF, TOLSTOI et S. REINACH. Antiquités de la Russie méridio-
nale. Traduit du russe. In-4, nombreuses illustrations 25 fr. »

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

SÉRIE IN-4. TOME XXX, 3^e PARTIE.

Un volume in-4, avec 24 planches 15 fr. »

Histoire de Thais, publication des textes grecs inédits et de divers autres textes et versions, par F. NAU. — L'exploration des nécropoles de la montagne d'Antinoë. Fouilles de 1901-1902, par A. GAYET. — Inscriptions grecques et coptes, par SEYMOUR DE RICCI. — Symboles antiques trouvés à Antinoë, par E. GUIMET. — Plantes antiques des nécropoles d'Antinoë, par Ed. BOUVER.

BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDES. — TOME XI.

HISTOIRE DU BOUDDHISME DANS L'INDE

Par H. KERN.

Traduite du néerlandais par Gédéon HURT.

Tome second. In-8, carte 10 fr. »

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28

MONUMENTS PIOT

TOME IX. FASCICULE 2

G. BÉLÉDITE. Un guerrier Ibyen, figurine égyptienne en bronze incrusté d'argent, conservée au Musée du Louvre. — E. POTTIER. Epilykos, étude de céramique grecque. — HÉRON DE VILLEFOSSE. Le canthare d'Alise. — TH. REINACH. Le sarcophage de Sidamara. — G. SCHLESINGER. Deux bas-reliefs byzantins de stéatite (collection de M^{me} la comtesse de Béarn). — Planches en héliogravure X à XX. Prix d'abonnement au volume complet 40 fr. »

ÉTUDES SUR LA SCULPTURE FRANÇAISE DU MOYEN ÂGE

Par **ROBERT DE LASTEYRIE**, de l'Institut.

Un volume in-4, avec 22 planches en héliogravure 40 fr. »

Tirage avec titre spécial du tome VIII des *Monuments Piot*.

PUBLICATIONS DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE TESTAMENTS DE L'OFFICIALITÉ DE BESANÇON

(1265-1500)

Par **ULYSSE ROBERT**, inspecteur général des Bibliothèques et Archives.

Tome I (1265-1500). In-4 17 fr. »

RECUEIL D'ARTS DE SECONDE RHÉTORIQUE

Publié par **E. LANGLOIS**, doyen de l'Université de Lille.

In-4 15 fr. »

BIBLIOGRAPHIE DES TRAVAUX HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

Publiés par les Sociétés savantes de la France, par **R. DE LASTEYRIE**

Tome IV, 2^e livraison. In-4 4 fr. »

PETITE BIBLIOTHÈQUE D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

TOME XXVII

L'ARGENTERIE ET LES BIJOUX D'OR DU TRÉSOR DE BOSCOREALE

Description des pièces conservées au Musée du Louvre

Par **A. HÉRON DE VILLEFOSSE**, membre de l'Institut.

Un volume in-18, figures 3 fr. 30

MATÉRIAUX D'ÉTUDES SUR LES PAYS MUSULMANS

Publiés sous la direction de M. A. LE CHATELAIN, professeur au Collège de France

I

LES ÇOMALIS

Par **GABRIEL FERRAND**, vice-Consul de France.

Un volume in-18 de XVI et 284 pages 5 fr. »

Tiré à 300 exemplaires numérotés.

ANGERS, IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET C^{ie}, 4, RUE GARNIER



Replaced with Commercial Microform

1993

BOUND IN LIBRARY
OCT 10 1992

UNIVERSITY OF MICHIGAN



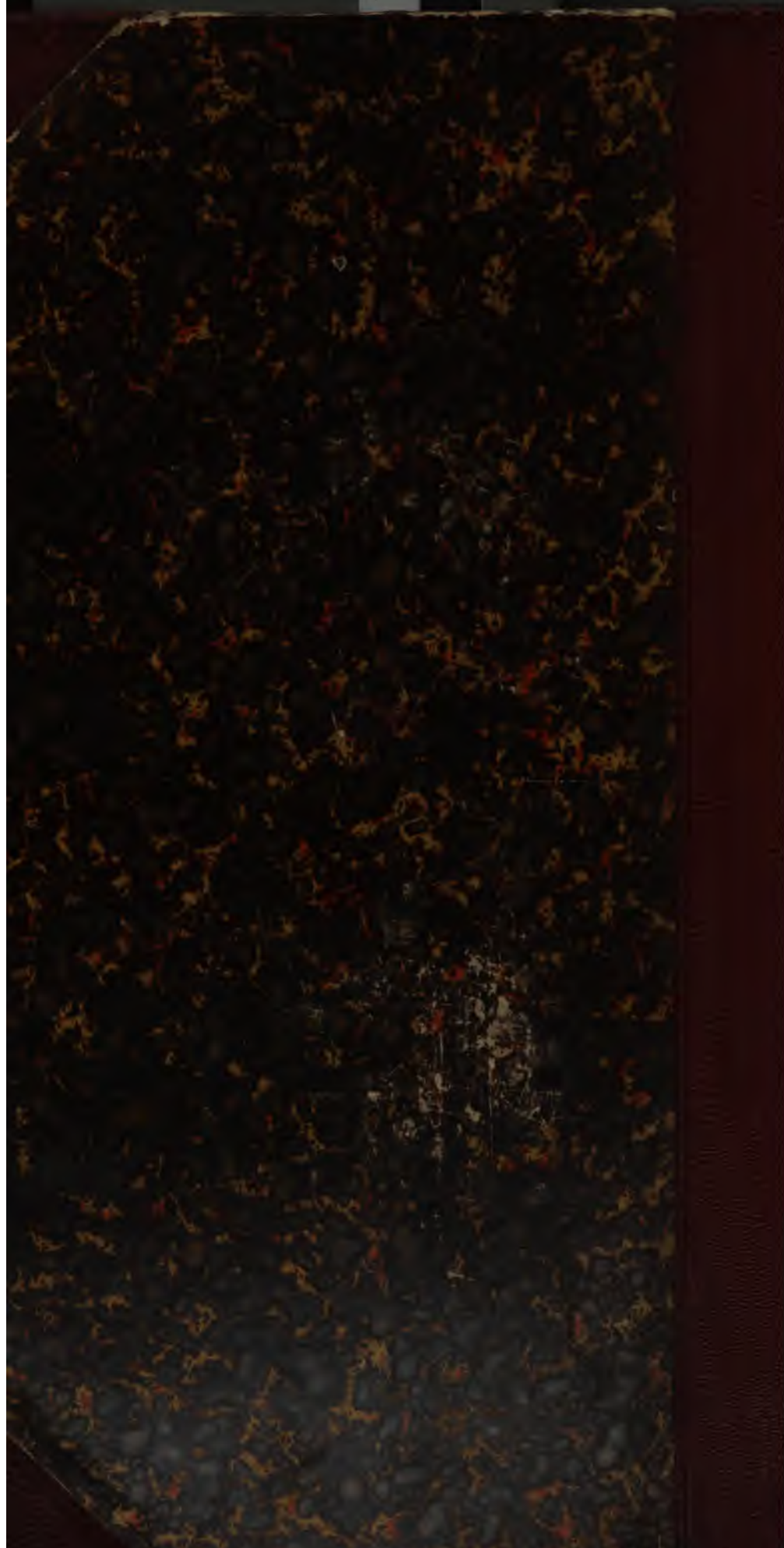
3 9015 02406 3581

Replaced with Communitarianism

1993

Replaced with Communitarianism

1993



Karl W. Hiersemann, Buchhändler und Antiquar, Leipzig, Königsstrasse 3.

Kekulé, R., griechische Thonfiguren aus Tanagra.

Mit 17 Tafeln (12 in Chromo). fol. Stuttgart 1878. Hmaroquinbd.
(Erhöhter Ladenpreis 225 Mk.) Mk. 150.—

Laborde, H. de, collection des vases grecs du Cte. de Lamberg.

2 vols. avec 154 pl. impr. en couleur et 33 vignettes et culs-de-lampe.
Imp.-fol. Paris 1813—24. Braun Hmaroquinbd. m. Goldschnitt.
(Ladenpr. ohne Einband 540 fr.) Vergriffen und selten. Sehr
schönes Ex. auf Gross-Papier. Mk. 260.—

Laborde, H. de, voyage en Orient. (I. Asie Mineure. II. Syrie.)

Publié avec le concours d'Alex. de Laborde, Becker et Hall. 2 vols
Paris 1838—62. Roy.-fol. Cart. (400 fr.) Mk. 230.—

Prachtwerk mit 355 schönen Tafeln, z. T. color., auf 168 Bl. — Neues
tadelloses Exemplar.

Monumenti Inediti, publicati dall' Instituto di correspon-
denza archeologica per l'anno 1836—1839.

Monuments Inédits, publiés par la section française de l'Institut
de correspondance archéologique pour l'année 1836—1839.

Atlas de 25 planches, dont une color., in folio. Paris 1836—1839.
facsim. Reprod. (1902). netto Mk. 125.—

Es sind dies die 25 Tafeln, die von der „Section française archéologique“
von den Monuments inédits publiziert worden sind, und die zu den: Nouvelles
Annales publiées par la section française gehören. Ein Titelblatt existiert nur
auf dem Umschlage, der hier mit vorhanden.

☛ Diese Publikation der Pariser Abteilung des Instituts fehlt an allen
Exemplaren, die im Handel vorkommen, ebenso ist sie fast auf keiner Biblio-
thek und keinem archäologischen Institut vorhanden.

☛ Zum Unterschiede von der deutsch-römischen Serie der Monumenti
inediti sind die französischen Tafeln mit „pl.“ (planche) bezeichnet, während
die grosse bekannte Serie rechts oben mit „tav.“ bezeichnet ist. Es ist nötig,
nachzusehen, was vorhanden ist und welche Bezeichnung die Tafeln tragen.

Das eine Exemplar, das ich einmal besessen habe, verkaufte ich zu 400 Mk.

Moreau, fr., collection Caranda aux époques préhistorique,
Gauloise, Romaine et franque.

Album des principaux objets, recueillis dans les sépultures de Caranda
(et autres nécropoles du départ. de l'Aisne de 1873 à 1894). Série
complète de tous les 20 fascicules avec nombr. figures dans le
texte et 230 planches lithogr., tirées en or, argent, et couleurs.
4. Saint Quentin et Paris 1877 à 1898. Beigefügt: Catalogue des
objets d'antiquités de la Collection Caranda, suivi d'un supplément.

— Petit album faisant suite au Catalogue. 2. ed. 4. = 2 Bände in-8. Saint Quentin 1896. Schönes, vollständiges Exemplar mit den Lieferungsumschlägen. Mk. 480.—

Das Werk ist nie in den Handel gekommen, sondern nur an eine kleine Auswahl von Instituten verschenkt worden und zwar nur an 38 gelehrte Gesellschaften oder Bibliotheken in vollständiger Reihe, sonst nur mit Unterbrechungen, bez. stückweise. So ist es kaum möglich, eine complete Reihe zusammenzubringen, besonders da nicht nur die gesamten 38 vollständigen Exemplare, sondern auch die Bruchstücke in letzten Händen sind.

Die ca. 15 000 Gegenstände der Sammlung, bestehend aus Vasen, Kleinodien, Mosaiken, Waffen und Werkzeugen aus Bronze und Eisen etc. etc. der gallischen, römischen und merovingischen Zeit sind von Frederic Moreau Vater und Sohn von 1872 bis an ihr Lebensende ausgegraben. Moreau Sohn starb 1885, der Vater erst 1898 im 101. Lebensjahre. Die ganze Sammlung befindet sich jetzt im Musée de Germain.

Philologus. Zeitschrift für das klassische Altertum.

Begründet von F. W. Schneidewin und E. von Leutsch, fortgesetzt von O. Crusius. Band 1—56 und 6 Supplementbände. Mit vielen Tafeln. Göttingen u. Leipzig 1846—97. Zum Teil in anastatischem Neudrud. (Ladenpreis ca. 1100 Mk.) Mk. 500.—

Pollak, Ludwig, Klassisch-antike Goldschmiedearbeiten im Besitze Sr. Exc. H. J. von Nelidow, Kaiserlich russ. Botschafters in Rom.

25 Bogen Text in gr. 4^o auf Büttenpapier, 20 Tafeln in Farbendruck und 38 Textillustrationen und Vignetten. Nur in 200 numerierten Exemplaren im Handel. In elegantem Leinwandband mit Leder Rücken. Leipzig 1903. netto Mk. 80.—

In diesem reich illustrierten Werke wird die Kenntnis einer der ansehnlichsten, ja vielleicht überhaupt der reichsten Privatsammlung klassisch-antiker, bisher unpublizierter Goldschmiedearbeiten der Öffentlichkeit übermittelt. Se. Excellenz H. J. von Nelidow hat während der langen Jahre, die er als Kaiserl. Russischer Botschafter in Konstantinopel zubrachte, den Grundstock der Sammlung gelegt, die er seither, nachdem er nach Rom berufen wurde, in ausgiebigem Masse noch vermehrt hat.

Es sind fast lauter Schmucksachen, die aus dem Gebiete des östlichen Mittelmeeres stammen, d. h. vor Allem aus Griechenland und den türkischen Balkanprovinzen, dann aus Kleinasien, Syrien, Aegypten und von griechischen Inseln, hauptsächlich aus Cypern und Kreta; nur einige Stücke stammen aus Süd-russland. Durch diese in bewusster Absicht durchgeführte Beschränkung auf jene Länder hat der Besitzer der Sammlung eine Sonderstellung zu geben gewusst, aus der sich für den Forscher bedeutungsvolle und interessante Schlüsse für die Entwicklung und Geschichte der Typen ergeben.

Die beispiellose Genialität, welche von der ganzen civilisierten Welt an der grossen griechischen Kunst bewundert wird, zeigt sich auch in den Schöpfungen dieser originell denkenden und schaffenden griechischen Goldschmiede und gibt uns einen hohen Begriff von jenen Künstlern, deren auf uns gekommene Werke ihr Lob verkünden, ohne dass wir ihre Namen wüssten.

Karl W. Hiersemann, Buchhändler und Antiquar, Leipzig, Königsstrasse 3.

Zieht so einerseits die antike Kunstgeschichte aus diesem Erstlingsversuche, eine solche grosse Sammlung auf Grund kunstwissenschaftlicher Principien mit gebührender Hervorhebung technischer Fragen im Ganzen zu publizieren, neues, überraschend reiches Material, so findet andererseits der praktisch das Kunstgewerbe unserer Tage Treibende hier einen grossen Schatz wahrhaft klassischer Vorlagen vereint und der mächtig sprudelnde Born der Antike spendet auch hier eine wahre Fülle von köstlichen Gaben und Anregungen.

Pollak, L., Zwei Vasen aus der Werkstatt Hierons.

Mit 8 Tafeln und 5 Textabbildungen. Mit Unterstützung der Gesellschaft zur Förderung deutscher Wissenschaft, Kunst und Literatur in Böhmen. Leipzig 1900, Karl W. Hiersemann. Eleg. kart. Mh. 12.—

In geistvoller Weise wird an der Hand der Monumente, besonders des eben hier publizierten, dargetan, welche Wandlungen die Telephossage unter dem Einfluss der drei grossen Tragiker durchgemacht hat und wie alle diese Wandlungen sich in diesen Erzeugnissen der Kleinkunst widerspiegeln.

Revue archéologique (de l'antiquité et de moyen âge), publ. sous la direction de H. Bertrand et G. Perrot.

Série II, 44 vols. Série III, vols. 1—35 (1899). Avec les tables des années 1860—90 en 2 vols. Avec beau. de planches. Paris 1860—99. Eleg. Hmaroqub., 26 Bde. brosch. (1320 fr. ungebunden.) Mh. 730.—

Schönes Exemplar. Das Register zu den Jahrgängen 1870—90 bildet zugleich den Band 23 der 2. Serie.

☛ Viele einzelne Jahrgänge sowie grössere Bruchstücke, zur Ergänzung unvollständiger Serien geeignet, sind ausserdem auf Lager.

Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes.

Nouvelle Série, publ. p. Tournier, Churot, Favet, Graux, Riemann, Chatelain, Duvau, et Haussoullier. Vols. I à XVI. Gr.-8. Paris 1877—92. (384 fr.) Mh. 265.—

Stephanus, Thesaurus graecae linguae, edd. C. B. Hase, W. Dindorf et L. Dindorf.

8 vols. in 9. folio. Paris 1831—65. (550 fr.) Mh. 205.—

Vorlegeblätter, Wiener, für archäologische Übungen.

Mit Unterstützung d. K. K. Ministeriums für Cultus und Unterricht herausgegeben von H. Conze. 8 Serien mit 98 Tafeln. Imp.-folio. Wien 1869—1875. In Halbleinwd. Vollständige Folge der Conze'schen Vorlegeblätter; Titelblätter existieren nicht, doch liegt ein gedruckter, erläuternder Text in Quart jeder Serie bei. netto Mh. 850.—